

JOURNAL DE LAUSANNE.

3 JANVIER 1789.

Le SOLEIL se leve à 7 heures 41 minutes , & se couche à 4 heures 19 minutes.
La LUNE se leve à 11 heures 2 minutes du matin.

Observations Météorologiques.

Dates.	THERMOMETRE.			BAROMETRE.		
	8 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.	8 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.
25 Déc.	- 4. 0.	0 - 3. 0.	0 - 0. 3.	26. p. 6. lig. II	26. p. 6. lig. 2	26. p. 4. lig. 5
26 . . .	- 1. 0.	0 + 1. 3.	0 - 3. 1.	26. 2. 1	26. 1.	0 26. 2. 0
27 . . .	- 5. 2.	0 - 8. 9.	0 - 10. 3.	26. 2. II	26. 3.	0 26. 3. 10
28 . . .	- 14. 9.	0 - 13. 0.	0 - 13. 8.	26. 3. 10	26. 4.	0 26. 5. 11
29 . . .	- 14. 3.	0 - 12. 3.	0 - 14. 4.	26. 6. 2	26. 8.	8 26. 7. 3
30 . . .	- 16. 7.	0 - 14. 1.	0 - 15. 0.	26. 7.	2 26. 8.	8 26. 9. 3
31 . . .	- 15. 5.	0 - 14. 8.	0 - 15. 1.	26. 9. 11	26. 10.	3 26. 11. 0

VARIÉTÉS.

DE LA PÉDANTERIE.

LA Pédanterie, dans l'acception commune de ce mot, désigne l'ostentation ridicule du savoir, & la pesanteur, la roideur du style, qui naît d'une connaissance mal dirigée, & de l'ignorance absolue des hommes.

Mais on a pensé, & avec raison, qu'on devait étendre plus loin la signification de ce mot, & l'appliquer, en général, à ce défaut, qui fait qu'on ferre tous les objets de la conversation à ses propres affaires, à ses études, à ses amusemens, à ses goûts particuliers.

Dans ce sens, on trouve des pédans dans tous les états, dans toutes les situations de la vie; sous un habit noir & une chemise noire, comme sous un habit brodé, avec des dentelles de Bruxelles; sous un extérieur barbouillé de tabac, comme sous celui de l'élégance parfumée. Nous pouvons les peindre sous l'image de ces vermisses de livres qui rampent au travers des corridors obscurs d'une Académie, comme sous celle d'un papillon doré qui bourdonne dans les gaies régions des antichambres.

Damis est un pédant de cette dernière espèce :

lorsqu'il vous dit que ses manchettes lui coûtent dix louis; que ses boutons sont les premiers, dans leur genre, qu'ait fait l'artiste le plus distingué de Birmingham; qu'il s'est fait envoyer ses boucles par un ami de Paris; qu'elles ont été faites sur le modèle des boucles du Comte d'Artois; que la forme ou la gance de son chapeau est de son invention, & qu'il en a établi la mode parmi une douzaine de jeunes gens du meilleur ton; & qu'il descend, dans toutes ces particularités, avec ce sourire de complaisance pour lui-même, qui brille toujours sur son visage. Il est un pédant aussi fatiguant que peut l'être son ancien Précepteur qui recite des vers de *Pindare*, des traits d'Histoire, d'*Hérodote*, & disserte, pendant une heure, sur la force des particules grecques.

Mais *Damis* s'arrête, & demeure stupide d'étonnement, lorsqu'il voit entrer son frère *Thomas*, dont la pédanterie est portée plus loin encore; elle s'étend sur la profonde connaissance qu'il prétend avoir de la France & de l'Italie, dont il est de retour depuis peu. Parle-t-on de Musique? il vous interrompt pour vous conter l'histoire du premier chanteur de Naples; de Peinture? il vous étourdit en vous décrivant la fameuse galerie de Florence; d'Architecture? il vous accable des dimensions de

Pégliſe de St. Pierre de Rome, ou de la grande égliſe d'Angers. Ou ſi vous voulez ceſſer de parler des arts qui l'intéreſſent, & que vous nommiez quelque rivière, quelque colliné, il vous ſubmerge bientôt avec le Rhin, & vous donne des vertiges. avec la hauteur de l'Etna; ou du Mont-blanc.

A côté de lui, ſera un pédant d'une autre eſpece: lit-il un livre? il diſſertera ſur une virgule mal placée, ſur un mot qui ne lui paraît pas du bel uſage. Il aime enſeigner, & enſeigne ſur la cuiſine, ſur les ragoûts, ſur la couleur d'une robe, ſur l'arrangement d'une chambre, ſur l'ordonnance d'un repas. Il décide, il tranche, & nous annonce qu'il eſt permis à un homme d'avoir le teint hâlé, mais non de n'avoir pas ſes mains blanches.

Mlle. ** ne fera aucune difficulté d'avouer que ſa grand' Tante eſt un pédant, lorsqu'elle parle, durant tout le dîné; de la compoſition d'un pudding, ou de l'aſſaiſonnement d'un hachis; ou lorsqu'elle diſſerte ſur les deſſins de ſa nape damaffée; qu'elle aſſaiſonne par-ci par-là de quelque remarque ſur la manière de conſerver ſon linge; mais elle ferait bien ſurpriſſe, ſi nous l'inſormions que ſa propre hiſtoire; l'épiſode ſur le plumet de Mad. L.; la digreſſion ſur ſes bonnes qualités de ſon perruquier, ſont des chef-d'œuvres d'une Pédanterie décidée.

Mad. D** tombe dans le même défaut, lorsqu'elle raconte ſes bons mots, ſans nombre, de ſa fille Jenny; qu'elle décrit la plaifante figure que ſon petit Auguſte fit avant hier, lorsqu'il eſſaya, pour la première fois, de mettre ſes culottes; qu'elle nous apprend que ſa dernière fille a mis ſept dents, & qu'on voit percer la huitième, quoiqu'elle n'ait encore que neuf mois, & ne ſera même que vendredi prochain à ſix heures du ſoir. Et ce n'eſt pas une pédanterie moins déſagréable, que de s'étendre, au long, ſur les vertus & les bonnes qualités de ſon époux; quoique cette dernière eſpece ſoit ſi rare, qu'on pourrait la permettre, peut-être; ne fut-ce que pour jeter un peu de variété dans la converſation.

L' ** eſt un pédant ennuyeux, lorsqu'il diſſerte ſur la rareté de l'argent dans les circonſtances actuelles; qu'il eſt ſurpris que X ** puiſſe vivre avec d'aſſi chétifs moyens que ceux qui ſont dans ſa maiſon; que pour lui, quoiqu'il ait une fortune aſſez honnête, il a trouvé une grande difficulté à remplir ſes engagements; que le commerce eſt ſi mort, les dettes ſi mal payées, qu'il a été obligé de vendre quelque partie de ſes capitaux pour payer le prix de ſa nouvelle acquisition; qu'il vient de commander des ſervices d'argent, & qu'il craint d'être forcé de retrancher pluiſieurs noms de la liſte des libéralités qu'il diſtribue chaque ſemaine; qu'il

l'a dit, un de ces jours, à une aſſemblée remplie de Nobleſſe, qui lui a fait l'honneur de venir dîner chez lui; & là-deſſus, il donne les noms de trois ou quatre hommes de qualité qui ſ'y trouvaient. Tout cela eſt vrai, il faut le dire: mais ce qu'il ne dit pas, c'eſt que ſon couſin germain dina ce jour-là avec ſes domeſtiques, qui eurent compaſſion de ce pauvre garçon, lequel, après avoir demeuré longtemps ſur l'eſcalier, avait été renvoyé durement, avec un refus de lui prêter vingt louis qui lui étaient néceſſaires pour ſe mettre en meubles, & s'établir maître cordonnier.

Il y a encore de la pédanterie dans les diſſertations qu'on fait en compagnie, à moins qu'elles ne ſoient l'objet de la converſation générale. Lorsque *Silius* nous conſie quelle lecture il fait dans ſon cabinet, quelle on doit préférer, il peut être traité de pédant, quoiqu'il appuie ſes avis de beaucoup de connoiſſance & du diſcernement le plus net; & tandis que j'admire ſes talens, je ſens que ce n'était point là le moment de les développer, & qu'il y a de la gaucherie à le faire. Dans le cours de ſes diſſertations, il s'échauffe peu à peu; plus il avance, plus il met de vigueur dans ſes preuves. L'autre jour, après ſouper, *Silius* commence à nous parler de la naiſſance du Proteſtantisme; il pourſuit en nous racontant le maſſacre de la *St. Barthélemi*; les guerres de *Louis XIV*; nous trace ſon caractère; nous répète quelques anecdotes ſur *Luxembourg*, & finit à onze & quart par nous diſſiner le cours de l'Eſcaut; & pour nous le rendre plus ſenſible, il verſe la moitié de ſon verre rempli de *Porto* ſur ſa meilleure table; cette rivière inonde nos ſieges, & vient couvrir d'un rouge ſale la veſte de fatin blanc de mon couſin S. qui ne peut ſouffrir la moindre tache ſur ſes vêtements.

En un mot, chaque choſe dans le ſens du mot *pédanterie* en peut devenir une, lorsqu'elle tend à détruire l'égalité de la converſation; cette aiſance, cette bonne humeur qui fait le charme d'une bonne compagnie. Chacun ferait choqué de l'impoliteſſe d'une perſonne qui, dans un repas, ſe ſervirait lui-même d'un plat de primeurs que quelque ami lui aurait envoyé, à l'entrée de la ſaiſon, comme un rareté. Or, la converſation eſt une eſpece de feſtin; ou tous nos hôtes, tous ceux qui ſont préſens, doivent avoir une part égale, & c'eſt un manque eſſentiel de politèſſe, que d'y faire, pour ainſi dire, le monopole, en retranchant aux autres pour groſſir ſa portion.

De plus, il nous eſt, malheureuſement ordinaire d'être des Juges partiaux de la valeur de nos propres diſcours, & de celle que la compagnie eſt diſpoſée à y mettre. Les réflexions que nous ſaifons,

les histoires que nous racontons, doivent être jugées par d'autres, qui peuvent avoir une idée bien différente de leur agrément & de leur finesse, qui n'y voient pas tout le sel que nous croyons y mettre. Il serait prudent, ce semble, de considérer que le plat que nous apportons à ce repas, quoique très-agréable pour nous, peut n'être qu'à peine supportable pour les autres conviés, & qu'excepté quelques personnes d'une humilité rare, chacun croit, ainsi que nous, que sa propre conservation est le plat de primeurs qui doit plaire à tous.

BELLES-LETTRES.

Le mot de l'énigme inférée dans la dernière Feuille, est le premier jour l'An.

Abrégé d'Arithmétique, contenant les six règles principales par les entiers & par les fractions, mis au jour par FRANÇOIS GINDROZ, seconde édition, corrigée & augmentée. A Lausanne, au Café Littéraire, & chez Hignou & Comp. Imprimeurs. Prix 12 sols argent de Suisse, broché.

La première édition de cet Abrégé ayant été promptement épuisée, & une seconde étant désirée, & même attendue avec une espèce d'impatience, le fils de l'Auteur s'est chargé de la publier; d'y faire des corrections, & des augmentations essentielles. Cet ouvrage, par le concours heureux du travail de deux personnes très-instruites sur les objets qui y sont traités, nous paraît avoir acquis actuellement un mérite qui le rend de la plus grande utilité, à toutes personnes appelées à favoriser l'Arithmétique, ou à l'enseigner.

Nous avons été priés par M. Gindroz, fils, d'inviter MM. les Régens de village, à en faire prendre, chez lui, un exemplaire gratis.

LA ROSE,

Fable imitée de l'Allemand.

Un peintre fort habile dans son art, peignit un jour une rose vermeille sur un des contrevents de sa fenêtre, & comme elle n'était pas de commande, elle réussit supérieurement : fier de son ouvrage, l'artiste se promena, en se rengorgeant, par la ville; pendant son absence, une véritable rose blanche, douée de toute la fraîcheur des fleurs de son espèce, & posée dans un vase, près de la rose peinte, s'aperçut que celle-ci attirait les regards de tous les passans; éblouie de son éclat, elle en conçut une vive jalousie, s'imaginant que chacun lui donnerait la pré-

férence sur elle, à cause de ses brillantes couleurs : cette réflexion suffit pour la faire languir; elle penchoit tristement sa tête : de sorte que le peintre, en rentrant chez lui, la voyant dans ce fâcheux état, prit l'arrosoir pour ranimer la pauvre malade; mais la rose piquée contre lui s'exhala en plaintes amères. "Laissez-moi, lui dit-elle, à quoi me servira-t-il de m'arroser? je n'en ferai pas moins aussi pâle qu'un linge; jamais je ne serai rouge comme la rose ma voisine, & cependant je crois être aussi bonne qu'elle; votre eau ne fera que me blanchir de plus en plus; prenez plutôt le pinceau & décorez-moi aussi de ces superbes couleurs; sans quoi j'aurai toujours l'air d'une morte". Le peintre dit en lui-même, vous êtes une grande sotte; mais prenant du vermillon il en teignit toutes ses feuilles : elle le remercia mille fois, mais, hélas! à peine les couleurs eurent-elles bien mordu, qu'elle commença à se faner; le carmin rongea toute sa substance vitale, & bientôt des taches livides se manifestèrent à l'envi; ses feuilles se desséchèrent promptement, & son odeur, jadis balsamique, devint insupportable. Le peintre s'en approcha, la sentit, & la jeta sur le fumier.

Jeunes Dames, prenez bien le sens de cette fable, & ne peignez pas la rose blanche!

BIENFAISANCE.

Il vient de se former à Morges une souscription qui a rendu au-delà de tout ce qu'on pouvait espérer. Elle a pour but ce qu'une bienfaisance éclairée pouvait faire de mieux dans ce moment, où il est tant de malheureux qui, victimes de la rigueur de la saison, se trouvent sans pain, sans bois, sans moyens de s'en procurer:

Une chambre, à un rez-de-chauffée, qui peut contenir, & à leur aise, cinquante personnes; où l'on a établi un poêle de fer, où se trouve une vaste cheminée. Une chaudière très-grande, toujours remplie de ris, mêlé de pommes de terre, décore ce réduit d'une hospitalité sage & si satisfaisante pour toutes les âmes sensibles!

Qui a faim & froid, & n'a ni pain, ni bois, est reçu avec empressement dans cette salle, peut s'y chauffer & y manger, deux fois par jour, une excellente soupe chaude. Cet hospice de charité durera autant que la rigueur de la saison le rendra utile. Deux femmes & un homme sont toujours occupés à entretenir le feu, à servir avec zèle, avec bonté, tous les infortunés qui se présentent.

Puissions-nous, en faisant connaître un tel établissement, rappeler à ceux qui auroient pu facilement en former un semblable, & ne l'ont pas fait, que

quoiqu'on n'ait pas donné des exemples utiles, il est beau encore de les imiter !

É C O N O M I E.

Nous osons prier MM. les Pasteurs & les Régens de village, de vouloir bien contribuer à répandre l'avis suivant, aussi-tôt qu'il leur sera possible.

Il n'est aucun moyen plus propre à dégeler les pommes de terres, à leur rendre leur bon goût, à en obtenir les mêmes ressources précieuses qu'elles offraient auparavant, que celui que nous allons indiquer. Heureusement il est connu, mais il ne l'est sûrement pas assez, & n'est pas employé tel qu'il le devrait être.

On ne prendra & ne dérangera du tas de pommes de terres, que ce dont on aura besoin pour le moment; on mettra cette quantité tremper dans de l'eau froide, qui sera exposée à une température de chaleur suffisante, seulement pour l'empêcher de geler. Quelques heures après, les pommes de terres sont souvent déjà entièrement dégelées, & l'on peut s'en servir avec toute sécurité. Nous ajouterons que nous venons de voir du pain fait avec un quart de pommes de terres, dégelées selon ce procédé; qu'il nous a paru de très-bon goût, d'une facile digestion, & aussi blanc que celui de pur froment, dont font usage des particuliers très-aisés. On délaye les pommes de terres avec soin, de manière qu'elles fassent une espèce de bouillie liquide, qu'on mêle, étant chaude, avec la farine.

Nous ajouterons encore, qu'un particulier respectable de cette ville, voyant la difficulté avec laquelle on se procure de la farine dans ce moment-ci, a essayé de faire moudre du froment dans un moulin ordinaire à café, a obtenu, au bout de deux heures, quatre livres & demie de farine, dont il a fait faire cinq livres de pain, la moitié avec de cette farine tamisée, qui s'est trouvé bon & beau, & l'autre avec de celle qui ne l'était pas, & qui s'est trouvé néanmoins très-bon.

HISTOIRE NATURELLE.

AUX AUTEURS DU JOURNAL.

Au Valdistiez, en Vallais, le 14 Décembre 1788.

Votre *Journal*, Messieurs, étant destiné à répandre les connaissances utiles; & voyant combien depuis long-temps l'on s'occupe des moyens de rectifier l'*altimétrie barométrique*, j'ai cru qu'il m'était permis de contribuer en quelque chose à ces sortes de recherches, en vous faisant part d'une mesure barométrique que j'ai prise cet été, d'une hauteur assez considérable.

J'abrégérai les détails d'un voyage extrêmement pénible, auquel j'ai sacrifié deux journées, pour parvenir au sommet des pointes ou dents de *Tzallen*, comme on les appelle vulgairement ici, dans toute la vallée d'Illiez. Ces pointes, que je croyais inaccessible, avec la plupart de nos gens, forment une chaîne très-élevée, qui se voit de fort loin, & qui s'étend de l'Est à l'Ouest, occupant au moins l'espace d'une bonne demi-lieue dans cette direction. Cette chaîne, dont la pointe la plus orientale est connue dans le canton de Berne, (du moins dans le gouvernement d'Aigle) sous le nom de *Dent du Midi*, sépare les montagnes de Saint-Maurice, d'une partie de celles de la vallée d'Illiez. Elle présente cinq pointes principales, dont la plus orientale, soit *Dent du Midi*, de même que la plus occidentale, sont plus basses de quelques toises que les deux du milieu. J'arrivai au sommet de ces deux dernières, épuisé de fatigue, le 22 d'Août dernier, à deux heures onze minutes après-midi; j'en repartis à trois heures; le temps était assez beau. Pendant ce court, mais agréable séjour, sur le *pinacle* de nos Alpes, le thermomètre y étoit à cinq degrés & demi, à l'ombre, échelle de *Réaumur*, & le baromètre à dix-neuf pouces deux lignes un quart; quoique d'après cette observation j'aye calculé cette hauteur, je désirerais néanmoins que quelque personne instruite & exercée dans ces calculs, voulût bien publier dans votre *Feuille* le résultat de mon observation; prenant pour base le Lac à Vevay, ou le Rhône à Bex. Quant à l'horizon, depuis cette cime majestueuse, rien n'y bornait ma vue que le superbe Mont-Blanc, dont je voyais une portion très-considérable tant en hauteur qu'en largeur. Ces hautes pointes sont formées de grosses masses schisteuses, entassées dans une position inclinée au Sud-Est; au reste, mes lumières en Histoire Naturelle ne sont pas assez grandes, & mon séjour y a été trop court, pour que je puisse détailler d'une manière utile & intéressante les objets qui m'y ont frappé. Il faudrait y faire un second voyage, mais que je ne referai jamais seul.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Signé, C L E M E N T V I C.

M O R T S.

- Abraham Clèves, du Lieu en la Vallée du Lac-de-Joux, âgé de 70 ans.
 Susanne Rochat, femme de François Borgeaud, de Mornens, âgée de 70 ans.
 François Louis Vernaud, fils mineur.
 Esther Pache, veuve de Pierre Descarres, de Pizy, âgée de 55 ans.
 Jean Pierre Berroud, Bourgeois d'Ecôtanx, au Bailliage d'Oron, Voiturier, âgé de 46 ans.
 Georgette Barraud, de Bullig. & St. Germ. âgée de 46 ans.

JOURNAL DE LAUSANNE.

10 JANVIER 1789.

Le SOLEIL se leve à 7 heures 35 minutes , & se couche à 4 heures 25 minutes.
La LUNE se leve à 2 heures 55 minutes après midi.

Observations Météorologiques.									
Dates.	THERMOMETRE.						BAROMETRE.		
	8 heur. du mat.		2 h. après midi.		9 heur. du soir.		8 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.
1 Janv.	-10. 0.	0	- 6. 1.	0	- 6. 5.	0	26. p. 10. lig. 2	26. p. 9. lig. 11	26. p. 9. lig. 9
2 . . .	- 7. 0.	0	- 2. 9.	0	- 5. 6.	0	26. 7.	3 26. 7.	0 26. 7. 5
3 . . .	- 5. 3.	0	- 1. 9.	0	- 9. 1.	0	26. 8.	8 26. 8. 11	26. 10. 11
4 . . .	-13. 1.	0	-10. 0.	0	-11. 9.	0	26. 11.	17 26. 11.	7 27. 1. 0
5 . . .	-14. 1.	0	-11. 0.	0	-11. 5.	0	26. 11.	3 26. 11.	0 26. 8. 11
6 . . .	-13. 2.	0	- 8. 0.	0	-10. 2.	0	26. 7.	10 26. 7. 11	26. 8. 2
7 . . .	-11. 4.	0	- 6. 9.	0	- 9. 2.	0	26. 8.	2 26. 8. 1	26. 7. 11

VARIÉTÉS.

LETTRE de M. D. L. à M. N. à Paris.

Lausanne, le 8 Janvier 1789.

Tu me plaisanteras autant qu'il te plaira, mon cher, sur ma maniere de voir, & d'observer; tu amuseras ta société à mes dépens, en communiquant cette seconde Lettre à Madame de... qui ne peut me pardonner, dis-tu, la préférence que je donne à la société d'une petite ville dans un petit pays sauvage, aux agrémens que présente la société choisie des boudoirs de Paris; — je n'en passerai pas moins mon carnaval ici, sans répondre de ce qui pourra s'ensuivre. — Enchanté de la riante Automne de ce pays, je te parlais, dans ma dernière, de l'inexprimable beauté de ce canton, qui, dans son ensemble, d'une extrémité du Lac à l'autre, n'est qu'un vaste jardin Anglais, où la nature a réuni, avec profusion, ce qu'elle dispense ailleurs avec plus d'économie; des eaux sous toutes les formes, des bois de toute espèce, des montagnes de toute grandeur, un lac qui mérite le nom de mer, des glaciers, des neiges éternelles, des vignes, des champs, des prés, des bruyeres, des grottes, des châteaux,

des villes dans des précipices, & d'autres sur le sommet des montagnes; du mouvement avec cela, de la population, & de l'aïfance chez le peuple.—La bifarerie de la construction de cette petite ville, d'où je t'écris, est des plus piquantes; l'extrême irrégularité du sol, fait de chaque maison une habitation pittoresque; ici, l'on entre de plein pied au grenier d'une maison; là, on découvre, du fond d'une cave, les points de vue les plus rians. — Je crois t'avoir aussi ennuyé de quelques observations sur le Gouvernement de ce pays; sur ce Gouvernement Républicain, que *presque personne ne connaît*, comme nous le dit Montesquieu, & qui, dans le secret & le silence, augmente ses forces chaque jour, par la modération & la vigilance. — Ce n'est pas ici comme chez nous; tout s'y fait sans bruit, sans effort, sans secousse. — Je te parlais du Gouverneur de cette Province, qu'on nomme ici Baillif, & qui fait aimer le Prince dont il est le représentant; on ne tarit pas sur ses éloges; & d'après tout ce que l'on me raconte de sa bienfaisance & de son activité, il ne pourra, en quittant son Gouvernement, se faire le reproche que se fit Titus. — Son Epouse a un avantage sur nos plus jolies femmes, qui, ne savent à Paris, que se faire aimer, ou adorer; elle est, à la fois, aimée & respectée. — Mais descendons dans

la société ordinaire; imagine-toi une petite ville où se trouvent, comme à Spa, réunis des habitans de toutes les parties du globe sans exception, qui se sont donné le mot pour y faire adopter les usages de tous les pays, le luxe de toutes les nations. — Une petite ville où il semble qu'on se soit rencontré, pour y venir jouir de fortunes plus ou moins grandes amassées dans les quatre parties du monde. — On trouve ici, & assez abondamment, des tapis de Perse, de Turquie, des glaces de Paris, des cristaux d'Angleterre, de la Porcelaine du Japon. — Les Hollandais y trouvent de la bierre, des pipes, du genievre, du thé, & du vin du Cap. — Les Anglais, des chevaux, du wiskey, du punch, du claret, du porto, du madere, & des papiers Anglais. — Les Russes, des traîneaux, des fourrures précieuses, des liqueurs. — Les Allemands, des poêles chauds, & des bavaroises. — Les Français du café, de la limonade, des cheminées, des jolies femmes, des médecins, des Nouvelles. — Les Italiens, des forbetti, des tableaux, des antiques, de la musique. — En vérité, c'est un enchantement; on vous invite à des déjeuners, des diners, des soirées à double collation, des soupers. — On joue; on danse; on fait de la musique; on donne des parties de campagne, de vendange, de traîneaux; on a des sociétés d'hommes, ou des sociétés de femmes; quelques troupes de comédie ambulantes; d'autres bien meilleures, d'amateurs. — On parle Anglais, Allemand, Italien, Hollandais & assez bon Français. Non je ne reviens pas du délire que me cause mes découvertes journalières. — Beaucoup de gens instruits; des gens qui auraient de l'esprit dans nos cercles les plus brillans; des gens de Lettres; des sçavans; des élégans; des gens du meilleur ton; il ne manque ici que quelques aimables roués, pour se croire dans Paris. — Mais les mœurs ont encore quelque chose de sauvage; les femmes s'y piquent encore de vertu; parlent quelquefois de devoirs; cependant, l'agresse n'est pas porté à l'excès. — Ce qui me fait donner au D.... Ce que personne ne veut m'expliquer, c'est la cause, de cette aisance générale qui regne ici par tout, chez les nobles & chez les bourgeois; de cette générosité que nous ne connaissons pas; de cette hospitalité plus ou moins couteuse. — Tout y est cher, & cependant, on bâtit, on décore, on boise, on vernit, on construit des cheminées, les parquets se couvrent de tapis; les croisées s'embellissent par de grands vitrages; les rues s'éclairent; les voitures roulent; les livrées se multiplient, tout annonce une opulence croissante, & on s'obstine à me soutenir, qu'il n'y a ici, ni industrie, ni manufactures, ni commerce, ni grande activité, ni place lucrative. — Ce qui augmente ma surprise, c'est

d'apprendre que, malgré ces sacrifices continuel faits au luxe & au plaisir, la charité moissonne abondamment. — Voici indépendamment des aumônes, ou charités de chaque individu, de chaque ménage, qui ne peuvent se calculer que d'après le caractère des habitans, & que tout me porte à faire monter très-haut. Voici une note vraiment extraordinaire des distributions régulières de charité qui se font annuellement dans une ville de sept à huit mille habitans.

Secours ordinaires.

Chambre d'assistance pour les pauvres Bourgeois.	L. 36000 de Fr.
Une semblable pour les pauvres Habitans.	10000
Une maison d'instruction à laquelle on a réuni un Séminaire d'environ vingt-cinq orphelins.	12000
Une confrairie de Maçons.	200
Une bourse Allemande.	
Une bourse Académique pour les gens de Lettres & Etudians, pauvres & en voyage.	
Une confrairie de Tailleurs.	
Une confrairie de Cordonniers.	

Je n'ai pu être instruit sur le montant des distributions de ces derniers établissemens, que je ne crois pas être considérable.

Secours extraordinaires distribués à raison de la rigueur de l'hiver.

- Un Magasin de braise & de bois, ouvert par le Conseil de cette ville, gratuitement, à tous les nécessiteux, sans exception.
 - Un Magasin de pommes de terre, dont la distribution se fera plus tard, & pour lequel la Chambre des Habitans a assigné un fonds de L. 300.
 - Un semblable ouvert, dès ce moment, par une famille distinguée de cette ville.
 - Ordre donné à tous les Directeurs des établissemens de charité, de multiplier les distributions extraordinaires de pain, d'argent, de couvertures, &c.
 - Une distribution de soixante & dix soupes le matin, & autant le soir, entre un grand nombre de pauvres dans une salle chaude, à l'imitation de l'Hospice généreux ouvert par la ville de Morges, dont l'exemple a été suivi, à l'instant, par un Cercle de jeunes Négocians.
 - Une semblable distribution ordonnée par un Cercle voisin.
- Où, tout, jusques au plaisir, semble s'envelopper de charité. — Un bal Bourgeois se donne il y a huit jours; on se rassemble, on danse, on rit, on

s'anime, on s'amuse, on s'échauffe, & on oublie que le thermomètre est à 15 degrés sous la glace. Une jolie femme s'en souvient, fait sa ronde, & on court, le lendemain, demander l'absolution au Pasteur le plus voisin, en lui présentant, pour Confiteur, L. 180 pour les pauvres.

(*La suite dans une Feuille prochaine.*)

Les circonstances actuelles, où sans trop nous allарmer de la crainte de manquer de pain, par le défaut de farine, toutefois, nous devons prudemment nous occuper des moyens d'y suppléer; la confiance que mérite, à tous égards, l'opinion de M. Odier, comme celle d'un citoyen zélé & instruit, & d'un Médecin éclairé; ces divers motifs nous ont engagé à extraire du *Journal de Genève*, la Lettre suivante, qu'il a adressé aux Rédacteurs de cette Feuille utile & intéressante, & qu'ils ont publié dans leur dernier N°.

Lettre adressée aux Rédacteurs, sur les moyens de faire servir le bled d'aliment sans le réduire en farine.

MESSIEURS,

„ Dans un pays abondamment pourvu de bled, on ne doit point craindre la disette, lors même que tous les moyens de réduire ce bled en farine manqueraient. Car d'abord il est évident qu'on pourrait faire avec du froment des soupes pareilles à celle qu'on prépare avec d'autres graines, telles que le riz, le gros bled, &c., & ces soupes seraient certainement aussi nourrissantes & aussi salubres que le pain même, quoique peut-être un peu moins agréables au goût.”

„ En second lieu, j'imagine qu'en faisant cuire le bled dans de l'eau pour le ramollir, en le broyant ensuite dans un mortier ordinaire, en y ajoutant un peu de sel, un peu de beurre & de l'eau, on pourrait facilement en faire une espèce de gâteau, qui cuit au four, serait aussi sain & aussi propre à nourrir ceux qui en feraient usage que le pain, & pourrait lui être substitué sans un grand inconvénient.”

„ En troisième lieu, on pourrait encore, sans faire bouillir le bled, lui faire subir une légère torréfaction (c'est-à-dire, le faire griller comme du café, mais beaucoup moins) propre à le rendre susceptible d'être broyé dans un mortier; réduit par-là en une farine grossière, de laquelle il ne serait peut-être pas impossible de séparer jusqu'à un certain point le son, au moyen d'un tamis; & avec cette farine, quelque grossière qu'elle fût, on ferait du pain. Ce pain ne flatterait pas le goût peut-être; mais il appaierait très-bien la faim.
Ce que je ne crains pas d'affirmer, au moins, c'est

qu'il serait assez nourrissant & sain; & c'est pourtant là l'essentiel.”

„ Enfin, en mêlant avec un tiers ou un quart de pommes de terre bouillies, pelées & réduites en pulpe, espèce de pâte, sous le rouleau, cette farine grossière du froment, nous donnerions probablement à nos gâteaux une faveur plus agréable, plus de légèreté, plus de volume, & leur qualité alimentaire ne pourrait qu'y gagner.”

„ Quoiqu'il en soit, Messieurs, c'est aux gens riches à faire ces essais; c'est à eux à donner l'exemple; mais j'espère que nous n'en serons pas réduits-là. Je suis persuadé que la durée du froid ne laissera pas long-tems nos moulins à eau dans l'impossibilité d'agir à la manière ordinaire, que les soins paternels du Gouvernement & les efforts de la Société des Arts parviendront à les mettre en action sans le secours de l'eau. En tout état de cause, j'ose affirmer encore que les moyens que je viens d'indiquer pour convertir le bled en aliment sans le réduire en farine au moulin, ne seraient point préjudiciables à la santé.”

J'ai l'honneur d'être, &c.

ODIER, D. M.

M É D E C I N E.

AUX AUTEURS DU JOURNAL.

Lausanne, le 3 Janvier 1789.

Je vous invite, Messieurs, au nom d'une société, qui lit avec plaisir & intérêt votre *Feuille*, à y insérer la Lettre suivante, publiée dernièrement dans le *Journal de Paris*, & qui annonce un remède d'autant plus utile, qu'il est à la portée d'un chacun.

J'ai l'honneur d'être, &c.

D*.

*. Je dois à la vérité & à l'humanité, la publication d'un remède qui, s'il n'est pas ignoré, n'est du moins pas connu, comme il le mérite.

J'ai été appelé, le 15 Novembre, pour un grand accident qui venait d'arriver dans un château voisin. Une Dame avait mis le feu à ses jupons; le feu avait été si considérablement augmenté avant qu'elle eût pu être secourue, que les flammes passaient de trois pieds par dessus sa tête; tous ses vêtements ont été absolument brûlés, & sa personne était dans un état affreux.

Je suis arrivé trois heures après, & je l'ai trouvée baignée dans du miel, dont quelqu'un assurait avoir vu des effets surprenans. J'avoue que je me suis presque fâché, de ce qu'on refusait d'employer une pomade qui m'avait toujours assez bien réussi. Je ne me suis rendu d'abord que par une complaisance presque forcée; mais bientôt après, parce que

les douleurs ne furent pas aussi aiguës qu'elles paraissaient devoir l'être. Six heures après l'accident, j'ai entendu dire à la malade qu'elle était horriblement mal à son aise, mais que ce n'était pas de la douleur. La première nuit, son sommeil a été calme; la seconde, elle a dormi cinq heures.

Enfin, malgré la nécessité de reposer son corps sur des plaies aussi considérables, la malade ne pouvant se mettre sur son côté, sans autre remède que l'application du miel, elle a été au bout de neuf jours, au point de n'être plus pansée qu'avec du cérat, pour accélérer la régénération des chairs & de la peau, dont le quart, sur toute la personne, a été entièrement détruit; il paraît même qu'il n'y aura pas de cicatrice. Les progrès de la guérison sont étonnans, & la propriété de ce remède est miraculeuse.

Les personnes qui avaient eu les doigts brûlés en la secourant, ont été promptement guéries, & exemptes de douleurs, par le même remède.

Signé NIEL, Médecin de St. Florentin.

◀────────────────▶

BELLES-LETTRES.
AUX AUTEURS DU JOURNAL.

Berne, 6 Janvier 1789.

MESSIEURS,

Voudriez-vous bien avoir la bonté d'annoncer, dans votre *Journal*, que je mettrai en vente, dès le commencement du mois prochain, un ouvrage intitulé : *Histoire de la guerre de sept ans, en Allemagne*, par M. D'ARCHENHOLTZ, ancien Capitaine au service de Prusse, traduit de l'Allemand, par M. d'Arnex, enrichie d'une carte très-exacte du théâtre de la guerre, & orné du portrait du feu Roi, très-ressemblant. Cette traduction, entreprise sous les auspices de l'Auteur, & qui a obtenu l'approbation de plusieurs hommes de lettres à qui elle a été communiquée, ne pourra qu'intéresser essentiellement le Public & les militaires, qui y trouveront une multitude de faits & de tableaux inconnus jusqu'ici. A cet avantage, elle réunira celui d'avoir, par forme de Supplément, diverses augmentations qu'y a faites l'Auteur, depuis que l'original Allemand a paru.

J'ai l'honneur d'être, &c.

E. M. HALLER.

◀────────────────▶

ANECDOTE.

Le châtement suit de près le crime.

Au commencement du quinzième siècle, peu après la bataille de Nâfels, vivait, dans le Canton de Glaris, un homme du nom de *Blumer*; homme sim-

ple, qui jouissait d'une grande fortune, n'avait point d'enfants, mais avait un beau-frère rusé & avare. Celui-ci, nommé *Heinz*, un jour qu'ils allaient ensemble par les cimes élevées & sauvages du mont Glarnitsch, pour affaires, au canton d'Uri, résolut de devenir riche tout d'un coup, & précipita son beau-frère du haut d'un rocher dans l'abîme. Dieu fut avec ce dernier, & permit qu'il revint sain & sauf à la maison, où il raconta son aventure. *Heinz*, de retour, voulut se tirer d'affaire par la ruse & le mensonge: il fit entendre aux parents communs, que *Blumer* n'existait que pour leur honte; qu'il l'avait surpris commettant un crime infâme; qu'il avait cru le devoir punir sur le champ, pour prévenir la tache qu'une punition publique ferait tomber sur eux tous. Ces propos parvinrent aux oreilles des Juges, qui plus habiles à combattre & à vaincre les tyrans, qu'à juger une cause aussi difficile, où l'un soutenait son innocence avec fermeté, & l'autre sa calomnie avec impudence, ordonnèrent le jugement de Dieu, ou le combat à outrance, en présence de toute la nation assemblée.

Le 12 du mois d'Août de l'année 1423, tous les habitans du canton de Glaris, des deux sexes, hors les parents des accusés, s'assemblèrent à l'endroit nommé *Jn-Gruben*, lieu destiné aux assemblées ordinaires du peuple. Des barrières étaient établies au centre; autour d'elles se placèrent le Landamman *Jost Tschudi*, fameux dans l'histoire des Suisses, avec soixante Juges, tous ceints de leurs épées fumantes encore du sang Autrichien; derrière eux toute la nation, dans un profond silence, remplie d'émotion, causée par un crime jusqu'alors inouï, implorait la justice divine, & la victoire pour l'innocent. Dans l'enceinte des barrières, étaient les deux beau-frères, sans habit ni veste, chacun l'épée à la main. Au signal donné, ils fondent l'un sur l'autre: *Blumer* donne le coup mortel à *Heinz*; celui-ci tombe, gémit, avoue son crime, & expire. *Blumer* lui ôte son épée, la remet au Landamman, & donne la sienne au généreux *Hupphan*, qui avait plaidé sa cause; la nation tombe à genoux, & remercie l'Etre Suprême.

(MULLER, *Histoire des Suisses*, T. 3, p. 315.)

◀────────────────▶

MORTS.

Jean Gabriel Clerc, fils mineur.

Sr. Jean Arnoux, de Nîmes, âgé de 72 ans.

Françoise Marianne Agasse, fille mineure.

Dlle. Patrice Augustine Buconi, de la Sabione, fille mineure.

Susanne Jaton, femme de Jean Pierre Raymond, de l'Abaye ou la Vallée du Lac de Joux, âgée de 57 ans.

Susanne Mogeon, veuve de David Ecoffey, Maçon de St. Croix, âgée de 82 ans.

JOURNAL DE LAUSANNE.

17 JANVIER 1789.

Le SOLEIL se leve à 7 heures 30 minutes , & se couche à 4 heures 31 minutes.

La LUNE se leve à 11 heures 38 minutes du soir.

<i>Observations Météorologiques.</i>												
Dates.	T H E R M O M E T R E .						B A R O M E T R E .					
	8 heur. du mat.		2 h. après midi.		9 heur. du soir.		8 heur. du mat.		2 h. après midi.		9 heur. du soir.	
8 Janv.	- 12. 0.	o	- 8. 2.	o	- 7. 0.	o	26. p.	7. lig. 11	26. p.	7. lig. 11	26. p.	7. lig. 10
9 . . .	• 5. 0.	o	+ 1. 0.	o	- 3. 2.	o	26.	7.	3	26.	7.	o
10 . . .	- 2. 0.	o	o. 0.	o	- 6. 1.	o	26.	6.	3	26.	6.	2
11 . . .	+ 1. 3.	o	+ 5. 1.	o	+ 1. 0.	o	26.	4.	1	26.	2.	3
12 . . .	+ 0. 6.	o	+ 5. 3.	o	+ 1. 4.	o	26.	6.	o	26.	5.	9
13 . . .	+ 1. 0.	o	+ 1. 6.	o	+ 0. 6.	o	26.	4.	9	26.	4.	3
14 . . .	+ 1. 5.	o	+ 3. 1.	o	+ 1. 9.	o	26.	3.	11	26.	3.	o

V A R I É T É S.

AUX AUTEURS DU JOURNAL.

MESSIEURS,

IL est bien mortifiant, bien affreux, pour une femme de mon rang, de se voir traduite en public, pour avoir eu la bonté d'inviter chez moi des Demoiselles d'un rang bien inférieur à mien, & filles d'un homme rustique, bien inférieur à elles. Et il faut m'en justifier!

Il est *inimaginable* qu'on ait pu trouver des sujets de plaintes dans une action honnête; & en vérité, si elles sont fondées, je ne fais plus ce que doivent faire les gens comme moi. Il faudra ne voir que nos parens; ne sortir que lorsqu'on ne peut plus nous voir, & ne parler que lorsqu'on ne peut nous entendre.

Je vais répondre à chaque grief de votre rustique correspondant (1). Il est cruel d'y être obligée: mais j'y consens une fois pour m'y refuser désormais toujours.

Il se plaint que mon invitation, que mes discours, que mon exemple, ont donné à ses filles des goûts qu'il ne peut satisfaire, & les ont conduites à des

(1) Voyez N°. 49 & 51.

dépenses qui ébranlent sa fortune. Le pauvre homme! Mais comment pouvais-je prévoir cela? Lorsque ces petites Demoiselles me plurent, que je leur fis des amitiés, que je daignai les inviter chez moi, devais-je, avant tout, m'informer de leur fortune; des idées de Monsieur leur pere; des mœurs de leurs parens? Je ne crois pas que jamais ce préliminaire ait été consacré dans le Code des *élégances*, & des convenances du grand monde.

Quand elles ont été chez moi, devais-je, dans la crainte de jeter quelque méintelligence dans la famille de cet homme agreste, renoncer à mes goûts, à mes connaissances, à ma maniere de vivre; fallait-il me charger d'un trousseau de clefs; m'affubler d'un pierrot, d'un tablier de toile; devenir ma femme de chambre, ma femme de charge, ma cuisiniere, parce que leur mere remplissait tous ces différens emplois dans la chétive ferme qu'elle habite?

Aurais-je dû renoncer à ma toilette; à recevoir du monde chez moi; à m'affeoir avec lui autour de tables à jeu, parce que dans la famille des petites Demoiselles, que j'avais l'honneur d'avoir chez moi, on s'amuse, en commun, des nobles jeux de la cligne-muffette, des quatre coins, & peut-être de l'es-carpolette? Aurais-je dû prendre les usages & les plaisirs du peuple, parce que M. R. est un homme

du peuple. Devais-je m'abstenir de me coucher le matin, de me lever à midi, parce que le vénérable R. se leve & se couche avec le soleil? — Lequel de lui ou de moi doit prendre modèle sur l'autre?

J'ai élevé des doutes dans leur esprit; je leur ai inspiré des idées au-dessus de leur sphère; je les ai dégagées de quelques liens superstitieux qui les courbaient vers la terre, mais que M. le Ministre, son gendre, croit intéressans au bonheur de la Société, & sur-tout au respect qu'il aime qu'on lui rende. Voilà, en vérité, un grand mal. Eh bien! quand ces petites Demoiselles entreront dans le monde, elles y seront toutes façonnées; elles ne rougiront plus d'un air niais; elles ne seront plus ébahies de ce qu'on n'a pas conservé précieusement les préjugés gothiques de nos stupides ayeux. Cet homme-là est bien ingrat, pour ne pas voir le service important que je leur ai rendu.

(La suite dans une Feuille prochaine.)



Réconciliation de l'Empereur Sigismond avec Frédéric d'Autriche en 1415.

Frédéric, Duc d'Autriche, pour avoir favorisé au Concile de Constance l'évasion du Pape Jean XXII, avait perdu une grande partie de ses Etats: ses affaires, cependant, n'étaient pas tout-à-fait désespérées; le Tirol, la Forêt noire, 160 Seigneurs, s'étaient déclarés, pour lui, contre Sigismond; il pouvait compter sur l'assistance des Ducs de Bourgogne & de Lorraine; Jean XXII avait emporté avec lui beaucoup d'argent: il eût pu donc, avec du courage, de la constance & de la fermeté, résister à ses ennemis, peut-être faire changer la fortune, & même faire trembler le Roi à son tour: mais il préféra la honte à la gloire; s'oublia lui-même; chercha à obtenir sa grace, & suivit le bon & pacifique Louis de Bavière à Constance. Le Roi invita les principaux Prélats des quatre nations qui composaient le Concile, & sur-tout les Italiens, pour être spectateurs de l'humiliation de son ennemi. Sigismond était assis au bout d'une longue salle, le plus loin que possible de la porte, environné de la Majesté Royale. Le malheureux Prince entre, pénétré des sentimens de douleur que lui inspirait ce moment, le plus terrible de sa vie, conduit, par la main, par Louis de Bavière & Frédéric, Burgrave de Nuremberg, premier Electeur de Brandenbourg, un des plus grands Princes de son tems. Frédéric d'Autriche s'agenouilla trois fois. Le Roi demanda, que souhaitez-vous? Le Duc Bavaïois prit la parole & dit: Très-Puissant Roi, le Duc Frédéric, mon cousin, est ici; à sa demande, je prie V. M. de lui pardonner l'offense

qu'il a commise contre Elle & le St. Concile; il s'abandonne, avec tout ce qui lui appartient, au pouvoir & à la grace de V. M. R., & est même prêt à livrer le Pape: tout ce qu'il se réserve pour son honneur, c'est qu'il ne soit fait au Pape aucune violence ni en son corps, ni en ses biens. Alors le Roi éleva la voix: Duc Frédéric, Prince du St. Empire & le nôtre (*Unser, und des heil. Reichs Fürst*); est-ce là votre intention? Oui, répondit Frédéric, & je demande grace à V. M. Le ton avec lequel il proféra ces paroles, toucha, pour un moment, le cœur de Sigismond, qui répondit: Nous sommes fâchés que vous vous soyez rendu si coupable. Ensuite le Duc prêta au Roi le serment, par lequel il lui remit tous ses Etats, depuis le Tirol jusqu'à l'Alsace, jusqu'à ce qu'il lui plût de les lui rendre. Après quoi, le Roi se tournant vers les Italiens, leur dit: Messieurs de l'Italie, vous connaissez la puissance & la gloire des Princes d'Autriche; apprenez ce que peut un Roi des Allemands.

(MULLER, *Hist. des Suisses*, T. 3. Part. I. p. 71.)



É V É N E M E N T.

AUX AUTEURS DU JOURNAL.

Geneve, le 10 Janvier 1789.

MESSIEURS,

Lundi dernier, vers les quatre heures du soir, le Lac & le Rhône étant gelés, toutes les fontaines publiques arrêtées depuis plusieurs jours, & le thermomètre entre 11 & 12 degrés sous zéro, il se manifesta un incendie dans une maison au bas de la Cité. Le feu prit au troisième étage, & avait déjà fait de grands progrès dans l'intérieur de l'édifice, lorsqu'on sonna l'allarme. On accourut aussi-tôt avec les pompes, qui se trouvent dans le meilleur état: mais l'apreté du froid laisse à peine aux Pompiers la force de manœuvrer: d'ailleurs, l'eau que l'on apporte du Rhône, après avoir rompu la glace pour l'obtenir, se gèle en chemin ou dans les pompes; tout ce que l'on touche est glacé, & bientôt les vêtements des travailleurs ne sont plus qu'une glace épaisse & continue, dont le poids devient insupportable. Enfin, l'administration des secours ordinaires est évidemment impossible; l'on croit déjà voir l'incendie s'étendre; gagner les dômes de bois qui couvrent notre rue marchande; & l'effroi du Public est extrême.

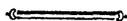
L'activité ordinaire de la nation, dans ces fortes de cas, ne se démentait point, mais la rigueur du froid rendait ses efforts impuissans. Dans cette extrémité, une voix se fait entendre: — *De l'eau chau-*

de! de l'eau chaude! A l'instant on allume des feux sur la place; la neige, la glace, l'eau du Rhône, puisée & charriée par des milliers de bras, viennent remplir les chaudières; les pompes jouent comme en été, & cette eau précieuse ne tarit plus. Les ateliers des Brasseurs, des Chapeliers, des Teinturiers, les chambres à lessives, ne cessent d'en fournir abondamment, & l'on en apporte même des quartiers les plus éloignés de l'incendie. L'ouvrier comme le Marchand, celui-ci comme le Rentier, tous oublient la disette de bois où nous sommes; chacun fournit généreusement à la consommation prodigieuse qu'exige le moment. Maîtres & domestiques, hommes, femmes & enfans, grands & petits, Magistrats & Etrangers de distinction, jusqu'à son Altesse le Prince *Edouard* d'Angleterre, tous travaillent avec un zèle inexprimable. Ceux qui ne charrient pas de l'eau, charrient du sable; ceux qui ne peuvent travailler aux pompes, sement ce sable sous les pas des travailleurs, & préviennent des chûtes dangereuses sur une glace vive, & sans-cesse renaissante. D'autres enfin, portent, de toutes parts, des liqueurs fortifiantes, des bouillons, du thé, des secours de toute espèce.

Enfin, l'on est maître du feu, & après trois heures du travail le plus opiniâtre & le plus soutenu, l'incendie est parfaitement éteint. Les trois quarts de la maison sont sauvés; le dôme, les étages supérieurs, sont préservés; l'épouvante se dissipe; la ville est tranquille.

J'ai cru, MM., que le récit de cet événement pouvait trouver place dans votre *Journal*, par les réflexions qu'il fait naître.

J'ai l'honneur d'être, &c.



MESSIEURS,

Dans l'énumération, donnée à la dernière Feuille de votre *Journal*, des dépenses ordinaires & annuelles des établissemens fixes de charité de la ville de Lausanne, la Corporation Française a été omise par une distraction ou de l'Imprimeur, ou du Correcteur: ainsi donc, le total des charités, versées par les établissemens de charité de cette ville, se monte au moins à 69 mille livres de France.

Pour les pauvres bourgeois.	L. 36000.
Pour les pauvres habitans.	9000.
Ecole de charité.	12000.
Corporation Française.	12000.

Sans parler d'autres établissemens peu considérables, & dont les dépenses sont difficiles à déterminer.

Ajoutons neuf écoles d'instruction gratuite, (espèce de charité dont chacun connaît le prix) cinq entretenues aux dépens de la ville, & quatre conduites dans l'établissement, ci-dessus mentionné, des écoles de charité.



BELLES-LETTRES.

LETTRES sur l'Italie en 1785, 2 vol. in-12.
A Lausanne, chez Mourer.

Le Voyage Sentimental de Sterne a fait naître nombre de mauvaises imitations; précisément, parce qu'on a voulu les imiter. On a cru qu'il suffisait de faire des chapitres courts, des phrases coupées, & de donner des idées entortillées, que l'on supposait fines, pour écrire un *Voyage Sentimental*; on a voulu imiter le vol hardi du génie, & l'on a rampé; l'esprit a décrit ce que le cœur aurait dû peindre. Mais faites voyager un homme doué de beaucoup de sensibilité, & d'infiniment d'esprit; toutes ses observations, toutes ses remarques, recevront la touche du sentiment, & porteront l'empreinte de son génie. Il écrira un *Voyage Sentimental* qui, sans ressembler à celui de Sterne, n'en méritera pas moins le même titre. Telles sont, ce me semble, les *Lettres sur l'Italie*, qu'on attribue à M. Dupati. L'Auteur parcourt ce pays intéressant en Philophe, en Magistrat éclairé, en homme de goût; c'est sans doute cette précieuse sensibilité, cet amour pour l'humanité, qui l'a fait reconnaître dans cet ouvrage.

Ma plume s'arrête ici ... Je ne puis retenir ma vive émotion, ma profonde douleur, en pensant que ce noble ennemi d'une Jurisprudence barbare, que ce Citoyen vertueux, qui pénétra dans la sombre demeure des cachots pour y chercher l'innocence opprimée, pour faire entendre sa voix gémissante, & lui rendre la lumière, que ce grand homme n'est plus; que la mort ne lui a pas permis de remplir le vœu qu'il avait formé, de *dénoncer tous les crimes de la Législation criminelle de sa patrie*; qu'il a laissé une famille nombreuse dans le besoin, après avoir sacrifié sa fortune & ses veilles au soulagement des malheureux. *Charles, Emmanuel, Auguste, Adrien, Fanny, Adele, Eléonore*, noms charmans consacrés dans ces Lettres. Famille vertueuse, (car celle de l'homme de bien doit l'être) il n'est donc personne dans votre ingrate patrie qui élève sa voix pour faire l'éloge de votre respectable père; il n'est aucune plume éloquente qui veuille célébrer ses vertus! L'humanité reclame contre ce coupable silence. — Il me serait bien doux de remplir, du moins en partie, ce devoir sacré: mais étranger à tout ce qui concerne ce grand homme, ma faible voix ne peut lui offrir qu'un hommage stérile, mais pur & sincère. Ah! si jamais le sort me conduit près de sa tombe; oui, j'en fais le serment, j'irais y faire une offrande de fleurs, & y répandre les larmes de la reconnaissance que nous devons à un des plus illustres défenseurs de l'humanité souffrante.

Je reviens aux *Lettres sur l'Italie*, dont je ne

ferais pas l'analyse; car on n'analyse ni l'esprit, ni le sentiment: mais les morceaux que je vais en citer, feront connaître la manière de l'Auteur, & justifieront, j'espère, mes éloges. Elles sont remplies de ces pensées fines, qui frappent par leur vérité, & qui plaisent d'autant plus, qu'elles donnent beaucoup à réfléchir à l'homme qui pense.

“ Les hommes humains, dit l'Auteur, croient plus difficilement le crime, & se trompent moins. L'humanité est une lumière”. Quelle charmante idée!

A Gènes, on voit des galériens volontaires. “ Des galériens volontaires! Ce sont des pauvres que le Gouvernement va chercher entre la faim & la mort; c'est dans cet étroit passage qu'il les attend, qu'il les épie. Ces misérables en voyant briller un peu d'or, n'aperçoivent plus les galères; on les enrôle. La misère & le crime attachés l'un à côté de l'autre à la même chaîne! celui qui sert la République partageant le même supplice que celui qui la trahit! — Sortons, dit-il ailleurs, de ces tristes lieux (les galères), où l'on ne peut soulager les maux que l'on plaint. Quels lieux que ceux où la pitié est inutile!”

En parlant d'un hôpital bien ordonné, “ je ne fais, dit-il, quel plaisir me retenait dans ce séjour de la douleur!” La belle âme que celle qui a écrit les Lettres sur les galères & les hôpitaux!

“ Ah! comme le luxe & la magnificence fait mal aux yeux, quand on vient d'observer la misère!”

“ Une belle tête romaine étonne toujours, & toute entière vient frapper le cœur; le premier regard la saisit, le moindre souvenir la rappelle”. Je suis obligé de me refuser aux plaisirs de multiplier ces citations, pour passer à d'autres objets.

Voyez dans l'ouvrage même les Lettres sur le Grand-Duc, & sur les Gouvernements de la Toscane, de Naples & de Rome; elles ne me semblent pas indignes de *Montesquieu*.

Mais c'est sur-tout les tableaux & les statues, ces chefs-d'œuvre de la peinture & de la sculpture, dont l'Italie fourmille, que notre Auteur a le talent de décrire. — Il ne s'attache pas seulement à leur exécution; elle est assez connue: mais il pénètre dans la pensée de l'artiste; il nous explique pourquoi il a donné telle attitude à ses personnages; pourquoi il les a groupés ainsi; il nous fait sentir ce que leur physionomie exprime. D'après les loix de la Nature, il devine la chaîne des idées qui a dirigé la composition du génie; tout s'anime sous sa plume; il ne décrit pas, il peint. Lisez les Lettres sur l'Hercule Farnèse, sur le Laocoon, sur le tableau de la mort de *Séneque*, sur l'incendie de Rome; elles sont dignes de *Winkelman*. — Veut-il parler de la *Vénus de Médicis*: — “ *Vénus*, dit-on,

est nue; vous ne voyez donc pas sa pudeur. — Quelle pensée occupe *Vénus*? Elle ne pense point; *Vénus* ne fait que sentir”.

Au sujet des chevaux de marbre du *Monte cavallo*: “ Ces chevaux, dit-il, sont en effet vraiment des chevaux, seulement d'une nature particulière; des chevaux de marbre. — Ailleurs: comment cet esclave contiendra-t-il ce fier coursier, libre du frein & du mors; qui frémit, qui bondit, qui se cabre? — Il le regarde.” — Rien ne rend mieux la majesté du temple de *St. Pierre* que ceci. “ Quel théâtre pour l'éloquence de la religion! Je voudrais qu'un jour, au milieu de l'appareil le plus pompeux, tonnant tout d'un coup dans la profondeur de ce silence, roulant de tombeaux en tombeaux, & répétée par toutes ces voûtes, la voix d'un *Bossuet* éclatât; qu'elle fit tomber alors, sur un auditoire de Rois, la parole Souveraine du Roi des Rois, qui demanderait compte aux consciences réveillées de ces Monarques pâles, tremblans, de tout le sang & de toutes les larmes qui coulent en ce moment, par eux, sur la surface de la terre”.

L'œil perçant de la critique a, cependant, découvert plusieurs fautes dans cet ouvrage; on a trouvé qu'il y a trop de cet esprit qui pétille & n'éclaire pas. Ce reproche me paraît fondé; & ce qui rend ce défaut plus remarquable, c'est la grande sensibilité qui regne dans cette production; comme elle suppose un certain abandon de l'âme, elle est éloignée de l'esprit recherché; & dès lors, celui qu'on y trouve est déplacé, & ne paraît pas naturel.

Mais je me hâte de passer sur ces taches légères; je ne veux voir que les beautés. Gardez, Aristarques sévères, vos remarques critiques; elles troublent mon plaisir, & laissez-moi mon illusion; elle m'est chère. G. . s.

M O R T S.

Mademoiselle Marguerite François Rolland, veuve de Mr. Jean Henry Plattel, de Moudon, âgée de 76 ans. Benedikt Schenkel, Manœuvre, de Schwartzbourg, âgé de 45 ans.

Jeanne François Apoteloze, femme de Claude Gauthier, de Vich, âgée de 42 ans.

Jeanne Mojeonny, fille mineure.

Jeanne Baldy, femme de Jean Rochat, de l'Abbaye du Lac de Joux, âgée de 54 ans.

Pierre Mathieu Falconnier, fils mineur.

Madame Marie Madelaine David, veuve de Mr. Etienne Garcin, de la Corporation Française, âgée de 77 ans.

Pierre Antoine Janin, de la Corporation Française, âgé de 92 ans.

Mademoiselle Susanne Julie De Martines, De Pailly, âgée de 79 ans.

Deux enfants morts avant le baptême.

JOURNAL DE LAUSANNE.

24 JANVIER 1789.

Le SOLEIL se leve à 7 heures 21 minutes , & se couche à 4 heures 39 minutes.
La LUNE se leve à 5 heures 48 minutes du matin.

<i>Observations Météorologiques.</i>								
Dates.	T H E R M O M E T R E .			B A R O M E T R E .				
	8 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.	8 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.		
15 Janv.	+ 0.5.	o + 3.5.	o + 2.0.	26. p. 3. lig.	26. p. 4. lig.	26. p. 3. lig.	7	
16 . . .	+ 1.0.	o + 4.3.	o + 3.1.	26. 3.	26. 4.	26. 5.	6	
17 . . .	+ 0.8.	o + 3.0.	o + 2.1.	26. 6.	26. 6.	26. 7.	3	
18 . . .	+ 2.1.	o + 5.2.	o + 3.0.	26. 6.	26. 6.	26. 5.	11	
19 . . .	+ 3.0.	o + 2.1.	o + 2.2.	26. 5.	26. 5.	26. 5.	6	
20 . . .	+ 2.0.	o + 3.0.	o + 2.9.	26. 4.	26. 2.	26. 5.	0	
21 . . .	+ 1.0.	o + 2.1.	o + 1.9.	26. 6.	26. 6.	26. 7.	11	

V A R I É T É S .

SUITE de la Lettre placée au commencement de notre dernier N°.

MAis toutes ces plaintes ne font rien , comparées à celles qu'a fait naître ma visite chez ce bon homme ; c'est la dévastation d'une ville prise d'assaut ; c'est celle d'un incendie dévorant ! Voilà bien la manière de juger des hommes sans élévation , & qui serpentent dans la fange dont ils se nourrissent , & où ils font nés. L'honneur n'est rien pour eux ; ils font insensibles aux sacrifices que nous faisons , pour descendre jusqu'à leur humble état , & par là , les tirer de l'espace étroit où circulent leurs pensées rampantes. Il devait reconnaître ma popularité , ma bonté , de vouloir bien me faire un devoir de les visiter , lorsque mon rang m'en dispensait ; de regarder leur chaumière sans mépris , & leurs efforts pour me recevoir avec indulgence. Mais les vertus mêmes demandent des yeux façonnés à leur éclat ; elles accablent , & paraissent offenser ceux qui ne peuvent en connaître le prix.

Et de quoi se plaint-il ? Il a conduit à l'écurie le cheval de mon valet de chambre ; il pouvait s'en dispenser ; il a été obligé de décaffer ses domesti-

ques , de fendre sa veste par derrière , de faire un mauvais repas , de se gêner pour que nous y passions la nuit ; voyez le grand mal ; un jour s'écoule , & tout est réparé : mais l'honneur de ma visite lui demeure ; elle le fera respecter de ses voisins , l'élèvera au dessus de ses égaux , & répandra sur sa chaumière une gloire qui ne mourra jamais. L'ingrat ! il ferme les yeux sur les avantages que je lui donne , pour ne voir que le prix mesquin auquel il les achete. Et tout bien considéré , il ne doit se plaindre que de lui-même. Si l'invitation de ses filles était un mal pour elles ; si ma visite détruisait l'effet de ses soins & le dérangeait , l'ai-je forcé , le poignard sur la gorge , à y consentir ? Il devait savoir , mieux que moi , ce qui pourrait nuire à sa famille & à ses plans d'économie ; il avait , comme pere de famille , le droit de la diriger , & je ne l'avais pas ; il connaissait ses filles , sa femme , mieux que je ne les connaissais jamais , & par conséquent , il lui était facile de prévoir le changement d'idées qui se ferait chez elles , lorsqu'elles viendraient chez moi , lorsque je daignerais les voir chez lui. C'était donc à lui d'y pourvoir ; de munir ses filles contre les effets que l'aspect des Grands pouvait faire sur leur esprit , ou de les empêcher de s'y exposer. En vérité , *MM.* , il est *absurde* , au possible , qu'un chef de fa-

mille se plaigne, quand c'est de lui seul qu'on doit se plaindre; quand il impose ses devoirs aux autres, & rejette sur eux l'oubli qu'il fait de son autorité & de ses devoirs. J'aurais droit de demander une réparation; mais je lui en fais grâce, & l'abandonne à ses regrets de m'avoir insultée sans raison, sans honnêteté; d'avoir méconnu ma bienfaisance & mon affabilité. — Adieu, bon homme; répare le dégât que j'ai pu faire dans les petites têtes de ta famille & dans ton ménage, & sois bien sûr que, désormais, je ne prendrai plus mon vol terre à terre, de peur de te rencontrer!

J'ai l'honneur d'être, &c.

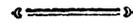
Signé V.

Valeur Républicaine.

Le 30 Juin 1422, à la malheureuse bataille de St. Paul, près de Bellinzona, où 2600 Suisses combattirent, depuis neuf heures du matin jusqu'au moment où la cloche sonna Vepres, contre 24000 Italiens, conduits par le Comte de *Carmaghola* & *Agnolo della Pergola*, les plus illustres Condokieri de ce siècle; *Pierre Kollin* portait la Bannière de Zug, dont il commandait les troupes comme Amman, ou Chef du Canton. Ce Héros, accoutumé à verser son sang pour sa patrie, combattait avec sa valeur ordinaire, & animé encore par le désir de servir d'exemple à ses deux fils, combattans près de lui. Percé de coups, il tombe sur sa Bannière; *Rodolph*, son fils aîné, accourt; la retire de dessous le corps de son pere expirant; l'agite en l'air, dégoutante du sang paternel, pour ranimer ses compatriotes; combat comme un lion: mais bientôt opprimé par le nombre, couvert de blessures, il trouve une mort glorieuse, & a la satisfaction, en expirant, de voir son jeune frere *Hensli* se saisir de la Bannière. *Hensli*, digne de son pere & de son frere, brûlant du désir de venger leur mort, se bat en désespéré, fait des prodiges de valeur. Affaibli par la perte de son sang, il sent ses forces diminuer; craint, non la mort, mais de laisser tomber la Bannière au pouvoir des ennemis; il l'arrache de la pique, la passe autour de son corps ensanglanté: mais enfin, se sentant tomber, il appelle son ami & son compagnon d'armes, le jeune *Jean Landvoing*, & voit avec joie, en rendant le dernier soupir, que celui-ci a le bonheur de la mettre en lieu de sûreté. *Landvoing*, de retour à Zug, rendit si bien justice à la valeur des trois *Kollin*, qu'on confia à *Jean Kollin*, troisième fils de *Pierre*, fort jeune encore, la Bannière teinte du sang de son pere & de ses freres, ainsi que l'écharpe ensanglantée que *Pierre* avait portée, & qui fut portée depuis dans les combats par ses successeurs. Ces deux trophées, ainsi que la charge de

Panneherr ou *Banneret*, resterent depuis lors constamment dans la famille des *Kollin*, jusques à aujourd'hui, excepté pendant les troubles qui durerent depuis 1733 jusqu'à 1746, qu'elle fut confiée à un *Landvoing*.

(*Machiav. Guichen. Sabell. Naocl. Tjchudi. Guler.*)



Précis d'observations sur les effets de l'hiver de 1776.

L'opinion assez généralement reçue, est que les thermomètres ont marqué, à peu de chose près, le même degré au-dessous de la congélation qu'en 1709; & si les désastres occasionnés par le froid ont été moindres, il faut l'attribuer aux causes suivantes. 1°. L'instant de crise a été beaucoup plus court. 2°. La neige, dont toutes les terres étaient couvertes, a garanti les plantes & la racine des arbres. 3°. Il n'y a point eu de faux dégel, comme il y en eut un en 1709.

Malgré ces circonstances, qu'il est nécessaire d'observer, l'hiver de 1776 peut être envisagé comme très-propre à déterminer le degré de sensibilité du plus grand nombre des arbres & arbrisseaux exotiques que l'on cultive en Suisse & en France, dont nous sommes si voisins.

Il serait à souhaiter qu'on continuât ces observations, & qu'on donnât des résultats sur notre hiver 1789, qui s'est annoncé d'une manière si rigoureuse. On aurait l'avantage de détruire, pour l'avenir, toute espèce d'incertitude sur l'emplacement des arbres & arbrustes, dont nous allons donner la liste.

PREMIERE CLASSE.

Observations faites après l'hiver de 1776.

Arbres & arbrustes détruits.

Pin cultivé, beaucoup de deux ou trois cents de semence.

Cyprès mâle & pyramidal, très-peu.

Cytise de Naples toujours verd.

Ciste à feuille de sauge, morts en totalité.

DEUXIEME CLASSE.

Arbrisseaux qui ont perdu leurs tiges.

Tamarisc de Narbonne.

Camélé.

Genet d'Espagne, très-peu.

TROISIEME CLASSE.

Arbrisseaux qui ont perdu une partie de leurs jeunes branches.

Paliure.

Genet épineux, ou Jonc marin.

Pistachier, la pointe de quelques branches, & a d'ailleurs beaucoup moins souffert qu'on ne se l'étais figuré.

Les Cyprés mâles & piramidaux , même très-âgés , ont , pour la plupart , perdu leur tête & beaucoup de branches.

Arboufier.

QUATRIÈME CLASSE.

Arbres & arbuscules toujours verts qui ont été dépouillés , ou dont les feuilles ont été très-endommagées.

Ilex , ou chêne verd.

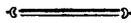
Laurier-Thym , quelques-uns ont perdu des branches.

Filaria , ou Phylaria.

Alaterne.

Azarero , ou Lamier-Cerise de Portugal.

Les feuilles de Lauréoles , Houx , Lierres , Laurier-Cerise , &c. ont été fort endommagées , ou ternies.



BELLES-LETTRES.

ODE sur la guerre entre les Russes & les Turcs.

Ce peuple qui jadis , la terreur des humains ,
Fit au monde vaincu détester sa vaillance ,
Qui répandit l'effroi jusqu'aux champs des Germains ,
Va trembler à son tour au milieu de Byzance.

Tout change ; la Tauride échappe aux Ottomans ;
Du croissant qui pâlit la gloire est écliptée ;
Et bientôt il ne reste à ces fiers Musulmans ,
Que le vain souvenir de leur grandeur passée.

Je les vois , cependant , s'armer pour les combats :
Les faits de leurs aïeux irritant leur audace ,
Ils épuisent l'Asie , & leurs nombreux soldats ,
Couvrent au loin les bords de la fertile Thrace.

Ont-ils donc oublié Corcyre & ses remparts ,
Et ce jour où fixant la victoire incertaine ,
Belgrade vit tomber leurs bataillons épars ,
Sous les coups foudroyans du tonnerre d'Eugene ?

Ont-ils donc oublié ce tems plus orageux ,
Où le Russe aguerri menaçait le Bosphore ;
Les champs où sont couchés leurs guerriers courageux ,
Et les murs de Bender où leur sang fume encore ?

Quoi ! malgré la grandeur de leurs derniers revers ,
Se livrant aux transports d'une impuissante haine ,
Du Nord fait pour donner des loix à l'Univers ,
Ils osent de nouveau braver la Souveraine.

Vains efforts ! Catherine a prévu le danger ;
Ses vaisseaux vont couvrir les mers de Trébisonde ,
Et délivrer d'un joug , à l'Europe étranger ,
Les campagnes que l'Hebre arrose de son onde.

Peut-être est-il venu ce tems si désiré ,
Qui verra de Bagdad le destructeur rapide ;
L'Ottoman , contre nous , si longtems conjuré ,
Entre l'Europe & lui mettre la Propontide.

Ce tems où rappelant leur antique valeur ,
Les enfans de la Grece indignés de leurs chaînes ,
Oseront attaquer leur barbare oppresseur ,
Et d'un joug tyrannique affranchiront leurs plaines.

Si quelque bras puissant daigne s'armer pour eux ,
Ce peuple infortuné renaitra de sa cendre ,
Et l'on croira revivre aux siècles si fameux
Qu'ont illustré les noms d'Achille & d'Alexandre.

Tel des débris d'un chêne , abattu par les ans ,
S'élance un rejetton , tendre & précieux reste ,
Quand , cher à la nature & carressé des vents ,
Il ressent du Soleil l'influence céleste.

O Catherine ! ô toi ! dont le cœur généreux ,
De tes vastes Etats dût bannir l'esclavage ;
C'est vers toi que la Grece ose lever les yeux :
Parle ; que son bonheur soit enfin ton ouvrage.

Le Nord , dans tous les tems , aux combats enhardi ,
Nourrissant un essaim de guerriers redoutables ,
Frappe , ébranle , à son gré , les trônes du midi ,
Et donne aux nations des loix plus équitables.

Jadis ses fiers enfans , la terreur des Romains ,
S'échappant , tour-à-tour , des bords voisins du pôle ,
Consolèrent la terre en brisant de leurs mains ,
Les fers qu'au monde entier forgeait le Capitole.

C'est encor de ces lieux , féconds en conquérans (1) ,
Que vint ce peuple altier , dont la mâle industrie ,
Sût maîtriser les Rois , dompter les élémens ,
Et changer en jardins les monts de l'Helvétie.

Naguères des Césars on vit les successeurs ,
Moins grands par leurs exploits que par leur politique ,
Des Germains avilis , superbes oppresseurs ,
Marcher ouvertement au pouvoir despotique.

De leur aigle déjà le vol audacieux ,
Menaçait l'Univers & faisait les allarmes.
Le Nord s'en indigna , Gustave , aimé des cieux ,
Parait , combat , triomphe , & tout cède à ses armes.

Au sein de la victoire , attachée à ses pas ,
Ce Héros généreux termine sa carrière :
Mais son nom redouté , même après son trépas ,
Aux projets de l'Autriche oppose une barrière.

(1) Il n'y a point de tradition mieux établie , que celle qui donne , à une partie des Suisses , une origine Suédoise. Le nom de ce *Hafus* , qui doit s'être domicilié dans les Alpes Helvétiques avec la peuplade qu'il commandait , se retrouve encore dans celui de *Hafli*.

Heureux ! qui cher au monde , & fait pour le régir ,
Soutient , venge & défend la faiblesse opprimée :
De son ardeur guerrière il n'a point à rougir ;
Par un emploi si noble elle est légitimée.

Catherine , il est tems de briguer cet honneur.
Aux maîtres des humains tu dois de grands exemples ;
Ton regne fut brillant ; pour le rendre enchanteur ,
Cours délivrer la Grece , & mériter des temples.

Par Monsieur S. B.

PHYSIQUE.

Histoire & Mémoires de la Société des Sciences Physiques de Lausanne, tome second, année 1784, 1785 & 1786, gros in-4°. A Lausanne, chez Mourer, Libraire 1789.

Le premier volume de ces Mémoires, publié il y a environ six ans, faisait désirer le second ; & même, l'on se plaignait de ce qu'il tardait trop à paraître : les lumières qu'il répand sur des objets intéressans ; objets dont l'étude est le principe des Sciences qui concourent au bonheur de l'homme , ont bien justifié cette impatience.

Nous serions injustes, sans doute, en supposant qu'il fut nécessaire de nous arrêter sur l'utilité de cette Société, sur ses succès, sur la reconnaissance publique qu'elle mérite à tous égards. Chacun de nous fait trop, combien une telle Société était propre à contribuer à la prospérité publique ; combien ses travaux, son zèle & les lumières de ses Membres, la font marcher rapidement à ce but.

Nous nous permettrons, cependant, d'observer, qu'on était en droit d'attendre ces succès de la réunion de sages & zélés observateurs, tels que sont ceux qui l'ont formée ; que placés avantageusement pour étudier, pour interroger la nature, le local les invitait à cette réunion, & leur zèle patriotique à donner au Public le résultat de leurs travaux. " Près des monts, au fond des vallées de glace, la terre offre les productions des latitudes Septentrionales. Dans les fertiles vallées du Midi, au bord du Rhône, à l'extrémité Orientale de Léman, sur les confins de l'Italie, la nature travaille avec toute la vigueur qu'elle déploie dans les climats les plus chauds. Ici, le tems qui s'envole, a laissé des vestiges précieux de ses opérations. Là, au sein de nos monts éternels, la révolution des sciences amassa, en silence, une foule de trésors inconnus. Par-tout le Naturaliste, le Botaniste, le Géologue, le Phyticien, l'Agriculteur, trouvent l'occasion d'étudier la nature, & de lui arracher plusieurs de ses secrets". (Voyez pag. 5. des *Mém. de la Soc. t. 1.*)

Lorsque la Société publia le premier volume de ses Mémoires, elle n'avait pas encore acquis la consistance, la célébrité, qu'elle a obtenu depuis lors :

en conséquence, elle cru devoir différer, de mettre sous les yeux du Public, ses Statuts & Réglemens, ainsi que la liste de ses Membres, qu'elle a placé à la tête de celui que nous annonçons.

Parmi ses Réglemens, il en est un que nous nous faisons un devoir & un plaisir de faire connaître plus qu'il ne l'est. ART. VII. *La Société admettra à ses assemblées, comme simples Auditeurs, des jeunes gens au-dessus de seize ans, qui montreront un goût décidé pour l'étude des Sciences-Physiques. Chacun des Membres ordinaires sera tenu à instruire ceux de ces jeunes gens qui se seront voués à la Science dont il s'occupe.*

(La suite dans une Feuille prochaine.)

A R T S.

Le Sr. Régnier, Mécanicien, vient d'inventer une boîte foudroyante pour détruire les loups, & autres animaux carnaciers.

Cette boîte que l'on suspend perpendiculairement à la tige d'un arbre, renferme un grand pistolet. A la gachette du pistolet, répond une espèce de détente, à laquelle on attache un fil de laiton ; ce fil de laiton soutient l'appât, qui tombe précisément vis-à-vis l'embouchure du canon.

On voit, sans qu'on ait besoin de le dire, que pour peu que l'animal tire l'appât suspendu au fil de laiton, il se brûle lui-même la cervelle. Déjà plusieurs riches propriétaires de forêts ont employé, avec succès, ce moyen de détruire les animaux carnaciers ; & dans ce moment, où tout le monde se plaint des ravages qu'ils causent, le Sr. Régnier s'empresse de publier son invention. Cette boîte coute L. 36. Les personnes qui voudront se la procurer pourront s'adresser à l'Auteur, à Sémur en Auxois.

M. Mourer, Libraire, prie MM. ses Souscrivans aux *Œuvres Posthumes du Roi de Prusse, 12 vol. in-8°.* d'avoir la complaisance de les faire retirer. — Les personnes qui n'ont pas souscrit, peuvent, de même, se procurer, chez lui, cet ouvrage immortel, lequel se distribue comme suit : — 1°. L'ouvrage en 12 vol. sans la Correspondance du Roi avec le Général Fouqué, au prix de L. 38 .. 8 f. de France, brochés. — 2°. Et en 13 vol. y compris la Correspondance avec le Général Fouqué, à L. 41 .. 12 f. de France, brochés.

M O R T S.

Moyse Piolet, de la Direction Française de Lausanne, âgé de 39 ans.
Suzanne Pleuler, femme de Christ de Gonten, Carrier de sa profession, Bourgeois de Sigriswil, âgée de 66 ans.
Jeanne Ruchonnet, femme de Samuel Louis Jaccottet, de Criffier, Tourneur de la profession, âgée de 50 ans.
Un enfant mâle, mort avant le baptême.
Jean François Daniel Rubatel, fils mineur.

JOURNAL DE LAUSANNE.

31 JANVIER 1789.

Le SOLEIL se leve à 7 heures 13 minutes , & se couche à 4 heures 47 minutes.
La LUNE se leve à 9 heures 10 minutes du matin.

Observations Météorologiques.													
Dates.	THERMOMETRE.					BAROMETRE.							
	8 heur. du mat.		2 h. après midi.		9 heur. du soir.	8 heur. du mat.		2 h. après midi.		9 heur. du soir.			
22 Janv.	+ 2. 6.	o + 4. 8.	o + 3. 7.	o	26. p.	7. lig.	3	26. p.	7. lig.	4	26. p.	7. lig.	3
23 . . .	+ 3. 8.	o + 5. 0.	o + 5. 7.	o	26.	7.	4	26.	7.	0	26.	6.	11
24 . . .	+ 2. 9.	o + 8. 0.	o + 4. 9.	o	26.	7.	2	26.	7.	2	26.	7.	2
25 . . .	+ 4. 9.	o + 10. 0.	o + 8. 8.	o	26.	8.	3	26.	8.	4	26.	8.	0
26 . . .	+ 4. 0.	o + 8. 7.	o + 5. 2.	o	26.	7.	7	26.	8.	3	26.	8.	7
27 . . .	+ 2. 0.	o + 6. 3.	o + 4. 3.	o	26.	9.	2	26.	9.	8	26.	10.	3
28 . . .	+ 2. 0.	o + 7. 8.	o + 3. 0.	o	26.	10.	2	26.	10.	5	26.	10.	8

PHYSIQUE.

Suite de la notice de l'Histoire & des Mémoires de la Société des Sciences Physiques de Lausanne, tome second, années 1784, 1785, 1786.

NOUS ferons mention des différens Mémoires contenus dans cet ouvrage, selon l'ordre d'après lequel on les y a placé.

I. *Analyse des eaux de St. Eloi, près d'Estavayer.*
Par M. le Comte de Razoumowski.

La fontaine de St. Eloi, dans le Canton de Fribourg, était assez fréquentée il y a quelques années, mais maintenant elle est fort négligée. D'après l'analyse qu'en a fait & publié M. le C. de R., on doit considérer cette eau comme minérale, légèrement alumineuse & martiale. "Un petit écu placé à sa source, a été parfaitement doré dans un jour & demi; cette expérience prouve évidemment, que les eaux minérales martiales n'ont pas besoin d'être chaudes, comme celles de Louèche, en Vallais, où l'Auteur a observé le même phénomène, pour que le fer se trouve réduit à l'état d'atténuation nécessaire à la production de cet effet".

II. *Réflexions sur la nature des roses des mouffes,*

& sur la reproduction de cette famille de plantes, avec la description d'une espèce nouvelle. Par M. Reynier.

Plusieurs Auteurs, entr'autres M. Hedwig, regardent l'espèce de roses qui terminent la tige de quelques mouffes comme une fleur. M. Reynier, d'après ses expériences & ses réflexions sur cet objet, pense différemment; il croit que ces roses sont de vraies monstruosités, & que si les mouffes se partagent par graine, c'est l'urne qui les contient.

Il donne le nom de *Politrie poudreuse* à la nouvelle espèce de mousse qu'il a découvert: nous donnerions trop d'étendue à cette notice, si nous plaçons ici la description de cette plante.

III. *Mémoire sur le phosphorisme des corps du regne minéral, par le moyen du frottement.* Par M. le C. de Razoumowski.

Plusieurs Savans ont écrit sur la lueur phosphorique que produisent certains corps: mais aucun, peut-être, n'a encore bien expliqué cette propriété, & la cause qui la produit. M. le C. de R., convaincu, sans doute, de cette grande vérité en Physique, que le moyen le plus sûr de perfectionner cette science, presque à l'égard de tous les objets qui la concernent, est de multiplier les expériences, de les faire

avec sagesse, en a fait une suite nombreuse sur cet objet intéressant. Ce Physicien zélé & laborieux, paraissant disposé à croire qu'il y a plus de rapport qu'on ne pense, entre le phosphorisme produit par le frottement & celui produit par d'autres moyens, comme celui de la calcination, de l'imbibition de la lumière, &c. a dirigé ses expériences sur celui des corps du regne minéral, produit par le frottement. Nous citerons seulement les deux premières :

“ Un morceau d'une argille cuite au feu, fragment d'un pot de terre cassé, frotté contre un quartz raboteux & dur, a donné, pendant le frottement, une lueur pâle, accompagnée d'odeur même après le frottement”.

“ Un morceau d'une argille à potier, d'un gris foncé, mêlée de très-peu d'une argille grise, toutes deux d'Ukraine: ce mélange argilleux, durci au feu, donna pendant le frottement, contre le quartz employé dans l'expérience précédente, une lueur pâle, accompagnée d'une odeur tirant un peu sur l'odeur terreuse: mais ces phénomènes ont été obtenus avec plus de difficultés, qu'avec le morceau précédent, à cause d'un peu moins de dureté dans celui-ci”.

Enfin, le résultat de toutes les différentes expériences de l'Auteur sur diverses substances terreuses, pierreuses, métalliques, bitumineuses, &c. nous prouve qu'il en est un bien plus grand nombre, qu'on ne l'avait cru jusqu'à présent, qui sont susceptibles de phosphorismes par frottement.

(Suit une addition à ce Mémoire.)

IV. *Essai d'expériences analytiques sur la pierre de Goumoëns, par le même Auteur.*

M. de R. l'appelle pierre de Goumoëns, parce qu'elle est près du village de ce nom; il résulte des expériences qu'il a faites sur cette pierre, qu'elle est une pierre marneuse gazo-sulphureuse, bitumineuse & calcaire.

V. *Réflexions sur la manière de distinguer les espèces, les races & les variétés dans les animaux quadrupèdes, d'après leur caractère extérieur. Par M. Berthout van Berchem, fils.*

L'Auteur nous indique, dans ce Mémoire, les moyens que les faits connus, & les observations faites jusqu'à ce jour, peuvent nous offrir pour distinguer les espèces, les races, & les variétés dans les animaux. Il y discute les opinions de MM. de Buffon & Palas, qui pensaient différemment à l'égard des ressources que présente la copulation pour reconnaître les espèces; & en les discutant, il démontre quel est le moyen le plus certain par lequel la nature réunit les animaux sauvages & libres, d'une même espèce. Nous avons des regrets, de ne

pouvoir donner, à nos Lecteurs, un extrait plus étendu de ce Mémoire, que nous avons lu avec plaisir & intérêt.

VI. *Observations sur les dégâts faits par la larve du hanneton, pendant l'année 1784, & sur les moyens de s'en garantir. Par M. Berthout van Berchem, pere.*

Les dégâts que ces insectes firent pendant l'année 1784, engagèrent l'Auteur à s'occuper des moyens de les détruire; le plus efficace qu'il ait trouvé, est de donner aux terres un profond labour pendant l'Automne de l'année où les hannetons ont paru; on expose ainsi la larve de cet insecte, encore jeune & faible, à l'action du soleil, qui le fait périr promptement. Dans les années suivantes, on pourra, en donnant aux terres les labours accoutumés, faire suivre la charrue par des cochons ou des chiens, qui détruiront ceux de ces insectes échappés à l'effet du premier labour, &c.

VII. *Essai sur l'état de la population de la paroisse d'Aigle, par M. Wild, Capitaine-Général des Mines du Canton de Berne.*

On fait que les causes physiques & morales agissent sur l'homme, prolongent ou abrègent le cours de sa vie; que pour porter des remèdes aux causes destructives, il faut des états de population; des dénombremens faits de manière qu'on en puisse tirer des conclusions sur la vie moyenne de l'homme dans un pays; sur la salubrité de l'air, &c. Ce travail est précieux lorsqu'il est bien fait; lorsque les observations sont nombreuses, variées & soutenues; tel est le Mémoire de M. Wild: il tend à mettre le Gouvernement à même de porter les secours & les encouragemens où le besoin se découvre; il contient des observations très-utiles sur un pays qui, par sa situation, dans le voisinage des marais, &c., offre des phénomènes intéressans.

VIII. *De l'eau la plus propre à la végétation des plantes. Par M. l'Abbé Bertholon.*

M. B. s'occupe, dans ce Mémoire, des effets de l'eau sur la végétation, & cherche celle qui y convient le mieux. Après avoir examiné les différentes eaux naturelles du ciel & de la terre, il conclut que celles qui sont chargées des principes des végétaux & des animaux, sont les meilleures pour la végétation, & qu'elles le seront d'autant plus, qu'elles en contiendront davantage. Que par conséquent, une eau dans laquelle on aura mis des végétaux & des animaux se décomposer, doit être préférée à toutes les autres.

IX. *Observations sur l'analyse du sel Sédatif, &*

sur la composition du Borax. Par M. Exchaquet, & M. le Professeur Struve.

Nos meilleurs Chymistes avaient tenté, en vain, de connaître la nature du sel sédatif, dont avec l'alcali minéral, le borax est un composé. M.M. *Struve & Exchaquet*, semblent avoir eu plus de succès dans cette recherche. Selon le résultat qu'ils ont obtenu de leurs expériences, ce sel est un composé de terre vitrifiable, d'acide phosphorique, & de feu principe.

X. *Histoire & analyse des eaux de Brüttelen, dans le Bailliage d'Erlach, ou Cerlier. Par M. le Comte de Razoumowski.*

Ces eaux font situées à une lieue du village de Cerlier, au bord du Lac de Biemme. Elles sont légèrement martiales; l'on en avait déjà une analyse, faite en 1765; mais alors on ne possédait pas, aussi bien qu'à présent, l'art d'analyser les eaux.

Nous citerons une singularité remarquable qu'elles offrent; c'est que l'air fixe, qui est en quantité inappréciable dans ces eaux, ne tient point le fer en dissolution, mais c'est l'acide sulphureux volatil. M. le C. de R. s'est assuré de ce fait... Voilà donc un quatrième état dans lequel le fer peut être contenu dans les eaux minérales, & que nous ne connoissons pas encore.

XI. *Observations nouvelles sur l'analyse des eaux minérales, par le même Auteur.*

C'est l'analyse des eaux faiblement minérales, qui est l'objet de ce Mémoire. Au lieu d'employer les acides minéraux pour agir sur le résidu provenant par l'évaporation de l'eau, comme on fait ordinairement, M. le C. de R. conseille de faire usage de l'acide du vinaigre, ou du vinaigre même; il dissoudra la terre calcaire, & les terres absorbantes libres, sans altérer les sels. Nous sommes contraints de renvoyer au Mémoire même, pour mieux connaître les procédés de l'Auteur.

(La suite dans une Feuille prochaine.)

V A R I É T É S. AUX AUTEURS DU JOURNAL.

Morges, le 28 Janvier 1789.

MESSIEURS,

Nous avons peu de traditions physiques sur l'hiver mémorable de l'an 1709, & il serait à souhaiter que des Savans, à portée des grandes Bibliothèques, voulussent bien s'occuper de recherches relatives à cet objet, au moins pour ce qui concerne notre pays.

C'est pour les inviter à le faire, & à nous communiquer le résultat de leur travail, que je vous

prie, Messieurs, d'insérer cette Lettre dans votre prochaine Feuille. On prétend,

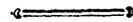
1°. Qu'avant cette époque, les châtaigniers & les noyers étaient aussi communs sur notre rive du Lac, qu'ils le sont actuellement en Savoie.

2°. Que le froid rigoureux de cette année-là détruisit tous les oliviers cultivés à la Vaux, où ils étaient en grand nombre.

3°. Que plusieurs plantes étrangères, naturalisées dans notre sol, fort utiles aux hommes & aux animaux, disparurent alors absolument de ce pays, & que cette perte n'a point été réparée.

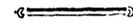
4°. Enfin, que pendant la durée de ce grand froid, la mortalité des enfans à la mamelle fut quadruple de ce qu'elle est communément dans le même espace de tems, &c. &c.

J'ai l'honneur d'être, &c.



Extrait d'une Lettre écrite de Nyon, en date du 27 Janvier, & adressée aux Auteurs du Journal.

... Je ne fais s'il ne serait pas utile de publier, dans votre Feuille, que les habitans du pays de Gex, ayant inutilement tenté tous les remèdes contre l'Épizootie, ont commencé, la semaine dernière, un massacre général de bêtes à cornes dans le village de Brétigny.



Ostracisme des Vallaisans.

Wichard, ou *Guiscard de Raron* était, au commencement du quinzième siècle, un des plus puissans Barons de la Suisse. Sa naissance était illustre, & sa noblesse se perdait dans l'antiquité. Il était Seigneur de la Vallée d'Anniours, & possédait, dans le haut Vallais, plusieurs terres & châteaux fortifiés. Ses richesses étaient immenses; il réunissait les charges les plus importantes de ce pays, dont il était le Capitaine-Général; son neveu *Guillaume* possédait l'Évêché de Sion.

Wichard avait amené & fourni, à ses propres frais, à l'Empereur *Sigismond*, lorsqu'il passa en Lombardie, 100 cavaliers & 600 fantassins; il était allié à tout ce qu'il y avait de grand dans le pays & aux environs. Pour rendre sa puissance plus solide, il avait acquis la bourgeoisie de Berne, & fait une alliance avec le Duc de Savoie; il était brave & vaillant, libéral & généreux; possédait toutes les vertus d'un preux Chevalier. Il avait rendu des services à son pays en plusieurs occasions, (entr'autres, ce fut lui qui engagea le Conseil de Sion à faire les premiers réglemens de Police). Avec tous ces avantages, *Wichard* négligea la faveur du peuple; cette faute causa sa ruine, & celle de sa maison.

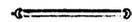
Ses ennemis eurent recours, pour le perdre, à un usage antique établi en Vallais, & dont on s'était servi trente-neuf ans auparavant pour détruire *Antoine de Thurn*, Seigneur de Gettelenbourg, avec tous les siens : mais pour assurer leurs succès, ils firent auparavant courir le bruit, que *Wichard* était la cause que le Seigneur de Chivron avait repris si facilement la vallée d'Offola ; qu'il s'était vanté, que s'il avait assisté le Duc de Savoie dans cette expédition, aucun Suisse n'en ferait revenu ; qu'il avait retenu, par avarice, le salaire d'une partie de ceux qu'il avait mené en Lombardie ; qu'il s'était emparé des Fiefs d'*Antoine de Thurn* sans en rendre compte ; que pour fortifier sa puissance, il s'était appuyé d'une bourgeoisie & d'une alliance étrangère ; que si l'on n'y mettait ordre incessamment, il se rendrait maître de tout le pays, où il possédait déjà un grand nombre de Châteaux fortifiés, & enfin, que c'en était fait de leur liberté. Lorsqu'ils jugèrent que ces propos avaient fait impression, l'un d'eux prit un bloc de bois, qu'il tailla grossièrement en forme de face humaine : ensuite, il arracha un jeune Bouleau avec ses racines, fit entrer le bloc par le haut du Bouleau, dont il lia les branches avec des ronces & des épines, autour de cette tête.

La tête ainsi liée, était l'emblème de l'humanité affligée, souffrante, opprimée par la force ; le Bouleau, celui du mal qu'il fallait arracher jusqu'à la racine. Chaque conjuré mit un clou de fer dans le tronc du Bouleau, pour marquer qu'il fallait remédier, aux maux présents, par la force. Une nuit ils attachèrent la Mazze (c'est ainsi que les Vallaisans nommaient cet appareil) à un arbre au bord du grand chemin, pour voir l'effet qu'elle ferait sur les passans. Le lendemain, lorsqu'au sortir de la Messe, le peuple était assemblé, en foule, sur la place de Bnig, un des plus hardis des Conjurés délia la Mazze de l'arbre, la porte au milieu de cette place, & se poste à côté d'elle. Aussi-tôt la foule s'y porte, & les questions commencent : Mazze, de quoi souffres-tu ? Mazze, pourquoi es-tu là ? La Mazze ne disant mot, quelqu'un s'écria : s'il est ici un homme courageux, qui sache bien parler, & aime sa patrie, qu'il s'avance, & soit l'Avocat & le parlier de la Mazze ! Sur ce propos, l'homme qui l'avait apportée, se tournant vers elle, dit : Mazze, ne crains plus rien, ils veulent te secourir ; nomme le Tyran qui t'opprime : Est-ce *Siliner* ? Est-ce *Asperling* ? Est-ce *Hengarten* ? La Mazze reste toujours immobile. Enfin, il demande : Est-ce *Raron* ? A ce mot, il incline la Mazze profondément, comme une suppliante qui demande secours ; & continuant à porter la parole, dit : Hommes valeureux ! elle demande vengeance contre *Raron* ; que ceux qui veulent l'assister, levent la main ! Lorsque le plus grand nombre des assistans eut levé la main, on fixa aussi-tôt le jour

de l'exécution à un terme très-court. Dans l'instant, la renommée publia, dans tous les Dixains du haut Vallais, que la Mazze voulait aller chez *Wichard*, chez l'Evêque, chez tout le parti des *Rarons*. Au jour marqué, toute la populace accourut, avec la Mazze, devant les maisons de *Wichard* qui n'étaient pas fortifiées ; elles furent pillées & démolies l'une après l'autre. *Wichard* se sauva, & fut réclamer le secours de Berne. Ses compatriotes irrités, de ce qu'au lieu de se soumettre, il recourait à une Puissance étrangère, coururent en foule devant ses Châteaux, les brûlerent, & les détruisirent tous ; ainsi tomberent la tour de Leuck, les Châteaux de Siders, Beauregard, Sion Raron, & plusieurs autres.

Les Bernois voulurent venger l'injustice faite à leur Combourgeois ; il en résulta une guerre qui mit la Suisse à deux doigts de sa perte. Uri & Underwalden avaient pris le parti des Vallaisans, Schweiz celui de Berne. Enfin, les Cantons neutres se portèrent pour Arbitres, & prononcèrent à Evian, le 25 Janvier 1420, leur sentence, par laquelle ils condamnerent les Vallaisans à restituer à *Wichard* ses terres ; à lui payer 10000 florins de dommages ; à en payer 4000 au Chapitre de Sion ; 10000 à Berne pour les frais de la guerre, & 1000 aux Arbitres. Mais *Wichard* ne se releva jamais ; il vécut encore longtems, & mourut hors de sa patrie.

(MULLER, *Hist. des Suisses*, T. 3. Part. I. p. 121.)



Quoique l'Avis suivant ne semble pas être du ressort d'une *Feuille Littéraire*, néanmoins nous avons cru qu'il était de nature à pouvoir être inséré dans la nôtre, puisqu'il intéresse l'humanité.

SIGNALLEMENT d'un particulier, habitant de Lausanne, (attaqué depuis plusieurs mois, d'une fièvre chaude) qui s'est évadé mardi 27 Janvier 1789.

Ulrich Kober, faiseur de ciment, domicilié à la rue de la Cheneau de Bourg à Lausanne, âgé d'environ quarante ans, taille d'environ cinq pieds quatre pouces de Berne, le corps mince, visage pâle, cheveux blonds. Il est borgne, & un peu boiteux, porte un habit brun, veste bleue, calotte de peau tachée de plusieurs couleurs en huile, des bottes, & un chapeau trouffé. On prie ceux qui pourront en donner des renseignemens, de les adresser à sa femme, au domicile sus-indiqué, soit à *Jacob Schenk*, maître Maçon, à la Cité-dessous, au dit Lausanne.

—————

M O R T S.

Pierre François Gonthier, de Ste. Croix, Maçon de sa profession, âgé de 76 ans.

Jean Louis Girardet, Bourgeois de Prilly, âgé de 77 ans.

Sieur Théophile Léonard, Bourgeois d'Orbe, âgé de 62 ans.

JOURNAL DE LAUSANNE.

7 FÉVRIER 1789.

Le SOLEIL se leve à 7 heures 2 minutes , & se couche à 4 heures 59 minutes.
La LUNE se leve à 4 heures 30 minutes après minuit.

Observations Météorologiques.

Dates.	THERMOMETRE.			BAROMETRE.		
	8 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.	8 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.
29 Janv.	+ 3 1.	o + 5. 6.	o + 4. 3.	26. p. 10. lig. 3	26. p. 10. lig. 2	26. p. 11. lig. 11
30 . . .	+ 5. 0.	o + 4. 3.	o + 4. 4.	26. 10. 0	26. 9. 3	26. 9. 5
31 . . .	+ 4. 0.	o + 7. 0.	o + 5. 0.	26. 9. 0	26. 9. 0	26. 7. 0
1 Fév.	+ 2. 0.	o + 6. 0.	o + 4. 8.	26. 5. 3	26. 6. 7	26. 6. 6
2 . . .	+ 4. 2.	o + 7. 0.	o + 1. 3.	26. 6. 6	26. 6. 5	26. 6. 8
3 . . .	+ 1. 0.	o + 7. 2.	o + 6. 0.	26. 7. 9	26. 8. 3	26. 8. 0
4 . . .	+ 5. 8.	o + 7. 5.	o + 6. 5.	26. 8. 2	26. 7. 3	26. 6. 0

VARIÉTÉS.

AUX AUTEURS DU JOURNAL.

Lausanne , le 10 Janvier 1789.

MESSIEURS,

Permettez que je vous offre quelques détails sur un exemple rare de piété filiale; il mérite, je pense, de trouver place dans votre *Feuille*, & de fixer l'attention du Public.

N. N. pauvre vigneron, qui vit encore, & qui est domicilié dans les environs de cette ville, eut un pere, dont les sentimens étoient bas, & les mœurs dépravées. Ce mauvais pere avait une femme, il avait plusieurs enfans, & bientôt il se trouva encore chargé du fruit d'un commerce clandestin avec une fille de sa connaissance.

N. N. étoit alors fort jeune; il sortait à peine des écoles publiques, & montra des sentimens au-dessus de son âge & de son état. Honteux pour son pere, qui ne connaissait plus la honte, il se refusa, il est vrai, avec une respectueuse fermeté, à ses volontés, lorsqu'il voulût lui faire épouser la victime de ses séductions: mais il lui épargna les plaintes & les reproches que sa conduite lui méritait; il consentit

à le soustraire à la honte de sa faute, & à tous les défagrémens qu'elle lui aurait attirés. Il s'exposa au ressentiment de sa mere, qui le croyait coupable; se déclara publiquement le pere de son frere naturel; il se chargea de son entretien; il ne l'a point abandonné; il a rempli constamment les devoirs que le titre qu'il avait pris, lui imposait; & par là, il rendit plus pesant encore le poids de la misere qui l'accablait déjà, & qui fut son patrimoine. Il fut sur le point de ne pouvoir obtenir une fille qu'il aimait, & cependant, il ne trahit point le secret de son pere; il n'abandonna point un instant la résolution qu'il avait prise, & persista dans son silence.

Mais son pere le rendit plus malheureux encore. Abusant de sa jeunesse, de son inexpérience, de son obéissance, il faisait un grand nombre de dettes, facilitées par un crédit assez bien établi, & l'obligeait de signer toutes ses reconnaissances, parce, disait-il, qu'il ne pouvait pas écrire. Il accumula ainsi, sur la tête de son fils, un fardeau capable de l'écraser lui & sa famille.

Dès que son pere fut mort, notre infortuné vigneron fut assailli par les créanciers que ces ruses malhonnêtes avaient rassemblés sur lui; sa bonne foi avait été trompée; sa facilité, sa bonté, étoient connues: mais elles ne l'auraient pas sauvé d'une ruine

totale, s'il n'avait obtenu quelque indulgence de ses créanciers. Son honnêteté, sa famille nombreuse, & dans l'âge le plus tendre, sa bonne conduite, donnerent plus de force à ses prières; il obtint du tems; il redoubla d'activité, d'économie; & sans être effrayé de l'état de détresse où il se trouvait, & de l'abyme qui lui restait à combler, il parvint insensiblement à éteindre la plus grande partie de celles de ses dettes qui étaient incontestables. Il fit un arrangement pour les douteuses, & malgré les maladies dont il fut accablé, & que sans doute l'excès du travail lui procura: malgré la grêle qui lui enleva sa récolte, il y a deux ans; aidé de quelques avances que lui fit le propriétaire des vignes qu'il cultive, il est parvenu à s'affranchir, à peu de chose près; & sa patience à toute épreuve, une énergie de caractère bien rare dans son état, lui ont donné une vieillesse heureuse & honorée, mais moins qu'elle ne devrait l'être, parce qu'il est peu connu, & que la vertu même semble avoir besoin de richesses, pour paraître avec tout son éclat.

J'ai l'honneur d'être, &c.

AUX AUTEURS DU JOURNAL.

Au pied de la Diaz, le 12 Janvier 1789.

MESSIEURS,

Un paysan, mon bon voisin, vous écrit, il y a six mois, que nous avons l'hiver au milieu de l'été; je viens, à mon tour, vous dire que nous avons l'été au milieu de l'hiver.

Nous sommes actuellement au fond de la colline, entre deux chaînes de montagnes fort rapprochées, & la reverberation des rayons du soleil, qui se trouvent concentrés dans notre vallon étroit, y entretient toujours une chaleur inconnue dans le reste du canton. Notre petite vallée, qui s'étend de l'Est à l'Ouest, nous favorise beaucoup à cet égard; cette direction nous procure la jouissance libre du soleil, tandis que de hautes Alpes nous couvrent des vents du Nord. Aussi, pendant la plus grande froidure, nos femmes ont constamment filé devant la porte de leurs maisons en simples manches de toile & en corset.

C'est ici que laissant reposer, jusqu'au printemps, les froides mamelles de nos vaches, nous nous occupons à des travaux d'hiver. Les uns, à faire des boucles, des coûteaux, &c. les autres, à fabriquer des râdeaux, des baquets, des seaux, des cuillers, & autres ustenciles de bois.

Mais de tous les ateliers, le plus intéressant est dans la *Seyte deffus*. Une maison qui n'a que quinze pieds en quarré, renferme un pendulier, un horlo-

ger, un quadraturier, un finisseur, un polisseur, un doreur, un monteur de boîtes, un fondeur, un émailleur, un vernisseur, un fabricant de plateformes, ou instrumens à fendre les rouages, un lapidaire, un graveur, un ébéniste, un tourneur, un fourbisseur, un fabricant de limes de la meilleure trempe, un faiseur de baromètres, de lunettes, &c. &c. Ces ouvriers se trouvent tous réunis en la personne de *Jean David Jaquerod*. Cet homme unique met lui-même en œuvre les outils qui lui servent dans ces différentes professions; & il fait des ouvrages que les plus habiles maîtres de Paris ne défavoueraient pas.

Il est encore excellent agriculteur: quand la bonne saison approche, il quitte la lime & le marteau pour reprendre la bêche & le *soffoir*.

Voilà donc un homme qui en vaut plusieurs! voilà bien des artistes, en tout genre, qui n'enlèvent point à l'agriculture les bras dont elle a besoin!

J'ai l'honneur d'être, &c.

Anecdotes Suisses, du commencement du quinzième siècle.

Ulric d'Eptingen soutenait, contre la ville de Bâle, que le Château de Waldenburg n'avait pas droit de haute Jurisdiction; Bâle gagna son procès, parce que des vieillards, des prudhommes, affirmèrent qu'autrefois le Comte de *Thierstein* y avait fait mettre en prison un fort beau jeune homme, dont le sort toucha le cœur de la Comtesse *Verene*, héritière de la maison de Nidau, au point qu'elle se leva au milieu de la nuit, prit une hache, enfonça la prison, rompit les chaînes du jeune homme, & le mit en liberté.

La Maison d'*Eptingen* conserva la haute Jurisdiction sur le village de Prattelen, parce qu'un centenaire, autrefois garde du Château, affirma, qu'un jour le Comte *Otton de Thierstein*, pour attendre un *Ramstein* qui l'avait défié au combat, était venu avec beaucoup de Seigneurs & de soldats, sous le grand tilleul devant le village, & s'y était placé dans un grand & beau fauteuil de bois qui avait des pommeaux dorés, au milieu de ses Chevaliers assis sur des chaises & des bancs; qu'alors *Gözman d'Eptingen* s'était rendu auprès de lui, menant son fils, encore enfant, par la main, & l'avait prié de ne pas le troubler dans son village de Prattelen, & de n'y pas sieger. Sur quoi le Comte avait répondu: *Gözman*, cela ne doit point te faire tort. Mais celui-ci ayant répliqué: Seigneur, il passe ici beaucoup d'étrangers, ils pourraient croire que vous avez droit d'y juger. Le Comte s'était levé sur le champ, en

disant: j'en ferais bien fâché. Eh bien! vends-moi de la paille, afin que nous puissions sieger hors de ta Jurisdiction.



L'année 1428, se présenta à Bâle un jeune Seigneur Espagnol, qui s'écria à haute voix: *Je suis un noble Espagnol; j'ai parcouru cent pays; j'ai vu mille villes, mais je n'ai pas encore vu l'homme qui osât se mesurer contre Don Juan de Merlo.* Cette bravade insolente déplut au jeune *Henri de Ramstein* (1); il jeta le gant: le combat fut fixé au Dimanche avant *Ste. Lucie*, & on convint d'un coup de lance, de trois coups de hache d'armes, & de quarante coups d'épée. Le Margrave, *Guillaume de Rothelin*, fut choisi pour Juge du camp, avec le Comte *Jean de Thierstein*, *Thuring Baron de Hallwyl*, *Rodolphe de Ramstein*, & *Egloff de Rathshausen*. Au jour fixé, les Seigneurs, les Chevaliers, les Gentilshommes & le peuple d'alentour vinrent en si grande foule à Bâle, que le Magistrat crut devoir prendre des précautions pour la sûreté & la liberté de la ville. On mit de fortes gardes au petit nombre de portes qu'on laissa ouvertes; quarante cavaliers furent commandés pour patrouiller dans la ville; vingt bateaux armés gardaient le fleuve, & les tours étaient garnies de sentinelles.

Au haut de la ville, sur la place devant la cathédrale, on avait placé des barrières, devant lesquelles les Juges siégerent sur une estrade élevée. Sous la bannière de Bâle, parut *Burckard de Rhyne*, Chevalier, Bourguemaitre, à la tête du Sénat & du grand Conseil, tous en armure complete. Une foule immense de Noblesse des deux sexes, & de Bourgeois de Bâle & des environs, accoururent; les vieux pour se comparer, en silence, aux combattans; les jeunes pour apprendre à les imiter. *Don Juan* & le Seigneur de *Ramstein* entrèrent, d'un air modeste, dans l'enceinte des barrières. Ils se battirent avec la lance, la hache d'armes & l'épée avec tant de bravoure, de force, d'adresse & de dextérité, qu'ils furent admirés de tous les spectateurs, & qu'aucun d'eux n'obtint un avantage remarquable sur son adversaire. Tels furent de nos jours, à la tête de leurs armées, *Montécuculli* contre *Turenne*, *Lafcy* & *Laudon* contre l'immortel *Frédéric*. Cependant, afin que le souvenir de cette journée devint cher à l'Etranger *Don Juan*, le Comte *Jean de Thierstein* lui donna l'accolade sur le champ de bataille, & le fit Chevalier.

(Muller Hist. des Suisses, T. III. P. I. p. 264 & suiv.)

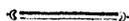
(1) *Henri* fils de *Hemman de Ramstein*, Bourguemaitre de Bâle pendant le Concile; la noblesse de cette illustre Maison est documentée dans *Bruckner* jusqu'à 1185.

Note. L'Auteur n'est point entré dans les détails de ce combat fameux, parce qu'ils n'appartiennent qu'à la Poésie & aux Romans, & sont indignes de la majesté de l'Histoire.



Anecdote Anglaise.

Plusieurs Lords étant dans une taverne, à Londres, à manger de la soupe de tortue, virent, ensemble, tomber un homme dans la rue, avec tous les symptômes de l'apoplexie. La manie des gageures, faites à tout propos, les porta d'abord à s'écrier: Farions qu'il ne vivra pas vingt minutes.— Cinquante guinées qu'il n'ira pas un quart d'heure.— Cent qu'il ne vivra pas dix minutes.— Cent qu'il est déjà mort.— Cent qu'il respire encore. Tous les paris sont en même tems proposés & acceptés. L'un de ceux qui avaient gagé que l'homme n'était pas mort, sortit précipitamment, se joignit aux bonnes gens qui, sans faire de gageures, le secouraient de leur mieux, & lui mit sous le nez un flacon de sels. Le plus âpre des parieurs pour la mort accourt, le retient, en s'écriant: Je le crois bien que vous gagnerez avec vos maudits sels. Songez donc que les paris sont forts. Vous allez changer l'état de la question. Apprenez, Monsieur, que votre procédé n'est point honnête: "Quand l'or est tout, le mot honnête prend de singulieres acceptations". (*Journal de Paris.*)



ÉCONOMIE RURALE.

AUX AUTEURS DU JOURNAL.

MESSIEURS,

Voudriez-vous bien, Messieurs, annoncer, dans votre *Journal*, le petit ouvrage suivant, qui vient de sortir de presse?

Manuel des Jardiniers & des Cultivateurs, contenant le nom des meilleures graines, oignons & légumes, &c. Se trouve à Lausanne, chez *Fr. Grasset*, Libraire. Prix 6 sols.

D'après la lecture que j'en ai faite, je ne doute pas qu'il ne soit très-agréable aux Cultivateurs, parce qu'il leur sera très-utile. On y trouvera une nomenclature nombreuse, & détaillée avec beaucoup de précision, de toutes especes de semences pour les parterres, les potagers, les prairies, &c. ainsi qu'une méthode qui indique la vraie manière & le tems convenable, pour les semer & les bien gouverner.

La culture de ces graines ne peut qu'ajouter aux richesses du pays, en en augmentant les ressources, étant très-probable qu'elles auront le même succès

que la *racine d'abondance*, dont on est déjà redevable aux soins patriotiques de *M. Graffet*, qui, d'après les détails intéressans qu'en avait donné *M. l'Abbé de Commerel*, s'empresse d'en faire venir de l'Allemagne & de la Hollande. Cette racine est heureusement trop connue aujourd'hui parmi nous, pour qu'il soit nécessaire de présenter les avantages de sa culture; il est suffisant de dire, qu'ils ont surpassé l'espérance des cultivateurs.

M. Graffet, en publiant ce *Manuel*, prouve que son zèle ne tarit point dans toutes les choses qui lui paraissent être utiles au Public; ce qui doit lui mériter, à juste titre, des encouragemens & de la reconnaissance. Il vend toutes les graines qui y sont indiquées, à un prix qui ne laisse aucun doute sur son désintéressement, & le motif louable qui le fait agir.

J'ai l'honneur d'être, &c.

B.

PHYSIQUE.

Suite de la notice de l'Histoire & des Mémoires de la Société des Sciences Physiques de Lausanne, tome Second, années 1784, 1785, 1786.

XII. Description & Histoire Naturelle du Bouquetin des Alpes de Savoye. Par M. Berthout van Berchem, fils.

L'Auteur a principalement cherché à faire connaître les mœurs de cet animal; dans ce dessein, il n'a épargné ni soins, ni voyages, & il a rempli son but...

XIII. Description de plusieurs nouveaux moyens mécaniques, propres à prévenir, borner, & même corriger, dans certains cas, les courbures latérales & la tension de l'épine du dos. Par M. Venel, Docteur en Médecine, &c.

On trouve, dans ce Mémoire, la description de l'appareil de nuit & de celui de jour, que l'Auteur emploie: son but est d'agir en allongeant la colonne épinière, & de réunir, à ces moyens d'extension, l'effet de la répulsion sur les parties saillantes. — Les succès que *M. Venel* a obtenu, sont trop connus, pour que nous ne puissions pas nous dispenser d'en faire mention ici.

XIV. Mémoire sur l'importance des observations météorologiques faites dans un pays tel que la Suisse, ou même le Canton de Berne. Par M. J. Senebié.

L'Auteur démontre combien un pays montagneux donne de facilité pour faire des observations de météorologie, propres à reculer les bornes de cette

science. Il indique divers phénomènes, dont ces observations pourraient nous faire espérer la solution.

XV. Description & examen d'une pierre cuivreuse qui se trouve vers le sommet du grand St. Bernard. Par M. le Comte de Razoumowski.

La pierre ou le roc, dont il est question dans ce Mémoire, est un quartz gros, opaque, blanc.. dont une face supérieure a reçu un poli vif des mains de la nature....

XVI. Nouvelle méthode d'obtenir l'acide phosphorique des os, plus pur que par les procédés ordinaires. Par M. Exchaquet, & par M. le Professeur Struve.

L'acide phosphorique peut être d'une grande utilité, soit dans la Chymie, soit dans les Arts; on doit donc de la reconnaissance aux Auteurs de cette nouvelle méthode d'en obtenir, d'autant plus encore que les moyens qu'ils indiquent, sont simples & peu dispendieux.

XVII. Observations sur l'emploi des sels phosphoriques dans les arts, & sur la formation artificielle des pierres précieuses.

XVIII. Vues sur l'analyse des mixtes phosphoriques, avec quelques observations sur la décomposition des métaux. Par MM. Exchaquet & Struve.

Dans ces deux Mémoires, ces MM. regardent l'acide phosphorique comme un des meilleurs moyens de décomposer les corps où on soupçonne qu'il entre comme principe.... Ils présentent des vues sur l'utilité qu'on en pourrait retirer dans les arts....

XIX. Projet d'expériences sur le Borax, par les mêmes Auteurs.

Ils indiquent, dans ce Mémoire, les expériences que l'on pourrait tenter, pour parvenir à produire du véritable borax, & du sel fédatif.

(La suite dans une Feuille prochaine.)

M O R T S.

M. Louis Gamaliel Vullyamoz, Citoyen de Lausanne, Colonel d'Infanterie au Service de Sa Majesté le Roi de Sardaigne, âgé de 64 ans.

Nicolas Vüterich, de Trüb, Bailliage de Trachswald, Marchand de fromage, âgé de 36 ans.

Demoiselle Anne Louise Perrin, veuve du Sr. Louis Trolliard, âgée d'environ 70 ans.

Jeanne Pinget, veuve de Daniel Chapallaz, de Chapelles, âgée de 69 ans.

Suzanne Borgeaud, veuve de Jean Isaac Parifot, de Lausanne, âgée d'environ 60 ans.

François Louis Menetrey, fils mineur.

Magdeleine Verrey, veuve de David Blanc, de Belmont, âgée d'environ 84 ans.

Paul Louis Samuel Rémy, fils mineur.

Jeanne Catherine Hignou, fille mineure.

JOURNAL DE LAUSANNE.

14 FÉVRIER 1789.

Le SOLEIL se leve à 6 heures 51 minutes , & se couche à 5 heures 9 minutes.
La LUNE se leve à 10 heures 30 minutes du soir.

Observations Météorologiques.												
Dates.	THERMOMETRE.						BAROMETRE.					
	8 heur. du mat.		2 h. après midi.		9 heur. du soir.		8 heur. du mat.		2 h. après midi.		9 heur. du soir.	
5 Fév.	+ 4. 0.	o + 4. 4.	o + 2. 8.	o	26. p. 7. lig. 2	26. p. 7. lig. 2	26. p. 7. lig. 3					
6. . .	+ 0. 0.	o + 2. 5.	o + 0. 2.	o	26. 7.	26. 7.	26. 7.	4	6	26. 7.	4	
7. . .	- 0. 2.	o + 2. 8.	o + 1. 2.	o	26. 7.	26. 7.	26. 8.	10	11	26. 8.	10	
8. . .	+ 1. 4.	o + 5. 3.	o + 2. 5.	o	26. 9.	26. 10.	26. 8.	11	0	26. 8.	11	
9. . .	+ 0. 6.	o + 5. 2.	o + 2. 3.	o	26. 8.	26. 7.	26. 8.	0	9	26. 8.	0	
10. . .	+ 1. 2.	o + 4. 0.	o + 1. 9.	o	26. 6.	26. 6.	26. 4.	3	0	26. 4.	3	
11. . .	+ 1. 5.	o + 4. 1.	o + 0. 0.	o	26. 3.	26. 5.	26. 6.	3	3	26. 6.	3	

ÉVÉNEMENT.

AUX AUTEURS DU JOURNAL.

Yverdon , 6 Février 1789.

MESSIEURS,

UN acte de bienfaisance qui a eu lieu dans notre Ville, pourrait, ce me semble, trouver place dans votre *Feuille*; & le cruel accident qui l'a fait naître, fournir une nouvelle preuve du danger que l'on court, en se servant d'armes à feu dans les grands froids.

Un des jours de cet hiver, où le froid s'est fait sentir le plus vivement, un jeune homme d'environ dix-huit ans, valet ou berger dans un domaine peu éloigné de cette Ville, voulant tuer un oiseau de proie, se servit d'un fusil qui n'était chargé que depuis peu de jours: le coup part, le canon du fusil fauta; le jeune homme voyant le sang ruisseler de son bras gauche, & ne sentant, sur le moment, point de douleur, court à la fontaine voisine & trempe son bras dans l'eau. Sans doute le grand froid ayant refferré les vaisseaux, ou peut-être les ayant gelés, le sang cessa de couler. Cet infortuné, après avoir enveloppé sa main & son bras dans son mouchoir, se hâta de venir dans la Ville, & de se rendre chez

un Chirurgien: celui-ci développe la main, & ce qui le frappe d'abord, c'est que le pouce en est emporté: le jeune homme, atterré de cette triste découverte, se répand en gémissemens sur son malheur, sur sa pauvreté, sur le besoin qu'il avait de tous ses doigts pour gagner sa vie: on cherche à le consoler: enfin le mouchoir est entièrement enlevé: alors, tout-à-coup, la main, cédant à son propre poids, tombe suspendue à un rette de peau; les assistans poussent des cris de douleur, d'effroi, & s'enfuient. Qu'on juge de l'état de cet infortuné, du désespoir affreux auquel il se livra! Heureusement, parmi les voisins qui accoururent, se trouva un de nos Pasteurs, qui parvint à le consoler autant qu'il le pouvait être dans une situation aussi déplorable. L'amputation fut faite à l'instant, & dès-lors, le jeune homme a été pansé d'une manière qui ne laisse plus de doute sur sa guérison prochaine. Son maître s'est chargé de tous les frais qu'elle entraînerait, & lui fournit tout ce qui lui est nécessaire.

Le sort qui l'attendait, pour le reste de ses jours, a intéressé quelques domestiques de cette ville; ils ont ouvert une souscription, (à laquelle ils n'ont admis que des personnes de leur état) dans le dessein d'en appliquer le produit à lui procurer les

moyens de gagner sa vie. Ils se proposent de le faire instruire des connaissances qui le rendraient propre à remplir une Régence de village. Cette collecte a produit une somme de cent & quelques francs, qui a été mise en dépôt chez un particulier respectable, lequel l'a déjà placée, en attendant qu'elle soit employée à sa destination. — On espère même qu'il parviendra à tailler des plumes. — J'ajouterai, que cet acte de bienfaisance était d'autant mieux placé, que les parens de cet infortuné, lesquels demeurent à Courtille, village où est l'Eglise paroissiale de Lucens, sont dans la plus grande indigence, & que par conséquent il leur était de toute impossibilité de lui tendre le plus léger secours.

J'ai l'honneur d'être, &c.

V A R I É T É S.

Fragment tiré d'une gazette Anglaise, du 9 Oct. 1788.

..... Il était en uniforme d'Officier..... Son air, sa figure, sa démarche, annonçaient l'homme de condition : — mais la pauvreté était peinte dans tous les traits ; la rougeur & la pâleur qui se succédaient rapidement sur ses joues décharnées, & les fréquens soupirs qu'il pouffait, en traversant la salle du café, témoignaient que son ame était dans la détresse.

Il s'appuya à la fin sur la barrière, & dit quelque chose à l'oreille de la maîtresse du café (bonne & excellente femme) ; elle lui répondit par une révérence respectueuse, qui me fit penser que j'avais mal jugé de l'apparence de cet Officier, & que loin d'être dans le cas de solliciter des grâces, c'était lui qui venait d'en conférer une.

Au moment qu'il laissa la barrière pour prendre sa place, la maîtresse lui fit servir du café & une assiette de pain grillé. — Ses yeux, à cet aspect, étincelèrent de joie, & les rôties furent dévorées avec une avidité qui marquait, non l'appétit que donne la fanté, mais un pressant besoin de nourriture. — Il mangea avec tous les signes d'une faim réelle & dévorante.

La première assiette de pain grillé étant dépêchée, la maîtresse lui en fit porter une seconde : — mais elle en donna l'ordre tout bas, & le garçon, en la plaçant sur la table, jeta sur lui un regard rempli de douceur & de compassion. L'Officier se saisit du pain ; — le garçon s'effuya les yeux avec sa serviette, & la maîtresse soupira de nouveau d'un ton si doux & si tendre, qu'il n'est pas possible qu'il n'eût été à l'unisson de toutes les fibres des ames sensibles qui l'entendaient, & de ne pas former avec elles cette harmonie exquise de pitié, qui n'est entendue que lorsque le doigt de charité touche la corde sympathique du cœur.

L'Officier ayant achevé son déjeuner, & pris congé de l'hôteesse, une impulsion, qui certainement n'était pas de curiosité, me porta à m'informer de son nom, & de sa situation ; — c'était des particularités dont cette femme n'était pas instruite ; — elle ne l'avait vu que ce jour-là ; — elle ignorait tout ce qui le regardait ; — il l'avait priée de lui donner à déjeuner, en l'assurant qu'il viendrait la payer dans quelque tems.

Elle lui avait dit, que jusqu'à ce que le jour où il pourrait la payer arriverait, il pourrait venir déjeuner chez elle, à crédit, aussi souvent qu'il le voudrait ; — *Et il fera toujours le bien venu chez moi*, ajouta-t-elle ; *dut ce jour n'être que celui du jugement dernier* ; — & lorsque ce dernier jour viendra, lui dis-je, ce compte fera certainement réglé à votre satisfaction : — vous avez fait une action qui vous sera passée en crédit dans le grand livre du sort des hommes ; — quelques nombreux que soient d'ailleurs vos péchés, votre charité les a effacés.

Mais voyons s'il n'y aurait pas quelque chose à faire pour ce pauvre Officier : — s'il revient demain déjeuner chez vous, remettez-lui ce petit nombre de guinées, comme si c'était vous qui les lui prêtiez ; — il reçut l'argent le jour suivant.

Je n'entendis point parler de lui pendant plus de six ans. Au bout de ce tems, la maîtresse du café me dit que cet Enseigne (aujourd'hui Lieutenant Colonel) était revenu dans sa patrie ; qu'il avait fait fortune dans l'étranger ; — lui avait rapporté l'argent qu'elle lui avait prêté, & fait présent d'une bague de cent guinées pour l'intérêt. —

ESSAI sur l'établissement d'une Caisse d'assurance pour le bétail du Pays-de-Vaud.

Quelques personnes, frappées du danger de l'Épizootie, ont proposé au Gouvernement les questions suivantes :

1°. S'il ne serait pas utile d'établir, dans le Pays-de-Vaud, des Caisses d'assurance pour le bétail ?

2°. Quels seraient les principes d'un pareil établissement ?

Une *Feuille publique* n'est pas seulement destinée à répandre les idées utiles ; elle peut encore les faire naître en recueillant des connaissances locales, & en réunissant, comme dans un foyer, les idées éparpillées des habitans d'un pays.

La science de la Législation suppose essentiellement la connaissance de tous les rapports physiques & moraux d'une nation. Voilà pourquoi le Législateur ne saurait jamais avoir assez de lumières, sur le pays confié à ses soins, ni se défier assez de toutes les spéculations qui ne sont pas les résultats des

connaissances locales, dont il importe au Gouvernement qu'il ait des Dépôts, &, pour ainsi dire, des Archives à consulter, & ces Dépôts ne peuvent être que des *Feuilles publiques*.

C'est pour profiter des lumières des Citoyens éclairés, de ce pays, qui voudraient s'occuper de l'établissement d'une Caisse d'assurance pour le bétail, que je propose, au Public, la question dans toute son étendue. Si j'y ajoute mes propres idées, ce n'est encore que pour solliciter celles des personnes qui connaissent mieux le Pays-de-Vaud que je ne puis le faire.

Une Caisse d'assurance pour le bétail ferait plus nécessaire dans le Pays-de-Vaud, que dans tout le reste de la Suisse, par la raison que ce petit pays est plus exposé à l'Épizootie que les Cantons entourés de voisins, dont la Police se rapproche davantage de la nôtre. D'ailleurs, aucune barrière naturelle ne nous défend ici de nos voisins; le Lac & des rives par-tout abordables, y rendent la Police presque impossible. Il y a plus,

Presque tous les propriétaires de bétail y sont plus pauvres que dans les Alpes, où de beaux & nombreux troupeaux tiennent lieu de rentes viagères. Dans les Alpes, les propriétaires des troupeaux le sont presque toujours du fond qui les nourrit, tandis qu'au Pays-de-Vaud il n'y a guère que de pauvres fermiers, & des paysans peu riches qui en soient propriétaires. Ici le riche, également étranger à la terre & aux troupeaux qui le nourrissent, n'attend sa fortune & son existence, ni des Loix, ni de la culture, mais d'un jeu devenu funeste à plus d'une nation.

§. 1. La première question qui se présente, est celle-ci :

Affurera-t-on le bétail dans le cas seulement de l'Épizootie, ou bien étendra-t-on l'assurance à toutes les pertes quelconques?

Le principe de l'assurance est celui de faire un sacrifice proportionné à la probabilité de la perte, afin d'éviter la chance de perdre le tout. Ainsi, les maladies ordinaires n'ont pas besoin d'assurance, attendu que par leur nature même, elles n'emportent pas des troupeaux entiers, mais produisent des pertes égales sur lesquelles on a compté, & qui entrent essentiellement dans les calculs des fermiers, des propriétaires de bétail, & même de tout possesseurs de fonds; car ces derniers évaluant leur capital à raison de la rente, seront plus ou moins riche en raison de la concurrence des fermiers. Ici, l'assurance se trouve donc placée dans la nature même des choses.

Une assurance dans tous les cas de perte, ferait

sujecte à mille inconvénients. Sans doute qu'on ne payerait pas les pertes dont le propriétaire serait plus ou moins coupable; il y aurait des cas douteux, souvent difficiles à décider, &c. Telles sont les raisons pour ne pas étendre l'assurance au-delà des cas d'Épizootie: mais voici des objections presque *insolubles*.

Sans doute qu'à parler abstraitement, l'assurance est inutile dans les cas ordinaires: mais les principes abstraits égarent dans presque toutes les choses humaines, par la raison que tout ce qui intéresse le bonheur de l'homme est, d'un côté, susceptible de calcul par ses qualités physiques, & de l'autre, cesse de l'être par ses rapports moraux. Je m'explique. Supposé tous les cas de mortalité égaux, & supposé le prix de toutes les bêtes égal, il n'y aurait pas besoin d'assurance. Mais d'un autre côté, quelle différence si un père de famille, qui ne possède qu'une vache, pour tout bien, vient à la perdre, ou si cette perte tombe sur un homme de vingt mille Livres de rente? En exprimant cette différence par un chiffre, on revient au cas de l'Épizootie & de l'assurance; car certainement, cette nourrice unique d'une pauvre famille lui était plus précieuse, qu'un troupeau de quatre à cinq mille vaches ne pourrait l'être au riche. Donc, sous ce rapport, le pauvre perd, dans sa vache unique, un troupeau de quatre à cinq mille, & ce cas revient ainsi à celui de l'Épizootie.

La seconde objection tirée de la difficulté de distinguer les cas de négligence des cas de malheur, paraît plus difficile à lever; peut-être y aurait-il des règles plus faciles dans la pratique, qu'on ne le croit. Par exemple, on pourrait accorder l'assurance dans le cas de certaines maladies bien décidées, comme le Charbon, &c.

§. 2. La seconde question qui se présente ici, est celle-ci.

Quels seront les assureurs? Seront-ce les propriétaires des troupeaux exclusivement? ou tous les particuliers indistinctement, comme à Zwoytsimmen?

En proposant une assurance générale à tous les particuliers du pays, il en arriverait que le Commerçant demanderait, à son tour, l'assurance de son commerce; le Rentier, celui de ses créances; le Pêcheur, celui de son bateau, &c. en sorte qu'il me semble, que le simple énoncé de la question suffit à la résoudre.

En thèse générale, il y aurait moyen de répondre à cette difficulté-là. On se passe de poisson; on ferait bien de se passer de plusieurs objets de commerce, &c. mais l'existence du bétail semble intéresser également tous les individus; sa perte faisant renchérir un objet de première nécessité, se ferait

aussi-tôt sentir dans toutes les classes de la société. L'artisan hausserait le prix de son ouvrage; les vignes, première richesse du Pays-de-Vaud, seraient abandonnées faute d'engrais; les champs seraient en friches, & la famine ramènerait enfin ces tems d'horreurs, dont le souvenir est conservé dans nos Chroniques, tandis que le nom même des Nations qui ont détruit nos villes, s'y est perdu (1).

Il est donc vrai, que l'objection n'est pas juste sous tous ses rapports; & c'est ici, ce me semble, que se présente un point de vue sous lequel on n'a, peut-être, pas considéré encore cette question intéressante.

Quel serait l'effet d'une assurance générale du bétail, sur ce genre de commerce? Tous les objets de commerce auxquels la Loi assure une faveur, multiplient cet objet en raison de cette faveur. Si la probabilité de la perte est d'un dixième, l'assurance, en remplaçant ce dixième qui était en déficit, l'ajoute réellement au capital. *Toutes choses égales d'ailleurs*, il en résulterait donc un dixième de bétail de plus que celui qui existait avant l'assurance. Ceci posé, la question revient à celle-ci: Est-il utile d'augmenter le bétail dans notre pays? Je crois que oui; & si j'ai raison, il en résulterait la solution de la première question: Qu'il est réellement utile d'étendre l'assurance sur toutes les classes de propriétaire, afin de la rendre insensible aux pauvres propriétaires de bétail.

D'autant plus, que si la quantité des troupeaux était augmentée d'un dixième, il en résulterait que le produit du bétail diminuant de prix, l'assureur, quoique non propriétaire, retirerait l'intérêt de son assurance en payant d'autant moins son lait, son beurre, sa viande & son fromage.

Il y a de plus ici un calcul, que l'âme généreuse de l'habitant du Pays-de-Vaud aimerait sur-tout à faire, celui de tout le bien qui en naîtrait pour le pauvre fermier, propriétaire du bétail; & ce bienfait ne serait onéreux à personne, puisque si l'assurance s'étendait sur une grande surface, elle ne pèserait sur aucune classe, & serait presque nulle pour les individus. Tous ces principes trouveront leur explication dans les résultats.

§. 3. Si l'utilité d'une Caisse d'assurance pour le bétail paraît être problématique pour quelques cas, du moins ne le serait-elle pas dans celui de l'Epizootie.

Outre les avantages généraux de l'assurance qui ont fait établir celle des maisons, des vaisseaux, &c. il y en a de particuliers en faveur du bétail.

Si le propriétaire du bétail, après une perte considérable, était abandonné à lui-même, il serait souvent dans l'impuissance de racheter un autre trou-

peau; ou bien, dans son désespoir il s'exposerait à acheter du bétail à bon marché, c'est-à-dire, dans les pays même qui seraient suspects.

Si jamais, par quelques négligences dont j'ai aperçu la possibilité sur les montagnes de Nyon (2), l'Epizootie venait à enlever, à la fois, plusieurs troupeaux considérables, ces troupeaux ne pouvant être remplacés subitement, ni recrutés des pays voisins, souvent suspects par leur police, la perte s'étendrait sur tous les propriétaires des montagnes.

On sent, en maniant ce sujet, qu'on touche à la racine de l'arbre. Le bétail seul nous fait vivre; sa prospérité ou ses malheurs influent sur notre existence même. La perte d'une maison, d'une rue, d'un vaisseau, est un malheur isolé; celui d'un troupeau est un malheur public.

Le prix des fermes est en raison de la concurrence des fermiers; ainsi, la ruine des fermiers diminue aussi le capital des fonds, qui ne font pas des montagnes.

Les mœurs même d'une nation tiennent essentiellement à sa prospérité, & la misère du Citoyen le corrompt presque autant que les richesses même. L'esprit de nos Loix ne ramène-t-il pas sans-celle vers cette médiocrité heureuse, où le bonheur du particulier est encore celui de la patrie? Voilà pourquoi un établissement qui mettrait le propriétaire du bétail à l'abri de la misère, serait encore dans l'esprit de notre Législation.

§. 4. Il résulte de toutes ces observations, qu'il serait utile d'assurer nos troupeaux, soit dans tous les cas, si cela se peut sans embarras, soit dans le cas seul de l'Epizootie.

Mais, quels seraient les principes d'une assurance générale pour nos troupeaux? Jusqu'ici j'ai supposé une Caisse, capable de dédommager les propriétaires des pertes qu'ils auraient faites; mais mille inconvénients naissent de toutes parts de l'idée d'un pareil établissement.

(La suite dans le Supplément.)

(2) Les montagnes qui touchaient celle de la Benigne n'étaient point fermées ou l'étaient mal, & les vaches paissaient de l'une à l'autre; ainsi cent vaches en auraient infectées quatre cent: & ce foyer de la contagion ayant acquis une fois une certaine force, aucune Police n'aurait pu en arrêter les progrès. Comment se résoudre à assommer un demi-millier de vaches? Comment empêcher les propriétaires d'en dérober quelques-unes, & de répandre la peste dans des lieux où l'on est sans défiance? Tous les habitans étant dans le cas de faire un sacrifice, cesseraient de se surveiller, & tromperaient la Police, &c. &c.

M O R T S.

Un enfant venu mort au monde.

Françoise Louise Izenet, fille mineure.

Un enfant mâle, mort en venant au monde.

M. Jean Louis Panchaud, Citoyen & du LX. de Lausanne, âgé de 60 ans.

Magdelaine Judith Chapuis, de Lausanne, âgée de 44 ans.

(1) *Ruchat*, dans sa Chronique manuscrite, cite plusieurs années avant les tems même de *Charlemagne*, où presque tous les troupeaux périrent, entr'autres 585, & cela devait être dans ces tems d'ignorance & de superstition.

SUPPLÉMENT AU N^o. 7 DU JOURNAL DE LAUSANNE.

14 FÉVRIER 1789.

SUITE de l'Essai sur l'établissement d'une Caisse d'assurance pour le bétail du Pays-de-Vaud.

Etablir un capital, dont la rente pourrait suffire à tous les dédommagemens nécessaires, ce serait établir une sécurité funeste à la Police. L'assurance maritime n'a pas cet inconvénient, parce que les hommes périssent avec le vaisseau. Elle est d'ailleurs un objet de commerce, de gain ou de perte, & fondée sur des principes que notre profonde ignorance, dans ce genre, ne nous permet pas de supposer.

Ne nous y trompons pas : la supériorité de notre Police, tient non-seulement à la sagesse de nos Réglemens, elle tient essentiellement à la nature des choses.

En Suisse, le Pâtre est, le plus souvent, propriétaire de son troupeau ; il a donc le plus grand intérêt à sa conservation, & cet intérêt le rend le meilleur espion de la Police. La propriété du Bétail entraîne toujours à un plus ou moins grand commerce, qui donne au Payfan des idées encore plus étendues sur tout ce qui intéresse si essentiellement son existence. Et comme nos fortunes sont médiocres, il en résulte que le nombre des propriétaires intéressés au maintien de la Police, est d'autant plus grand ; & chez nous, les Loix étant égales pour tous les Citoyens, vous ne voyez, dans aucun district, des hommes puissans par leurs richesses, & redoutés par leurs vexations même, braver impunément les Ordonnances. Mais dans les Gouvernemens où l'inégalité des fortunes est extrême, comment établir des Loix générales, également calculées pour tous ? Si vous établissez des amendes, elles écraseront le pauvre, tandis qu'elles seront peu senties, ou sans exécution, pour l'homme riche & puissant. Etablissez vous des peines qui touchent à l'honneur, l'inconvénient est plus grand encore. Ainsi la bonne Police des Suisses, par rapport au Bétail, tient plus à l'égalité de leur fortune & de leur condition, qu'à la puissance des Loix. Dans cet état des choses, pourquoi assoupir, tout d'un coup, cette vigilance précieuse, qui veille si heureusement à l'exécution des Ordonnances les plus sages !

Mais il n'aurait de plus grands inconvéniens encore de l'administration d'une Caisse d'assurance, que de sa destination même, que nous avons prouvé nuisible. Les Administrateurs n'ayant rien à gagner ni à perdre, bientôt la négligence & la tiédeur, toujours si près de l'homme indifférent, feraient languir l'institution. Comme il y aurait souvent des cas de dédommagement douteux, ce doute serait quelquefois

résolus moins par des principes, que par des raisons de faveur. Si la Caisse s'enrichit, il y aura des abus ou des négligences, & un relâchement proportionnel dans la Police du Bétail ; si elle est au-dessous de ses affaires, il y aura des embarras. On est d'ailleurs peu disposé, dans ce Pays, à sentir l'importance de l'accumulation de l'intérêt d'un capital. J'ai eu sous mes yeux une petite Caisse, dont on a calculé les produits depuis son origine, dans la supposition qu'on en aurait toujours replacé les intérêts ; ce produit passait la somme de soixante & dix millions. Il y a, dans toute la Suisse, un grand nombre de ces petits capitaux stériles, tant la Nation est éloignée de cet esprit mercantil, sans lequel pourtant les établissemens de spéculation ont toujours peine à prospérer.

Le but de l'assurance étant de dédommager les propriétaires de Bétail, on pourra parvenir à ce but par des moyens qui me paraissent bien plus aisés dans l'exécution que celui d'une Caisse, & qui, loin de relâcher cette vigilance générale, si essentielle à la Police, lui donnerait au contraire la plus grande intensité possible.

Ce moyen si simple serait *la responsabilité* d'un district plus ou moins grand, selon la grandeur de la perte qu'on aurait faite. Par ce moyen, chaque contribuable étant, pour ainsi dire, dépositaire de sa portion à la Caisse, l'on évite tout d'un coup les nombreux inconvéniens de son administration ; & chacun redoutant le moment de payer sa part, aura le plus grand intérêt possible au maintien des Ordonnances & à la Police du Bétail.

Développons cette idée. Je suppose tout le Pays-de-Vaud divisé en différens districts, à-peu-près comme suit :

- I. District Les Bailliages de Bonmont, Nion & Aubonne.
- II. ——— Morges.
- III. ——— Lausanne.
- IV. ——— Oron, Vevay & Aigle.
- V. ——— Yverdon & Grandson.
- VI. ——— Moudon, Avenche & Payerne.
- VII. ——— Romainmotier & Echallens.

Quoique je ne fois point d'avis de faire supporter les dédommagemens par les seuls Propriétaires de Bétail, il me paraît pourtant juste que chaque Communauté paye en raison du Bétail qui fait valoir ses terres ; & pour fixer les idées, je suppose,

Dans le district numéro I. une perte de cent vaches, évaluée à 10,000 livres, déduction faite d'un dixième que perdrait le Propriétaire sur chaque bête reconnue infectée, on leverait, dans toute l'étendue du district, une contribution d'une livre par vache & bœuf, & de 10 sols par genisse ; ce qui produirait,

peut-être, dans ce premier district, une somme de 5 à 6000 livres. On ferait pour le déficit un appel au Bailliage de Morges; & si cette seconde contribution ne suffisait pas, on prendrait le reste dans le district qui suit, en observant toujours un certain ordre établi entre les districts. (1)

Jusques ici point d'embarras. Chaque Inspecteur général ayant le rôle de tout le bétail d'un Bailliage, a, par conséquent, la somme de la contribution du Bailliage; & chaque Inspecteur particulier ayant le rôle de son district particulier, fait aussi ce que paye ce district.

Qu'on se rappelle ici les principes posés ci-dessus, qu'on réfléchisse aux avantages qui résulteraient d'un établissement qui, assurant la fortune de nos fermiers, étendrait son heureuse influence sur toutes les classes de la société, & l'on verra combien il importe que tous les citoyens s'accordent ici à faire un léger sacrifice au bien public! Si les seuls Propriétaires du Bétail étaient imposés, l'avantage d'un pareil établissement ferait déjà très-grand; mais une égalité apparente de contribution ferait, dans bien des cas, une inégalité extrême. Combien de pauvres fermiers, chargés de dettes, sans terrain pour nourrir leurs vaches, n'ont pour tout bien qu'un troupeau, qui fait la richesse du district qu'il habite & la base de son agriculture! Il me paraît donc juste que chaque Commune, ou chaque District d'Inspecteur, paye en raison de son Bétail; mais il est également juste & utile, que tous les citoyens s'accordent à porter une charge presque nulle, si elle est bien répartie; & accablante, si elle ne porte que sur une seule classe de propriétaire. Il y a d'ailleurs cette raison décisive à faire contribuer tous les particuliers à un dédommagement, c'est que l'idée de cette contribution les rendrait tous également intéressés à la Police du Bétail, & produirait ainsi une vigilance qui suffirait seule à nous garantir à jamais de tous les ravages de l'Épizootie.

L'on me demandera, peut-être, dans quelle proportion je ferais contribuer les non-propriétaires de Bétail? Mais, avant de répondre à cette question, qu'on me permette de développer un principe trop oublié de plusieurs de nos Législateurs modernes.

S'il est important, en matière de législation, d'adopter des principes, il est parfaitement absurde de vouloir agir, dans tous les cas, par des règles générales ou des moyens uniformes. En effet, si deux individus exigent, dans le moral & dans le phy-

sique, deux traitemens différens, à plus forte raison deux Villages ne peuvent être traités comme parfaitement identiques. Un des malheurs des grands Empires, est précisément la manie des Princes de n'avoir jamais assez d'égard aux différences, tandis que la nature réelle n'est pourtant qu'un agrégat d'individus différens tous les uns des autres. (2) Que dirait-on d'un Empirique qui purgerait & saignerait, par Districts géographiques, à-peu-près dans l'esprit de nos Princes Législateurs? Et, pour le dire en passant, le goût du militaire a moins nui par les oppressions qu'il a fait naître, que parce que, dans quelques têtes étroites, les principes de cet art ont été transportés dans la Législation, pour y produire les monstres qui nous étonnent quelquefois.

Je voudrais donc ne fixer ici aucune règle générale, mais laisser à chaque Village le soin de lever la contribution au dédommagement, comme il le jugerait à propos, sauf aux Magistrats à juger des difficultés qui pourraient s'élever au sujet des répartitions.

§. 5. Outre la perte des troupeaux, il y a, dans les cas d'Épizooties, plusieurs autres frais considérables à payer.

1°. Les Médecins Vétérinaires. Je proposerais au Gouvernement d'en établir un certain nombre, salariés moitié par le Gouvernement & moitié par les Communes. Mais afin d'exciter leur activité, leurs salaires fixes seraient médiocres, & les particuliers les payeraient en raison de leur travail, mais d'après un tarif.

2°. Les frais de Police, comme Gardes, sentinelles, seraient payés moitié par le Gouvernement & moitié par les Communes; car si les Communes étaient seules chargées des frais, elles ne seraient pas toujours toutes les dépenses nécessaires; & si le Gouvernement en était seul chargé, on lui en ferait faire mal-à-propos, & le choix des personnes ne serait pas toujours aussi bien fait, que lorsque les Communes y sont intéressées.

3°. Tous les dédommagemens, comme perte du pâturage, du chalet, &c. seraient faits par les Communes, dans les principes du dédommagement exposés ci-dessus.

4°. Les gratifications & les récompenses seraient seules supportées par le Gouvernement.

§. 6. Que si l'on voulait, dans la suite, étendre les cas de dédommagemens au-delà des cas d'Épizootie, il serait peut-être aisé de trouver des règles faciles dans l'exécution. Le Bailliage de Zweyimmen & le Village de Blonay, nous donnent, à cet égard, un exemple utile, & qui mérite d'être suivi.

(1) On m'a objecté que les Districts qui ne sont pas frontières, (comme Lausanne, par exemple,) seraient peu disposés à garantir les Districts, comme Nyon. — A cela je réponds, que tous les Bailliages sont plus ou moins exposés à l'Épizootie; & puis la probabilité de payer est en raison de l'éloignement, en sorte qu'il n'arriverait pas deux fois dans un siècle, que Lausanne contribuât pour Nyon. Enfin, quand on affomme du Bétail rière Nyon, n'est-ce pas un sacrifice que l'on fait à la sûreté de tout le Pays?

(2) C'est du sentiment intime de cette vérité, qu'est né l'attachement de tous les peuples à ce qu'ils appellent leurs privilèges, que le despotisme, qui dénature tout, a tant de raisons d'abolir, parce que rien ne conserve mieux le caractère d'une Nation, que des Loix également calculées pour le bien de chacun, & pour celui de tous.

JOURNAL DE LAUSANNE.

21 FÉVRIER 1789.

Le SOLEIL se leve à 6 heures 40 minutes , & se couche à 5 heures 19 minutes.
La LUNE se leve à 4 heures 30 minutes du matin.

Observations Météorologiques.

Dates.	THERMOMETRE.			BAROMETRE.		
	8 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.	8 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.
12 Fév.	- 0. 1. 0	7. 1. 0	- 0. 1. 0	26. p. 6. lig. 0	26. p. 6. lig. 2	26. p. 5. lig. 11
13 . . .	- 2. 6. 0	5. 8. 0	- 0. 3. 0	26. 6. 3	26. 7. 0	26. 7. 3
14 . . .	- 0. 1. 0	6. 0. 0	0. 7. 0	26. 7. 6	26. 7. 8	26. 8. 3
15 . . .	0. 3. 0	4. 2. 0	0. 9. 0	26. 8. 2	26. 8. 4	26. 9. 6
16 . . .	0. 4. 0	4. 0. 0	0. 7. 0	26. 10. 3	26. 11. 0	26. 11. 5
17 . . .	0. 0. 0	3. 3. 0	- 0. 1. 0	27. 0. 0	27. 1. 0	27. 0. 3
18 . . .	- 0. 2. 0	2. 3. 0	1. 6. 0	26. 10. 0	26. 10. 0	26. 9. 9

VARIÉTÉS. AUX AUTEURS DU JOURNAL.

MESSIEURS,

A Page de 25 ans, je devins possesseur d'un bien de L. 6000 de rentes par la mort d'un pere dont j'étais tendrement aimé, & duquel je conserve encore précieusement la mémoire. Peu de tems après, je me mariaï à une Dame que j'aimais passionnément depuis quelque tems. Comme nous n'aimions ni l'un ni l'autre le tracas du grand monde, & qu'au contraire, il nous devenait tous les jours plus fatigant, nous prîmes la résolution de nous retirer dans l'antique demeure qui fut, pendant plusieurs générations, la résidence de mes ancêtres.

Là, je passais mes jours, aussi heureux qu'un homme raisonnable peut espérer de l'être sur la terre; mon affection, mon estime pour ma femme, s'accroissaient chaque jour; & comme elle m'avait donné trois enfans, deux garçons & une fille, leur babil innocent nous fournissait une nouvelle source d'amusemens. Nous avions dans notre voisinage diverses familles d'une société interessante, & nous vivions avec elles dans une douce familiarité; nous

les visites à pied; sans aucune de ces cérémonies gênantes qui, dans le grand monde, sont nécessaires, peut-être; mais qui sont toujours le poison du commerce social dans la vie privée.

Pendant, j'éprouvais qu'il n'y avait point d'état entièrement libre de soins & exempt d'inquiétude. Ma sollicitude, pour mes enfans, croissait avec leurs années. Mes fils sur-tout, me tourmentaient de mille pensées pénibles. Aucun des plans d'éducation qui m'étaient proposés pour eux, ne me paraissait l'emporter, par ses avantages, sur les inconvéniens que j'y voyais attaché. & par là, le choix entr'eux était un sujet de perplexité toujours renaissante.

Pendant ces agitations, nos enfans grandissaient, & l'aîné, qui était d'un an plus vieux que son frere, entra dans sa dixième année; lorsqu'un Oncle de ma femme qui, par ses services à la Cour, avait obtenu du Gouvernement de France un emploi très-considérable, nous honora d'une visite. Il sembla regarder mes enfans avec complaisance; leur figure, leur esprit, les espérances qu'ils donnaient, lui plurent; il m'en fit compliment, & je l'écoutais avec tout le plaisir d'un tendre pere, qui met son orgueil dans ses enfans.

Après avoir demeuré plusieurs jours avec nous,

H

il me demanda de quelle maniere je me proposais de faire instruire mes enfans ; quelles étaient mes vues pour les établir dans le monde ? Je lui exposai alors mes doutes, ma perplexité. Il s'étendit sur l'absurdité de l'ancien système d'éducation tout-à-fait hors de mode, & traita de folie le soin de les envoyer étudier dans les Colleges, y perdre les années les plus précieuses de leur vie pour apprendre des langues qui sont de peu, ou même de nul usage dans le monde. Il me développa un plan qui, assurait-il, avait été suivi avec le plus grand succès, comme il en avait vu un grand nombre d'exemples parmi les personnes de sa connaissance.

Ce plan était d'envoyer mes enfans, pendant deux ou trois ans, dans une pension célèbre & très-fréquentée, où ils se déferaient de l'accent & des expressions du pays, qui, selon ses propres observations, suffisaient pour détruire toute espérance de leur avancement futur. Il proposait de les envoyer ensuite dans une Académie à Paris, pour y apprendre la langue Française, les grâces & les talens nécessaires pour se distinguer dans le monde. Lorsque votre fils aîné, ajouta-t-il, aura fait ses études, il me sera facile de lui faire obtenir une place de Secrétaire d'Ambassade ; & s'il devient alors ce dont il donne aujourd'hui l'espérance, je suis assuré de lui faire obtenir une place avantageuse, & il n'y aura point d'emploi dans le Royaume auquel il ne puisse aspirer. Pour votre second fils, il faut lui donner la même éducation qu'à son frere, & lorsqu'il aura atteint l'âge convenable, je lui ferai donner un grade dans l'armée, & je le pousserai dans cette carrière aussi loin qu'il est possible.

Quoique j'entrevisse quelques objections à faire contre ce plan, je dois avouer que la perspective flatteuse qu'il ouvrait à l'ambition, fit une grande impression sur moi ; & de plus, ma femme instruite depuis longtems à recevoir les opinions de ce parent, avec la déférence la plus entiere, appuyait sa proposition avec chaleur. J'y donnai donc mon consentement après quelque résistance. — Lorsque le moment du départ fut arrivé, j'accompagnai mes enfans pendant une partie du chemin ; & lorsque je les quittai, j'éprouvai une douleur que je voulais cacher, & que j'essayerais vainement de vous peindre.

J'avais le plaisir de recevoir, de tems en tems, des nouvelles agréables des progrès de mes enfans, & après qu'ils furent arrivés à Paris, j'étais toujours plus flatté de ce qu'on m'en annonçait. Enfin, le tems de leur retour, si longtems désiré, approchait. Je reçus la nouvelle de leur arrivée en Suisse ; j'appris le jour dans lequel ils devaient arriver à la maison. Nous étions tous dans l'impatience : ma fille, en particulier, ne s'occupait qu'à compter les heures

& les minutes qui s'écoulaient, pour arriver à celles où elle les verrait, & à peine put-elle fermer les yeux un instant la nuit qui précéda le jour où nous les attendions. Sa mere & moi éprouvions la même anxiété, quoique nous la montrassions moins.

Le jour arriva enfin : ma fille, qui avait été constamment à la découverte, accourut nous dire qu'une chaise de poste s'arrêtait devant la porte. Nous nous précipitons pour recevoir nos chers enfans. Mais jugez de mon étonnement, lorsque je vis sortir de la voiture deux figures pâles & efféminées, qui, par leur ajustement, leur frisure, leur air, ressembloient plus à des singes qu'à des hommes ; & ce qu'il y avait de pis, c'est que leurs manieres étaient encore plus déplaisantes que leur aspect. Lorsque ma fille courut à eux ; les yeux remplis de larmes de joie & voulut les embrasser, elle s'en vit repoussée, & reçue avec des éclats de rire immodérés, comme s'il y avait eu dans sa parure quelque chose de ridicule. Au milieu de ces ris, son jeune frere l'embrassa, & eut la bonté de dire que cette fille n'avait pas mauvaise façon, & que lorsqu'elle saurait s'habiller plus décentement, & faire usage d'un peu de rouge, elle serait supportable. Quoique très-mortifié de ces impertinences, l'indulgence d'un pere, pour ses enfans, me porta à les attribuer, en grande partie, à la légèreté de la jeunesse ; & je me flattais encore de trouver bientôt le mal moindre qu'il ne parait. Dans cette espérance, je fis servir le dîné. Mais, hélas ! leurs discours, leurs manieres, ne confirmèrent & n'accrurent que trop mon chagrin. Rien de ce qu'on leur offrait ne leur parut mangeable ; ils ne cessèrent d'exalter la cuisine Française, & semblaient être des maitres exercés dans cette science ; ils connaissent tous les ingrédiens nécessaires à la composition des ragoûts, & des fricandaux les plus à la mode, & possédaient les noms de tous les plus célèbres cuisiniers de Paris.

Pour écarter ce déluge de sottises, & encore pour fournir à mes fils des occasions de m'attirer les connaissances qu'ils pouvaient & devoient avoir acquises, je variaï les sujets de la conversation : mais ils gardèrent alors le silence ; & je vis clairement que ce silence ne procédait pas de leur modestie, ou de cette défiance naturelle à la jeunesse, mais de l'ignorance la plus profonde.

Ils prirent bientôt leur revanche de la contrainte que je leur avais imposée, en sondant leurs connaissances & leur raison. Ils commencerent à parler à leur tour de choses qui m'étaient inintelligibles, ainsi qu'à toute la compagnie. Après quelques discours dont je ne pus découvrir le but ni le sens, il s'éleva entr'eux une dispute subtile sur les avantages comparatifs des couleurs du *dos de puce* & de

la puce en couche, & dans le cours de leurs débats, ils se servirent de mots & de phrases qui me furent aussi incompréhensibles que le sujet dont ils traitaient. Un moment après, ils couvrirent ma pauvre fille de confusion, en lui demandant si elle ne pensait pas que la *cuisse de la Reine* était la plus jolie chose du monde.

Mais, MM., je m'estimerais heureux, si je n'avais à me plaindre que de leur ignorance & de leur folie, quelques honteuses qu'elles soient; mes deux enfans avaient fait aussi de grands progrès dans le vice. L'un de ces jours, je témoignais à mon aîné la peine que je ressentais de la mauvaise santé de son frere, il me répondit, avec une indifférence aisée, que le pauvre *Charles* avait été un peu malheureux dans une intrigue avec une fille d'Opéra à Paris; mais pour moi, ajouta-t-il, je n'ai jamais couru les mêmes hasards, parce que j'ai toujours borné mes amours aux femmes à la mode.

En un mot, MM., ces malheureux jeunes gens ne sont pas seulement revenus ignorans de toutes les choses qu'ils devaient connaître, mais leur ame est avilie par leur esprit dégradé; leurs corps épuisés par un cours prématuré de débauches. Je ne possède ni leur confiance, ni leur affection, & je vois trop qu'ils me méprisent, pour n'avoir pas les frivoles perfections par lesquelles ils s'estiment si fort eux-mêmes. Dans cette cruelle situation, que dois-je faire? Leur vanité, leur esprit gâté, les rend incapables de suivre, de discerner même, les conseils de la raison; & exercer l'autorité d'un pere, ferait aussi inutile pour eux qu'affligeant pour moi.

Je vous ai, MM., exposé mon infortune, développé mes sentimens, dans l'espérance que vous voudrez bien me dire les vôtres sur ce sujet. Il est possible que ma situation connue devienne utile au Public, & serve, comme d'un fanal, pour se conduire dans des circonstances semblables. Elle est si triste, qu'elle m'ôte jusqu'à l'espérance que vous puissiez trouver un adoucissement aux peines qui pressent mon ame, & qui, selon toutes les apparences, abrègeront les jours de votre infortuné & très-humble serviteur,

L. G.

AUX AUTEURS DU JOURNAL.

Ballaigues, le 16 Février 1789.

MESSIEURS,

Je n'ai pu lire, qu'avec un très-vif intérêt, le morceau que vous avez inséré dans votre N°. 5, où il est fait mention des malheurs de l'illustre & antique Maison des Barons de *Raron*, soit *Rarognes*, ou

Arron. Le dernier mâle de cette Maison étant mort; & me paraissant qu'on laisse trop dans l'oubli l'Histoire particulière des grandes Maisons, qui a si souvent rapport aux Histoires générales, j'ai cru, MM., pouvoir vous donner quelques détails sur cette famille, d'autant plus qu'ils pourraient, ce me semble, intéresser beaucoup de vos Lecteurs.

Les Barons de *Raron* sont originaires du Vallais; la branche aînée acquit la bourgeoisie de Berne & le Comté de Tokembourg; longtems après qu'elle fut éteinte, la branche cadette prit fin aussi, en 1788, à Ballaigues, dans la personne du Seigneur *Jean Salomon d'Asperling*...

La branche cadette de la Maison de *Rarogne* entée sur celle d'*Asperling*, après le désastre de son chef, se retira à Lausanne, où elle est devenue *Citoyenne*. Cette ville peut, à juste titre, se glorifier d'avoir reçu dans son sein, & de tout tems, des hommes très-célebres....

Cette branche cadette a possédé, dans le Pays-de-Vaud, plusieurs terres seigneuriales, entr'autres celles de Bavois, Lignerolles & Ballaigues, & a été divisée encore en deux autres branches, celle de Bavois & celle de Ballaigue. Le dernier Seigneur de la branche de Bavois n'a laissé que trois enfans, un fils & deux filles; le premier mourut de la suite d'un duel. D'une des dernières filles descend, par alliance, M. de *Froydeville*, Inspecteur actuel, & Commandant des Dragons du Canton de Berne, & de l'autre, les trois freres *Flaction* de Ballaigues, tous trois encore vivans. — *Jean Salomon d'Asperling* avait un frere aîné, Auteur d'un traité sur le jeu d'échecs, qui n'a laissé de postérité que deux filles, dont l'une alliée aux Illustres Maisons des *de Gingins*, des Barons de la *Sarra*, & l'autre, à celle de *Gumoens*, qui tire son origine de l'ancienne Maison de *Cicon*, sortie du Royaume de Bourgogne, & dont on voit encore les noms dans l'Eglise Abbatiale de Payerne. Cette dernière laissa des fils au service de la Hollande & la première épouse de Haut & Puissant Seigneur *Victor de Gumoens*, qui de son mariage a eu deux fils, morts au service de Sa Majesté Sarde, & une fille, veuve du Seigneur *Rodolph de Sinner*, de son vivant Baillif de Cerlier, laquelle possède aujourd'hui en appanage la Seigneurie de Ballaigues, & y répand le bonheur. Je me permettrai d'ajouter, qu'il s'est éteint encore, l'an passé, une Maison Illustre en la personne du Seigneur *Marc Charles Frédéric de Saconay*; elle est tombée en quenouille, après avoir fourni 16 à 17 Comtes de Lyon, &c.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Signé, VICTOR FLACTION, Lieut.

L'Empereur Sigismond à Berne, en 1414.

Pendant que l'on convoquait les Peres de l'Eglise de toute la Chrétienté, pour le Concile de Constance, le Roi Sigismond revenant d'Italie en Allemagne par la Val d'Aoste & le grand St. Bernard, trouva à Romond les Députés de la ville de Berne qui l'inviterent à y venir. Il était accompagné d'Amedée, Comte de Savoie, & de Théodore, Marquis de Montferrat, descendant d'Andronic Paléologue II, Empereur de Constantinople. Au mois de Juillet, le jour de St. Ulrich, le Roi arriva par Fribourg à Berne avec 800 chevaux, & les Seigneurs de Savoie & de Montferrat avec 600. Il fut reçu dans la plaine de Bümpliz, par 500 jeunes garçons bien bâtis, dont aucun ne passait seize ans, & dont le plus beau portait la Bannière du St. Empire; tous les autres étaient décorés de couronnes, surmontées d'écussons chargés de l'aigle Impériale. Le Roi les salua amicalement. Plus loin, il trouva le Clergé & tous les Ordres Religieux, avec les Crucifix, les Bannières & le St. Sacrement. Lorsqu'il arriva à la porte, Peterman de Krauchtal, Avoyer, lui présenta les clefs de la ville. Le Roi lui dit: reprenez-les, & gardez votre ville. Il continua sa marche sous un dais de brocard d'or, porté par les quatre Bannerets. Des deux côtés de la grand'rue de la ville nouvellement bâtie, parurent, en longue file, le Sénat, le Grand Conseil du Deux Cent, & toute la Bourgeoisie. Le Roi fut logé au Couvent des Freres Prêcheurs. Sa chambre resplendissait d'étoffes d'or & de soye: mais le Maréchal de sa Cour ne voulut pas accepter la vaisselle de la ville, parce que, disait-il, certaines gens de la suite du Roi ne pouvaient s'empêcher de voler. Le jour suivant, vinrent de grandes députations des villes & pays de la Confédération Helvétique. Le Roi & toute sa suite furent traités avec magnificence; & le Conseil avait ordonné, non seulement que pendant tout le tems de son séjour, il fut distribué du vin à tout le monde, mais Etterlin l'Historien dit expressément, qu'il avait commandé, que dans certaines maisons, où de belles femmes vendaient leurs attraits, les Seigneurs de la suite du Roi fussent reçus avec politesse & sans rien payer; aussi, dit Schoedeler, y eut-il un beau compte à payer ensuite aux belles Dames de la Ruelle. Le Roi fit grand cas de cette attention, & la loua beaucoup, dans la suite, par-tout où il fut. Il resta trois jours à Berne, à la grande joie du peuple; car Sigismond avait l'air majestueux, & ne croyait point au-dessous de sa dignité de se faire voir à tout le monde, & d'être affable avec chacun. D'ailleurs, il n'y avait entre Berne & lui aucune méfiance; tous deux étaient voisins de l'Autriche. Le troisieme jour, le Roi alla coucher

à Soleure. Les députés des Suisses ne le quitterent qu'à Bâle.

(Muller Hist. des Suisses, T. III. P. I. p. 23.)

SECRET pour enlever les taches d'encre de dessus le linge.

Ce secret est d'autant plus utile, qu'il est infailible, & que l'encre perd absolument le plus beau linge. On a beau se servir de jus de citron ou de sel d'oseille pour l'enlever; la tache disparaît à la vérité, mais la malignité de l'encre demeure toujours attachée au linge; elle le ronge, & il ne manque jamais de s'y faire un trou, peu de tems après, à l'endroit où était la tache.

Voulez-vous un remede, au moins aussi sûr, sans être sujet au même inconvénient? Prenez une chandelle moulée, dont le suif est ordinairement plus pur que tout autre; faites-la fondre, & après avoir quitté votre linge, trempez l'endroit gâté dans ce suif fondu; mettez ensuite votre linge au sale. Il sortira parfaitement blanc des mains de la blanchisseuse, sans qu'il se fasse jamais de trou plutôt à l'endroit taché qu'ailleurs. (Extr. des Affiches du Dauphiné.)

L I V R E S.

AVIS aux Peres de famille, sur les maladies régnantes, asthmatiques, scrophuleuses & pulmoniques, occasionnées par la nouvelle méthode reçue dans le traitement de la petite vérole, & dans celui de la rougeole. Par ISAAC SWAINSON, Ecuyer. Traduit de l'Anglais, par M. P. Mercier, M. D. A Lausanne 1789. Se trouve au Café Littéraire, & chez M. Mourer, Libraire.

Ce petit ouvrage peut être utile non-seulement à des Peres de famille, mais encore à toutes personnes qui aiment à s'éclairer sur les maladies dont il y est fait mention. On y trouve des renseignements sur le Syrop végétal. On y peut puiser des leçons utiles sur la maniere de soigner les malades dans la petite vérole, &c.

(Cette notice nous a été communiquée par une personne respectable.)

M O R T S.

Une fille morte onze jours après sa naissance.
Un enfant mâle mort en naissant.
Elizabeth, veuve de Jacob Siméon Mayor, d'Echallens, âgée d'environ 80 ans.
Magdeleine Robelle, veuve du St. George Bugnion, de Lausanne, âgée de 50 ans.
Madame Louise Judith Plantin, épouse de Noble & Généreux Pierre George de Gumoens, Ancien Colonel au Service de la Hollande, Citoyen de Lausanne, âgée de 71 ans.

JOURNAL DE LAUSANNE.

28 FÉVRIER 1789.

Le SOLEIL se leve à 6 heures 30 minutes , & se couche à 5 heures 31 minutes.
 La LUNE se leve à 7 heures 35 minutes du matin.

<i>Observations Météorologiques.</i>															
Dates.	T H E R M O M E T R E .						B A R O M E T R E .								
	8 heur. du mat.		2 h. après midi.		9 heur. du soir.		8 heur. du mat.		2 h. après midi.		9 heur. du soir.				
19 Fév.	0 0.	0	5. 0.	0	0. 6.	0	26. p.	9. lig.	3	26. p.	9. lig.	5	26. p.	9. lig.	0
20 . . .	- 1. 5.	0	6. 3.	0	1. 3.	0	26.	8.	11	26.	8.	8	26.	8.	0
21 . . .	- 2. 1.	0	6. 9.	0	2. 1.	0	26.	7.	3	26.	8.	2	26.	8.	6
22 . . .	1. 7.	0	8. 1.	0	4. 8.	0	26.	8.	5	26.	8.	3	26.	8.	2
23 . . .	2. 1.	0	10. 3.	0	5. 0.	0	26.	5.	11	26.	5.	11	26.	7.	3
24 . . .	4. 4.	0	9. 0.	0	3. 1.	0	26.	8.	3	26.	7.	3	26.	6.	2
25 . . .	1. 3.	0	5. 6.	0	3. 0.	0	26.	5.	3	26.	5.	0	26.	3.	1

B E L L E S - L E T T R E S .

LE TEMPLE DE LA MODE, par M. *** ,
 avec cette épigraphe: *Noftra loquar, nulli vatum
 debebimus orla. MAN. ASTRON. A Laufanne,
 chez Jean Mourer 1789.*

UNE imagination étendue & souvent gracieuse , des détails agréables , une élégance soutenue dans le style , font le principal mérite de cet ouvrage. C'est une espèce de Poème , s'il en est qui ne soient pas en vers.

On pense bien que le *Temple de la mode* doit se trouver sur les bords de la Seine. On en lit d'abord la description. "Ce Temple, dit l'Auteur, ne doit aucune de ses beautés à la nature; l'art seul l'orna de ses mains industrieuses: mais peu soigneux de se cacher, il s'étudia plus encore à surprendre qu'à plaire. Libre dans son essor, & ne craignant que d'être simple, il fut donner à son ouvrage de la grâce sans régularité, & de l'élégance sans proportion... Toujours occupé sans être satisfait, l'art regne en maître dans ces beaux lieux, dont il change la face à son gré: il mêle, il sépare, il définit, il rassemble, il crée & détruit tour à tour. Son activité inquiète semble quelquefois dirigée par le caprice:

mais jusques dans ses écarts, il est fidele à ses propres loix. Comme il est tout ensemble & son modele, & son rival, il travaille sans relâche à se surpasser lui-même, & pense n'avoir rien fait, tant qu'il lui reste quelque chose à inventer". On voit qu'il y a dans cette description, de l'esprit & de la facilité.

La Déesse qui réside au fond de ce temple, est *Parafophie*; nom qui ne nous semble pas heureux. C'est la Déesse de la mode. "Tandis que dans son auguste retraite, elle pese à loisir les grands intérêts de son empire, & regle les destins de l'Europe, la foule de ses adorateurs se répand nuit & jour dans son temple, & s'agite confusément dans sa vaste enceinte... On n'apperçoit dans le Temple aucune statue, aucun portrait de la Déesse; la main des Dieux même tenterait, en vain, un pareil ouvrage; jamais elle ne pourrait fixer sur le marbre ou sur la toile, l'inconstance & la mobilité des traits de la Déesse.... En vain parlerais-je de son front qui s'élargit & se rétrécit tour à tour; de ses sourcils qui tantôt vont se perdre insensiblement l'un dans l'autre, & tantôt laissent entr'eux un intervalle plus décidé; de ses joues qui, d'abord couvertes d'une pâleur intéressante, offrent bientôt à l'œil séduit le mélange heureux des roses & des lys; de sa taille, dont un pouvoir magique varie à chaque instant les proportions....

L'Amour propre est le confident & le Ministre de *Parasophie* ; il est le soutien de son empire... Dès que la Déesse a témoigné, par un sourire, le désir de faire un heureux, son Ministre attentif s'élance dans les airs d'une aile légère ; se rend d'un vol rapide auprès du mortel dont les vœux ont été exaucés, & présente à ses yeux un miroir magique, où les défauts deviennent des grâces ; plus on s'y considère, plus on s'aime...

A côté de la Déesse se montre l'Opinion, Divinité bizarre, faite également pour l'esclavage & pour la tyrannie, qui sert avec bassesse, ou domine avec orgueil ; à ses pieds est le Caprice qui, vif, inquiet, indomptable, s'agite sans relâche, s'irrite quand on le flatte, se mutine quand on le caresse. A l'écart, se fait voir le Génie de la Nouveauté ; le Ministre le plus habile & le plus industrieux de la Déesse ; il tire de son imagination, également riche & brillante, ces formes si variées que l'on admire sans-cesse, que l'on imite quelquefois, & qui changent, en un instant, la face de la terre. Sous ses mains, l'air se fixe, obéit à ses efforts, & se laisse façonner au gré de son industrie ; avec son prisme, il force la lumière à lui livrer les couleurs qu'elle renferme dans son sein ; il les mêle, il les combine, il en forme mille couleurs nouvelles, qu'il emploie avec la même adresse... Il porte à la Déesse le fruit de son travail ; celle-ci les foudroye au Caprice. S'il sourit aux dons du Génie, elle les reçoit avec bonté ; s'il les dédaigne, elle les condamne au néant. Le Génie de la Nouveauté crée, le Caprice choisit, l'Opinion apprécie, l'Amour propre récompense. Le Génie de la Curiosité, jeune homme d'une figure céleste, dont les yeux brillent d'un feu, d'un éclat qu'on ne peut soutenir, avait reçu, des Destinées, l'important emploi de maintenir la puissance de *Parasophie*, & de veiller à la conservation de son empire.

Les Génies tutélaires des nations répandues dans le vaste empire de la Mode, descendirent du haut des airs, & remplirent son auguste temple, où ils viennent la consulter : le premier d'entr'eux, le plus brillant, le plus léger de tous, est celui de la France ; celui des Anglais parut ensuite : sa taille plus haute, sa figure plus majestueuse, sa démarche fière & assurée, son regard altier & impérieux, la mâle beauté de ses traits que nuancait une légère teinte de rudesse, l'air de supériorité qu'il se donnait, tout en lui annonçait le protecteur d'un peuple libre. Celui des Germains, à une contenance modeste, annonce plutôt le désir de plaire, que l'assurance d'avoir plu ; il ne se compare avec les autres, que pour s'étudier à les imiter". Parmi ces Génies, on découvrait celui des Helvétiens : "Quoi ! s'écrie l'Auteur, en soupirant, ce peuple si jaloux de son

indépendance, si fier de sa pauvreté, subit aussi la loi générale, & demande à son tour des fers ! L'ennemi des tyrans s'est donc familiarisé avec l'esclavage ! Il commence donc à croire que l'on peut cesser d'être libre, sans pourtant cesser d'être heureux ! Ainsi, ce Génie qui triompha, par sa constance, de la fortune & des armes de l'Autriche ; ce Génie qui plana sur les champs de Morat & de Sempach, & dont la tête est encore ceinte des lauriers qu'il y cueillit, s'honore maintenant d'un emploi qui l'avilisse, & s'abaisse jusqu'à rechercher les dons funestes de la mode ; ces dons qu'il méprisait si longtems ! Hélas ! tout change dans l'univers ; & le tems, corrupteur invisible des mœurs & des loix, énerve les âmes les plus fortes, amollit les courages les plus généreux ; & promenant de contrée en contrée l'esclavage & la liberté, maîtrise à son gré les peuples & les Rois, en se jouant, tour à tour, des mesures qu'ils prennent, les uns pour éterniser leur indépendance, les autres pour la leur ravir".

Le Génie de la Nouveauté raconte l'histoire du Temple de la mode. C'est dans les ruines d'Illium qu'il va en montrer l'origine ; c'est pour consoler *Vénus* que *Jupiter* lui fait voir, dans l'avenir, des Troyens qui élèvent une ville sur les bords de la Seine, qui porte le nom de son favori ; c'est-là qu'elle doit commander en Souveraine un peuple enivré de ses bienfaits. *Jupiter* fonde pour cette ville un nouvel empire, & *Parasophie* fixe son séjour sur la terre où elle doit dicter des loix à toutes les nations ; où son culte fera la gloire & le bonheur de cette Cité, près de laquelle s'élèvera son temple...

La Déesse voulut connaître ses sujets, elle monte dans son char ; l'espace semble fuir devant elle : elle traverse la région du vuide où voltigent les songes, où se promène, sous des ombrages imaginaires, la nombreuse troupe des Illusions, filles de l'Erreur, mais qui trompent plus longtems que leur mère, parce qu'elles joignent le don de plaire à l'art de séduire. C'est de là que les systèmes se répandent sur la terre. Lorsque les ténèbres & le silence invitent à la méditation, & que la lampe solitaire du sage est prête à s'éteindre, ils viennent planer autour de lui, ou se placer à ses côtés, pour l'éblouir de l'éclat trompeur de leur flambeau qu'ils agitent devant ses yeux ; ils l'entraînent, mais ensuite ils disparaissent soudain, & le laissent errer, sans guide, au milieu de l'obscurité.

On y voit le Génie de la Nouveauté qui tient dans ses mains une urne de cristal ; c'est celle de la Réputation, qui renferme les noms de tous ceux qui consacrent à l'ambition de s'immortaliser leurs veilles & leurs travaux. La Mode y prend au hasard des noms ; & pour prononcer l'arrêt qui les condamne

à la célébrité, ou qui les condamne à l'oubli; elle ne se règle presque jamais que sur les volontés du Caprice.... C'est ce Génie de la Nouveauté qui inventa les ballons, pour soutenir l'empire de *Parasophie*, &c. &c.

Cet extrait suffit, pour donner une idée de ce livre; on pense que nous avons négligé les épisodes. Il est difficile de soutenir l'intérêt dans l'action de ces êtres métaphysiques, qui, quelquefois, offrent autant de logogriphes; ils occupent l'esprit qui cherche à les connaître: cependant, on quitte cet ouvrage avec peine; on le reprend avec plaisir.



AUX AUTEURS DU JOURNAL.

Je pense, Messieurs, que vous feriez plaisir à plusieurs de vos Lecteurs, en inférant, dans votre *Feuille*, les vers suivans, ajoutés dernièrement à l'*Optimiste*, Comédie de M. *Collin d'Harleville*.

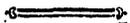
M. DE MORINVAL.

Vous souvient-il, Monsieur, de cet hiver affreux,
Qui fit tant d'indigens & tant de malheureux?

On mourut, à la fois, & de froid & de faim.
Misère dans les champs, misère dans les villes;
Les travaux suspendus, les moulins immobiles.

M. DE PLINVILLE.

.... Mais oubliez-vous les bontés fécurables,
Qu'on prodiguait alors aux pauvres misérables?
Les Pasteurs redoublaient leurs soins consolateurs;
Le Public, à l'envi, fécondait ses Pasteurs:
La charité, brûlant d'une flamme si pure,
Allait dans tous les cœurs, réveiller la nature.
Les Riches, à sa voix, répandaient tout leur or,
Et l'Avare lui-même entr'ouvre son trésor.
C'était du superflu. Mais l'humble Mercenaire
Partage avec le pauvre un étroit nécessaire.
Tout plaisir supprimé, repas, jeux & concerts,
Les bals fermés par-tout, les spectacles déserts.
Une fois seulement, la foule y fut bien grande:
Mais c'est qu'alors chacun y portait son offrande;
Et que le pauvre seul, en recueillant le fruit,
Du spectacle à la porte attendait le produit.
Les papiers l'annonçaient: ajoutez l'espérance,
Qui de l'hiver sur-tout adoucit la souffrance.
Il fut long, j'en conviens; on souffrit: mais enfin,
Personne ne mourut ni de froid, ni de faim;
Et le Ciel n'a permis ces excès de misères,
Que pour nous rappeler que nous sommes tous freres.

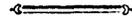


É N I G M E.

* Nous sommes à la fois en Allemagne, en France;
Là mon cours au commerce offre un libre transport;
Ici, par mes travaux, j'entretiens l'abondance;
Je régénère un peuple, & j'assure son sort.

Quel destin est égal au nôtre!

Cette double existence est un bienfait des cieux.
Qui veut nombrer le bien qu'enfante l'un des deux,
Aurait plutôt compté les flots de l'autre.

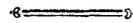


V A R I É T É S.

A N E C D O T E S.

Eberhard Windek raconte, dans son vieux langage, que lorsque le Roi *Sigismond*, allant en Lombardie, en 1413, vint à Insbruk, le Duc, *Frédéric d'Autriche*, lui donna une Danse (*cinq Tans*); & que dans cette circonstance, une vierge, fille d'un Bourgeois, y fut enlevée & conduite dans un lieu secret, où on lui ravit son honneur.

On fit courir le bruit, que c'était le Roi qui avait commis cette méchante action, quoiqu'il en fut innocent; & même à l'instigation de *Frédéric*, qui avait commis le crime, la Duchesse sa femme & les Barons Hongrois, en firent des reproches à *Sigismond*. Celui-ci s'en fâcha, & jura que s'il savait qui lui faisait faire cette insulte, il ne la pardonnerait jamais. Ensuite, il fit venir la fille, & lui demanda, en présence de tous les assistans: de qui de nous croyez-vous avoir à vous plaindre? La fille répondit: il avait une longue barbe, mais à la voix, ce n'était pas le Roi. Alors, chacun vit bien que la fille n'osait pas dire que c'était le Duc. Cette affaire fut l'origine de la haine de *Sigismond* contre *Frédéric*, qui eut tout lieu de s'en repentir par la suite.



LES DEUX BIENFAITS, Conte moral.

* Dans une de ses promenades du matin, *Splendida* fut abordée par une pauvre femme, tenant un enfant dans ses bras. "Ce n'est pas pour moi, dit-elle, que j'implore votre charité, c'est pour mon mari que vous pouvez voir étendu sous cette haie, & qui se meurt faute de secours. Le cœur de *Splendida* s'émeut; elle tire de sa poche une bourse pleine de louis.

A cette vue, l'espérance colore les joues décharnées de cette pauvre femme: mais la main de *Splendida* étant restée quelque tems suspendue sur la bourse, sa bonne volonté se dissipa. Par malheur, cette aventure se passait sans témoins. Elle remit la main dans sa poche, & en tira un sou marqué, qu'elle laissa tomber dans la main tremblante & desséchée qui s'étendait pour le recevoir.

De retour à son hôtel, *Splendida* s'habille, & se rend chez la Duchesse C***: on y prenait des billets pour un concert qui devait, sous peu de jours, se donner au profit d'une célèbre Cantatrice, qui voulait bien recevoir l'argent en personne. La généreuse *Splendida* tirant la même bourse que l'indigence avait vu s'ouvrir & se refermer aussi-tôt, en sortit vingt louis, les enveloppa dans un morceau de papier, & les remit à la Virtuose. Le salon rétentit d'applaudissemens. "C'est plutôt aux vertus de Madame, dit *Splendida*, que je donne cet or, qu'à ces rares talens". Tout le monde battit des mains.

Le soir, avant de se coucher, elle porta sur son livre de dépense, à l'article des charités, vingt louis, un sou & six deniers.

Le Ciel accepta le sou marqué, comme aumône, & les vingt louis restèrent sur le compte de la vanité.

É C O N O M I E.

De la carie du froment, & des moyens de préserver les grains de cette maladie.

Nous nous sommes déjà eu occupé, dans cette Feuille, de cet objet intéressant: mais nous fûmes contraints de l'abandonner, pour satisfaire à la variété que nous nous étions imposée. Nous y revenons, parce que aujourd'hui notre *Journal* est beaucoup plus répandu dans la campagne qu'il ne l'était alors, parce que Messieurs les Régens de village nous donnent la satisfaction de lire, avec empressement, l'exemplaire que nous leur en adressons; & enfin, parce qu'on ne saurait trop revenir sur les procédés utiles.

La carie est, de toutes les maladies qui attaquent le froment, la plus redoutable. Les noms qu'on lui donne, varient à l'infini. On l'appelle *carie*, *bruine*, *charbon*, *cloque*, *nielle*; & le bled, qui est infecté de carie, s'appelle *bled carié*, *bruiné*, *charbonné*, *niellé*, *moucheté*, *noir* & *bouté*, quand il n'est noir qu'à ses extrémités.

Toutes ces dénominations doivent être restreintes à celle de *carie*, pour spécifier la maladie; à celle de *cloque*, pour spécifier le grain qui renferme la poussière de carie; & à celle de *bled moucheté*, pour désigner le bled plus ou moins sali par la poussière de carie.

Cette affreuse maladie est malheureusement trop connue des cultivateurs, pour qu'il soit nécessaire de la décrire; ils savent qu'elle se manifeste avant la fin de la fleuraison. On distingue les épis frappés à une couleur bleuâtre; les balles sont plus ou moins tachées de petits points blancs; le grain, plus gros qu'il ne devrait l'être, est d'un vert très-foncé. Ce grain finit par se remplir d'une poussière noire, fine, & qui a l'odeur de poisson pourri; c'est cette poussière que le fléau du batteur écrase, & qui, étant

extrêmement divisée, se disperse sur la masse du bled qu'elle infecte: le bled moucheté perd de son prix dans les marchés; il donne un pain d'un noir violet & de mauvaise qualité.

La Société Royale d'Agriculture a publié deux instructions, l'une, pour rendre le bled noir propre au commerce & à la fabrication du pain; l'autre, pour rendre le bled noir propre à la semence. Le Ministre des Finances a fait distribuer, dans tout le royaume, & M. l'Intendant, dans l'étendue de la généralité de Paris, ces deux instructions: les Mémoires, d'après lesquels elles ont été rédigées, font partie d'un des trimestres de la Société.

La carie est communicative; c'est une vérité dont les cultivateurs ne sont point assez convaincus; ce ne sont point les brouillards, les vents, qui la font naître, ainsi que se l'imaginent la plupart des laboureurs: mais les brouillards, les vents, le hâle, la développent dans les épis, dont la semence était infectée. Ainsi le germe de la petite vérole subsiste toujours: mais cette maladie ne regne avec fureur, qu'autant que les causes faites pour la développer, se réunissent; il en est de même de la carie. Il n'y a pas de champ dans lequel il n'y ait quelques épis cariés; si l'année est favorable à la végétation, la carie sera insensible, sinon, elle fera des ravages, qui ne feront que s'étendre, si la constitution de l'année suivante ajoute encore à son énergie. Une seule cloque écrasée sous le fléau du batteur, & dispersée sur plusieurs sétiers de bled, suffit pour vicier cette semence; c'est une vérité que M. Tillet, de la Société Royale d'Agriculture, a portée jusqu'à l'évidence, par une expérience suivie pendant 30 années.

Les causes qui contribuent à développer la carie, & à étendre cette maladie, sont une semence infectée de poussière de carie, une semence qui n'est pas parfaitement mûre, une semence mal chaulée, des labours frais, une terre mal façonnée, des semences tardives, des fumiers non consommés, & provenant des pailles de bled noir; la sécheresse du Printemps & de l'Été.

Avoir établi les causes du développement & de la propagation de la carie, c'est indiquer les moyens de prévenir l'un & l'autre.

(La suite dans une Feuille prochaine.)

M O R T S.

Louis Pierre Humbert, fils mineur.

M. Jean Sam. Gonin, Bourg. de Laufanne, âgé de 76 ans.

Marie Judith Lavanchy, femme de Daniel Henri Janin, de Morrens, âgée de 47 ans.

Noble Dlle. Sophie Caroline Louise Frédérique Dorothée d'Ompéda, fille mineure.

Jeanne Marie Vidoudé, veuve de Jean Jaques Cuereel, de Villards Ste. Croix, âgée de 77 ans.

Jean Emanuel Deledevant, fils mineur.

JOURNAL DE LAUSANNE.

7 MARS 1789.

Le SOLEIL se leve à 6 heures 22 minutes , & se couche à 5 heures 38 minutes.
La LUNE se leve à 37 minutes après midi.

Dates.	THERMOMETRE.			BAROMETRE.		
	8 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.	8 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.
	26 Fév.	- 0. 3.	o + 3. 4.	o - 0. 1.	26. p. 3. lig. o	26. p. 2. lig. 1
27 . . .	- 0. 5.	o + 3. 3.	o - 0. 2.	26. 2. 3	26. 2. 3	26. 3. 3
28 . . .	- 0. 9.	o + 4. 1.	o 0. 0.	26. 5. 11	26. 5. 0	26. 4. 3
1 Mars.	- 0. 8.	o + 4. 5.	o - 0. 2.	26. 5. 8	26. 6. 10	26. 7. 3
2 . . .	- 2. 0.	o + 1. 9.	o - 2. 0.	26. 6. 2	26. 6. 0	26. 5. 11
3 . . .	- 2. 3.	o - 0. 8.	o - 1. 8.	26. 4. 11	26. 4. 10	26. 3. 9
4 . . .	- 4. 1.	o + 2. 0.	o - 3. 2.	26. 4. 2	26. 4. 4	26. 5. 3

VARIÉTÉS.

ON a rassemblé ici un abrégé de faits historiques sur Lausanne, dans l'idée qu'ils pourraient intéresser une partie du Public.

On croit que c'est *St. Iréné*, Evêque de Lyon, qui a introduit la Religion Chrétienne dans le Pays-de-Vaud.

Environ l'an 300 de *Jésus-Christ*, Avenche avait un Evêque, nommé *Heni*.

Environ l'an 500, *St. Protas* entreprit de faire réparer la ville de Lausanne; il est enterré à *St. Prez*.

En 581, l'Evêque *Marius* transféra le siege d'Avenche à Lausanne, & y fut enterré en 602, dans l'Eglise de *St. Thiers*, appelée dès lors l'Eglise de *St. Maire*, convertie depuis en grenier.

En 850, *David*, Evêque de Lausanne, fut tué à Anet, par le Baron de *Tegerfelden*.

En 892, *Rodolph*, Roi de Bourgogne, vint à Lausanne pour présider à l'élection d'un Evêque: *Boson*, qui fut élu, fonda ensuite la Chapelle de *St. Pierre* à l'entrée de la ville.

En 994, *Rodolphe III*, Roi de Bourgogne, fut couronné à Lausanne. Dans ce tems-là, environ l'an 1000, l'Evêque *Henri* commença à bâtir la Cathédrale, qui ne fut achevée qu'au bout de deux siècles.

Cet Evêque, quoiqu'il eût fait beaucoup de bien, fut assassiné au milieu de la ville en 1019.

Burkar II, Comte de Wyler Oltingen, fut élu Evêque en 1039; il ferma de murailles la ville d'Avenche. Il se maria quoiqu'Evêque; sa femme bâtit entr'autres la Chapelle de *St. Nicolas* à Lausanne. Le Pape, *Grégoire VII*, l'excommunia, pour avoir assisté au Concile de Worms: il fut obligé d'aller à Rome pour avoir l'absolution, qu'il n'obtint qu'après une prison assez dure & un jeûne rigoureux. Enfin, en 1088, le soir de Noël, dans un sanglant combat qui se donna dans la Thuringe, il fut tué auprès de l'Empereur, *Henri IV*, à qui il avait toujours été fort attaché.

En 1141, les Moines de Haut-Cret planterent les premières vignes dans le Défaley, qui leur avait été donné, comme terrain en friche, par *Guy*, Evêque de Lausanne.

En 1144, l'Evêque *Amedée* eut guerre avec *Amé*, Comte de Genevois, qui vint mettre le siege devant Lausanne: mais l'Evêque le força de le lever. *Amedée* étant tombé malade, les Médecins lui conseillèrent d'user, s'il voulait guérir, d'un remede qui était contraire au vœu de chasteté: mais le pieux Prêlat ne voulut pas racheter sa vie par un crime, & mourut.

En 1165, l'Evêque *Landric* bâtit les Châteaux de Lucens, de Courtilles, de Poëdoux, près de Chexbres, & la Tour de Rive au bord du lac, sous Lausanne.

En 1216, il y eut un grand incendie à Lausanne; le toit de la Cathédrale, qui était couvert de plomb, fut brûlé, le plomb fondu avec les cloches; les ornemens de l'Eglise & la Bibliothèque, furent consumés.

En 1219, il y eut à Lausanne un nouvel incendie; plus funeste que le précédent. Il commença à la Chenaux de Bourg, & passa à la Cité, où il consuma le clocher & les cloches de la Cathédrale, le clocher de St. Paul, le Palais Episcopal, appelé aujourd'hui le vieux Evêché, & 1374 maisons.

En 1220, *Berchtold* de Neuchatel, Evêque de Lausanne, mourut le jour même qu'il devait partir pour la Terre Sainte.

En 1225, *Guillaume d'Ecublens*, Evêque, racheta plusieurs droits aliénés, & entr'autres du Comte de Neuchatel, le droit de battre monnaie, & d'*Aymon*, de Foucigny, l'Advoyerie de Lausanne.

En 1233, l'Eglise Cathédrale fut entièrement achevée; depuis lors, la Vierge y fit force miracles.

En 1234, le Chapitre de Lausanne fit fermer de murailles le bourg de St. Prez, & y bâtit un Château.

En la même année, les Dominicains vinrent s'établir à Lausanne, à l'endroit nommé Perabot, appelé aujourd'hui la Magdelaine.

En 1235, troisième incendie qui commença à la Palud. La Cité, la Cathédrale, dont le toit de plomb fut encore fondu, toutes les Eglises, hors celle de St. Laurent: enfin, presque toute la ville fut consumée. Il y périt 80 personnes.

En 1240, la ville fut encore brûlée & saccagée par les troupes de *Philippe* de Savoie & de *Jean* de Coffonay, qui se disputaient l'Evêché; ce dernier l'emporta, & bâtit le Château de St. Maire.

En 1273, le Pape, *Grégoire X*, vint à Lausanne pour avoir une conférence avec l'Empereur *Rodolph de Habsbourg*. Il fit la dédicace de la Cathédrale relevée de ses ruines.

En 1282, on fonda le grand hôpital. La guerre s'alluma entre l'Evêque & la ville; l'Empereur condamna les Lausannois à 1000 mars d'amende, & la paix se fit en 1288.

En 1316, l'Evêque *Pierre*, d'Oron, eut recours à *Amedée IV*, Comte de Savoie, & lui céda la moitié de la Jurisdiction temporelle sur la Cité, ville & fauxbourgs de Lausanne, & la vallée de Lutry, afin qu'il l'assistât contre *Louis de Savoie*, Baron de Vaud, & les Bourgeois de Lausanne.

En 1320, le feu prit au Cloître, & passa de-là à la Cathédrale, qu'il endommagea considérablement.

En 1324, l'Evêque *Jean*, de Rossillon, eut

guerre avec les Seigneurs de Villarzel, & le Comte de Gruyere.

En 1382, l'Evêque *Guy*, de Prengin, dégrada *Jean de Stein*, Chanoine de Soleure, qui fut écarteté pour avoir voulu livrer la ville de Soleure au Comte de *Kibourg*.

En 1398, les trois Etats de Lausanne porterent des plaintes à l'Evêque *Guillaume de Menthonay*, contre les femmes débauchées que les Chanoines entretenaient; sur quoi il chassa ces femmes de la Cité, & leur assigna un quartier derrière la rue du Pré, leur enjoignant de porter une lisiere de drap blanc sur la manche.

En 1406, le même Evêque fut assassiné au Château de Lucens, par *Merlet*, son valet de chambre.

En 1417, le Pape, *Martin V*, passa à Lausanne; & dans les visites qu'on fit des Curés, on en trouva 70 de Concubinaires.

En 1431, le Château de St. Maire fut achevé par l'Evêque *Guillaume de Challand*.

En 1439, *Felix V* transféra le Concile de Bâle à Lausanne, où il resta dix ans.

En 1472, le Cardinal de *St. Pierre aux Liens* fut fait Evêque de Lausanne par le Pape.

En 1479, les chenilles & les hanmetons furent cités à la Cour Episcopale de Lausanne: le procès leur fut fait; l'Evêque *Benoît de Montferrand*, siégeant sur son tribunal, les excommunia.

En 1532, la Réformation fut prêchée à Lausanne.

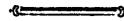
En 1536, l'Evêque, *Sebastien de Monfalcon*, abandonna son Evêché. L'année suivante, la Réformation fut introduite dans tout le Pays de-Vaud.

En 1537, l'Académie de Lausanne fut fondée.

En 1612, la peste ravagea le pays.

En 1621, grand tremblement de terre à Lausanne le jour de la Pentecôte.

En 1628, la peste fit de nouveaux ravages.



Apparition des Bohémiens en Suisse en 1418.

Après la dissolution du Concile de Constance, la foule de valets qui se trouverent sans maîtres, de filles de joie sans pratique, & toute la canaille qui, sous le prétexte de la dévotion, avait accouru dans cette ville par curiosité, par libertinage, ou par l'appât du gain, se réunit à une forte bande de gueux, qui avait depuis longtems une espece de confraternité. Cinq mois après la fin du Concile, au mois de Septembre de l'année 1418, parut, tout-à-coup, sur le territoire de Zurich, une troupe immense de gens d'une nation inconnue, de couleur bazannée, ayant des manieres étrangères, en mauvais équipages, munis de passeports de toutes

les Puissances Civiles & Ecclésiastiques. Leur Chef s'appellait *Michel*; les Allemands les nommerent *Zigeuner*; les Italiens *Cingari*, & les Français, peut-être avec plus de raison, *Bohémiens*. Ils se disaient Egyptiens, descendans de ceux qui avaient repoussé *Joséph* & *Marie*, & condamnés, maintenant qu'ils avaient embrassé la Religion Chrétienne, à errer pendant sept ans. Ils vivaient à la manière des Chrétiens, & furent tolérés comme gens qui possédaient de l'or & des bijoux. Dès ce moment, on vit presque, dans tous les pays de l'Europe, des sociétés, ou troupes de Bohémiens, qui avaient leurs Chefs, leurs Loix, leur langues; professaient des sciences Orientales, comme l'explication des songes, la prédiction de l'avenir, & étaient sur-tout très-adroits dans toutes sortes d'escroqueries. Il en reste encore aujourd'hui des vestiges sur les frontières de plusieurs Etats, où de pareilles associations très-nombreuses, très-répandues & très-liées entr'elles, font une guerre continue à la police & aux droits de propriété.

(Muller Hist. des Suisses, T. III. P. I. p. 117.)

M É D E C I N E.

AUX AUTEURS DU JOURNAL.

Lausanne, le 3 Mars 1789.

MESSIEURS,

Depuis environ dix ans, j'étais incommodé, durant toute l'année, de boutons dartreux au visage; j'avais essayé, inutilement, les remèdes les plus vantés dans ces sortes de cas, le mal empirait au lieu de céder. Mon domestique me répétait souvent, que sa famille possédait un secret assuré contre les maladies de la peau; je fus tenté d'en faire usage, & il m'a guéri complètement. J'ai voulu, à tout prix, m'en procurer la recette, que je vous prie, MM., de publier dans votre *Journal*; dût-elle être déjà connue de quelques-uns de vos Lecteurs. — Il ne s'agit que de prendre un quart de livre de beurre frais, d'y bien mêler le jus d'un gros citron, de placer ce mélange sur un feu très-doux, & de l'y laisser environ une demi-heure. Il se formera une pommade dont on mettra un peu, en se couchant, sur ses dartres ou boutons....

J'ai l'honneur d'être, &c.

É C O N O M I E.

SUITE de l'article sur la carie du bled, inséré dans la dernière Feuille.

Avoir établi, avons-nous dit, les causes du développement & de la propagation de la carie, c'est in-

diquer les moyens de prévenir l'un & l'autre; en conséquence,

On choisira la semence la plus nette, & sur-tout la plus mûre; on la chaulera avec beaucoup de soin; on fera ses labours en saison; on préparera bien la terre destinée à semer son froment; on ne sèmera point sur les labours trop frais, & sur-tout dans les forières; on ne sèmera point trop tard; on n'emploiera que des fumiers bien consommés; on roulera ses bleds pour maintenir la racine fraîche, & pour prévenir la trop vive impression du hâle, lors des sécheresses.

On a beaucoup écrit sur la carie; on a proposé beaucoup de moyens pour la prévenir. Les vraies causes de cette maladie se réduisent à celles qu'on vient d'établir, & les moyens d'y remédier à ceux qu'on vient de proposer. Il ne reste plus qu'à parler du chaulage.

Il y a peu de cultivateurs qui n'aient une recette particulière pour chauler leur froment: faute de connaître les vrais principes de cette opération, on a essayé, tour-à-tour, différentes espèces de sels, le sel marin, l'alun, le vitriol ou couperose, &c. l'imprudence coupable du laboureur a été jusqu'à employer des poisons, tels que l'arsenic, &c. Le Gouvernement, en France, vient de les proscrire par une Loi.

La chaux vive & l'eau suffisent pour bien chauler le froment: mais il y a une manière d'employer ce chaulage pour en assurer le succès. Ce n'est donc point une recette nouvelle qu'il s'agit ici de donner; l'ancienne, celle qu'on a connue de tout tems, suffit; mais, on le répète, le succès dépend de la manière d'appliquer ce chaulage.

Il faut avant tout, que les conditions qui viennent d'être prescrites, soient remplies; labours faits en saisons, terre bien préparée, &c. &c. Alors on mettra son froment dans un cuvier; on fera bouillir de l'eau, dans laquelle on éteindra de la chaux vive de bonne qualité; la quantité de chaux varie, depuis huit jusqu'à dix livres, par setier de bled; ce qui dépend de la bonté de la chaux, & de la nature de la terre qu'on veut ensémençer; on versera le lait de chaux, délayé dans suffisante quantité d'eau, sur le froment. Le degré de chaleur doit être tel qu'on puisse y tenir la main. On laissera tremper le bled pendant vingt-quatre heures, ayant soin de le remuer toutes les trois heures. Six seaux de huit à neuf pintes suffisent pour un setier. Au bout de vingt-quatre heures, on fait couler, par la bonde, la liqueur que le bled n'a pu absorber; on expose le grain à l'air, jusqu'à ce qu'il puisse aisément glisser dans la main, & on le sème, ou bien on le porte au grenier; on le met en tas, qu'on remue tous les jours, ou tous les deux jours, de crainte qu'il ne s'é-

chauffe, jusqu'au moment de le semer. Plus le bled est anciennement chaulé, & mieux cela est.

Si le bled est moucheté, il est prudent de le laver dans une eau claire, pour enlever la plus grande partie du noir. Si on a de la lessive de cendres à sa disposition, on peut s'en servir de préférence à de l'eau.

Au lieu de l'eau pure, on emploie utilement des eaux de mares, de fumier, des urines d'animaux; au défaut de ces engrais liquides, on peut faire bouillir, dans l'eau de chaulage, des crottins, de la colombine, &c. Ces additions ne peuvent qu'ajouter à la vertu du chaulage, parce que ce sont autant d'engrais dont on imbibé le grain.

Ainsi le chaulage se réduit à pénétrer le froment de toute l'humidité qu'il peut absorber, & qui favorise sa prompte germination; à le couvrir de chaux, qui est un excellent engrais, sur-tout dans les terres froides & humides: mais ce qui est essentiel, la chaux a la propriété de détruire la carie, sur-tout, quand elle est aiguillée de lessive de cendres. Elle fait périr les œufs des insectes déposés sur le grain: enfin, un bled bien pénétré de chaux, de sel, de cendres, si l'on en emploie, d'engrais liquides, tels que les eaux de fumiers ou urines, est moins sujet à être attaqué par les animalcules qui le dévorent communément dans la terre; & encore une fois, ce grain commence à germer du moment où il est semé.

Ce chaulage est applicable à toutes les autres semences. On peut assurer que les cultivateurs qui n'ont point de noir, sont ceux dont le chaulage s'est le plus rapproché des principes qui viennent d'être établis, principes confirmés par l'expérience & la théorie; & on ajoute que les laboureurs qui s'y conformeront exactement, n'auront rien à redouter de cette maladie.

HISTOIRE NATURELLE.

AUX AUTEURS DU JOURNAL.

Au Val-d'Ilhiez, en Vallais, le 17 Fév. 1789.

MESSIEURS,

Veillez m'accorder la voie de votre *Journal*, pour proposer à quelque zélé Physicien, ou autres Savans qui s'occupent de découvertes utiles, de vouloir bien rechercher, & nous communiquer, un moyen efficace & facile, autant qu'il se pourra, de détruire, ou ce qui serait mieux encore, d'empêcher la végétation d'un *champignon* extrêmement nuisible, & qui n'est que trop connu par les dégats, aussi prompts que funestes, qu'il cause sur les planchers, & à l'extérieur des murs dans les appartemens, sur-tout dans ceux qui sont humides & fer-

més, & qui couvre même quelquefois les tapisseries ou autres meubles, & les dévore promptement. M. Tode, Professeur, & M. von Leyser, Conseiller de guerre, s'occupent de cette espèce de champignon dans un *Mémoire de la Société des Scrutateurs de la Nature, de Halle, premier vol. 1783*. Il serait avantageux de s'en procurer un extrait; à moins que l'on n'ait quelque chose de mieux là-dessus.

M. le Professeur Tode croit que ce champignon est du genre des *Merulius de Scopoli*, & l'appelle, avec raison, *Vastator*. Le nom vulgaire qu'on lui donne ici, est le *Laborey*, parce qu'il laboure effectivement, en détruisant tout ce qu'il rencontre en bois, &c. Mais le moyen de le détruire, nous serait beaucoup plus précieux que sa nomenclature, & vous nous rendriez certainement un grand service, si vous pouviez nous le procurer.

J'ai l'honneur d'être, &c.

CLÉMENT VIC.

(*Note des Rédacteurs.*) S'il ne nous était point communiqué de procédés plus propres à détruire ou à prévenir ce champignon, que ne le sont ceux que nous connaissons, nous ne laisserions pas de les indiquer dans une de nos prochaines Feuilles.

BELLES-LETTRES.

Le mot de l'Enigme, insérée dans la dernière Feuille, est Necker.

M. le Duc d'Harcourt vient d'être nommé de l'Académie Française, à la place de feu M. le Maréchal de Richelieu.

LIVRES.

Chez M. Mourer, Libraire.

La cause des esclaves Negres & des habitans de la Guinée, portée au tribunal de la Justice, de la Religion & de la Politique, ou histoire de la traite & de l'esclavage des Negres; preuves de leur illégitimité; moyens de les abolir sans nuire ni aux Colonies, ni aux Colons, par M. *Froffard*, Docteur en Droit, & Ministre du St. Evangile, gros in-8°. 2 vol. fig. 1789, brochés. L. 6 .. 10 l. de France.

Payem. des rentes à Paris, 6 premiers mois 1788. Lettre I.

MORTS.

Jean Pierre Porchet, de Vncherens, âgé de 75 ans.
Jean David Delut, de Mezery, âgé de 42 ans.

JOURNAL DE LAUSANNE.

14 MARS 1789.

Le SOLEIL se leve à 6 heures 11 minutes , & se couche à 5 heures 49 minutes.
La LUNE se leve à 9 heures 53 minutes du soir.

Observations Météorologiques.

Dates.	THERMOMETRE.						BAROMETRE.											
	8 heur. du mat.		2 h. après midi.		9 heur. du soir.		8 heur. du mat.		2 h. après midi.		9 heur. du soir.							
5 Mars.	- 4	3.	0	3.	2.	0	- 4.	1.	0	26. p.	5. lig.	3	26. p.	6. lig.	0	26. p.	6. lig.	2
6 . . .	- 7.	6.	0	2.	0.	0	- 3.	9.	0	26.	6.	3	26.	6.	5	26.	6.	4
7 . . .	- 6.	3.	0	2.	1.	0	- 1.	0.	0	26.	6.	0	26.	6.	0	26.	5.	11
8 . . .	- 2.	0.	0	0.	9.	0	- 3.	8.	0	26.	4.	11	26.	4.	11	26.	4.	8
9 . . .	- 5.	4.	0	0.	7.	0	- 5.	2.	0	26.	3.	7	26.	3.	9	26.	4.	0
10 . . .	- 6.	6.	0	0.	9.	0	- 5.	4.	0	26.	3.	11	26.	2.	9	26.	2.	1
11 . . .	- 3.	0.	0	1.	1.	0	- 3.	8.	0	26.	0.	0	25.	11.	0	25.	10.	9

VARIÉTÉS.

LETTRÉ échappée du porte-feuille de M***.

Yverdon, le 15 Juillet 1788.

VOUS l'avouerez-je, Madame ? le séjour que j'ai fait dans un chalet m'a prouvé que je puis être content de mon sort , pendant que ceux que j'ai fait , quelquefois , dans votre maison , ont produit chez moi précisément l'effet contraire. — Je vous parais ingrat, Madame, mais je vais vous expliquer mon énigme, & vous me justifierez. — Chez vous, j'ai tout à souhait ; logement délicieux , table excellente , & tout ce que l'aïssance, le goût, peuvent procurer d'agréable : mais on finit par revenir chez soi ; c'est le moment fâcheux ; c'est celui des comparaisons. Combien alors de privations ; combien de petits murmures, d'avoir été trop bien chez vous ! Enfin, je prends mon parti ; je retourne dans mon humble chalet. Ne croyez pas que ce soit ce que l'on appelle une vacherie ; je ne les aime point , par la raison qu'il y regne une maniere de luxe, qui n'est point de mon goût. — Mon chalet est un chalet à chevres, sans la moindre prétention. — Je dois pourtant vous dire , Madame, que ce n'est pas précisément là que le bonheur m'attend ; c'est au retour. —

J'arrive un peu fatigué, un peu altéré ; tous accourent : pere, mere, enfans ; c'est un événement pour la famille entiere ; tous s'empressent à m'accueillir , à m'offrir ce qu'ils ont de meilleur. J'ouvre mon petit sac de voyage, que j'ai eu soin de garnir de quelques provisions, sur-tout de pain, article précieux dans nos chalets, où jamais il ne s'en fit, & où l'on n'y mange que celui qu'on y apporte de la plaine. — Me voilà à distribuer à chacun son morceau, & à jouir du plaisir de le leur voir manger. Je tire encore de mon petit sac un cornet de café pour la mere, & du tabac à fumer pour le pere ; c'est alors que leur satisfaction est complete. Joignez-y celle d'apprendre quelques nouvelles à leur portée : ces bonnes gens isolés, ignorant ce qui se passe dans le monde, ont besoin de sortir de leur apathie. Je débite de vieilles nouvelles de Gazettes à leur portée, & des bagatelles qui peuvent les intéresser ; alors leur satisfaction est à son comble. — Le chévrier, le Dimanche prochain, ne manquera pas d'aller au cabaret voisin, étonner ses camarades de tout ce qu'il aura appris. —

Quand je réfléchis que ces bonnes gens sont contents de leur état, quoiqu'ils n'aient pas même du pain noir à satiété, qu'ils soient couchés sur un peu de foin, couverts de haillons, & qu'ils prennent gai-

ment leur parti d'être exposés à toutes les intempéries des saisons ; d'être obligés à des soins & à des fatigues continuelles ; enfin , à lutter sans-cesse contre le besoin. De retour chez moi , quoique dans un état de médiocrité stricte , je me trouve , par la comparaison , dans une opulence & un bien-être prodigieux. J'y ai le nécessaire & même quelque chose au-delà ; un logement excellent , un lit de Chanoine , des meubles commodes. — Me voilà dans l'admiration , & avec des commodités & des jouissances dont , jamais , sans mon châlet , je ne me ferais douté ; en un mot , me voilà *déblâsé*. — Je vous épargnerai , Madame , une série de belles réflexions sur ce tableau ; vous en aurez déjà faites , & beaucoup mieux que moi. — Seulement , je vous prierais de convenir , que le bonheur est une affaire de pure comparaison , & qu'il n'est point aussi difficile à rencontrer qu'on le pense.....

—————

Vertu Républicaine en 1419.

A la seconde irruption que les Bernois firent dans le Haut-Vallais , lors de la guerre des Seigneurs de *Raron* , leur Combourgeois , les Vallaisans , saisis d'épouvante , abandonnaient leurs foyers , & fuyaient en troupe , avec leurs femmes & leurs enfans ; déjà les villages d'Obergestelen , d'Oberwald , Niderwald & Unterwassern , étaient en flammes ; tout paraissait perdu , lorsqu'un simple payfan du village d'Ulrichen , *Thomas in der Bundt* , fit cesser cette terreur générale , & ranima le courage de ses compatriotes. Il ramasse à la hâte 200 hommes , leur représente qu'il est plus glorieux de mourir pour la patrie & la liberté , que de s'enfuir lâchement , & leur rappelle qu'autrefois (en 1211) leurs peres se font acquis , au même lieu , une gloire immortelle , par la défaite de *Berchtold de Zeringen*. Au même instant il se met à leur tête , marche , & s'empare d'une hauteur avantageuse au-dessus d'Ulrichen. Le bruit de cette résolution généreuse parvient aussi-tôt au village voisin de Munster : à cette nouvelle , le Curé , *Jacques Minichow* , enflammé du même zèle , rassemble 400 hommes , leur dit que Dieu leur ordonne de mourir pour leur pays , comme il est mort pour eux , & le Crucifix à la main , vole , à leur tête , au secours de *Thomas*. A l'instant où il arrive , le village d'Ulrichen est en feu ; ce spectacle rempli de fureur *Thomas* , le Curé , les 600. Ils tombent sur les ennemis , ceux-ci se défendent avec valeur , le combat devient sanglant ; *Thomas* périt , & immortalise son nom. Les troupes de *Schweiz* arrivent au secours des Bernois ; les Vallaisans se retirent sur la hauteur où ils étaient d'abord. Leurs ennemis , étonnés de trouver tant de résistance , forcés d'ailleurs , par la saison ,

de songer à repasser le mont Grimfel avant que la neige leur ferme le passage , se retirent le lendemain. La retraite est pénible & sanglante , & l'arrière-garde , ataquée par 500 Vallaisans postés sur les hauteurs au-dessus du Spitel , aurait couru de grands dangers , si elle n'eût été promptement secourue par l'avant-garde.

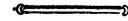
(Muller Hist. des Suisses , T. III. P. I. p. 149.)



On nous a communiqué , comme très-fidèlement copiée , la Lettre suivante , d'un foldat à son Capitaine.

« Mon Capitaine ! je vous remercie de la mort de mon pere ; ce sont de ces malheurs qui arrivent par fois dans les familles : quant pour ce qui est à l'égard de moi , je suis dans un hôpital , grâces à Dieu , avec une cuisse de moins , dont je souffre beaucoup , & avec laquelle j'ai l'honneur d'être , votre &c. »

(Extr. du Journal de Paris.)



Ce qu'on ne perd jamais.

* *Armedon* , jeune homme sensible , avait connu , dès le printems de son âge , tout ce que la vie peut accumuler d'infortunes. Il venait de perdre une mere tendre , qui lui avait donné une éducation fondée sur les meilleurs principes , lorsqu'une jeune & belle Demoiselle , à laquelle il se proposait de s'unir , & dont il était éperdument amoureux , lui devint infidèle. Le premier de ces malheurs est irréparable ; le second le lui paraissait aussi. Ce n'est pas tout : l'homme , sur lequel toute sa fortune était placée , fit une banqueroute frauduleuse , & le réduisit à la dernière indigence. D'ami ! il n'en avait point encore.

Privé de tout ce qui attache la jeunesse à l'existence , l'ame flétrie par la douleur , & l'œil séché par le désespoir , *Armedon* marche vers le fleuve , à dessein de s'y précipiter. Un homme infirme se rencontra sur son chemin , & lui demanda l'aumône. La voix d'un malheureux , qu'*Armedon* n'avait jamais repoussé , agit sur son cœur ; il donne à cet homme deux piéces d'argent , tristes restes de sa fortune. Que Dieu conserve votre jeunesse , lui dit l'homme infirme ! vous méritez d'être riche & heureux ! Vous me paraissez enseveli dans un profond chagrin , & cependant ma plainte vous a touché. A ces mots , *Armedon* , le cœur ému , regarde fixement le pauvre attendri , & verse un torrent de larmes ; cette effusion le soulage. Après un moment de silence , il prend la main du pauvre infirme , & il s'écrie : Ah ! c'est toi qui es ici le bienfaiteur , & tu deviens mon premier ami ; en rappelant ma sensibilité , tu m'as rendu à la vie , au courage & à mon devoir ; je ne

serai point ingrat; je suis dans la vigueur de l'âge; je recouvrerai ma fortune par le travail, & tu ranimeras souvent ma sensibilité; je devenais coupable envers Dieu; je l'accusais de m'avoir trop donné, & de m'avoir tout ravi; tu m'as fait sentir qu'il est une consolation qui nous reste toujours, & qui ne nous trompe jamais; celle de faire un peu de bien à plus malheureux que soi.

BELLES-LETTRES.

FIN de la notice des Mémoires de la Société des Sciences Physiques de Lausanne, tome second, années 1784, 1785 & 1786.

Mémoire sur le ver luisant, par M. le Comte de Razoumowski.

L'Auteur a trouvé, dans le Pays-de-Vaud, deux espèces de vers luisans: l'une qui était déjà très-connue, l'autre qui ne l'était presque pas. Ces insectes aiment à vivre solitairement; leurs mœurs sont douces; ils ne paraissent pas carnaciers. M. de Razoumowski a sur-tout dirigé ses observations sur la lueur phosphorique de ces insectes, & il en a fait de nombreuses; entr'autres, que plus ces vers sont vigoureux, plus la lueur qu'ils donnent est faible; qu'au contraire, plus ils s'affaiblissent, plus elle devient vive & brillante. Quant au siege du phosphorisme & à sa nature, l'Auteur a cru, avec sa modestie ordinaire, qu'il n'avait pas assez de données, pour nous en dire quelque chose de certain.

Description de la Favrodine dorée, par M. Reynier.

Cette plante est non-seulement nouvelle par l'espèce, mais encore par le genre; elle est voisine des patiences, des oseille & des rhubarbes. En lui donnant le nom de *Favrodine*, M. Reynier a voulu consacrer le nom de celui qui l'a découverte, M. Favrod, auquel la Botanique Suisse doit beaucoup.

*Description du lievre de montagne, soit lievre *Verficolor*, par M. Amitein.*

M. Amitein est le premier qui nous ait donné des détails intéressans sur les mœurs de cet animal; qui nous en ait donné une description exacte.—On fait que le lievre, dont il est ici question, a la singulière propriété de se revêtir de poils blancs durant l'hiver, & de les avoir gris durant l'été.

Mémoire sur la maniere de procurer la salubrité aux villes, par le pavement & le nettoyage des rues, par M. l'Abbé Bertholon.

« C'est quand les sciences s'occupent des moyens de soulager l'humanité, qu'elles sont nos véritables bienfaitrices, qu'elles ont droit à notre respect, à

notre reconnaissance. Elles forcent l'ignorant, qui en médite, à se taire; elles offrent des motifs d'encouragement aux Savans, en leur présentant des moyens de se rendre utile ».

Il est peu d'objet plus intéressant, en physique, que celui qui tend à chercher des moyens de purifier l'air, que les hommes, entassés dans les villes, corrompent continuellement.

L'Auteur ne parle, dans ce Mémoire (1), que du pavement & du nettoyage des rues. Il s'y occupe de l'art de paver, du choix à faire dans les cailloux; il donne la préférence au quartz, au silex & au grès.... Il s'y occupe encore de l'élargissement des rues, de la réparation prompte des pavés, des divers réglemens de police pour l'enlèvement des boues, &c.

Mémoire sur l'insuffisance des instrumens ordinaires dont se servent les Ingénieurs des mines, & sur les moyens de les employer avec plus d'avantages dans les opérations géométriques sous terre, par M. Wild.

On emploie ordinairement, comme on le fait, le demi-cercle & la boussole pour la Géométrie souterraine; l'Auteur, dans ce Mémoire, fait sentir les inconvéniens de ces instrumens, & indique les précautions qu'il faut prendre pour les éviter....

Mémoire sur la maniere de lever les plans étendus, soit Cartes géographiques, dans les pays à hautes montagnes & à gorges étroites, par M. Wild.

Dans tous les pays fort montagneux, comme la Suisse, il y a, observe l'Auteur, des parties si entrecoupées de chaînes de montagnes & de gorges étroites, qu'il devient souvent impraticable de les joindre aux pays avoisinans par des triangles tirés le long des gorges, & qu'il est très-difficile d'en lever l'intérieur.—La méthode qu'il indique paraît simple, & d'une application facile.

Mémoire sur les cetacées, par M. Henri Merck, de Darmstadt.

En général, on entend par cetacées les animaux d'une grandeur démesurée: cependant, les méthodes modernes restreignent la signification de ce mot, à désigner de grands animaux de mer qui s'accouplent, qui conçoivent, font leurs petits vivans, les allaitent, &c. & ce sont de ces derniers dont s'occupe particulièrement l'Auteur dans ce Mémoire.

Ces animaux sont encore peu connus; nous n'avons pas d'observations exactes & philosophiques sur

(1) Il se réserve de parler de tout ce qui peut contribuer à la salubrité de l'air des villes, dans un autre ouvrage qu'il publiera sur cet objet.

leurs mœurs; nous n'en avons point de bonne description anatomique. On doit donc de la reconnaissance à Mr. *Merck*, qui s'en est occupé. Dans ce Mémoire-ci, il ne traite que de la comparaison des os de la tête: mais il nous en promet plusieurs autres sur ce sujet.

Nouvelle théorie des sources salées & du roc salé, appliquées aux salines du Canton de Berne, & suivie d'une excursion dans les salines d'Aigle, par M. le Professeur Struve.

Il serait difficile de donner, dans un court espace, une notice exacte de ce Mémoire, où est exposée une nouvelle théorie qui est appuyée sur des preuves tirées d'une nombreuse suite d'observations; il faudrait citer ces preuves; le résultat de ces observations: nous sommes donc contraints de renvoyer au Mémoire même, qui ne peut que faire infiniment d'honneur à M. *Struve*, par les profondes connaissances qu'il y développe dans cette partie intéressante de la Physique.

Mémoire sur la carie du froment, la cause de cette maladie, les circonstances qui la développent, & sur les moyens de la prévenir, par M. Cadet de Vaux.

Nous avons publié dernièrement, dans notre *Feuille*, un article sur cet objet important; nous avons indiqué la cause qui produit ce fléau, qui le développe; nous avons proposé les moyens de le prévenir & de le combattre; nous ne nous arrêterons donc pas à donner ici une notice de ce Mémoire, où l'on trouverait une grande conformité à ce que nous avons déjà dit sur cette funeste maladie du bled.

Description d'une nouvelle machine hydraulique, inventée & exécutée à Orbe, par M. Venel.

Nous avons déjà eu occasion de parler de cette machine, dans une description du local intéressant où est placée la maison de M. *Venel* à Orbe. Nous ajouterons qu'elle a quelque rapport avec celle de *Vera*, mais qu'elle a sur elle plusieurs avantages; qu'elle coûte très-peu à établir; qu'elle est d'un usage simple & facile....

Mémoire sur l'influence des Astres, & en particulier de la Lune sur les végétaux, par M. J. Ph. de Limbourg, l'ainé.

L'opinion que les Astres, & sur-tout la Lune, influent sur la végétation, est très-ancienne. C'est à la Physique à rechercher ce qu'elle a de réel, & non à l'Astrologie judiciaire; science trompeuse & absolument chimérique. Aussi M. de *Limbourg* ne s'étaye-t-il que de ce que lui ont présenté les faits, les expériences, la Physique, pour découvrir si ces influences peuvent être de quelque utilité dans la pratique de

l'agriculture; & il conclut, enfin, par observer que, sans nier l'action des Astres sur notre terre, ce serait à tort que l'on voudrait en déduire des règles pour cet art.

Nous avons donné à la notice de ces Mémoires une plus grande étendue, que, peut-être, nous ne l'aurions fait à l'égard de tout autre ouvrage: mais nous étions jaloux de contribuer à faire connaître de combien d'objets intéressans la Société, qui les a publiés, s'occupe; combien il est vrai que ses travaux, son zèle, tendent à l'avancement des sciences, au bonheur, à la prospérité du pays. — Nous observerons qu'il ne nous a pas toujours été possible d'éviter, dans nos notices, cette sécheresse, cette aridité, qui naissent de la difficulté de se resserrer dans des bornes étroites, & qu'il n'en faudrait pas induire que ce ton regne dans les Mémoires mêmes.

On nous saurait mauvais gré, sans doute, de terminer la notice de ces *Mémoires*, sans avoir fait mention d'un *Eloge de M. de Coppet*, qu'on y remarque avec plaisir, qu'on y lit avec le plus grand intérêt; où l'on trouve quelquefois de la chaleur, de la noblesse dans l'expression, & où regne ce ton de sensibilité, de bienveillance, qu'on ne peut guère répandre dans son style, si le cœur n'est pas plein de ces doux sentimens. Nous en allons citer un court extrait. En voici l'Epigraphe, qui paraîtra heureuse.

En le voyant passer, le méchant éprouve un reproche secret, l'honnête homme un encouragement, & le malheureux abandonné se dit tout bas: *J'ai encore un ami.* Il le fuit de l'œil avec attendrissement, puis un vœu s'élance au Ciel pour sa conservation.

(*Princip. Philos. Tom. II. p. 334.*)

« La vie d'un homme tranquille, d'un citoyen vertueux, d'un simple Ecclésiastique, peu connu par ses écrits, & dont la réputation n'a point cet éclat imposant qu'elle aurait pu acquérir sur un grand théâtre, n'offre, au premier coup d'œil, rien de bien intéressant. Mais si parcourant les lieux où cet homme a séjourné, on trouve un peuple au désespoir, redemandant au Ciel un pere, un frere, un ami, qu'ils ont perdu en lui; si dans les traces de ses bienfaits on voit l'empreinte de ses vertus, son image s'agrandit, son souvenir intéresse, & l'on désire connaître la vie de ce modeste bienfaiteur de la classe la plus indigente, & sans doute la plus utile de la société; tel est M. de *Coppet*....

«—————»

Payem. des rentes à Paris, 6 premiers mois 1788. Lettre I.

«—————»

M O R T S.

Un enfant mort quelques heures après sa naissance.
Louise Susanne Marguerite Rochat, fille mineure.

JOURNAL DE LAUSANNE.

21 MARS 1789.

Le SOLEIL se leve à 5 heures 57 minutes , & se couche à 6 heures 1 minutes.

La LUNE se leve à 3 heures du matin.

Observations Météorologiques.

Dates.	T H E R M O M E T R E .			B A R O M E T R E .		
	8 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.	8 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.
12 Mars.	- 4. 3.	0 2. 0.	0 - 4. 3.	25. p. 10. lig. 0	25. p. 10. lig. 3	25. p. 11. lig. 9
13 . . .	- 5. 6.	0 2. 2.	0 - 0. 8.	26. 2.	1 26. 3.	0 26. 3. 3
14 . . .	1. 0.	0 5. 6.	0 2. 0.	0 26. 5.	2 26. 6.	0 26. 5. 0
15 . . .	1. 3.	0 4. 9.	0 1. 9.	0 26. 4.	3 26. 3.	11 26. 3. 10
16 . . .	0. 4.	0 8. 8.	0 4. 2.	0 26. 2.	9 26. 3.	8 26. 4. 3
17 . . .	3. 0.	0 3. 8.	0 1. 8.	0 26. 4.	9 26. 4.	0 26. 3. 7
18 . . .	- 0. 9.	0 2. 1.	0 - 0. 8.	0 26. 3.	3 26. 3.	9 26. 4. 1

A V I S.

ON continue de souscrire à ce *Journal*, à Lausanne, chez M. le Professeur LANTEIRES. L'abonnement, payable à l'avance, coûte L. 4 argent de Suisse pris à Lausanne, & L. 6 rendu franc de port dans le pays.

On invite les Souscripteurs, qui doivent encore leur abonnement, à vouloir bien le faire payer, ou à en envoyer le montant par la poste.—L'on se chargera, avec plaisir, des frais du port.

B E L L E S - L E T T R E S .

La cause des Esclaves Negres & des habitans de la Guinée, portée au Tribunal de la Justice, de la Religion & de la Politique, &c. &c. Par M. FROSSARD, Docteur en Droit, &c. &c. 2 vol. in-8°. A Lyon, chez Aimé de la Roche 1789. Et se vend à Lausanne, chez M. Moutier, Libraire.

« Notre siècle, dit l'Auteur, est le siècle de la bienfaisance, comme celui des lumières ». En effet, les établissemens faits pour les enfans trouvés, les réformes faites dans les hôpitaux, dans les maisons de forces, dans les prisons; les secours accordés

aux nourrices, aux vieillards, aux orphelins, aux pauvres; une espèce de ligue faite entre les honnêtes gens pour soutenir le faible opprimé, contre le puissant oppresseur; l'activité avec laquelle on secourt ceux que le feu, la grêle, les inondations, approchent de la misère, ou qui les y plongent; tout annonce que l'humanité se fait entendre, & que la justice se confond avec elle. Les Negres seraient-ils les seuls sur lesquels elles ne puissent répandre leurs dons? L'Auteur espère que leur cause sera enfin entendue, & qu'ils ne la perdront pas toujours.

Il donne d'abord un précis de ce qu'on a fait en leur faveur, & des écrits où l'on a montré l'injustice de leur esclavage. On remarquera que les ouvrages des Auteurs les plus célèbres n'ont pas rendu un Negre libre, tandis que les exhortations d'un Quaker, inspiré par l'enthousiasme du bien, a fait briser les fers d'un grand nombre.

La côte de l'Afrique, sous la zone torride, est stérile, si mal saine, que c'est presque un acte d'humanité, que d'enlever les malheureux qu'elle nourrit à peine, pour les transporter dans des lieux plus abondans. L'Auteur répond à ce mauvais raisonnement des partisans de l'esclavage, en nous donnant la description de la Guinée, d'après les voyageurs les plus instruits. Il en résulte que cette côte est d'une

M

si grande fertilité, qu'elle est si variée; si riche dans ses productions, que ce serait presque une charité d'enlever la plus grande partie des Européens à leurs champs inféconds, à leur triste climat, pour les vendre aux Nègres de la Guinée. L'Auteur traite ensuite de l'esclavage chez les Anciens: on peut le réduire à deux espèces, l'un volontaire, l'autre forcé. Celui-ci est le seul, que nous appellons l'esclavage; l'autre n'en a pas le caractère: il est né de l'inégalité extrême ou de l'inconduite. Que le pauvre dise à l'homme riche: je vous consacre l'emploi de mes forces pour tout le tems que la nature me les accordera, pourvu que vous preniez soin de moi, jusqu'à ce que je m'en sois quitté; il fait un contrat conditionnel & libre; il n'est point esclave. L'esclavage forcé est né de la piraterie & de la guerre; c'est le plus commun; c'est le seul odieux, & tel est celui des Nègres. Ce sont les Portugais qui en ont donné le premier exemple vers le milieu du quinzième siècle; la dévastation de l'Amérique, par les Espagnols, le fit paraître ensuite nécessaire à cette nation; les Anglais, les Français l'imitèrent, & pour les mêmes raisons.

Ce commerce, né de la piraterie, fit naître la guerre & la dévastation sur les côtes d'Afrique; les despotes avides firent des courses de brigands; dévastèrent le pays de leurs voisins, pour avoir des esclaves à vendre aux Européens; ils inventèrent des crimes pour avoir le droit de vendre les hommes qu'ils s'étaient soumis. Il n'est point d'infamies que l'intérêt particulier ne fasse commettre à l'homme qui n'a rien à craindre de leurs suites, qui ne connaît point le frein des loix, ou qui peut s'autoriser par elles.

On nous peint ensuite le transport des esclaves dans les Isles. Qu'on se les peigne enchaînés, ferrés, assis ou couchés, dans une chambre haute de trois à quatre pieds, & où chacun ne peut occuper qu'un espace de dix-huit pouces quarrés; quelquefois ils sont amoncelés les uns sur les autres; nourris par les mains de l'avarice; traités avec la barbarie qu'inspire la crainte de la vengeance irritée chaque jour, par la longue agonie qu'on leur fait souffrir. S'ils veulent mourir, on leur rend la mort horrible, pour les faire renoncer à leur dessein. S'ils refusent de manger, on leur approche des charbons de feu de leurs lèvres, au point de les brûler; s'ils persistent, on menace de le leur faire avaler. Le titre de ces cargaisons d'hommes périsse en chemin; plusieurs deviennent insensés; quelquefois ils réussissent à se délivrer de leurs fers; & malheur alors à leurs géoliers!

Lorsqu'ils sortent de leurs cachots, ces malheureux victimes s'attendent à être dévorées par leurs

tyrans. Les marchands arrivent, & s'en saisissent. Alors les hommes se débattent; les femmes se jettent dans les bras l'une de l'autre; quelques-unes s'évanouissent, d'autres expirent de frayeur. En sortant des mains d'un Capitaine barbare, ils tombent souvent dans les mains d'un maître plus barbare encore. L'Auteur en cite des exemples qui inspirent de la honte, en se sentant de la même espèce que ces monstres.

Nous ne pouvons les citer; ils rendraient cet Extrait trop long. Mais nous observerons, qu'on estime que la traite annuelle monte à 100,000; qu'il en périt le quart en chemin; c'est 25,000 hommes que cet odieux commerce fait périr en chemin; & la vie de la plupart de ceux qui survivent, est rarement longue. Tels sont les premiers objets traités dans le premier volume.

Dans le second, on nous prouve que l'esclavage est contraire à la Justice, à la Religion. Il n'y a que des Planteurs qui puissent en douter: mais si les Algériens venaient les enlever de leurs foyers pour les vendre, & qu'on les achetât pour labourer la terre, ils trouveraient que ce traitement n'est ni honnête, ni juste, ni religieux. Il faut que l'homme souffre, pour devenir humain & juste.

Cet esclavage n'est pas moins contraire à la politique. L'Auteur prouve qu'il n'est point de pays où les cultivateurs soient esclaves, qui soit aussi peuplé que ceux dans lesquels les cultivateurs sont libres; qu'aucun des premiers ne rend à leur Souverain ce que les seconds leur donnent. Il prouve que les particuliers font un faux calcul, lorsqu'ils préfèrent une main asservie, pour cultiver leurs plantations, à des ouvriers libres; le prix de ces esclaves, l'incertitude de leur vie, les effets de leur vengeance, leur fuite, leur désespoir, les exposent à des pertes fréquentes, &c.

M. Frassard expose ensuite son plan pour les rendre libres, sans s'exposer à des inconvénients graves. Il veut d'abord qu'on les instruisse, & désire qu'on fixe les moyens de les affranchir insensiblement, & par des moyens qui les rendent des sujets utiles. En voici les principaux.

Dix ans de travail suffisent à un esclave, pour que son travail rende à son maître le prix de son achat. On ne fera donc aucun tort à ce maître, en accordant la liberté à ceux qui auront servi quinze ans, & en lui redonnant la moitié de ce prix d'achat.

Pour faciliter aux Nègres les moyens d'acquérir la moitié du prix qu'ils ont coûté, il faut leur assurer le fruit de leurs économies. On pourrait encore leur assurer un jour de la semaine où, par leur travail & par l'économie, avec laquelle ils jouiraient de son produit, ils pussent acheter un second jour, dont le

prix serait fixé au cinquième de leur prix d'achat. Avec le produit de ces deux jours bien économisés, ils pourraient en acheter un troisième; avec celui des trois jours un quatrième, & se rendre libre; enfin, par des moyens qui les habitassent ainsi à faire un bon usage de leur liberté; c'est-à-dire, par le travail, par une sage conduite, par une économie soutenue.

Ce n'est pas assez de fournir un moyen de rendre libres les esclaves pour extirper l'esclavage, il faudrait encore en couper la racine; il faudrait défendre la traite des Nègres. Par là, on obligerait les planteurs à prendre plus de soin de ceux qu'ils auraient encore; ils chercheraient à les unir par des mariages, à conserver leurs enfans: Ces soins, que le devoir impose à tout homme qui n'oublie point que ces malheureux sont des hommes, suppléeraient à ce honteux commerce aboli. On prouve, par des faits, que lorsqu'ils ont des maîtres humains, leur nombre augmente, sans qu'on en achète de nouveaux; & quand l'intérêt obligerait à les traiter avec douceur, tout porte à croire que la traite des Nègres ne serait plus nécessaire. Par cette défense encore, les productions des Isles baisseraient de prix loin d'augmenter, & les Européens s'épargneraient une foule de crimes.

On fait des objections contre l'abolition de la traite des Nègres; l'Auteur nous paraît les réfuter & les détruire: mais nous ne pouvons entrer dans ces détails. Finissons cet Extrait par un des exemples de générosité & de grandeur d'âme, qu'on cite de ces tristes victimes de l'avidité des Européens.

Quashy, un de ces esclaves noirs, avait été élevé avec le fils de son maître, & ils étaient unis par l'amitié la plus vive. Son compagnon, devenu possesseur de la plantation, le fit Commandeur, & lui confia ses plus chers intérêts. *Quashy* répondit à son attente; tout était dans le plus grand ordre; & ses services ajoutant encore à l'affection de son maître, leur liaison paraissait devoir durer toujours.

Elle prit fin, comme la plupart des attachemens humains. Le maître de *Quashy*, si doux quand on faisait son devoir, devenait inexorable quand on s'en écartait. Son ami fut accusé d'un délit; les apparences étaient contre lui; il se défendit mal, & il fut condamné au fouet.

Les traces de ce châtement sont un déshonneur pour le Nègre. *Quashy* frémit à l'ouïe de cet arrêt, & il prévint sa honte par la fuite: il se cache parmi les cases de ses compagnons, pour attendre le moment de solliciter sa grâce, & il ne craint point d'en être dénoncé; car jamais les Nègres ne se trahissent les uns les autres.

Le lendemain, toute l'habitation célébrait l'anni-

versaire de la naissance du neveu du maître. *Quashy* croit le moment favorable pour obtenir sa grâce. Il sort de son asyle, & fort pour la solliciter. Mais au moment où il va y entrer, il rencontre son maître qui se promenait. *Quashy* s'enfuit; son maître le poursuit. Une pierre fait chanceler l'esclave au moment où son maître le saisissait. Ils tombent, luttent, se disputent la victoire avec acharnement; car ils étaient l'un & l'autre très-vigoureux. Enfin, après un combat violent, *Quashy* terrasse son maître, s'assied sur sa poitrine, le retient immobile jusqu'à ce qu'il ait repris haleine. Puis tirant de sa poche un couteau, à la vue de l'Européen bouleversé, attendant la mort avec effroi: "Maître, lui dit-il, j'ai été élevé avec vous dès mon enfance; j'ai partagé vos jeux & vos plaisirs; je vous ai aimé plus que moi-même. Votre intérêt a été ma seule étude. Je suis innocent de la faute que vous me reprochez. Quand j'aurais été coupable, mon attachement aurait dû plaider ma cause. Cependant, vous m'avez condamné à un châtement dont j'aurais toujours porté les marques flétrissantes. Connaîtrez *Quashy*; il préfère la mort à l'infamie". A ces mots, il se plonge le couteau dans le cœur; tombe mort en poussant un cri aigu, & inonde de son sang le corps de son maître. Si cet esclave avait reçu une bonne éducation, il aurait été un Héros.

V A R I É T É S.

Le froid rigoureux que nous avons essuyé cet hiver, a réveillé par-tout l'attention sur un des objets les plus intéressans pour chaque classe des citoyens; il a engagé à s'occuper des moyens de tirer parti du bled, sans être contraint de le soumettre à l'opération des moulins à eau. Si le succès de ces recherches n'a pas répondu au zèle patriotique de ceux qui s'y sont livrés, c'est que le moment de la détresse n'est pas celui d'obtenir des succès dans des recherches qui demandent des combinaisons, des essais répétés & soutenus. Que ne nous en occupons-nous actuellement! Nous y invitons nos concitoyens, bien persuadés qu'ils penseront, comme nous, qu'on ne doit point se reposer sur l'incertitude des saisons, pour le premier des besoins.

On est venu à bout d'augmenter la force de la pompe à feu, de diminuer l'emploi des combustibles pour la faire mouvoir: on employe ce moteur non-seulement pour des moulins, pour des filatures de coton, mais encore pour des tirages d'huile, rapages de tabac, préparations des drogues, des épiceries, des métaux, &c.

Les moulins d'Albion, près du pont de Blac-hyars,

à Londres, nous démontrent combien l'on pourrait tirer un parti avantageux d'un moteur aussi puissant & aussi actif. La pompe à feu y fait tourner dix paires de meules, dont chacune mout, jour & nuit, neuf boisseaux Anglais par heure. Elle met encore en mouvement les bluteaux, les tamis pour passer la farine & en séparer les différentes qualités; elle charge & décharge les corbeilles, vanne exactement le bled, & enfin lui fait subir toutes les opérations jusqu'à la dernière qui le met en état d'être employé par le boulanger. Les profits que ces moulins ont procuré à leurs inventeurs sont immenses; ils les ont placés à un degré d'opulence auquel leurs travaux honorables & patriotiques les rendaient si dignes de s'élever.

Nous pourrions nous tromper en proposant, comme un établissement avantageux à ses entrepreneurs & au Pays-de-Vaud, des moulins semblables à ceux d'Albion; nous pourrions nous tromper encore, en indiquant des moulins à bras ou autres machines employées ailleurs, pour suppléer aux moulins à eau. Cependant, nous croirions qu'il serait sage de prévenir le danger allarmant qui nous a menacé cet hiver, & pour cet effet, d'établir, dans le pays, quelques moulins à l'abri de tout événement. — Nous recevrons, avec reconnaissance, les projets, les plans relatifs à cet objet, & les publierons, avec empressement, dans notre *Feuille*, sur-tout s'ils sont de nature à pouvoir s'exécuter facilement, & qu'ils tendent au bien public.

Le Pape en Suisse en 1418.

Martin V, plus réjoui, qu'il n'osait le témoigner, de voir la fin du Concile de Constance, qui l'avait fait Pape, partit de cette ville avec quinze Cardinaux, plusieurs Evêques, & une suite très-nombreuse. La housse de son cheval soulevée par les Ducs d'Autriche & de Bavière; le cheval mené par le Roi & l'Electeur de Brandebourg; le Dais porté par quatre Comtes. Il s'embarqua à Gottlieben. Le soir il arriva à Schaffhouse, dans un état bien différent de celui dans lequel il y était arrivé trois années auparavant, à la suite du fugitif *Jean XXII*. Le rivage était garni de jeunes garçons, au-dessous de l'âge de quinze ans, vêtus de blanc, couronnés de fleurs, tenant des branches d'arbres dans leurs mains. Le Pape, à son débarquement, fut salué par *Berchtold de Sissach*, depuis longtems Abbé de Toussaints, par *Jean*, Prévôt de *Wagenhausen*, le Gardien des Carmes-Déchauffés, la Prieure de *St. Agnés*,

le Clergé avec la musique & le *St. Sacrement*, le Bourg-maitre, le Conseil, & tous les Nobles & Bourgeois de la ville. Le Pape logea à l'Abbaye de Toussaints. La Noblesse augmenta son cortège, lorsqu'il partit pour aller, par la mauvaise route de *Ketterful & Baden*, à *Lenzbourg*. Ici l'attendaient les députés de *Berne*. Sur sa route, il fut reçu, avec jote, par l'Abbaye de *St. Maurice*, près de *Zofinguen*, & par le Couvent de *St. Urbain*, auxquels il avait confirmé leurs privilèges peu de semaines auparavant. Il resta trois jours à *Berne*, dix à *Soleure*. Cette dernière ville lui fit présent de cent & vingt-cinq sacs de bled, de cent & soixante sacs d'avoine, de huit chars de vin de *Bourgogne* & du *Rhin*, de huit bœufs gras, de quarante moutons, & d'une grande quantité de volailles, poissons, pains blancs & chandelles. Il célébra, chez les Prêcheurs, une Grand-Messe, qui dura trois heures & demie. Il y chanta le *Te-Deum*; y donna sa bénédiction; établit des Pénitenciers pour l'absolution des péchés; augmenta, par des donations, les revenus de l'Eglise, & donna encore sa dernière bénédiction en montant à cheval, près de la maison de l'Ordre Teutonique. Il resta trois jours à *Fribourg*, très-content de sa réception. De-là, il alla par *Lausanne* (1) à *Geneve*, & de *Geneve* en *Italie*.

(Muller Hist. des Suisses, T. III. P. I. p. 109.)

(1) Autrefois *Lausanne* était accoutumé à voir des Papes. *Grégoire X* y était venu en 1273, pour s'aboucher avec *Rodolphe de Habsbourg*. En 1439, vingt-un ans après le passage de *Martin V*, le Pape *Félix V* y transféra le Concile qui était assemblé à *Bâle*.

Payem. des rentes à Paris, 6 premiers mois 1788. Lettre I.

M O R T S.

Louis Bessé, Bourgeois de *Ste. Croix*, Ferblantier de sa profession, âgé de 79 ans.
Gédéon Samuel Odier, fils mineur.
Madame Marguerite Esther Françoise Susanne Marianne Bergier, femme de *M. Henri Parkins Weston*, de *Horslay*, Comté de *Surry*, en *Angleterre*, âgée d'environ 40 ans.
Un enfant mâle venu mort au monde.
Madame Susanne Gabrielle d'Apples, femme de *M. l'Avocat* Baillival *Marc Beat Louis Jacob Porta*, Citoyen de *Lausanne*, âgée de 54 ans.
Louise Rochat, fille mineure.
George Moysé Chapuis, fils mineur.
Françoise Perret, femme de *Daniel Daccord*, de *Lausanne*, âgée de 26 ans.
Un enfant mâle mort avant le baptême.

JOURNAL DE LAUSANNE.

28 MARS 1789.

Le SOLEIL se leve à 5 heures 48 minutes , & se couche à 6 heures 12 minutes.

La LUNE se leve à 5 heures 52 minutes du matin.

Observations Météorologiques.

Dates.	THERMOMETRE.			BAROMETRE.					
	8 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.	8 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.			
19 Mars.	- 1. 0.	0	3. 1.	0	- 0. 8.	0	26. p. 4. lig. 3	26. p. 4. lig. 2	26. p. 5. lig. 3
20 . . .	- 0. 9.	0	4. 2.	0	- 0. 9.	0	26. 6.	0	26. 6.
21 . . .	- 1. 0.	0	3. 0.	0	- 0. 3.	0	26. 5.	3	26. 6.
22 . . .	+ 2. 3.	0	6. 5.	0	2. 4.	0	26. 6.	9	26. 5.
23 . . .	2. 0.	0	+ 6. 2.	0	2. 1.	0	26. 4.	2	26. 5.
24 . . .	3. 9.	0	9. 2.	0	2. 3.	0	26. 4.	2	26. 5.
25 . . .	2. 2.	0	8. 9.	0	3. 8.	0	26. 3.	2	26. 2.

A V I S.

ON continue de souscrire à ce *Journal*, à Lausanne, chez M. le Professeur LANTFJRES. L'abonnement, payable à l'avance, coûte L. 4 argent de Suisse pris à Lausanne, & L. 6 rendu franc de port dans le pays.

On prie tous les Souscripteurs qui doivent encore leur abonnement, de vouloir bien le faire payer à l'adresse ci-dessus indiquée.

V A R I É T É S.

BOONO & NELLI, traduit de l'Allemand.

Du nombre des malheureux qui souffrirent de la dernière disette, étaient *Boono & Nelli*. Ils avaient dix enfans, & dans le cours même des années d'abondance qui précéderent la cherté, à peine étaient-ils nourris & vêtus. Mais dans leur détresse, ils s'adressaient au Pere commun des hommes, qui jetta sur eux un regard de bonté. Depuis long-temps, hélas! depuis des semaines, ils n'avaient plus rien. Leurs habits, leurs lits, les ustensiles misérables de leur cuisine, ceux de leur travail, la cuillère

même dont ils se servaient pour manger, le rouet, la lampe dans laquelle ils n'avaient plus d'huile à mettre, tout hélas! tout avait disparu; tout avait été converti en pain. Ils travaillaient depuis le point du jour jusqu'à la nuit noire, & tout le salaire de leur travail ne suffisait pas à payer ce pain de disette qu'ils ne mangeaient pourtant qu'avec épargne, & dont ils partageaient encore jusqu'aux moindres morceaux. La faim dévorante rongait *Boono, Nelli* & leurs enfans. Leur Pasteur vit leur misere accablante, & leur aida comme il le put. Il vint à ces infortunés, & leur donna une mesure de bled à moitié prix. Il leur dit: "*Boono*, je ne puis t'en donner davantage qu'après avoir été payé de ceci." *Boono* palpita de reconnaissance, mouille de ses larmes les mains du Pasteur, ne peut proférer une parole, & porte chez lui son bled à sa pauvre femme & à ses enfans affamés. Ces infortunés eurent encore du pain pour se nourrir, ils bénirent Dieu & les hommes; mais ce secours fut épuisé avant qu'ils pussent payer la moitié de sa valeur; & leur misere en se renouvelant, en devint plus accablante. Malgré sa faiblesse, la mere de ces pauvres enfans, en berçant les plus jeunes dans le milieu du jour, cherchait à les sauver des horreurs de la faim par le sommeil: les aînés, pour échapper aux mêmes

horreurs se présentaient aux portes des riches im-
toyables : souvent pressés par la faim , on les vit
avec leurs peres chercher dans les sillons les grain-
es qu'on y avait semées ; ils se nourrissaient des
germes des pommes de terre , de l'écorce & des
bourgeons du sapin , des feuilles & des fleurs des
haies & des buissons , de la tige amere des raves ,
car depuis quelque temps on ne trouvait plus d'o-
seille , plus de plantes potageres & fortifiantes : elles
avaient été épuisées par le grand nombre de miséra-
bles qu'avait fait la disette ; les campagnes en étaient
dépouillées dans une étendue trop considérable pour
pouvoir aisément la franchir.

Jamais les enfans de *Nelli* ne sortaient de leur
cabane où ils ne pouvaient plus trouver le sommeil ,
qu'elle ne leur adressa cette touchante & sublime
exhortation. " Mes chers enfans ! n'oubliez pas que
vous êtes enfans de Dieu ; qu'il est votre pere ,
qu'il vous aime ; quoiqu'il semble depuis quelque
tems détourner de nous ses regards. Il ne vous
abandonnera pas ; non , ou il vous appellera à
lui , ou il vous donnera du pain que nous mange-
rons en le bénissant. " C'est ainsi que cette respec-
table mere apprenait à ses enfans à supporter leur
misere , & les enfans attendris futaient à son cou ;
tous ensemble levaient les yeux vers le ciel , & ils
se trouvaient moins malheureux.

Plusieurs mois s'écoulerent dans cette situation
déplorable , *Boono* n'osait retourner chez son Pas-
teur ; le sentiment de sa misere abattait son courage ;
il n'avait pu le payer , & craignait de le revoir ; il
ne pouvait se résoudre à lui demander de nouveaux
secours. Cependant tous les pauvres recouraient
encore à leur Pasteur , quoiqu'ils fussent dans le
même cas que *Boono* ; quoiqu'ils eussent reçu du
bled sans en avoir payé la valeur , ils lui deman-
daient du pain au nom de Dieu.

Il leur dit : mes chers amis ! je vous en donnerai
encore cette fois , mais c'est la dernière. Ecoutez ,
au nom de Dieu ! je le prends à témoin , que je ne
puis vous en fournir davantage , si vous ne me payez
la moitié de sa valeur. Les pauvres l'écoutent en
versant des larmes ; ils l'appellent leur bienfaiteur ,
& promettent de le satisfaire , de lui payer non-seu-
lement la moitié , mais tout le prix du pain qu'il
leur donnait.

Cependant , ils reviennent une troisième fois les
mains vuides , implorer les secours de leur Pasteur
qui s'attendrit avec eux , & leur distribue ce qui lui
reste , en leur disant : c'est tout ce que je puis faire
pour vous ; Dieu fait que je suis désormais dans l'im-
puissance de vous assister !

Boono avait eu part à ces distributions de bled ,
quoiqu'il n'eût osé se présenter comme les autres.

Son Pasteur , sachant ses besoins , lui en envoya trois
fois comme aux autres , mais en lui faisant les mê-
mes protestations. L'infortuné consumait ces provi-
sions , sans jamais se trouver en état d'y satisfaire ,
& son bienfaiteur ne pût l'aider davantage , sans
sortir des limites séveres que lui prescrivait la né-
cessité d'aider à tout son peuple.

Boono , réduit alors à garder les porcs dans la
forêt , partageait avec eux l'amere nourriture des
glands desséchés ; & s'il en trouvait que l'hiver n'eût
point gâtés , il les conservait pour les porter à sa
cabane , lorsque le soleil couché le rappelait , ainsi
que son troupeau , au village , & il les partageait entre
sa *Nelli* & ses pauvres enfans.

Il les trouvait toujours dans l'angoisse , & atten-
dant son retour avec impatience : la faim leur faisait
dévorer avidement les glands qu'il leur apportait , avant
qu'ils allassent chercher le repos sur les feuilles se-
ches qui leur servaient de lit. Hélas ! ils y allaient en
vain ; la faim éloignait le sommeil de leurs yeux.

Nelli veillait nuit & jour sur ses enfans ; elle sou-
tenait leur vie défaillante , & ranimait leur courage.
Souvent avec de l'eau tiède elle apaisait leur faim ;
elle exprimait le jus des plantes que ses aînés avaient
ramassées dans les champs , & les faisait couler dans
la bouche de celui qu'elle allaitait encore. Elle broyait
& amollissait les alimens trop durs pour les gencives
délicates de ses jeunes enfans ; & par son silence ,
par sa résignation , elle enseignait aux plus âgés à se
contenter de peu ; à subir leur sort sans murmure.
Tous ensemble , dans leur détresse commune , invo-
quaient l'Éternel.

Leur misere , cependant , s'augmenta chaque jour ,
& fut enfin à son comble. Ma main tremble à l'image
des maux que la faim leur fit éprouver le dernier
jour , & des tourmens de la nuit qui lui succéda.
Alors , cette mere infortunée , ne pouvant supporter
les plaintes , les cris de désespoir de ses enfans , de-
mande au Ciel leur mort , celle de son époux & la
sienne. Je me la représente , cette femme en proie
aux horreurs de la faim , au milieu des lamentations
& des larmes de ses enfans , environnée des an-
goisses de la mort qui s'avance , & nourrissant en-
core , cependant , quelque espoir dans son cœur. Le
sentiment m'échauffe , mon imagination s'exalte :
mais je ne puis rendre ce qui ne peut être dépeint.

Le jour de leur plus grande détresse était un jour
d'été ; le samedi qui précédait la St. Jean. Le len-
demain , ils éprouverent les bontés du Dieu qu'ils
adoraient.

Le soleil s'était levé dans tout son éclat ; une ro-
sée blanchâtre rafraichissait les feuilles des arbres ,
& la pointe de l'herbe : l'Alouette gazouillait dans
la prairie , & le calme du lever du jour laissait en-

tendre le ramage des oiseaux qui retentissait dans les bois ; la montagne & la plaine présentaient un brillant spectacle ; le soleil les couvrait d'une belle couleur d'or.

Boono vit le lever du soleil depuis la montagne sur laquelle il avait mené paître son troupeau, & rempli du sentiment de sa misère, pénétré des maux de sa famille, il tomba la face contre terre. Dans cette situation, accablé, sans espoir, il garde le silence ; il élève son cœur à Dieu.

Tel est un homme enseveli dans les antres profonds de la terre par les secousses d'un tremblement de terre qui a renversé des villes entières : il attend avec impatience que la mort vienne terminer son état cruel ; il n'espère pas d'éviter la mort ; il l'attend & l'appelle. Cependant au-dessus de sa tête, il entend les coups de l'instrument qui remue les décombres & le bruit des pierres qui tombent les unes sur les autres ; il entend les plaintes, les cris de ceux qui n'ont point péri, & il ose concevoir de nouvelles espérances. Tel *Boono*, en revoyant le soleil, en se rappelant les bontés de Dieu, espère encore dans son assistance.

Nelli vit, depuis son grabat, le jour renaître & le soleil faire pénétrer ses rayons dans sa cabane de misère, environnée de ses enfans gémissans auxquels la faim ôtait les forces ; en revoyant l'aurore qui la consolait toujours, en mettant fin à une longue nuit passée dans une insomnie cruelle, elle ne put retenir ses larmes : „ Hélas ! disait-elle, c'est peut-être pour la dernière fois ! ” Elle se leve, mais sa faiblesse lui fait presque perdre connaissance ; elle semble ne vivre que pour élever encore son ame à Dieu ; elle l'invoque. . . . Je ne puis tracer ce tableau. . . Au milieu de ses tourmens, elle ne se livre point au désespoir. Détournons nos regards de cette mere infortunée, pour les fixer sur le lieu d'où elle reçut des secours.

(*La suite à l'ordinaire prochain.*)

AUX AUTEURS DU JOURNAL.

Lausanne, le 14 Mars 1789.

MESSIEURS,

J'ai préservé mes enfans des marques de la petite vérole, en employant un moyen très-simple, & qui, selon que me l'a assuré un Médecin très-estimé, de cette ville, ne peut nuire dans aucun cas. Je me fais un plaisir de vous le communiquer, dans l'espoir que vous voudrez bien le publier dans votre *Feuille*.

Lorsque l'éruption de la petite vérole est faite, & que les boutons commencent à grossir & à se rem-

plir de pus, il faut avoir de la craie bien pulvérisée que l'on mêle avec de la crème nouvelle, & qui doit faire une espèce de pomade un peu liquide dont, avec la barbe d'une plume, on en étend sur le visage du malade

J'ai l'honneur d'être, &c.

ÉCONOMIE.

AUX AUTEURS DU JOURNAL.

Lausanne, le 23 Mars 1789.

MESSIEURS,

Dans votre dernier Numéro, vous invitez le Public à proposer quelques moyens de rendre la mouture du bled praticable, soit dans les tems de grande sécheresse, soit dans les tems rigoureux du plus grand gel. Il y a longtems que je me suis occupé de cet objet : mais le peu de succès qu'ont la plupart des projets que l'on propose, n'avait engagé, jusqu'à ce moment, à ne pas présenter le mien ; votre invitation, Messieurs, m'enhardit à le publier.

Il ne s'agit que d'ôter du moulin la grande roue qui porte les aubes sur lesquelles l'eau tombe, & qui par sa chute fait tourner cette dite roue, & par conséquent, agir le moulin : il faudrait alors substituer à cette grande roue, une pareille faite en forme de tambour, semblable à celle que l'on adapte au treuil, soit grue, avec lesquelles on élève les pierres des carrières ; un ou deux hommes placés dans cette roue la feraient mouvoir, & par conséquent, le moulin & toutes ses dépendances. Il y aurait quelques inconvéniens à placer & à déplacer ce tambour, mais rien ne se fait sans peine. Si le Souverain ou le Magistrat voulait faire quelques sacrifices, il ferait à désirer, ce me semble, qu'ils fissent construire quelques moulins à bras ou à vent ; ou bien qu'ils fissent moudre, dans la bonne saison, une certaine quantité de bled que l'on garderait dans les greniers, pour en approvisionner les boulangers dans des tems fâcheux, & que ces derniers fussent contraints de les prendre au prix qu'elles vaudraient, avant qu'elles eussent le tems de vieillir. Il y aurait sûrement quelques pertes à effuyer : mais un Souverain aussi sage & aussi humain, que l'est celui sous la domination duquel nous avons le bonheur de vivre, ferait sûrement disposé à faire ce sacrifice, si, comme je le pense, il pouvait nous être avantageux.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Signé, CH. D'A. . .

AUX AUTEURS DU JOURNAL.

MESSIEURS,

Je fais que la postérité n'a rien fait encore pour nous; mais j'ai toujours pensé que les cœurs bien nés n'en devaient pas moins faire quelque chose pour elle. C'est ce sentiment généreux & désintéressé qui m'engage à vous prier d'annoncer au Public, par souscription, un ouvrage vraiment nouveau.— Un ouvrage qui déplaira, sans contredit, à la génération présente; qui sera peut-être dénoncé, prohibé, que fais-je! (les Auteurs sont portés à se flatter) lacéré & brûlé; mais un Ouvrage en même tems qui sera un trésor d'instruction pour les générations futures.— Vous conjecturez bien, Messieurs, que c'est le *Tableau de la Ville de Lausanne*, en 4 vol. in-8°. que je vous annonce.— Cet ouvrage est fait pour la postérité; car vous comprenez que la génération présente ne pourra que souffrir des faits, anecdotes, personnalités, détails de tout genre & de toute espèce qui entreront nécessairement dans le cours de mon ouvrage, d'autant plus que ces faits, sans précisément s'écarter d'un fonds de vérité, devront être quelquefois un peu chargés pour les rendre plus piquans aux Lecteurs du vingtième siècle, auxquels je dédie mon livre. Mais pensez aussi, Messieurs, au plaisir avec lequel nos arrières petits enfans liront, dans 200—500—1000—10000 ans, l'histoire, le Tableau des premiers développemens d'une ville appelée, peut-être, à briller dans l'histoire, dans quinze ou vingt siècles.— Nos arrières-petits, très-petits neveux connaîtront, à l'aide de mon *Tableau*, les mœurs & usages de leurs ancêtres, comme s'ils eussent vécu au dix-huitième siècle, dans la rue de Bourg.— Cependant, comme il faut des ménagemens pour tout le monde, je veux bien condescendre à en avoir même pour la génération présente, & dans ce dessein je me bornerai à désigner le grand nombre d'auteurs qui trouveront place dans mon Livre, par trois lettres initiales de leur nom de famille; seulement à l'aide de cette précaution les personnes les plus qualifiées, (& pour lesquelles je suis bien aise de montrer des égards) échapperont à la censure, parce qu'on commence à oublier leurs noms de famille.— Quant aux personnes en sous-ordre, je me préterai avec elles à un accommodement honnête, je me bornerai à les désigner par deux lettres initiales si je les aperçois, entre ci & six semaines, sur la liste de mes Souscripteurs pour un exemplaire, & par une lettre seulement, si la souscription porte pour deux exemplaires.

Que si l'on me demande, par quels moyens j'ai pu tout voir & tout connaître, puisque je me propose de tout dire; en deux mots, écoutez:—Je suis noble, riche, oisif, & cependant actif; je hante la première Société; j'appartiens au grand Cercle; je suis de toutes les parties.— Mon frere qui n'est pas noble, est en liaison avec le Bourgeois; il est membre du deux Cent, & appartient au Cercle de la Palud; il aime à raconter, & j'aime à questionner.— Ajoutez à ces deux sources d'instruction, les rapports de mon perruquier & les communications de mon valet, beau garçon, amoureux de toutes les femmes de chambres, cousin du fommelier de la première auberge, frere d'une fille de boutique de la première marchande de mode, & incorporé dans les cercles de Messieurs les Artisans, & de Messieurs les Perruquiers.— Au reste, quoique le dépôt de mes connaissances, sur-tout en chronique scandaleuse, soit très-riche, j'invite toutes les personnes instruites, à y ajouter; & dans le dessein de faciliter à chacun ces communications généreuses, je tiendrai pour bons tous les avis anonymes, même sans être franc de port.

Matières du premier volume qui paraîtra à la Toussaints.

Topographie, histoire ancienne, moyenne & moderne de Lausanne;—population, gouvernement municipal, gouvernement souverain;—privileges, —jurisdiction, —tribunaux, & en particulier celui de la rue de Bourg;—Académie, Professeurs, éducation académique, Bourgeoisie, Noblesse, catalogue des familles nobles;—leurs parchemins déchiffrés jusqu'au treizième siècle seulement;—généalogie des principales familles remontée jusques à la huitième génération.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Payem. des rentes à Paris, 6 premiers mois 1788. Lettre L.

M O R T S.

Sieur Samuel Crepin, de Lausanne, âgé de 49 ans.
Daniel Ringger, Bourgeois de Rolle, âgé de 40 ans.
Marie Charlotte de Rameruz, fille mineure.
Monsieur Frédéric Cazenove, Citoyen de Geneve & Bourgeois d'Amsterdam, âgé de 43 ans & six mois.
Jean Louis Clausen, fils mineur.
Jeanne Dupraz, veuve de Abraham Bornand, de Ste. Croix, âgée de 77 ans.
Louise Bähler, veuve de Jean Henning, de Mauraz, âgée de 73 ans.
Jean Louis François Schop, fils mineur.

JOURNAL DE LAUSANNE.

4 AVRIL 1789.

Le SOLEIL se leve à 5 heures 32 minutes , & se couche à 6 heures 28 minutes.

La LUNE se leve à 11 heures 44 minutes du matin.

Observations Météorologiques.												
Dates.	THERMOMETRE.						BAROMETRE.					
	8 heur. du mat.		2 h. après midi.		9 heur. du soir.		8 heur. du mat.		2 h. après midi.		9 heur. du soir.	
26 Mars.	0 5.	0	3. 0.	0	0. 0.	0	26. p.	1. lig. 11	26. p.	2. lig. 3	26. p.	3. lig. 1
27 . . .	- 2. 1.	0	2. 3.	0	- 2. 0.	0	26.	4. 3	26.	5. 2	26.	6. 3
28 . . .	- 5. 9.	0	- 0. 8.	0	- 3. 0.	0	26.	5. 3	26.	5. 11	26.	5. 8
29 . . .	- 6. 2.	0	- 0. 5.	0	- 1. 9.	0	26.	4. 3	26.	4. 2	26.	4. 1
30 . . .	- 4. 3.	0	1. 4.	0	- 1. 2.	0	26.	4. 0	26.	4. 0	26.	3. 11
31 . . .	- 4. 1.	0	3. 4.	0	0. 0.	0	26.	4. 3	26.	4. 4	26.	4. 2
1 Avril.	- 1. 6.	0	5. 0.	0	0. 0.	0	26.	4. 7	26.	4. 8	26.	5. 2

A V I S.

ON continue de souscrire à ce *Journal*, à Lausanne, chez M. le Professeur LANTEIRES. L'abonnement, payable à l'avance, coûte L. 4. argent de Suisse, pris à Lausanne, & L. 6. rendu franc de port dans le pays.

NB. On prie tous les Souscripteurs qui doivent encore leur abonnement, de vouloir bien le faire payer à l'adresse ci-dessus indiquée.

V A R I É T É S.

SUITE de BOONO & NELLI. (*Voyez la Feuille précédente*).

Nerino & *Sylvia* avaient passé une nuit paisible dans une campagne voisine de la cabane de *Boono*; de cette cabane remplie de la douleur, & des gemissemens d'enfans presque expirans *Nerino* s'était levé avec l'aurore; couvert de son déshabillé, ayant rempli sa pipe, il se mit à la fenêtre pour jouir de la beauté du spectacle qui s'offrait à lui. Son épouse vint l'embrasser, dès que les rayons du soleil vinrent se réfléchir dans sa chambre. *Nerino* lui exprime sa

surprise & sa joie; sa femme auprès de lui rend son fort digne d'envie.

Sylvia jette les yeux sur le sommet du mont où *Boono* avait déjà conduit son troupeau; elle voit ce mont doré par les rayons du soleil; il lui offrait des ombrages, une perspective charmante, & forme le projet d'y monter. Elle montre du doigt la pointe de la montagne à *Nerino*, & lui dit: " Cette montagne doit être très-agréable; allons nous y promener aujourd'hui". *Nerino* y consent; ils partent, & suivent un sentier qui les égare; ils perdent le sentier même, & errent sur le penchant de la colline. Un payfan avide s'offre pour les guider dans un sentier que lui-même ne connaît pas. Ils suivent longtemps ce guide ignorant avec confiance: le soleil est quelquefois à leur droite, quelquefois à leur gauche, tantôt devant, tantôt derrière, & ils ne le remarquent pas. Le payfan hésite lorsque des sentiers se croisent; il regarde de tous côtés, la bouche ouverte, avant de se décider. Il les conduit sur les bords des précipices, au travers des broussailles; il les fatigue sans les faire avancer: bientôt *Sylvia* comprend à sa lassitude, & à la distance qui leur reste encore à franchir, qu'on leur fait faire d'inutiles détours; elle le fait remarquer à *Nerino*, qui s'adresse à son guide couvert de sueur; il lui reproche son

ignorance, & lui témoigne son mécontentement. Le payfan n'avait point encore reçu son salaire, & se montra doux & humble; il avoua qu'il s'était trompé, mais assura qu'ils étaient enfin dans le bon chemin.

Cependant, il se trompait encore: ils le suivirent, & arriverent au pied d'une colline si rapide, que les chasseurs & les bergers évitaient de la gravir: ils la montent sur les pas de leur guide, se soutenant aux branches des arbrisseaux & aux pointes des rocs. *Sylvia* y perdit sa bague de noces, & ne s'en aperçut pas. Ils arriverent enfin, tout hâlétans, sur la hauteur où *Boono* gardait son troupeau, sous d'antiques chênes.

Nerino s'indigne contre son guide, & crie à *Boono*: "Voisin, si tu connais le chemin qui conduit au sommet de la montagne, abandonne tes porcs aux soins de ce payfan, & viens avec nous: mais ne te vantes point de ce que tu ignores, comme celui-ci, qui s'est offert pour nous guider, & avait besoin de l'être lui-même".

Boono répond: "J'ai passé mon enfance dans ces lieux; j'en connais les sentiers; je vous conduirai. Suivez moi". Ce père ayant remis son noir troupeau sous la conduite de son camarade, après lui avoir promis à l'oreille de partager avec lui la récompense qu'on lui donnerait, & laissé quelques instans de repos à *Nerino* & *Sylvia*, il se mit à leur tête. En chemin, ils rencontrèrent une fontaine d'eau jaillissante; là, ils firent un léger repas. *Boono* but le vin qu'on lui présentait, & mit en réserve, pour sa famille, le pain & la viande. *Barli*, domestique de *Nerino*, le remarque, & lui dit: "Il me paraît, bon homme, que tu bois avec plus de plaisir que tu ne manges". Oui, bien à présent, dit le pauvre berger, & un soupir, échappé du fond de sa poitrine, exprima ce qu'il voulait taire. *Sylvia* entend ce soupir, & lui demande pourquoi il soupire, & garde le silence; les yeux de *Boono* se remplissent de larmes; & c'est toute sa réponse! *Nerino* le presse de lui dire quelle est sa situation.

Hélas! Monsieur, dit alors le père, vous n'ignorez pas, sans doute, qu'une disette affreuse désole tout ce pays; & ma femme, mes enfans en ont soufferts plus que les autres, parce que je suis pauvre; c'est pour eux que je conserve les alimens que vous m'avez donnés; je ne pouvais leur porter le vin, & je l'ai bu d'autant plus avidement, que j'avais besoin d'être soutenu.

Sylvia fut émue de son état. *Nerino* lui donna toutes les provisions qui lui restaient encore; elles lui devinrent sacrées, dès qu'il fut l'usage qu'on en pouvait faire. Ils monterent au sommet du mont; mais alors, des nuages épais cachaient le soleil, & la brume du soir répandait son obscurité sur les vastes

campagnes qui les environnaient. *Sylvia* s'aperçoit alors qu'elle a perdu sa bague; elle en est troublée; les chants & la joie n'animent plus ses levres. Elle dit à *Nerino*: "Je donnerais bien de l'argent pour recouvrer ce que je viens de perdre"; & la larme à l'œil, elle lui montre son doigt dépouillé de son anneau.

On peut s'en procurer un autre pour de l'argent, dit celui-ci: mais cependant, que donnerais-tu à celui qui te rapporterait cette bague? "Quatre louis; plus encore, dit *Sylvia*, & je les donnerais avec plaisir". *Nerino* s'adresse à son conducteur: *Boono*, tu l'entends; ma femme a perdu une bague de grand prix à ses yeux; elle a un brillant d'un grand éclat, qui peut aider à la retrouver; tu fais la récompense qu'elle destine à celui qui la lui rapportera.

Je la chercherai avec soin, dit *Boono*; j'espère la retrouver, car je fais les chemins que vous avez suivis. Mais avant de la chercher, le bon père reconduisit *Sylvia* & *Nerino* dans leur maison, en leur faisant redescendre la montagne par le chemin le plus court. Ils arriverent au pied, que la nuit était déjà avancée, & leur demeure était loin encore.

Il nous faut une lumière pour nous guider, dit *Nerino* à *Boono*; car le chemin est raboteux, & il est reserré par des haies, & traversé par des marais. *Boono* entre dans sept maisons du village situées au pied de la montagne, & n'y trouve point de lumière: il entre enfin dans celle d'un pauvre homme qui veillait à la pâle lueur d'une lampe; il la prend: *Sylvia* voit des pleurs sur son visage, & sent, avec émotion, qu'il n'a point obtenu, sans peine, cette lumière faible, qui suffit à peine pour les guider; elle en conserve le souvenir. Enfin, ils arriverent, épuisés de lassitude, dans leur maison.

(La suite dans une Feuille prochaine.)

Dans les fragmens d'antiquité qu'*Aulugelle* nous a transmis, on lit avec un étonnement, mêlé de pitié, l'usage que plusieurs Philosophes faisaient de leurs talens pour la Dialectique. *Protagoras*, qui vivait 400 ans avant *Jésus-Christ*, nous en fournit un singulier exemple. Il promettait à ceux de ses Disciples, qui le payaient largement, de leur apprendre à faire triompher la cause la plus faible, à force de subtilité & d'adresse. Mais un de ses anciens Disciples lui fournit une preuve de l'inutilité & du danger de son talent. — *Evalthe* s'était engagé à payer à *Protagoras*, pour prix de ses instructions, une certaine somme, dès qu'il aurait gagné lui-même une cause quelconque. Soit que le Disciple cherchât à eluder son engagement, soit par d'autres raisons, les causes ne venaient point,

& *Protagoras* ne recevait aucun payement. Impatient de ces retards, qu'il attribuait à l'ingratitude & à la mauvaise volonté d'*Evalthe*, il lui intenta un procès; & par un dilemme qu'il crut triomphant, il lui dit à l'Audience: "De quelque maniere que nos Juges prononcent entre toi & moi, tu seras forcé de me payer: si tu perds, tu es par-là même condamné à me compter la somme promise; & si tu gagnes, ta promesse t'oblige à me donner cet argent, suivant nos conventions". Mais *Evalthe* se servant du même argument, prouva à son Maître qu'il avait mis à profit ses leçons, & lui répondit de cette maniere: "Quelle que soit l'issue de cette affaire, tu n'auras rien; car si j'ai gain de cause, la sentence des Juges ne prononcera rien contre moi; & si, au contraire, ils me condamnent, je ne te devrai rien, puisque j'aurai perdu mon procès". *Protagoras*, battu par ses propres armes, n'eut rien à répondre. Les Juges, fort embarrassés, crurent qu'il était impossible de prononcer; & craignant que leur sentence ne se détruisit par elle-même, ils se soustrairent à la décider, en faisant tomber la cause à force de longueurs. Sans parler de l'ingratitude d'*Evalthe* envers son ancien Maître, on ne peut s'empêcher d'observer, que tout moyen de défense doit être fondé sur la raison & non sur de l'esprit, & que les Juges montrerent, dans ce cas, une timidité blâmable, puisqu'il semble facile de se tirer des raisonnemens des deux Parties, & de les détruire. J'invite les Lecteurs à en chercher & à nous en donner la solution.

D. S.

═══════════

AUX AUTEURS DU JOURNAL.

Ballaignes, le 20 Mars 1789.

MESSIEURS,

Je suis chargé de la part du *Sr. David Glardon*, de vous prier de publier, par la voie de votre *Journal*, ses succès dans la fabrication du ciment d'Alphalt, dont la mine, découverte dernièrement riere Vallorbes, a subi, ainsi que la maniere dont elle avait été travaillée, l'examen & l'approbation de S. T. N. & M. Seigneurie Baillivale de Lausanne. M. le *Baron d'Erlach*, de M. le *Comte de Razoumowski*, ainsi que de M. le Capitaine-Général des mines de LL. EE.

Le *Sr. Glardon* a fait, par réquisition, usage de son ciment, l'année dernière, pour enduire des bassins de fontaine dans la ville de Pontarlier, & cela avec le plus grand succès. On en a aussi employé, avec le même succès & pour le même usage, dans la Communauté de Ballaignes, ainsi que je suis chargé d'en donner une attestation.

Le *Sr. Glardon* annonce encore, qu'il pourra faire de ce minéral, une composition beaucoup moins chere qui pourrait remplacer le bois dans la construction des tuyaux de fontaines; substitution bien utile, tant par la durée & la solidité qu'auraient de plus alors ces tuyaux, que par l'épargne du bois dont cet objet fait une grande consommation. Cette composition serait encore d'une grande utilité dans les lieux où le bois manquerait.....

J'ai l'honneur d'être, &c.

(Signé) VICTOR FLACTION, *Lieutenant.*

P. S. Je vous prie, Messieurs, de vouloir relever une erreur qui s'est glissée dans celui de vos Numeros où il est fait mention de la Maison de *Rarogne Asperling*; c'est le Seigneur *Victor de Gingins* qu'il faut mettre à la place de *Gumoëns*.

═══════════

BELLES-LETTRES.

De l'Eloquence, & des Orateurs Anciens & Modernes, par M. FERRI, 1 vol. in-8°. de passé 600 pages. A Geneve, chez Barde, Manget & Comp. A Lausanne, au Café Littéraire.

On a beaucoup écrit sur le plus noble des talens; celui de subjuguier les passions des hommes: mais nous ne connaissons point d'ouvrage vraiment élémentaire, & qu'on puisse mettre entre les mains des jeunes gens. La plupart des Rhéteurs qui ont développé les principes d'*Aristote*, de *Ciceron* & de *Quintilien*, semblent n'avoir travaillé que pour les hommes faits, & leurs Traités manquent souvent de précision, d'ordre & de clarté. Parmi ceux qui ont eu en vue l'utilité de la jeunesse, il n'en est aucun qui ne rebute par l'aridité des préceptes; qui soit court, sans être incomplet, ou qui dise tout, sans rien épuiser.

En donnant au Public un cours d'Eloquence, propre à servir à l'instruction de la jeunesse, l'Auteur de celui que nous annonçons, ne lui offre pas les idées d'un seul homme. Persuadé que tout livre élémentaire ne doit être que la collection des regles dictées par les plus grands maîtres, il a suivi les traces des plus célèbres Rhéteurs de toutes les nations, & s'est sur-tout attaché à ceux dont les préceptes ont été confirmés par des chef-d'œuvres de l'art.

Cet ouvrage est divisé en cinq parties. La première traite de l'*Eloquence en général*, de ses caracteres, & de ses différentes especes. La seconde contient les préceptes de la *Rhétorique proprement dite*. La troisième renferme, sous le titre de *Qualités générales du discours & de l'écrivain*, des réflexions sur les pensées, sur les bienséances, sur l'imitation,

sur l'esprit, le génie, le goût, &c. La quatrième partie, la plus considérable & la plus utile, contient les *Notices raisonnées des Orateurs anciens & modernes*, avec des fragmens choisis. Elle offre une histoire critique de l'Eloquence, & l'art Oratoire réduit en exemples. "Des jugemens exacts sur les beautés & les défauts des Auteurs, dit Rollin, des exemples choisis avec discernement, conviennent plus aux jeunes gens, & sont plus propres à leur former le goût, que la multitude des préceptes". Ainsi a vu l'Auteur de ce Cours; & c'est en applaudissant à la manière dont il l'a rendu, que nous espérons le rendre recommandable auprès de ceux qui se destinent à parcourir la carrière brillante, mais souvent épineuse, de la Chaire ou du Barreau.
(Cette Notice nous a été communiquée.)

MESSIEURS,

Geneve, 25 Mars 1789.

Voulez-vous bien annoncer à vos Lecteurs, qu'on trouve dans notre Librairie, le *Recueil des Lettres de M. de VOLTAIRE, en 18 vol. in-8°*? Collection précieuse qui n'a jamais paru, & qui complète toutes les éditions précédemment publiées des ouvrages de cet Auteur célèbre. De ces dix-huit volumes, douze contiennent la Correspondance variée, qui offre les anecdotes les plus curieuses sur la Littérature; trois, la Correspondance avec l'immortel Roi de Prusse; l'un, la Correspondance avec l'Impératrice de Russie; & deux, celle avec M. d'Alembert. — Les personnes qui ont dans leurs Bibliothèques la belle édition de Geneve en 40 volumes, pourront se compléter par cette suite, imprimée sur beau papier, caractère de Baskerville. Le prix des 18 volumes, de passé 5 à 600 pages, est de L. 54 de France.

Nous avons l'honneur d'être, &c.

(Signé) BARDE, MANGET & Comp.

Maximes & Sentences recueillies dans les ouvrages du Chancelier Bacon.

L'honnête-homme meurt chaque fois qu'il perd un ami.

La fortune fait des fots de tous ses favoris.

Il est bien malheureux d'être offensé par celui dont on ne peut pas se plaindre.

Celui qui insulte un homme en menace mille.

Un refus fait de bonne grace, est une espèce de bienfait.

Les enfans augmentent les soins de la vie; mais ils adoucissent le souvenir de la mort.

La vengeance est une justice sauvage, que les Loix devraient s'efforcer d'extirper du cœur humain.

Celui qui médite une vengeance tient ses plaies ouvertes.

Ceux qui ont trop de respect pour l'ancien tems, font le déshonneur de leur siècle.

Il est certains égoïstes qui mettraient le feu à une maison pour faire cuire un œuf.

La discrétion dans le discours vaut mieux que l'éloquence.

L'ambition est comme la colere; si on la laisse agir, elle donne de l'énergie; mais si elle est retenue, elle consume l'ame, ou la plonge dans une sombre mélancolie.

Heureux celui qui meurt avant d'appeler la mort à son secours!

(Note des Rédacteurs.) Nous avons fait parvenir à leur adresse, les Lettres qui ont été envoyées au Bureau de notre Feuille, pour être remises à l'Auteur du *Tableau de la ville de Lausanne*. — Nous répéterons ici à nos Correspondans, & sur-tout à ceux qui jugent à propos de garder l'anonyme avec nous, que nous les prions d'avoir la complaisance de ne pas donner aux morceaux qu'ils veulent bien nous communiquer, une étendue qui puisse nuire à la variété que notre plan nous impose.

Payem. des rentes à Paris, 6 premiers mois 1788. Lettre L.

M O R T S.

Marianne Hilzinguer, fille mineure.

Madame Jeanne Susanne Frédérique Salomé Porta, Epouse de M. Marc Louis Frédéric Guillaume Porta, Avocat, Citoyen de Lausanne, âgée de 37 ans.

Un enfant mâle du dit M. Porta, mort quelques heures après sa naissance.

JOURNAL DE LAUSANNE.

II AVRIL 1789.

Le SOLEIL se leve à 5 heures 24 minutes , & se couche à 6 heures 36 minutes.
La LUNE se leve à 8 heures 48 minutes du soir.

Observations Météorologiques.

Dates.	THERMOMETRE.						BAROMETRE.								
	8 heur. du mat.		2 h. après midi.		9 heur. du soir.		8 heur. du mat.		2 h. après midi.		9 heur. du soir.				
2 Avril.	0. 0.	0	3. 3.	0	2. 5.	0	26. p.	5. lig.	3	26. p.	5. lig.	5	26. p.	5. lig.	7
3 . . .	1. 2.	0	6. 2.	0	3. 2.	0	26.	6.	3	26.	7.	2	26.	8.	2
4 . . .	2. 9.	0	8. 3.	0	6. 0.	0	26.	7.	7	26.	5.	3	26.	5.	2
5 . . .	0. 2.	0	5. 3.	0	4. 0.	0	26.	5.	0	26.	5.	0	26.	4.	2
6 . . .	1. 2.	0	4. 2.	0	4. 8.	0	26.	2.	11	26.	2.	10	26.	2.	9
7 . . .	2. 3.	0	6. 2.	0	3. 9.	0	26.	3.	7	26.	3.	10	26.	3.	11
8 . . .	3. 2.	0	5. 2.	0	5. 2.	0	26.	4.	3	26.	4.	4	26.	4.	5

A V I S.

ON continue de souscrire à ce *Journal*, à Lausanne, chez M. le Professeur LANTEIRES. L'abonnement, payable à l'avance, coûte L. 4. argent de Suisse, pris à Lausanne, & L. 6. rendu franc de port dans le pays.

NB. On prie de rechef tous les Souscripteurs qui doivent encore leur abonnement, de vouloir bien le faire payer à l'adresse ci-dessus indiquée.

V A R I É T É S.

S U I T E de BOONO & NELLI.

Bientôt après, un orage effrayant s'éleve, le tonnerre gronde au loin, le feu des éclairs répand une lumière effrayante: une pluie affreuse, chassée par le tourbillon, tombe avec abondance; les hommes, les animaux, éperdus, cherchent un asyle. *Sylvic* pense à sa bague; sans doute les torrens l'emportent, la couvriront; il ne sera plus possible de la recouvrer; cette idée trouble son sommeil.

Mais l'espérance de la retrouver, flatte encore *Boono*: au milieu de l'orage, aidé de sa faible lumière qu'il couvre de ses habits, pour que la pluie

ou le vent ne l'éteigne pas, il fuit les sentiers par où *Nerino & Sylvia* ont gravi la montagne: mais à peine en est-il au pied, que sa lampe desséchée tremblotte & s'éteint. Il revient sur ses pas, rentre dans la cabane du paysan, & une seconde fois se fait remplir sa lampe, en donnant au malheureux laboureur les alimens qu'il réservait pour ses enfans. Oh! combien il lui en coûtait, pour donner ainsi la vie de ses pauvres enfans!.. Et s'il ne trouvait point la bague, il aurait tout donné en vain. Cette pensée cruelle l'agitait, le faisait bégayer en demandant de l'huile, & les mains lui tremblaient en sortant le pain de sa poche.

Il se reposa un instant dans cette cabane, assis tristement, la tête appuyée sur ses mains, les yeux fixés en terre, & gardant un profond silence. Pendant ce tems, l'orage se calma; & prenant sa lampe à la main, il sort, en disant: Dieu veuille guider mes pas! Il reprend son chemin, monte, gravit, à pas lents & inquiets, la montagne, porte sa lampe à droite, à gauche, remue avec son bâton les feuilles tombées, la terre entraînée par les eaux; il rampe avec effort sous les broussailles, il cherche dans les fentes des roches, il ne trouve rien; il revient sur ses pas, & cherche avec plus de soin encore; il le fait inutilement.

que *Boono* était moins misérable sans être moins honnête.

Il vit ses besoins, & le conduisit à sa cuisine pour lui donner la soupe de ses domestiques & du pain. *Boono* le remercia, & vôle à sa cabane. " Ils font peut-être morts ", disait il en s'approchant ; cette idée affreuse le tourmente plus encore, lorsqu'ayant ouvert la porte, il n'entend la voix d'aucun des siens. Une sueur froide couvre son front, & il se jette sur le lit de sa femme, presse son visage sur le sien, & s'aperçoit enfin, à son soufle, qu'elle vit encore. Tous dormaient, & il alla de l'un de ses enfans à l'autre, pour s'affurer s'ils vivaient encore. Rassuré sur ses craintes, il tire ses souliers pour marcher sans éveiller personne, étale ses provisions sur un vieux banc de bois, le porte près du lit de sa chère *Nelli*, fait une part pour chacun de ses enfans, & la place de manière que tous la trouvent sous leur main à son réveil. Mais ainsi qu'il nous était impossible de peindre leur misère, il nous le ferait encore de rendre, avec vérité, la scène de surprise & de joie qui suivit le réveil de ces infortunés.



AUX AUTEURS DU JOURNAL.

MESSIEURS,

J'apprends que l'on a la bonté de m'attribuer, assez généralement, un ouvrage intitulé : *Les Nœuds enchantés*. Si cette production était un chef-d'œuvre, & qu'elle ne fut pas de moi, je n'hésiterais pas à le déclarer. On ne fera donc point étonné, que je désavoue ici formellement cette brochure, dont l'imputation m'a si vivement affecté.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Le Baron DE BILDERBECK



É C O N O M I E.

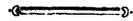
L'espèce de Gribouri à laquelle on donne encore le nom de Bêche, est un des insectes les plus nuisibles à la vigne. Il a fait beaucoup de dégâts l'année dernière dans ce pays (1). Pour parvenir à le détruire, on ne s'est appliqué, jusqu'à présent, qu'à rechercher les feuilles en cornets qui renferment les œufs, à les ramasser, & à les brûler. Quelqu'avantageux que soit ce procédé, voici un expédient proposé dans la *Gazette d'Agriculture*, comme plus utile & plus prompt.

Ce Scarabée est timide à l'approche du danger ; il retire ses pieds, s'arrondit, & roule promptement ; cet instinct de l'animal devient le moyen le plus

commode pour le détruire, ou du moins pour en faire périr un si grand nombre, que ceux qui s'y soustraient, ne peuvent faire que peu ou point de mal. Pour y réussir, il s'agit d'abord de s'affurer de cet insecte, & de l'écraser avant que d'amasser l'enveloppe de ses œufs. On se munit, pour cette opération, d'une feuille de papier fort, ou d'un carton mince, dont on relève les bords de la hauteur d'un pouce : on le place successivement sous chaque sep, que l'on secoue légèrement ; les Bêches ne résistent point à la secousse ; elles tombent toutes dans le récipient, & alors on les écrase facilement. On ramasse ensuite les cornets, qui contiennent & enveloppent les œufs, & on les fait brûler.

Un Observateur, Membre de la Société d'Agriculture de Manheim, a remarqué qu'une grande partie des ravages que les insectes font dans de certains vignobles, font dûs aux vers qui sortent des œufs du petit Scarabée, appelé Bêche. Pour délivrer les vignes de ce fléau, il propose de faire faire, par des enfans, la recherche des feuilles où ces œufs sont déposés. Ces feuilles sont toujours roulées, & on les distingue aisément d'avec celles qui le seraient par une crispation naturelle, parce que l'endroit où la Bêche a piqué la queue de la feuille est très-remarquable. En faisant cette recherche vers le milieu ou vers la fin de May, elle ne ferait pas absolument dispendieuse, attendu que les feuilles vives n'étant pas encore bien larges, elles n'empêchent pas de voir celles qui ont été attaquées par les insectes ; on peut nettoyer aisément alors douze cent seps par heure ; & après avoir ramassé, en un monceau, toutes les feuilles dépositaires des œufs, on y met le feu.

Indépendamment du Gribouri, il est encore d'autres espèces de vers qui ravagent la vigne ; quelques-uns se changent en mouches de différentes espèces. On lit dans la *Gazette d'Agriculture*, du 8 Juin 1787, que le moyen d'arrêter, autant qu'il est possible, le mal que peuvent faire ces vers, serait de ne travailler les vignes que fort tard pour la première culture. On a observé que ces vers trouvant de l'herbe à manger, n'allaient point sur les bourgeons, & se contentaient de cette nourriture.



M É C A N I Q U E.

Une Lettre écrite de la Jamaïque annonce le fait suivant.

M. *Gautier Laurent*, habitant de cette Isle, après cinq ans d'un travail soutenu, a enfin réussi dans l'objet de ses recherches ; il est venu à bout de construire la machine la plus merveilleuse & la plus surprenante, que la Mécanique ait pu produire jusqu'à

(1) Où quelques-uns l'appellent *Grimaud*.

nos jours. C'est une machine qui contient des ressorts assez semblables à ceux d'une horloge; elle s'élève dans l'air, & y plane avec une telle légèreté & une telle rapidité, que d'un seul vol elle parcourt environ vingt milles dans une heure. Sa forme est celle d'un oiseau; ses ailes ont vingt-deux pieds d'une extrémité à l'autre. Le corps est composé de pièces de liège, unies entr'elles avec un fil de métal; il est couvert d'un parchemin, sur lequel sont appliquées, très-ingénieusement, des plumes. Les ailes sont faites avec des boyaux de chats, & de la baleine; elles sont aussi recouvertes de parchemin & de plume; chaque aile a, comme celle des oiseaux, trois jointures.

Dans le corps de la machine sont trente rouages, d'un travail singulier; deux globes de laiton & des petites chaînes qui élevent alternativement un contre-poids; six vases de laiton pleins d'une certaine quantité de mercure, qui coule dans divers tuyaux, la tiennent dans un juste équilibre.

(Extrait d'un papier public de Turin, du 4 Avril 1789, ayant pour titre: Giornale degli avvisti e notezia del Piemonte.)

HISTOIRE NATURELLE.

AUX AUTEURS DU JOURNAL.

Lausanne, le 30 Mars 1789.

MESSIEURS,

Veillez m'accorder la voie de votre *Journal*, pour demander le nom d'un insecte que je n'ai trouvé décrit ni dans *Géoffroy*, ni dans l'*Histoire Naturelle du Jorat*, de *M. le Comte de Kazoumowski*, & que je n'ai encore pu reconnaître parmi ceux de *Linne*. Il est de la forme & de la grandeur du *Cerambyx cerdo*, de ce dernier Auteur. La tête, le corcelet & les étuis, sont à peu près de la même couleur brune rouillée. — Les mâchoires sont fort prominentes & de couleur noirâtre; cette couleur est aussi celle des yeux & des antennes: celles-ci sont de la longueur du corps; leur premier article est plus gros que les autres & de forme globuleuse; le second, qui peut fournir une marque bien caractéristique pour cette espèce, est deux ou trois fois, environ, plus long que les autres anneaux, & garni dans toute sa longueur, de petites pointes assez longues & bien apparentes, mais cela seulement dans la partie inférieure, qui est celle qui regarde le corcelet. — Les yeux sont oblongs, convexes, & vus

à la loupe, ils paraissent fortement chagrinés: on fait que les petites prominences qui rendent les yeux de plusieurs insectes comme chagrinés, sont autant de petits yeux, & qu'un profond Observateur en a compté jusqu'à 34650 sur la cornée d'un papillon. Je reviens à notre insecte. — Son corcelet examiné avec une bonne loupe, ne m'a fait voir aucune prominence sensible, ce qui pourrait le faire ranger parmi les *Stencores de Geoffroy*; il en a d'ailleurs les autres caractères: 1°. celui d'avoir ses antennes qui vont en diminuant de la base à la pointe, & 2°. ses étuis qui vont aussi en se rétrécissant de la base à la pointe; ceux-ci ne sont point chagrinés & débordent un peu le ventre; leur rebord qui est bien marqué, est d'une couleur rouge marron. L'angle intérieur de leur extrémité, est aussi très-bien marqué; on y distingue même, à la simple vue, une petite pointe assez avancée. On aperçoit sur chacun de ces étuis, trois lignes longitudinales, élevées. — Les pattes, qui sont assez longues, sont d'une couleur noirâtre un peu luisante. — La partie postérieure du ventre est d'un marron peu foncé; la supérieure est parsemée de quelques poils jaunâtres, mais fort courts. — Cet insecte a été trouvé, dans le Printemps de l'année dernière, sur un des tilleuls des promenades de Mont-Benon, près de Lausanne.

J'ai l'honneur d'être, &c.

J. B.

BELLES-LETTRES.

ACROSTICHE de Voltaire, par M. **.

Vers l'immortalité, dirigeant tous ses pas,
Oracle du bon goût, bel esprit & grand homme,
L'Europe vit en lui, briller de mille éclats,
Tous les talens heureux de la Grèce & de Rome.
Il traversa cent périls, prêchant la vérité,
Il vengea les Calas, les Sirven, l'innocence;
Il reprima les abus, soutint l'humanité,
Et mit sur ses Autels l'heureuse tolérance.

Payem. des rentes à Paris, 6 premiers mois 1788. Lettre L.

MORTS.

Madame Jeanne Plantin, veuve de M. George de Giez, de Grandfon, âgée d'environ 73 ans.
François Noverraz, fils mineur.
Jeanne Louise Burnat, de Froideville, âgée de 57 ans.
Louis Décurnex, fils mineur.

JOURNAL DE LAUSANNE.

18 AVRIL 1789.

Le SOLEIL se leve à 5 heures 11 minutes , & se couche à 6 heures 49 minutes.
La LUNE se leve à 1 heures 48 minutes du matin.

Observations Météorologiques.

Dates.	THERMOMETRE.			BAROMETRE.		
	8 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.	8 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.
9 Avril.	0. 0.	0. 3. 3.	0. 2. 5.	26. p. 3. lig. 6.	26. p. 4. lig. 0.	26. p. 3. lig. 11
10 . . .	1. 2.	0. 6. 2.	0. 3. 2.	26. 4.	0. 26. 5.	1. 26. 5.
11 . . .	2. 9.	0. 8. 3.	0. 6. 0.	26. 4.	3. 26. 3.	2. 26. 8
12 . . .	0. 2.	0. 5. 3.	0. 4. 0.	26. 2.	7. 26. 2.	0. 26. 1.
13 . . .	1. 2.	0. 4. 2.	0. 4. 8.	25. 10.	0. 25. 9.	0. 25. 11.
14 . . .	2. 3.	0. 6. 2.	0. 3. 9.	25. 11.	11. 26. 2.	0. 26. 3.
15 . . .	3. 2.	0. 5. 2.	0. 5. 2.	26. 3.	3. 26. 4.	1. 26. 5.

AGRICULTURE. AUX AUTEURS DU JOURNAL.

Ce 8 Avril 1789.

MESSIEURS,

Je résolus, l'année passée, de m'éclaircir sur les doutes où l'on est encore à l'égard de divers articles concernant la culture des pommes de terre, c'est-à-dire, sur le degré d'utilité de les bumenter; sur la différence entre le produit des blanches & des

rouges; sur l'avantage de les couper en pieces, ou de les planter entieres; sur celui d'en planter des grosses ou des petites; sur celui d'en tirer des graines; & enfin, sur la distance la plus convenable.

Pour cet effet, je fis creuser à trois pieds de profondeur les fondemens de dix vieux piliers démolis, & ces creux furent tous remplis d'une bonne terre ordinaire; chacun de ces creux avait douze pieds quarrés de surface. La Table ci-après indique la façon dont ces dix places furent cultivées; l'espece & la quantité des plantes, & leur produit, qui fut recueilli sous mes yeux, le 26 Septembre passé.

N°. de la place.	Culture.	Especies.	Nombre de plantes.	Entieres ou en pieces.	Produit.
1	bumenté	blanches	5	dont une a péri. Entieres	19 pet. 45 gr.
2	sans engrais	dites	12	dites	20 — 70 —
3	bumenté	dites	12	en pieces	20 — 78 —
4	sans engrais	dites	18	dites	45 — 89 —
5	bumenté	rouges	15	entieres	59 — 46 —
6	sans engrais	dites	14	dites	38 — 26 —
7	bumenté	dites	15	en pieces	56 — 66 —
8	sans engrais	dites	15	dites	42 — 27 —
9	bumenté	rouges tirées de gr.	20	entieres	102 — 50 —
10	sans engrais	dites	16	dites	26 — 23 —

Voici, MM., le résultat que je tire de cet essai:
1°. Sur l'utilité du bument. Les cinq places embumentées ont produit, ensemble, 256 petites, & 280 grosses pommes de terre. Les cinq places sans

engrais, ont produit 171 petites & 235 grosses. Différence, 85 petites & 45 grosses; donc, il est avantageux de les bumenter.

2°. Sur la différence du produit entre les blanches

& les rouges. Ici, on ne peut pas s'en tenir uniquement au produit que présente la Table ci-dessus. Les pommes de terre blanches sont beaucoup plus grosses que les rouges. Les quatre Numéros de blanches ont fait deux mesures & demie, (notre mesure de froment pèse 26 à 27 livres) & les quatre Numéros de rouges n'ont pas fait la mesure. A cet égard, je me borne donc à dire, que la pomme de terre blanche ne trouve pas la faveur qu'elle mérite par son rapport, & par le peu de soins & d'engrais qu'elle exige. J'ajouterai qu'elle mérite beaucoup d'être cultivée pour la nourriture & l'engrais des bêtes à cornes. Dans un terrain sec, elles deviennent même très-bonnes pour la table, sur-tout avec quelque apprêt.

3°. Sur l'avantage de les planter entières ou en pieces. Les Numéros 1, 2, 5, 6, ont produit de 46 pommes de terres entières, 136 petites & 187 grosses. Les Numéros 3, 4, 7, 8, ont produit de 60 pieces ou tranches, 163 petites & 260 grosses. J'en conclus, qu'il convient de planter des pieces, & non des pommes entières.

4°. Sur l'avantage de planter de grosses ou de petites pommes de terre. La Table ne dit rien là-dessus: mais j'ai vu clairement avec celles tirées de graine, *qu'elles grosses en produisent des grosses, & les petites des petites.* Je conseille donc, très-fort, d'en planter des grosses.

5°. Sur l'avantage d'en tirer des graines. On voit par la différence du produit des Numéros 9 & 10, combien ces plantes, provenant de petites pommes de terre, ont besoin de secours. Au reste, la méthode de se renouveler par le moyen de la graine, est très-bonne. Les pommes de terre s'en améliorent beaucoup, & j'ai trouvé qu'elles étaient mûres avant les autres; j'en ai eu, de très-bonnes, dès le 24 Août.

6°. Sur la distance la plus convenable. Ce sont les Numéros 4 & 9, où les plantes étaient les plus près, qui ont rapporté le plus. Elles ont eu 18 & 20 plantes, sur 12 pieds carrés chacune. J'en conclus encore, que deux tiers de pied ne sont point trop peu pour une plante, dans un terrain médiocrement bumenté.

Permettez-moi, MM., d'ajouter encore deux mots.

Je ne conseillerais point la méthode ordinaire de ne laisser qu'un seul germe à chaque piece de pomme de terre qu'on plante. Souvent ces germes sont faux; plus souvent, un insecte les gâte, & la place reste vuide. Il vaut beaucoup mieux couper des tranches à deux germes, & les mettre chacune seule dans un creux.

On fera très-bien de tremper ces tranches dans du clair de fumier, & de les chauler; ensuite on les séchera à l'ombre, avant de les planter. C'est le

moyen d'en écarter plusieurs insectes, qui, sans cette précaution, les dévorent.

Lorsqu'il y a des insectes à redouter, tels que le ver blanc du hanneton, il ne faut planter qu'au mois de May. Quand la plante est une fois hors de terre, elle peut du moins se reprendre si elle vient à être coupée. Si l'on plante plutôt, le germe coupé, la place reste vuide.

Il ne faut point mettre la pomme de terre immédiatement sur le fumier, (encore moins dessous, ce qui est une mauvaise méthode,) mais mettre de la terre entre deux. Sans cette précaution, j'ai vu que la pomme de terre pourrit souvent & périt.

J'ai l'honneur d'être, &c.

ÉCONOMIE.

AUX AUTEURS DU JOURNAL.

Vevey, le 28 Mars 1789.

Il me semble, Messieurs, que si l'on suivait l'avis que vous avez donné dans une de vos Feuilles précédentes, celui de s'occuper des moyens de s'affurer de la farine en tout tems, nous ne devrions point compter sur les pompes à feu. Je viens de Paris, où j'ai vu celles qu'on y a construites dernièrement sur le modèle des pompes à feu d'Angleterre: on y a diminué le combustible, dit-on, & néanmoins la consommation qu'elles en exigent, est encore si grande, si dispendieuse, qu'elle contraindra toujours, & qu'elle contraindrait, sur-tout dans notre pays, à renoncer à cet agent. Comme vous l'avez fagement observé, MM, il est prudent de bien réfléchir avant que de former un tel établissement; il devrait indifféremment avoir l'économie pour base, même dans les tems de gel extraordinaire; car il est à observer, que, cet hiver, nos boulangers n'ont payé que 5 à 6 sols pour la mouture d'un quintal de bled, seulement dans les 12 ou 15 jours où le froid a été le plus rigoureux, & que le reste du tems, ils n'ont payé que quatre sols pour 100 livres, poids de 18 onces. M. Pingeron a proposé, dans le *Journal de Bouillon*, un nouveau moulin à bras, dont les meules, de douze à quinze pouces de diamètre, sont en acier; dans peu d'heures, une personne peut moudre, sans beaucoup de peine, 20 à 25 livres de farine. Le prix de ces moulins est, si je ne me trompe, de douze à quinze louis. Non seulement ils seraient très-avantageux en tems de gel, mais en tout tems; & j'aime à croire qu'étant bien établis & bien perfectionnés, chaque particulier, qui voudrait faire le pain dans sa maison, pourrait avoir son moulin à bled, comme il a son moulin à café.

J'ai l'honneur d'être, &c.

(*Note des Rédacteurs.*) Nous croyons qu'il est à sa place, d'observer ici, qu'un menuisier, de Briquenay en Champagne, a inventé un moulin à bras, dont il s'est servi, pendant cet hiver, pour moudre le grain nécessaire à la conformation de sa famille.

Le mécanisme de ce moulin est simple; la place qu'il occupe n'a guere que six pieds de haut sur six de large; c'est-à-dire, une toise cube. Les meules n'ont que 20 à 21 pouces de diamètre. Il va à l'aide de deux personnes sans la moindre fatigue, & un homme, d'une force moyenne, pourrait seul le faire tourner, en se reposant à chaque demi-heure. Il peut fournir toute la farine suffisante pour faire 400 livres de pain & plus, par jour.

Nous ajouterons, que le Sr. *Durand*, qui a remporté l'un des prix de la Société Royale d'Agriculture de Paris, par l'invention d'une charrue que deux hommes font mouvoir, & sans chevaux, vient aussi d'inventer un moulin peu dispendieux, simple dans sa composition, & facile à s'exécuter par tout où l'on aurait un menuisier & un ferrurier. Le produit de ce moulin, mu par deux hommes, est considérable. Si on emploie un cheval, il sera plus grand encore. Les Ministres, les curieux, & les plus habiles mécaniciens, ont été examiner ce moulin, qui a obtenu un suffrage général. Il tient peu de place, & ne coûte que L. 500 argent de France.

V A R I É T É S.

Notice sur l'Histoire Ancienne de Lausanne.

La forêt qui couvre le mont situé au Nord de Lausanne, était autrefois plus étendue; elle s'étendait ses chênes sur toute la pente qui s'étend jusqu'à la ville, & le lieu même où Notre-Dame est bâtie était renfermé dans son enceinte. Cette forêt faisait partie des possessions de la Nation Celte qui régnait dans l'Argentine. Les Druides l'occupaient, & y célébraient leurs mystères; ils l'avaient dédiée à leur Dieu *invisible*, sans doute à *Esus*, qui était leur Dieu suprême. On fait la vénération que ces peuples avaient pour les bois de chênes, peut être à cause de leurs ombrages touffus, des glands qu'ils produisaient, & de la forme imposante & vénérable qu'ils présentent par leurs branches longues & tortueuses.

Les Gaulois, dit-on, avaient un Dieu nommé *Belénus*, qui répondait à l'*Apollon* des Grecs & des Latins. Ce nom est Celtique, & signifie le *Jaune-blond*. C'est peut-être ce Dieu qui fit donner le nom de *Belinuncia* à l'herbe dont les Gaulois se servaient pour empoisonner leurs flèches; qui faisait tomber la pluie dans les tems de sécheresse, & que les femmes assemblées faisaient cueillir par une vierge nue,

qui après son office ne pouvait rentrer dans sa cabane qu'à reculons.

Il est possible que le nom actuel de cette forêt, vienne du Dieu Gaulois, ou de cette plante: mais il est plus probable qu'il dérive du Dieu *Belin* ou *Bellinus* des Romains, ou adopté par les Romains, que ce peuple appella la forêt consacrée des Gaulois, *Sylva Bellini*, quand la religion eût soumis & fait disparaître celle des peuples vaincus, & que les Dieux Latins se furent emparés des possessions du Dieu Gaulois. C'est de la même origine, qu'on doit tirer le nom de *Belle-vaux*, ou vallée de *Bell*, ou *Bellinus*. Cette vallée voisine de la forêt de Bellinus, était consacrée à des cérémonies religieuses, & le Christianisme n'en changea pas la destination; il y fit élever un Couvent de Vierges que la Réformation a fait disparaître, pour n'y laisser que des vestiges du Couvent démoli, & une ferme.

Lausanne a eu le nom de *Civitas equestris*: mais ce mot d'où est dérivé le nom de *Cité*, ne fut donné qu'à la partie de cette ville qu'on nomme Bourg. Les ecclésiastiques, rassemblés sur le mont qui domine sur les autres quartiers de Lausanne, lui donnerent exclusivement le nom de *Cité*; c'était une usurpation, elle n'a point été détruite: mais ce titre honorifique s'étend sur la ville entière, & Lausanne est une *Cité*.

Argentine, & ensuite Lausanne, qu'on nomma d'abord *Loufonne*, étaient situées près du lac, dans une situation riante, sur un sol uni. La petite mer qui baignait leurs murs, facilitait leur commerce, qui devait y être assez florissant, parce qu'elles étaient placées sur le chemin qui conduisait en Italie, dans les Gaules, & en Espagne; au centre du Pays-de-Vaud, qu'on nommait *Latobriges*. Le sol sur lequel elles furent assises, est aujourd'hui marécageux & mal-sain, mais il ne l'était pas alors; il ne l'est devenu que dans le siècle passé, par la direction qu'on a donnée au Flon, pour lui faire fertiliser les prairies.

Loufonne avait succédé à la ville d'*Argentine*, placée à peu près dans les mêmes lieux. Lausanne succéda à Loufonne, mais elle fut élevée dans une situation bien différente: les deux premières étaient situées sur une pente douce baignée par le lac; Lausanne le fut sur des collines escarpées. Sa fondation peut être assignée à l'an 264 de l'Ere Chrétienne: c'est alors, disent d'anciennes Chroniques, qu'*Aurélien*, Empereur Romain, fit bâtir un bourg sur un monticule, pour y placer une cohorte de cavalerie. Ce bourg est devenu aujourd'hui la rue de Bourg, qui est la plus ancienne de celles de Lausanne, & la plus distinguée par ses privilèges.

Ce bourg exista trois siècles avant que Loufonne fut détruite, & ne fut point bâti de ses ruines; il

ne prit même le nom de Lausanne que dans le cinquième siècle, lorsque de superstitieux Chrétiens l'eurent étendue jusqu'à la colline sur laquelle est aujourd'hui la principale Eglise. Un autel dédié au soleil, à la lune, au génie, par *Clodius priamus*, & dont on voit l'inscription dans le mur de l'Hôtel-de-ville, prouve que le Paganisme était la religion dominante du pays dans le second siècle: il le fut jusqu'à la conquête des Gaules par *Clodius*, qui lui fit succéder le Christianisme dans les Etats de sa domination, & le Pays-de-Vaud en faisait une partie.

Mais il est probable que dans le quatrième siècle, quelques reliques, & sur-tout une image d'*Anne*, mère de *Marie*, attira des pèlerins & des fanatiques dans le bourg, qui se peupla rapidement. Cette dévotion, pour l'image de *Ste. Anne*, fournit l'étymologie la plus probable du nom actuel de la ville. *Laus Anna*, à la gloire d'*Anne*.

On prétendit aussi, qu'une Vierge inconnue s'était montrée dans la forêt de Sauvabelin; les dévots y vinrent faire leurs dévotions, & même s'y fixèrent; c'est l'origine de l'Eglise dédiée à la Vierge *Marie*. Au commencement du sixième siècle, on fonda, dans cette forêt, un Couvent de Vierges, & l'Evêque vint s'y établir. Là, ils étaient éloignés des temples du Paganisme, & ils pouvaient plus aisément faire des prosélytes. On fonda ensuite un Couvent de l'Ordre de *St. François* à l'extrémité du bourg, & c'est lui qui a donné son nom à l'Eglise de ce nom. Vis-à-vis s'éleva encore un Monastère de Religieuses du même Ordre; il était à l'angle que forment la place & la descente de *St. François*.

C'est à peu près dans ce tems encore, que se prolongea le bourg à l'honneur de *St. Pierre*, & que se forma la rue de communication de ce bourg avec le mont & la forêt, devenus célèbres alors par des apparitions miraculeuses; c'est ce qu'on appelle la *Chenaud-de-Bourg*. Peut-être cette rue de Bourg doit-elle, à son ancienneté & à la dévotion pour l'image de *Ste. Anne*, les privilèges dont elle jouit, comme l'exemption de lods, & la juridiction criminelle; car sans doute ces droits précéderent la puissance des Evêques, qui n'auraient pas consenti à des prérogatives qui limitaient les leurs.

AUX AUTEURS DU JOURNAL.

Charmey, le 19 Février 1789.

MESSIEURS,

Un ouvrage moderne (1), dont on ne peut trop recommander la lecture, propose un moyen, bien simple & bien juste, d'encouragement envers ceux qui enrichiraient leur pays de quelque végétal utile.

(1) Etud. de la Nature, par M. H. B. de St. Pierre.

Je ne doute pas qu'on ne vit naître d'heureux effets d'un tel moyen, mis en usage dans le pays. Je vous prie donc, Messieurs, de vouloir bien proposer, dans votre Journal, de donner à la racine dite de Dijette ou d'Abondance, le nom de l'estimable Citoyen qui nous en a fait présent, & en conséquence, de la nommer Racine de Grasset. J'aime à croire que mon opinion sera adoptée par tous les vrais amis de la nation, & qu'elle contribuera à nous procurer d'autres végétaux non moins utiles, qui nous manquent. J'espère que les motifs de reconnaissance, & j'ose le dire, d'utilité, lesquels ont dicté ma Lettre, vous engageront à la publier dans une de vos Feuilles prochaines.

J'ai l'honneur d'être, &c.

P. LÉON PETTOLAZ.

BELLES-LETTRES.

A Mlle. THÉNARD sortant de jouer le rôle de *Phedre* à Geneve.

Le superbe Hippolyte arrivant dans Athene,
Fit un effet moins prompt sur le cœur de la Reine,
Que Thénard n'en produit aujourd'hui dans nos murs.
Phedre n'enchaîna point le Prince de Trezene,
Thénard à tous les cœurs lance des traits plus sûrs;
Nous sommes ses captifs, dès qu'elle est sur la scène.

Tu nous quittes, Thénard! emporte nos regrets:
Si le fier Genevois, pour prix de tes succès,
De couronnes de fleurs n'a point orné ta tête:
Apprends que des mortels, qui sont égaux entr'eux,
De tout tems ont banni ce signe de conquête,
Et qu'au théâtre même il blesserait leurs yeux.

* *LES succès d'une lecture de société, Anecdote.*

Bavius vantait fort les charmes du sommeil,
Son discours eut bientôt un succès non pareil.
Dormez, s'écriait-il, dans sa risible emphase,
Dormez faible & puissant, sage & fou, docte & sot!
Il n'avait pas fini sa phrase,
Que chacun l'avait pris au mot.

Payem. des rentes à Paris, 6 premiers mois 1788. Lettre L.

MORTS.

Un enfant mâle venu mort au monde.
Madame Jeanne Agathe Gaudin, femme de M. Jean Daniel Mellet, Ministre du St. Evangile, Bachelier au Collège de Lausanne, Bourgeois d'Oron la Ville, de Dully & de Lausanne, âgée de 72 ans.
Une fille veuve morte au monde.
M. Jacques François Martin, Régent de la quatrième Classe du Collège de Lausanne, âgé de 63 ans.

JOURNAL DE LAUSANNE.

25 AVRIL 1789.

Le SOLEIL se leve à 5 heures 2 minutes , & se couche à 6 heures 58 minutes.
La LUNE se leve à 1 heures 48 minutes du matin.

Observations Météorologiques.

Dates.	THERMOMETRE.			BAROMETRE.		
	8 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.	8 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.
16 Avril.	6. 9. °	16. 8. °	13. 9. °	26. p. 5. lig. 6	26. p. 6. lig. 1	26. p. 6. lig. 2
17. . . .	9. 0. °	15. 9. °	12. 8. °	26. 7. °	26. 7. °	26. 8. °
18. . . .	10. 1. °	15. 3. °	11. 9. °	26. 8. °	26. 9. °	26. 8. °
19. . . .	10. 1. °	14. 9. °	9. 8. °	26. 8. °	26. 7. °	26. 6. °
20. . . .	10. 0. °	15. 3. °	10. 2. °	26. 5. °	26. 5. °	25. 4. °
21. . . .	9. 2. °	14. 3. °	9. 9. °	26. 5. °	26. 5. °	26. 6. °
22. . . .	10. 2. °	15. 7. °	11. 3. °	26. 6. °	26. 6. °	26. 5. °

AGRICULTURE.

M. *Sonnini* de Manoncourt, correspondant du cabinet du Roi, & de la Société Royale d'Agriculture de Paris, a publié dernièrement une brochure qui, sous tous ses rapports, mérite l'attention & la reconnaissance de l'agriculteur; elle est intitulée: *Le Vœu d'un Agriculteur, ou Essai sur quelques moyens de remédier aux ravages de la grêle, & à la disette des grains.*

La grêle, dit l'Auteur, ne communique point à la terre la qualité malfaisante & pernicieuse qu'on lui avait faussement attribuée; elle empêche néanmoins, elle éteint entièrement la chaleur nécessaire au développement des germes & à la végétation, & il était fort à craindre que des champs refroidis, par une couche de glace, ne fussent pas en état d'être si-tôt fertilisés. Mais si la grêle n'est point un poison pour les terres, comme la superstition l'avait imaginé, elle arrête les effets du cultivateur, elle glace son courage; & en le livrant à la douleur & à l'effroi, elle engourdit toutes ses facultés actives. C'est là sans doute un venin puissant & destructeur, & c'est celui que répand ce formidable météore.—Il donne d'utiles instructions sur cet objet important, & s'occupe ensuite des moyens d'obvier à la disette

des grains. Il se récrie contre le monopole du commerce de cette denrée; contre la biere, & même contre l'amidon, qui aujourd'hui en consomment une grande quantité.

L'usage de la poudre sur les cheveux était absolument inconnu à nos ancêtres. Il n'y a pas encore deux siècles qu'on s'en servit, pour la première fois, en France; & il est à remarquer que ce fut dans un lieu de mortification, dans un Couvent de Religieuses, que prit naissance cette singulière & nuisible extravagance du luxe; qui nous fait trouver une satisfaction, une espèce de gloire même, à rassembler sur nos têtes, dès notre printemps, toute la neige de la vieillesse.

M. S. de M. recommande sur-tout la culture de la lentille du Canada, qui réussissant dans les terres les plus maigres & les moins fertiles, souffrirait vraisemblablement peu de nos hyvers.

Nous allons, d'après l'Auteur, donner une courte notice de cette plante, laissant aux cultivateurs éclairés, de décider s'il convient de chercher à la naturaliser dans notre pays.

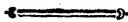
On la sème au mois de Mars, ou au commencement d'Avril. Un champ sur lequel on aura moissonné l'année précédente, que l'on ne fumera point, & auquel on donne un seul labour à l'instant même

de la semaille, suffira à la culture. Son rapport ne le cede point à celui de la plupart des autres plantes à fourrages. Elle en fournit un qui est abondant, que l'on peut couper plusieurs fois pendant l'été, & qui est une nourriture saine, substantielle, & agréable aux chevaux, aux bœufs, aux vaches & aux moutons, qu'elle engraisse promptement. Le lait des vaches qui en sont nourries, est d'une très-bonne qualité.

Des gouffes longues & nombreuses, se remplissent de graines très-abondantes qui meurissent à l'entrée de l'hiver. Elles offrent pour nos tables & pour la subsistance des gens de la campagne, une nouvelle espèce de légume que l'on apprête comme les lentilles ordinaires. Vertes, elles servent aussi à faire d'excellentes purées. On trouve dans ces mêmes graines, une ressource facile & peu coûteuse, pour nourrir les oiseaux de basse-cour, qui en mangent avec avidité.

Les chevaux & le bétail sont encore très-friands de la plante sèche, & conservée après le battage.

Cette plante peut croître sur le sol de la plus mauvaise nature. M. S. de M. possédait un bout de champ, dont la terre avait été enlevée, en grande partie, par un torrent, & dont la surface était couverte de petites pierres amenées par les eaux. Il essaya d'y semer les plantes qui passent pour les moins délicates; aucune ne produisit: il y sema de la lentille du Canada, & elle y vint très-bien. Depuis cinq ans, il en a ce même terrain constamment couvert, sans y mettre aucune espèce d'engrais. Elle lui a de même très-bien réussi sur la cime argilleuse d'une colline plantée de vignes, que l'on avait été obligé d'abandonner par la difficulté de la culture, & par le dépérissement excessif des ceps.



AUX AUTEURS DU JOURNAL.

MESSIEURS,

Je pense que vous pourriez faire plaisir à plusieurs de vos Lecteurs, en publiant, dans votre *Journal*, l'article suivant, que je vous aurais déjà communiqué en Février, si je n'eusse pas attendu d'avoir des renseignemens sur le succès des procédés qui y sont indiqués.

Méthode pour former des clôtures productibles & peu dispendieuses.

Dans le courant de Mars, avant que la sève monte dans les arbres, on coupe diverses espèces de bois blanc, tels que le saule, le peuplier d'Italie, le peuplier de Bohême, celui de Hollande, connu sous le nom de blanc de Hollande, & on arrange ces différentes espèces d'arbres dans l'ordre suivant.

Le plançon de saule, de cinq à six pieds de hauteur, est accompagné de deux peupliers d'Italie, à chaque côté desquels on place un peuplier de Bohême, puis, à chaque côté de ceux-ci, un blanc de Hollande, & ainsi de suite.

Le peuplier d'Italie s'élève en fuseau, & laisse place aux branches touffues du saule; celles du peuplier de Bohême s'élèvent en angle, & les branches de blanc de Hollande s'étendent pareillement à l'horizon, si on arrête la tige principale environ à cinq pieds; pour lors les branches horizontales, qui croissent à peu de distance de terre, se tiennent aux tiges des autres arbres, & rendent la clôture impénétrable, sur-tout avec l'attention de planter aux pieds des osiers rouges ou jaunes, qui feront des liens nécessaires pour tenir la clôture.

Tous ces arbres se plantent en boutures, taillées en pointe par le pied; il faut que le peuplier porte six pouces de tour, & soit de six à douze pieds de haut, avec l'attention d'élaguer les branches jusqu'à la hauteur de vingt pieds: on n'ôte ni le peuplier d'Italie, ni celui de Bohême; mais bien les saules & les blancs de Hollande, à la hauteur de cinq à six pieds.

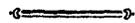
Chaque trou fait avec une pince de fer ou un pieu armé de fer, doit avoir un pied & demi de profondeur, être à un pied & demi de distance.

Pour entretenir la plantation fraîche, on leve des gazons qu'on plante herbe contre herbe, sur ceux qui ont été laissés près des arbres pour les maintenir, on couvre ensuite ces gazons de la terre enlevée des fossés; & c'est dans cette terre remuée qu'on plante les boutures d'osier.

On lie deux traverses de bois à toutes les tiges des arbres; ce qui rend la clôture solide & défensive dès le premier instant.

Ce genre de clôture emporte quatre pieds de terrain, deux en dedans, & deux en dehors, y compris deux petits fossés d'un pied.

On jouit, en peu de tems, de la vue d'arbres bien venus, qui, dès la cinquième ou sixième année, fournissent les moyens de former, avec leur branchage, de nouvelles clôtures.



ÉCONOMIE.

Nous avons parlé, dans une de nos *Feuilles* précédentes, des moyens de détruire le Gribouri (1).

(1) Nous croyons en avoir indiqué les bons moyens; toutefois, comme cet insecte est très-nuisible dans le pays, que presque tous les cultivateurs de vignes le redoutent, nous les invitons à concourir avec nous, par des observations & divers essais, à trouver un moyen plus sûr & plus facile.

Nous en allons donner aujourd'hui la description, que plusieurs de nos abonnés nous ont demandée.

Suivant M. Geoffroy, ce genre d'insecte renferme douze especes différentes, & toutes douze, à le bien prendre, sont le fléau des cultivateurs; les plus redoutables sont, le *Gribouri de la vigne*, & le *Velours vert*. Le caractère générique de ces insectes, est d'avoir des antennes longues, en forme de fil, composées d'articles allongés, & par-tout d'égale grosseur. La forme de son corcelet est hémisphérique, imite le dos d'un bossu, & cache, en partie, la tête de l'insecte; ce qui lui a fait donner le nom de *Cryptocephalus*, qui veut dire, tête cachée.

Le Gribouri est classé, suivant la méthode de M. Geoffroy, parmi les *Coléopteres*, ou insectes à étuis durs, recouvrant le ventre & les tarses; & parmi les *Chrysomelles*, si on adopte le système de M. Linné.

La description donnée par M. Geoffroy est exacte, & nous l'emprunterons de cet Auteur. "La tête du Gribouri de la vigne est noire, renfermée sous son corcelet noir, luisant, bossu, renflé dans son milieu; son ventre est large & carré; les étuis qui le recouvrent, d'un rouge sanguin, & couverts de plusieurs petits poils, ainsi que le corcelet; l'animal, en dessous, est noir, & les pattes allongées, composées de quatre articles".

"Cet insecte sort de terre aux premiers jours du printemps, suivant le climat qu'il habite. Si, après sa sortie, il survient encore des jours froids & nébuleux, les écailles ou débris de l'ancienne écorce de la vigne, lui servent de retraite. Si le mauvais temps continue, & si le froid augmente, il abandonne sa retraite, & s'enterre de nouveau, jusqu'à ce que la chaleur l'invite à reparaitre". J'ai été le témoin de ce petit manège, (dit M. Rozier.)

"Son accouplement a lieu en Avril ou en Mai, suivant le climat; il dure plusieurs heures, & même j'en ai vu rester accouplés pendant une matinée entière. Je n'ai pas été assez heureux pour découvrir l'époque de la ponte, ni dans quel endroit l'insecte dépose ses œufs".

"Le Gribouri se nourrit, au printemps, des premiers bourgeons de la vigne, les carie, les ronge, les creuse à mesure qu'ils poussent; & si plusieurs Gribouris s'attachent au même bourgeon, il est bientôt séparé du sarment. Quand la vigne a poussé ses sarments; ses feuilles, ses vrilles & son fruit, cet insecte continue à dévorer les feuilles les plus tendres, & quelquefois l'extrémité de la flèche".

"Le Gribouri, comme on le voit, détruit non seulement l'espérance de la récolte prochaine, mais encore il dérange singulièrement celle de l'année sui-

vante. Les boutons qui auraient donné du fruit, & un bon bois pour la taille prochaine, sont détruits, ou tellement attaqués, qu'ils restent maigres & éthiques, & qu'on ne fait plus, dans le temps, où aßeoir la taille du sep; il sort, de toutes parts, de faux yeux qui affament en pure perte, & qui, dans le besoin, ne peuvent donner du bon bois, que deux ou trois ans après, si toutefois le vigneron fait les ménager, & se conduire avec prudence. Voilà le mal que cet insecte produit; le vigneron le voit, se lamente, gémit, & ne se donne aucun mouvement pour en détruire la cause; c'est le cas de leur dire: *Aide-toi, & le Ciel t'aidera*".

"Le *Velours vert* diffère du Gribouri ordinaire, par la couleur de sa robe, d'un beau vert brillant & foyeux. M. Geoffroy lui assigne la saule pour habitation. Je l'ai rencontré plusieurs fois sur les vignes, où je l'ai vu produire les mêmes dégâts que le Gribouri; il s'enterre à la fin de l'automne pour reparaitre au printemps suivant, & causer de nouveaux ravages".

VARIÉTÉS.

Nous avons remis à Messieurs de la SOCIÉTÉ DE MUSIQUE, de cette ville, la petite somme qui nous a été adressée, pour cet effet, par un Anonyme. Cette Société la reçut avec reconnaissance, & en disposera selon l'intention du donateur.

AUX AUTEURS DU JOURNAL.

MESSIEURS,

J'aimais à me promener, à parcourir les campagnes à pied; cet exercice d'ailleurs me devenait nécessaire pour la santé, & j'étais tourmenté de cors aux pieds! Certainement, MM, ma situation était très-pénible; j'en appelle à tous ceux qui souffrent de cette cruelle incommodité. Avidé de me procurer du soulagement, ce ne fut pas sans émotion & sans une vive reconnaissance, que je lus, dans votre *Feuille*, un moyen assuré de se dégager d'une telle servitude. J'en fis usage avec empressement; ce fut sans succès: mes cors résistaient à toutes les attaques; ils semblaient même en acquérir plus de vigueur, ou plutôt plus de sensibilité.

J'avais déjà fait usage de presque tous ces nombreux remèdes si connus, si vantés; il ne me restait à essayer que celui de l'application d'une gousse d'ail, mais j'y avais peu de foi; peut-être était-ce, parce que je ne l'avais entendu vanter qu'à mes domestiques, qu'à la femme de mon vigneron, & qu'un Médecin, lorsque je lui en avais parlé, avait souri pour toute réponse. Eh bien! MM., d'après ma pro-

pre expérience, je puis vous certifier, que ce remede vaut cent fois mieux que la mouffeline indiquée dans votre *Journal*, & qui me bleffa les doigts des pieds fans produire aucun effet sur mes cors; qu'il est auffi prompt que fimple & facile; qu'il amollit, corode, déracine, & enleve totalement, en très-peu de jours, ces effneftes durillons, quelques invetérés qu'ils foient; c'est ce que j'ai éprouvé à mon égard, & à celui de plusieurs de mes connoiffances, qui ont fait ufage de mon remede.

Une gouffe d'ail fuffit pour opérer cette cure auffi défirable. On la fait cuire fous la braife ou fous la cendre chaude, & on l'applique ainfi cuite fur le cor ou durillon, ayant foin de l'y affujettir avec un linge: il est effentiel d'observer qu'il ne faut employer cette efpece de cauftique, qu'au moment où l'on fe met au lit, avec la précaution de l'ôter, pour en fufpendre l'effet, lorsque l'on veut fe chauffer; car fi on le laiffait fur la partie affligée, comprimée dans une chauffure, le pied s'enflammerait à proportion de la fatigue qu'on lui ferait prendre, & vraisemblablement, cette inflammation occasionnerait la fièvre. L'ail ayant par lui-même tant de force, il fuffirait feul pour donner la fièvre, fi on ne l'affaibliffait pas par la cuiffon, & qu'on l'appliquât crud sur le durillon: mais je puis affurer que cuit, & le pied libre, il ne caufe aucun accident.

Il est bon de le renouveler deux ou trois fois dans les vingt-quatre heures; pour l'ordinaire, en deux ou trois jours, la guérifon est opérée. Alors, il n'est plus question que de fe bien laver le pied dans de l'eau tiède; en peu d'infans, les peaux, qui forment la corne du durillon, s'enlèvent, & laiffent la place nette & fraîche, à peu près comme s'il n'y avait jamais eu aucun mal.

Ce ne feront que des perfonnes atteintes de cors aux pieds, qui ne fe plaindront pas de la longueur de ma Lettre; qui ne fe récrieront pas contre l'importance avec laquelle j'annonce la délivrance de mes pieds, & un remede que chacun pourra dire, felon l'expression du pays, *lui avoir été déjà enseigné par fa grand'mere*. Mais fi en le publiant, je contribue à foulager quelqu'une des malheureufes victimes du mal dont je fuis dégagé, j'aurai atteint mon but; & vous, MM., celui qui vous aura engagé à publier ma Lettre.

J'ai l'honneur d'être, &c.

AUX AUTEURS DU JOURNAL.

MESSIEURS,

Il entre dans votre plan, de vous occuper des objets qui influent fur le bonheur de la Société: en conféquence, j'aime à croire que vous voudrez bien

m'accorder la voie de votre *Journal*, pour demander le meilleur moyen de me préserver des puces. Je fuis mere de huit enfans, tous en bas âge; j'ai pris toutes les précautions qui m'ont paru les meilleures pour les préserver du fléau de ces infectes, & jufqu'à ce moment, je n'ai pu réuffir. Sans doute, quelques-uns de vos Lecteurs riront de ma demande; vous blâmeront de l'avoir publiée: mais ce ne feront pas des meres qui donnent eux-mêmes leurs foins à leur famille. Je dois ajouter, que manque de moyens, nous fommes obligés de coucher, mon mari, mes huit enfans & moi, dans une très-petite chambre expofée au midi; que je ne puis point confacrer tout mon tems à nettoyer, chaque jour, notre réduit; que j'allaite mon dernier enfant; que j'ai à préparer les alimens de toute la famille; à en raccommoder, chaque jour, quelque haillon; que mon mari est manouvrier; que nous n'avons que le produit du falaire de fa journée pour vivre; enfin, qu'il m'est de toute impossibilité d'employer pour détruire ces maudites puces, un moyen qui dût m'induire en dépense, comme ferait celui d'avoir une fervante pour concourir, avec moi, à la propreté de notre chambre.....

J'ai l'honneur d'être, &c.

Signé SUSANNE PROT.

(*Note des Rédacteurs.*) Nous nous fommes fait un devoir de ne point refuser, à cette mere de famille, l'infertion de fa Lettre; & même nous nous fommes permis de croire, que nos Correfpondans, qui connoîtront les moyens qu'elle demande, voudront bien nous les communiquer, en observant toutefois qu'ils foient à fa portée.

É N I G M E.

Pour le moins auffi véridique
Que notre fameux fatyrique,
Je nomme un chat un chat, & Lise une laidron.
En vain Phriné me consulte fans-ceffe,
Je rougirais de fa faiblesse,
Si Phriné rougiffait: mais non.
Je lui dis, auffi pâle qu'elle,
Non, Phriné, vous n'êtes point belle.

Payem. des rentes à Paris, 6 premiers mois 1788. Lettre M.

M O R T S.

Madame Marie Catherine Jomas, veuve de M. Jean Vivian, de Laufanne, âgée d'environ 58 ans.
Jean Pierre Mayor, d'Echallens, âgé de 69 ans.
Demoifelle Marie Des Champs, Française réfugiée, âgée de 83 ans.
Jeanne Anne Cretenoud, fille mineure.

SUPPLÉMENT AU JOURNAL DU N^o. 17.

25 AVRIL 1789.

V A R I É T É S.

AUX AUTEURS DU JOURNAL.

Charmay, ce 2 Avril 1789.

MESSIEURS,

SI Madame V... dans les N^o. 3 & 4 de votre Journal, se fût contentée de prodiguer l'ironie & les sarcasmes au bon & honnête Campagnard, qui vous a communiqué ses chagrins (1), j'aurais cru pouvoir garder le silence. Mais, non contente de s'exprimer avec une bassesse, qui sûrement n'est pas le propre d'une femme réellement de qualité, elle cherche encore, dans sa prétendue justification, à répandre sur nos mœurs la plus maligne influence. C'est donc, MM., dans la vue de détruire les impressions qu'elle pourrait avoir donné, que je vous communique mes réflexions, dont je serais flatté que la publicité ne vous parût pas inutile.

Heureux qui vit, en paix, du lait de ses brebis,
Et qui, de leur toison, voit filer ses habits.

Je suis encore à imaginer, comment, dans un pays où tout inspire liberté, égalité, simplicité & économie, on ose prétendre justifier une conduite & des principes qui ne tendent à rien moins qu'à sapper tous les fondemens de notre bonheur.

C'est néanmoins le but de Madame V..., dans sa Réponse à M. R..., où, sous prétexte de se disculper des plaintes qu'il a portées par la même voie; elle attaque également des mânes que nous ne pouvons trop respecter, & une morale que nous devons chérir, si nous sommes jaloux d'assurer notre félicité & notre bien-être.

Un homme qui raisonne avec autant de sagesse que le bon Campagnard, démontre par là combien il a droit à l'estime de tous ses Concitoyens; sa réclamation ne peut qu'intéresser toute ame sensible, qui a conservé des mœurs & quelque aptitude pour la vertu.

Ce qui caractérise principalement une honnête personne, & sur-tout une personne réellement de qua-

lité, c'est l'honnêteté des termes dont elle se sert, en parlant même de ceux dont elle croit avoir droit de se plaindre. C'est une noblesse d'idées & d'expressions dégagée de toute affectation puérile & ridicule. D'après ces principes, il serait facile de juger du rang de la Dame V. & de celui de M. R., s'il existait une règle sans exception.

Madame V. trouve mauvais que ce pere respectable se plaigne de ce que la visite qu'elle lui a rendu, ait détruit dans sa famille les semences de bien qu'il avait cherché à y répandre, & dont il goûtait déjà les heureux effets dans ceux de ses enfans qui étaient pourvus d'un établissement honnête, & qu'il espérait de goûter plus amplement encore, dès qu'il serait parvenu à fixer le sort des autres selon les desirs de son cœur. Elle se plaint de ce que cet homme rustique n'approuve pas qu'elle ait donné à ses filles des goûts qu'elles ne peuvent satisfaire; qu'elle les ait dégagées des liens superstitieux qui les courbaient vers la terre; qu'elle ait banni de leurs lèvres ces ris gracieux, vives expressions de l'ame; de leur front, cette aimable pudeur, qu'il sied si bien d'y rencontrer, parce qu'elle est le symbole de son innocence, & qu'elle ait déraciné en elles ces préjugés gothiques de nos prétendus stupides Aïeux; & faisant réentir au loin l'éloge de sa bienfaisance, de son affabilité, ainsi que la gloire, dont elle prétend que M. R. est comblé par sa visite, elle crie à l'ingratitude....

En effet, c'est être bien ingrat de ne pas se montrer sensible à de tels bienfaits! Si Madame V. eût prétendu que sa visite honorât réellement notre bon Campagnard; si elle n'eût eu d'autre vue, dans l'invitation qu'elle fit à ces jeunes personnes, que leur bonheur, elle leur aurait inspiré les principes qui pouvaient les y conduire; elle leur aurait fait sentir que la médiocrité, qui nous met à l'abri du besoin, est préférable aux jouissances de l'opulence; qu'une éducation, pour être bonne, doit être nationale, proportionnée aux facultés respectives & au genre de vie auquel nous sommes destinés; qu'il n'y a rien de plus méprisable que de sortir de la sphère de son état; qu'une personne qui fait s'occuper utilement, vivre avec économie, dont la conduite est irréprochable, quelle que soit sa position, est assurée de l'estime de ses égaux, de la bienveillance de ses supérieurs, & n'a rien à désirer pour être heureuse;

S.

(1) Voyez les Lettres d'un bon Campagnard, insérées dans notre Feuille, Numéros 99. & 51, de 1788.

alors ce respectable pere de famille n'aurait point mis de bornes à sa reconnaissance, & Madame V. aurait suivi l'exemple des Dames, réellement de qualité, qui font le bonheur domestique des illustres Magistrats qui nous gouvernent, & la félicité des peuples qui leur obéissent.

Il est bien naturel que M. R. ait été surpris du ton puéril & ridicule du Sr. Papillot à son égard, lui qui avait accoutumé de commander à des serviteurs qu'il n'avait point dégradé, & qui, par conséquent, ne cherchaient pas à se venger sur d'honnêtes personnes des humiliations & des dédains auxquels ils n'étaient pas exposés, comme le sont la plupart des individus de cette classe.

Je n'examinerai point ce ton tranchant & décifif qui regne dans la maison de Madame V., ni les airs, ni la maniere de voir & de juger qu'y ont prises les filles de M. R.; c'est un mal, un grand mal sans doute, cependant le tems & la suite de pareils exemples peuvent le réparer; mais il est un autre mal infiniment plus dangereux, plus funeste, ce sont les principes anti-moraux dont ces têtes, encore faibles, ont été meublées, & dont la Dame R. elle-même n'a pu se défendre; ce sont ces idées destructives de tout ordre qu'il sera difficile de détruire....

Tourner en ridicule la fidélité conjugale! préconiser l'adultère! apprendre à douter de l'immortalité de l'ame! c'est ainsi qu'on se dégage des liens superstitieux! Ministres d'une religion de paix & d'union, souffrirez-vous que d'aussi pernicieuses maximes se perpétuent, qu'elles se propagent! Illustres Républicains! dont le bonheur & la liberté consistent dans votre union, une voix audacieuse s'élèvera-t-elle impunément au milieu de vous, pour détruire le fruit de plusieurs siècles? Permettez-vous que nos vénérables ancêtres, ces héros, dignes de tous nos respects & de toute notre reconnaissance, soient traités de stupides?... Hélas! quelle source de réflexions douloureuses & sinistres, si de semblables principes pouvoient généraliser leur malheureuse influence!....

Madame V. qui croit rabaisser beaucoup M. R. en l'appellant *homme du peuple*, a sûrement puisé les traits dont elle charge ce caractère, dans les provinces où, à la honte de l'humanité, le seul homme vraiment utile est compté pour rien. Si elle était susceptible d'observer avec justice, elle aurait vu la différence totale qu'y met la constitution du pays qu'elle a le bonheur d'habiter. J'aimerais à la voir cette femme si fière, si hautaine; j'aimerais à la voir, dis-je, à Olten, dans cette assemblée où les hommes les plus distingués dans nos diverses Républiques, par leur naissance, leur mérite & leurs emplois, ne rougissent point de se confondre avec leurs inférieurs, leurs subordonnés, regardent le *payfan* comme leur égal,

& boivent avec lui dans la coupe de la liberté & de l'égalité. Supposons que la cendre de *Klyoog* vint à se ranimer, ou plutôt que les rustiques imitateurs vinssent à se placer auprès de la noble Dame V. dans le costume de leur état. "Hommes du peuple, leur dirait-elle, êtes nés dans la fange qui vous nourrit, & dans laquelle vous serpentez, reconnaissez ma popularité, ma bienveillance, mon affabilité, & la gloire immortelle dont ma visite vous couvre. Élevez vos idées, perfectionnez vos sensations, & d'après les modeles que je vous propose, dégagez-vous de ces chimères que vous appelez gravement principes fondamentaux. Vos peres étaient de stupides automates; les Ministres de votre religion vous trompent, afin de se faire respecter; ouvrez les yeux à la lumière que je vous communique, ou s'ils ne sont pas encore façonnés à l'éclat des vertus, je ne les blesserai plus par le brillant des miennes. Allez dans vos chétives chaumières, avec vos humbles compagnes, affublées d'un tablier de toile, & peut-être d'un troussseau de clefs, manier la bêche & le hoyau, & régler votre repos d'après celui que l'astre du jour prescrit à la nature. Voir lever l'aurore, n'est pas dans le code des élégances & des convenances du grand monde. Au centre de mes Sociétés, de mes parens & de mes amis, suivie de ma femme de chambre, de ma femme de charge, de ma cuisinière & entourée de tous les confidens de mes plaisirs, je goûterai une volupté dont jamais vos ames rampantes ne se formeront l'idée. Adieu, *bons hommes*, adieu! soyez sûrs que mes regards ne se porteront plus sur des ingrats qui ont méconnu mes bontés & mes faveurs les plus insignes, & que je ne prendrai plus mon vol à terre, de peur de les rencontrer".

Jettons enfin nos regards sur ces chers enfans, pour lesquels vous gémissiez, & qui occupent toute votre sollicitude... Continuez, pere respectable, à leur prouver, par vos discours & par vos exemples sur-tout, qu'ils ne peuvent être heureux qu'en suivant vos sages maximes. C'est un moment de crise d'où dépend leur félicité ou leur malheur. Si la douceur & la persuasion ne peuvent détruire les mauvaises impressions qu'ils ont reçues, usez alors des remèdes que vous indiquera la prudence. Les caustiques sont souvent utiles dans la cure des plaies; mais ce n'est qu'après avoir essayé les moyens les plus doux pour arrêter les progrès du mal, qu'on doit en faire usage. Que je serais heureux, Monsieur, si je pouvais contribuer à adoucir vos maux, à calmer vos chagrins, & à vous prouver toute l'estime & tout le respect dont est pénétré celui qui a l'honneur d'être,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur,

P. LÉON PETTOLAZ.

JOURNAL DE LAUSANNE.

2 MAI 1789.

Le SOLEIL se leve à 4 heures 52 minutes , & se couche à 7 heures 26 minutes.

La LUNE se leve à 9 heures 26 minutes du matin.

Observations Météorologiques.

Dates.	THERMOMETRE.			BAROMETRE.								
	8 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.	8 heur. du mat.		2 h. après midi.		9 heur. du soir.				
23 Avril.	10. 9.	16. 9.	10. 4.	26. p.	5. lig.	3	26. p.	5. lig.	3	26. p.	5. lig.	2
24 . . .	9. 9.	13. 8.	5. 1.	26.	5.	0	26.	5.	0	26.	5.	3
25 . . .	4. 2.	9. 7.	5. 0.	26.	5.	7	26.	6.	3	26.	6.	0
26 . . .	4. 1.	10. 2.	7. 1.	26.	5.	8	26.	5.	7	26.	5.	7
27 . . .	6. 3.	14. 3.	11. 4.	26.	6.	1	26.	6.	0	25.	5.	11
28 . . .	8. 0.	16. 6.	10. 5.	26.	5.	10	26.	5.	9	26.	5.	8
29 . . .	8. 7.	14. 9.	10. 2.	26.	5.	4	26.	4.	3	26.	4.	2

AGRICULTURE.

Contraints, par les bornes étroites de notre *Feuille*, de ne donner qu'une notice très-courte des divers *Mcmoires* publiés dernièrement par la *Société des Sciences Physiques de Lausanne*, nous n'avons pu consacrer que quelques lignes aux observations de *M. van Berchem*, pere, sur les dégats causés par la larve des hannetons.... & sur les moyens de s'en garantir. Nous reviendrons aujourd'hui sur ce sujet intéressant, sur-tout dans ce moment où l'apparition de cet insecte dévastateur, réveille l'attention & les craintes de l'habitant de la campagne. Bien certains de ne pouvoir mieux faire, nous emprunterons les expressions mêmes de *M. van Berchem*.

« Quoique le hanneton fasse beaucoup de mal en dépouillant les arbres de leurs feuilles, sa larve en fait encore peut-être davantage, & l'on n'a pu trouver, jusqu'à présent, de meilleur moyen de s'en garantir, que de diminuer le nombre de ces scarabées, en secouant & gaulant les arbres qui en sont chargés; on les ramasse ensuite, & on les brûle, ou bien encore, on les donne aux poules ou aux cochons. Cette méthode est certainement très-bonne, & on ne saurait trop en recommander l'exécution: cependant,

il serait infiniment avantageux de les détruire dans l'état de larve, & il ne paraît pas que l'on ait cru, jusqu'à présent, que cela fût possible. Essayons d'esquisser ici l'histoire de cet insecte; elle nous fournira, je crois, une méthode aussi sûre que facile. C'est dans le courant du mois de Mai, que le hanneton dépouille les arbres de leurs feuilles; incessamment après, il dépose ses œufs à la profondeur de demi-pied. Vers la fin de l'été, ces œufs éclosent, & donnent naissance aux vers blancs qui sont encore petits & faibles. A la fin de l'automne, ils s'enfoncent profondément en terre; ils y passent l'hiver engourdis, & ne remontent qu'au printemps. La seconde année, l'insecte croît & grandit; il se nourrit de racines, & passe de même l'hiver dans la profondeur de la terre. Pendant la troisième année, il a pris tout son accroissement; sa tête s'est armée de pinces ou de tenailles, avec lesquelles il coupe les racines dont il se nourrit. Il passe encore un hiver dans l'état de larve, de la même manière que les précédens, & ne remonte qu'au printemps: mais dès l'automne suivante, il se creuse des trous très-profonds, il s'y tapit, & devient crysalide; cet état dure tout l'hiver, jusqu'à ce que les quatre années soient révolues. Il reparait alors, au printemps, sous la forme du hanneton. Pendant tout ce tems, la

T

larve ne sort jamais de terre de son propre mouvement, & si on l'expose à l'action du soleil, elle périt tout de suite, à moins qu'elle ne puisse s'enfoncer promptement dans la terre".

"Voyons à présent quel est le terme où elle fait le plus de tort à l'agriculteur; l'expérience nous prouve que c'est pendant la troisième année, lorsqu'elle est armée de ses pinces ou tenailles, & qu'elle joint la force à beaucoup de voracité. C'est donc avant ce tems, qu'il faut détruire cet insecte, pendant qu'il est encore faible: & pour cet effet, je conseille de donner un profond labour aux terres l'année où les hannetons ont parus; par là, on les expose à l'action immédiate de l'air & du soleil, qui les fait périr d'autant plus vite, qu'ils sont encore petits & languissans: la terre est trop dure pour qu'ils puissent y pénétrer assez promptement, & le tems que le sillon reste ouvert, suffit pour en faire périr un grand nombre; d'ailleurs, on les disperse; on détruit & on bouche leurs trous, ce qui leur fait aussi beaucoup de mal. Ainsi, le labour d'automne, que tous les bons agriculteurs conseillent pour donner un parfait amendement aux terres, devient absolument nécessaire, si l'on veut garantir ses récoltes des déprédations de cet insecte".

"Dans les années suivantes, on pourra, si l'on veut, en donnant aux terres les labours accoutumés, faire suivre la charrue par des cochons ou des chiens, qui détruiront ceux de ces insectes qui auront échappé à l'effet du premier labour.....".

"Les deux manières les plus efficaces de se défaire des hannetons, sont donc,

"1°. De leur donner la chasse, quand ils sont sous la forme de scarabée.

"2°. De donner un profond labour aux terres pendant l'année de leur apparition.

"Et je crois que si l'on employait ces deux moyens généralement & avec exactitude, on parviendrait, peut-être, à détruire tout-à-fait cette espèce, qui est, pour nous, aussi nuisible que les fauterelles dans les pays chauds...."

É C O N O M I E.

* *Manière de préserver, pendant longtems, le bois de chêne de la pourriture, des crevasses, & des vers, par M. Acrel, de l'Académie de Stockholm.*

Pour préserver les bois de chêne de la pourriture, des crevasses, & des vers, on doit, 1°. ne l'abattre que dans le tems de l'année où il a le moins d'humidité intérieure, qui est celui de l'hiver, après qu'il a perdu ses feuilles en automne. On peut s'en convaincre par des pièces prises d'un même arbre,

en hiver & en été; on trouvera que celles qui ont été prises dans cette dernière saison, sont bien plutôt attaquées de la pourriture & des vers. 2°. Il faut équarrer l'arbre aussi-tôt qu'il est abattu. L'expérience a prouvé que le froid dessèche l'humidité des arbres presque aussi vite que la chaleur de l'été, avec l'avantage singulier de les préserver presque entièrement des crevasses. 3°. Il faut mettre ensuite les pièces à couvert, & les disposer de façon que l'air puisse jouer librement entre elles; il faut que les rayons du soleil ne puissent les frapper. Il serait bon aussi de les plonger auparavant, pendant quelque tems, dans de l'eau salée. L'eau de vitriol ferait aussi, sans doute, très-bonne: mais l'eau douce serait probablement plus nuisible qu'avantageuse.

A R T S.

* *M. Joseph Booth, peintre de portraits à Londres, vient de publier une brochure, où il rend compte au public d'une invention très-singulière, à laquelle il donne le nom d'art polygraphique. Cet artiste ingénieux prétend avoir trouvé des procédés mécaniques & chimiques, pour copier les tableaux en couleur à l'huile, & les multiplier à volonté.*

Il assure que, sans altérer en rien l'original, son art en donne des copies si fidelles & si exactes, qu'en les plaçant dans leur vrai point de vue, & à la distance convenable, il faut l'œil d'un connaisseur très-exercé pour les distinguer du modèle.

Ces copies seront à fort bon marché; elles ne coûteront jamais plus du dixième du prix de l'original, & souvent moins. Une expérience de douze années garantit la durée de ces morceaux exécutés en couleur à l'huile: en un mot, cette invention peut être regardée, à tous égards, comme étant à la peinture ce que la gravure est au dessin, & l'art d'imprimer à celui d'écrire.

Un Journaliste Anglais assure que les propriétaires de cette invention, qui ont fourni à M. Booth les fonds nécessaires pour la conduire à sa perfection, sont, par leur caractère & par leur fortune, des gens dignes de toute confiance.

V A R I É T É S.

SECONDE Notice sur l'histoire ancienne de Lausanne.

On ne fait pas bien précisément quel est le premier Evêque qui siégea à Lausanne, mais le siége de l'Evêque cessa d'être dans Avenches, lorsqu'Attila l'eut ravagée; c'était dans le milieu du cinquième

siècle. Alors, ces Evêques n'eurent point de siege fixe; ils étaient moins les Evêques d'une ville que d'un pays; & le siege était dans tout le pays. Ainsi *St. Protas*, qui vivait en 500, habita *St. Prex*, au bord du lac, & lui donna son nom: mais comme le nom d'Avenches était connu, qu'il était célèbre, ils le prenaient toujours, & y joignaient quelquefois celui de Lausanne, parce que, dans ce tems, elle était la ville la plus considérable de leur Evêché. L'Evêque *Chimegizile* y fut même enseveli vers l'an 536.

Il paraît que le premier Evêque qui ait siégé à Lausanne, fut *Marius* ou *St. Maire*; il prit encore le nom d'Evêque d'Avenches au Concile de Mâcon en 583, mais il habita Lausanne; il y mourut en 602, & y fut enseveli dans l'Eglise de *St. Thiers* ou *Thierry*, qui prit ensuite son nom. On l'appella l'Eglise de *St. Maire*; elle était située au levant du Château, & sert aujourd'hui de magasin. Elle donna son nom à la porte voisine.

La grande Eglise n'était point alors bâtie. Si *Marius* eût été son fondateur, il y aurait été enseveli. On dit que l'Evêque *Alfonse* en jeta les fondemens l'an 750, après qu'*Alexandre* eut été déposé, & lui nommé en sa place: mais cette opinion est incertaine; l'existence même de cet Evêque *Alfonse* n'est pas incontestable.

Lorsqu'on bâtit la Cathédrale, il y avait plus de 300 ans que l'Eglise de *St. Thiers* existait; l'apparition de la Vierge avait rendu le monticule où elle est située, un objet de vénération; il n'était plus couvert de bois; on les détruisit pour y élever une Chapelle, qui devint l'Eglise de *St. Thiers*.

Notre Dame fut bâtie aux frais de la plupart des peuples de l'Europe; on y consuma 390 ans. Les dépenses dû ent être considérables; il fallut préparer le sol pour en jeter les fondemens; il fallut pratiquer des chemins pour y faire parvenir les matériaux: sa grandeur, & l'on peut dire sa magnificence, dûrent être chèrement achetées par le peuple qui venait y implorer sa protectrice.

En 1273, on y transporta les reliques de la *St. Vierge*, déposées, vers l'an 1214, dans la Chapelle de bois renfermée dans l'enceinte de l'Eglise *St. Maire* ou *St. Thiers*. Le Pape, *Grégoire X*, y fit la dédicace de Notre-Dame; l'Empereur *Rodolphe* était présent, & adora le bois de la vraie croix: les cheveux de la Vierge, une côte de *Marie Magdelaine*, une de *St. Laurent*, un morceau de la crèche de *Jésus*, quelques parties des sepulcres de la Vierge & de son fils, de l'huile de la Vierge *Catherine*, & autres alors sacrés. L'Eglise nouvelle qui les renferma, était, & est encore, un des plus beaux édifices gothiques qui existent.

Une preuve qu'on allègue de la solidité de sa construction, c'est que dans le dix-septième siècle un tremblement de terre fendit la face méridionale de l'Eglise, sans qu'une pierre eut été déplacée. L'ouverture était si grande que les jeunes ecoliers y passaient, & qu'on fut obligé de la couvrir avec des planches; c'est un fait attesté par *Plantin*, & par une tradition peu ancienne.

Mais quelques années après, un second tremblement de terre rejoignit les deux parties de ce mur entr'ouvert, & les joignit si exactement, qu'il fallait de l'attention pour en découvrir les traces. La rose qui avait été séparée, n'avait rien perdu de sa régularité. On regrette qu'une inscription n'ait pas constaté ce fait pour la postérité. — Le Monastere de Religieuses appelé *Vaux Ste. Marie*, connu ensuite sous le nom de *Bellevaux*, fut construit dans le milieu du treizième siècle, puisque l'Evêque *Jean* de *Collonay* y mit la première pierre, & que cet Evêque, élu en 1240, mourut en 1273.



BELLES-LETTRES.

LETTRES sur les ouvrages & le caractère de J. J. Rousseau, avec cette épigraphe:

Vous qui, de ses écrits, savez goûter les charmes,
Vous tous qui devez des leçons & des larmes,
Pour prix de ces leçons & de ces pleurs si doux,
Cœurs sensibles, venez, je le confie à vous.

(L'ABBÉ DE LILLE.)

A Lausanne, chez Jean Mourer, in-12, 1789.
(Prix 10 sols de Suisse.)

Ce petit ouvrage est celui où l'on apprend le mieux à connaître *Rousseau*; l'Auteur l'apprecie, le juge, le loue, comme il doit être apprécié, jugé, loué.

On ne fait comment faire l'extrait de ce livre; il doit être lu tout entier, ou est mal connu: les expressions en sont toujours sages, quoique souvent hardies; les sentimens y sont peints avec leurs couleurs propres; les réflexions en sont justes, délicates, souvent profondes; il intéresse à la fois le cœur & l'esprit; il prouve que l'Auteur pense fortement, & il fait beaucoup penser. Nous nous bornerons à donner quelques traits détachés, qui ne feront pas juger des autres, mais les feront presumer.

Voyez comment l'Auteur repousse le reproche qu'on pourrait lui faire, de s'être hâté de traiter un sujet au-dessus même des forces qu'il peut espérer un jour? "Mais, qui fait si le tems ne nous ôte pas plus qu'il ne nous donne?... Comment consentir à s'attendre, & renvoyer à l'époque d'un avenir

incertain, l'expression d'un sentiment qui nous presse? &c."

Comment *Rouffseau* a-t-il attendu l'âge de quarante ans pour composer? "Dans sa jeunesse, il appartenait trop aux objets extérieurs pour rentrer en lui-même; il sentait trop pour penser; il ne savait pas vivre & réfléchir à la fois".

Peut-être *Rouffseau*, en examinant la question sur les sciences & les arts, "a-t-il trop souvent lié les arts aux sciences, tandis que les effets des uns & des autres différent entièrement. Peut-être, en parlant de la décadence des empires, a-t-il eu tort de regarder les progrès des sciences comme en étant la cause, tandis qu'il n'était qu'un événement contemporain. Peut-être n'a-t-il pas assez distingué la félicité des hommes de la prospérité des empires, &c."

Dans le discours sur l'origine de l'inégalité: "comme *Rouffseau* y trace la route de la pensée, compose son histoire, & fait un effort d'imagination intellectuelle, de création abstraite au-dessus de toutes les inventions d'événemens & d'images, dont les Poètes nous ont donné l'idée! Comme il fait, au milieu de ses systèmes, exagérés peut-être, inspirer de justes sentimens de haine pour le vice, & d'amour pour la vertu!... La perfection du style donne plutôt l'idée de la proportion que de la grandeur: mais *Rouffseau* s'éleve & s'abaisse tour à tour; il est tantôt au-dessous, tantôt au-dessus de la perfection même".

Voyez le juste éloge que fait l'Auteur de la Lettre de *Rouffseau*, sur l'établissement des spectacles à Geneve; voyez ce qu'il dit sur la *Nouvelle Héloïse*: on croirait que la même personne qui sait si bien l'apprécier, & qui donne à ses jugemens tous les charmes que la raison peut avoir, sans la déparer ou la faire méconnaître, est capable souvent de lutter avec lui.

Nous oserions cependant la trouver bien sévère, lorsqu'elle nous dit: "Une femme est au-dessous de son amant, lorsqu'il la rendue coupable; les charmes de son sexe lui restent, mais ses droits sont perdus; elle peut entraîner, mais elle ne doit plus commander". *Julie* s'était relevée par des sacrifices, & ne pouvait-elle plus sentir sa supériorité, même lorsqu'on s'avilit au-dessous de lui-même?

Mais comme on l'aime entendre blâmer *Rouffseau* d'avoir, dans un morceau sublime d'éloquence, peint *Sophie* trahissant son époux? "Ah! pourquoi flétrir le cœur par la triste fin d'*Emilie* & de *Sophie*? Pourquoi séconder ceux qui, ne croyant pas à la durée des sentimens, pensent qu'il est égal de commencer ou de finir par ne pas s'aimer? Pourquoi dégrader les femmes, en faisant tomber celle qui semblerait devoir être leur modèle? Ah! *Rouffseau*, c'est

mal les connaître...; aucune de celles même que la vertu seule n'arrêterait pas, unie à ton *Emilie*, aimée par lui, n'aurait changé la paix & le bonheur contre le désespoir & la honte, &c."

Les traits dont on y peint *Rouffseau*, sont d'une vérité frappante. En voici quelques-uns. "Lorsqu'il se taisait, sa physionomie n'avait point d'expression; ses affections & ses pensées ne se peignaient sur son visage, que quand il se mêlait à la conversation; lorsqu'il gardait le silence, elles se retiraient dans la profondeur de son ame. — Son esprit était lent, & son ame ardente; à force de penser, il se passionnait. — L'imagination était la première de ses facultés; elle absorbait toutes les autres. Il rêvait plutôt qu'il n'existait, & les événemens de sa vie se passaient dans sa tête, plutôt qu'au dehors de lui. — Il était né pour la société de la nature, non pour celle d'institution. Il vivait dans sa pensée; le monde passait doucement sous ses yeux, &c."

Avec quelle douce sensibilité on lit ce que l'Auteur dit de son pere. . . . " *Rouffseau* aurait eu besoin de louer celui que je n'ose nommer; celui dont je m'approche sans crainte, quand je ne vois en lui que l'objet de ma tendresse: mais qui me pénètre, plus que personne, de respect, quand je le contemple à quelque distance: enfin, celui que la postérité, comme son siecle, désignera par tous les titres du génie, mais que mon destin & mon amour me permettent d'appeler mon pere".

Le nom de la fille de *M. Necker* fait rechercher cet ouvrage avant de l'avoir lu: mais quand on la parcourt, on le recherche mieux encore.

Le mot de l'Enigme, insérée dans la dernière Feuille, est Miroir.

COURS DES CHANGES.

Paris	{ à vue . . . 166 $\frac{1}{2}$	Amsterdam, 3 mois . . . 90 $\frac{1}{2}$
	{ à 2 mois . . . 167 $\frac{3}{4}$	Livourne 8 j. de v. . . 101 $\frac{1}{2}$
Lyon, Pâques. . . .	166 $\frac{1}{2}$	Genes idem 95
Londres, 3 mois . . .	47 $\frac{1}{8}$	Louis neufs L. 14 .. 10 f. 6 d.

Payem. des rentes à Paris, 6 premiers mois 1788. Lettre M.

M O R T S.

Louise Thuillard, veuve de Jean Louis Roth, de Guggisberg, âgée de 70 ans.
 Samuel Genton, fils mineur.
 Jeanne Marguerat, fille mineure.
 Marc Algöver, de St. Gall, Tailleur d'habits, âgé de 53 ans.

JOURNAL DE LAUSANNE.

9 M A I 1789.

Le SOLEIL se leve à 4 heures 42 minutes , & se couche à 7 heures 16 minutes.

La LUNE se leve à 7 heures 40 minutes du soir.

<i>Observations Météorologiques.</i>									
Dates.	T H E R M O M E T R E .			B A R O M E T R E .					
	8 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.	8 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.	8 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.
30 Avril.	5. 3. °	10. 9. °	5. 1. °	26. p. 4. lig. 3	26. p. 4. lig. 2	26. p. 4. lig. 0			
1 Mai.	3. 8. °	16. 8. °	10. 0. °	26. 5. 3	26. 6. 3	26. 5. 11			
2 . . .	9. 2. °	17. 7. °	10. 6. °	26. 6. 9	26. 7. 3	26. 8. 3			
3 . . .	9. 9. °	17. 9. °	11. 0. °	26. 9. 3	26. 9. 0	26. 8. 11			
4 . . .	10. 4. °	18. 2. °	14. 3. °	26. 9. 3	26. 8. 2	26. 7. 3			
5 . . .	10. 6. °	19. 9. °	14. 0. °	26. 5. 3	26. 4. 11	26. 5. 0			
6 . . .	10. 1. °	18. 5. °	13. 9. °	26. 6. 1	26. 6. 3	26. 7. 0			

B E L L E S - L E T T R E S .

MAURICE, Roman de Schulz, 2 vol. A Lausanne, chez J. Mourer.

LEcteurs! si vous aimez les scènes de la grande société & du grand monde, des sentimens communs cachés sous une enveloppe intéressante, des événemens communs variés de mille manières, des vices couverts d'un vernis séducteur qui les fait méconnaître ou presque pardonner, de la vertu en parole, un aspect uniforme dans toute la texture de l'ouvrage, lisez des Romans Français.

Mais si vous leur préférez des peintures populaires dans tous les états, des tableaux frais, des sentimens simples, nobles & vrais, des aventures singulieres, des portraits originaux, quelquefois une déraison sentimentale, lisez des Romans Allemands, lisez *Maurice*.

Maurice est élevé par un *Papa* qui n'est pas son pere, par une gouvernante qui n'est pas sa mere; il est aimé, il aime, défend une couronne de fleurs tissée & placée par sa maitresse qu'il embrasse; le soufflet d'une mere punit son audace; il fuit à travers champs avec son chien *Phylax*, défenseur fidele; fait des rencontres singulieres; cherché par-tout; en-

fermé dans une auberge; il s'en échappe; rencontre un fou dans une forêt qui le conduit dans sa chambre d'où il est enlevé, enfermé dans un bel appartement où l'on ne laisse point pénétrer le jour, & d'où il ne sort que pour se trouver dans les bras de son *papa*, de sa gouvernante, de son véritable pere, de sa mere, de sa maitresse, de ses amis; son chien *Phylax*, même n'est point oublié.

On le fait page; il sert une Dame d'honneur, au moins par le titre; il se conduit ridiculement avec elle; il apprend que sa maitresse est à Leipzig, il y vole, croit l'appercevoir, & revient; sa Dame pénètre son secret, le fait Sous-Lieutenant dans le lieu qu'habite sa maitresse, qu'il voit, qu'il veut voir sans cesse, mais sans lui parler; il paraît même la fuir. Elle se marie au neveu de la Dame d'honneur qui, le soir de ses noces, le rencontre autour de sa maison; le prend pour le substitut qu'il veut se donner, par impuissance de faire les fonctions; il l'enferme avec sa maitresse. Le *quiproquo* est découvert, il s'enfuit un combat, & une dissolution du mariage; il va enfin se marier lui-même avec celle qu'il aime, il accourt, la trouve dans les bras de sa sœur habillée en homme; il perce celle-ci de son épée, s'enfuit en Bohême, rencontre un Comte qui le fait son chasseur; il sauve la vie à sa femme, l'aime,

lui offre, à genoux, un bouquet, est vu par un vieux domestique qui l'aime & le trahit; il est enfermé dans une tour; on découvre ses amis, son épée; sa maîtresse, amie de la Comtesse, arrive & les reconnaît; croit que son amant est assassiné, veut voir le meurtrier, le voit, l'embrasse, l'emmena chez son père, qui s'écrie: "chez le Pasteur, chez le Pasteur, afin que cette tête chaude ne nous échappe pas pour la seconde fois. O Maurice! Maurice! tu m'as causé des peines bien amères: mais qu'elle est douce, en revanche, la joie que tu me procures!"

Voilà le squelette de ce Roman. — Voulez-vous en connaître un des portraits? voici celui du fou. "Je levai les yeux, & je vis un homme qui fixait sur moi un regard d'une effrayante immobilité. Sa tête s'élevait prodigieusement au-dessus de son corps maigre & décharné, & toute la personne figurait une S. Un petit chapeau à trois cornes, couvrait la moitié de sa tête, & reposait sur son nez, qui dépassait sa bouche de trois lignes au moins. Son menton qui se recourbait en l'air, touchait à la pointe du nez. Une petite perruque ronde couvrait à peine les deux tiers de sa tête, & des touffes de cheveux gris la dépassaient de tous côtés. Un visage pâle, jaune, plombé, & couvert de rides, annonçait que l'âge & les infirmités avaient de concert miné sa santé. Il portait un habit noir tout rapé, qui lui descendait jusqu'au jarret, & était boutonné jusqu'à la ceinture. Ses genoux étaient immobiles, ses cuisses, ses jambes, ses pieds, décrivaient un triangle".

En voulez-vous un de femme? voici celui de la Dame d'honneur. "Que l'on se représente une femme de quarante à quarante cinq ans, desséchée par un usage immodéré de thé, de punch, de vin, de chocolat, & de liqueurs fortes; par l'envie, la débauche & l'ennui... Une taille courte, maigre & décharnée, comprimée entre deux énormes paniers; les bras & les mains d'une maigreur dégoûtante; une peau mince & jaunâtre était tendue sur toutes les parties visibles de son corps; son visage ressemblait à celui d'un squelette. La seule chose qui indiquait que cette figure vivait encore, étaient ses yeux; c'étaient deux brasiers ardents".

Voulez-vous un tableau? en voici. "Le soir du même jour, le plus beau de la nature, triste & pensif, je m'étais assis dans le petit bosquet attenant au jardin; le feuillage doucement agité par le vent du soir, se balançait mollement, & murmurait au-dessus de ma tête. Devant moi, un étang spacieux, éclairé des rayons naissans de la lune, roulait avec majesté ses flots argentins; à mes côtés, un ruisseau venait, en gazouillant, y mêler son onde cristalline. Tantôt, mon regard immobile se reposait sur la nappe trans-

parente de l'étang, & s'occupait à suivre les nuages qui, en légers flocons, passaient devant la lune; tantôt, je portais les yeux sur les flots murmurans du ruisseau qui se divisaient & se brisaient en autant de diamans, s'élançant l'un par dessus l'autre, puis se rassemblaient & se séparaient avec un murmure, ou vif & précipité, ou lent & monotone".

Voulez-vous un trait singulier de caractère? "Lisette, fille de chambre de la Comtesse, est au pied de la tour, au sein d'une nuit obscure; il la prie de lui aller chercher à manger, la peur ne le lui permet pas. Lisette trouva moyen de sortir d'embarras. Elle lia l'esprit de poltronnerie... avec un fil.

"Il me fallut passer la main par le guichet, & Lisette, après me l'avoir serrée tendrement, m'attachait un fil au pouce, dont elle garda le peloton dans la main, & c'est ainsi qu'elle entreprit de traverser le redoutable corridor. N'oubliez pas, dit-elle en partant, de tirer, de tems en tems, le fil, afin que je sois sûre qu'il n'est pas cassé. C'était en effet là de quoi lui donner bien du courage, & de quoi donner la chasse à tous les spectres, fantômes & revenans de l'Univers".

C'est assez pour donner une idée de ce Roman, qui, sans doute, plaira à grand nombre de Lecteurs. Ajoutons toutefois qu'on ne peut en dire:

La mere en prescrira la lecture à sa fille.



LES ETRENNES, par M. Mallet, de Geneve.

* Mon oncle, le millionnaire,
Est un avaré sans pareil;
Pour mes étrennes, le corsaire,
Vient de me donner... un conseil.



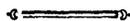
P H Y S I Q U E.

Il est peu; il n'est point, peut-être, de phénomène en Physique qui inspire plus d'effroi que le tonnerre, & dont les effets soient plus terribles. Aussi de tout tems, a-t-on vu s'empresse à s'y soustraire. On a cru qu'en tirant le canon, en sonnant de grosses cloches, on disperserait les parties de la foudre: mais ces moyens étaient insuffisans; le dernier, sur-tout, offrait les plus imminens dangers. On avait à craindre, que lorsque le nuage était sur la tête des sonneurs, il ne se fendit, & laissât tomber la foudre sur eux. En 1718, le tonnerre tomba dans la basse Bretagne sur 24 Eglises, & précisément sur celles où l'on sonnait pour l'écartier; les Eglises voisines où l'on ne sonnait pas, furent épargnées.

L'événement désastreux arrivé, il y a quelques années, dans notre pays, serait encore un bien

triste exemple à citer. A *Villars-le-terroir*, onze personnes y furent, comme l'on fait, écrasées par la foudre attirée par le son des cloches.

On n'a rien à craindre de pareil des Paratonnerres; le tems, l'expérience, des succès soutenus, l'ont prouvé, & en démontrent la grande utilité; & cependant, ils ne sont point assez multipliés; ils ne sont pas même assez généralement connus. Peut-être le préjugé élevé à l'égard des pointes en est-il la principale cause; on croit communément qu'elles rompent le nuage; qu'elles occasionnent la chute du tonnerre: mais elles ne sont, selon les Physiciens les plus célèbres, que de le diriger sur elles, lorsque d'autres causes en ont déjà déterminé la chute: en conséquence, les pointes qui sont la partie la plus élevée des Paratonnerres, reçoivent la foudre, en préservent les lieux voisins, & dirigent sa marche dans la terre; ou pour nous servir d'une expression employée en Physique, la dirigent dans le grand réservoir commun. — Nous croyons, qu'il est à sa place, d'ajouter, que les Freres DEVELEY, Méchaniciens à Lausanne, connus dans le pays, & qui ont déjà posé des Paratonnerres à Yverdon, à Orbe, à Coffonnay, &c. avec le plus grand succès, & d'après les principes des *Francklin*, des *Lord Mahon*, &c. se transportent pour en établir où ils sont appelés; que si la construction du bâtiment ne les contrarie pas, tous les frais se réduisent à cinq Louis, souvent même à moins; & qu'il faut que les contrariétés soient bien grandes, pour qu'il en coûte six à sept Louis.



V A R I É T É S.

IDYLLE sur la mort de Gesner, traduite de l'Allemand.

Phylon. Bonne *Lyda*, retourne sur tes pas, quitte tes rubans de couleurs, dénoue tes cheveux, & fais une guirlande de cyprès, le chantre de nos cantons n'est plus, va gémir avec tes compagnes: & lorsque la lune se levera derrière la forêt des sapins, tu viendras avec elle sur la prairie, proche du bois.

Ainsi parla *Phylon* à *Lyda*; l'aimable fille resta muette; des larmes baignaient ses yeux bleus, & coulaient sur ses joues pâles. Sans répondre au berger, elle retourne apprendre cette triste nouvelle à ses compagnes.

Toute la contrée est au même instant plongée dans la tristesse; les voix des jeunes bergères ne se font plus entendre; la flûte ne rend aucun son: on n'entend, par intervalles, que le bêlement d'un agneau égaré. Assises au bord du fleuve qui coupe

la forêt en deux moitiés, les bergères tressent des guirlandes de cyprès.

Le jour fut calme; la nuit encore plus tranquille: la lune provoquée par ce silence solennel, se leva de meilleure heure.

Avec *Lyda* s'avancèrent sur la prairie, d'un pas lent, à travers les allées de vieux chênes, les bergers & les bergères. Les petits oiseaux se turent, & n'osèrent voler; le feuillage resta immobile; le ruisseau coulait sans murmurer: cette fête lugubre était sacrée pour tous les êtres.

Phylon. Etes-vous ici? — Oui, lui répondit-on.

Phylon. Suivez-moi en bon ordre: allons prendre ces pierres unies; apportons-les sous ces vieux chênes couverts de mousse; là, nous dresserons un autel.

Ils le suivirent tous en silence, & en peu de tems, cette simple construction fut achevée.

Phylon. Placez vos guirlandes de cyprès sur l'autel, & consacrez-les chacun à sa manière.

Je consacre la mienne au chantre harmonieux de nos cantons.

J'offre la mienne, dit *Cléon*, à l'ami de la fine plaisanterie.

La mienne, dit *Eglé*, au sage & sensible *Gesner*. Je donne celle-ci, dit *Théis*, au magistrat humain, au citoyen populaire, à l'ami fidèle, au père tendre, au meilleur des maris.

Lyda s'avance à son tour: je dédie ma guirlande, dit-elle, au plus vertueux.... Et cachant sous ses cheveux, son visage mouillé de larmes, elle se prosterna devant l'autel.

Tous les autres en firent autant; on se tut.

A lors un léger tremblement se fit sentir dans toute la contrée; c'était un témoignage de la part que toute la nature prenait à la perte de son Poète favori.

La troupe retourna dans le même ordre; chacun alla gémir dans son champêtre domicile; chacun, en s'éloignant, tournait ses yeux, mouillés de larmes, vers ce mausolée modeste, consacré par d'éternels regrets.



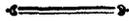
RÉPONSE à la Lettre de Susanne Prot, insérée dans notre précédente Feuille.

Quoi! *Susanne!* au milieu de toutes vos peines, entourée de huit enfans, d'un mari, & de haillons, ce n'est point là ce dont vous vous plaignez; votre courage intéresse, en vérité: tachons, au moins, de vous soulager dans les objets de votre tendresse; ce sera d'après mon expérience.

M'étant trouvé dans un Chalet qu'un de mes parens avait loué pour respirer le bon air de ce lieu, il ne put me donner qu'une chambre que les fermiers avaient occupée tout l'hiver: il me fut im-

possible de fermer l'œil de toute la nuit; & quoique je misse tous mes soins, le lendemain, à m'en procurer une meilleure, il en fut à peu près de même. Enfin, je m'avifai d'aller arracher nombre de branches de noyers, dont je jonchai toute la paille sous le lit de plumes; ce qui opéra si bien, que non-seulement je dormis parfaitement la nuit suivante, mais tout le tems que j'y séjournai; ayant soin, toutefois, de renouveler chaque jour cette opération.

(*Note des Rédacteurs.*) Nous avons reçu plusieurs autres Lettres en réponse à celle de *Susanne Prot*; manque de place, nous ne pouvons toutes les publier: mais dans une de nos *Feuilles* prochaines, nous en donnerons un extrait. — Qu'on nous permette d'observer ici, que nous ne devons & ne pouvons accorder une pleine confiance à la plupart des *découvertes*, des *remèdes*, des *procédés d'économie*, &c. &c. qui nous sont indiqués par des anonymes: qu'en conséquence, nous prions les personnes qui veulent bien nous en communiquer, d'avoir la complaisance de signer leurs Lettres, ou de ne point être surprises de ne les pas voir publiées dans notre *Journal*.



* PROVERBES ANGLAIS.

Il vaut mieux s'endormir sans souper, que de se réveiller avec des dettes.



Un homme indiscret est une Lettre décachetée; tout le monde peut la lire.



La frugalité & l'industrie sont les servantes de la Fortune.



Ne faites rien dans le moment de la colère. Vous embarqueriez-vous au milieu d'une tempête?



Il n'y a point de gens plus vides que ceux qui sont pleins d'eux-mêmes.



Le mensonge ne va que sur une jambe; la vérité va sur deux.



Un faux ami est comme l'ombre du cadran solaire qui se montre quand le soleil luit, & disparaît à l'approche du plus léger nuage.



Les méchants sont comme les mouches qui par-

courent le corps d'un homme, & ne s'arrêtent que sur les playes.



La maladie marche sur les pas de l'intempérance; la pauvreté sur ceux de la paresse.



Un sot a beau faire broder son habit, il ne portera jamais que l'habit d'un sot.



Mettez un gueux à cheval, il prend le galop.



Le plus mauvais vent souffle en faveur de quelqu'un.



Plus la cuisine est grasse, plus le testament est maigre.



Un fou a bientôt dit sa pensée.



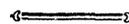
Jeunesse paresseuse, vieillesse pouilleuse.



Panse grasse, maigre cervelle.



Le Roi des souhaits est mort à l'hôpital.



ÉVÉNEMENT.

Mardi dernier, vers les trois heures après midi, nous effuyames, à Lausanne & aux environs, une pluie accompagnée de grêle & de tonnerre. La foudre tomba en divers endroits, & causa du ravage: entr'autres, elle frappa mortellement une jeune fille qui se rendait aux champs. N'ayant pas assez de place ici, pour y donner les détails singuliers & intéressans que présente la mort de cette infortunée, nous sommes contraints de les renvoyer à notre *Feuille* prochaine.



COURS DES CHANGES.

Paris	{ à vue . . . 166	Amsterdam, 3 mois. . . 90
	{ à 2 mois . . . 167 $\frac{1}{2}$	Livourne 8 j. de v. . . 101 $\frac{1}{2}$
Lyon, Pâques. . .	166 $\frac{3}{4}$	Genes idem . . . 95
Londres, 3 mois . . .	47 $\frac{3}{8}$	Louis neufs L. 14.. 10f. 6 d.



Payem. des rentes à Paris, 6 premiers mois 1788. Lettre M.

MORTS.

Frédéric Mercier, fils mineur.
Anne Duperrut, femme de François Nicolas Dugon, de Dullit, Serrurier, âgée de 52 ans.

JOURNAL DE LAUSANNE.

16 MAI 1789.

Le SOLEIL se leve à 4 heures 31 minutes , & se couche à 7 heures 29 minutes.

La LUNE se leve 10 minutes après minuit.

Observations Météorologiques.

Dates.	THERMOMETRE.			BAROMETRE.		
	8 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.	8 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.
7 Mai.	9. 1. 0	16. 8. 0	10. 2. 0	26. p. 7. lig. 0	26. p. 7. lig. 3	26. p. 8. lig. 4
8 . . .	9. 0. 0	17. 7. 0	14. 0. 0	26. 8. 3	26. 8. 1	26. 7. 1
9 . . .	9. 8. 0	19. 0. 0	14. 4. 0	26. 7. 2	26. 7. 3	26. 8. 0
10 . . .	10. 3. 0	19. 2. 0	15. 6. 0	26. 8. 1	26. 8. 0	26. 8. 2
11 . . .	11. 0. 0	19. 5. 0	15. 9. 0	26. 8. 8	26. 9. 0	26. 9. 11
12 . . .	11. 3. 0	20. 2. 0	15. 0. 0	26. 9. 10	26. 9. 9	26. 9. 8
13 . . .	11. 8. 0	20. 2. 0	15. 8. 0	26. 8. 10	26. 8. 7	26. 8. 3

PHYSIQUE.

LE lieu où tomba la foudre, à peu de distance & au nord-ouest du hameau des Planches, est formé de deux terrasses naturelles, dont l'inférieure peut avoir 40 à 50 pas de large. A l'extrémité de cette dernière, sur la pente qui la joint au fol situé à son pied, s'élève un grand poirier sauvage, isolé à une assez grande distance, & qui élève vers le ciel six ou sept branches robustes: un petit chemin passe au pied de cette terrasse. Le nommé *Bellet* était dans la terrasse supérieure, il semait au moment où le ciel devint menaçant; sa fille, âgée de vingt ans, active & forte, alla chercher une herse: elle l'amena jusqu'au pied de la seconde terrasse, qu'elle ne put franchir avec cette charge; elle la plaça droite contre son bord, & vint au pied de l'arbre où il était plus facile de monter. Un jeune homme, son cousin, était à trente pas de là dans le chemin. Telle était la situation quand le tonnerre tomba.

La fille reçut un coup qui lui perça la poitrine, & fut renversée sur le chemin, morte & absolument nue: ses vêtements, sa chemise, sa coëffe, tout fut dispersé, avec violence, dans les environs; & quelques parties furent élevées en l'air à la hauteur d'environ 60 pieds: le jeune homme vit tomber sa

cousine, fut frappé au même instant au pied, & ressentit une très-forte commotion; il s'enfuit dans les champs, en poussant des cris d'effroi; le pere qui, par la situation des lieux, ne pouvait voir ni l'un ni l'autre, aperçut, à l'instant de l'éclair, la terre labourée se disperser & fuir autour de lui; il regarda & vit les vêtements de sa fille élançés bien au dessus de l'arbre, & crut que c'était de la terre que la foudre avait emportée en l'air.

Voilà les circonstances qu'on nous raconta. Nous examinâmes les lieux: la foudre avait marqué sa trace le long de la branche de l'arbre située au nord, jusqu'à un coude qu'elle forme pour se réunir au tronc. Au dessous de ce coude nous vîmes un trou dans la terre, à un pied & demi du bord de la terrasse, de trois pouces de diamètre, profond d'environ deux pieds, & dont le fond était une boue assez liquide; au pied de l'arbre & de la terrasse, à l'endroit où se trouvait la fille, nous vîmes un creux d'environ deux à trois pieds de diamètre, où la terre avait été remuée, & une boue assez semblable à celle du trou: le tronc de l'arbre avait des traces de la foudre; & des parcelles des habits & des cheveux de la fille frappée étaient comme incrustées dans son écorce.

Il nous parut d'abord que ce tonnerre avait été ascendant; les habits enlevés semblaient le prouver:

cependant un vieillard nous fit naître une autre idée ; il croyait que le tonnerre était tombé & s'était relevé : cette circonstance nous parut d'autant plus probable que la situation des lieux semblait l'indiquer : la foudre aura quitté la branche pour s'élançer dans la terre, de là le trou qu'on voyait au-dessous d'elle ; de ce trou elle se fera élançée au pied de la terrasse où elle trouvait peu de résistance, & où, peut-être, il y avait une communication : de là le creux au pied de l'arbre ; la fille qui se penchait pour monter, aura reçu le coup dans la poitrine, & le courant impétueux de la matière électrique aura déchiré, dispersé, enlevé ses vêtements.

Cette explosion violente aurait-elle répandu la terre jusqu'au pied du jeune homme qui en fut frappé, jusqu'au pere qui crut voir de la terre s'enfuir dans la direction opposée à celle de l'arbre ? Cependant le creux n'était pas assez considérable, & il ne parut pas que ni les petites branches de l'arbre, ni les feuilles en eussent reçu aucune atteinte.

Une circonstance singulière, c'est que le corset de cette fille avait des bouclettes de fer, & qu'elles n'ont été ni fondues, ni altérées, quoique cette victime infortunée ait été frappée à peu près à l'endroit où ces bouclettes se trouvaient. Nous n'avons pu savoir si ces habits avaient été mouillés avant le tonnerre.

Nous allâmes examiner la fille. Son visage n'était point défiguré, elle semblait dormir d'un sommeil tranquille ; quelques gouttes de sang lui sortaient du nez ; mais on nous dit qu'elle n'avait saigné qu'au moment où on l'enleva du chariot sur lequel on l'avait portée à la maison de son pere. Le sternum était ouvert ; l'ouverture avait onze lignes de long sur cinq de large ; l'intérieur était dans son état naturel ; elle n'avait aucune autre blessure, aucune autre trace de la foudre ; quelques cheveux du devant de la tête avaient été arrachés.

Nous fûmes émus de la douleur tranquille du pere, des plaintes de la belle-mere. "J'ai toujours été malheureux, disait le bon homme : dans les années précédentes, j'ai perdu des chevaux, des vaches ; mes soins, mes travaux, ne prospèrent pas, & pour comble de maux, je perds aujourd'hui ma fille de la manière la plus désastreuse ; une fille dont l'activité & la force suppléaient à celles que la vieillesse m'enleve, & qui était la douceur, la bonté même. Ah ! c'est bien vrai, s'écriait la belle-mere, comme elle aimait son jeune frere ! comme elle chérissait la jeune fille que je nourris encore ! l'embrasser, l'amuser, le soir, la délassait de son travail de la journée ; & quand je forçais, j'étais bien sûre qu'elle en prendrait tous les soins d'une bonne mere. Comme elle prit plaisir à pàrer son jeune frere le premier Di-

manche de Mai ! Elle n'est plus ! mes enfans ont perdu leur seconde mere ! Quand elle a pris son dernier repas, elle avait si bon appétit ! elle sortit si joyeuse pour aider son pere avant que la pluie vint ! Ah ! mon Dieu, je ne pensais pas qu'elle courait à sa mort, & qu'on dut me la ramener ainsi. Jamais elle ne nous avait donné de chagrin ; jamais son pere ne s'était fâché contre elle ; elle méritait un fort plus heureux". Et tous les voisins, tous les parens, reconnaissaient qu'elle méritait ces éloges ; ils y en ajoutaient d'autres encore.

Nous nous éloignâmes en faisant des réflexions mélancholiques. Qui peut s'affurer un instant de la vie, disions-nous ; qui peut compter un instant sur son bonheur ! Comme cette fille honnête, sage, aimée, est passée rapidement de la vie à la mort ! comme cette maison de paix est devenue, en un clin d'œil, une maison de douleur ! Oh ! si nous pouvions les consoler, les aider, alléger leur perte, en affaiblir l'impresion cruelle, que nous nous estimions heureux ! Puisse nous au moins engager des ames honnêtes & sensibles, à s'intéresser au sort de cette famille infortunée (1) !

(1) Les effets de la foudre sont si extraordinaires & si variés ; il se mêle dans les recits qu'on en fait, tant d'illusion, tant de fantômes créés par l'effroi qu'elle inspire, que nous avons cru devoir aller aussi visiter le lieu où elle eût tombée à Cully ; nous en rendrons compte dans le *Journal* suivant. — Qu'on nous permette encore quelques réflexions que l'événement funeste, que nous venons de rapporter, présente.

Les abus, les préjugés, les erreurs, chez le peuple, tiennent à des racines si profondes, qu'il faut à l'homme sensible & instruit, qui cherche à les extirper, des efforts réitérés, une constance soutenue & inébranlable. L'arbre au pied duquel a péri, à l'âge du bonheur, cette infortunée victime des effets terribles de la foudre, se trouve, comme nous l'avons dit, seul & isolé à une assez grande distance. Peut-être le hasard l'y avait conduite. Mais combien d'exemples, pris dans le pays, & même depuis quelques années seulement, ne pourrions-nous pas citer de personnes qui ont trébuché la mort sous les arbres, à l'abri desquels elles s'étaient réfugiées pendant l'orage ! Et toutefois, l'on a répété si souvent, que de tels asyles offraient de grands dangers, sur-tout si l'arbre est isolé ; qu'on aurait beaucoup moins à craindre au milieu d'une forêt ; qu'il était beaucoup plus prudent de se tenir au milieu d'une plaine ; qu'il n'y avait pas à hésiter entre le léger désagrément d'être mouillé, & l'horrible danger d'être foudroyé.

Voilà sans doute un de ces objets d'instruction sur lesquels on ne saurait trop souvent revenir, & qui, entre un si grand nombre d'autres, tout aussi importants, démontreraient seul, combien il serait à désirer qu'on pût mettre dans les mains du peuple un traité de Physique, qui fut à sa portée. Nous croyons qu'il est à sa place, d'annoncer ici, que M. le Professeur *Lantéres* s'occupe d'un tel ouvrage ; que pour le rendre d'autant plus utile, il désirerait que les personnes à même de le seconder dans son projet, voulus-

BELLES-LETTRES.

HISTOIRE du naufrage & de la captivité de M. de Briffon, Officier de l'administration des Colonies; avec la description des déserts d'Afrique, depuis le Sénégal jusqu'à Maroc. A Genève chez Barde, Manget & Comp. & se trouve à Paris chez Royez.

Les Voyages de M. de Briffon en Afrique, lui avaient déjà coûté bien des peines, des chagrins & des pertes, lorsqu'au mois de Juin 1785, il reçut ordre du Ministre de la marine, M. de Castries, de s'embarquer pour l'Île St. Louis du Sénégal, sur le navire Ste Catherine, Capitaine le Turc.

Le vaisseau, entraîné par un courant, échoue contre un banc de sable; l'équipage parvient à se sauver par le moyen de la chaloupe, & débarque chez les plus féroces d'entre les peuples des déserts de l'Arabie. Bientôt quelques uns des camarades de M. de Briffon, qui avaient eu l'imprudence de se disperser, sont rencontrés par ces habitans cruels, qui, armés de coutelas & de petites massues, fondent sur eux, blessent les uns, dépouillent les autres, & les laissent étendus, presque expirans, sur le sable.

Au milieu de ce massacre, M. de Briffon voit un Arabe sans armes, croit le reconnaître, se jette dans ses bras, se met à fa merci; mais la manière dont il en est reçu, ne lui présume rien de bon de sa démarche. Cependant, après lui avoir fait entendre bien clairement, qu'il le récompensera de sa protection, & surtout, après lui avoir remis & des bijoux & une somme d'argent, il croit pouvoir se flatter d'en obtenir des secours; il espère qu'il le conduira, ainsi que ses compagnons d'infortunes, à Mogador, où il compte de recouvrer la liberté.

Mais malheureusement cet Arabe se trouve un fourbe insigne, un homme sans humanité, qui, sous les apparences de l'amitié, de l'attachement, fait souffrir à M. de Briffon tout ce qu'il est possible d'éprouver dans la plus dure & la plus cruelle captivité. Non seulement cet infortuné voyageur faillit vingt fois d'être massacré ou de succomber sous les travaux pénibles dont il était chargé; il fut plus d'une fois sur le point de mourir de faim, par l'effet de la cupidité de ces Arabes, passion qui les porte jusqu'à regretter la nourriture nécessaire pour le soutien de leurs esclaves; mais encore il eut souvent à combattre les tourmens affreux de la soif, qui se fait sentir si despotiquement dans ces plages brûlantes.

sent bien lui prêter leur secours. Il serait très-injuste, ce nous semble, de douter qu'il n'obtienne les facilités qu'il réclame pour arriver, avec plus de succès, à un but aussi utile, & nous croyons pouvoir le dire, aussi patriotique qu'est celui qu'il se propose.

Ne pouvant entrer dans des détails sur les courtes périlleuses qu'il eut à faire pour suivre ces Barbares dans leurs fréquens déplacements, ni sur tous les maux affreux & inouis qu'il eut d'ailleurs à essuyer pendant qu'il fut leur esclave, nous sommes contraints de renvoyer à l'ouvrage même pour y lire ces détails intéressans, écrits d'un ton simple, vrai, dans le style qui convenait au sujet.

Enfin, M. de Briffon est vendu au beau-frère de son maître, qui, après une marche de soixante-dix jours le conduit à Mogador: „ Mes jambes étaient „ enflées, dit-il, & mes pieds presque en suppuration „ Il reçoit, dans cette ville, des soins, des attentions, de deux Bordelois, MM. Duprat & Cabannes. Il en part pour Maroc; le Roi ayant déclaré qu'il voulait voir tous les esclaves & qu'ils entendissent sortir de sa propre bouche l'arrêt de leur liberté. Arrivé à Maroc, ce Souverain lui fit signifier de se rendre sur le champ devant lui. La manière dont il en fut reçu, pourra paraître un peu singulière.

„ Tout en attendant mon audience, je vis un Ca- „ pitaine passer sa troupe en revue. Il était assis par „ terre, le menton appuyé sur ses deux poings, & „ les bras posés sur les genoux, qu'il tenait pliés sur „ le menton. Cinq à six de ceux (des Gardes) qui „ étaient armés de bâtons, se sautèrent au collet, „ comme si j'eusse été un malfaiteur. Ils firent ouvrir „ deux grandes portes battantes, pareilles à celles „ de nos granges, & me poussèrent brusquement dans „ le parc. En vain j'y cherchai quelque chose qui „ pût m'annoncer la majesté du trône. Après avoir „ dépassé, de quinze à vingt pas, une espèce de „ brouette, telle qu'on en voit dans les rues de Paris, „ on me fit faire volte face, & on me commanda „ en me poussant brutalement, de me prosterner „ devant cette brouette dans laquelle était le Roi, „ qui s'amusait à se caresser les doigts du pied qu'il „ tenait sur son genou...”. Ce Souverain, après avoir fait quelques questions à M. de Briffon, se fit apporter du papier & de l'encre, puis, avec un petit roseau, qui lui servait de plume, il traça les quatre vents principaux, pour lui faire voir que Paris était au nord. Il chiffrâ jusqu'à douze en chiffres Français: Connais-tu cela? lui demanda-t-il; & il lui fit encore d'autres questions, pour lui prouver combien il était instruit....

„ A son audience, tout annonce la crainte. Son „ regard porte par-tout la consternation. A son mou- „ dre commandement il voit tomber, sans émotion, „ la tête d'un ou de plusieurs de ses sujets. Le con- „ damné est déjà sans vie, que les dernières paroles „ de sa sentence ne sont pas encore prononcées; „ cependant jamais un riche, qui veut acheter sa „ grace, ne meurt, quel que soit son crime”.

Enfin le moment où les fers de M. de Briffon devaient être brisés, arriva. Le Roi le remit, ainsi que six autres esclaves, au Consul de France, M. Duracher. — Nous apprenons qu'il est actuellement à Paris, où, comme on l'a déjà observé, il ne trouvera pas doute que le célèbre Baron de Trenk qui ait été aussi malheureux que lui, & qui ait soutenu l'infortuné avec autant de fermeté & de courage.

Dans une de nos Feuilles prochaines nous donnerons, d'après M. de Briffon, quelques détails sur la religion, les mœurs, les usages de cette horde sauvage peu connue encore, & sur laquelle une aussi cruelle & aussi fatale expérience ne l'a mis que trop à même de nous donner des renseignements.

—
A mon ami R.

Ami! voilà donc la saison
Où tout renaît, où tout féconde,
Où Dieu d'Amour fait sa moisson,
Où doux baisers, & gayes chansons
Vont ranimer, peupler le monde,
Que l'hiver, ses âpres glaçons,
Tenait dans leur prison profonde.
Hélas! à de brillans concerts
Pourquoi toujours mêler des plaintes?
Oublions les fâcheux revers,
A l'avare laissons ses craintes.
Que, par-tout, des chants de bonheur
Terminent les jours de tristesse.
C'est dans une vive allégresse
Qu'on perd la plus vive douleur.

—
É C O N O M I E.

Sur les Carottes.

* Cet excellent végétal paraît trop négligé partout. Cependant on n'ignore point que sa culture n'est ni plus difficile, ni plus dispendieuse que celle des pommes de terre, que ses récoltes sont plus abondantes; il est infiniment plus nourrissant. La gelée peut l'attaquer, mais sans le déforger, sans en détruire le germe. En un mot, il réunit beaucoup d'avantages qui devraient souvent lui mériter la préférence sur les pommes de terre, quoiqu'il y ait bien aussi quelques raisons contre lui. Sa culture, qui est coûteuse, est incertaine; il risque de périr en femences dans la terre par des gelées tardives du printemps; il faut le sarcler: mais en revanche un tiers d'arpent en carottes bien venues rapporte plus qu'un arpent en pommes de terre. Les queues vertes servent, ainsi que la racine, à la nourriture des bestiaux. Il n'y a pas d'animal domestique qui n'aime cet aliment, & à qui il ne soit aussi utile que le sont

les pommes de terre. Les chevaux s'en trouvent aussi bien que de l'avoine: les vaches le mangent avec avidité, & il leur donne d'excellent lait: les bœufs & les cochons en font aisément engraisés, & il fait de très-bon lard: la volaille aime également les carottes; les poules qui s'en nourrissent, pondent bien. S'il faut les sarcler, ce n'est qu'une fois; & dans un pays où le goût du travail & l'industrie renaissent, on peut y occuper les jeunes gens, les pauvres âgés qui ne sont pas capables d'autres occupations.

—
V A R I É T É S.

Moyens d'expulser les Punaises, indiqués dans l'Esprit des Journaux.

On fait cuire environ deux poignées de feuilles de noyer ou de brou de noix verte dans une pinte d'eau, pendant une demi heure, & que l'on exprime ensuite. Cette décoction bannit les Punaises pour toujours. On s'en délivre assez bien aussi avec le vitriol, ou bien encore avec les feuilles & les fleurs de Lavande: On détruit encore cette engance toute entière, jusqu'aux œufs même, en se servant d'un enduit de chaux fort claire, nouvellement éteinte dans une eau d'alun, & appliqué à chaud.

—
Moyens propres à chasser les Fourmis, indiqués dans le même Journal.

Un excellent moyen pour forcer les Fourmis d'abandonner un terrain, c'est d'enterrer dans la fourmillière des boyaux de poisson. Pour les écarter d'un arbre, on n'a qu'à entourer le tronc d'une corde imbibée d'eau de poisson, elles quittent la place sur le champ. On les éloigne aussi, sans retour, d'un garde-à-manger, ou autre lieu, en y plaçant un cornet de papier où l'on a mis quelques grains de bled, qui aient bouilli, un quart d'heure, avec quelques poignées de ciguë, herbe & racine.

Le soufre en poudre, étendu sur un morceau de papier & placé dans un tiroir, les chasse aussi.

—
Payem. des rentes à Paris, 6 premiers mois 1788. Lettre M.

—
M O R T S.

Jeanne Marie Baud, veuve du Sr. Jaques François Vanney, de Cugy, âgée de 68 ans.

Un enfant mâle mort dix-huit jours après sa naissance.

Jeanne Susanne Leubaz, veuve de Jean Abraham Amaron, de Lanfanne, âgée de 80 ans.

Rose Marguerite Rochat, fille mineure.

ERRATA. Dernière Feuille, page 78, première colonne, ligne 3, on découvre ses amis, lisez, on découvre ses habits.

JOURNAL DE LAUSANNE.

23 MAI 1789.

Le SOLEIL se leve à 4 heures 26 minutes , & se couche à 7 heures 34 minutes.
La LUNE se leve à 3 heures 2 minutes du matin.

Observations Météorologiques.

Dates.	THERMOMETRE.			BAROMETRE.		
	8 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.	8 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.
14 Mai.	12. 0.	0 20. 3.	0 16. 1.	26. p. 8. lig. 4	26. p. 9. lig. 2	26. p. 9. lig. 1
15 . . .	12. 6.	0 19. 2.	0 10. 2.	26. 8.	11 26. 8.	11 26. 8.
16 . . .	9. 3.	0 16. 3.	0 10. 0.	26. 8.	3 26. 7.	2 26. 7.
17 . . .	9. 0.	0 18. 7.	0 10. 2.	26. 7.	9 26. 8.	9 26. 9.
18 . . .	9. 3.	0 18. 0.	0 11. 0.	26. 10.	0 26. 11.	2 26. 11.
19 . . .	9. 8.	0 18. 9.	0 11. 8.	26. 10.	3 26. 10.	0 26. 9.
20 . . .	10. 0.	0 19. 8.	0 12. 0.	26. 8.	9 26. 8.	1 26. 7.

PHYSIQUE.

ON nous avait dit que le tonnerre était tombé à Cully sur un homme qui n'était pas mort, mais qui languirait quelque tems encore, sans espérance de se rétablir; c'était une exagération. Lorsque nous arrivâmes à Cully, le malade travaillait à la vigne; il n'avait eu qu'une enflure légère à la jambe; & qui était déjà dissipée.

Nous allâmes sur les lieux; la foudre était tombée deux fois à une centaine de pas de distance. Le second tonnerre avait ouvert le mur qui borde le chemin, à cinq endroits différens: l'un de ces trous avait un pied de diamètre; trois autres plus petits étaient au-dessous. Le mur était fendu en long, dans la partie opposée au chemin. La cinquième ouverture était à cinq pas de là, dans l'embranchure d'une porte; tout ce que ces ravages offraient de particulier, était qu'un mur qui séparait ces ouvertures, plus élevé qu'elles, n'avait aucune trace de la foudre.

L'autre tonnerre eut des effets plus singuliers. Il était tombé dans une vigne, sous un pêcher; il avait fait, dans la terre, un trou de trois pouces de diamètre, profond d'environ dix pieds; l'arbre n'avait aucune trace de la foudre. Deux jeunes sèpes entre lesquels était le trou, n'en avaient point souffert;

leurs jeunes bourgeons n'étaient point altérés; les échelas des environs n'offraient aucun indice qu'ils eussent été exposés à quelque explosion.

Cependant, un homme qui était à quinze pas de là, derrière une porte qui le séparait de la vigne, fut jeté violemment à sept ou huit pas du lieu où il était assis dans le chemin où il demeura étendu, poussant des cris de douleur & d'effroi. La porte, derrière laquelle il était, n'avait point été ouverte; elle n'avait aucune trace de foudre, & cependant, l'explosion n'avait pu parvenir à lui que par elle.

On a des exemples de tonnerres qui ont frappé les deux extrémités d'un rang d'hommes, sans faire sentir leur explosion à ceux qui étaient dans le milieu: mais c'est à l'air libre; ces hommes n'étaient point séparés par un mur, par une porte demeurée intacte. L'explication donnée de ce phénomène, peut cependant, à toute rigueur, être appliquée à celui que nous venons de décrire: mais, n'y en aurait-il pas ici une plus naturelle? La surprise & l'effroi ne peuvent-elles pas occasionner une contraction violente dans les nerfs; renverser un homme à quelques pas de lui, & sa chute lui meurtrir la tête & les pieds? Cette explication nous paraîtrait d'autant plus probable, que cet homme robuste & fort craignait beaucoup le tonnerre, qu'il avait été té-

moins de ses effets dans une des années précédentes. Un homme qui travaillait près de lui en avait été renversé; il n'en fut pas tué, mais ses cheveux furent brûlés, sa boucle de col fondue, le derrière de son soulier emporté; cette image se retraçait à son compagnon, dès que le tonnerre se faisait entendre, & lui communiquait une impression de terreur.

Cette explication tient aux affections morales qui s'allient souvent dans l'homme aux impressions physiques, & qui ne doivent pas être négligées dans le développement des causes de phénomènes un peu extraordinaires.

AGRICULTURE.

M. Barnave, Notaire à Saillans, dans le bas-Dauphiné, vient d'enrichir l'agriculture d'un nouvel instrument de labourage, que ses premiers essais annoncent de la manière la plus avantageuse. De ces essais, faits en présence des Officiers Municipaux & autres de ce bourg, il est résulté qu'à l'aide de cette machine, on peut labourer dans cinq heures un espace de trois cents toises, à environ onze pouces de profondeur, & que ce labour est très-bien fait.... Cette nouvelle machine laboure les montées les plus rapides; & comme ses sillons sont très-profonds, elle entraîne avec elle, jusqu'à la tête des fonds, une quantité considérable de terre, qu'on peut évaluer à 150 livres pesant, à chaque sillon tracé. Ce transport entretient entre les parties inférieures & supérieures du sol un équilibre précieux, en déchargeant les premières de leur terre superflue, & rendant aux secondes ce que les pluies & la pente du terrain tendent sans cesse à leur enlever. Il faut, pour faire mouvoir cette machine, un mulet ou un cheval, & trois ou quatre hommes. Ainsi, les frais, y compris l'usage de la machine, peuvent monter à 6 ou 7 liv. argent de France, par jour; tandis que le même travail, exécuté par les moyens connus, en coûterait 15 à 18. Il résulte donc de cette nouvelle découverte une économie de plus de moitié pour la culture des biens ruraux, & par conséquent une augmentation de revenus de plus d'un quart pour tous les propriétaires.—*M. Barnave* se propose de perfectionner encore cette découverte.

ÉCONOMIE.

AUX AUTEURS DU JOURNAL. MESSIEURS,

Permettez-moi de vous demander si l'on n'a point essayé dans le pays d'élever des vers à soie en plein air? On le fait en Asie, où le climat est plus doux

& plus constant. On l'a tenté dans l'île de Bourbon, sujette à des orages; à Bruxelles, sous une latitude plus septentrionale que nous ne le sommes; on l'a essayé encore dans le Berri, dont la situation se rapproche assez de la nôtre. Cette tentative a réussi dans l'île de Bourbon, dans les jardins du Prince *Charles de Lorraine*, & un particulier du Berri a comparé le produit de cette méthode avec celle que nous suivons, en les élevant dans des bâtimens; il a trouvé l'éducation en plein air supérieure en bien des points. Sur 4000 vers, élevés dans la chambre, il a recueilli 1100 bons cocons, 175 doubles, 350 imparfaits; & sur 4000 vers, élevés en plein air, il a recueilli 2660 bons cocons, & 150 médiocres. Les cocons ont rendu 15 onces de soie; les premiers n'en ont rendu qu'un peu plus de 10. Il serait bien avantageux de suivre une méthode qui demande moins de soins, presque point de dépenses, & qui produit davantage.

Il est vrai que le particulier du Berri dont nous avons parlé, ne s'est pas contenté de mettre un certain nombre de vers sur un arbre isolé & en plein vent. Les orages auraient pu les secouer trop fortement. Il a fait une plantation de petits meuriers, disposés en spirale, à la distance de dix à quinze pouces l'un de l'autre, dont les branches s'entrelacent & forment une haye touffue & serrée, qu'il ne laisse point s'élever à plus de cinq à six pieds. Cette palissade ou haye reçoit peu d'agitation des orages, la partie extérieure protège celle du dedans, & les vers y vivent sans être tourmentés.

Mais comme cette disposition n'empêchait pas que les vents ne fissent tomber quelques vers, que leur chute faisait languir & mourir, il tendit horizontalement deux rangs de paillassons de deux pieds de large, l'un à la naissance des branches, ou à huit pouces du sol, l'autre trois pieds au dessus du premier. Ce moyen les préserva de chutes mortelles. Il n'était pas besoin de veiller pour les préserver des *passis*, de la *grasserie*, de la *muscadine* & des *jaunes*: ces maladies ou n'attaquent point, ou attaquent peu les vers en plein air.

Les fourmis se montrèrent des ennemis redoutables des vers à soie: pour les éloigner, on déchauffa le pied de l'arbre, & on l'enduisit de goudron liquide. Cet expédient les mit à couvert de ces actifs malfaiteurs.

Il a éprouvé que les fourmis n'étaient pas les seuls insectes qu'ils ont à craindre; les araignées & les guêpes leur nuisent, & il faut veiller pour en détruire le plus qu'il est possible, ou ne faire sa plantation que dans les lieux où elles sont en moindre nombre.

Mais ces derniers ennemis sont peu à redouter, il en est un plus dangereux & plus destructeur, c'est

le roffignol. Pour s'en mettre à couvert, on employa les fumigations, les coups de fusil; mais on ne réussit qu'imparfaitement. Le moyen le plus sûr pour s'en préserver, c'est d'éloigner les plantations des vergers, des bois, des étangs & des rivières. On y trouve encore cet avantage, c'est que l'air est plus sain pour les vers.

C'est cependant avec tous ces inconvéniens que le produit, par cette méthode facile, a surpassé environ un tiers celui que nous recueillons par la méthode ordinaire. De plus, la soie en est meilleure, plus belle, & payée plus cher. Ces considérations demanderaient qu'une personne intelligente essaye ce moyen dans le Pays-de-Vaud, supposé qu'on ne l'ait point tenté; j'ai cru devoir y inviter.

V A R I É T É S.

EXTRAIT de l'histoire du Voyage & de la captivité de M. de Brisson.

Les Arabes du désert suivent la religion de *Mahomet*, mais ils l'ont entièrement défigurée par les plus grossières superstitions. Toujours errans & vagabonds, ils sont cependant distribués en Tribus plus ou moins considérables. Ils ont, en général, les cheveux hérissés, la barbe longue, le regard furieux, de grandes oreilles pendantes, & les ongles aussi longs que des griffes. Leurs troupeaux sont toute leur richesse; ils consistent en deux ou trois chevaux, plusieurs chameaux, quelques brebis & quelques chevres. Les plus pauvres n'ont que des chevres & des brebis. Le premier de leur devoir est celui de la prière; ils le remplissent scrupuleusement, & y apportent autant de piété extérieure & de respect, que nous dans nos églises, quoiqu'il soit impossible de se jouer plus de la religion qu'ils ne le font, dès que les prières sont finies.

Ensuite du premier exercice de la religion, vient le soin de traire les troupeaux. On commence par les femelles des chameaux. On leur donne force de coups de pieds, jusqu'à ce qu'elles se levent. Leur petit accourt, les carresse, les prépare à faire couler le lait. — Le gardien n'a de nourriture que celui que lui fournit le dernier des chameaux qu'il trait.

Ils font du beurre de ce lait, mélangé avec celui des chevres & des brebis; ce que nous appellons petit lait, sert à faire une boisson pour le reste du jour. Plus le beurre a acquis une odeur forte, plus il plaît à ces Barbares; les femmes s'en graissent les cheveux; on ne saurait croire jusqu'où elles portent l'excès de la coquetterie. Leurs cheveux sont tressés avec le plus grand art; elles en laissent flotter

quelques tresses sur la poitrine, en y attachant des coquillages, des clefs de coffres & de cadénats, des anneaux de parapluie; jusqu'à des boutons de culottes, lorsqu'elles ont le bonheur de pouvoir s'en procurer. Elles peignent le tour de leurs yeux avec une grosse aiguille de cuivre qu'elles frottent sur une pierre bleue; elles se rougissent les ongles des pieds & des mains. Une Mauresse, pour être belle, doit avoir les dents longues, & fortant de la bouche; la chair, depuis l'épaule jusqu'au coude, pendante & flottante; les cuisses & le corps prodigieusement gros, la marche pesante & gênée.

La méfiance, la paresse & la gourmandise, sont leurs passions dominantes. Les hommes ont à peu près les mêmes défauts. Ils passent la journée entière à dormir, à fumer, à se faire ôter la vermine qui les ronge. La perfidie & la trahison sont encore des vices innés chez eux. Jamais aussi ils ne traitent par écrit, certains que celui qui recevrait une obligation ferait poignardé par celui qui l'aurait signée. On exerce de bonne heure les jeunes gens à se bien servir du poignard; à déchirer, avec les ongles, les entrailles de leur adversaire; à bien colorer le mensonge des apparences de la vérité.

L'hospitalité est un devoir qu'ils remplissent assez scrupuleusement: mais pour éviter l'occasion de l'exercer, il n'est pas de stratagème auquel ils n'ayent recours. Leur ignorance & leur orgueil sont extrêmes; ils s'estiment le premier peuple du monde; ils croient que le soleil ne se leve que pour eux.

La guerre, chez eux, n'est qu'un brigandage; jamais ils ne forment leur attaque en ordre de bataille; autant d'hommes, autant de combats particuliers. Celui qui terrasse son adversaire, lui enlève ses armes ou sa monture, & se retire précipitamment. Tel va voir celui qu'il a blessé dangereusement la veille, & s'entretient avec lui de l'adresse avec laquelle il a saisi le moment favorable pour lui porter le coup. Pour guérir les plaies les plus profondes, ils n'emploient jamais que de la terre; & pour enlever leurs douleurs, que des fers rouges appliqués sur la partie souffrante.

Il arrive quelquefois que leurs champs se couvrent de récoltes abondantes: mais loin d'attendre que le grain parvienne à sa maturité, ils se hâtent de le moissonner, & le font sécher sur des cendres chaudes.

La Bourgade s'assemble-t-elle pour donner des conseils à l'un d'eux qui doit entreprendre un voyage de long cours, chacun dit son mot, même des enfans de quatorze ans, qui parlent avec autant de confiance que pourrait le faire un vieillard qui proposerait une affaire importante. Tout le monde croit en Europe, qu'un chien deviendrait enragé si on

ne lui donnait point à boire ; dans les déserts de l'Arabie , où le climat est brûlant , ils ne boivent point du tout , & en général , ils ne vivent que d'excrémens.

Les femmes y sont toujours traitées avec le plus souverain mépris ; elles ne prennent jamais le nom de leur mari. Quoique très-indécentes dans leurs propos & leurs gestes , elles n'observent pas moins rigoureusement la fidélité conjugale.

Toute femme qui accouche d'un fils , pour manifester sa joie , se noircit le visage pendant l'espace de quarante jours ; à la naissance d'une fille , elle ne s'en barbouille que la moitié , & pendant vingt jours seulement. Ce n'est qu'à coups de poings sur le dos , qu'elles endorment leurs enfans , & qu'en les pinçant impitoyablement , & en leur tordant la peau avec les doigts , qu'elles cherchent à arrêter leurs pleurs. J'ai vu , dit M. de *Briffon* , une de ces femmes impatientées par un de ses enfans , lui lancer un de ses seins avec tant de force , qu'elle l'étendit par terre (1). Mais à peine un enfant mâle peut-il marcher , que sa mere le traite avec le même respect que son mari ; elle lui prépare à manger , & ne mange qu'après lui.

SUR le séjour à la campagne.

S'élève qui voudra , par force ou par adresse ;

Moi je veux , sans quitter mon aimable séjour ,
Loin du monde & du bruit , rechercher la sagesse.

HÉNAUT.

Que la nature offre un spectacle séduisant , lorsque l'esprit de réflexion guide sur ses beautés un œil philosophique ! Je ne m'étonne plus de voir les Grands se dépouiller , avec tant de satisfaction , de l'éclat fatiguant qui les environne , pour aller jouir à la campagne de la tranquillité & de la paix. Le silence des bois , & la pureté de l'air qu'on y respire , invitent le Sage à s'y retirer : il y voit & admire les merveilles si variées de la création ; seul avec son Dieu , il lui rend grâces de tant de bienfaits.

Ces ornemens dont la mode se plaît à masquer les villes , ne s'y trouvent point , il est vrai , on n'y connaît pas davantage ces complimens fades & mensongers qui se prostituent tous les jours sous le nom de *politesse* ; mais qu'on en est bien dédommagé par cette précieuse simplicité , qui indique pour l'ordinaire l'honnêteté & la franchise ! Chacun y porte , sur son front , la vérité de son caractère ; & les paroles qu'on y prononce , sont les véritables expressions du cœur.

Ce n'est plus ce théâtre étroit , où un petit nom-

(1) On fait que les Mauresques ont les seins très-pendants ; on a dit même qu'elles les jettaient par dessus leurs épaules.

bre de spectateurs sont éblouis par des brillantes décorations.

Le flambeau du monde , suspendu à la voûte azurée qui couvre l'univers , éclaire des prodiges étonnans. D'un côté , c'est un champ spacieux , qui , d'abord couvert d'une draperie verdoyante , charme par la simplicité de ses ornemens : ce gazon chéri de Cérès , avide de remplir le terrain qu'on lui a confié , s'élève avec orgueil , & se pare d'un fruit bienfaisant , qui , quelques semaines après , jauni par les rayons du soleil , fait flotter sous les yeux l'espérance d'une abondante moisson.

Ce sont des prés immenses , dont le sein fertile nous offre des herbages succulens , & produit encore un nombre infini de fleurs , qui , sans ostentation & sans jalousie , se surpassent toutes en beauté. Quoique sans cesse coupées par la dent des troupeaux , on dirait qu'elles ne désirent de renaître que pour embaumer le lait que les vaches tirent de leurs sucs nourriciers , & blanchir la laine du tendre agneau qui repose sur elle.

L'aspect de tant de merveilles n'est-il pas plus agréable & plus imposant que ces temples somptueux , dont on ne peut s'approcher sans craindre pour sa vertu ; où Bélial est la divinité qu'on adore ; l'honneur , la victime qu'on immole ; & où l'indécence & la débauche sont le seul but auquel tendent les sectateurs ?

Sans doute , dans nos réduits champêtres , la voix mélodieuse d'un musicien habile , jointe aux sons enchanteurs qu'il tire d'un instrument dangereux , ne verse point la mollesse dans nos cœurs : mais qu'on en est bien dédommagé par le tendre gazouillement des oiseaux ! Ces musiciens ailés , instruits par la Nature , semblent ne se percher en cent endroits , que pour inviter les échos à répéter leurs chansons gracieuses , quelquefois mélancoliques & plaintives , & répandre au loin , & sous l'ombrage solitaire , l'innocence & la gaieté. Enfin , tout y charme , tout y intéresse , tout y respire le plaisir & le bonheur ; c'est le seul endroit où , loin de la folle ostentation des villes , le sage trouve le repos ; le repos que nos plus élégans Sybarites ne rencontrent jamais , même sur un lit de roses !

Oh ! qu'il est doux , dans cette précieuse tranquillité , d'y écouter , d'y entendre , sans interruption , la voix de son Dieu ; d'y contempler , sans obstacle , l'ouvrage de ses mains ; d'y adorer sa grandeur toute-puissante !

Payem. des rentes à Paris , 6 premiers mois 1788. Lettre N.

M O R T S.

Rose Marguerite Vincent , fille mineure.
Antoinette Pauline Claudine Justine Chambeau , fille min.
Un enfant , fille natur. , morte demi heure après sa naissance.

JOURNAL DE LAUSANNE.

30 MAI 1789.

Le SOLEIL se leve à 4 heures 18 minutes , & se couche à 7 heures 42 minutes.
La LUNE se leve à midi.

Observations Météorologiques.

Dates.	THERMOMETRE.			BAROMETRE.								
	8 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.	8 heur. du mat.		2 h. après midi.		9 heur. du soir.				
21 Mai.	10. 6.	16. 3.	11. 2.	26. p.	7. lig.	7	26. p.	7. lig.	7	26. p.	7. lig.	5
22 . . .	10. 2.	17. 8.	11. 0.	26.	7.	4	26.	7.	4	26.	6.	11
23 . . .	10. 4.	19. 3.	11. 6.	26.	8.	10	26.	8.	9	26.	8.	8
24 . . .	11. 0.	20. 4.	16. 0.	26.	6.	6	26.	6.	4	26.	6.	8
25 . . .	12. 9.	18. 7.	14. 9.	26.	7.	9	26.	7.	0	26.	6.	6
25 . . .	9. 8.	15. 8.	10. 7.	26.	6.	4	26.	6.	3	26.	6.	2
27 . . .	9. 9.	15. 2.	9. 8.	26.	5.	10	26.	5.	9	26.	5.	7

BELLES-LETTRES. AUX AUTEURS DU JOURNAL.

Geneve, ce 21 Mai 1789.

IL paraît une nouvelle édition originale de *Paul & Virginie* ; j'ai extrait le morceau suivant de l'*Avis* qui se trouve à la tête de cet ouvrage, & je vous propose, Messieurs, de l'insérer dans votre *Journal*, persuadé qu'il sera lu avec beaucoup de plaisir & d'intérêt par la plupart de vos Lecteurs.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Fragment sur le style, par M. de St. PIERRE, Auteur des Etudes de la Nature.

Le style n'est ni la décoration, ni l'habit de la pensée, mais il en est l'expression. Le style est à la pensée, non ce que l'habit, mais ce que les muscles font au corps. L'habit voile le corps, les muscles le montrent. Les mots suivent les choses: *Rem verba sequuntur*, a si bien dit *Horace*; & cela est si vrai, qu'il est impossible de faire rendre, par autrui, ses idées telles qu'on les a conçues soi-même, & qu'un grand écrivain même ne pourra continuer l'ouvrage d'un écrivain qui lui est inférieur, avec un succès égal. Toutes les suites ajoutées aux ouvrages, par

une main étrangère, ont toujours été avortées. La pensée d'un Auteur, est comme l'œuf d'un oiseau: pour en faire éclore un petit qui ait toutes ses plumes, il y faut l'aile de la mere.

Les écrivains qui ont le mieux écrit sur un sujet, l'ont le mieux connu; & vice versa, ceux qui l'ont le mieux connu, ont été les plus capables d'en écrire. C'est ce que montre l'expérience de tous les tems, dans tous les genres. Les Poètes solitaires qui ont vécu le plus près de la nature, comme *Homere & Virgile*, l'ont mieux peinte que les Poètes courtisans, tels que *Arioste*, & quelques autres qui l'ont si étrangement défigurée. Ces derniers n'ont réussi qu'à peindre des caricatures. Il y a plus, c'est qu'*Homere & Virgile* l'ont souvent mieux expliquée par leurs sublimes allégories, que la plupart des Physiciens, occupés uniquement à en analyser les élémens. Ceux-ci souvent n'ont vu que la matiere pour principe, & pour fin de leurs travaux; & ceux-là, ramenant jusqu'aux élémens à un ordre de choses qui protege la faiblesse humaine, ont entrevu, par la force de leur génie, l'ensemble de l'Univers. Il en est de même des autres écrivains. Les militaires qui ont le mieux écrit sur la guerre, l'ont le mieux faite. *César*, *Xénophon*, & le feu Roi de Prusse, sont bien supérieurs dans leurs tactiques, à

tous nos tacticiens. Les grands hommes qui ont vécu le plus librement, ont le mieux parlé de la liberté. L'éloquence de *Brutus* était bien plus énergique que celle de *Cicéron*, & celle de *Phocion* plus que celle de *Démosthène*, qui redoutait tellement l'éloquence de *Phocion*, que lorsqu'il le voyait se lever pour le contredire, dans les assemblées générales de la Grèce, il disait: "Voilà la hache de mes discours qui se lève". Ceux qui ont le mieux écrit sur la vertu, ont vécu le plus vertueusement. Tels ont été parmi nous, *Fénélon* & *Jean Jaques*. Ceux même des Historiens qui ont été le plus véritablement éloquens, ont été aussi les plus vertueux. Tels ont été *Plutarque*, *Tacite*, *Suétone*, &c. &c. — Je me rappelle à ce sujet, que je disais un jour à *Jean Jaques*, que la vérité était la première qualité d'un Historien, il me répondit: "C'est la vertu; car, avant tout, il faut de la vertu à un Historien pour sentir la vérité, & pour oser la dire". Ainsi la poésie, l'éloquence, le génie des grands hommes, les talens des historiens, & la vertu elle-même, mere de tous les talens, ne s'appuient que sur un ordre de choses qui puisse soutenir la faiblesse humaine.

Il y a, à la vérité, une éloquence qui n'a pas besoin de cet ordre-là, mais aussi elle ne peint rien au naturel; elle fait les choses petites, grandes, & les grandes, petites, comme la définissait jadis un homme du métier, un Rhéteur. Celle-là est l'habit de la pensée; & comme un habit, elle est tantôt étroite, tantôt bouffante, toujours voilant ce qu'elle habille; comme un habit, elle change de mode avec les saisons. L'éloquence naturelle, au contraire, est le corps même de la pensée; elle naît de la vérité des choses dont elle est l'expression; elle est toujours de mode, comme le corps même de chaque objet, auquel on ne peut rien ajouter ni retrancher, parce qu'il est dans ses proportions naturelles.

J'ose donc croire que je ne dois point le succès des vérités physiques, que j'ai démontrées, à mon style, mais plutôt le succès de mon style à ces mêmes vérités. Je dois ce succès, non à mes émotions personnelles, mais au sentiment général de la nature, qui influe sur mes lecteurs comme sur moi. Qui sent bien la nature, la traduit; & qui la traduit, l'explique. Quoique je n'en aie rendu que des ombres légères, mes faibles esquisses ont plu, parce que je les ai rendues d'après ses ravissans modeles. Je ne suis, par rapport à elle, ni un grand Peintre, ni un savant Physicien: mais un petit ruisseau souvent troublé, qui, dans ses momens de calme, la réfléchit le long de ses rivages. La nature se peint par-tout d'elle-même; & quand un de ses rayons tombe sur mon ame, je le reflète.

M É D E C I N E.

PARALLELE entre les *Miséricordes* & les *Hôpitaux*, par M. D'APPLES GAULIS, du College de Médecine. A Lausanne, chez J. Henri Pott & Comp. 1789.

L'Auteur de ce petit écrit, établit que les choses les plus nécessaires au rétablissement d'un malade, sont des secours prompts, un régime adapté à la maladie, l'usage des remèdes propres à la combattre.

Il prouve que cette promptitude dans les secours ne se trouve pas dans les *miséricordes*; que, pour l'ordinaire, les secours sont demandés trop tard pour obtenir des charités dont on détourne l'usage, ou dont on en fait un mauvais; que les malades dispersés souvent à de grandes distances, ne peuvent pas être visités assez fréquemment par les Médecins.

Il prouve que les malades renfermés chez eux, dans des chambres humides, étouffées, remplies de miasmes, d'un air infect, tourmentés par les cris, par les pleurs, par les mouvemens & les conseils de leur famille, de leurs voisins, y sont mal soignés, y sont nourris d'alimens ou indifférens, ou contraires à la maladie, y sont couchés dans des lits échauffans & mal propres; qu'ils n'y peuvent observer le régime convenable, & n'y recouvrent la santé que plus tard, ou qu'ils ne la recouvrent jamais.

Il prouve, & les faits le prouvent comme lui, qu'on ne peut y employer les meilleurs remèdes, ni les faire prendre aux malades avec exactitude. Ces inconvéniens ne se trouvent pas dans un hôpital bien réglé, & l'Auteur en préfère, avec raison, l'usage à celui des *miséricordes*. "Pourrait-il, dit l'Auteur, y avoir un meilleur moyen, pour éviter ces inconvéniens, que d'employer les vastes & inutiles appartemens de notre hôpital, à un de ces établissemens de charité, &c.?"

En méditant ce petit écrit, & il mérite de l'être, nous avons regretté que l'éducation des habitans des campagnes ne soit pas mieux soignée, qu'on ne veillât pas sur la situation, sur la construction de leurs maisons, sur leur propreté extérieure, comme un anonyme l'a proposé dans ce Journal. Nous avons regretté, qu'on ait considéré les hôpitaux plus sous le point de vue de la décoration des villes, que sous celui du bien public & de celui des malades. A la place de ces maisons superbes dans le centre des villes, on aurait choisi un emplacement à la campagne, dans un air sain, où l'on aurait élevé des bâtimens très-simples, mais commodes, appropriés au but qu'on s'y propose, ayant autour d'eux de la verdure, des arbres, une promenade pour les convalescens, &c. Peut-être enfin, que las d'imiter, on voudra un jour donner l'exemple.

MÉTHODE d'assainir les mourans , plusieurs heures , quelquefois plusieurs jours avant le tems , & de faire périr des malades , peut-être susceptibles de guérison. Extraite des Annales de Médecine , Chirurgie & Pharmacie , par M. R E T Z , Médecin ordinaire du Roi , &c.

Le Médecin n'a pas plutôt refermé les rideaux du lit où git un moribond , d'un air affligé ; tourné le dos en s'enveloppant d'un silence désespérant... qu'on s'empresse encore , dans la famille , de soulager le malade. On lui crie , voulez-vous boire ? Qu'il accepte ou manque de force pour refuser , on lui soulève la tête à demi , on lui place le gobelet ou la cuiller sous les levres , quelquefois on lui ouvre la bouche par force , & l'on verse tout doucement la boisson dans la gorge. La liqueur excite la toux , & des efforts de la poitrine ; on espère qu'ils seront salutaires. On pense alors que toute secousse peut opérer au mieux ; on verse de nouveau dans la bouche , le liquide passe avec difficulté : on croit que le passage se bouche , & qu'il faut l'humecter souvent pour l'en empêcher. On redouble les doses de boisson ; on en rapproche les distances : la toux augmente , les convulsions surviennent , le hoquet s'annonce , la tête se perd , la poitrine devient oppressée , la respiration courte & très-laborieuse , l'agonie arrive avec le râlement de l'air embarrassé dans les bronches , & le malade meurt étouffé par les liqueurs qu'il a avalées , tombées dans la poitrine , tandis qu'il n'avait ni la force , ni peut-être la présence d'esprit nécessaire pour fermer la glotte en avalant. — Qu'on y réfléchisse , & qu'on examine si c'est exagérer , que d'attribuer la plupart des morts à la déplorable inconséquence que nous venons de décrire.... Les recueils de Médecine ne sont-ils pas pleins d'observations , où l'on voit que des personnes sont mortes subitement , pour avoir avalé , *de travers* , les plus petites choses ? Ces personnes , cependant , jouissaient de la meilleure santé ; leurs organes avaient toute leur vigueur , néanmoins elles ont succombé à un tel accident. Et l'on force les mourans , dont les organes ont perdu une partie de leur jeu , à avaler ainsi ! On leur remplit la poitrine de toute sorte de substances liquides , de tisannes , de vins & de drogues ! Nous avons reconnu toutes ces substances dans les bronches de plusieurs cadavres.... Lorsqu'un malade n'a ni la force , ni la faculté de demander à boire , est-il possible qu'il ait celle d'avalé , & de digérer la boisson ?... Enfin , voit-on boire les animaux malades ? Oh ! combien leur instinct étudié pourrait donner de leçons à notre raison ?

V A R I É T É S.

SUITE de la notice sur Lausanne.

Lausanne avait autrefois ses bannieres , son hérald d'armes , ses loix & ses coutumes. Les Evêques , à leur installation , lui promettaient , par un serment solennel , de ne donner aucune atteinte à ses droits , de respecter ses privilèges , de maintenir ses immunités. Et lorsqu'ils assemblaient les Etats du pays , les députés de la ville y siégeaient après le Clergé.

C'était dans l'assemblée des Etats , que se faisaient les Loix auxquelles le peuple était soumis ; c'est-là que s'est fait le Plaid-Général , (mots qui viennent probablement de *Placitum generale*) reconnu encore pour Loi dans une partie du Pays-de-Vaud ; c'était cette assemblée qui pouvait seule mettre des impositions sur la ville , son territoire , & les quatre paroisses de la Vaud.

On demandera comment étaient formés ces Etats , & quels ordres les composaient ? Le Clergé en formait incontestablement le premier : la Noblesse formait , dit-on , le second ; mais quelle était cette Noblesse ? C'est-ce que nous examinerons en peu de mots.

Lausanne était soumise aux Romains ; elle en avait conservé les usages , qui étaient aussi ceux de l'ancienne Gaule. Or nous voyons par les Edits de *Théodose* & d'*Honorius* , que les assemblées de la Gaule étaient composées 1°. de ceux qui avaient été revêtus de quelque dignité qui donnait part au gouvernement ; c'était ce qu'on appelait *Honorati* : 2°. des *Décursions* , titre qui se donnait aux Magistrats , aux membres des Conseils des villes : 3°. des propriétaires des terres ; & enfin de quelques personnes du petit peuple.

Remarquons encore , que le nom de *Noble* n'avait pas chez les Romains le même sens que nous lui donnons aujourd'hui ; il ne se donnait pas proprement à la naissance , mais aux personnes revêtues des grands emplois. Chez nous encore , l'ordre Equestre est la Noblesse. Chez les Romains , cet ordre n'annonçait que des particuliers assez riches pour entretenir un cheval , & qui servaient dans la cavalerie. Plus on acquérait de richesses , & plus on devenait Noble , ou plus on avait de facilité pour le devenir.

Chez les peuples barbares qui envahirent l'Europe , le Noble était le seul guerrier , & n'était que guerrier ; eux seuls portaient l'épée , & *Frédéric Barbe-rousse* est le premier qui ait permis aux Marchands de la porter. L'institution des fiefs & des vassaux , forma une autre sorte de Noblesse.

Laquelle de ces classes formait le second ordre des Etats de Lausanne ? Ce n'est pas de celle qui possédait des fiefs , puisque les Etats ne se formaient que

du territoire de Lausanne, & des quatre paroisses de La Vaud, où il n'y avait alors que très-peu ou point de fiefs, de Seigneuries avec juridiction. Les Etats se formerent au huitieme siecle, & cette Noblesse ne se forma qu'au douzieme, où les familles se perpétuerent par un surnom, qui devint le nom de la famille. Ce n'était pas des guerriers que ce second ordre, parce que l'histoire ne conduit point à le penser, & que sous un gouvernement Ecclésiastique, les usages des peuples du Nord ne furent pas légitimés; cette espece de gouvernement conserva les formes, les Loix des Romains. Ainsi tout conduit à croire que les Nobles des Etats de Lausanne étaient les *Honorati*, les Décurions des assemblées Gauloises, c'est-à-dire, ou des Magistrats, ou des députés de la Magistrature de Lausanne. Cette ville formait, même avant que les Evêques y eussent fixé leur séjour, un corps de communauté, une forme de gouvernement, qui statuait sur tout ce qui intéressait le bonheur & la tranquillité du peuple, dont l'Evêque jurait de maintenir les droits; & ses Magistrats étaient appellés à délibérer dans les Etats pour en conserver les immunités, juger des Loix qui pouvaient lui être nécessaires, & des impositions qu'il pouvait supporter.

Le troisieme ordre était formé des députés des habitans du territoire & des paroisses de La Vaud.

Autrefois, le Conseil de Lausanne était surveillé par les cinq Tribuns ou Bannerets, nommés par le peuple, & qui ne faisaient point partie de la Magistrature. Aujourd'hui, ils sont les premiers membres du Conseil même; c'est vers l'an 1630 que s'opéra ce changement, qui eût fait naître des troubles si la ville eût été indépendante, & n'avait eu un Modérateur suprême.

Les assemblées du peuple, à Lausanne, étaient formées des Bourgeois & des Habitans; c'est après la réformation qu'ils ont formé un corps représentatif composé de 200 personnes, qui, insensiblement, a perdu ses droits, dont il ne lui reste qu'un petit nombre. Nouvelle source de divisions, si Lausanne n'avait reconnu un Souverain.

Les principaux emplois n'étaient conférés autrefois que pour un terme limité; ils sont devenus à vie depuis 1630. Le premier Bourg-maître qui mourut revêtu de son emploi, fut *Benjamin Rossel*, qui mourut en 1636; c'était la seconde fois qu'il exerçait cet emploi. Sous son successeur, on voulut élire deux Bourg-maîtres, & les faire alterner tous les six mois; LL. EE. défapprouverent ce changement.

Avant la réformation, les Bourgeois de la Cité n'étaient point admis aux emplois; sans doute, parce qu'ils étaient alors soumis à la Jurisdiction du Cha-

pitre de l'Evêque. L'une des cinq bannieres de la ville appartenait à ce Chapitre; la ville y exerçait cependant la police.

Le Gouvernement y fut Démocratique jusques dans le seizieme siecle. Même après l'établissement du 200, il paraît que la Bourgeoisie s'est encore assemblée. Ce 200 existait déjà sous les derniers Evêques, & il y a lieu de croire que les trois Etats intérieurs, de la ville avaient conservé, sur ce corps représentatif, un droit de sur-inspection, qu'il a perdu par le non-usage.

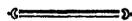
Il y avait donc dans le Diocèse de Lausanne, trois puissances *collatérales*: 1°. celle du corps de la république, qui comprenait toutes les villes & les communautés, & le corps connu sous le nom des trois Etats, en qui résidait la plénitude de la puissance: 2°. l'Eglise & le Clergé, dont l'Evêque était le Chef: 3°. la ville & communauté de Lausanne. Cette puissance distincte des autres, quoiqu'elle les renfermât toutes, se sous-divisait en autant de Juridictions qu'il y avait de communautés.

La seconde était formée du concours des Ministres de la Religion, dans les choses relatives au culte & à la croyance, & dans celui des Séculiers qui administraient les affaires civiles & criminelles qui dépendaient de l'Evêque.

La troisieme était formée de l'assemblée générale convoquée à *cri public*, dont les volontés étaient confiées à des corps plus ou moins nombreux, chargés de l'administration de la police, des finances, &c.

L'Evêque était le premier Président dans les deux premieres assemblées, & dans son absence, c'était le premier des Chanoines, avec le Baillif de l'Evêque.

La premiere assemblée se tenait au vieux Evêché; la seconde ou dans le Château, ou dans le Cloître attenant à la Cathédrale; la troisieme en divers quartiers de la ville basse. La Justice criminelle se tenait dans une place publique de la rue de Bourg, & probablement près de la fontaine qu'on y voit; le corps général de la Communauté dans le Couvent de la Magdelaine; les Conseils subalternes dans la maison de ville du Pont, en été; & en hiver, dans une chambre chaude des Freres Prêcheurs.



Payem. des rentes à Paris, 6 premiers mois 1788. Lettre N.



M O R T S.

Un enfant mâle mort cinq jours après sa naissance.

Jean Samuel Cuenoud, âgé d'environ 70 ans.

Un enfant mâle mort trois jours après sa naissance.

JOURNAL DE LAUSANNE.

6 J U I N 1789.

Le SOLEIL se leve à 4 heures 13 minutes , & se couche à 7 heures 48 minutes.
La LUNE se leve à 6 heures 26 minutes du soir.

Observations Météorologiques.

Dates.	T H E R M O M E T R E .			B A R O M E T R E .											
	7 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.	7 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.	26. p.	5. lig.	3	26. p.	5. lig.	7	26. p.	5. lig.	11
28 Mai.	8. 1.	o 16. 3.	o 10. 9.	26. p.	5. lig.	3	26. p.	5. lig.	7	26. p.	5. lig.	11			
29 . . .	10. 0.	o 17. 1.	o 11. 1.	26.	6.	o 26.	6.	1	26.	6.	2				
30 . . .	10. 9.	o 18. 0.	o 12. 2.	26.	6.	1	26.	6.	3	26.	6.	7			
31 . . .	10. 7.	o 17. 8.	o 11. 8.	26.	6.	10	26.	6.	8	26.	5.	o			
1 Juin.	10. 5.	o 17. 9.	o 10. 9.	26.	5.	o 26.	4.	5	26.	3.	10				
2 . . .	8. 2.	o 12. 0.	o 8. 4.	26.	2.	6	26.	3.	5	26.	3.	o			
3 . . .	6. 1.	o 13. 7.	o 8. 6.	26.	3.	2	26.	3.	3	26.	4.	2			

V A R I É T É S.

AUX AUTEURS DU JOURNAL.

MESSIEURS,

J'étais revenu d'Italie, fatigué, harassé de ses plaines déjà brûlantes, & je résolus de respirer un air frais dans l'une des petites villes du Pays-de-Vaud où j'avais déjà séjourné, & fait quelques connaissances. Je revis bientôt l'une d'elles, qui m'invita à une grande assemblée. J'acceptai, mais dans l'espérance d'y trouver une Dame qui avait bien voulu m'aider à instruire mes enfans. Quelle fut ma surprise, en apprenant qu'elle n'y était point admise! Cette Dame fut l'objet d'une conversation que je vous envoie.

Moi. Elle n'y est point admise! Lui reprocherait-on quelque action déshonorante?

M. T. Non, tout le monde convient qu'elle est aimable, instruite, bonne mere, épouse fidele, amie sincere.

Moi. Quoi! des mœurs, des talens, des vertus, ne donnent point entrée à vos assemblées! Et qui donc y recevez-vous?

M. T. Des Nobles, des Riches qui vivent de leurs

rentes, des Commerçans d'un certain ordre, des Officiers militaires.

Moi. Et une Dame, comme celle dont je parle, n'est pas digne de respirer le même air, dans la même chambre, que ces personnes-là! Vous vous moquez, je pense. Je connais la plupart de ceux qui forment vos assemblées; des Nobles, dont la plupart sont assez fots; des Riches, dont plusieurs sont bien ignorans & bien inutiles; des Commerçans, dont quelques-uns rougissent de développer ce qui fit la base de leur fortune; des Officiers bien légers, bien étourdis, quelquefois sans véritables talens, souvent sans instruction, sans respect pour les mœurs.

M. T. Ils peuvent être tels que vous les peignez, & cependant être d'un état bien supérieur à ceux qui donnent des leçons de maison en maison à un prix fixé.

Moi. Ah! je vois enfin le titre fondamental de la reprobation de mon amie; car je ne rougis point de lui donner ce nom, moi qui crois valoir, au moins, ceux qui composent l'assemblée à laquelle vous m'invitez. Elle a donné des leçons, elle s'est fait payer. Vous ne trouvez pas là de la noblesse, de la grandeur. Mais, Monsieur, veuillez me dire qui ne se fait pas payer chez vous? Le Magistrat ne reçoit-il pas des honoraires; les Chefs de l'Eglise n'en reçoivent-ils pas?

A a

vent-ils pas? Le Commerçant exerce-t-il son état gratis? Le Noble qui loue sa liberté & son sang à un Prince étranger, ne se fait-il pas payer? Celui qui tient des pensionnaires, le fait-il par un amour déintéressé pour son pays & pour les étrangers? Il achete de la chair crue, & la vend cuite pour vivre avec plus d'aïssance. Daignez imposer silence aux préjugés, & voir les objets sous leur vrai point de vue.

M. T. Vous pouvez avoir raison philosophiquement, & avoir tort dans la société. Je ne vois pas que sur ce point, nous différions beaucoup des autres nations.

Moi. Il y aurait plus de gloire à chercher à leur servir d'exemple, qu'à se consoler en se croyant à leur niveau. Par vos Loix sages, par la tranquillité, le bonheur, la liberté dont vous jouissez, vous devriez être au-dessus des autres nations; & si vous êtes en ce point au niveau de plusieurs, vous êtes au-dessous de quelques-uns. En Angleterre, par exemple, (j'ose citer ma nation, parce que je la connais mieux) la richesse donne de la considération, nous lui devons une partie de notre grandeur, de notre puissance: mais les talens, mais les connaissances utiles, y mettent le pauvre souvent au-dessus du riche, ou du moins au niveau; elles ouvrent l'entrée à toutes les sociétés. J'aurais cru que vous faisiez plus encore.

M. T. Voudriez-vous détruire toutes les distinctions anciennes; qu'il n'y eut point de rangs supérieurs dans la société? N'est-il pas utile & nécessaire qu'il y en ait?

Moi. Je ne pense point qu'on doive les détruire: ces distinctions existent, la société est fondée en partie sur elles; il faut qu'elles subsistent: mais je voudrais que la raison corrigeât ce que les préjugés, la force & l'ignorance, ont mis dans ces distinctions de contraire au bonheur de l'Etat & des particuliers; je voudrais, & tout bon Citoyen doit le désirer, que l'utilité publique affaiblît, détruisît même l'influence des idées, que l'utilité particulière seule a fait naître; je voudrais sur-tout, qu'on sentît bien que la Nature a fait de l'homme un animal, & que l'instruction seule en a fait un être social & un Citoyen.

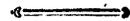
M. T. Vous prêcherez longtems cette doctrine avant qu'on l'adopte. Il en résulterait que ceux qui sont instruits & qui instruisent les autres, devraient être les plus honorés; que le Maître d'école, par exemple, serait plus considéré que le Militaire qui défend sa patrie & ne l'instruit pas.

Moi. Ne tirons pas des conséquences extrêmes d'un principe qui ne l'est pas: sans doute, l'Instituteur de la jeunesse devrait être plus honoré que le Riche, qui ne fait usage de ses richesses que pour lui-même, & quelquefois s'en sert pour le tourment

des autres. Un Officier qui n'est pas instruit, n'est qu'un soldat, & souvent moins qu'un soldat: mais celui qui possède l'art de la guerre, & les connaissances nécessaires à l'homme qui tient un rang dans la société, est utile, & doit être honoré: sans un Instituteur, il serait peu de chose; celui-ci serait peu de chose aussi, dès que la patrie se trouverait sans défenseurs. Il ne faut pas se perdre dans des idées vagues. Je vous demande, pourquoi une Dame, estimable par ses connaissances, par une conduite exemplaire, est exclue d'une assemblée où l'on admet, par exemple, un Officier qui n'a choisi cet état que par air, par vanité, pour se faire un état, & jouir des honoraires qu'on y attache; qui ne serait qu'un homme inutile sans son uniforme, & qui l'est très-souvent malgré son uniforme? La raison, l'utilité publique, peuvent-elles être le fondement de cette distinction choquante?

M. T. Je pourrais vous dire; tel est l'usage; telles sont nos mœurs: mais je sens qu'une telle autorité pourrait ne pas vous satisfaire, & que vous me demanderiez encore: pourquoi cet usage? pourquoi ces mœurs? pourquoi les conserver s'ils sont déraisonnables? J'aime mieux vous répondre, que je n'y ai pas réfléchi; que l'on recherche rarement la raison de ce que l'on vit dès son enfance, dans sa jeunesse, & toujours; que l'habitude nous fait paraître naturel ce qui ne l'est pas; que j'y penserais, & que nous en parlerons dans un autre moment.

Moi. Eh bien! soit; j'écouterai vos raisons, vous pérez les miennes, & nous serons bientôt d'accord. Mais en attendant, permettez que je préfère de passer ma soirée avec une Dame aimable, qui fût utile à mes enfans, qui contribua, par cette raison, à mon bonheur, plutôt que dans une assemblée qui ne le fit jamais, & ne peut le faire.



Il est des choses qui au premier coup d'œil paraissent mériter le blâme, & avoir même des conséquences très-affligeantes, très-fâcheuses, dont l'utilité, néanmoins, se fait singulièrement sentir, dès qu'on les a examinées avec plus d'attention. Le jeu, que les Moralistes frondent si amèrement, me semblerait, par exemple, devoir être à l'abri des forties vigoureuses que la plupart d'entr'eux font contre cette précieuse & inappréciable ressource de la société. A les entendre, rien de moins sociable que des concitoyens, des hommes qui se donnent pour amis, qui se réunissent pour s'amuser, & qui cependant font tous leurs efforts pour s'arracher une partie de leur fortune; ils le considèrent aussi comme la source secrète du malheur des familles, & d'une foule de vices qui inondent la société. Sans doute que ceux

qui exposent leur fortune, ou celle de leurs créanciers sur une carte, ont très-grand tort : mais jouer petit jeu, pour amuser son loisir, ne saurait me paraître blâmable. Ils répondent là dessus par un passage de *Sénèque*, qui dit : " Que nous devons accorder quelquefois du relâche à notre esprit, & lui rendre des forces par des amusemens : mais que ces amusemens mêmes doivent être des occupations utiles ". Il ne devrait être ici nullement question de *Sénèque*. Autres tems, autres mœurs. Je trouve, en vérité, que c'est singulièrement être ridicule, que d'exiger que les hommes ne s'occupent, dans leurs delàsemens, que de choses utiles & raisonnables. Les vêtemens d'une personne difforme ne doivent pas être semblables à ceux d'un homme bien fait; pareillement, les plaisirs des hommes bornés ne sauraient être ceux des hommes instruits. Il faut avoir du jugement soi-même, pour en exiger des autres; & c'est en manquer essentiellement, que de vouloir l'impossible.

Si l'ennui & l'oisiveté sont la source efficiente du jeu, convenez, Messieurs les Moralistes, que si l'on ne jouait pas, dans l'état des mœurs actuelles, l'ennui & l'oisiveté existeraient la même chose; & alors, de quoi imaginez-vous que seraient capables cette foule d'hommes qui ne cherchent qu'à conspirer contre le tems? S'ils ne jouaient pas, ils feraient pire. D'ailleurs, que de sottises de moins ne se dit-il pas, & ne se fait-il pas par le moyen du jeu? N'est-il pas, sans contredit, plus satisfaisant, de voir plusieurs personnes autour d'une table, le cou tendu, le regard fixe, jettant souvent, dans un sombre silence, des morceaux de carton bariolés de diverses couleurs, que d'entendre, sans cesse, médire, calomnier? Car, entre nous, Messieurs les Moralistes, à quoi voulez-vous que tant d'hommes ignorans, méchans, s'occupent, si vous leur ôtez la ressource du jeu? A la bonne heure, répondez-vous, que l'on se délasse ainsi quelques instans de son travail; mais passer souvent une partie du jour, une partie des nuits, à de telles occupations, cette conduite est certainement des plus reprehensibles.

Vous raisonnez avec justice, mais pour faire cesser de semblables abus, il faut réformer l'éducation; nécessiter les hommes à la vertu; les accoutumer, dès leur enfance, à faire, dans tous les tems, usage de leur raison; enfin, jeter l'espece humaine au creuset, pour en ôter, par des fontes récidivées, tout ce qu'il y a d'impur; & tout cela n'est pas un petit ouvrage. Je ne desespere pourtant pas que cette heureuse régénération n'arrive une fois: mais en l'attendant, faites comme moi, exercez votre patience.

Comme les bornes de ce *Journal* ne me permet-

tent pas toutes les observations propres à démontrer combien le jeu est nécessaire à la société, j'observerai, brièvement, que c'est par le jeu que se forme le point de réunion de l'oisiveté & de l'ennui, si favorable aux hommes occupés qui, par là, jouissent de l'inestimable avantage d'être préservés, maintes fois, de plusieurs personnages, dont l'importunité semble encore exiger des égards & de la reconnaissance; que le jeu tient lieu de tout, & que par son moyen, l'inégalité des conditions s'évanouit presque entièrement.

Quelle douce satisfaction, par exemple, la plupart des meres de famille ne ressentent-elles pas en quittant leur maison, pour aller, avec empressement entourer une table de jeu! Et convenez qu'en effet cela est bien autrement agréable, bien autrement séduisant, que de s'occuper de tous les détails domestiques: aussi sentent-elles vivement, que le plaisir qu'elles éprouvent, en se comportant de cette manière, est trop délicieux, pour vouloir en priver leurs enfans. Or, en leur donnant le goût de l'instruction, de l'ordre, en les formant aux bonnes mœurs, elles n'ignorent pas que les charmes du jeu pourraient leur devenir insipides, & la sensibilité maternelle doit sagement se préserver de semblables craintes. Pardon, Lecteur, j'omettais de vous dire, que pour que ces bonnes meres de famille puissent donner à leurs enfans le goût de l'instruction, de l'ordre, &c. il serait très-nécessaire qu'elles l'eussent elles-mêmes, & c'est ordinairement ce qui leur manque!

J'aurais encore quelque chose d'important à dire à ce sujet, mais je dois l'abandonner, pour vous démontrer l'inconsequence de quelques-uns de vos Moralistes Helvétiques.

Pourquoi se récrier avec tant de véhémence contre l'ivrognerie, dans un pays de vignobles? S'imaginent-ils, ces bonnes gens, que l'Etat va ordonner de clorre les endroits où l'on vend vin, pour favoriser leurs projets? D'ailleurs, quand il le voudrait, serait-il en droit de le faire? Les privilèges que donne la Bourgeoisie d'un pays, ne doivent-ils pas être respectés avant toutes choses? Et faudra-t-il que moi, particulier, qui spécule sur le produit de mes vignes, je sois obligé de fermer ma cave, parce qu'il y a des gens du peuple qui vont s'y enivrer? — Mais, outre le scandale public que les ivrognes causent dans la société, ils laissent manquer de tout, leurs femmes & leurs enfans, qu'il faut ensuite assister, tandis que s'ils travaillaient, ils pourraient facilement subvenir à leurs besoins. — Tant pis pour eux, tant pis pour les Chambres chargées du soin de les assister; tout cela ne m'importe en aucune manière; j'ai le droit de vendre mon vin avec plus

de bénéfice à pintes qu'autrement, & je ne m'en départirai pas.

Pour remplir le but de ces Moralistes, entraînés, à dire vrai, par un zèle louable, mais exagéré & ridicule, puisqu'il tend d'une manière décidée à sacrifier l'intérêt particulier à celui des bonnes mœurs. Faudra-t-il arracher nos vignes, combler nos souterrains, & réduire ainsi la plupart des propriétaires opulens au-dessous de la médiocrité? Dans ce cas, il n'est personne qui ne sente combien est absurde ce raisonnement implicite.—Mais l'on pourrait obliger les vendeurs à certaines restrictions, qui mettraient un frein aux ivrognes reconnus tels; l'on pourrait encore employer certain reprimant avec succès, pour les empêcher de se livrer aux excès honteux auxquels la plupart se livrent. Ce raisonnement, quoique péremptoire en apparence, ne saurait me persuader; s'il existait quelque moyen pour empêcher la paresse, l'ivrognerie, on n'hésiterait certainement point à les employer. D'ailleurs, par tout, pour ainsi dire, les mêmes abus existent, ce qui est une très-forte preuve en faveur de mon opinion.

Il faut convenir que le projet de rendre le peuple plus actif, plus laborieux; de détruire la paresse, de faire naître la vertu dans les cœurs, est très-humain, très-patriotique: mais dans la supposition qu'un tel projet fut possible, combien d'attentions, de vigilance, de tendres soins, de sacrifices, ne demanderait-il pas? Néanmoins, les grands motifs qui devraient y engager, achevent de me prouver pleinement qu'il y en a encore de plus grands qui s'y opposent.

„ L'homme est ainsi bâti; quand un sujet l'enflamme,
„ L'impossibilité disparaît à son aise.

LA FONTAINE.

Je suis cependant persuadé, que vos Moralistes Helvétiens, par le silence qu'ils gardent depuis longtemps là-dessus, sentent actuellement, comme moi, qu'ils s'étaient abusés étrangement sur la nature de leurs réclamations.

MESSIEURS,

Quoique je ne sois pas un grand Lecteur, cependant je me plais, de tems en tems, à faire quelque bonne lecture: mais comme mes occupations m'obligent de préférer celles qui sont courtes à d'autres qui ne le sont pas, & que pourtant, sans avoir des prétentions littéraires, j'aime être un peu au courant des ouvrages nouveaux, je dois vous témoigner que les divers extraits que j'en trouve dans votre *Journal*, me font un grand plaisir, & remplissent parfaitement mes intentions. Vous m'avez néanmoins déjà plusieurs fois induit en dépense, en me faisant acheter quelques-uns des ouvrages qui ont donné

lieu à vos Extraits: mais jusqu'à présent, malgré mon peu de fortune, j'avoue que je n'ai point eu sujet de m'en repentir, d'autant plus que, par là, j'ai appris à vous accorder plus de confiance. J'observe aussi, avec satisfaction, que vous ne négligez pas, dans votre *Journal*, de nous faire part des découvertes utiles....

Je suis bien aise de vous avertir, que ma femme a fait dernièrement usage de branches de noyers, comme l'indique votre N°. 19, pour préserver nos enfans des puces; elle trouve le remède fort salutaire. Ainsi, nous avons cette obligation à la bonne mère *Prot*, qui nous a valu la réponse de votre correspondant, dont je le remercie à mon particulier, vous priant, MM., de vouloir bien publier ma Lettre (1).

J'ai l'honneur d'être, &c.

ACROSTICHE (2).

Restaurateur des droits qu'avait perdu l'enfance;
On le vit libre & vaste en ses écrits divers.
En Dieu s'en empara, le Dieu de l'Eloquence;
Son génie embellit, subjuga l'univers.
Sa gloire, de tourmens, vint accabler sa vie,
Et son cœur vertueux plaignit ses assassins.
Puis lors qu'il est en paix, tais-toi funeste envie!
En silence, des pleurs, nous difent ses destins.

NOTE DES RÉDACTEURS.

Lorsque nous avons publié quelque remède dans notre *Journal*, nous ne nous sommes jamais permis de le faire qu'en annonçant la source où nous l'avons puisé, sinon quand il nous avait été communiqué par des personnes qui méritaient de la confiance. Nous avons senti combien il était prudent d'être circonspects, sur-tout sur cet article; en conséquence, nous n'avons jamais appuyé sur l'efficacité du remède. Mais aujourd'hui, nous nous croyons autorisés à revenir sur celle d'une prompt application de miel dans les cas de brûlure. Un grand nombre de Lettres de remerciemens que nous avons reçues à ce sujet, & dont nous accusons ici la réception, n'ayant pu les publier comme on nous le demandait, nous en font un devoir, que nous aurions rempli, en citant plusieurs faits de guérison, &c. si l'espace nous l'eût permis.

(1) (*Note des Rédacteurs.*) Peut-être quelques-uns de nos Lecteurs trouveront que nous aurions pu nous dispenser d'avoir répondu au désir de notre correspondant; toutefois, nous nous permettrons de croire qu'il en est peu qui, à notre place, s'y fussent refusés.

(2) (*Note des Rédacteurs.*) L'Auteur de cette Acrostiche l'ayant faite sans prétention, ainsi qu'il nous le marque, nous l'offrons de même à nos Lecteurs.

JOURNAL DE LAUSANNE.

13 J U I N 1789.

Le SOLEIL se leve à 4 heures 10 minutes , & se couche à 7 heures 50 minutes.
La LUNE se leve à 10 heures 54 minutes du soir.

Observations Météorologiques.															
Dates.	T H E R M O M E T R E .						B A R O M E T R E .								
	7 heur. du mat.		2 h. après midi.		9 heur. du soir.		7 heur. du mat.		2 h. après midi.		9 heur. du soir.				
4 Juin.	7. 0.	0	12. 2.	0	7. 1.	0	26. p.	4. lig.	3	26. p.	4. lig.	4	26. p.	5. lig.	6
5 . . .	5. 3.	0	10. 9.	0	5. 2.	0	26.	5.	7	26.	5.	0	26.	5.	3
6 . . .	4. 9.	0	11. 7.	0	8. 1.	0	26.	5.	3	26.	6.	3	26.	5.	2
7 . . .	7. 0.	0	10. 4.	0	7. 1.	0	26.	6.	0	26.	6.	6	26.	6.	9
8 . . .	4. 5.	0	11. 7.	0	5. 2.	0	26.	6.	8	26.	6.	7	26.	6.	8
9 . . .	5. 0.	0	14. 9.	0	7. 5.	0	26.	7.	3	26.	8.	2	26.	7.	10
10 . . .	5. 9.	0	14. 0.	0	8. 2.	0	26.	7.	0	26.	6.	2	26.	6.	0

V A R I É T É S.

LETTRÉ d'un Quaker à l'Autcur de celle qui se trouve au commencement du précédent N°.

IL est perdu le pauvre T. Quoi! mon ami, tu lui donnes des raisons saines, folides, & il remet à un autre tems pour y penser!... il est perdu....

Sans doute, il est nécessaire qu'il y ait des distinctions, des rangs plus élevés les uns que les autres, mais il ne l'est pas que ces distinctions honorables, ces rangs élevés, & les avantages qui y sont attachés, soient jetrés ça & là, & tombent sur le manant (1) comme sur l'homme de mérite. Ne le plains-tu pas, dis-moi, l'homme de mérite? Ah! regarde où il en est réduit (2)? — A partager les

(1) Un manant n'est pas, selon moi, ce Savoyard teint d'huile & de noir de fumée, qui donne la moitié de sa niche à son confrere l'autre Savoyard: un manant, c'est l'homme riche qui n'est que riche.

(2) Ne montre cette Lettre à personne, l'on croirait que je me permets une objection contre notre bon Créateur; l'on dirait: N'est-ce pas Dieu qui fait naître l'homme dans la pauvreté ou dans l'opulence? L'on ne songerait pas, que Dieu n'a point dit: Cet homme est né riche, & on le comblera de dignités & d'égards à cause de cela; celui-ci est né pauvre, on le laissera pauvre, & l'on s'éloignera de lui.

égards & les considérations avec une foule d'êtres qui n'ont d'autre valeur que celle que peut leur donner le velours qui les couvre. Frere! je ne te connais pas; mais, que je voudrais te connaître! Je t'aime bien. — Tu es Anglais, je le suis aussi. Ecoute, garde-toi de donner encore des conseils à T.; oui, garde-toi de l'instruire; car tu ne seras plus invité dans sa société, puisqu'il ne veut pas honorer ceux qui instruisent les autres. J'oubliais.... tu ne lui as pas demandé d'argent? Eh bien! soit; mais néanmoins, il ne te regardera que comme un être atrabilaire, & peut-être pédant....

Je l'ai vu T.; je lui ai parlé de toi: il a l'esprit de société, cet homme; il m'a dit qu'il t'aimait: mais j'ai vu dans ses yeux qu'il ne t'aimait point. Je lui ai parlé comme tu lui as parlé; il m'a dit comme à toi, que l'on cherche rarement la raison de ce qu'on vit dès son enfance. — Bon! es-tu donc tellement abatardi, lui ai-je répondu, que tu ne puisses plus penser, que tu ne puisses plus réfléchir? Tu dis non. Eh! pourquoi refuser d'être éclairé, lorsqu'on t'offre la lumière? Pourquoi, s'il s'élève dans ton ame quelque choc de sentimens faux & justes, pourquoi ne fais-tu pas pencher la balance en faveur des derniers? Cela dépendrait pourtant de toi. — Les préjugés! les pallions! — Belle réponse. Ah! tu es

donc leur esclave! — Je tranche le mot; tu n'es bon à rien; m'entends-tu? Tu n'es bon à rien; cede vite ta place à l'homme qui instruit les autres. Je ne t'aurais pas grondé, si tu m'eusses répondu avec franchise, que tu étais absolument abâtardi. Alors, je ne t'aurais pas dit: retire-toi; mais je t'aurais dit: tu es un morceau de matière que les hommes doivent mettre à l'écart dans un coin; ils sont bien fots de ne le pas faire. — Tiens, mon cher T., j'ai tort, je l'avoue; le mal est trop grand, trop général; car, que d'hommes à mettre dans un coin! Mais... mais encore; l'exemple des autres devait-il t'autoriser?.....

.....! il a pleuré le pauvre ami T.; il a pleuré: malheureusement, il va ce soir en société....; il rira.

Laissons-là cet infortuné; il finira peut-être comme *Denys*, qui, s'il eût voulu écouter *Platon*, n'eût pas été Maître d'école à Corinthe.

Mene-moi chez ta bonne Dame; je l'aime, parce que la grande société n'a pas voulu d'elle. Adieu.

M O W B R A I.

EXTRAIT d'une Lettre adressée aux Auteurs du Journal, datée de Zurich, du 26 Mai 1789.

Le monument projeté à la mémoire de *Geffner*, notre illustre compatriote, n'est point encore érigé: mais ceux qui en sont chargés, tous ses amis, ses parens, & ses justes admirateurs, n'ont point perdu cet objet de vue; ils se sont procuré des plans & modeles, soit dessins, de plusieurs habiles Sculpteurs & Artistes, tels que *Houdon* de Paris, *Trippel* de Schaffousen, établi à Rome, & connu comme un des plus célèbres Statuaires de notre tems, *M. Brandouin* de Vevey, &c. En attendant qu'ils se soient décidés à un choix, ils ont porté l'affaire en Sénat, le 18 Avril dernier, pour lui donner la sanction nécessaire; elle y a passé unanimement. Déjà avant cette démarche, ils avaient choisi l'emplacement sur une de nos promenades publiques, admirée, à juste titre, de tous les étrangers.....

J'ai l'honneur de vous adresser une Biographie de cet aimable & célèbre Poète, présentée à notre jeunesse, de la Société de la Bibliothèque civique, le second jour de l'an, nommé le jour des Bacchanales. Il faut que je vous fasse connaître cet usage, unique en Suisse, & qui subsiste depuis des siècles chez nous. Ce jour là, tous les enfans, jusqu'à l'âge de douze ans, vont sur nos Tribus & sociétés civiles, pour porter une petite redevance de 10 à 5 sols de notre monnaie, que chaque citoyen est obligé de donner à sa Tribu, & aux sociétés dont il est membre; on les régale avec des gâteaux, des biscuits, &c. ou on leur donne des estampes. Il est

quelques-unes des collections de ces estampes, qui sont assez intéressantes. Le sujet est ordinairement un morceau de l'Histoire de la patrie; une courte Biographie d'un homme de mérite, soit Magistrat; souvent d'un simple particulier, &c. &c. Elles ont un double prix aux yeux d'un bon Republicain, puisque tout y appartient à la patrie; l'occasion; le but, le texte, l'artiste, rien n'y est étranger....

PROSPECTUS.

Le peuple a un langage, des idées, une manière d'envisager les objets qui lui sont propres, & qu'il est très-difficile de saisir; souvent même on ne s'en foucie pas. Ecrivain pour le peuple, on veut encore être entendu, être approuvé des gens du monde; & lorsqu'on se propose deux buts différens, on ne peut que manquer l'un & l'autre.

Voilà sans doute un des plus grands obstacles à la circulation des lumières parmi le peuple; toutefois, il en est d'autres encore qui y nuisent presque aussi essentiellement. Pour l'ordinaire, les facultés de cette classe de personnes s'opposent à ce qu'elles puissent se procurer les ouvrages qui leur sont destinés (1). Au lieu de trouver, dans les Auteurs de ces productions, des amis, des égaux, qui, s'entretenant familièrement avec eux, & d'une manière qui soit à leur portée, gagneraient alors leur confiance, s'en feraient entendre, ménageraient leur amour propre, en conséquence les instruiraient sans les humilier, ils n'y rencontrent, presque toujours, au contraire, que des Censeurs sévères, qui semblent trouver du plaisir à les charger de ridicules, à peindre leur état comme un état avilissant (2).

Pour applanir, pour surmonter ces difficultés; pour détruire ces obstacles à la circulation des lumières, si nécessaires au bonheur, à la prospérité du peuple; pour se rapprocher de lui; les seuls moyens seraient peut-être de lui offrir des lectures faciles, qui mettent les préceptes & les conseils en action, de captiver son attention, & de gagner sa confiance, en lui accordant des égards, en lui faisant aimer & esti-

(1) On peut se souvenir d'avoir lu, dans ce Journal, la réponse à peu près uniforme de deux ou trois garde-malades de cette ville, auxquels on avait demandé s'ils connaissaient l'ouvrage intitulé: *Instructions pour les personnes qui gardent les malades*, &c. Non, dirent-ils, nos moyens ne nous permettent pas d'acheter des livres; d'ailleurs, c'est l'affaire des Ministres du St. Evangile, & celle des grands Seigneurs.

(2) Il est inutile d'observer combien l'on est éloigné de ne pas rendre justice à ces ouvrages dictés par une bienfaisance éclairée, par l'amour du bien public; productions qui ont rempli, avec succès, le but de leurs respectables Auteurs: mais que le nombre en est petit!

mer son état, en ne l'obligeant point à de grands frais, en ménageant enfin, avec sagesse, son amour propre; moyens par lesquels on parvient presque toujours à persuader la multitude.

Tel est le but dont M. le Professeur LANTEIRES se flattait de pouvoir s'approcher, en s'occupant du *Traité de Physique* dont il a été fait mention dans le N^o. 20 de ce *Journal*. La tâche était grande; en la méditant, il avait senti que, s'il n'était secondé, son zèle & ses efforts ne pouvaient suffire pour la remplir avec succès.

Ce sont ces considérations qui l'ont engagé à faire connaître le projet qu'il a formé, & à réclamer les secours dont il aurait besoin, pour lui donner un heureux développement.

Une seule personne s'est présentée, encore a-t-elle trouvé bon de garder l'anonyme. Elle lui demande quelle espèce de secours il réclame; quels sont les objets dont il se propose de s'occuper dans son ouvrage. C'est à quoi nous allons répondre.

Un tel ouvrage serait destiné, à la fois, au cultivateur, à l'artisan, au manouvrier, & aux domestiques. Pour qu'il fût utile à ces différentes sortes d'individus, M. L. croit qu'il serait bien d'y publier:

Des observations pratiques sur l'économie rurale.

Des découvertes utiles sur les arts qui intéressent le peuple; la description & même la figure de nouvelles machines qui pourraient faciliter & améliorer ses travaux.

Des recettes sûres contre des maladies & des maux, dont la guérison ou le soulagement sont à sa portée; les moyens de prévenir plusieurs de ces maladies & de ces maux, & même divers accidens auxquels il est exposé.

La dénonciation de plusieurs recettes ou secrets, dont les effets ne peuvent que lui être nuisibles, auxquels néanmoins il persiste à accorder une confiance aveugle.

Une exposition claire & facile à être faite, de la théorie de la végétation qui, ignorée de la plupart des cultivateurs, ne leur permet pas de pouvoir discerner lorsqu'une innovation convient à leurs terres, & lorsqu'ils doivent la rejeter.

L'explication de la cause & des effets de plusieurs phénomènes de la nature, que trop souvent l'habitant de la campagne interprète mal, sur lesquels, en conséquence, il contracte des idées fausses, qui nuisent aux progrès de ses connaissances, & si souvent aux succès de ses travaux.

Des moyens de réparer, autant qu'il est possible, les dommages causés par la grêle, les orages, les longues pluies.

Des directions générales sur le pansement des bestiaux.

Enfin, M. L. aspirerait à combattre les causes qui font naître la superstition chez le peuple, & celles qui l'y alimentent & l'y propagent.

L'étendue de cet article, déjà trop long pour les bornes de ce *Journal*, ne permet pas de s'arrêter davantage sur l'exposition des divers objets qui entrent dans le plan de ce *Traité*; mais nous en avons donné la substance; elle suffira pour démontrer que les recherches qu'il exige, demanderaient toutes le concours de plusieurs personnes. Cependant, M. L. en réclamant des secours, n'aspirerait qu'à ce qu'on voulût bien lui indiquer ceux des objets qui influent le plus essentiellement sur le bonheur, sur la prospérité du peuple, & qui pourraient être échappées à ses recherches. Sans doute, il recevrait, avec reconnaissance, les matériaux de nature à pouvoir être réunis à ceux qu'il a déjà rassemblés: mais il prierait qu'on voulût les signer, lorsqu'ils porteraient sur des faits, des expériences, &c. &c.

Moyen de réprimer la Paresse.

En Hollande, si un homme fort, & en état de travailler, fait le métier de mendiant, on le saisit, on le descend dans un puits, & on lâche un robinet. Pour ne pas être submergé, il pompe. Dieu fait avec quel courage! Au bout de quelques heures, on le retire, honteux & fatigué; puis on le renvoie avec cette leçon de travail, dont il manque rarement de profiter.

(*Extr. des Affiches du Dauphiné.*)

* Il court à Paris une petite brochure intitulée: *Rendez-moi mes 9 Livres*. On conçoit aisément que cette plaisanterie porte sur le prix de l'abonnement du *Journal de M. Mirabeau*. Le bruit se maintient toujours, que cet ouvrage va revivre, mais sous un autre titre, soumis à une foule de Censeurs, &c.

* Les faiseurs de projets font des vœux ardens, pour que les esprits se concilient promptement en France, afin de permettre aux Etats-Généraux de s'occuper un moment des rêveries qu'ils ont à leur présenter, comme si la nation n'avait rien de mieux à faire qu'à les écouter. Parmi les foux, on cite un homme qui est allé s'installer à Versailles pour y guetter le moment de faire réussir un projet de bombes, dont une seule doit suffire pour incendier, à deux lieues de distance, une ville entière.

MÉDECINE.
AUX AUTEURS DU JOURNAL.

Berne, 5 Juin 1789.

MESSIEURS,

J'avais des dispositions à devenir asthmatique; j'ai pris le remède suivant, qui m'a parfaitement guéri. Un de mes amis était dans le même cas; je le lui ai conseillé, il l'a pris avec le même succès.

Dix grains de *fleur de soufre* , & trois grains de *benjoin* , mêlés ensemble dans un *œuf mollet* , pris à jeun pendant douze à quinze jours de suite.

Il faut observer d'avoir les pieds secs, de ne pas habiter des endroits humides, de ne s'exposer ni au grand vent, ni au grand froid, ayant chaud.

J'eus l'attention de porter sur la peau des chemises de flanelle d'Angleterre, pour prévenir la transpiration arrêtée.

J'ai l'honneur d'être, &c.

(*Note des Rédacteurs.*) Nous pensons que l'Auteur de cette Lettre voudra bien nous permettre d'ajouter, qu'il serait bien, quoique son remède paraît fort simple, de n'en faire usage qu'après avoir pris les conseils d'un Médecin.

BELLES-LETTRES.

* *LES TROIS LIS, Apologue.*

On raconte que des trois lis
Qui dans les armes de France,
Depuis longtems se trouvent réunis,
L'orgueil, un jour, troubla la bonne intelligence.
A l'honneur de leur rang attachant un haut prix;
Les deux premiers, qu'on voit sur une même ligne,
De leur société déclareront indigne,
Celui que le hasard un peu plus bas a mis.
Celui-ci leur disait: "Votre fierté m'étonne;
" Pour m'empêcher ainsi, quelle est votre raison?
" Nous portons tous le même nom,
" Et tous les trois, sous la même couronne,
" Nous sommes renfermés par le même écusson;
" Partant je crois ma cause bonne".
En sa faveur on décida;
Et sur l'égalité, sauf la prééminence,
Qu'aux deux premiers on conserva,
L'on fonda leur triple alliance.
CLERGÉ, NOBLESSE, TIERS-ETAT,
Vous êtes les trois lis si chéris de la France;
Votre union fait votre éclat.

AGRICULTURE.
AUX AUTEURS DU JOURNAL.

Divonne, 10 Juin 1789.

MESSIEURS,

La rigueur de l'hiver dernier, m'a fait donner, ce printems, plus d'attention à une observation concernant les pommes de terre, dont plusieurs cultivateurs n'ont pu préserver du gel la quantité qui leur était nécessaire pour planter. Dans les différens traités sur cette précieuse denrée, on n'a point remarqué qu'il serait également utile & lucratif de les faire planter l'automne, après que tous les travaux de la campagne sont finis: on épargnerait, cependant, la place nécessaire, & difficile à avoir, pour conserver la quantité qu'on en veut planter; la plantation se ferait à moins de frais qu'au printems, & l'on s'assurait, je crois, une récolte plus abondante. Ayant observé que les pommes de terre laissées, & hivernées en conséquence, dans les endroits où on en avait planté, poussaient des jets plus vigoureux que celles que l'on plante au printems, il me semblerait intéressant, qu'on vérifiât si les pommes de terre qui gèlent en terre, n'y dégèlent pas sans être altérées. Je serais très-porté à le croire, puisque j'ai vu des pommes de terre qui étaient tout au plus à deux pouces en terre, germer ce printems comme celles qui n'avaient pu être gelées. Si vous trouvez, Messieurs, que ce que j'ai l'honneur de vous communiquer, mérite une place dans votre *Journal*, je vous prierais de vouloir bien l'y publier, ainsi que la réponse qu'on pourrait y faire.

J'ai l'honneur d'être, &c.

ANT. D'ALBERT.

(*Note des Rédacteurs.*) Manque de place, nous sommes contraints de renvoyer à une Feuille prochaine, la réponse à la Lettre de M. d'Albert.

Payem. des rentes à Paris, 6 prem. mois 1788. toutes lettres.

MORTS.

Jean Louis Cugny, fils mineur.
Anne Rouffat, femme de Jean Planques, de la Corporation Française, Cordonnier, âgée de 64 ans.

JOURNAL DE LAUSANNE.

20 J U I N 1789.

Le SOLEIL se leve à 4 heures 9 minutes , & se couche à 7 heures 51 minutes.

La LUNE se leve à 1 heure 28 minutes du matin.

Observations Météorologiques.

Dates.	T H E R M O M E T R E .			B A R O M E T R E .		
	7 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.	7 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.
11 Juin.	7 0. 0	17. 0. 0	9. 2. 0	26. p. 6. lig. 3	26. p. 6. lig. 8	26. p. 7. lig. 10
12 . . .	8. 7. 0	18. 0. 0	10. 0. 0	26. 7. 11	26. 7. 8	26. 8. 3
13 . . .	8. 9. 0	18. 7. 0	10. 6. 0	26. 7. 11	26. 7. 0	26. 6. 3
14 . . .	9. 2. 0	19. 1. 0	10. 8. 0	26. 7. 0	26. 6. 9	26. 6. 4
15 . . .	9. 3. 0	20. 0. 0	12. 7. 0	26. 6. 6	26. 5. 11	26. 6. 3
16 . . .	10. 9. 0	20. 1. 0	11. 8. 0	26. 6. 2	26. 6. 0	26. 4. 11
17 . . .	10. 8. 0	20. 9. 0	14. 0. 0	26. 2. 0	25. 11. 3	26. 2. 8

AGRICULTURE.

Moyens de multiplier la nourriture des bestiaux dans des terrains légers, lors des années sèches.

UN cultivateur, auquel on est déjà redevable de plusieurs observations intéressantes, a semé en 1781, année de grande sécheresse, dans un même terrain, du chanvre, des courges, des fèves, du maïs, ou bled de Turquie, & de distance à autre, des pommes de terre. La terre était sèche, & l'ardeur du soleil en avait épuisé toute l'humidité: mais cette variété de productions lui a conservé une fraîcheur continuelle, & une nourriture abondante. Dans une année pluvieuse, on a la ressource de sarcler & de faire servir à la nourriture du bétail ou aux engrais, les plantes qu'on juge à propos de supprimer du champ.

De la préférence que mérite la culture du Treffe sur celle de la Vesce.

Le treffe vaut engrais, est un proverbe reçu dans les provinces de France où l'on cultive cette plante; & c'est un abus de préférer la culture de la vesce même, pour la faire consommer en vert, à la culture

du treffe qui remplit le même objet, & qui n'a pas les mêmes inconvénients.

La vesce qu'on sème au Printemps dans les jachères, exige les frais d'un labour, dont on est dispensé pour le treffe, qui se sème sans culture sur les bleds. La vesce affecte assez communément le terrain, & diminue l'abondance des productions qui lui succèdent, tandis que la chute multipliée des feuilles du treffe, augmente au moins d'un sixième les productions suivantes.

Il est très-intéressant de semer du treffe, & de le semer fort dru dans les terres sablonneuses & sèches; le tapis épais de ses feuilles préserve la terre des ardeurs du soleil.

Emploi du Sarrasin, comme amendement dans les terres légères & sablonneuses.

La légèreté d'une terre l'empêche de conserver l'humidité si favorable à la végétation, & laisse un trop facile accès aux rayons brûlans du soleil. Pour remédier à cet inconvénient, semez au Printemps du sarrasin ou bled noir: quand il sera en fleur, renversez-le, & enfouissez-le à la charrue, à moins qu'il ne soit trop épais; car dans ce cas, il faut, avant de l'enfouir, le faucher.

L'année suivante, on répète la même opération,

& huit jours après avoir enterré le sarrasin avec la charrue, on herse & on sème de la bourgogne ou fainfoin, qui germera promptement.

Au mois de Novembre, la plante fera encore tendre & délicate; pour la préserver des gelées, on la couvrira de grand fumier non consommé ou de paille, & on couvrira le premier lit d'un second. Cette précaution empêche le verglas & les gelées, qui surviennent souvent après les pluies, de nuire aux feuilles & à la tige du fainfoin, dont la racine, déjà fortifiée, est en état de résister à la gelée.

Ce fumier ou cette longue paille, fournissent un peu d'engrais à la terre, & servent à écarter les bestiaux de la nouvelle prairie. On suit, avec succès, la même pratique pour la luzerne. Au Printemps, on enlève avec le rateau ces pailles, & on en fait de la litière.

On se prive, il est vrai, des récoltes pendant deux ans: mais on est bien dédommagé de ce sacrifice par une amélioration de longue durée, & qui procure, pendant plusieurs années, des récoltes en herbage, & ensuite autant de récoltes en grains ou en légumes, avec l'attention de varier chaque année les espèces de graine. Ainsi, par exemple, le fainfoin ayant subsisté pendant quatre années, & les terres ayant produit divers grains pendant les quatre années suivantes, on a fait huit récoltes en dix ans, tandis que suivant l'usage des trois saisons, on ne fait, dans les meilleures terres, que six récoltes en neuf ans.

(Extr. de l'Année rurale.)



Pour répondre à la demande de M. d'Albert, il faut nécessairement avoir des expériences bien faites, & décisives à citer, & c'est ce qui nous manque encore. La réponse que nous allons lui faire, sera donc en partie fondée sur des conjectures, en partie sur des expériences.

Les avantages de la méthode proposée, sont d'épargner la place nécessaire pour conserver les pommes de terre pendant l'hiver, de rendre la plantation moins coûteuse, d'avoir une récolte plus abondante. Ces motifs sont suffisants, pour engager à des tentatives, le dernier sur-tout; car, par exemple, si la pomme de terre ne se gâte point à deux pouces en terre, comme dit M. d'Albert, il est toujours facile de les y déposer en tas, de les y mettre plus profondément qu'à deux pouces, pour être plus assuré que le gel ne les y atteigne pas; de les recouvrir de paille ou de planches, pour les préserver des fortes pluies; & cette place, ce magasin, peut se trouver avec facilité.

Nous ne savons si la plantation serait moins cou-

teuse en Automne; la différence ne serait pas bien considérable: mais il est certain qu'on aurait alors plus de loisir, sur-tout si c'était à la fin de Novembre. Cependant, n'y aurait-il pas alors quelques inconvéniens qui contrebalanceraient ces avantages? Si vous attendez pour faire la plantation la fin de Novembre, vous risquez d'être prévenu par le gel, qui peut vous la rendre impossible. Si vous la faites en Octobre, la terre ameublie par le labour, échauffée par le fumier, favorisée par quelques beaux jours, peut faire germer promptement vos pommes de terre; le gel viendra les détruire, & vous aurez perdu votre tems, votre semence & vos frais. Cette difficulté nous paraît assez forte, pour nous faire douter du succès des plantations d'Automne, & peut-être elles en ont d'autres encore. Si vous plantez seulement des œils de pommes de terre, les pluies d'Automne les feront pourrir. Si vous les plantez entières, vous renoncez à une économie sûre, pour un avantage incertain: d'ailleurs, la multitude de jets que vous auriez alors, n'assurent pas l'abondance ni la beauté de la récolte.

Nous savons qu'un particulier avait laissé, cet hiver, dans son jardin, un petit espace planté en pommes de terre sans les recueillir; il essaya de leur faire passer ainsi l'hiver. Au commencement de Mars, il profita du premier dégel pour en tirer quelques plantes; il trouva une petite partie de ses pommes de terre pourries; les autres étaient couvertes d'une rosée de petits glaçons, comme ceux qui les recouvrent lorsqu'on les fait dégeler dans l'eau: mais lorsqu'elles furent cuites, elles firent sentir fortement le goût que le gel donne à ce légume farineux, & qui est bien plus faible lorsqu'il dégele dans l'eau pure. C'est un fait; nous en ignorons la raison.

Il est certain que les pommes de terre qui ont passé l'hiver dans le champ qui les produisit, poussent au Printemps des tiges qui paraissent plus fortes que celles qu'on a conservées chez soi, pour ne les planter que dans cet instant. Il est assez difficile d'en découvrir la cause; peut-être cette différence n'existerait pas toujours; peut-être est-elle due à ce que celles qui passent l'hiver dans la terre, profitent de tous les beaux jours du Printemps pour germer & croître, tandis que celles qu'on plante en Avril, perdent tous ces beaux jours qui ont précédé leur plantation; peut-être aussi que toujours dans le sein de la terre qui les produisit, qui les nourrit, elles conservent toute leur force végétative, & que celles qu'on renferme dans des caves la perdent en partie.

Dans ce dernier cas, ce serait un avantage que de les planter en Automne: mais il faudrait savoir encore si cette abondance & cette force, dans la tige, est toujours suivie d'une plus grande abondance

dans les tubercules; c'est celle-ci qui intéresse, l'autre ne peut être un objet de considération qu'autant qu'elle s'annonce la première. L'expérience peut seule décider, & une expérience toujours répétée avec le même succès.

Il y aurait peut-être encore un inconvénient à planter les pommes de terre avant l'hiver; c'est que les tiges sortiraient de bonne heure, que ces tiges sont sensibles au froid, qu'elles périssent s'il gele, ou même s'il tombe une gelée blanche assez forte; que ces gelées sont assez communes au commencement du printemps, & que la tige détruite, toute espérance de récolte est détruite avec elle.

On avait proposé de naturaliser davantage la pomme de terre dans ces climats, en la reproduisant plusieurs fois de graine; on disait qu'alors elle serait moins sensible au froid, & pourrait braver les retours de l'hiver, & l'hiver même. Nous ignorons sur quel principe on fondait cette espérance, & si le moyen proposé pouvait la réaliser: mais l'analogie nous conduirait à la rejeter. Le haricot, qui ne se reproduit que de graine, en est-il devenu moins sensible au froid par cette reproduction successive? La courge en est-elle devenue moins sensible aux gelées blanches?

Résumons: il y a de grands inconvénients à planter les pommes de terre en hiver: mais cependant, l'expérience pourrait les affaiblir, & n'autorise pas à rejeter ce moyen. D'un autre côté, les avantages n'en sont pas assez certains, pour qu'on doive tenter des expériences en grand. On peut essayer sur de petits espaces de terre; si l'expérience n'augmente pas nos richesses, elle satisfera notre curiosité.

V A R I É T É S.

AUX AUTEURS DU JOURNAL.

MESSIEURS,

J'entends toujours dire chez nos voisins, & aux étrangers, dans notre pays même: *Vos Suisses; vos gens du Pays-de-Vaud*, &c. & je ne puis m'empêcher de voir, dans ces expressions, une légère teinte de mépris. Serait-il fondé sur des vices réels, ou ne l'est-il que sur le préjugé de nos voisins? Je crois pouvoir demander, s'il est des différences caractéristiques entre nous & nos voisins, & si ces différences sont dues au climat, aux mœurs, aux loix, ou à la nature des productions du pays? J'aimerais à le savoir mieux que je ne puis le découvrir moi-même; il serait utile de le connaître, ou pour se corriger des défauts, s'il est possible de le faire, ou pour guérir les étrangers de leur prévention, ou du moins pour y opposer des raisons. Je ne pouvais mieux m'adresser qu'à votre *Journal*, pour m'éclair-

cir sur ce point, puisqu'il est un des buts que vous vous proposez d'atteindre.

J'ai l'honneur d'être, &c.



AUX AUTEURS DU JOURNAL.

MESSIEURS,

* * *L'Armorial général de la France*, à la page 449, Régistre premier, & seconde Partie, rapporte un fait qui a été bien prouvé, & qui me paraîtrait pouvoir faire variété dans votre *Feuille*.

François Joseph de Quiqueran de Beaujeu, de la ville d'Arles, très-ancien Gentilhomme Provençal, qui a été successivement Cornette dans le régiment de *Pleffis Prasin* en 1668, puis Capitaine au régiment de *Piémont* en 1673, puis Capitaine au régiment de *St. Sandoux*, dragons, en 1674.

Ayant appris que son oncle *Paul Antoine de Quiqueran de Beaujeu*, Chevalier de Malthe, avait été fait esclave par les Turcs, se résolut d'aller, *seul*, l'enlever dans le Château des sept Tours à Constantinople, où il avait été mis aux fers par ordre du Grand Seigneur. Il exécuta cette entreprise avec une hardiesse & un bonheur si grand, qu'il a ramené cet oncle, en 1670, en Provence.

J'ai l'honneur d'être, &c.



AUX AUTEURS DU JOURNAL.

Zurich, 8 Juin 1789.

MESSIEURS,

Grand amateur de l'Iconographie Helvétique, j'ai ramassé, autant que je l'ai pu, depuis une trentaine d'années, tant pour m'amuser que pour m'instruire, tous les portraits de nos hommes célèbres en tout genre, & toutes les estampes historiques, allegoriques, satyriques, &c. qui appartiennent à la nation; avec une bonne portion du Topographique, soit cartes, soit vues, & quelques dessins originaux de nos bons Peintres & Graveurs; le tout ensemble forme 14 grands volumes *in-folio*, & consiste en plus de 8000 feuilles. Cependant, il manque beaucoup à ma Collection pour qu'elle soit complète, ce que sans doute elle ne fera jamais... Je conjecture qu'il me manque sur-tout bien des choses de la Suisse Française. Par exemple, Lausanne & le Pays-de-Vaud en général, ont fourni bien des hommes justement célèbres; il en existe vraisemblablement des portraits que je n'ai pas, & qui pourraient se trouver quelquefois ensevelis dans de vieux livres qu'on ne lit plus, sur-tout de ces portraits en taille de bois qui ne sont pas généralement estimés, & néanmoins ne

font pas toujours sans mérite.... J'ai mis mon plaisir aussi à recueillir toutes les piéces historiques, les brochures, &c. qui intéressent la nation, & sur-tout les éditions rares, & les piéces volantes qui se dispersent ordinairement....

Vous écarteriez-vous trop du plan de votre *Journal*, MM., en me rendant le service d'y publier ma Lettre? Cependant, vous pourriez obliger, en même tems, d'autres personnes qui ayant le même goût que moi, faisant les mêmes recherches, ayant comme moi encore quelques-uns des objets de leur Collection à double, feraient charmées de faire les échanges qui leur conviendraient; vous pourriez encore rendre service à divers particuliers qui, ayant quelques-unes de ces estampes, de ces brochures, &c. seraient disposés à les vendre à un prix honnête. J'ai l'honneur d'être, &c.

(*Note des Rédacteurs.*) C'est avec plaisir que nous avons consenti à publier cette Lettre; & même, nous nous chargerons très-volontiers, ainsi que son respectable Auteur nous le demande, de donner son adresse aux personnes qui auraient à lui communiquer quelque chose de relatif à ses recherches.

Pensées diverses extraites du petit Dictionnaire de la Cour & de la Ville, par M. CLÉMENT.

Un Seigneur Italien reprochait à un jeune homme d'être un ingrat, d'avoir un cœur insensible au bien qu'il lui avait fait dès son enfance. Et quel était ce bien? De lui avoir procuré, par une cruelle mutilation, la voix la plus brillante; image naïve de certains bienfaiteurs.

L'homme de Lettres sans titres & sans secours dans la société, entre les envieux & les sots, ressemble au poisson volant; s'il s'élève un peu, les oiseaux le dévorent; s'il plonge, les poissons le mangent.

Dans toutes les affaires du monde, il n'y a guere que deux ou trois bonnes raisons à dire; quand on pousse au-delà, on s'expose à débiter bien des sottises.

Employer la raison avec certaines gens, c'est vouloir commencer la maison par le toit.

On nous a adressé une Lettre, pour nous communiquer le moyen suivant de préserver les chevaux des piquures de mouches: mais on n'a point jugé à propos de la signer.

C'est de piler des feuilles de courge; & du suc

qu'on en obtiendra, d'en frotter le poil du cheval tous les matins, avant de l'employer à l'ouvrage; cette précaution, ajoutez-on, a le même succès à l'égard des autres animaux.

BELLES-LETTRES.

* *L'ARBRE POISON ET LA CALOMNIE, Fable.*

Un jour dans l'Isle de Java

S'égara Dame Calomnie.

Mourant de chaud, elle tombe affaiblie

Sous un arbre qu'elle trouva;

C'était l'arbre poison, abri fait pour la belle:
Point n'en mourut; car elle est immortelle.

Mais aux douleurs qu'elle éprouva,

Reconnaissant son gîte: "Ah! monstre, lui dit-elle,
" Ici n'existes-tu que pour m'être fatal?"

"Que me veut cette Perronelle,

" Lui répondit le végétal?

" Pourquoi m'abordes-tu? Je ne cherche personne.

" Mon venin, circonscrit, n'agit qu'autour de moi,

" Le tien, malheureuse! empoisonne,

" Quelque loin que l'on soit de toi".

LIVRES DIVERS.

Chez M. Mourer, Libraire à Lausanne.

Essai sur la secte des Illuminés, Londres 1789. —

(Nous donnerons une notice de cet ouvrage dans une *Feuille* prochaine.)

Histoire des Etats-Généraux de Versailles, grand in-8°. 2 vol. Paris 1789, brochés.

NB. Cet ouvrage paraîtra par chapitre séparé, afin que l'on soit plutôt instruit de ce qui se passera dans cette grande assemblée.

Le premier Livre paraît, & coûte L. 2 de France.

En le demandant, on s'engagera à prendre les suivans.

Supplément aux Mémoires de M. le Duc de Saint-Simon, 8. 4 vol. Paris 1789, brochés.

Payem. des rentes à Paris, 6 derniers mois 1788. Lettres A.

MORTS.

M. le Commissaire Louis François Frédéric Bermond, Bourgeois d'Alcens & de Paudex, âgé d'environ 44 ans.

Jeanne Louise Regamay, de Lausanne, fille mineure.

Une fille, morte quelques jours après sa naissance.

Louise Guex, veuve de Jean Samuel Cuenoud, âgée d'environ 80 ans.

Le propriétaire de ce Journal avise MM. les Régens de village, les abonnés qui font prendre leur exemplaire chez lui, & toutes les personnes qui auraient à lui faire passer quelque chose de relatif à la rédaction de cette Feuille, que dès le 24 de ce mois il aura changé de domicile, & demeurera dans le quartier dit St. Etienne, au second étage de la maison de M. le Colonel de Croufaz.

JOURNAL DE LAUSANNE.

27 J U I N 1789.

Le SOLEIL se leve à 4 heures 10 minutes , & se couche à 7 heures 50 minutes.
La LUNE se leve à 8 heure 57 minutes du matin.

Observations Météorologiques.

Dates.	T H E R M O M E T R E .			B A R O M E T R E .		
	7 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.	7 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.
18 Juin.	13. 2. 0	21. 0. 0	16. 9. 0	26. p. 2. lig. 4	26. p. 2. lig. 6	26. p. 5. lig. 2
19 . . .	14. 0. 0	21. 4. 0	18. 2. 0	26. 5. 3	26. 6. 10	26. 6. 3
20 . . .	16. 2. 0	21. 9. 0	19. 9. 0	26. 6. 0	26. 5. 10	26. 5. 11
21 . . .	18. 1. 0	20. 1. 0	18. 3. 0	26. 3. 8	26. 0. 0	26. 2. 0
22 . . .	16. 8. 0	21. 3. 0	18. 0. 0	26. 2. 8	26. 3. 7	26. 5. 2
23 . . .	14. 9. 0	20. 9. 0	17. 7. 0	26. 6. 3	26. 6. 2	26. 6. 0
24 . . .	15. 1. 0	20. 7. 0	15. 3. 0	26. 4. 3	26. 2. 7	26. 2. 8

BELLES-LETTRES.

ESSAI sur la secte des Illuminés. Londres 1789.

EN lisant cet écrit, on ne fait si l'on doit rire, pleurer ou trembler; ou l'Auteur est un insensé, ou l'on se croit environné de Visionnaires conspirateurs, dirigés par des chefs invisibles, se glissant dans tous les lieux, sans être aperçus, sapant fourdement la raison & la vertu, & menaçant de détruire les Rois, les États, la Société entiere. Peut-être devons-nous notre sécurité à notre heureuse ignorance; peut-être l'Auteur a exagéré; nous en serions persuadés, si nous n'avions parcouru nous-mêmes quelques-uns des livres de ce *Swedemborg*, coriphée de la secte, qui nous ont paru des rêves d'un homme déformé; & si nous n'avions su avec quelle rapidité ces livres se sont vendus.

Quoiqu'il en soit, voulez-vous un précis rapide du but de ces visionnaires & des moyens qu'ils employent, lisez ce passage du livre que nous annonçons: „ Cette Société a pour but de gouverner le monde, de s'approprier l'autorité des Souverains, d'usurper leur place, en ne leur laissant que le stérile honneur de porter la couronne. Elle adopte du régime jésuitique l'obéissance aveugle & les principes ré-

„ gicides du dix-septieme siecle; de la franc-maçonnerie, les épreuves & les cérémonies extérieures; „ des Templiers, les évocations souterraines & l'incroyable audace. Elle employe les découvertes de la physique pour en imposer à la multitude peu instruite; les fables à la mode, pour éveiller la curiosité & inspirer la vocation; les opinions de l'antiquité, pour familiariser les hommes avec le commerce des esprits intermédiaires. Toute espece d'erreur, tout essai, toute invention servent aux vues des Illuminés. Ainsi les baquets du magnétisme, la déformanisation des somnambules, les visions des faibles, la dévotion outrée, le dérangement de l'esprit, les obscurités méthaphysiques du Tableau de la Nature, &c. tout sert également à leurs vues, tout devient, pour eux, cause & instrument ”.

Voulez-vous encore avoir une idée de la réception d'un homme zélé & crédule, disposé à croire que des mots sont des choses, & les chimères des réalités, vous la trouverez dans les passages suivans.

„ Le récipiendaire, averti seulement qu'il va faire un pacte avec le ciel, est conduit, au travers d'un sentier ténébreux, dans une salle immense dont la voûte, le parquet & les murs sont tendus de drap noir, parsemé de flammes rouges & de couleuvres

menaçantes. Trois lampes sépulcrales jettent de tems en tems une lueur mourante, & laissent à peine distinguer, dans cette lugubre enceinte, les débris des morts soutenus par des crépes funestes; un monceau de squelettes forme, dans le milieu, une espece d'autel, &c.

„ Huit heures s'écoulent, alors des fantômes, trainant des voiles mortuaires, traversent la salle & s'abymant dans des souterrains, sans qu'on entende le bruit des trapes ou celui de leur chute; on ne s'en apperçoit que par l'odeur fétide qu'ils exhalent.

„ Ainsi l'intié demeure vingt-quatre heures dans ce ténébreux asyle, au milieu d'un silence glaçant; un jeûne sévere a déjà affaibli sa pensée. Des liqueurs préparées ont déjà commencé par fatiguer & finissent par exténuer ses sens, &c.

„ Enfin paraissent deux hommes, qu'on prend pour des Ministres de la mort. Ils ceignent le front pâle du récipiendaire avec un ruban aurore, teint de sang & chargé de caractères argentés, entremêlés de la figure de Notre Dame de Lorrette, & lui donnent un crucifix de la longueur de deux pouces. On le dépouille de ses habits; on trace sur son corps nud des croix avec du sang..... cinq fantômes s'approchent de lui à grands pas, armés d'un glaive, couverts de draps dégoutans de sang. Leur visage est voilé; ils étendent un tapis sur le plancher, s'y agenouillent, prient Dieu, & y demeurent les mains étendues en croix sur la poitrine, ensuite prosternés, la face contre terre, dans un profond silence. Une heure après, des accens plaintifs se font entendre, le bûcher s'allume, brille d'une lueur pâle; les vêtemens sont consumés; une figure colossale, & presque transparente, sort du sein même du bûcher. A son aspect, les cinq hommes prosternés entrent dans des convulsions effrayantes..... Alors une voix tremblante perce la voûte & articule la formule des exécrables sermens qu'il faut prononcer.

„ Au nom du Fils crucifié, jurez de briser tous les liens charnels qui vous attachent encore à pere, mere, freres, sœurs, époux, parens, amis, maîtresses, Rois, chefs, bienfaiteurs, & à tout être quelconque à qui vous aurez promis foi, obéissance, gratitude ou service.....

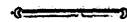
„ De ce moment vous êtes affranchi du prétendu serment fait à la patrie & aux loix: jurez de révéler au nouveau chef que vous reconnaissez, ce que vous aurez vu ou fait, pris, lu ou entendu, appris ou deviné, & même de rechercher, épier ce qui ne s'offrirait pas à vos yeux.....

„ A peine a-t-on prononcé ces paroles qu'on apporte un candelabre garni de sept cierges noirs, à

„ ses pieds est un vase de sang humain, où on lave son corps, il en boit la moitié d'un verre.....”

Il est difficile de croire à ces cérémonies ridiculement funebres, & à cet horrible & absurde serment. Cependant l'Auteur atteste l'honneur, la vérité, le ciel, que ces faits lui ont été révélés par des personnes égarées dans les ténèbres des Illuminés.

Nous ne parlerons pas des moyens que l'Auteur propose d'employer pour affaiblir ou détruire cette secte; c'est aux Gouvernemens à les peser; bornons-nous à témoigner notre défiance pour croire à une telle secte, à de telles initiations; mais sans pouvoir rejeter le récit de l'Auteur.

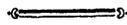


* *Les Arbres & les Arbrisseaux.* Fable.

Finirez-vous donc de grandir,
Disaient au marronnier, au tilleuil, à l'érable,
Les buissons d'un jardin, occupés à fournir
Des fleurs pour nos autels, des fruits pour notre table?
A la même hauteur jaloux de parvenir,
Ils trouvaient leur état de tous points misérable.
Ces arbrustes un jour, d'une unanime voix,
Pour être arbres tant & tant insisterent,
Que les Dieux se lassant, en leur faveur changerent
De l'ingénuité les éternelles loix.

Tous, à leur gré, grandirent à la fois:
Plus de fruits, plus de fleurs! la sage Providence,
Exprès, pour nos besoins, plaça ces dons plus bas;
Que serviraient des biens où l'on n'atteindrait pas?
Voilà nos arbrisseaux gagnant de l'importance,

Mais perdant leurs plus doux appas;
Les voilà, jour & nuit, aux vents, à la tempête,
Dans les tems orageux forcés de tenir tête,
Et, voisins de la foudre, exposés à ses coups,
Même avant que le bruit en vienne jusqu'à nous.
Oh! oh! de ce haut rang ce sont là les délices?
Dit l'un d'eux; si jamais je redeviens buisson,
Je n'écouterai plus d'ambitieux caprices.
Chacun en dit autant; & chacun eut raison.
Petits, qui vous plaignez, voilà vos injustices!
Le ciel, si, par vos cris, vous alliez l'étourdir,
Vous ferait Grands pour vous punir.



M O R A L E.

Quelques observations sur un usage que l'on devrait abroger en faveur du bon sens & de l'amour propre.

Il est peu d'hommes véritablement généreux; quoique plusieurs s'imaginent l'être, parce qu'ils font sans cesse de fortes dépenses pour satisfaire à leur luxe, à leur vanité & à leurs plaisirs.

La vraie générosité est un effet de la bienfaisance, l'une & l'autre tendent au même but; cependant il est certaines différences entr'elles que nous allons faire voir.

L'homme bienfaisant, quoique très-sensible, est plus circonspect dans ses actes de bienfaisance, en écoutant la bonté de son cœur, il fait, néanmoins, en sorte de ne point encourager l'oïveté, vu qu'il tend, en faisant le bien de l'individu, à faire en même tems celui de la société; c'est en vertu de ces motifs qu'il cherche à connaître ceux qui sont les plus dignes de ses secours, afin de leur donner une juste préférence.

L'homme généreux, impatient de faire du bien, est moins en garde contre les surprises, il suffit qu'il voie un homme dans le besoin, pour répandre sur lui ses largesurs; ses vues sont toujours nobles & désintéressées: cependant son extrême facilité à donner peut rendre par fois sa générosité dangereuse. Sa vivacité naturelle le rendra moins propre aux petits détails; mais dans tous les tems, dans toutes les occasions, jamais on ne le sollicite en vain. D'après cela, l'on voit que l'homme généreux ne diffère de l'homme bienfaisant que par la nature de son caractère, qui l'emporte toujours impétueusement, quand il est question d'être utile à ses semblables.

Après avoir montré quel est le caractère de l'homme bienfaisant & de l'homme généreux, je vais m'occuper un moment de ceux qui cherchent à paraître généreux par des moyens mêmes qui décelent leur avidité. J'abandonne volontiers la nombreuse nomenclature des différentes espèces de fausses générosités, pour faire sentir particulièrement le ridicule de celle que la bizarrerie de l'usage semble singulièrement autoriser parmi nous.

J'appelle cette fausse générosité, une avidité raffinée qui cherche à s'envelopper du voile de la décence & du désintéressement. Il est juste, dit *Dorilas* à *Euphémon*, que je vous dédommage des services que vous m'avez rendus; de combien vous suis-je redevable?—L'intérêt ne m'ayant point guidé, répond *Dorilas*, je me garderai de rien vous fixer à cet égard.—Mais, de grâce, dites-moi ce qu'il vous faut, je l'ignore.—Vous me pressez en vain, je ne vous le dirai point, je ferai content de ce que vous me donnerez.

Euphémon aime à payer ce qui est juste, il serait très-affligé si quelqu'un avait à se plaindre légitimement de lui; mais, quoique né généreux, sa fortune ne lui permet pas de l'être: or, par cette politesse tyranique, *Dorilas* le contraint à lui donner au-delà de la somme qu'il aurait exigée.

Cette manière d'agir devrait être entièrement proscrite parmi les personnes de même rang. Elle ne

peut être autorisée que d'inférieurs à supérieurs. Dans tout autre cas elle mérite le blâme.

Exiger ce qui est dû, & ne pas exiger davantage, voilà en quoi consiste la justice. Mais ne pas paraître exiger, en exigeant, c'est véritablement jouer le rôle de *Sganarelle*. On donne à ce singulier usage le nom de politesse, de désintéressement, d'amitié. Certes, on peut dire que l'intérêt & l'amour propre sont toujours bien ingénieux à couvrir, par des mots, les vices des choses.

Essayons, sommairement, de faire sentir le ridicule d'une semblable conduite.

Si l'intérêt n'en est pas la cause, mais seulement l'amitié, le désintéressement, c'est ce qui doit vous déterminer, puisque vous prétendez explicitement à une récompense de vos services, à y mettre un prix qui annonce en effet l'amitié & le désintéressement. Vous avez fait certains travaux, certaines avances dont il est juste de vous tenir compte, ou que vos facultés ne vous permettraient pas de fournir gratuitement, rien de plus naturel que cela; mais je le répète, mettez-y un prix qui ne laisse nul doute sur les sentimens qui vous ont fait agir.

En ne limitant aucun prix à celui duquel cependant vous en exigez un, vous lui dites tacitement, *je compte sur votre générosité*. Sans doute que votre langage est clair, même très-énergique; néanmoins il est possible qu'il soit dur d'entendement en matière d'intérêt, tant de gens le sont! & que, prenant votre langage au pied de la lettre, il ne trompe votre avidité, en vous récompensant d'une manière mesquine. Vous en montrerez de l'humeur, vous citerez hyperboliquement vos peines, vos dépenses, les embarras que vous avez eus; & ne manquerez pas de le peindre sous les couleurs les moins favorables. Cependant, malgré vos exagérations & vos approbateurs, vous comportant ainsi, en supposant même qu'il ait été très-injuste à votre égard, vous l'êtes certainement bien plus que lui. Si vous lui aviez fixé un prix raisonnable, & qu'il se fut refusé à vous l'accorder, vous auriez alors pleinement raison de vous plaindre; mais vous avez d'autant plus tort, que celui que vous lui reprochez est le résultat de votre conduite.

On ne se comporte, direz-vous, de cette manière qu'avec des personnes reconnues pour être honnêtes & généreuses. J'attendais cette observation de votre part, maintenant permettez-moi de vous faire la mienne.

Ce n'est donc ni l'amitié, ni le désintéressement qui vous font agir. La vanité s'afflige d'un tel aveu, mais qu'y faire? il faut pourtant convenir de bonne foi que tout ce manège sentimental n'est autre chose que les combinaisons hétérogènes de l'amour-propre

& de l'intérêt; & ces derniers mobiles n'ont guere d'affinité avec les deux autres.

Maintenant que les mots nous font entendre la vraie signification des choses, essayons encore de vous démontrer que l'amour-propre & l'intérêt vous induisent fortement en erreur.

L'amour-propre a beau s'envelopper sous de triples voiles, l'inflexible intérêt, toujours victorieux, les déchire, & le montre ainsi, sans aucun égard, sous sa véritable forme. Il faudrait, que tout allât bien, que l'amour-propre cachât l'intérêt, & que l'intérêt, à son tour, cachât l'amour-propre; mais malheureusement ils ne peuvent ni se quitter, ni vivre bien ensemble.

Il est, en effet, bien difficile de passer pour généreux, sans l'être; vous voyez donc que, du côté de l'amour-propre, vous n'avez rien à espérer; vous passerez toujours pour ce que vous êtes; pourvu encore que vous ne passiez pas pour pire aux yeux de celui à qui, en apparence, vous montrez des égards; tout ira bien.

Du côté de l'intérêt, si vous avez obligé un homme réellement sensible & généreux, je crois que vous gagneriez plus à lui fixer un prix, comme je l'ai déjà dit, qui ne lui laissât aucun doute sur votre désintéressement, que de le contraindre à une générosité pénible; car si ce qu'il vous donne excède de beaucoup la valeur de vos services, il vous fera intérieurement mauvais gré de l'adroite tyrannie que vous exercez sur lui: si, au contraire, il ne pèse pas les services que vous lui avez rendu à votre balance, vous serez mécontent vous-même; car, dans de tels cas, il est rare que l'un & l'autre soient complètement satisfaits; sommairement, disons, que ne point faire de demande en demandant, prouve que l'on met ses services au-dessus de leur valeur. La vraie marche, celle que l'honnêteté & les égards prescrivent, la voici: Vous avez obligé un honnête homme, il vous prie, il vous presse de mettre un prix à vos services, vous devez, sans hésiter, pour satisfaire à son empressement, & ne point courir le risque de blesser sa délicatesse, vous rendre à ses desirs. Les égards que vous lui marquez, le désintéressement qui vous a fait agir, vous dictent que vous devez lui demander moins plutôt que plus; de son côté, il doit le sentir & vous tenir compte, d'une manière ou d'une autre, de l'honnêteté de vos procédés.

Lorsqu'on ne veut point fixer de prix à ses services, il faut être pleinement généreux; alors la négation de la récompense doit être claire & sans au-

cune recherche, ni exprimée, ni sous entendue; il y a toujours une certaine bassesse d'ame à n'être généreux qu'à demi. L'homme intéressé, mais dont la conduite n'a rien d'équivoque, rien de détourné, a plus de droit à l'estime que celui qui, par de grossières & inutiles feintes, fait baslement parade de sentimens qui ne sont point dans son cœur.

Les hommes honnêtes, toujours pleins de franchise, vont droit au but qu'ils se proposent; les marches souterraines, tortueuses, ne sauraient être à leur usage. Ont-ils fait un service qu'ils ne peuvent faire gratuitement, ils en demandent un prix qui ne laisse aucun doute sur leur bonne foi & leur désintéressement. Veulent-ils n'en rien exiger, avec la même franchise, ils témoignent qu'ils sont amplement récompensés par le plaisir qu'ils ont eu de pouvoir le rendre. Telle est leur conduite.

Souvenons-nous qu'il y a toujours à gagner en rendant service à d'honnêtes gens: si par fois d'impérieuses circonstances les contraignent à dévorer en silence les sentimens de gratitude qui les animent, le précieux souvenir qu'ils en conservent, reste à jamais gravé, en caractères indélébiles, dans leur cœur; ou ils seront bien malheureux, ou tôt ou tard ils montreront à ceux qui les ont obligés, combien est grande l'étendue de leur sensibilité & de leur reconnaissance.

Ces observations sont suffisantes pour faire sentir aux personnes délicates & capables de penser tout ce qu'il y a de ridicule dans la conduite que nous venons d'analyser; pour les autres, il serait très-inutile d'en dire davantage.

V A R I É T É S.

Moyens de rendre à l'ivoire sa couleur blanche.

Quand l'ivoire a jauni, étant exposé à l'air, la méthode de le rappeler à sa blancheur primitive est de l'arroser d'eau de savon; ou mieux encore, de l'exposer à la rosée, sur-tout dans les mois de l'année où elle est la plus abondante; mais il faut éviter que le soleil ne donne dessus, parce qu'en le desséchant trop il le ferait fendre.

M O R T S.

Un enfant mâle mort en venant au monde.
Jeanne Louise Crépin, fille mineure.

Le propriétaire de ce Journal avise MM. les Régens de village, les abonnés qui font prendre leur exemplaire chez lui, & toutes les personnes qui auraient à lui faire passer quelque chose de relatif à la rédaction de cette Feuille, qu'il a changé de domicile, & demeure actuellement dans le quartier dit St. Etienne, au second étage de la maison de M. le Colonel de Croufaz.

JOURNAL DE LAUSANNE.

4 JUILLET 1789.

Le SOLEIL se leve à 4 heures 16 minutes , & se couche à 7 heures 42 minutes.

La LUNE se leve à 4 heures 14 minutes du matin.

Observations Météorologiques.												
Dates.	THERMOMETRE.					BAROMETRE.						
	7 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.	26. p.	2. lig.	4	26. p.	2. lig.	4	26. p.	2. lig.	0
25 Juin.	14.	0	81. 9.	0	15. 6.	0	26. p.	2. lig.	4	26. p.	2. lig.	0
26 . . .	13. 8.	0	81. 7.	0	51. 2.	0	26.	1.	3	26.	1.	4
27 . . .	11. 9.	0	81. 6.	0	14. 0.	0	26.	1.	5	26.	1.	4
28 . . .	10. 2.	0	17. 2.	0	13. 2.	0	26.	1.	3	26.	1.	5
29 . . .	8. 3.	0	21. 4.	0	9. 3.	0	26.	~	8	26.	2.	6
30 . . .	7. 9.	0	13. 0.	0	9. 6.	0	26.	3.	3	26.	3.	1
1 Juillet.	9. 3.	0	19. 2.	0	11. 3.	0	26.	2.	3	26.	2.	0

M O R A L E.

SENTENCES PERSANES.

1. **L**ES discours des Sages se discernent d'avec les discours des foux, en ce que ceux-là tendent à la paix, & ceux-ci à la dispute.
2. Qui veut exceller en sagesse, doit éviter que les femmes n'aient du pouvoir sur son esprit.
3. Un ennemi sage vaut mieux qu'un ami fou.
4. Un Arabe, interrogé comment il savait qu'il y avait un Dieu, répondit; comme je connais sur le fable, lorsqu'il y a passé quelqu'un.
5. Le Savant connaît l'ignorant, parce qu'il a été ignorant; mais l'ignorant ne connaît point le Savant, parce qu'il n'a jamais été savant.
6. L'ignorance est une roffe qui fait broncher à chaque pas celui qui la monte, & qui rend ridicule celui qui la mene.
7. La faim est un nuage d'où il fort une pluie d'éloquence & de science. La satiété est un autre nuage dont il fort une pluie d'ignorance & de grossièretés: quand le ventre est vuide le corps devient esprit; mais quand il est rempli, l'esprit devient corps.
8. Un Savant qui ne produit rien est comme une nuée sans eau.

9. Apprenez à votre langue à dire, je ne fais pas, si vous ne voulez bientôt être convaincu de mensonge.
10. Le fou a le cœur sur la langue; mais le sage retire sa langue proche du cœur.
11. Votre secret est votre esclave, si vous le gardez; mais vous êtes son esclave, si vous ne pouvez le garder.
12. Un Sage qui se tait vaut mieux qu'un fou qui parle.
13. Un secret n'est plus un secret à qui que vous l'avez confié.
14. L'abstinence est un arbre dont la racine est le contentement, & dont le fruit, est le repos.
15. Dix Derviches dormiroient tranquillement sur un même tapis: deux Rois ne sauraient rester tranquilles dans le quart du monde.
16. Quiconque jouit des biens de ce monde, sans en rendre grâces à celui qui en est l'Auteur, fait comme s'il volait Dieu.
17. Le sel des richesses est l'aumone. Si vous n'en salez vos richesses, ils pourrissent bientôt.
18. Qui brûle en plein midi des bougies de senteur, manquera bientôt d'huile à sa lampe de nuit.
19. S'habiller plus richement qu'on n'a le moyen de le faire, c'est comme farder les joues que le chancre rongé en dedans.

20. Ce que vous mangez se tourne en pourriture, & ce que vous donnez se tourne en joie.
21. La valeur ne se connaît bien qu'à la guerre, le sage que dans la colere, & l'ami que dans le besoin.
22. Qui veut être ami de deux hommes ennemis entr'eux, ne saurait manquer d'être soupçonné & par l'un & par l'autre.
23. Qui veut un ami sans défaut, n'aura jamais d'ami.
24. Ce que vous sentez en votre cœur contre votre ami, croyez qu'il le sent dans le sien contre vous.
25. Un cœur sert de miroir à un autre.
26. Patience est amere, mais son fruit est doux.
27. Un pauvre sans patience est comme une lampe sans huile,
28. La patience est la porte de la joie, la précipitation la porte du repentir.
29. L'espérance est le pain des malheureux.
30. La poule, avalant grain à grain, remplit enfin son jabot.
31. Si un-Roi cueille une pomme dans le jardin de son sujet, les courtisans arracheront l'arbre jusqu'à la racine.
32. Il ne faut se servir du jeu dans la société que comme on emploie le sel dans la cuisine.
33. La civilité d'un rustre est une pure gueuserie.
34. La raison pourquoi les grands-peres aiment tant leurs petits-enfans, c'est parce qu'ils sont les ennemis de leurs ennemis, en ce qu'ils désirent la mort de ceux qui souhaitent la leur.
35. Ne croyez à la reconnaissance des personnes auxquelles vous avez rendu des services, qu'après leur en avoir refusé.
36. Sur la tête de l'orphelin le barbier apprend à raser.
37. Ne pas apprendre une profession à un enfant, c'est lui apprendre la filouterie.
38. Pensez à votre voisin, avant que de penser à sa maison.
39. Quand le pouvoir manque, l'effort est vain.
40. La langue du muet vaut mieux que celle du menteur.
41. Qui ne cultive qu'un jardin à la fois mangera des oiseaux; qui en cultive plusieurs, les oiseaux le mangeront.
42. Qui loue une mauvaise action la commet.
43. La trop grande fréquentation produit toujours du mal à la fin; visitez rarement, & vous en ferez plus aimé.
44. L'or qui vous a été mis à la main est celui qu'il faut que vous rongiez.
45. Il ne faut pas jeter de la boue dans la fontaine où l'on a puisé.
46. S'il y a un homme dans une maison, une parole y suffit.

47. Un peu mis sur un peu fait une mer.
48. Si l'œuvre ne se commence, elle ne se finira jamais.
49. Les afflictions temporelles sont comme un flambeau dans la main de l'homme sur qui elles tombent, pour lui faire connaître en quel état il est avec Dieu.
50. Une femme sans pudeur est comme une viande sans sel, elle corrompra tout aussi vite.
51. Qui a peur du loup ne garde pas les brebis.
52. On entend toujours le bruit de la meule, mais on ne voit pas toujours la farine.
53. Malheur au navire qui se hazarde de partir sans payer les droits, & malheur à l'homme qui part de cette vie sans y avoir senti d'affliction.
54. Aujourd'hui c'est le monde, demain c'est l'éternité.



V A R I É T É S.
AUX AUTEURS DU JOURNAL.

M E S S I E U R S ,

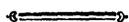
Un Philosophe ancien, homme d'une sagesse, d'une sensibilité, d'une probité comme n'en approchent pas, foyez-en persuadés, nos Philosophes petits-maitres, s'amusaient un jour, en se promenant, à abattre les épis de bled qu'il rencontrait dans sa route, & cela tout en parlant, avec beaucoup de feu, des droits sacrés de la propriété; on lui fit observer que le genre de son amusement attentait directement à la propriété en faveur de laquelle il plaidait. Et, sans doute, sans doute, vous avez raison, dit-il, j'étais ému, distrait, animé par la bonté de ma cause.....

Oh, Messieurs, que n'ai-je assez d'esprit, assez d'adresse, assez de tact pour arranger les choses de maniere que ce petit trait d'érudition pût vous préparer au sujet qui m'engage à vous écrire, pût l'amener tout naturellement; lisez, je vous en supplie, & vous conviendrez que cela n'eût pas été si difficile à tout autre qu'à moi!

Il s'agit d'une dénonciation plus grave qu'on ne pourroit le penser d'abord; il ne s'agit pas moins que d'accuser la bonne compagnie, plus peut-être encore que la mauvaise, d'un relachement de principes..... de mœurs..... d'honnêteté.....de bonne foi..... Il s'agit même de l'accuser de..... Vous frémissez, Messieurs, mais ne vous alarmez pas, ne croyez point que je laisse échapper de ma plume l'expression que je croyois propre..... expression qui est bien loin d'avoir fait la fortune inouïe de celle où est parvenue *le joli mot de roué*.....

Enfin, Messieurs, n'avez-vous jamais prêté de vos livres à vos amis, vos connaissances? N'en avez-vous jamais emprunté d'eux? Si vous ne vous êtes

point trouvé dans ce cas, je suis perdu; vous ne me devinez point, &, manque de force ou d'adresse, je serai contraint d'abandonner le but auquel, animé par le desir de me rendre utile, je m'étais inconsidérément flatté d'atteindre..... Je finis..... je n'ose achever..... Adieu, Messieurs. Quoique la prudence m'ait prescrit de m'envelopper d'un double & triple manteau d'anonyme, impénétrable à toute vengeance, à toute curiosité, veuillez cependant croire que je n'en suis pas moins un de vos Lecteurs les plus assidus & les moins pessimistes.....



CAHIER des représentations & doléances du BEAU-SEXÉ, adressé au Roi, au moment de la tenue des États-généraux.

Ridendo dicens verum
Quid vetat ?

SIRE! on nous accuse d'être babillardes: il est cependant bien clair que nous ne nous sommes pas pressées de parler, puisque nos doléances ne viennent qu'après l'énorme & insolent bavardage des hommes. Ces doléances, précifément parce qu'elles sont tardives, n'en feront que plus réfléchies & mieux fondées.

Nous l'avouerons, Sire, nous avons été aussi surprises qu'humiliées de n'être point appelées aux États-généraux de la Nation dont nous sommes la portion la plus aimable, la plus douce, & quelquefois la plus sensée.....

Nous venons, Sire, présenter directement à V. M. notre cahier de représentations. Elles sont au nom de la Noblesse & du Fiers-Etat de notre sexe. Nous aurions pu les rédiger de concert avec notre Clergé; car aujourd'hui que tous les principes sont oubliés, que toutes les règles sont enfreintes, les Abbesses & leurs Religieuses auraient pu, sans l'ombre de difficulté, abandonner leurs cloîtres.....

Nous demandons que si, par hazard, il se trouvait des Députés aux États-généraux qui fussent atteints & convaincus de se comporter mal dans leur famille, ils soient irrévocablement exclus de cette Auguste assemblée, parce qu'on est évidemment incapable de bien régler l'Etat, quand on ne fait pas régler son propre ménage.

Quelques fortes raisons que nous ayons souvent de désirer le divorce, nous n'avons garde de solliciter son établissement..... Si nos maris ont à se plaindre de nous, c'est le plus souvent leur faute..... Le tort fût-il tout entier de notre côté, ce serait un malheur qu'ils devraient prendre en patience & en esprit de pénitence dont ils ont presque toujours grand besoin. En même temps que nous nous opposons à la promulgation d'une loi aussi anti-catholique que celle du divorce, nous conjurons V. M. d'en publier

une autre dont voici les principaux articles, approuvés même par des hommes sacrés; car il s'en trouve quelquefois.

Article I. Tout mari qui aura rendu plainte en justice contre sa femme, pour raison d'un crime que nous ne devons pas nommer, sera debouté de sa demande, &c. s'il est prouvé qu'elle soit fondée à rendre contre lui la même plainte.

II. Toute femme qui aura le même reproche à faire à son mari, sera autorisée à se pourvoir en séparation...

III. Tout Juge qui aura été sollicité, par une femme jeune & jolie, soit qu'elle plaide ou non, ou qu'elle ait été envoyée par son mari, pourra être recusé par la partie adverse, comme s'il était parent de la sollicituse ou de ses enfans.....

IV. Pour éteindre ce luxe extravagant, qui, sous les dehors de l'abondance, est la principale cause de la misère publique, il sera dit que les Marchands ou Marchandes de modes n'auront aucune action en justice contre les maris. (Cet article a été furieusement débattu.)

V. Toute Duchesse, ou autre femme de qualité, qui affectera le ton & le maintien d'une femme du monde, sera dégradée de noblesse. Toute fille du monde qui se donnera des airs d'une femme de qualité, sera condamnée à plusieurs années d'hôpital. Les femmes qui restent les jours & les nuits au jeu, seront rangées dans les mêmes classes que les filles publiques, & comme ces dernières seront marquées au front, avec un fer chaud, des deux lettres P. P. (Petite publique).

VI. Il ne sera plus permis aux femmes, soit nobles, soit roturières, de perdre leur tems à faire des nœuds ou autres ouvrages inutiles; elles seront obligées de faire leurs chemises, celles de leurs maris, de leurs enfans; d'ourler les linges de table, même les torchons de la cuisine, &c.

VII. Nos enfans ne seront plus mariés que dans les classes où ils seront nés.

VIII. Un garçon, pour contenter le caprice ou les vues intéressées de ses parens, ne sera plus forcé de s'unir à une riche guenon, ni une jeune fille d'opter entre le couvent & un magot.

IX. Les peres de famille qui auront tenu des discours licencieux ou impies en présence de leurs femmes, de leurs enfans ou de leurs domestiques, & qui, après cela, auront à se plaindre de la conduite des uns ou des autres, seront relégués à perpétuité aux petites-maisons.

X. Nous demandons une prompte & parfaite réparation dans l'édifice de l'éducation publique... C'est le seul moyen de régénérer la Nation Française.

XI. Les mauvais livres ont perdu la génération présente; en conséquence nous réclamons, autant qu'il est en nous, contre la liberté indéfinie de la presse.

Nous terminons ici nos doléances & nous nous en rapportons à la sagesse de V. M. sur les meilleures lois à faire relativement à notre sexe. On ne dit point, Sire, que vous en foyez idolâtre, mais ce qui vaut infiniment mieux, vous êtes juste & bon..... Or, c'est de cette bonté, de cette justice que nous attendons, avec la plus grande confiance, notre salut & votre gloire.

═══════════

É C O N O M I E.

AUX AUTEURS DU JOURNAL.

M E S S I E U R S ,

Vous avez bien voulu insérer, dans le N^o. 16 de votre *Journal* de cette année, un article concernant la culture de la pomme de terre, que j'avais eu l'honneur de vous adresser. Je dois aujourd'hui au Public l'aveu d'une erreur où j'étais alors de très-bonne foi, en conseillant de *trempier dans du clair de fumier & de chauler les tranches qu'on veut planter*. Je raisonnais par analogie, & l'expérience vient de me convaincre que j'ai mal raisonné. Sur la quantité de *tranches* avec lesquelles j'ai essayé cette méthode, il en a levé à peine une sur cinquante; les unes étaient pourries, & chez les autres le germe paraît avoir été détruit.

Il n'en est pas de même des pommes entières, celles-ci, préservées, sans doute par leur peau, n'ont pas souffert de la même opération. Si donc quelqu'un veut répéter mon essai, il fera très-bien de s'en tenir aux pommes entières.

J'invite mes confreres les cultivateurs à publier, à mon exemple, leurs expériences manquées. A la vérité, l'amour propre n'y gagne pas, mais bien l'utilité publique; & ce motif fera, sans doute, pour eux le plus puissant de tous.

J'ai l'honneur d'être, &c.

═══════════

M. l'Abbé *Martin*, Vicaire à Montournet, & membre de la Société Royale de Laon, a envoyé à cette Société les échantillons de cinq différentes especes de pain, qu'il a fait fabriquer sous ses yeux.

Le pain N^o. 1. est composé de parties égales de riz & de farine de bled. On fait cuire le riz dans une suffisante quantité d'eau, on l'écrase le mieux possible, & on l'épaissit en pâte avec la farine. On peut aussi se servir du riz réduit en farine; on y ajoute pareil poids de celle de bled. Il faut avoir soin de faire la pâte plus liquide que pour le pain ordinaire à cause du riz qui absorbe une plus grande quantité d'eau. Ce pain, dans le moment actuel, (29 Mai dernier) est revenu à 2 sols 6 den. la livre.

Le pain N^o. 2. est fait de pois de champ & de bled. On fait cuire les pois jusqu'à ce qu'ils soient

réduits en purée; on les passe pour en séparer l'écorce, & on prend la purée épaissie, pour la saturer de farine de bled, & en faire le pain.

La base du pain N^o. 3 est de pois gris, ou pois de brebis, ou bisaille. On les fait bouillir, pendant un quart d'heure, dans une première eau, que l'on jette. Lorsqu'ils sont cuits dans une autre eau, on en tire la purée comme ci-dessus, qu'on façonne en pâte à l'aide de la farine & d'un peu de lait.

Le pain N^o. 4. est fait avec de la vesce, de la même manière que le précédent.

Enfin le pain N^o. 5. est composé de pommes de terre cuites, à vaisseau clos, dans une petite quantité d'eau & d'un peu de farine de bled qu'on y ajoute quand elles sont pelées & écrasées. Ce pain, comme celui de riz, a besoin d'être un peu salé.

Le pain N^o. 2, 3, 4 & 5 ne reviennent qu'à un sou 6 den. la livre.

Le N^o. 1. a paru beau & d'un goût très-agréable. Le N^o. 2. est jaune comme du gâteau, & bon à manger. Le N^o. 3. est noir, sec, & malgré cela mangeable; c'est le moindre de tous, & cependant il est préférable au pain auquel la plupart des malheureux sont actuellement réduits. Le N^o. 4. n'est pas aussi noir que le précédent, & il a aussi un peu plus de qualité. Le N^o. 5. est un très-bon pain.

═══════════

M É D E C I N E.

Le quinquina est, comme l'on fait, une des drogues les plus utiles, dont les bons effets, lorsqu'il est sagement administré, se sont soutenus avec le plus de constance; l'on a pu observer de même, que dans les cas où ces effets n'ont pas été heureux, on ne devait, selon toutes les apparences, l'attribuer le plus souvent qu'aux falsifications & aux infidélités auxquelles il est soumis pendant son transport de l'Amérique dans notre continent. Cette ressource, déjà si précieuse à l'humanité, l'est devenue bien davantage encore, ainsi qu'il fut annoncé dernièrement dans le *Journal* de Paris. „ On est redevable (y est-il dit) à M. *Rey de Morande*, Négociant, de la „ connaissance d'une nouvelle espece de quinquina. „ Des expériences faites à Lyon, & dont le résultat „ nous est parfaitement connu, des expériences récentes, faites à la Salpêtrière par M. *Charbon*, „ paraissent devoir assigner à ce quinquina, comme „ fébrifuge, une supériorité marquée sur le quinquina „ de commerce ”.

═══════════

M O R T S.

Mademoiselle Wullyamoz, âgée de 67 ans.

Jeanne Aloy, femme de Jean Adam Walter, âgée de 48 ans.

JOURNAL DE LAUSANNE.

II JUILLET 1789.

Le SOLEIL se leve à 4 heures 19 minutes , & se couche à 7 heures 40 minutes.
La LUNE se leve à 9 heures 20 minutes du soir.

Observations Météorologiques.

Dates.	THERMOMETRE.			BAROMETRE.		
	7 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.	7 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.
2 Juillet.	11. 4.	○ 19. 0.	○ 16. 3.	○ 26. p. 3. lig.	3 26. p. 5. lig.	7 26. p. 5. lig. 8
3 . . .	13. 3.	○ 20. 1.	○ 17. 1.	○ 26. 6.	○ 26. 6.	○ 26. 5. 8
4 . . .	13. 4.	○ 21. 0.	○ 17. 9.	○ 26. 5.	9 26. 4.	2 26. 4. 11
5 . . .	13. 6.	○ 21. 2.	○ 17. 4.	○ 26. 5.	10 26. 6.	6 26. 6. 7
6 . . .	12. 9.	○ 19. 3.	○ 16. 0.	○ 26. 7.	3 26. 7.	8 26. 8. 9
7 . . .	13. 3.	○ 20. 9.	○ 17. 2.	○ 26. 9.	3 26. 8.	10 26. 9. 10
8 . . .	14. 1.	○ 21. 3.	○ 17. 5.	○ 26. 9.	○ 26. 9.	○ 26. 7. 0

M O R A L E.

Sur la Superstition.

IL y a dans l'esprit humain un fond de superstition qui , dans toutes les nations, dans tous les âges, dans toutes les religions, a produit des effets aussi puissans qu'extraordinaires. Nul peuple ne peut, sur ce point, se flatter de quelque supériorité sur le nôtre. Tous les peuples connus semblent avoir été, à différentes époques, les esclaves d'une superstition tour à tour sombre & enfantine. Voyez les Romains, ils eurent de la sagesse, de la grandeur, une véritable énergie; & quand nous les voyons réglant leurs affaires les plus importantes sur le vol des oiseaux, & chercher à détourner des calamités publiques, & apaiser la colere des dieux en enfonçant un clou dans une porte par la main d'un Magistrat suprême, nous sommes portés ou à rire de la folie des hommes, ou à pleurer sur leur faiblesse.

Ne croyons pas être si éloignés de cette imbécile faiblesse dans ce siècle. Le moderne Citoyen de Rome qui croit apaiser l'Être Suprême, en rampant sur ses genoux jusqu'aux pieds de *St. Pierre*; le pieux Napolitain qui croit arrêter l'éruption du Vésuve en lui présentant les reliques de *St. Janvier*, pourraient trouver des superstitions différentes, mais

aussi absurdes parmi le peuple; des superstitions qui peuvent faire penser qu'il est des hommes parmi nous capables d'assister, dévotement, à la cérémonie du clou du temple de *Jupiter Capitolin*.

Il y a une espece de superstition qui souvent frappe l'imagination, & remplit l'ame de craintes, de terreurs, que la philosophie & la raison ne peuvent dissiper, lorsqu'elles se sont une fois emparées de nous; telles sont les apparitions des esprits & des fantômes ou revenans. On prouve en vain la folie de ces craintes; on conseille vainement de les éloigner de l'enfance, qu'elles peuvent rendre malheureuses. On a beau démontrer qu'un jugement sain, une bonne conscience, calment ces imaginations, & font seuls le bonheur réservé à cette vie; elles existent toujours. Avouons, cependant, qu'elles s'affaiblissent; qu'il en est même qui sont détruites: déjà le soldat courageux ne frissonne plus en traversant une allée obscure; une femme raisonnable ne regarde plus avec horreur la nécessité de passer une nuit dans une chambre solitaire.

On a observé une habitude des parens, qui peut nuire au bonheur des enfans autant que ces superstitions; c'est de remplir ces esprits, faibles encore, des terreurs de la mort; on veut les effrayer pour les rendre obéissans, & on détruit leur tranquillité, leur raison même, pour toute la vie. Nous avons à

traverser l'océan de la vie, & il serait plus sage de nous entretenir, en sortant du port, des moyens de nous rendre la navigation agréable & plus sûre, que de nous placer sans-cesse sous les yeux les horribles tableaux du naufrage.

Un pere sage doit, dès la plus tendre jeunesse de ses enfans, les familiariser avec l'idée de la mort, les accoutumer à la voir sans terreur; & s'il se peut, avec la même indifférence qu'on doit avoir pour les événemens journaliers & malheureux qui sont inévitables pour l'homme; qu'ils la voient plutôt comme la fin de nos agitations, que comme un ennemi redoutable qui nous menace sans cesse, & comme devant nous conduire au repos, à la récompense de notre fidélité à remplir nos devoirs.

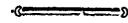
La terreur de la mort peut avoir des suites plus funestes que celle des apparitions d'esprits; celles-ci nous donnent des craintes, des momens inquiets; celle-là nous rend souvent incapables de remplir les devoirs que la société nous impose, & nous expose aux infortunes les plus déplorables; quelquefois même à l'infamie. Le courage tient, en quelque manière, à la constitution du corps; il tient aux changemens qu'il éprouve: aussi voit-on qu'il ne se montre pas toujours le même dans tous les tems, dans toutes les occasions. Mais si dès notre enfance, on nous donne cette force d'ame qui nous met en état de voir le danger sous sa véritable face, nous pourrions marcher sans crainte par tout où le devoir nous appelle.

J'entends dire que cette indifférence pour la mort pourrait nous conduire à exposer notre vie dans les occasions les plus légères, & à la quitter dès qu'elle nous semble un poids trop pesant. Je n'opposerais à cette objection, que le tableau d'un homme d'un esprit calme, ferme & déterminé; qui connaît, mais ne se surfait point à lui-même le prix de la vie. La vanité de montrer du courage, ne le jettera point dans les dangers, il est sûr de lui-même: & dans le malheur, il connaît ses ressources, & fait s'en servir; tandis que l'homme faible est d'autant plus porté à montrer une vertu, qu'il sent plus vivement qu'il ne l'a pas, & qu'on peut l'en soupçonner.

Une Dame de sens me parlait un jour de la difficulté qu'elle éprouvait à éloigner de ses enfans chéris des impressions nuisibles. "Je puis, disait-elle, leur parler toujours le langage utile de la raison: mais comment les empêcher d'écouter jamais les discours des domestiques & de leurs petits amis, élevés avec moins d'attention! Dans ce moment même, l'un d'eux disait à mon fils qu'il était un méchant garçon, qu'on l'enfermerait dans une longue boîte noire, qu'on le porterait dans un cimetière, qu'on l'y jeterait dans un trou profond, & qu'on l'y couvrirait de terre. J'ai vu l'impression qu'a fait sur lui

cette menace, & j'ai cherché à y répandre des couleurs moins sombres; à égayer, s'il était possible, un tableau que je ne pouvais détruire, parce qu'il n'était pas faux: mais il semble que nous conservons mieux les images effrayantes, que celles qui calment l'esprit agité; & j'ai de la peine à effacer, pendant des années, les traces profondes que lui auront laissées le récit d'un moment".

Ces observations étaient vraies, & doivent nous montrer combien les premières idées qu'on nous donne, influent sur notre bonheur dans tout le voyage de la vie, & avec quelle attention on doit éviter qu'on les y trace, ou par ignorance, ou par malignité.



ÉCONOMIE.

AUX AUTEURS DU JOURNAL.

La-Naz, le 6 Juillet 1789.

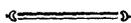
Le préjugé où l'on est généralement, dans ce pays, que les pommes de terre non mûres sont mal-saines, m'engage, Messieurs, à vous transcrire un article de l'excellent traité de M. Parmentier sur la pomme de terre, ouvrage publié par ordre du Roi.

"L'examen chymique des pommes de terre non mûres, comparé à celui des pommes de terre qui ont atteint toute leur perfection, ne présente d'autre différence, si ce n'est qu'elles fournissent un peu moins d'amidon & d'extrait; elles sont aussi plus susceptibles du froid, cuisent plus aisément, & sont moins sapides; toutes circonstances qui semblent dépendre de la même cause, je veux dire de l'eau qui s'y trouve par surabondance, & peut-être encore de l'union un peu lâche avec les autres parties constituantes. C'est sans doute encore à cette trop grande quantité d'eau renfermée dans les pommes de terre non mûres, qu'est due la difficulté du ressuage au grenier, & en général, de leur conservation. Je les compare, dans cet état, aux pommes de terre venues par semis, qui la première année n'ont pas encore la quantité d'amidon qu'elles acquièrent par la suite: mais cet amidon, ainsi que les autres principes, jouissent déjà de toutes leurs propriétés physiques & économiques. (Il ajoute plus loin.) Le plus grand inconvénient qu'ayent les pommes de terre, c'est de geler facilement; & une fois dégelées, de ne pouvoir plus se garder longtems, ni servir à la plantation. Les pommes de terre germées ou non mûres, n'ont pas de pareils défauts: mais elles offrent, les unes & les autres, des ressources pour l'homme & les animaux; il serait ridicule de les en priver sur des craintes puériles & mal fondées." (Traité de la pomme de terre, p. 203-207.

J'espère, MM., que le témoignage de ce savant agronome (qui prouve que le seul défaut des pommes de terre non mûres, est d'avoir de l'eau surabondante) tranquillisera les personnes qui se privent de l'usage de cette précieuse racine sur une crainte imaginaire. J'ajouterai encore, qu'il serait à souhaiter que le traité de M. *Parmentier* sur les pommes de terre fut plus répandu dans ce pays; il contribuerait infiniment à rendre plus commune la culture d'une plante, dont on sentira toujours plus les avantages inestimables. J'oserais même former des vœux pour que notre gracieux Souverain ordonnât la réimpression de cet ouvrage, ou du moins d'un résumé pratique, & le fît distribuer dans les différentes Provinces de sa domination.

J'ai l'honneur d'être, &c.

BERTHOUD VAN BERCHEM, fils.



VARIÉTÉS.

AUX AUTEURS DU JOURNAL.

3 Juillet 1789.

MESSIEURS,

A la lecture d'une lettre insérée dans votre *Journal*, N°. 25, j'ai senti mon patriotisme se réveiller. Dussé-je être persiflé sans raison, ou accusé de Don Quichotisme, je hasarderai quelques réflexions à ce sujet, & vous ferez de ces réflexions, l'usage qui vous plaira.

L'Auteur de cette lettre demande, si ces expressions: "*vos Suisses, vos gens du Pays-de-Vaud, &c.*" qu'il a entendu prononcer dans le pays même à des étrangers, & qui lui semblent emporter une légère teinte de mépris, sont fondées sur des vices réels, &c. & s'il est des différences caractéristiques entre nous & nos voisins, & si ces différences sont dues au climat, aux mœurs, aux loix, ou à la nature des productions du pays, &c."

Je lui réponds d'abord, que ces paroles qui le blessent, ne sont familières, dans notre pays, qu'à ceux qui sont en même tems nos bienfaiteurs, & que nous devons honorer comme des bons Peres. Ils exagèrent peut-être nos défauts, mais c'est dans de bonnes vues. Ainsi, puisque nous jouissons de leur affection, tâchons seulement, en nous justifiant & en profitant, s'il est possible, de leur censure, de regagner ce que nous avons perdu dans leur estime.

On a quelque'aigreur contre nous dans une ville voisine, parce que nous avons été employés dans ses dissensions civiles: mais individuellement, nous ne laissons pas d'y avoir des bons amis, toujours prêts à nous rendre des bons offices.

Je doute que personne puisse établir solidement

les différences caractéristiques entre nous & nos voisins. Qui voudra consacrer, peut-être, toute sa vie aux observations nécessaires? Qui fera en état, en réunissant ces observations, d'en tirer une conclusion générale? On le fait volontiers, parce que l'on aime à décider. J'ai souvent entendu comparer un état, une condition, une nation même, avec un autre état ou une autre nation: mais ces comparaisons m'ont toujours semblé, si non absolument mal fondées, au moins très-déplacées & inutiles.

Nous avons sans doute nos défauts; & quel peuple en est exempt? Ces défauts tiennent sur-tout au physique, & à la constitution politique de ce pays. J'ai composé sur ce sujet un petit traité, qui était prêt pour la presse, lorsque des raisons particulières me l'ont fait retirer.

Si vos Lecteurs aimaient des discussions de ce genre, je pourrais bien détacher de ce traité, en abrégeant, les chapitres dans lesquels j'examine ce qu'on doit penser de nos défauts & de nos qualités: mais j'attendrai que le goût du Public me paraisse un peu plus déclaré.

J'exhorte seulement ici le bon patriote qui vous a écrit à prendre courage; tout bien compté, nous valons nos voisins.

J'ai l'honneur d'être, &c.



DES montagnes, traduit de l'Allemand de M. Hirschfeld.

Le caractère des montagnes est l'élévation & la majesté solennelle dont elles répandent, en proportion de leur hauteur & de leur étendue, l'influence sur le paysage où elles reposent. Elles sont en elles-mêmes des objets de tant de conséquence, que seules elles peuvent rehausser la contrée, au point de la rendre héroïque. Tout ce qui peut se trouver de hardi & de majestueux dans des masses aussi grandes, aussi élevées, aussi étendues, détermine leur caractère. L'aspect âpre & sauvage qui s'y présente ordinairement, les masses de neige qui couvrent leur cime, les terrasses crevassées, les précipices menaçans, les larges déchirures du terrain avec leurs creux & leurs abymes, concourent même à en renforcer l'impression.

Les montagnes rendent à l'instant l'œil attentif; elles émeuvent, élèvent, & remplissent l'âme du spectateur; elles inspirent du respect, de l'admiration, de la surprise; souvent même elles produisent une émotion, qui, si elle n'est pas de l'effroi ou de la terreur, en approche du moins beaucoup.

Les montagnes sont la patrie des sources & des rivières; elles offrent des minéraux & des plantes, & nourrissent des milliers d'insectes & d'oiseaux moins connus dans la plaine; elles offrent les déli-

ces d'une tranquille solitude & de l'innocence, champêtre, qui habite ici plus longtems & en pleine sérénité; tous ces avantages rehaussent encore la jouissance de leurs charmes. — Mais c'est leur sommet qui cause les émotions les plus sublimes & les plus énergiques; celles qui résultent de l'éloignement & de l'immenité des points de vue; des spectacles qu'étaient la lumière du soleil, & les nuages dans les fonds & autour des pointes des monts; de la variété infinie, & du mélange des objets où vont se perdre & l'œil & l'imagination. — L'aspect du ciel qui paraît tout près de nos têtes; de celui des nues & des éclairs à nos pieds; des enfoncemens & d'un demi monde qui, s'élargissant au loin de tout côté, paraît en miniature & comme plongé dans une vallée, & se termine par un doux crépuscule. — Le sentiment de grandeur & de nouveauté qu'augmente encore la solitude & le silence dont on est environné; — la liberté & l'aisance avec laquelle l'ame agit dans ses régions, où elle semble en quelque façon participer à la pureté de l'éther qu'elle habite; — son élévation au-dessus de la sphère ordinaire de ses pensées & de ses occupations, de ses soins & de ses inquiétudes, qu'elle a laissés en bas; — une sorte de satisfaction surabondante qui l'élargit & la remplit; — que de sentimens réunis pour faire éprouver une jouissance qui ne saurait aller plus loin!

» En effet, dit le célèbre & sensible *J. J. Rousseau*, c'est une impression générale qu'éprouvent tous les hommes, quoiqu'ils ne l'observent pas tous, que sur les hautes montagnes, où l'air est pur & subtil, on se sent plus de facilité dans la respiration, plus de légèreté dans le corps, plus de sérénité dans l'esprit; les plaisirs y sont moins ardens, les passions plus modérées. Les méditations y prennent je ne sais quel caractère grand & sublime, proportionné aux objets qui nous frappent, je ne fais quelle volupté tranquille qui n'a rien d'acre & de sensuel. Il semble qu'en s'élevant au-dessus du séjour des hommes, on y laisse tous les sentimens bas & terrestres, & qu'à mesure qu'on approche des régions éthérées, l'ame contracte quelque chose de leur inaltérable pureté. On y est grave, sans mélancolie; paisible, sans indolence; content d'être & de penser; tous les desirs trop vifs s'émeussent; ils perdent cette pointe aiguë qui les rend douloureux, ils ne laissent au fond du cœur qu'une émotion légère & douce; & c'est ainsi qu'un heureux climat fait servir à la félicité de l'homme les passions qui sont ailleurs son tourment. Toute la beauté de mille étonnans spectacles, est encore augmentée sur les montagnes par la subtilité de l'air qui rend les couleurs plus vives, les traits plus marqués, rapproche tous les points de vue; les distances

paraissent moindres que dans les plaines, où l'épaisseur de l'air couvre la terre d'un voile; l'horizon présente aux yeux plus d'objets qu'il semble n'en pouvoir contenir: enfin, le spectacle a je ne fais quoi de magique, de surnaturel qui ravit l'esprit & les sens; on oublie tout, on s'oublie soi-même, on ne fait plus où l'on est".

Habitans heureux de la montagne! souffrez qu'une larme d'attendrissement se mêle à un tableau si vrai. Je vous ai connus, j'ai vécu dans vos Chalets paisibles; vos ames, aussi bien que la nature que vous contemplez, ont été pour moi d'importantes réflexions. — Puissé-je éterniser le souvenir de vos demeures, en les proposant à l'homme sensible de la plaine, comme le port assuré du bonheur le plus pur que le cœur trouve ici bas!

Ce que nous avons publié, dans notre *Journal*, sur le monument projeté à Zurich à la gloire de *Geffner*, a engagé un des admirateurs de ce célèbre Poète à nous communiquer l'article suivant.

« On a envoyé, dès l'automne dernier, à Messieurs les membres du Comité de Zurich, nommés pour travailler à élever un monument à *Geffner*, des dessins de Rome, de M. *Tripel*, de Paris, de M. *Houdon*, de Berne, de M. le Professeur *Sunshine*, & de *Vevey*, de M. *Brandoin*, membre honoraire de l'Académie Royale de peinture de Londres, de Vienne, &c. Dès le mois de Février, M. le Professeur *Usteri*, chef du Comité, a donné avis à M. *Brandoin* que son projet avait été préféré, & on lui a demandé un devis du marbre pour l'exécution. Ce projet consiste en une espece de pedestal de marbre noir, surmonté d'une urne cinéraire de marbre blanc, terminée par la flamme du génie qui s'échappe vers le ciel. Sur la face principale est un grand bas relief de marbre blanc, lequel représente la Poésie & la Peinture, qui couronnent du serpent de l'immortalité; le médaillon de cet illustre Poète. Le monument entier, de treize pieds de haut, pose sur un rocher moussieux, & doit être placé dans la belle promenade de Zurich, au confluent de la Limat, & du torrent qui s'y jette. Le bas relief sera exécuté à Rome; le reste à *Vevey*".

Payem. des rentes à Paris, 6 derniers mois 1788. Lettres A.

M O R T S.

M. Ulrich Burry, Menuisier, Bourgeois de Guggisberg, âgé de 40 ans.
Jeanne Marianne Catherine Rouff, fille mineure.

S U P P L É M E N T au N U M É R O 28.

MÉMOIRE par lequel on offre de vendre en masse le Cabinet de Coquilles de feu Monsieur PIERRE LYONET, en son vivant Secrétaire des Chiffres de L. H. P. les États-Généraux des Provinces Unies; Membre des Académies Impériales des Sciences de Saint Pétersbourg, & des Curieux de la Nature; de la Société & des Académies Royales des Sciences de Berlin, Rouen & de Londres, & de la Société Hollandaise des Sciences de Harlem, &c. &c.

IL y a peu d'Amateurs de l'Histoire naturelle qui ignorent que M. LYONET, célèbre par les rares talens, le génie supérieur & la grande sagacité qui brillent dans ses Ouvrages sur les Insectes, & particulièrement dans son incomparable *Traité anatomique sur la Chenille qui ronge le bois de faule*, possédait un Cabinet de Coquilles, réputé pour être un des plus riches & des plus beaux de l'Europe. C'est en vertu des dernières volontés de ce grand Naturaliste, que M. VAN DER MEERSCH, Avocat par devant les Cours de Justice en Hollande, & M. CROISET, Secrétaire des postes de Hollande & des Chiffres de L. H. P., Exécuteurs de son testament, sont autorisés & qualifiés à vendre ce superbe Cabinet tel qu'il est, en masse. On sent qu'il conviendrait de faire mention ici de toutes les pièces qui sont belles, rares, même introuvables, & par conséquent précieuses, qui en font partie; mais le nombre en est si considérable qu'il n'est pas possible d'entrer dans un si grand détail, & qu'on est, au contraire, obligé de s'en rapporter presque entièrement au témoignage de tous ceux qui l'ont vu, à celui que différens Auteurs en donnent dans leurs écrits, & à la grande renommée qu'il a ainsi acquise. On se contentera, pour cette raison, de n'en donner qu'une légère idée; mais, avant tout, on croit devoir faire observer, qu'on n'en dira presque rien que d'après les Mémoires de feu M. LYONET lui-même, chose qui doit naturellement inspirer d'autant plus de confiance, qu'il entendait parfaitement la matière, & que ceux qui l'ont fréquenté & ceux qui le connaissent par ses Ouvrages, & en particulier par son *Traité anatomique* (*), s'accordent tous à rendre hommage à son amour pour la vérité.

(*) M. Lyonet a légué les exemplaires qui lui restaient à son parent, M. Croiset, mentionné dans ce Mémoire. Il lui a légué aussi les manuscrits avec tous les dessins & toutes les planches gravées de deux Ouvrages qu'il se proposait de publier, encore; l'un sous le titre d'*Ouvrages mêlés sur les Insectes*, contenant les observations & découvertes les plus curieuses & les plus intéressantes qu'il a fait, il y a longues années, sur celles qui se trouvent aux environs de la Haye, précédé de quelques *Essais anatomiques sur un Insecte fort connu*, & particulier aux moutons; l'autre, sous le titre d'*Essais anatomiques sur la Chrysalide*, & principalement sur la *Phalène de la Chenille qui ronge le bois de faule*, faits aussi il y a longtems. Ces deux Ouvrages ensemble feront de 54 planches, & M. Croiset s'occupe à faire graver celles qui y manquent encore, avec la même précision que M. Lyonet a fait mettre dans les autres, dont il y en a quatre de sa propre main. Quant au *Traité anatomique sus-men-*

M. LYONET a d'abord commencé sa Collection de Coquilles en 1749 par l'acquisition de trois Coquilliers, dont l'un était des plus beaux; & par le choix de tout ce qu'il y avait de meilleur dans trois autres Collections peu communes. Ensuite il n'a rien épargné pendant plusieurs années pour acquérir ce qu'il y avait de plus précieux en ce genre, de façon que son Coquillier qui, ainsi qu'on peut le voir dans la *Bibliothèque des Sciences*, d'Octobre, Novembre & Décembre de l'année 1760, était déjà alors l'un des plus beaux & des plus complets qui fussent connus, a passé ensuite des 1762, selon le témoignage universel de tous les Amateurs qui l'ont vu, soit dans ce tems là, ou depuis, pour si beau & si riche qu'aucun Cabinet en Europe ne l'égalait peut-être, tant par le nombre des espèces & le choix des coquilles, que pour la quantité de pièces rares & renommées qui s'y trouvaient.

Depuis 1762, M. LYONET a fait encore de considérables acquisitions, tant du *Détroit de Magellan*, des *Isles Malouines*, de l'*Isle d'Otabiti*, de la *nouvelle Hollande*, que d'ailleurs, de sorte que le nombre de ses Coquilles, qui, dans cette année là, se montait à 7130 pièces, dont 1107 étaient bivalves, dont 2075 avaient chacune leur pendant, & dont le reste étaient autant d'espèces différentes, ou d'exemples notables de variétés dans les espèces, est actuellement, à ce qu'on croit, de 7500; ce qui est certainement très-considérable, vu que M. LYONET a eu soin de choisir de chaque espèce ce qu'il a pu trouver de plus beau; qu'il a évité ces répétitions fastidieuses & superflues que l'on rencontre, sur-tout pour les pièces communes, dans la plupart des autres Cabinets, & qu'il n'a admis d'autres répétitions dans le sien que celles qui forment la paire d'une même espèce, & celles qui, ainsi qu'on vient de le dire, offrent des exemples de variétés notables, dont, au lieu de prendre une paire en tout pareille, il a pris autant d'exemples de ces variétés qu'il en a pu trouver, comme le prouvent entr'autres les quinze *Amiraux*, tous différens, de son Cabinet, & parmi lesquels il y en a qui ont jusqu'à six bandes ou fascies.

Il n'y a peut-être pas de pièces rares & de prix, connues des Auteurs, que ce cabinet ne renferme: on y voit, par exemple, le *Pavillon de Hollande*, très-grand & singulier par sa couleur; le *Pavillon de Paix*; le *Pavillon d'Orange*; la *Lampe antique véritable*; une *Lampe* ordinaire, colorée de Pompadour en zig-zag; le *vrai Epéron*, ou *Solaire Oriental*, très-beau; la *Porcelaine ou verole d'Orange*; le *St. Omar* ou *St. Thomas*, volute; la *Trarière à bandes*; la *funeraille du Prince*, très-belle; l'*Arche Torse*; l'*Exotique ou la Vénus Orientale* aux côtes élevées, &c.; l'*Equerre*; le *Scalaire Oriental*, très-beau, long 2 $\frac{3}{4}$ pouces, large 1 pouce 5 lig.; une *Vie parfaitement blanche & polie*, un peu recourbée, & ayant une future depuis sa bouche jusqu'à son autre extré-

tionné, nombre d'Auteurs, de divers pays, en ont fait les plus grands éloges, & entr'autres ceux de la *Bibliothèque des Sciences* des mois d'Octob. Nov. & Déc. 1760; celui de l'*Année Littéraire* de 1761, Tom. 2. Lett. 9; ceux du *Journal des Savans* de 1761 à l'Articl. de Juillet; & le célèbre P. van Musschenbroek, Professeur de l'Université de Leyden, qui, dans son *Introductio ad Philosophiam naturalem*, ouvrage imprimé en 1762, élève M. Lyonet au-dessus de tous ceux qui ont travaillé ou fait des découvertes par le moyen du Microscope.

mité, pièce longue d'1 $\frac{1}{2}$ pouce; une autre *Vis* de 4 pouces 6 lig. marbrée de feuilles mortes & de blanc, à bec recourbé, d'une forme toute particulière; une *paire de Vis épineuses* à bandes blanches & brunes, longues 2 $\frac{1}{2}$ pouces; une *Navette Orientale*, fort ventrue, blanche & brune; une *Tour véritable* ou *Quadrant* umbilique à nombril rond, ouvert, à bouche triangulaire, &c.; une *Grimace* de la forte rare, pièce unique pour sa grandeur; le *Marteau Polonais noir*, très-grand; le *grand Fuseau blanc*, denté & à longue queue; parmi plusieurs *Harpes* d'une beauté parfaite, il y en a une *toute blanche* de 3 pouces 2 lig. plus larges que les autres, & ayant 40 côtes relevées & fort minces dans une révolution; une douzaine d'espèces de *Rouleaux* très-rares; le *Damier sablé*; parmi nombre de fort belles *Pourpres*, il y a deux espèces de *Bécasses* fort rares; la *Coquille*, nommée le *Navet branchu*, de 4 pouces, *toute blanche* & d'une beauté parfaite; un *Rocher triangulaire blanc*, muni en-dessous de taches noitâtres, long 5 pouces; dix espèces de *Fuseaux* très-rares; une *Tonne sphérique blanche*, très-pesante en sphéroïde applati & très-largement umbiliqué, de 2 $\frac{1}{4}$ pouces; un *Nautile papiracé en grains de Ris à côtes granulées* (1), parfait à tous égards & d'une grandeur énorme, étant long de 9 $\frac{1}{2}$ pouces; une *Pelotte de beurre* de 5 pouces, sans aucune tache noire; une *Telline* ouverte par le côté, très-mince & transparente, de 2 $\frac{1}{2}$ pouces; une *Vénus* très-rare; parmi nombre de *Peignes* de toute beauté, les uns violets, les autres rouges, jaunes, blancs, demi-deuil, & marbrés de toutes les plus belles couleurs, il y en a de très-râtes. Enfin il se trouve ici parmi les *Huitres* ou *Cliquettes* une paire qui parait être de l'espèce de celle d'*Argenville*, pl. 20. G. c'est la plus rare & la plus belle de toutes les *Huitres* ou *Cliquettes*; l'une est toute violette ou pompadour; l'autre toute orange; elle est très-régulière, toute hérissée de petits piqans, & armée, de plus, de longues pointes émonflées, qui ont jusqu'à 2 pouces 5 lignes de long; la *Coquille*, sans les pointes, est longue de 3 $\frac{1}{2}$ pouces. Outre ces pièces, & une infinité d'autres, non moins belles, rares & précieuses, parmi lesquelles il y en a même d'entièrement inconnues, ce Cabinet en renferme encore quantité que les Amateurs ne connaissent presque que de nom; tel, par exemple, que le fameux *Cedo nulli* (2); une *Navette fort éfilée* & un peu vitrée, longue 2 $\frac{1}{2}$ pouces; le *Turbo solaire*; les trois *Vis tronquées*; le *Bonnet Papal*; la *Porcelaine aurore truitée*; le *Buccin à étages aplatis* (3); un autre *Buccin à étages pareils* & *stréé* comme une *corbeille*, nommé en Hollandais *Bordestrap*; la *Patelle*, ou le *Nautile vitré* ou transparent, pièce extrêmement délicate & d'une forme qui la distingue de toute autre sorte de *Coquilles*, longue 3 pouces 5 lignes (4); le *gloria*

(1) Voyez d'*Argenville* dans son Histoire naturelle, éclaircie dans une de ses parties principales, la *Conchiliologie*, qui traite des *Coquillages*, pl. 5. C.

(2) V. SEBA, 3. 48, 8, & l'*Appendice* de d'*Argenv.* pl. 1. H. cette pièce qui est la plus belle de toutes les *volutes*, a été plus d'un siècle en Hollande, sans qu'on y ait jamais rencontré sa pareille. On assure, d'après une tradition constante, qu'il en a été vainement offert à M. de la *Faïlle*, Grand-Bailif de la ville de Delft, l'un des précédens possesseurs, 3600 fl. d'Hollande; c'est la somme que d'*Argenville* n'a osé articuler, de peur qu'on n'eût de la peine à le croire: quoiqu'il en soit, cette pièce est encore plus belle que d'*Argenville* ne la décrit. C'est ce dont peuvent se convaincre plusieurs curieux auxquels M. *Lyonet* en a envoyé, à leur prière, le dessin, colorié exactement.

(3) Voyez l'*Appendice* de d'*Argenville*, pl. 1. F.

(4) Voyez le même *Appendice*, pl. 1. B.; mais d'*Argenville* se trompe, en disant que cette pièce est blanche & rayonnée; car elle est *toute entière d'un blanc parfait*. Il se trompe

maris, très-grand & supérieurement beau; le *Radis à feuilles noirs* de deux espèces (5); la grosse *Pourpre blanche de Bonnanis*; l'*Arche Orientale*, très-singulière par son intérieur; le *Cedo nulli, bivalve*; le *demi Cœur*; un très-beau *Marteau blanc*, ou couleur d'*Ambre*, de substance plus solide que les noirs, qui font apparemment morts, pendant que celui-ci est très-vivant, long 6 pouces 3 lignes, &c. &c. &c.

D'après cet exposé, qu'on pourrait étendre extrêmement, si la nature de cette feuille le permettait, on se flatte qu'il sera facile aux Amateurs qui n'ont pas vu ce Cabinet, de juger qu'il est effectivement d'une beauté & d'une richesse extraordinaires, & que si c'est avec raison, comme on l'a dit ci-dessus, qu'il passait déjà en 1760 pour un des plus beaux & des plus complets qui fussent connus alors, & deux ans après, pour si beau & si riche qu'aucun Cabinet en Europe ne l'égalait peut-être, tant pour le nombre & le choix des *Coquilles*, que pour la quantité des pièces rares, renommées & introuvables, qu'il contenait, c'est avec bien plus de fondement qu'on peut l'envisager comme tel aujourd'hui.

Quant à l'Armoire qui renferme cette superbe Collection, elle a environ 8 huit pieds de haut sur 5 de large, & est bâtie tout exprès avec beaucoup d'art & de régularité. Le dehors en est incrusté de bois d'Amboine. Les moulures & la sculpture en sont de bois de noyer. En ouvrant les quatre portes, dont les deux supérieures sont séparées des inférieures par des moulures, on met à découvert 84 tiroirs, partagés en trois rangées. Ces tiroirs, qui deviennent plus profonds à mesure qu'ils descendent, sont incrustés de bois Occidental violet, & bordé d'une moulure demi-ronde de bois blanc. Chacun d'eux porte son chiffre incrusté du même bois. Trois des côtés de ceux qui ont quelque profondeur, ont été rabaisés & entaillés de manière que, recevant par-là de l'ornement, ils portent moins d'ombre aux *Coquilles*. Le dedans des tiroirs est peint en blanc, & leur fond est converti d'une couche assez épaisse de laine d'un bleu foncé, qui a été foulée exprès. Les *Coquilles*, étant posées sur cette laine, s'y enfoncent un peu, & sont par-là moins sujettes à rouler. Ce qu'on vient de dire de cette Armoire suffit pour faire voir qu'elle est de la plus grande propreté, d'un goût exquis, & forme en même tems un beau meuble.

Enfin, ce Cabinet, pour lequel on a vainement offert à M. L Y O N E T vingt mille francs, argent d'Hollande, lorsqu'il n'était pas encore, à beaucoup près, aussi étendu & aussi riche, sera à vendre jusqu'au premier Novembre de la présente année 1789, & non au-delà, pour deux mille livres *Sterlings*, somme assurément fort au-dessous de la valeur réelle de ce Cabinet, vu qu'il serait extrêmement difficile, pour ne pas dire impossible, quand même on voudrait y employer beaucoup plus d'argent, de rassembler une Collection aussi belle, aussi riche, & où il se trouve tant de pièces rares, introuvables, & par conséquent de grand prix, que dans celle-ci. Aussi M. L Y O N E T qui, jusqu'à sa mort, a toujours travaillé à l'avancement des sciences, & particulièrement de celle de la nature, qu'il aimait par-dessus tout, ne s'est-il déterminé à ordonner la vente de ce Cabinet en masse à un prix si modique, que par la persuasion où il était, comme il le dit dans son testament, qu'il serait préjudiciable à l'Histoire naturelle qu'une Collection aussi riche fût dispersée par une vente en détail.

Ceux qui souhaitent d'en faire l'acquisition au prix indiqué, peuvent s'adresser aux Exécuteurs susmentionnés, demeurant à la Haye en Hollande.

encore en la disant bordée de *tubercules*; ce sont des *arrêtes* *plissées*.

(5) Voyez pour l'un l'*Appendice* de d'*Argenville*, pl. 3. K. mais beaucoup plus grand que celui de ce dernier, & de toute beauté.

JOURNAL DE LAUSANNE.

18 JUILLET 1789.

Le SOLEIL se leve à 4 heures 24 minutes , & se couche à 7 heures 37 minutes.
La LUNE se leve à minuit 20 minutes.

Observations Météorologiques.										
Dates.	THERMOMETRE.					BAROMETRE.				
	7 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.	7 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.	7 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.	
9 Juillet.	17. 3.	o 21. 9.	o 19. 8.	26. p. 7. lig.	o 26. p. 7. lig.	2 26. p. 7. lig.	26. p.	7. lig.	3	
10 . . .	19. 1.	o 22. 3.	o 20. 1.	26. 7.	7 26. 8.	7 26. 8.	o 26. p.	8.	o	
11 . . .	19. 3.	o 22. 3.	o 19. 2.	26. 7.	3 26. 6.	11 26. 5.	o 26. p.	5.	o	
12 . . .	17. 9.	o 20. 7.	o 18. 1.	26. 5.	o 26. 5.	o 26. 5.	o 26. p.	5.	o	
13 . . .	15. 3.	o 19. 2.	o 16. 9.	26. 4.	8 26. 4.	9 26. 4.	8 26. p.	4.	8	
14 . . .	13. 8.	o 19. 8.	o 17. 0.	26. 5.	3 26. 5.	4 26. 5.	10 26. p.	5.	10	
15 . . .	14. 7.	o 21. 4.	o 18. 8.	26. 6.	3 26. 7.	7 26. 7.	11 26. p.	7.	11	

VARIÉTÉS.

AUX AUTEURS DU JOURNAL.

MESSIEURS,

Vous m'avez fait, je l'avoue du fond du cœur, un très-grand plaisir, d'avoir inséré dans votre N^o. 27, le cahier des représentations & doléances du beau sexe, adressé au Roi au moment de la tenue des Etats-généraux.

En lisant ce très-intéressant cahier dans un *Journal Français*, je pensais particulièrement au vôtre, disant en moi-même: cette piece y cadrerait bien; cette piece pourrait produire d'excellens effets. D'après cela, jugez combien j'ai dû être content, quand je l'ai vue paraître dans votre *Journal*.

Je le vois, MM., vos vues toujours patriotiques, ne se détournent jamais du sentier du bien public. Vous vous êtes ingénieusement dit à vous-mêmes: dans un pays agricole où les mœurs doivent être simples, où le luxe devrait, pour ainsi dire, n'être pas connu, c'est en vain pourtant que nous avons cherché & offert les moyens de rendre ses ravages moins dangereux (1), personne ne daigne nous tenir

compte de nos observations, & chaque jour, au contraire, le luxe ajoute parmi nous à son empire. Une leçon indirecte donnée sans prétention, peut produire des effets que les plans les mieux concertés ne produisent pas toujours; n'ayons à nous reprocher aucune négligence; l'occasion est favorable, il faut la saisir. Voilà, on n'en peut douter, par votre conduite, la substance de votre raisonnement.

Quoi! les Françaises elles-mêmes feraient suppliantes auprès de leur Roi pour rétablir les mœurs par l'extinction du luxe, & nos Suissesses ne penseraient pas aux moyens de rétablir parmi elles le goût de la simplicité qui appelle les mœurs, & sympathise toujours si bien avec elles! Pour moi, j'aime à me persuader, qu'il est presque impossible qu'elles ne deviennent pas leurs émules; car une représentation aussi sage ne saurait qu'être accueillie, approuvée & imitée, avec empressement de tous les peres de familles, & de toutes les femmes & filles modestes qui vivent au milieu de nous.

Qu'il me soit cependant permis, MM., de vous faire observer, que vous annoncez de la timidité dans votre marche; il me semble même pouvoir facilement vous le prouver. Pourquoi, je vous prie, tronquer les articles les plus essentiels du *cahier du beau sexe*? Vous avez d'autant plus tort, que vous induisez en erreur ceux qui ne le connaissent que

(1) Voyez le N^o. 33 de ce Journal, année 1788.

d'après votre *Feuille* ? Permettez-moi de vous le dire, je ne conçois rien à vos économies littéraires dans des cas de cette importance. Comment ! vous retranchez de plusieurs de ces articles ce qui est propre à leur donner toute leur force, & à en assurer pleinement l'exécution !

Je conçois néanmoins, que tous les points ainsi que l'*etcetera*, qui annoncent vos réticences, peuvent avoir des motifs particuliers qui vous justifient ; vous pensez, sans doute, que la rigidité qu'il y a dans la plupart des articles dont nous parlons, ferait inutile pour les femmes de notre pays, & élarguez délicatement, par cette raison, tout ce qui pourrait choquer leur vanité & leur amour propre, parce que vous êtes persuadés que l'amour de l'ordre, de l'économie & des bonnes mœurs, est assez puissant chez elles, sans qu'il soit nécessaire d'employer d'autres mobiles pour les y contraindre.

Quoique vous ayez cru convenable de tronquer certains articles très-essentiels, cependant, malgré l'extrême confiance que vous m'inspirez, & que vous méritez à tous égards, je crois qu'il aurait été plus convenable encore de laisser au moins les principaux articles dans leur intégrité. Permettez-moi, pour prouver mon assertion, d'en citer seulement deux, où vous avez omis, ce que je crois qu'il ne fallait point omettre. A votre exemple, je les abrégierai dans ce qu'il n'est pas d'une absolue nécessité de connaître, par des points & des &c. &c.

ARTICLE IV. " Pour éteindre.... ce luxe extravagant qui, sous les dehors de l'abondance, est la principale cause de la misère publique, il sera dit que les Marchands ou Marchandes de Modes n'auront aucune action en justice contre les maris, pour fournitures faites à leurs femmes, & que les maris ne seront tenus de payer que le Boucher, le Boulanger, & autres fournisseurs de choses de première nécessité, &c. &c."

ARTICLE VI. " Il ne sera plus permis aux femmes, soit nobles, soit roturiers.... de perdre leur tems à faire des nœuds ou autres ouvrages inutiles. Elles seront obligées, sous peine de perdre leur douaire, de faire les chemises de leurs maris, de leurs enfans, d'ourler leur linge de table, même les torchons de la cuisine.... Les Notaires & Tabellions seront tenus d'insérer cette clause dans tous les contrats de mariage "

ARTICLE IV. Et que les maris ne seront tenus de payer que le Boucher, le Boulanger, & autres fournisseurs de choses de première nécessité.

Que de sagesse, que de prévoyance dans ce peu de mots ! Observez qu'ils renferment une restriction

qui met parfaitement les maris à l'abri de toutes dépenses de luxe ; car sans cette restriction, rien ne serait plus facile aux femmes, dominées par la passion de la parure, que de prendre à crédit, montres, bijoux, garnitures de diamans, &c. & munies de tels objets, dites-moi, je vous prie, qui leur empêcherait de se procurer tous les autres ? Vous voyez donc, de la manière la plus évidente, que sans les mots que vous avez supprimés, cet article serait entièrement illusoire.

ARTICLE VI. *Sous peine de perdre leur douaire.*

Quand ces mots ne seraient que de peu d'importance, encore n'auriez-vous réellement pas dû les supprimer, vu leur petit nombre ; mais au contraire, ils sont de la plus grande nécessité pour donner à l'article toute sa force, & en assurer l'exécution. Le penchant que les femmes ont, en général, pour s'occuper à des choses frivoles plutôt qu'à des choses utiles, leur a fait sentir qu'il fallait qu'elles se donnassent un frein assez puissant pour leur ôter le goût de l'enfantillage, & les porter avec empressement à tout ce qui tient aux affaires domestiques. Or, c'est s'abuser étrangement, que de prétendre connaître mieux les femmes qu'elles ne se connaissent elles-mêmes ; laissons-leur donc s'imposer vertueusement le frein qu'elles ont jugé nécessaire pour l'accomplissement d'un projet où elles paraissent si fortement attachées ; qu'elles ont exigé, pour éviter toute litige, que les Notaires & Tabellions seraient tenus d'insérer cette clause dans tous les contrats de mariage.

En voilà assez, MM., pour vous persuader que vous n'auriez dû vous permettre aucun retranchement dans les articles du *cahier du beau sexe*. Qu'il me soit encore permis de vous dire, en finissant cette Lettre, que vous ne devez jamais perdre de vue, que les bonnes choses ne sauraient trop se répandre dans les papiers publics ; la pièce sur-tout, dont il est question, devrait être non seulement insérée dans tous les *Journaux*, mais encore affichée dans tous les carrefours ; c'est ainsi que pense celui qui a l'honneur d'être, &c.



Il n'y a personne qui n'ait entendu parler de la fraîcheur de M. de Vendome, expression dont on se sert encore pour désigner une marche faite dans la plus grande chaleur du jour : elle ne vient que de ce que M. de Vendome annonçait toujours le soir, qu'il partirait le lendemain de très-bonne heure : mais que le moment indiqué étant arrivé, il restait si longtems dans son lit, qu'il ne se mettait jamais

en marche qu'aux environs de midi, même dans les tems & dans les pays les plus chauds.

(Extr. des *Loisirs d'un Ministre d'Etat.*)

(1) L'an 1216, Lausanne essuya un grand incendie qui fit beaucoup de dommage, sur-tout à l'Eglise cathédrale, à laquelle on travaillait depuis deux cents ans & davantage. Le toit qui était couvert de plomb fut brûlé, & le plomb fondu avec les cloches; une partie des ornemens de l'Eglise & de la Bibliothèque fut brûlée.

Trois ans après, un nouvel incendie y fit un bien plus grand ravage. Le feu commença à la Chevaux-de-Bourg, passa jusqu'à la Cité, y consuma le clocher & les cloches de l'Eglise Cathédrale, le clocher de St. Paul, la maison Episcopale, (que nous nommons aujourd'hui l'Evêché) & treize cent soixante & quatorze autres maisons.

Seize ans après, le feu prit à la rue de la Palud au milieu de la nuit, & comme on était occupé à l'éteindre, il prit à la Cité dessus, à une maison attenante à la Sacristie. Dans peu de tems, il consuma toute la Cité, la grande Eglise, son toit de plomb, & tous ses ornemens; s'étant répandu par toute la ville, elle fut enveloppée entièrement dans l'embrasement; toutes les Eglises furent brûlées à la réserve de celle de St. Laurent. Quatre-vingt personnes périrent dans cet horrible incendie.

Cinq ans après, le Pape Grégoire IX ayant ordonné au Chapitre de Lausanne d'élire un nouvel Evêque, les Chanoines furent divisés; les uns élurent *Philippe de Savoie*, & les autres le Chantre de l'Eglise, nommé *Jean de Coffonay*. Les partisans de *Philippe de Savoie* entrèrent dans la Cité, mirent des gardes aux portes, & remplirent la ville de gens de guerre. Le lendemain, les gens du Bourg firent entrer *Jean de Coffonay*, lequel avec ses parens & amis, à main armée, s'emparèrent de la ville basse. Les deux partis mirent le feu aux maisons les uns des autres, de sorte que la plus grande partie de la ville fut consumée.

(1) Nous avons publié, dans notre N°. 10 de cette année, une notice sur Lausanne, dans laquelle il est fait mention des incendies rassemblés dans cet article. Quoique cités avec un peu moins d'étendue, nous avons cru que cette notice suffisait, & qu'il était mieux de ne plus revenir sur le même sujet. Cependant, on veut que, malgré ces considérations, il serait bien encore de faire usage de cet article-ci: ceux de nos Lecteurs qui voudront prendre la peine de comparer les deux morceaux, pourront en décider.

BELLES-LETTRES.

LE LYNX ET LA TAUPE, Fable.

Une Taupe, à tâton, cherchait sa nourriture,
Un Lynx qui l'aperçut, s'attendrit sur son sort:

Hélas! dit-il, la pauvre créature

A chaque instant doit désirer la mort.

La Taupe à repliquer ne mit pas grande étude:
Sur mon sort, lui dit-elle, il faut moins t'affliger,
Tu frémis mille fois, à l'aspect du danger;
Je ne l'aperçois pas, j'ai moins d'inquiétude.

ÉPIGRAMME.

* * J'aime l'esprit, j'aime les qualités,
Les grands talens, les vertus, la science,
Et les plaisirs enfans de l'abondance;
J'aime l'honneur, j'aime les dignités,
J'aime un ami presque autant que moi-même,
J'aime une amante un siecle & par de-là:
Mais, dites-moi, comment faut-il que j'aime,
Le maudit or qui donne tout cela?

VERS adressés à M. de la Rive, pensionnaire du Roi de France, le 28 Juin 1789, jour de son couronnement sur le théâtre de Genève, par M. J. C., prononcés par M. Beauval, après la dernière représentation de cet Aëteur célèbre.

Toi! dont les grands talens font le riche apanage,
Enfant de Melpomene, accepte notre hommage:
De la voix du Public, du Parterre enchanté,
Reçois ce pur encens..... il est bien mérité.

Rival du Roscius, que pleure l'Angleterre;
Organe séduisant des beautés de Voltaire;
Quand tu fais, par ton art, revivre ses Héros,
La gloire t'associe à ses brillans travaux.

Qui mieux que toi, semant l'espoir ou les allarmes,
Sut enivrer nos sens, ou commander nos larmes,
Etonner notre esprit, déchirer notre cœur,
Et dicter à son gré, la pitié, la terreur?

Enfant, non moins chéri, de l'aimable Thalie,
Du Misantrope altier tu nous peins la manie;
Dans Nanine tu montres, honorant la vertu,
De la fausse grandeur le préjugé vaincu.
Ainsi dans chaque genre un Dieu puissant t'anime.
Jouis de nos transports, jouis de notre estime;
Nous couronnons en toi, dans ces cruels adieux,
Et le sublime Aëteur, & l'Homme vertueux.

A R T S.

AUX AUTEURS DU JOURNAL.

Geneve, 13 Juillet 1789.

MESSIEURS,

Plusieurs négocians & plusieurs peres de famille ont souvent proposé cette question: *de quelle sorte d'écriture ou de la COULÉE, ou de la BATARDE, ou de L'ANGLAISE, il serait le mieux de faire usage dans le Commerce, & quels moyens seraient les plus propres à l'employer dans les Collèges, en la conservant lisible, sur-tout lorsque, ainsi qu'il est si difficile de l'éviter, la jeunesse doit y écrire rapidement?*

En essayant de résoudre cette question, je me permettrai de faire quelques observations sur ces trois sortes d'écritures.

La Coulée, usitée en France, admet trop de figures semblables entr'elles, dont la plupart sont encore inconnues aux étrangers; cette variété, jointe à la promptitude dont elles sont tracées, les rend susceptibles de falsifications; la vérification des écritures devient pénible; les signatures sont indéchiffrables.

La Batarde est simple & précise; elle exige une position de plume soutenue, une pente juste, des majuscules simples & correctes, des liaisons délicates, de la légèreté dans les rondeurs, du tendre & de la lenteur dans le toucher; telle est la grosse écriture Batarde, usitée sur-tout dans le Commerce, pour ouvrir les comptes dans les *Grands Livres*, &c.

Dans le siècle passé, on se servait en France d'une autre écriture Batarde, mais fine, dont les liaisons sortent de la base angulaire des jambages, & remontent à côté jusqu'au sommet, où les déliés sont arrondis. (*Voyez l'Encyclopédie, édition de Paris.*)

L'écriture dite Anglaise, qui n'est qu'une modification de la Batarde, est plus simple que la Coulée française, mais moins aisée; ses pleins forcés sont trop pénibles, & rarement ménagés avec goût, avec succès. Il faut se servir de plumes fines, bien fendues, faibles par conséquent; sujettes à s'émousser & à éclabousser l'encre.

Pour obvier à tant d'inconvéniens, pour réunir l'élégance à la simplicité rapide, on devrait, ce me semble, assimiler ces figures de l'écriture française, a, b, c, g, i, l, o, p, q, r, s, t, u, v, x, y, z, à celles de l'écriture anglaise, d, e, f, h, k, m, n, sf, formées avec des pleins naturels; de cette identité, naîtrait une écriture facile pour les négocians & la jeunesse.

Ce serait sur-tout dans les Collèges, après un examen de l'écriture des écoliers capables d'une

attention un peu soutenue, & qui seraient encouragés par quelques récompenses honorables, qu'on pourrait espérer de les exercer à écrire vite & bien, & les habituer au style vif & rapide de l'écriture. J'ai l'honneur d'être, &c.

Signé, MONTANDON, Maître d'écriture.

É C O N O M I E.

INSTRUCTION pour faire un potage qui coûtera cent sols, & nourrira cent personnes par jour. (Extrait du Journal de Paris, du 9 de ce mois.)

Prenez un chaudron contenant quatre seaux d'eau, d'environ chacun quatorze pintes de Paris.

Quand l'eau commencera à bouillir, mettez-y trois quarterons de sel, cinq quarterons de graisse ou de lard.

Si c'est du lard, il faut le couper par tranches, & le faire fondre dans la poêle avant de le mettre dans le potage.

On mettra ensuite trois litrons de pois ou de fèves cuits dans la chaudière.

Il faut ajouter bonne quantité d'herbes, de choux ou de navets.

Si on met des navets, il faut les faire cuire auparavant, & garder l'eau où ils auront cuits, pour faire partie des quatre seaux d'eau ci-dessus.

Au défaut d'herbes, de choux ou de navets, on pourra mettre deux ou trois petites bottes d'oignons ou de poireaux, & les faire frire auparavant.

Quand le tout aura bouilli, on ajoutera une cueillerée de poivre.

Ensuite seize livres de pain cuit, coupées par petits morceaux carrés, & non pas en soupe.

Faire bouillir le tout ensemble pendant une heure & demie, excepté le poivre & le pain, qu'il ne faut mettre qu'un peu avant de donner ce potage.

Il sera bon d'avoir une cuiller qui tiende une bonne chopine, qui fait la portion.

Payem. des rentes à Paris, 6 derniers mois 1788. Lettres A.

M O R T S.

Pierre Etienne Olié, de la Corporation Française, âgé de 70 ans.

Jacob Boffard, de Zoffingen, ouvrier cordonnier, âgé de 28 ans.

Sieur Abraham Esfate Jaccoud, de Laufanne, âgé de 54 ans.

JOURNAL DE LAUSANNE.

25 JUILLET 1789.

Le SOLEIL se leve à 4 heures 29 minutes, & se couche à 7 heures 31 minutes.

La LUNE se leve à 7 heures 25 minutes du matin.

Observations Météorologiques.										
Dates.	THERMOMETRE.					BAROMETRE.				
	7 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.			7 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.		
16 Juillet.	19. 3.	o 22. 4.	o 20. 0.	o	o	26. p. 7. lig. 5	26. p. 7. lig. o	26. p. 7. lig. o		
17 . . .	19. 5.	o 22. 0.	o 19. 0.	o	o	26. 6.	o 26. 5.	8 26. 6.	1	
18 . . .	17. 3.	o 19. 6.	o 17. 1.	o	o	26. 6.	3 26. 7.	o 26. 6.	9	
19 . . .	15. 2.	o 17. 8.	o 14. 3.	o	o	26. 6.	5 26. 5.	11 26. 5.	3	
20 . . .	12. 0.	o 19. 1.	o 16. 0.	o	o	26. 5.	10 26. 6.	2 26. 6.	11	
21 . . .	13. 3.	o 20. 1.	o 16. 1.	o	o	26. 7.	3 26. 7.	2 26. 7.	1	
22 . . .	13. 2.	o 20. 2.	o 14. 1.	o	o	26. 6.	11 26. 6.	10 26. 6.	9	

VARIÉTÉS.

Geneve, 10 Juillet 1789.

SUR LES JUGEURS.

Lettre d'un Quaker à un de ses amis.

Croiras-tu, de la trempe dont tu me connais, que je n'ai pu résister à la curiosité?... Ne chante pas encore victoire; jamais je n'ai prétendu être infailible. J'ai voulu connaître cette société si distinguée, qui avait refusé d'accorder les *entrées* à la bonne Dame de l'ami T. (1). J'y ai été... J'en suis fort content, en colere, tout à la fois... Ce n'est point un paradoxe, je t'assure. J'ai été satisfait de voir, que le refus d'admettre cette Dame, était un défaut de l'esprit, plutôt qu'un vice du cœur, & j'ai été en colere de la fotte occupation de ces gens. Parions que tu ne te doutes pas du genre de cette occupation. — Ils jouent? Non. — Ils méditent? Hé!... pas précisément. Mon ami, ils *jugent*!... Tu ris... Oui, oui, ils *jugent*. Sans doute, tu trou-

(1) On doit bien observer que c'est un Quaker qui parle: on doit observer encore, que si nous avions pu remarquer ici quelque application particulière, soit à une ville du pays, soit à quelqu'une de ses sociétés, nous nous ferions fait un devoir de supprimer cette Lettre. (*Note des Rédact.*)

ves plaissant que je me fâche contre eux... Ai-je donc si grand tort?... Quel pitoyable passe-tems. Encore, encore, je pardonne à des femmes de parler, *puisqu'il le faut*, des caprices de la mode; de dissequer un sentiment; même d'avoir differté dernièrement sur les effets du fluide magnétique, &c. &c. J'excuse un homme de prendre la chaine qu'une brune piquante lui prépare; & d'un air de triomphe, de se la passer lui-même au cou. Je l'excuse de déroger quelquefois à l'auguste gravité de son espee, pour dire un joli rien, pour faire un point de tapisserie, pour deviner une Charade. Je lui permets, enfin..... mais de *juger!* de toujours *juger!*.... Oh! point.....

C'est pourtant le bon ton, le ton par excellence, le ton de la bonne société; qui ne dit pas un sentiment très-positif, & qui ne ressemble à celui de personne, sur le livre du jour, sur les Etats-Généraux, &c. &c. est un être qui ne compte point, qui n'est que toléré dans la société, qu'on plaint d'avoir la vue trop courte....

Pauvres miopes!.... chacun voit avec ses lunettes & croit voir avec les bonnes. Si tu veux t'amuser, je vais te donner un échantillon d'une de leurs conversations ordinaires; tu y comprendras tout de suite la division de leurs especes....

Avez-vous lu les dernieres Lettres écrites sur l'Italie? — Oui, il y a longtemps. — Oh! le divin ou-

rage. Ce *Dupaty* a une plume de feu... ; quel esprit de détail... ! quelle charmante manière de sentir... ! cet homme devait être adorable... ; des traits de... flamme... , un pinceau d'un délicat... , des fleurs d'un coloris... varié... unique... unique... Ah ! pourquoi cet homme n'a-t-il pas écrit l'Encyclopédie , ou du moins les derniers Mémoires de *Madame de la Motte* ? — Madame, dit M. †....., ce livre devrait être enterré avec son Auteur. — *Dupaty* a galoppé en parcourant l'Italie ; il a vu , ventre à terre , ce que tout le monde y voit de sens rassis , & il vient nous redire , d'un ton sentimental , ce que tant d'autres nous ont dit d'un ton vrai & naturel. — Mon avis , dit M. *** , se rapproche un peu de celui de Madame **. Je n'aime pas , dans *Dupaty* , sa manière de parler de Venise : mais je lui pardonne en faveur de ses idées neuves.... Ce n'est ni *Sterne* , ni le DIVIN la Porte.... C'est plus , c'est tous les deux.... Quand je dis tous les deux.... , non.... ; attendez , c'est plutôt *Virgile* marchant sur les traces du Poète Grec , & habillant *Achille* à la Troyenne.... — Eh ! laissez-là donc votre *Virgile* & son héros , dit M. **** , & convenez que le *Journal de Paris* est aujourd'hui une production bien pitoyable ; avouez qu'il est furieusement déchu. En vérité , les Rédacteurs ne nous nourrissent que des miettes de leur table , & que de celles des États-généraux.... Voyez un peu la belle difficulté de remplir , chaque jour , quatre pages.... Ah ! Messieurs , reprit M. **** , il est très-facile de juger , & même de juger assez bien du travail des autres. On ne voit pas toujours mal en spéculation , mais quand le doigt est à l'œuvre , on sent les difficultés ; on devient indulgent d'abord pour soi , puis pour les autres. — Un mécanicien , par théorie , fut voir la fameuse horloge de *Nourisson* ; il combina la résistance , les frottemens , l'enchaînement des roues , &c. & conclut qu'il n'était pas difficile d'en faire une semblable. On ouvrit la boîte... Il n'eut pas plutôt jeté l'œil sur la machine , qu'il aperçut des difficultés pénibles , entravantes , insurmontables , où il n'avait cru trouver que les plus grandes facilités ; qu'il rendit justice au courage , à la constance de *Nourisson* , à poursuivre son travail ; qu'il réforma , dès ce moment , sa façon de juger ; qu'il n'eut plus ce ton tranchant , impérieux , ridicule aux yeux des gens véritablement instruits , & malhonnête ; insultant pour qui l'est peu , ou ne l'est pas du tout : enfin , qu'il perdit la manie de toujours aspirer à planer au-dessus de tous les Artistes , de tous les Auteurs , &c. &c.

M. **** raisonne sur tout , & décide de tout , dit une jolie femme , que je ne connus pas ; l'autre jour encore , je ne pus le faire convenir , par une démonstration claire , que *Lausanne* aurait été beaucoup mieux située auprès du lac ; que fait-on , me

disait-il , si le lac n'était pas autrefois près des murs ?.. Que fait-on ? — Eh ! Monsieur , sans doute , on ne fait rien. — La question est curieuse , dit une Dame , qui s'étoit tue jusqu'à ce moment ; qu'en pense M. * ? Je vois bien quelques raisons , dit-il , mais elle ne font que des probabilités ; je me garderai donc de les offrir.... La seule conjecture que je hasarderai ; c'est que cette ville peut n'avoir pas été bâtie tout à la fois. D'ailleurs , celui qui l'entreprit , pouvait être subordonné à mille circonstances ; je ne décide rien , parce que j'y vois peu ; un tailleur ne doit point faire d'ordonnances de police....

Quelle conversation , ô mon bon ami ! de tels juges , j'excepte M. * , ne feront-ils donc jamais jugés à leur tour , & jugés comme ils le méritent ?

Ne crois pas , cependant , que je blâme un jugeur éclairé , qui instruit son ami sans prétention , sans partialité ; je fais cas du jugement d'un Physicien qui juge d'un ouvrage de physique ; d'un Architecte qui juge de l'architecture d'un édifice : mais je hais ces juges universels ; ces juges de profession qui , parce qu'ils auront par hasard , ou même par connaissance de cause , assez bien jugé d'une pièce fugitive , veulent juger exclusivement de l'Esprit des Loix , des Pandectes de *Justinien* , des opérations du gouvernement , des brochures du jour , &c.

T O N A M I ***.

═══════════════════
B E L L E S - L E T T R E S .
G E N E V E E T L É M A N , Romance.

La Suisse a vu naître une belle,
Fille des Rois de ce séjour,
Un guerrier soupira pour elle,
Il osa la prier d'amour.
Envain Léman est sans naissance,
Et Geneve est du sang royal,
La fierté cede à la constance,
On fait qu'Amour rend tout égal.



Plus orgueilleux que la Princesse,
Son pere lui parle en ces mots :
" Ma fille ; ennobli ta tendresse. —
" Mon pere ; j'adore un Héros. —
" Il faut être né sur le trône,
" Pour oser prétendre à ta main. —
" Eh ! que m'importe une couronne
" Qui rendrait mon malheur certain ? —



" Une fille d'un rang vulgaire,
" De son cœur écoute la voix :
" Mais le peuple en toi voit sa mere,
" Et l'héritière de ses Rois. —

„ Faut-il donc que je sois esclave ,
 „ Parce qu'un jour je dois régner ?
 „ Léman est généreux & brave ,
 „ Geneve doit le couronner. —



„ Ah! c'en est trop, fille rebelle,
 „ Qu'on la renferme dans la tour”.
 Léman survient, il voit la belle,
 Qu'on traîne vers l'affreux séjour. —
 “ Arrêtez; craignez ma colere: —
 „ Cher amant; retiens ton couroux,
 „ J'obéis aux ordres d'un pere:
 „ Mais n'aurai que toi pour époux ”.



Cependant, un voisin perfide,
 Surprend l'orgueilleux Gondebaud.
 “ Soldats! prenez Léman pour guide;
 „ De nos murs repoussez l'assaut:
 „ Et toi guerrier, lorsque tes armes,
 „ Des frontieres de mes Etats,
 „ Auront écarté les allarmes,
 „ Je mettrai ma fille en tes bras ”.



Le même soir quand la nuit sombre,
 La nuit favorable à l'Amour,
 Couvre les amans de son ombre,
 L'heureux Léman vole à la tour.
 Le guerrier instruit la Princesse
 Du prix offert à sa valeur,
 A sa voix, sa jeune maitresse
 Sent l'espoir rentrer dans son cœur.



Yvre d'amour & d'espérance,
 Léman part & vole aux combats;
 Tout fuit, tout cede à sa vaillance,
 Devant lui marche le trépas.
 Mais lorsque tout couvert de gloire,
 Du lac il côtoyait le bord,
 Le Roi, pour prix de sa victoire,
 De Geneve lui dit la mort.



Cette triste & fausse nouvelle
 Fait jeter Léman dans les flots;
 Il meurt, & d'un amant fidele,
 Le nom reste encore à ces eaux.
 Gondebaud, par sa perfidie,
 Cause le trépas de Léman,
 Sa fille, sa fille est en vie,
 Et soupire après son amant.



Dans la tour la belle enfermée
 Se croyait rendue au bonheur,
 Et les yeux fixés sur l'armée,
 Elle contemplant le vainqueur.
 Quand, victime de sa constance,
 Le beau Léman vole à la mort,
 De la tour Geneve s'élance.....
 Le même instant finit leur fort.



De cette belle dans une Isle
 On aperçoit encor la tour,
 Près d'elle on bâtit une ville
 En mémoire de leur amour.
 Geneve! à nos cœurs tu rappelles
 De deux amans le fort affreux,
 Comme eux soyons toujours fideles:
 Mais sans être aussi malheureux.



LE NUAGE. Fable, imitée du Hollandais.

Au tems où le soleil va dorer les moissons,
 Un jour où, dans le ciel, les vents étaient en guerre,
 Un nuage de neige abattu sur la terre,
 Blanchit, en un instant, & côteaux & vallons.

“ Nous avons changé les faisons,

Difait le Nuage superbe :

„ On ne voit plus la terre, on n'aperçoit plus d'herbe,
 „ Tout est couvert de nos flocons ”.

Tel changement est peu durable.

Le soleil darde ses rayons,

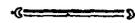
La neige disparaît, la terre est habitable.

L'intrigant rit en vain du fage qu'il accable;

Il ne lui peut ôter nos cœurs & ses vertus,

Le Ciel parle, tout change à sa voix formidable,

L'homme de bien triomphe, & le méchant n'est plus.



V O Y A G E S.

MESSIEURS,

J'ignore si le voyage d'Addifson a été traduit en Français; je ne l'ai jamais vu, je n'en ai point entendu parler, & j'ai pensé qu'une traduction de la partie de ce voyage où il décrit les environs du lac de Geneve, pourrait être un article intéressant pour votre *Journal*, & par la comparaison de ce qu'étaient ces environs au commencement de ce siècle, & de ce qu'ils sont encore, & par les réflexions qu'il fournit sur la maniere de voir des Voyageurs, aussi fugitive que leur passage au travers du pays qu'ils parcourent. Addifson était un homme exact & très-instruit; il était un penseur, & cependant il s'est assez souvent trompé. Voici cette traduction.

(*) „ Près de Geneve, les montagnes s'ouvrent & forment une vaste enceinte, qui, comparée aux autres parties des Alpes, peut être envisagée comme un pays plat & uni. Ce bassin, dont le lac occupe presque le centre, s'il ne formait qu'un État, ferait facile à défendre; il ferait un des plus agréables États du monde, dont Geneve ferait la métropole. Mais cette ville a trois voisins puissans qui se le sont partagés. Le Duc de Savoye possède le Chablais & les campagnes qui s'étendent de l'Arve au fort de l'Écluse; la France commande le pays de Gex, & le Canton de Berne au pays de Vaud; Geneve & son petit territoire est placé entre ces diverses possessions. La vue y est bornée de tous côtés par diverses chaînes de montagnes, placées à d'assez grandes distances pour laisser à l'œil qui les contemple une variété admirable de belles perspectives. Ces montagnes ont des effets particuliers sur le pays qu'elles ceignent; elles les préservent des vents, excepté de ceux du Nord & du Sud, (il fallait dire du Sud-Ouest) c'est à celui du Nord qu'on attribue la salubrité de l'air qu'on y respire; car sans lui l'air, dans l'enceinte formée par des montagnes, ferait rempli de vapeurs stagnantes; il les agite & les dissipe par son action salutaire: un autre effet des montagnes est, que le soleil se lève plus tard & s'y couche plus tôt que dans les pays ouverts situés sous les mêmes latitudes. J'ai souvent observé que le sommet des montagnes est rayonnant de lumières demi-heure avant que le soleil soit levé pour la plaine. Elles y augmentent la chaleur des étés, & découpent l'horizon de manière à offrir un aspect agréable & singulier. D'un côté, vous voyez une longue chaîne de monts qui s'étendent, sous le nom du Mont-Jura, couvertes de pâturages & de vignobles; & de l'autre, des précipices redoutables formés par des rocs nus, qui s'élancent vers le ciel sous mille figures pittoresques, laissant entr'elles des espaces ouverts d'où l'on découvre les hautes montagnes de neiges, qui s'élevent à plusieurs lieues de là. Au Midi, les monts sont moins rapides & moins élevés, & laissent un espace, une perspective interrompue de plusieurs milles. Mais la perspective la plus belle & la plus riante est celle du lac & de ses bords.

Le lac ressemble à une mer par la couleur de ses eaux, par les tempêtes qui l'agitent & les ravages qu'elles font sur ses bords. Il reçoit différens noms des côtes qu'il baigne; & dans l'été, il éprouve un mouvement assez semblable à celui du flux & du

(*) The works of the Right honourable Joseph Addison, Esq. vol the second, p. 155, édit. de 1721. 4^o.

reflux causé par la fonte des neiges qui coulent dans son bassin plus abondamment à midi que dans les autres heures du jour. Il est bordé par cinq États différens; la France, la Savoye, l'Évêché de Sion, le Canton de Berne & la République de Geneve. J'ai vu des affiches dans le Canton de Berne avec cet exorde: *Comme nous avons été informé qu'il se commettait divers abus dans nos ports & havres du lac, &c.*

J'ai fait un petit voyage autour de ce lac, j'ai vu les diverses petites villes qui sont situées sur ses côtes; j'y employai cinq jours, quoique le tems fut beau & le vent favorable.

(La suite dans une Feuille prochaine.)

É C O N O M I E.

*. Le van & le crible sont presque toujours insuffisans pour préserver entièrement le bled de l'ivraie; cette graine dangereuse; & parmi les différens procédés employés pour obtenir cette séparation, il n'en est point de plus sûr & de plus facile que celui-ci.

Lorsque l'on n'a pas une grange assez vaste & assez aérée, il faut se choisir, en plein air, une place bien unie & bien nettoyée. Au premier jour où il s'éleva du vent, (qu'il faut un peu fort pour cette opération) on soulèvera son grain avec des pelles, & on le jettera en l'air à force de bras. Le froment étant beaucoup plus lourd que les graines qui s'y mêlent, il retombera plus perpendiculairement; & l'ivraie, la nielle, poussées plus loin, s'en trouveront totalement séparées. Après cette préparation, il est très-rare que le bled soit encore infecté des menues graines qui l'alterent & le corrompent.

N É C R O L O G I E.

Nous remplissons un triste devoir, en annonçant que la Société vient de perdre M. d'Éyverdun, qui est mort, le 4 de ce mois, aux bains d'Aix en Savoye, après une longue maladie, âgé d'environ 55 ans.

Payem. des rentes à Paris, 6 derniers mois 1788. Lettres A.

M O R T S.

Jeanne Louise Bonnard, fille mineure.
Un enfant mâle mort en venant au monde.
Jeanne Joël, fille mineure.

JOURNAL DE LAUSANNE.

I A O U S T 1789.

Le SOLEIL se leve à 4 heures 37 minutes , & se couche à 7 heures 23 minutes.

La LUNE se leve à 4 heures du soir.

Observations Météorologiques.									
Dates.	THERMOMETRE.						BAROMETRE.		
	7 heur. du mat.		2 h. après midi.		9 heur. du soir.		7 heur. du mat.		2 h. après midi.
23 Juillet.	15. 0.	0	20. 3.	0	17. 3.	0	26. p. 7. lig. 2	26. p. 6. lig. 11	26. p. 6. lig. 0
24 . . .	15. 9.	0	21. 2.	0	18. 0.	0	26. 6.	8	26. 6. 7
25 . . .	16. 0.	0	21. 7.	0	18. 4.	0	26. 6.	8	26. 6. 7
26 . . .	15. 9.	0	21. 6.	0	18. 3.	0	26. 7.	1	26. 7. 0
27 . . .	16. 0.	0	20. 0.	0	16. 2.	0	26. 6.	1	26. 5. 10
28 . . .	14. 3.	0	18. 9.	0	14. 8.	0	26. 5.	8	26. 5. 7
29 . . .	13. 8.	0	17. 0.	0	14. 6.	0	26. 5.	3	26. 6. 2

HISTOIRE NATURELLE. AUX AUTEURS DU JOURNAL. MESSIEURS,

JE crois que vous feriez plaisir à plusieurs de vos Lecteurs, en inférant l'article suivant dans votre *Journal*, sur-tout s'il s'en suivait une réponse satisfaisante.

“Quels sont les moyens de prévenir & de détruire une espèce de Teignes, qui, depuis quelques années, se multiplient prodigieusement (1); qui, aux mois de May & de Juin, sous la forme de papillons blanchâtres, remplissent l'air; & enfin, qui, sous la forme de vers, détruisent les lits, meubles, &c.”
J'ai l'honneur d'être, &c.

UN DE VOS ABONNÉS.

Plusieurs ouvrages d'Histoire Naturelle indiquent les moyens que notre Correspondant demande: cependant, comme ces ouvrages sont moins répandus

(1) Nous nous permettrons d'observer, que notre Correspondant pourrait être dans l'erreur, lorsqu'il croit que ces insectes multiplient plus aujourd'hui qu'ils ne multipliaient il y a quelques années,

dans le pays que ne l'est ce *Journal*, nous nous ferons un devoir d'y rapporter en substance ce que *Bomare* & quelques autres célèbres Naturalistes, ont observé sur ce sujet.

Quelque communes que soient les teignes, il y a peu de gens qui les connaissent, parce que ces insectes vivent à couvert; ce sont des ennemis d'autant plus dangereux, qu'ils nuisent sans être aperçus.

Leur histoire présente des faits très-curieux: mais nous ne ferons mention que de ceux qui peuvent servir à les distinguer & à s'en garantir.

Il est de fausses & de véritables teignes, & pour ne pas les confondre, dit M. *Deleuze*, il convient de restreindre le nom de teignes à ceux de ces insectes qui deviennent des phalenes à antennes en filets.

Les teignes domestiques qui font des ravages sur nos habits, nos lits, &c. sont de véritables chenilles, mais qui sont très-petites. Leur premier soin, dès qu'elles sont nées, est de se vêtir; elles ne peuvent souffrir d'être nues. Elles s'établissent sur une étoffe de laine, ou sur une pelletterie; elles filent autour d'elles-mêmes un petit tuyau soyeux, renflé par le milieu comme un fuseau: ensuite elles arrachent, par le moyen de leurs serres, les poils de

l'étoffe, & elles les collent avec cette gaze de soie, en employant, pour cet effet, une gomme soieuse qu'elles tirent de leur corps.

Lorsque la teigne est parvenue à son parfait accroissement, elle abandonne ordinairement les étoffes sur lesquelles elle a vécu & pris sa pâture, & va s'établir, attacher son fourreau dans les angles des murs. & même au plafond de nos appartemens; & c'est-là qu'elle étale à nos yeux son fourreau, comme un trophée de son industrie & de son brigandage. Elle s'y change en chrysalide, & reste sous cette forme environ six semaines, après lesquelles elle sort sous la forme d'un petit papillon, d'un blanc un peu gris, mais argenté; ils cherchent à s'unir & à pondre ensuite sur nos meubles. Les œufs qu'ils déposent sont extrêmement petits; les petites teignes en éclosent environ trois semaines après.

Le moyen de faire périr les teignes, est d'empoisonner l'air qu'elles respirent: pour cet effet, on prend une cuillerée d'huile essentielle de thérbentine, on y ajoute le double d'esprit de vin, & on frotte de cette liqueur, avec une brosse, les meubles & les tapisseries que l'on veut garantir. Cette vapeur, en tuant les jeunes teignes, extermine en même tems les puces & les punaises, soit qu'elles soient déjà nées, soit qu'elles soient encore dans les œufs; car cette odeur agit aussi puissamment sur les œufs que sur les insectes mêmes. On peut mettre dans les armoires des feuilles imbibées de cette même huile; l'on doit faire cette opération en Avril & au milieu de l'été. Cette huile essentielle, bien loin de gâter les meubles, est d'usage pour enlever de dessus les étoffes les taches de graisse, de cambouis, & de toute autre sorte d'huile.

Le mercure & le soufre produisent le même effet, mais le premier est dangereux pour notre santé, & le second est fatal aux couleurs. L'odeur de la fumée du tabac expulse aussi les teignes, mais avec moins de succès que l'huile de thérbentine, dont l'odeur se dissipe d'ailleurs beaucoup plutôt. — Nous finirons par une observation importante: c'est que les teignes s'attachent de préférence aux étoffes dont le tissu est le plus lâche. Plus la laine des étoffes est torse & plus le tissu est serré, moins elles sont recherchées par ces insectes.

V A R I É T É S.

Nous croyons que le Sr. de Longueville ayant passé, il y a quelques années, dans le pays, & s'étant arrêté à Lausanne, où plusieurs personnes, ayant accordé de l'intérêt à son sort, ont fait depuis lors, & en vain, diverses démarches pour suivre ses traces, on trouverait de l'à-propos à l'extrait que nous allons placer

ici d'un article que nous avons puisé dans les *Mémoires secrets*, &c. tom. 32.

EXTRAIT d'une Lettre de Vitré en Bretagne, du 6 Juillet 1786.

Depuis quelque tems, il roidait dans cette Province un homme qui publiait un Prospectus d'un ouvrage sous le titre d'*Annales du Citoyen*. Ayant fait toute la récolte qu'il espérait, il retournait à Paris, mais sans argent. Accablé de tristesse, il quitte entre cette ville & Rennes un quidam qu'il avait chargé de son porte-manteau, & va se jeter dans une rivière voisine. Son cadavre a été retrouvé le samedi de Pâques. On a mis le scelle sur son porte-manteau; & d'après la procédure & l'examen des papiers, & titres trouvés, il a été constaté qu'il était natif de Laon; qu'il se nommait *Fromage de Longueville*; qu'il était Avocat au Parlement de Paris: mais que faute de Cliens, il s'était constitué écrivain public dans cette capitale; que c'est le même, en un mot, dont les *Journaux*, & sur-tout celui de Paris, ont plusieurs fois inséré des Lettres & des morceaux de Littérature.

A G R I C U L T U R E.

Fête d'agriculture donnée par le Seigneur de Begnins.

Dans plusieurs villages du Pays-de-Vaud, le Souverain a autorisé des sociétés militaires de payfans, commandées par les Notables. Le Seigneur de Begnins avait mis son fils à la tête de la sienne, & chaque année, sous ses yeux, les meilleurs tireurs obtenaient des prix. Le jeune chef, sans changer cet ordre, a cru pouvoir en doubler les fruits, en rendant utile à l'Agriculture un corps purement militaire. En conséquence, des prix ont été proposés à ceux qui, dans un terrain donné, cultiveraient le mieux une plante utile; & à l'avenir, chaque année, le payfan le plus laborieux & le plus sage sera couronné sous l'heureux nom de *Roi agriculteur*.

Le 27 Septembre 1788, était le jour désigné pour la première fête. Depuis un an, le fondateur avait donné, pour objets de prix, le chanvre & la racine d'abondance. Trois témoins chargés d'assister aux opérations jusqu'à la récolte, lui avaient fait leur rapport; & pour rendre plus solennelle cette fête, on l'avait fixée le même jour que devait se célébrer la fête militaire.

Dès le matin, tous les payfans rassemblés au son du tambour, se rendent en uniforme à la place d'armes; tirent sous les yeux de leur chef; reçoivent les prix militaires, & sont invités à revenir le soir à deux heures, moment fixé pour la fête agricole. Ils reparaissent avant l'heure assignée, & sont

introduits, avec la musique, dans les jardins du Château. Là, s'élevait un trône de verdure auquel la sœur du jeune Chef avait travaillé de ses propres mains, & qui avait été construit le matin même. Le Seigneur & sa femme y étaient assis, & autour d'eux était la foule de ceux qu'avait attirés la cérémonie. Le jeune Commandant s'avance à la tête de sa troupe, & vient jusqu'au pied du trône remercier ses respectables parens, de l'encouragement qu'ils ont donné à la société naissante, & les féliciter de ses premiers succès. En même tems, il leur présente *Salomon Bélet*, pere de famille estimé, qui par la culture du chanvre, a mérité le premier prix, & le titre de Roi agriculteur. *Salomon* s'avance avec émotion; la femme du Seigneur lui met la couronne sur la tête. Cette couronne, qu'accompagne un don de sept mesures de froment, est un cercle léger & nuance en verd, de ce métal véritablement précieux qui sert à fertiliser la terre. Deux épis de bled la surmontent, & deux rubans qui en descendent portent le nom du Roi. la date de la fête, & ces mots: *la peine récompensée. Christinet*, jeune marié, qui a obtenu le prix de la racine d'abondance, s'avance à son tour, & reçoit un jeton d'argent, & trois mesures de bled (1).

Alors le Seigneur descend de son trône, se mêle à ses vassaux, & les reconduit. Le *Roi agriculteur* est à leur tête, entre ce Seigneur & un ami intime de son fils. Dans ce moment, un Officier Français, que le hazard a conduit à la file, reconnaît dans le nouveau Roi un de ses anciens soldats, qui a servi douze ans sous lui, & dont il a été très-content. Il prend plaisir à marcher à sa suite; & *Christinet* au second rang, chemine entre ce militaire & le fils d'un Seigneur voisin. La troupe & la musique suivent, & on arrive bientôt à la chaumière du Roi. Une collation rustique en sort, & l'on boit à sa santé. Enfin, la troupe se prépare à lui faire ses adieux: mais il ne peut se séparer de ses anciens camarades. *Non*, dit-il, *je n'ai point perdu ma place*, & il se confond avec eux. A ces mots, on l'embrasse de nouveau, & on fait avec lui le tour du village.

Parvenue au Château, & en bon ordre, la troupe boit à la santé du Seigneur & de sa famille. Il n'y a plus alors qu'une effusion de tous les cœurs. L'un sort de son rang & s'écrie: *Non, jamais on n'a vu un si bon Seigneur. Il y a trente ans que je le fais; je l'ai dit à tous mes enfans, & je le redirai à mes petits enfans.* D'un autre côté, l'on entend ces mots: *Jamais il n'a fait de peine à per-*

(1) Le second prix était donné par un ami du Chef, qui, animé du même esprit que lui, est entré dans toutes ses vues, & l'a secondé avec une ardeur digne des plus grands éloges.

sonne; il a toujours procuré notre bien.—*O mes amis!* leur répond le Seigneur les larmes aux yeux, *mes intentions ont été droites, mais je n'ai pas fait tout ce que j'aurais désiré; j'ai voulu votre bien, mais mon fils le fera. C'est à lui que vous devez ce jour heureux, pour moi comme pour vous; qu'il jouisse de son ouvrage!*

Un bal au Château termina la fête: à dix heures du soir chacun se retira, & tout fut tranquille à l'instant, quoiqu'on fut en Automne & dans un pays de vignoble.

Le Chef de la société s'est réservé le droit d'en retrancher tout membre qui la déshonorerait, non seulement par une conduite ouvertement déréglée, mais par ces défordres secrets qui échappent aux tribunaux, & qui n'en sont pas moins nuisibles au bon ordre. Il y tient la main avec fermeté. Dans les premiers tems, sur quatre-vingt membres, il en raya trois successivement, & dès-lors la févérité est devenue inutile. Le Pasteur charmé d'une institution qui rend ses travaux plus faciles, a demandé & obtenu d'être associé au corps, & par une heureuse harmonie entre le Seigneur & lui, les mœurs sont chaque jour des progrès plus sensibles.

Pour perfectionner les diverses branches de l'économie rurale, l'objet des prix doit changer chaque année. Des experts choisis suivent les ouvrages depuis le moment de la semence jusqu'à celui de la récolte, & c'est sur leur rapport qu'on adjuge les prix. S'il y a égalité entre plusieurs aspirans, le prix est pour celui d'entr'eux qui a su réussir à moins de frais. Chacun d'eux trouve, pendant l'année, chez le Secrétaire du corps, le détail des méthodes de culture, employées avec succès, pour l'objet qui les occupe, & le vainqueur doit donner par écrit celle qui lui a valu la victoire.

Avant d'exécuter ce plan, l'Instituteur, se défiant de ses lumières, l'avait envoyé au Seigneur Baillif & à la *Société Economique de Berne*: le Seigneur Baillif l'approuva dans son entier, & la *Société Economique* en adopta l'Auteur au nombre de ses membres.

Encouragé par de tels suffrages, il a travaillé avec un nouveau zèle à perfectionner son projet. Afin qu'aucun des aspirans ne put rejeter ses fautes sur la qualité de son sol, il a fait acheter à la Société un terrain qu'on distribua en portions égales à chacun d'eux. Après s'être occupé des peres de famille, il a fondé pour les enfans des prix d'arithmétique, d'écriture, d'orthographe & de musique; la Religion est aussi l'objet de ses soins. A la réception des Catechumenes, il les encourage par sa présence; & quelquefois, joignant ses questions à celles du Pasteur, il juge, de concert avec lui, du degré de ca-

pacité & d'application des élèves : on ne saurait croire à quel point ces sages mesures ont excité l'émulation. Ces hommes ci-devant indolens, paresseux, & enclins à la boisson, sont devenus actifs, industrieux & sobres. Quand leur Chef va les voir, il les trouve travaillant à l'envi cette terre qui contient les semences de leur gloire. Les peres donnent l'exemple dans leurs maisons; & un village qui ressemblait à tant d'autres, peut déjà servir de modele.

BELLES-LETTRES.

TABLEAU de Paris, faisant suite aux éditions précédentes, Tomes 9, 10, 11 & 12.

Comme les précédens, ces quatre volumes présentent de la prise à la critique, & de justes titres à l'éloge. On y trouve des réflexions sages, des observations hardies, d'autres qui le sont beaucoup moins; des ouvertures, des vues qui tendent du plus au moins au bien de la société; une foule d'anecdotes dont quelques-unes paraîtront piquantes, mais dont plusieurs étaient déjà connues: nous croyons cependant, que l'on pourra dire que l'Auteur a cherché à se faire lire, & qu'il y a réussi.

Nous en allons donner quelques extraits qui, pris au hasard, ne peuvent pas suffire, bien s'en faut, pour faire connaître l'ouvrage, puisque pour le connaître, il est presque indispensable de le lire en entier.

« A la Cour, on ne fait aucun projet politique: mais on profite de tous ceux que font les autres.

Il y faut ménager un sot plutôt qu'un homme d'esprit; un sot poussé à bout, dans ce pays-là, est infiniment dangereux, & vous devinez pourquoi.

Madame de Maintenon, qui devait s'y connaître, a comparé la Cour au derrière d'un théâtre, où l'on ne voit que les cordages, les lampions, &c. De loin, la Cour est un palais enchanté... De près, les poulies, les rouages... s'offrent dans leur mouvement désagréable....

De même que la foudre, tantôt éclate dans les airs, & frappe à grand bruit; tantôt décomposée en silence: ainsi la Lettre de cachet, tantôt bruyante, rétentit dans l'Europe; tantôt sourde, ouvre le secrétoire, ou plutôt le coffre, d'un pauvre diable, logé au quatrième étage; quelquefois elle fait plus de peur que de mal, & quelquefois aussi l'homme qui en est atteint, ne laisse plus de traces.

François I, traversant la galerie de Fontainebleau, s'arrête devant un nommé Bouchet, pauvre homme de Lettres, en disant: *voilà une bonne tête; je m'en tiens à celui-là; il y a bien des choses dans cette tête là; cet homme là vaut mieux que Duprat.* Aussi-tôt les Courtisans environnent Bouchet, croient qu'il

va devenir Ministre.... il a fait des vers, dit-on, il faut lui dire qu'il est un grand Poète. Chacun était dans l'attente de la prochaine élévation de Bouchet, lorsque François I, appellant l'Inspecteur des bâtimens, lui dit, en montrant Bouchet: *voilà le modele qu'il faut prendre pour faire un Neptune..... comme le ciseau rendra bien ce front, ces rides!....*

Que ferons-nous, disait une femme de qualité à une autre? Voici la semaine faincte; il faut cependant faire quelque acte de piété.... C'est bien dit, dit l'autre: eh bien! *faisons jeûner nos gens.*

Appliquez ce mot à la suite des erreurs politiques, & vous verrez que l'on dit en d'autres termes: *Voilà les jours d'abstinence, faisons jeûner nos gens.*

Les superlatifs (*chap. de l'Étiquette*) ne sont plus de mode. On n'écrit plus à *très-haut, très-magnifique, très-excellent, très-brillant, très-vénérable*; mais ces énumérations de dignités reprennent place dans le billet mortuaire, & vous apprenez que le *très-haut, très-magnifique Seigneur* pourrit dans tel coin. — Dans les billets de mariage on met aussi, *très-haut & très-puissant Seigneur*, ce qui devient souvent un mensonge aux yeux de l'épouse.

Ne pourrait-on pas inventer une machine qui ferait périr le criminel dans un instant indivisible, & qui déroberait aux yeux le spectacle effrayant & funeste d'un homme qui en tue un autre plein de vie, de force & de fanté?

N'a-t-on pas vu dernièrement, à la porte St. Martin, un malheureux condamné à la roue, sortant de dessous la barre, au moment qu'on le déliait, se dresser inopinément sur sa jambe non cassée, & fort de la rage de la douleur, saisir son bourreau pour le mordre & pour l'étrangler....

On a ridiculisé la mode, qui consistait à porter des bas blancs, avec habit, veste & culotte noires; nous savons, de science certaine, que cette mode a déplu à la Cour, & nous l'annonçons à l'Univers, afin que l'Univers se corrige....

Le blanc est la couleur du deuil à la Chine, le bleu ou le violet en Turquie, le jaune en Egypte, le gris-blanc dans l'Ethiopie, & le gris de souris au Pérou.

De toutes ces couleurs le jaune, ou feuille morte, paraîtrait devoir être la véritable marque distinctive du deuil....

(La suite dans une Feuille prochaine.)

M O R T S.

Daniel Läderman, fils mineur.
Jeanne Judith Panchaud, Citoyenne de Lausanne, âgée de 88 ans.
Un enfant mâle mort demi heure après sa naissance.

JOURNAL DE LAUSANNE.

8 A O U S T 1789.

Le SOLEIL se leve à 4 heures 54 minutes , & se couche à 7 heures 28 minutes.

La LUNE se leve à 7 heures 45 minutes du soir.

<i>Observations Météorologiques.</i>															
Dates.	T H E R M O M E T R E .						B A R O M E T R E .								
	7 heur. du mat.		2 h. après midi.		9 heur. du soir.		7 heur. du mat.		2 h. après midi.		9 heur. du soir.				
30 Juillet.	13. 1.	o	18. 7.	o	15. 2.	o	26. p.	6. lig.	9	26. p.	6. lig.	o	26. p.	6. lig.	8
31 . . .	14. 3.	o	19. 9.	o	16. 3.	o	26.	7.	o	26.	7.	o	26.	8.	1
1 Août.	15. 6.	o	20. 1.	o	16. 8.	o	26.	8.	3	26.	8.	5	26.	8.	5
2 . . .	15. 9.	o	20. 7.	o	17. 2.	o	26.	9.	1	26.	9.	3	26.	9.	9
3 . . .	16. 2.	o	20. 9.	o	17. 3.	o	26.	9.	7	26.	9.	o	26.	8.	11
4 . . .	16. 4.	o	21. 2.	o	18. 1.	o	26.	9.	2	26.	9.	3	26.	10.	o
5 . . .	17. 1.	o	22. 0.	o	18. 7.	o	26.	10.	9	26.	10.	10	26.	11.	o

B E L L E S - L E T T R E S .

SUITE de la Notice sur les Tomes 9, 10, &c. du Tableau de Paris.

JE reprocherai toujours aux Suisses d'égorger le porc devant leurs portes; de plonger leur couteau dans la gorge de l'animal devant les enfans assemblés....

J'ai foulé d'un pied libre le pont-levis du formidable Donjon de Vincennes, enfin détruit comme prison d'État.... J'ai visité ce Donjon, & je n'étais pas prisonnier; je donnais le bras à une jolie femme.... Je lui ai fait lire le recit de la merveilleuse évasion de *M. de la Tude*; & depuis ce tems-là, elle veut absolument que je la promene dans la Bastille ouverte & ruinée.... Je lui ai promis de faire tous mes efforts pour cela.

Jamais peuple n'a fait de plus jolies chansons que le Français. *Montesquieu* en avait fait un recueil écrit de sa main; il avait mis sur le dos de chaque volume: *L'Esprit Français.*

Heureux peuple qui chante, & qui laisse à d'autres le cruel & triste soin d'aiguïser les poignards!

Chacun était curieux d'envisager le régicide *Damien* sur le lit où il était couché. Un jeune Chirurgien s'étant glissé & ayant jetté un œil avide sur ce

tueur de Roi: *Damien* remarqua son coup d'œil, & dit, *qu'on l'arrête!* Le jeune Chirurgien fut arrêté, & *Damien* dit, qu'il n'avait voulu que lui faire peur, pour le punir de sa curiosité; mais la frayeur fut telle dans l'ame de ce jeune homme qu'il mourut d'effroi.

La layette du Dauphin fut apportée en grande cérémonie, à Versailles, par le Nonce du Pape, le mardi 7 Janvier 1783. Elle était dans de superbes équipages; & le carrosse principal coûta, dit-on, 10,000 Liv. de loyer pour cette cérémonie. On fait monter cette layette à environ L. 15,000,000.

... Un jour j'accompagnais *J. J. Rousseau* le long des quais, il vit un negre qui portait un sac de charbon; il se prit à rire & me dit: *Cet homme est bien à sa place, & il n'aura pas la peine de se débrouiller; il est à sa place: oh! si les autres y étaient aussi bien que lui!* Et je le vis rire encore, & suivre de l'œil le negre charbonnier.

C'est un métier à Paris (d'être *trouveur*). Le *trouveur* se leve le lundi de grand matin, parce que la foule s'est promenée le dimanche. Il va battant les chemins, les boulevards, les routes fréquentées; il a un coup d'œil particulier, pour distinguer de loin ce qu'on a laissé tomber. Son regard rafe incessamment la terre; vous passez auprès de lui, il ne vous aperçoit pas: mais il distingue une clef de montre

que la poussière couvre à moitié; il voit des deux côtés, & presque derrière sa tête...

Les *Commissaires* sont friands de scellés, parce qu'ils font par suite l'inventaire; besogne lucrative. Or, le premier venu oblige son confrère à reculer; fut-il le Cousin germain du décédé. C'est donc à qui guettera un agonisant.... Un d'eux guettait, depuis un mois, le riche inventaire d'un moribond. Pour être plus sûr de son fait, il avait gagné le domestique, & s'était enfermé dans la cave, d'où il devait s'élançer au premier bruit; mais il avait un camarade aussi friand que lui & non moins actif. Celui-ci, endoctriné par le Médecin, s'était fait jour dans la maison, & s'était caché au grenier. Il sortit de son poste à l'instant précis, & alla poser les scellés sur les ferrures de la cave, de sorte que le Commissaire d'en-bas fut obligé de demander grâce au Commissaire d'en-haut, & de se retirer vaincu.

Un homme de Cour entre chez Mdle. **, danseuse à l'opéra, se plaint de l'impertinence de son portier, & lui dit: *Parbleu, vous deviez bien chasser ce drôle là! J'y ai bien pensé, répond la danseuse; mais, que voulez-vous? c'est mon père.*

On a simplifié les couchettes; & j'espère bien que, dans quelques années, on ne verra plus ces effroyables ciels de lit, sous lesquels mon imagination n'a jamais pu reposer depuis l'histoire de cet Aubergiste d'Allemagne, qui faisait descendre, la nuit, le ciel de lit, chargé de plomb, sur son homme endormi; & qui le hissait lorsqu'il était étouffé.

Une Marquise disait à sa femme de chambre: voilà un deuil qui, depuis quinze jours, m'ennuie bien! Mais, dis-moi donc, *Rosette!* de qui suis-je en deuil? & *Rosette* le lui apprit.

.... La bizzarerie se mêle à ces témoignages de la douleur, respectés chez toutes les autres nations de la terre. M. de *Brunoi*, ayant perdu sa mère, fit venir des tonneaux d'encre, & mit en deuil les jets d'eau de son parc, en les teignant de cette couleur lugubre.

On dit en Province qu'il y a dans chaque spectacle une loge matelassée, où s'enferme l'Auteur le jour d'une première représentation, afin que dans son désespoir il ne se casse pas la tête, si sa pièce vient à tomber au milieu des huées, ou des durs sifflets.

Je certifie au Public, que la loge matelassée n'existe point, & que la tête de M. de la *Harpe*, celle de M. *Palissot*, &c. sont néanmoins sans bosse & sans contusion.

L'ironie est l'ame de nos entretiens. C'était autrefois une raillerie fine & délicate.... alors elle remplaçait avantageusement la critique sévère & raisonnée.... Il y a quelque chose de puéile & de bas, de railler quelqu'un sur sa profession, ou sur son métier.

J'ai lu quelque part, que *Louis XIV* était fort réservé, & qu'il n'employait jamais l'ironie. Cependant, il lui échappa un jour de dire à un gentilhomme, dont la pointe de l'épée, qui sortait du fourreau, avait piqué la jambe du Roi: *Votre épée n'a jamais fait de mal qu'à moi.* Le gentilhomme, outré de cette raillerie, tira son épée, & se la plongeant dans le sein: *Elle m'a fait, Sire, plus de mal qu'à vous.* C'était prendre les choses bien au tragique. Le Maître-d'hôtel du Prince de Condé qui, parce que le poisson n'arrivait pas, se tua à Chantilly, en s'écriant: *Je suis un homme déshonoré!* n'était pas plus fou.

Turenne fut arrêté la nuit aux environs de Paris par des voleurs.... il leur offrit cent louis pour conserver une bague chérie; ils acceptèrent la proposition, & l'un d'eux, le lendemain, se transporta chez le Vicomte, au milieu d'une nombreuse compagnie, & le somma (en lui parlant bas à l'oreille) d'accomplir sa promesse. *Turenne* le pria de le suivre; lui compte la somme, & le reconduit poliment. Ce voleur avait une idée juste du caractère de *Turenne*.

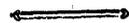
Je ne sais ce qu'ont coûté les fêtes pour la naissance du *Dauphin de France*: mais on imaginera aisément le reste de la dépense, lorsqu'on saura qu'à la fête de la ville, pour le jour du repas, on avait loué des casseroles, dont le compte, pour le loyer, fut porté à dix-huit mille livres.

Le Parisien sait qu'on veille pour lui; il ne craint point la grande disette dans aucun genre....

.... *Louis XV* se promenant au milieu de l'allée-gresse publique & de sa ville illuminée, aperçut un transparent où étaient écrits ces mots: "Vive le Roi! j'ai un million à son service". Le Roi fit arrêter pour savoir quel était ce bon & généreux Citoyen. Le Bourgeois, sur le seuil de sa porte, dit: *Je m'appelle Million, & mon fils qui se nomme comme moi, est dans votre régiment de Champagne.* Le Roi fit continuer.

On écrivait des libelles contre le Cardinal *Mazarin*: *Mazarin* fit saisir les libelles faits contre lui; il les fit vendre sous le manteau, & en tira dix mille écus, ce dont il rit beaucoup ensuite.

On a vu, il y a quelques années, une gravure qui représentait les différens costumes des nations de l'Europe; tout y était, on ne peut plus, strictement observé. Le Français seul était nud; il tenait un paquet roulé & ficelé sous son bras, & on lui avait mis cette inscription: "Comme celui-ci change de goût & de mode à chaque instant, nous lui avons donné son étoffe pour l'employer à sa guise, s'habiller comme il voudra".



VOYAGES.

SUITE de la traduction de la partie des Voyages d'Addison, où il décrit les environs du lac Léman.

La rive droite du lac appartient au Duc de Savoie; elle est extrêmement bien cultivée, & présente un mélange agréable de bois, de vignobles, de prairies & de champs qui s'élevaient insensiblement jusqu'au pied des Alpes & sur leurs pentes, jusqu'aux lieux où la stérilité des rocs & la rapidité de leurs sommets ne permettent plus de végétation. Le vin qu'on recueille sur ce côté n'est pas si bon que celui des vignobles opposés; le pays n'y est pas assez ouvert, & il est moins exposé au soleil. Nous passâmes à Yvoire où le Duc tenait ses galeries, & logeâmes à Thonon, qui est la plus grande des villes, sur le lac, qui appartient au Duc de Savoie. On y compte quatre couvents, & elle renferme six ou sept mille habitans. Vis-à-vis, le lac a environ douze milles de largeur. A une petite distance de cette ville est *Ripaille*, où est un couvent de Chartreux. Ces Moines ont une vaste forêt ceinte de murs, épaisse & sombre, assortie aux inclinations de ceux qui l'habitent; ils y jouissent des points de vue très-étendus dans la partie qui avoisine le lac. De l'autre côté de leur promenade, l'œil se promène sur une perspective rapprochée des Alpes, coupées, rompues en des précipices, des défilés & des terrasses variées qui remplissent l'âme d'une horreur sombre & cependant agréable, & forment un des théâtres les plus irréguliers, les plus difformes qu'il y ait dans l'univers. La maison où demeurent aujourd'hui les Chartreux, appartient autrefois aux Hermites de St. Maurice; elle est encore fameuse dans l'histoire, pour avoir été l'asyle paisible de l'Anti-Pape, connu sous le nom de Félix V. Il avait été Duc de Savoie, & après un regne glorieux, il quitta le trône, prit l'habit d'Hermite, & se retira dans ce lieu solitaire qui fit partie de ses États; ses ennemis assurent qu'il y vécut dans une douce indolence, au milieu des plaisirs; & de là vient que les Italiens se servent encore de cette expression, *andare a Ripaglia*, & les Français de celle, *faire Ripaille*, pour dire qu'on passe sa vie dans les plaisirs. Sans doute, il fut le ménager la faveur des Ecclésiastiques, puisqu'il parvint à se faire élire Pape par le Concile de Bâle..... Après avoir déposé ce titre, il se retira encore à Ripaille, & y mourut, laissant une réputation extraordinaire de sainteté.

On nous montra une fontaine dans Thonon dont l'eau était fort estimée par sa salubrité. On dit que cette eau pèse deux onces de moins par livre que celle du lac, quoique celle-ci soit d'une grande limpidité & soit bonne à boire. Un peu au-dessous de Thonon est un château & une petite garnison. Le

jour suivant, nous vîmes sur la côte de Savoie d'autres petites villes; mais où l'on ne voit que misère & pauvreté: plus vous approchez de l'extrémité du lac, plus les montagnes s'élèvent, deviennent sombres & se rapprochent au point qu'elles semblent se réunir. Souvent on voit de ces sommets qui s'élancent, en rocs aigus, vers le ciel, & dominant sur tous les autres; sans doute, elles furent autrefois plus hautes que de nos jours; car les pluies les lavent & entraînent le sol qui les couvrent, & laissent à découvert les veines entr'ouvertes de rochers; c'est ainsi que, dans un cadavre, la chair se détruit & laisse les os dépouillés. L'histoire de la Suisse est remplie de chûtes de ces amas de rocs & des ravages qu'ils causent, lorsqu'ils s'écroulent, rongés dans leurs fondemens par le tems, ou ébranlés par des tremblemens de terre.

En diverses parties des montagnes des Alpes qui nous environnaient, nous vîmes de vastes abîmes de neige, & plus loin, d'autres montagnes qui en étaient entièrement couvertes. Ces hauteurs immenses & les précipices qui les séparent, offrirent à mon imagination les causes les plus probables des fontaines périodiques de la Suisse, qui ne coulent que dans certaines heures du jour. Comme les sommets de ces montagnes jettent leurs ombres les unes sur les autres, elles interceptent les rayons du soleil en de certains tems, pour une partie d'entr'elles, de manière que divers amas de neige sont dardés par cet Astre pendant une partie du jour, & rentrent dans l'ombre dans les heures qui suivent. Il arrive que les fontaines qui reçoivent les eaux de ces réservoirs de neiges fondues, sont abondantes pendant quelques heures, & s'affaiblissent, tarissent enfin quand l'ombre suspend la fonte, & glace la neige ramollie; elles ne recommencent à couler que lorsque l'ombre se répand ailleurs, & promène ainsi la chaleur & le froid sur la surface des réservoirs, comme l'abondance & la sécheresse dans les conduits & les canaux qui répondent aux fontaines qui coulent, quand ils en reçoivent des eaux, & tarissent quand elles n'en reçoivent plus.

C'est à l'extrémité du lac que le Rhône vient y apporter le tribut de ses eaux; & lorsque je considérais la quantité prodigieuse d'eau qu'il reçoit de ce fleuve, & des rivières qui s'y jettent dans son contour, je compris pourquoi ce lac était beaucoup plus haut en été qu'en hiver; car lorsque le soleil est dans sa force, les neiges fondent & coulent en torrens des montagnes, enflent les rivières, & par conséquent, le vaste réservoir où elles viennent se rendre. J'admirais là encore, comment tant d'hommes instruits avaient pu adopter & répandre l'opinion absurde, que le fleuve conservait ses eaux, sans les mêler avec celles du lac qu'elles traversaient, jus-

qu'à Geneve, où il reprenait son cours au travers des terres. Il était facile de voir que les eaux du fleuve sont presque bourbeuses quand elles entrent dans le lac, & que celles du fleuve qui en sort sont aussi claires, aussi limpides que l'eau de roche; & que de plus, il y en entre beaucoup plus qu'il n'en sort. Il est vrai que les eaux du Rhône se distinguent de celles du lac au travers desquelles on les voit s'élaner pendant un quart de mille (200 toises): mais ensuite elles s'y mêlent & s'y confondent si bien, qu'on ne peut découvrir dans celles-ci, rien qui ait la moindre apparence d'un courant, jusqu'à une petite distance de Geneve.

Du lieu où le Rhône se jette dans le lac jusqu'à la source du fleuve, il arrose une vallée de quatre journées de chemin en longueur, qui donne le nom de Vallaisans à ceux qui l'habitent, & qui est sous la domination de l'Evêque de Sion.

Dans la seconde nuit de notre voyage, nous logeames à *Ville-Neuve*, petite ville du Canton de Berne, où nous trouvâmes des commodités, & l'apparence d'une plus grande abondance que dans la partie du lac que nous venions de parcourir. Le jour suivant, nous vîmes le Château de Chillon, & de là nous fumes à Vevey, autre ville du Canton de Berne, où *Ludlow* se retira lorsqu'il eut quitté Geneve & Lausanne. Les Magistrats de la première l'avertirent d'en sortir, en ayant été sollicités par la Duchesse d'Orléans; la mort de son ami *Lisle* lui fit quitter la seconde. Probablement, il choisit cette retraite comme un asyle où il pourrait vivre dans la plus grande sûreté, parce que sa situation y rend très-facile de connaître les étrangers qui sont dans son enceinte. Sur la porte de la maison où il vivait, on voit encore l'inscription qu'il y fit mettre:

Omne solum forti patria
quia patris.

La première partie de cette inscription est un fragment d'un vers d'*Ovide*; il y ajouta la dernière assez peu intelligible.

(La suite dans une Feuille prochaine.)

É C O N O M I E.

* On fait que le seigle & son mélange avec du froment, offre un pain excellent & salulaire.

L'orge s'introduit également dans le pain, mais il faut avoir la précaution, avant de le moudre, de le passer légèrement entre les meules, pour lui enlever une écorce sèche qui, mêlée avec le pain, le rend désagréable. Cette écorce étant séparée, on mout l'orge, & il donne une belle farine.

La Société Royale d'Agriculture a préparé à l'école de boulangerie, dans le mois de Janvier, du

pain avec parties égales de froment, seigle & orge; ce pain est d'une excellente qualité, & ce moyen est un de ceux que *M. Necker* a ordonné, dans le tems, de faire connaître dans les campagnes & dans les villes, pour économiser par là une partie des fromens.

Nous avons déjà, & plusieurs fois, insisté sur les avantages de la culture de la pomme de terre; nous avons aussi indiqué les meilleurs moyens connus pour en obtenir du pain: à ce que nous avons dit sur ce sujet important, nous ajouterons l'extrait suivant de l'excellent *Traité des pommes de terre*, publié par *M. de Crevecoeur*.

"Tout le monde fait que la France a éprouvé les plus grands malheurs par les disettes & par les famines. Hélas! ces famines n'auraient pas causé autant de maux, si l'usage des pommes de terre eut été mieux connu. Les élémens qui détruisent les grains, respectent cette récolte cachée.

L'Histoire de l'Irlande nous présente deux semblables époques. Les grains y manquèrent; une ample moisson de pommes de terre sauva la vie du peuple Irlandais, & c'est depuis que ces racines y ont obtenu le nom de *Manne nationale*.

A. M. Rigot, Seigneur de Begnins.

Oh! que j'aime le bon vieux tems,
Et ce beau jour qui le rappelle!
Combien votre fête nouvelle
En a les charmes bienfaisans!
Oui, j'ai versé de douces larmes,
Au recit de votre bonheur.
Et votre *Chef Agriculteur*,
Vos payfans, leurs belles ames,
Auront un Autel dans mon cœur.

C O U R S.

M. le Professeur LANTEIRES recommencera, le premier du mois prochain, ses divers Cours de langue Française, de Belles-Lettres, &c. Il faut se faire inscrire chez lui.

On croit devoir répéter, que les Lettres adressées aux *Rédacteurs de ce Journal*, sans avoir été affranchies, ne sont, pour l'ordinaire, pas décachées, & restent au rebut.

M O R T S.

Marguerite Gaudin, veuve de *Dénis Gély*, de la Corporation Française, âgée de 84 ans.
M. François Graffet, Bourgeois de *Wich*, Marchand Libraire, âgé de 67 ans.
Charles Herren, fils mineur.

JOURNAL DE LAUSANNE.

15 A O U S T 1789.

Le SOLEIL se leve à 4 heures 58 minutes, & se couche à 7 heures 22 minutes.

La LUNE se leve à 11 heures 25 minutes du soir.

Observations Météorologiques.

Dates.	T H E R M O M E T R E.			B A R O M E T R E.		
	7 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.	7 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.
6 Août	18. 9.	o 22. 2.	o 19. 8.	o 26. p. 11. lig. 3	o 27. p. o. lig. 0	o 27. p. o. lig. 1
7 . . .	19. 1.	o 22. 4.	o 20. 2.	o 26. 11.	1 26. 10.	8 26. 10.
8 . . .	17. 5.	o 22. 3.	o 20. 0.	o 26. 10.	o 26. 9.	7 26. 9.
9 . . .	18. 3.	o 22. 4.	o 20. 3.	o 26. 9.	o 26. 8.	3 26. 7.
10 . . .	19. 5.	o 22. 3.	o 19. 1.	o 26. 6.	11 26. 6.	o 26. 5.
11 . . .	18. 9.	o 21. 1.	o 18. 8.	o 26. 5.	1 26. 5.	1 26. 5.
12 . . .	17. 8.	o 21. 0.	o 19. 0.	o 26. 5.	o 26. 4.	10 26. 5.

VOYAGES.

FIN de la traduction de la partie des Voyages d'Adisson, où il décrit les environs du lac Léman.

Ludlow fut enlevé dans la partie la plus belle de l'Eglise de Vevay, avec cette inscription latine :

*Siste gradum & respice
Hic jacet, &c.*

On la peut rendre ainsi en français :

Ici repose Edmond Ludlow, Anglais de nation, du Comté de Wilt, fils d'Henri, Chevalier, & membre du Parlement où lui-même fut appelé; noble & illustre par la gloire de ses peres; plus noble encore par ses propres vertus. Il était protestant, & brilla par sa piété. A l'âge de 23 ans il fut Colonel, & peu après Général. Il dompta les Irlandais, & se montra intrépide dans les combats & prodigue de sa vie; doux & clément dans la victoire. Il fut le défenseur de la liberté de sa patrie, & l'ennemi le plus ardent du pouvoir arbitraire; c'est pour cette raison qu'il fut exilé de cette même patrie pendant 32 ans; & que digne d'une meilleure fortune, il se retira en Helvétie, & y mourut âgé de 73 ans. Il laissa des regrets sur la terre, & s'envola, plein de

joie, dans les demeures éternelles. Dame Elizabeth de Thomas, sa compagne chérie dans ses infortunes & dans sa vie domestique, éleva & dédia ce monument à sa mémoire, & à sa piété sincère; elle suivit avec courage, perdit avec douleur, celui que la grandeur de son ame & son amour conjugal, ne lui permit pas d'abandonner dans son exil, ni à sa mort. Ludlow aimait toujours entendre les sermons & les prières: mais il n'alla jamais entendre ni ceux de Geneve, ni ceux de Vevay. Près de son monument est un tombeau qui, par l'inscription, me parut être celui de Broughton, Secrétaire de la Haute Cour de Justice, qui prononça la sentence de Charles I. Il était mort de vieillesse.

Le jour suivant, nous arrivâmes à Lausanne; la plus grande ville voisine du lac, après Geneve. Nous y vîmes le mur de l'Eglise Cathédrale, qui avait été entr'ouvert par un tremblement de terre, & qu'un second avait rejoint de nouveau. La trace de cette ouverture peut à peine être distinguée à présent, & il y a dans la ville des personnes vivantes qui ont passé au travers. Le Duc de Schomberg, qui fut tué en Savoie, est enlevé dans cette Eglise, mais sans monument ni inscription qui puisse faire distinguer sa tombe. Lausanne fut une République; elle dépend aujourd'hui du Canton de Berne, & est gouvernée,

M m

comme le reste de ses Etats, par un Baillif, qu'on y envoie tous les trois ans du Sénat de Berne. Il y a une rue de cette ville qui a le pouvoir de décharger d'accusation, ou de condamner tous ceux qui font partie du corps de la ville, en matieres criminelles. Chaque habitant (1) de cette rue y a sa voix, & c'est ce qui en rend les maisons plus cheres que dans aucun autre quartier de Laufanne. Ils disent qu'il y a quelques années, que le suffrage d'un fave-tier sauva la vie à un prisonnier, pour lequel il crut devoir user de faveur & de clémence.

Pour nous rendre de Laufanne à Geneve, nous suivimes la côte du Pays-de-Vaud, qui est la partie la plus fertile & la mieux cultivée de celles qui font voisines des Alpes. Elle appartenait autrefois au Duc de Savoie: mais elle fut conquise sur lui par le Canton de Berne, auquel il l'a cédée par le traité de St. Julien; les Savoyards la regrettent encore. Nous nous arrêtâmes à Morges où est un port artificiel, & où l'on remarque plus de commerce que dans aucune autre ville près du Lac. De Morges nous vinmes à Nyon. On suppose généralement, que la colonie équestre que *Jules César* établit dans ce pays, fut placée dans cette ville. On y a souvent détérré d'anciennes inscriptions & des statues; & en me promenant dans les rues, j'y remarquai dans les murs de diverses maisons, des fragmens de grandes colonnes d'ordre Corinthien, avec différentes autres pieces d'architecture qui peuvent avoir fait autrefois partie de quelque péristile d'un bâtiment public. Nul Auteur ne fait mention de cette colonie: cependant, il est certain, par plusieurs antiques inscriptions de Rome, qu'il y en eut ici une. *Lucain* parle même d'une partie de l'armée de *César* qui se rendit sous ses drapeaux des bords du lac Léman, au commencement de la guerre civile.

Deseruere cavo tentoria fixa Lemmano.

A environ cinq milles de Nyon, on voit les ruines du mur de *César*, qui s'étendait à dix-huit milles en longueur, du Mont-Jura aux rivages du lac, comme il le décrit dans le premier livre de ses Commentaires. La ville la plus voisine sur le lac est Vervey, que nous n'avons pas eu l'occasion de voir, parce qu'elle appartient au Roi de France. Elle a la réputation d'être remplie de pauvres & de mendiens. Nous fimes voile directement à Geneve, qui domine sur le lac d'une maniere imposante. Près d'elle, on voit sous les eaux du lac des carrieres de pierres de taille. Lorsque les eaux sont basses, elles présentent des étangs quarrés, environnés de murs.

(1) Il serait bien de se rappeler, ici sur-tout, l'observation que nous avons faite au commencement de cet extrait, N°. 30.

On les exploite, & les murs ne permettent pas au lac qui les environne, & qui vient briser ses ondes contr'eux, de les jamais inonder. La grande commodité du chariage rend ces pierres moins cheres, qu'aucune de celles qu'on peut tirer de l'intérieur du pays. Nous fimes voiles sur quelques-unes de ces carrieres qui ont été faites en divers tems.

Plus le lac approche de Geneve, & plus il devient insensiblement étroit, jusqu'à ce qu'enfin il perd son nom, & prend celui de Rhône; ce fleuve fait tourner les moulins de la ville, & coule avec une rapidité extrême, quoique ses eaux soient très-profondes. Comme j'ai suivi une grande partie du cours de cette riviere, je ne puis m'empêcher de penser qu'il a été guidé par la main de la Providence. Il naît dans le cœur des Alpes, & roule ses eaux dans une longue vallée, qui semble s'ouvrir pour lui donner passage au travers des rocs & des montagnes qui le bordent. Il se rend directement à Geneve. Il inonderait tout le pays, s'il n'y avait pas une ouverture particulière qui sépare un vaste circuit de montagnes, & le conduit à Lyon, &c.

BELLES-LETTRES.

On a souvent répété, qu'une réimpression ou rédaction de tous les articles du *Journal de Paris*, qui ne concernent pas uniquement cette Capitale, serait accueillie avec empressement du Public, surtout si la modicité du prix en mettait la lecture à la portée du plus grand nombre. Cette observation a fait naître l'idée de former cette entreprise, & l'on nous charge d'annoncer qu'on s'occuperait des moyens de pouvoir l'exécuter, si l'on y était engagé par un nombre suffisant de Souscripteurs. C'est ce dont la Société, qui a pensé à la réimpression de ce *Journal* intéressant, pourrait s'assurer, si les personnes disposées à s'y abonner, jugeaient à propos de faire connaître incessamment leur intention à MM. *Hignou & Comp.*, à Laufanne, qui leur en feraient passer le *Prospectus*.—On prie d'affranchir les Lettres.

ÉNIGME.

Fragile composé de vapeurs & de vent,
Je suis ?--Quoi ?--Devinez.--Un fat ? Un petit-maitre.--
Point du tout. — Un demi savant ? —
Non plus. — Une coquette ? --- Oh ! cela pourrait être :
Mais non.--Qu'êtes-vous donc ? -- Un soufflé me fait naître,
Et je péris en m'élevant. —
Ah ! c'est l'ambitieux.--Non, mais pour me connaître,
Voyez badiner un enfant.

LE LÉGATAIRE UNIVERSEL,
par un Français.

Damis est de Cléon l'unique légataire;
On le chicane; il plaide; il gagne son procès:
Mais le bien de Cléon suffit à peine aux frais.
La Justice est son héritière.

V A R I É T É S.
AUX AUTEURS DU JOURNAL.

Lausanne, 10 Août 1789.

MESSIEURS,

Vous avez remis à la *Louable Société de Musique*, de la part d'un Anonyme, un *Don* qu'elle a reçu avec la plus vive reconnaissance; & en se soumettant avec joie à la condition imposée par le Donateur, d'en faire une distribution en prix à ceux d'entre les jeunes gens qui fréquentent ses assemblées, & qui se distinguent par leurs bonnes mœurs, leur goût pour la musique, & leur assiduité aux concerts.

Comme cette distribution, qui devient un grand encouragement à la jeunesse, concourt puissamment aux vues de la *Louable Société*; qui cherche à propager & à épurer le goût pour la musique, & à en perfectionner le chant, en admettant, dans ses assemblées, toutes les personnes qui aiment la mélodie des Pseaumes, & sur-tout les jeunes gens à l'instruction desquels elle prend le plus grand intérêt; elle ne peut que témoigner sa sensibilité à la personne généreuse qui lui a aidé à remplir son but, & qui lui a fourni les moyens de donner des prix à dix jeunes gens (1) qui les ont mérités, d'après l'examen qu'ils ont subi en Société, & le bon témoignage de leurs Maîtres & Maîtresses.

La modicité des revenus de la *Louable Société de Musique* ne lui a permis d'employer, jusqu'à présent, que ses efforts & son zèle. Et c'est à ce zèle qu'elle doit, depuis peu, l'acquisition d'un orgue pour sa salle; acquisition dont les bons effets ne tarderont pas à se faire sentir, par la consistance que prendra un établissement dont l'utilité est sensible; & qui, encouragé & soutenu comme il le mérite, opérera, peu à peu, la réforme qu'on désire depuis si longtems dans le chant sacré.

Vous voudrez bien aussi, MM., recevoir les remerciemens de la *Louable Société*, pour l'intérêt que vous avez marqué à son institution, & être persuadés qu'elle conservera la plus grande reconnaissance, &

(1) Ces jeunes gens sont: 1. Benjamin Baudet. 2. Jean Louis Pache. 3. François Vuilliemier. 4. Louis Emmanuel Menetrey. 5. Jean Henri Pause. — 1. Isabelle Choux. 2. Marguerite Meylan. 3. Lisette Penfaire, l'aînée. 4. Jeannette Meylan. 5. Fanchette Choux.

pour ceux qui la protègent, & pour ceux qui sont les organes des bienfaits qu'elle reçoit.

J'ai l'honneur d'être, &c.

AUX AUTEURS DU JOURNAL.

Il est à Neuchatel un petit établissement qui m'a paru très-utile, & qu'il serait, ce me semble, très-facile d'imiter. C'est ce qui m'engage, Messieurs, à vous prier de vouloir bien le faire connaître par la voie de votre *Feuille*, où si souvent l'on trouve des aperçus, & des projets qui tendent à l'avantage de la société.

Tous les jours il se perd quelque clef, & tous les jours il en résulte quelque désagrément ou quelque dommage pour celui qui l'a perdue. Cette clef est sans prix pour celui qui l'a trouvée; disposé à la rendre, si elle est réclamée, il ne croit point cependant la chose assez importante pour faire publier qu'elle lui est tombée dans les mains. Celui qui l'a perdue, n'a pour l'ordinaire pas le tems d'attendre, pour la remplacer, d'avoir fait les recherches qui pourraient la lui faire recouvrer.

Dans le but d'obvier à ces inconvéniens, le Magistrat de Neuchatel a permis ou ordonné, que tout particulier qui a trouvé une clef la portât à l'Hôtel de ville, & la suspendit à un clou destiné à cet usage, placé dans un lieu connu du Public, & dont l'accès lui est ouvert à toute heure du jour.

L'on m'a assuré que la bonne foi, & sans doute aussi l'espoir de recevoir une récompense, relative à la valeur de l'objet trouvé, ont donné à cet établissement tout le succès dont il peut être susceptible.

J'ai l'honneur d'être, &c.

D E S E A U X.

* * Les eaux sont dans le paysage ce que sont les miroirs dans une maison, les yeux dans le corps humain. Sans compter les plaisirs de la promenade en bateau & de la pêche, elles sont si vivifiantes, si rafraichissantes, & si abondantes en impressions, que leur présence plaît par tout, & qu'on regrette leur absence, quoique d'ailleurs, la contrée soit des plus belles. Une piece d'eau plaît même de loin; & elle est non-seulement fertile en effets variés, suivant sa grandeur, sa forme & son mouvement; mais encore susceptible de plusieurs combinaisons avantageuses avec d'autres objets.

L'étendue & la profondeur d'une eau, sont la source de sentimens sublimes. L'aspect subit d'une grande masse d'eau, de la mer par exemple, produit un vif étonnement, & en parcourant successivement des yeux cette scene immense, la pensée se perd dans l'idée de l'infini. Cependant, quelque fortes que

soient les émotions que causent la vue de la mer, l'uniformité les affaiblit bientôt, à moins que l'imagination ne soit ranimée par des vaisseaux & des barques, dont le mouvement vivifie la décoration. De vastes eaux amusent plus long-temps, lorsqu'on ne les aperçoit pas tout-d'un-coup & dans toute leur étendue; qu'elles ne se déploient qu'insensiblement, par parties & sous des points de vue variés, & des coupes différentes. De petites îles dispersées, & de diverses formes, rompent aussi d'une manière agréable la monotonie d'une large surface d'eau; lorsqu'elles sont à une distance remarquable l'une de l'autre, elles donnent un air plus imposant à un lac. Des rives élevées, des pointes de rocs, des promontoires, aperçus de quelque côté & à une distance qui ne soit pas trop considérable, forment des bornes très-agréables. Une eau fort grande, fait l'effet le plus flatteur, lorsque son commencement & sa fin sont dérobés, lorsqu'elle coule le long d'un bois ou dans un bosquet, ou qu'elle tournoye autour d'une colline; la grandeur apparente qu'elle acquiert par ce moyen, occupe l'imagination même, quand l'œil n'aperçoit plus rien.

La limpidité de l'eau en est la principale beauté, & répand la sérénité & la gayeté sur tous les objets d'alentour. Le reflet des nuages, des arbres, des broussailles, des collines & des édifices, fait une des plus riantes parties du tableau champêtre. L'obscurité, au contraire, qui repose sur les étangs & les autres eaux dormantes, inspire la mélancolie & la tristesse. Une eau profonde, silencieuse & voilée par des ronces & des buissons suspendus, que même la lumière du soleil n'éclaire jamais, s'accorde très-bien avec des sites destinés à des sentimens semblables, avec des hermitages, des urnes & des monumens consacrés par l'amitié à des esprits dégagés de leurs dépouilles terrestres.

Le mouvement de l'eau est encore plus riche en impressions. S'étend-elle tranquillement en plaine vaste & ouverte, elle annonce une scène dévouée au repos. Se glisse-t-elle doucement sous un ombrage, elle a quelque chose de grave & de triste. Un bruit sourd & étouffé est le ton de la mélancolie & du deuil. Un doux murmure invite à la réflexion, & convient à la solitude. Le gazouillement clair d'une eau qui serpente en se jouant, répand de la gayeté; un cours rapide & des cascades sautillantes, causent de la joie. Des flots précipités & qui se chassent l'un l'autre en écumant, font naître l'idée de force. Des torrens qui s'engouffrent en mugissant, dans de profonds & sombres abîmes, ou qui tombent de la région des nuées, le long des rocs ou des montagnes, offrent un spectacle qui approche du sublime. La violence, le bruissement, le mugissement féroce des grandes rivières & des cataractes, leurs vagues qui

roulent en blanchissant, l'air obscurci aux environs, l'écho des rochers, tout se réunit pour réveiller des sentimens élevés, qui, quelquefois touchent à l'effrayant.

En liaison avec d'autres objets, l'eau ne produit pas moins d'effets avantageux & variés. Elle donne un aspect riant aux ombrages, & change un désert en région délicieuse. Elle peut augmenter l'air sauvage des rochers raboteux & des montagnes, mais elle peut aussi répandre de la sérénité & des attraits sur ces objets. Des étangs d'une eau profonde & dormante, rendent une forêt plus sombre & plus triste; mais de limpides ruisseaux qui serpentent çà & là en murmurant, l'animent & l'égayent. Quel charmant tableau présente un paysage où s'élevaient aux bords ondoyans d'un grand & clair ruisseau, de petits groupes d'arbres plus ou moins touffus, qui, terminés par quelques tiges isolées, se forment ensuite de nouveau en bosquets, asyles de l'ombre & du silence; où l'eau quelquefois brille sous les voûtes verdoyantes du feuillage ou entre les troncs d'arbres, quelquefois reluit en large masse éclairée, quelquefois va se perdre derrière un bocage ou une petite colline, qui, s'élevant doucement, est couronnée de buissons ou de quelques arbres dont les tiges bien faites portent le nouveau feuillage dans l'air azuré, lorsqu'une petite cascade, tantôt visible, tantôt voilée par des ronces, tantôt babillarde & tantôt plus silencieuse, s'élance légèrement le long de sa pente, puis ruisselant d'une vitesse inégale entre des cailloux, se hâte d'aller couler entre les fleurs qui émaillent la prairie voisine, & là, brille embellie des rayons du soleil couchant! Considérée d'une éminence, l'eau s'offre sous le plus bel aspect, lorsque ses flots argentés serpentent en sinuosités agréables autour d'une colline, d'un bois, d'un bosquet ou d'une petite île, d'un village ou d'une ferme; que, dérobée aux yeux par l'ombre d'une montagne suspendue, par des groupes d'arbres touffus, ou par un bosquet, ici elle rampe dans un sombre enfoncement, là éblouissante elle apparaît subitement par les ouvertures inattendues du bois: un spectacle semblable, vu du haut d'une colline dans toute sa variété, décoré de tout le jeu des reflets, & de toutes les beautés des jours & des ombres, fait éprouver des sentimens au-dessus de toute expression.

Il n'est presque aucune scène dont l'eau ne puisse augmenter ou diminuer l'impression, point d'émotion qu'elle ne puisse causer, étouffer, ou adoucir: Tant est générale l'énergie de cet élément.

M O R T S.

Roze Grivel, femme de Jean François Louis Blanc, de Belmont, Tonnelier, âgée de 50 ans.
Louis Frédéric Chatelan, fils mineur.
Jean Em. Lemat, de Sottens, Meunier, âgé de 43 ans.

JOURNAL DE LAUSANNE.

22 A O U S T 1789.

Le SOLEIL se leve à 5 heures 6 minutes , & se couche à 6 heures 54 minutes.

La LUNE se leve à 6 heures 50 minutes du matin.

Observations Météorologiques.

Dates.	T H E R M O M E T R E .			B A R O M E T R E .						
	7 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.	7 heur. du mat.		2 h. après midi.		9 heur. du soir.		
13 Août	13. 2.	0 19. 4.	0 15. 2.	26. p.	5. lig. 1	26. p.	5. lig. 1	26. p.	5. lig. 9	
14 . . .	13. 9.	0 20. 0.	0 15. 9.	26.	7.	0 26.	6.	11 26.	6.	10
15 . . .	14. 0.	0 20. 2.	0 16. 0.	26.	7.	8 26.	7.	3 26.	7.	1
16 . . .	13. 8.	0 20. 0.	0 14. 9.	26.	7.	0 26.	7.	0 26.	6.	6
17 . . .	13. 2.	0 19. 8.	0 15. 0.	26.	6.	5 26.	6.	4 26.	7.	3
18 . . .	13. 8.	0 21. 2.	0 15. 3.	0 26.	8.	9 26.	9.	9 26.	9.	10
19 . . .	13. 8.	0 22. 4.	0 18. 8.	0 26.	9.	0 26.	9.	0 26.	8.	1

VOYAGES.

AUX AUTEURS DU JOURNAL.

MESSIEURS,

P uisqu'on a lu avec plaisir les fragmens du Voyage d'*Addison*, malgré les erreurs où il est tombé, j'espère qu'on lira ceux que je vous envoie avec quelque indulgence. Nous avons des Voyages plus détaillés dans les mêmes lieux, mais l'un ne supplée pas seul à tous les autres, & *Addison* ne fera pas peut-être inutile, même aux Suisses. Le lecteur doit se transporter avec lui à Fribourg. — Fribourg est une petite ville pour un Canton aussi étendu. Sa situation est très-irrégulière: il est des quartiers si élevés, qu'on est obligé d'y monter par des escaliers d'une longueur prodigieuse. Mais cet inconvénient devient un grand avantage quand il arrive un incendie dans quelque quartier de la ville; car on a pratiqué au sommet des monts, dont elle occupe la pente, divers réservoirs qui, par le moyen d'une écluse, font couler comme une petite rivière dans la partie de la ville où le feu se trouve. On y trouve quatre églises, quatre couvents d'hommes & autant de femmes. La petite chapelle qui a le nom de la *Salutation* est très-propre, & bâtie avec assez de goût. Le

college des Jésuites est, disent-ils, le plus beau de la Suisse; il renferme un grand nombre de cellules: & de ses différentes parties, on a des vues variées & très-belles. Ils ont une collection de portraits qui représentent la plupart des peres de leur ordre, qui se font distingués par leur piété ou par leur savoir. Parmi eux, j'y remarquai des Anglais que nous nommons rebelles, & qu'ils nomment Martyrs. Tel est *Henri Garnet* (1): l'inscription qui est au bas, nous apprend que les hérétiques n'ayant pu l'obliger, ni par force, ni par promesse à changer de religion, ils le pendirent & l'écartelerent. Chez les Capucins, je vis l'*Escagotoire*: comme je n'avais rien vu de semblable dans les autres pays, je fus curieux de la connaître. C'est un espace carré, garni de planches dans l'intérieur, & rempli d'une multitude de gros limaçons à coquille, qui sont estimés un très-bon aliment, lorsqu'ils sont bien apprêtés. Le fond de cet espace carré, est couvert de diverses sortes de plantes où les escargots se nourrissent, & se cachent pendant l'hiver. Lorsque le Carême arrive, les Moines ouvrent leurs magasins, & en tirent ce qu'ils appellent la meilleure nourriture maigre qui soit dans

(1) C'est ce Supérieur des Jésuites en Angleterre, qui fut un des premiers instigateurs de la conspiration des poudres sous *Jaques I.*

le monde ; car ils prétendent qu'il n'est pas de plat de poisson qui puisse être comparable à leur ragoût d'escargots.

Environ à deux lieues de Fribourg, nous visitâmes un hermitage qu'on dit être la plus grande curiosité qu'il y ait dans le pays ; il est situé dans la plus agréable solitude qu'on puisse imaginer, parmi des bois & des rochers, qui, à la première vue, disposent l'ame à des pensées sérieuses. Là vivait, il y a vingt-cinq ans, un Hermite, qui fut former, de ses propres mains, dans le roc, un jolie chapelle, une sacristie, une chambre, une cuisine, un cellier, & d'autres commodités. Sa cheminée est pratiquée au travers de tout le roc, de manière que de là on voit le ciel, quoique la chambre soit très-profonde. Il coupa le roc & y pratiqua un espace plat, où il forma un jardin, en y transportant de la terre qu'il trouva en divers endroits voisins : ce petit jardin lui fournit tout ce qui peut être regardé comme un luxe pour un Hermite ; des légumes & des fleurs. Il aperçut de l'eau tombant goutte à goutte d'un rocher, il en suivit les veines, & fut y former deux ou trois fontaines dans le sein de la montagne ; elles servent à fournir sa table & pour arroser ses plantes.

De ce lieu à la ville de Berne, le chemin est mauvais, & tracé au travers de bois de sapin. La grande quantité de ces bois, fait qu'on l'emploie pour former les grands chemins en place de pierre. Tout ce que j'y vis de plus remarquable, est le grand nombre de granges qui sont répandues dans ces campagnes. Le fond & toute la carcasse en est de bois, & les quatre coins reposent sur quatre énormes blocs, arrangés de manière que les fous ni autres animaux, ni insectes, ne peuvent y grimper par les coins, ni atteindre aux autres parties ; tout le poids de la grange repose sur ces quatre piliers.

Ce qui me plut davantage à Berne, furent les promenades publiques qui sont près de la grande église. Elles sont élevées fort haut ; & pour que leur énorme poids n'écrase pas les murs & les pilastres qui les soutiennent, elles reposent sur des arches & des voûtes. Quoiqu'elles dominent sur les rues & les jardins qui sont situés à leurs pieds, de la hauteur d'un haut clocher en Angleterre, il y a environ quarante ans qu'un homme ivre tomba du sommet de ces promenades à leur pied, & ne se fit de mal qu'à un bras qui fut cassé ; cet homme est mort il y a environ quatre ans.

Il n'y a pas de perspective plus grande, plus superbe, que celle dont on jouit depuis cette promenade. Vous y avez la vue pleine & entière de l'énorme chaîne de montagnes qui traversent le pays des Grisons, & qui sont toujours ensevelies dans la neige. Elles sont à environ vingt-cinq lieues de la

ville : mais leur hauteur, leur éclatante blancheur, les en fait paraître bien plus près.

L'église cathédrale s'éleve sur un des côtés de ces promenades ; c'est peut-être la plus magnifique de toutes les églises protestantes du continent ; l'ouvrage est d'une grande hardiesse, & c'est un chef-d'œuvre d'architecture gothique.

J'y vis aussi l'arsenal, où l'on dit qu'il y a des armes pour vingt mille hommes. Ce n'est pas un plaisir bien grand, que celui qu'on éprouve à visiter ces magasins de guerre, sur-tout quand on en a déjà vu deux ou trois : mais un voyageur qui veut se rendre utile ses voyages, ne doit point négliger de les voir ; car outre qu'ils lui donnent une idée des forces d'un Etat, ils servent à fixer dans son esprit une partie considérable de son histoire. C'est ainsi qu'à Genève, les échelles, les petards, & les autres instrumens qui furent préparés pour l'Escalade, joints aux armes diverses de Savoyards, de Florentins, de Français, prises en différens combats, rappellent à la mémoire les principaux faits de l'histoire de cette République. Dans celui de Berne, on voit la figure & l'armure du Comte qui fonda la ville ; on y voit celle du fameux *Tell* qui y est représenté au moment où la flèche s'élançait de son arc, pour atteindre la pomme posée sur la tête de son fils. L'histoire en est trop connue, pour que nous la répétions ici. J'y vis encore la figure & l'armure de celui qui conduisait les paysans marchant contre Berne, avec les diverses armes qui furent trouvées dans les mains de ses partisans. On y montre aussi un très-grand nombre d'armes prises aux Bourguignons, dans les trois grandes batailles qui assurent la liberté de l'Helvétie, & où fut tué le Duc de Bourgogne lui-même avec l'élite de ses sujets.

Je ne vis rien de remarquable dans les salles où se rassemblent les Conseils, ni dans les fortifications de la ville. Ces dernières furent faites à l'occasion de l'insurrection des paysans, pour défendre, à l'avenir, cette ville contre des attaques imprévues. Dans la bibliothèque, j'observai une couple de figures antiques de bronze, qui offrent l'image d'un prêtre, versant du vin entre les cornes d'un taureau. Le prêtre est voilé à la manière des anciens Sacrificateurs Romains ; il est représenté accomplissant la même fonction que *Virgile* décrit dans le troisième livre de l'*Énéide*.

*Ipsa tenens dextrâ pateram pulcherrima Dido
Candentis vaccæ media inter cornua fundit.*

Cette antiquité fut trouvée à Lausanne.

La ville de Berne est abondamment fournie d'eau qui coulent dans un grand nombre de belles fontaines, placées à une distance égale des extrémités des rues.

Nul pays n'est aussi bien fourni d'eau que la partie de la Suisse au travers de laquelle je voyageais. On rencontre sur les grands chemins de belles fontaines qui coulent, sans cesse, dans de vastes bassins placés au-dessous; ce qui est d'une commodité admirable pour un pays qui abonde en chevaux & en bétail. Il y a une si grande quantité de sources qui forment des flancs des collines & des monts, une telle abondance de bois, pour faire des canaux & les conduire où l'on veut, qu'il n'est pas étonnant qu'on en ait profité ainsi.

(La suite dans une Feuille prochaine.)

V A R I É T É S.

* Description de la Cataracte du Rhin, près de Schaffouse.

Le Château de Lauffen est le siège de cette fameuse cataracte. Le voyageur qui s'y transporte de Schaffouse, la rencontre à une lieue de cette ville, près du chemin qui conduit à Zurich. Il cotoie, pour s'y rendre, les bords escarpés de la rive gauche du Rhin. Le cours paisible & uniforme du fleuve, semble tromper son attente, il s'arrête... mais bientôt la chute des eaux du Rhin lui est annoncée par un bruit sourd & confus, qui quelquefois se fait entendre jusques dans Schaffouse même. Il voit en même tems devant lui l'horizon obscurci par un tourbillon de fumée, provenant des vapeurs de la cataracte. En avançant, Lauffen ne tarde pas à se présenter à ses yeux: avec Lauffen, il aperçoit dans le lit du fleuve s'élever quelques rochers, qui ferment le passage aux eaux, les obligeant en quelque façon de rétrograder. De cette résistance naît une espece de lutte: les ondes primitives se replient sur elles-mêmes, repoussent les ondes qui les suivent; les flots, ainsi poussés, s'amoncellent, écument, mugissent... Ils demeurent comme suspendus... Lorsque le lit du Rhin venant à s'incliner, se termine tout à coup en un abîme profond, où les eaux du fleuve courent se précipiter de toutes parts, alors commence une scène horrible & majestueuse à la fois.

Parvenu à Lauffen, situé sur une éminence, on peut observer la cataracte, d'un Belvedere pratiqué à l'extrémité de la terrasse du château, & assis sur le bord de l'abîme; mais à cette élévation, les angles du plan de la cataracte, trop effacés, ne laissent appercevoir qu'une surface unie. Il faut descendre la montagne, & venir se placer sur un échaffaud construit en bois, & élevé dans l'angle principal de la cataracte. Ce frère & mobile bâtiment, quoique lancé, pour ainsi dire, dans une des ouvertures du gouffre, offre, sans contredit, le site le plus avantageux pour jouir de toute l'horreur du spectacle. De là, comme du sein des eaux, l'observateur con-

temple les flots se rouler dans l'abîme. Une mer en furie n'est pas plus agitée, n'est pas plus tonnante... Mais de nouvelles eaux se font rassemblées au-dessus du précipice... Suspendues en globes énormes, elles s'agitent, se balancent... Bientôt, emportées par leur poids, elles se précipitent en masses affieuses, tombent avec un bruit infernal, se relevent en jets élançés, en fumée, pour ainsi dire en feu... Elles retombent & s'engloutissent... Un long mugissement fait retentir les airs; la montagne ébranlée le répète au loin. A ce bruit horrible, épouvantable, à la confusion, au désordre, à la collision des flots blanchis, le spectateur, qui jusques alors avait observé un silence religieux, est forcé de l'interrompre par des cris d'admiration. Eperdu, transporté, tremblant, il s'élançe de l'échaffaud, court, va, revient, tandis que d'autres flots, se succédant avec la rapidité de l'éclair, & le bruit de la foudre, heurtent, pressent, repoussent, entraînent les flots précursseurs, & vont, avec eux, se précipiter dans l'abîme, où leur choc mutuel semble les tenir en équilibre... Mais un moment après, la vague se déploie, & le Rhin reprend son cours, avec sa belle teinte verte & transparente.

É C O N O M I E.

Les feuilles de presque tous les arbres, mais surtout celles du frêne, de l'orme, du peuplier & de quelques autres, sont employées avec beaucoup d'avantages, dans plusieurs provinces de France, pour la nourriture des bestiaux; il serait à désirer que cette ressource fut mise en usage dans les lieux où les arbres sont assez communs & les herbages rares. Ce n'est qu'avec des feuilles d'arbres que les bœufs & les moutons, de quelques provinces du Royaume, sont nourris pendant tout l'hiver.

On conserve les feuilles avec les branches, dont on forme des fagots, & qu'on renferme dans des granges, après les avoir fait légèrement faner; ou bien l'on enlève les feuilles, soit de dessus l'arbre, soit de dessus la terre au moment qu'elles tombent, & on les met dans des tonneaux defoncés, auxquels on remet ensuite le fond, & qu'on remplit d'eau par l'ouverture du bondon; on les mêle encore avec du marc de raisin.

Les feuilles ainsi conservées acquièrent un goût très-agréable, & forment une nourriture très-saine, sur-tout lorsqu'on les donne aux animaux, mêlées avec du son ou de la menue paille.

On lit dans plusieurs papiers publics, que l'on a nourri, dernièrement, des vers à soye avec du *Pis. sentit* ou *Dent de Lyon*, & que cette méthode a été suivie d'un très-heureux succès.

BELLES-LETTRES.

Le mot de l'Énigme, insérée dans la dernière Feuille, est *Bulle de savon*.

EPITAPHE de M. de BUFFON.

* Buffon, par ses écrits, régnaît sur les rivaux :
Le grand peintre n'est plus ; nous voilà tous égaux.

Lettres de M. l'Abbé SESTINI, écrites à ses amis en Toscane, pendant le cours de ses voyages en Sicile & en Turquie.... traduites de l'Italien, par M. Pingeron, 3 vol. in-8°. avec figures.

Les connaissances, l'exacritude de M. l'Abbé *Sestini* sont connues des Physiciens ainsi que ses ouvrages. M. *Pingeron*, Membre de l'Académie Royale des Sciences & arts utiles de Barcelone, jouit d'une réputation méritée ; & il a enrichi ces Lettres d'un grand nombre de notes très-intéressantes. Il semble donc qu'on serait un peu excusable de ne pas douter de plusieurs faits, rapportés dans cet ouvrage, qui paraissent bien extraordinaires ; tels, par exemple, que le suivant.

Une des raretés du mont Etna qu'examinent le plus les voyageurs qui ne sont que curieux, c'est le fameux châtaigner qui vit depuis des siècles sur cette montagne (1).

“ On n'en voit plus, dit M. l'Abbé S., que l'écorce, qui forme sept trous creux. Je mesurai sa circonférence, que je trouvai de 87 de mes pas. Dans certains endroits, le diamètre du creux de cet arbre est de 15 pas, ou 37 pieds & demi, & dans d'autres d'environ 20 pas. On voit, dans le milieu, une maison, que les paysans disent avoir été bâtie il y a environ deux siècles. Indépendamment de cet édifice, on trouve encore dans l'intérieur de cet arbre un joli petit pré, dans lequel on entre par différens passages ”.

M. *Sestini* croit que ce tronc a été coupé rez terre, & que les branches qui ont poussé autour, se sont réunies en croissant, quoiqu'il avoue qu'il ignore comment, ainsi jointes, elles auront pu végéter (2).

Voici encore un phénomène naturel assez singulier.

“ Dans le long trajet que l'on fait depuis la cita-

(1) M. *Pingeron* nous rappelle qu'il existe en Angleterre un châtaigner colossal, dont le tronc a cinquante pieds de circonférence à cinq pieds au-dessus de terre, & par conséquent plus de seize pieds & demi de diamètre mesure d'Angleterre.

(2) On fait que M. *Brydone* & d'autres voyageurs, en ont déjà fait mention.

delle de Messine jusqu'au Salvador, on trouve sur les bords de la mer diverses meules de moulin, & même de celles qui se forment naturellement sur la place. Pour favoriser cette singulière opération de la nature, il ne s'agit que de tracer seulement la circonférence de la meule, selon le diamètre dont on la veut, & de faire un petit fossé autour d'elle. On trouve, un an après, la plus belle meule, dont la dureté égale celle de la pierre meulière ordinaire”. La manière dont l'auteur cherche à expliquer ce phénomène, nous a paru très-hazardée ; il croit que la matière première de ces meules est un composé de petits cailloux & de petites pierres qui, venant à se réunir par un *gluten* spatheux, chargé de particules salines & *fixantes*, forment, avec le secours du soleil, cette meule d'après la forme qu'on lui a donnée en la cernant. Telles sont ses conjectures, mais il ajoute : “ je ne fais si vous serez satisfait de mon opinion ; pour ce moment, mes connaissances en physique ne m'en suggèrent pas d'autres ”.

Selon un vieux dicton populaire, il n'y a point de reptiles venimeux à Malte, depuis que *St. Paul* y fut mordu par une vipère qui ne lui fit aucun mal. Il est faux qu'il n'y en ait point, observe M. *Pingeron*, en parlant de cette île dont M. *Sestini* n'avait presque rien dit ; mais ils y sont moins dangereux que par-tout ailleurs. La terre absorbante qu'ils mangent étouffe leur venin.

Le peuple y est fort, vigoureux, & très-intelligent ; il ne marche guère qu'à pied nu, même les filles ; & ce n'est que lorsqu'elles sont mariées qu'elles portent des souliers.

Parmi les usages de Malte, il en est un assez commode pour les vieillards qui sont ordinairement curieux de nouvelles. Un particulier descend de la ville, qui est très-élevée, & va se promener à la *Marine*, c'est-à-dire sur le port, qui est toujours très-fréquenté. Il apprend toutes les nouvelles possibles, & vient les débiter dans les Cafés, moyennant une petite rétribution.

Si Madame la Comtesse de Forget est dans ce pays-ci, elle est priée de se faire connaître à Monsieur le Ballif de Lausanne, qui a quelque chose d'important à lui apprendre.

M O R T S.

Emanuel François George Kripendorf, fils mineur.

Jean Daniel Epiteaux, fils mineur.

Anne Barbe Burkhalter, fille mineure.

Noble François de Saussure, veuve de Noble Albert Fomeret, en son vivant Conseiller & Hautforêtier à Lausanne, âgée de 83 ans.

JOURNAL DE LAUSANNE.

29 A O U S T 1789.

Le SOLEIL se leve à 5 heures 14 minutes , & se couche à 6 heures 45 minutes.

La LUNE se leve à 2 heures 52 minutes après midi.

Dates.	T H E R M O M E T R E.			B A R O M E T R E.							
	7 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.	7 heur. du mat.		2 h. après midi.		9 heur. du soir.			
				26. p.	8. lig.	26. p.	9. lig.	26. p.	9. lig.		
20 Août	13. 6.	○ 20. 3.	○ 18. 2.	○ 26.	11	26.	10.	1	26.	10	
21 . . .	15. 3.	○ 19. 9.	○ 14. 1.	○ 26.	10.	1	26.	10.	1	26.	9.
22 . . .	13. 5.	○ 19. 2.	○ 10. 9.	○ 26.	9.	1	26.	8.	11	26.	8.
23 . . .	11. 2.	○ 17. 1.	○ 12. 4.	○ 26.	7.	8	26.	6.	10	26.	6.
24 . . .	10. 3.	○ 16. 5.	○ 13. 6.	○ 26.	7.	8	26.	6.	11	26.	6.
25 . . .	8. 8.	○ 19. 0.	○ 14. 1.	○ 26.	5.	11	26.	6.	4	26.	6.
26 . . .	10. 9.	○ 19. 7.	○ 14. 3.	○ 26.	6.	8	26.	7.	3	26.	7.

V O Y A G E S.

SUITE du fragment traduit d'Addisson , & inséré dans la dernière Feuille.

SUR la route, entre Soleure & Berne, on voit un monument élevé par la république de Berne, qui nous apprend l'histoire d'un Anglais dont aucun de nos écrivains n'a parlé; l'inscription est en latin sur un des côtés de la pierre, elle est en allemand de l'autre. Je n'eus pas le tems de la copier, mais en voici la substance : „ Un *Cuffmus*, Anglais, à qui le Duc d'Autriche avait donné sa sœur en mariage, vint pour l'enlever aux Suisses par la force des armes; mais, après avoir ravagé le pays pendant quelque tems, il fut vaincu ici par le Canton de Berne” (*).

Soleure est la première ville que nous rencontrâmes; elle me semble avoir un plus grand air de politesse qu'aucune des autres villes de la Suisse que j'ai parcourues. L'Ambassadeur français y réside. Son Maître contribua pour une grande somme à la construction de l'église des Jésuites qui n'est pas finie

(*) [Note des Rédacteurs.] Nous croyons qu'il s'agit ici de l'histoire du Sire de Couci; mais c'était son pere, & non lui, qui avait épousé une sœur du Duc d'Autriche; c'était son héritage, & non sa femme, qu'il réclamait.

encore. C'est le plus bel édifice public qu'il y ait en Suisse dans le goût moderne: la vieille église cathédrale n'en est pas éloignée. Dans la rampe qui y conduit sont deux colonnes antiques qui firent partie d'un temple des payens, dédié au dieu *Hermès*. Elles me parurent de l'ordre Toscan par leurs proportions. Toutes les fortifications de Soleure sont revêtues de marbre: mais les meilleures fortifications sont celles, situées dans son voisinage, & qui la séparent de la Franche-Comté.

Le jour suivant, nous voyageâmes au travers du Canton de Berne jusqu'à la petite ville de Meldingen, (Mellingen sans doute). Je fus surpris de trouver, dans toute cette partie de ma route, du vin qui croît dans le Pays-de-Vaud, sur les bords du lac de Genève, & de l'y trouver à bon marché, malgré la distance qui sépare les vignobles où il croît & les villes où on le vend. Mais les rivières navigables de la Suisse lui sont aussi commodes pour cet objet que la mer peut l'être à l'Angleterre. Dès que la vendange est faite, on transporte le vin sur le lac pour le distribuer dans les lieux situés sur ses bords. On en transporte une grande partie à Vevey, d'où, dans une demi journée, on le conduit au bord de l'Aar qui en facilite le transport à Berne, à Soleure, & dans les parties les plus riches de la Suisse; comme il est aisé de se l'imaginer, en jetant un coup d'œil sur une

carte, où l'on voit la communication naturelle que la Providence a ménagée entre divers lacs & diverses rivières du pays, qui est à une aussi grande distance de la mer.

Le Canton de Berne est estimé aussi puissant que tout le reste de la Suisse ensemble. Il peut mettre en campagne une armée de cent mille hommes; mais les soldats des Cantons catholiques, qui sont plus pauvres, & souvent forcés de servir dans ses armées étrangères, sont plus estimés que ceux des Cantons protestans.

Nous passâmes la nuit à Meldingen, petite ville catholique, qui a une église & n'a point de couvent. C'est une république sous la protection des huit anciens Cantons. Il y a dans ses murs une centaine de bourgeois & environ mille âmes. Son gouvernement est formé sur le modèle de celui des Cantons, aussi bien qu'une communauté si petite peut en imiter une d'une fort grande étendue. Pour cette raison, quoiqu'il y ait peu d'affaires à régir, on y trouve la même variété de Conseils & d'Officiers ou Magistrats qu'on rencontre dans les plus grands États: Il y a un hôtel de ville, un grand Conseil de quatorze, un petit Conseil de dix, un Conseil privé de trois membres; les chefs de l'État sont deux Advoyers. Lorsque j'y passai, l'Advoyer regnant, ou le Doge de la république, était le fils de l'aubergiste chez lequel j'étais logé. Son père avait joui des mêmes honneurs avant lui. Ses revenus s'élevaient à environ trente livres par an. Les divers Conseils se rassemblent tous les vendredis pour s'occuper des affaires de l'État, telles que la réparation d'un baquet de fontaines, celles d'un pavé, ou telle autre matière de cette importance. La rivière qui coule au travers de sa domination l'a chargée de l'entretien d'un pont couvert, comme la plupart de ceux de Suisse. Ceux qui passent sur ce pont payent un certain droit pour son entretien; & comme l'Ambassadeur de France a souvent occasion d'y passer, son Maître paye à la ville un tribut ou pension de vingt livres sterling, ce qui donne aux habitans beaucoup de zèle & d'industrie, pour lui procurer le plus grand nombre de soldats qu'ils peuvent, & retient constamment cette puissante république dans les intérêts de la France. Vous pouvez être assuré que la conservation de ce pont, & l'usage réglé des droits qu'ils en retirent, est la grande affaire qui attire toute l'attention des divers Conseils. Ils ont un petit village dans leur dépendance, auquel ils envoient ponctuellement un Baillif pour l'administration de la justice. Il y a trois autres villes qui ont les mêmes privilèges & les mêmes protecteurs.

MÉDECINE.

Si nous ne répondons pas toujours au désir de nos Correspondans, qui nous demandent de publier des recettes contre diverses maladies ou diverses incommodités, c'est qu'il n'est qu'un très-petit nombre de remèdes qui puissent s'employer avec une parfaite sécurité sans la direction d'un Médecin, même dans les cas où l'incommodité paraît très-légère. Bien éloignés de placer dans ce nombre-là celui que nous allons indiquer contre les *dartres*, & qui est déjà connu des gens de l'art depuis quelques années, nous observerons, au contraire, que plus que tout autre, peut-être, il ne doit être mis en usage qu'avec les plus grandes précautions.

On prend de l'extract de *pulsatille* deux fois par jour, à la dose d'un grain & demi par fois, mêlé avec le sucre: on joint à l'usage interne de ce remède des lotions sur la partie darteuse, avec la décoction de jusquiame & de ciguë. M. *Bonnel de la Bragresse* a employé ce remède avec des succès si soutenus, qu'il le regarde comme le plus efficace que la Médecine puisse opposer au vice darteux. — Nous avons aussi connu quelques personnes qui croient y devoir la guérison des dartres dont elles étaient atteintes.

ÉCONOMIE.

AUX AUTEURS DU JOURNAL.

Château-d'Ex, 16 Août 1789.

MESSIEURS,

Veillez me permettre de concourir au but de votre *Journal*, en publiant un procédé à l'égard de la culture des pommes de terre, que je ne crois point avoir vu annoncé, & qui m'a constamment réussi depuis que je l'observe.

J'approuve certainement les directions que vous avez données sur la meilleure manière de planter ce végétal si précieux à l'humanité. Cependant, quant à l'engrais, je le trouverais utile tous les deux ans.

Voici le procédé dont je viens de faire mention. Dès que mes pommes de terre sont en fleurs, j'en allège la plante, excepté lorsque j'ai besoin de graines; alors j'en laisse assez, seulement, de quoi m'en fournir la quantité qui m'est nécessaire. Par ce moyen, mes pommes de terre me rendent un quart de plus; ce qui s'explique, ce me semble, très-facilement. La sève, portée à l'extrémité de la plante, qui nourrit sept à huit gros boutons, & qui souvent la fait verser, ne peut pas se porter autant de force sur la partie inférieure. A mon expérience, à mon témoignage, vous pouvez ajouter ceux de nos voisins

qui ont suivi mon exemple, & ont, de même que moi, augmenté, par cette méthode, le quart du produit de leurs pommes de terre.

J'ai l'honneur d'être, &c.

MEMOIRES sur la culture, l'usage & les avantages du chou à faucher, par M. l'Abbé DE COMMEREILL, in-8°. 1789.

Cette plante non seulement forme une variété dans la classe des choux, mais paraît être d'une espèce particulière. Elle a résisté aux grands froids de l'hiver dernier.

Au retour du printemps, les feuilles renaissantes de cette plante, victorieuse des frimats, viennent, dit l'Auteur, offrir à nos yeux le premier vert si délicieux, qui nous fait oublier le triste tableau de l'hiver, & nous présente, de nouveau, un légume tendre & délicat, dont l'homme se fait à lui-même un aliment sain & agréable; elles portent, pour ainsi dire, en elles leur graisse, comme toutes les plantes oléagineuses, & par cette raison, sont plus précieuses à l'habitant de la campagne.

Toute terre qui convient à la navette, est également propre au chou à faucher, & il réussit même dans un sol moins riche que celui que la navette exige.

Le Citadin, observe M. de C., aura dans cette plante, très-cultivée en Allemagne, un légume agréable & bienfaisant, pour augmenter ses jouissances.

Le possesseur des bestiaux aura un nouveau fourrage à leur offrir.

Le pauvre trouvera, dans sa culture, une nourriture bonne & saine; un nouveau moyen d'améliorer sa nourriture ordinaire, & de donner un accommodage moins coûteux aux autres légumes qu'il cultivait.

ARCHITECTURE.

Le *pisé* ou *pisai*, connu dans les Provinces méridionales de France, est la manière de bâtir sans pierre & sans bois, mais en terre seulement.

Les maisons en pisai, chaudes en hiver, fraîches en été, susceptibles de toutes sortes de décorations intérieures & extérieures, peuvent durer plus de deux siècles, en sorte qu'elles réunissent, à une grande utilité, une grande économie, & l'avantage d'être à l'abri des incendies.

Les fondations sont en pierre, & s'élèvent jusqu'à deux pieds au-dessus du pavé, pour mettre le pied à l'abri de l'humidité. La terre doit être naturelle & un peu graveleuse. Les opérations de cette bâtisse sont expliquées, avec clarté & sagacité, dans l'*Art du maçon piséur*, in-12. de 56 pages, par M. Goiffon.

La Société Royale d'Agriculture de Paris déploie le plus grand zèle à encourager ce genre de construction.

VARIÉTÉS.

* On vient de publier à Paris un petit, mais très-petit pamphlet, où l'on prétend prouver que l'homme au masque de fer, n'était autre que *Fouquet*. On s'appuie sur une carte trouvée à la Bastille, qui contient la note suivante: *Fouquet arrivant des Isles Sainte-Marguerite avec un masque de fer*; on lisait ensuite trois X, & au-dessous *Korsfation*. — Il est impossible, dit M. *Eriffot de Warville* dans son *Journal*, de croire à cette explication, quand on lui compare tous les traits racontés par les différents Ecrivains sur l'homme au masque de fer. Ils ne conviennent véritablement qu'à un frère aîné de *Louis XIV*, & on le fait d'ailleurs directement par une maîtresse de *Barbésieux*.

PENSÉES détachées, par M. M*****, de Genève.

Dans un moment de crise, le pire des partis est de n'en prendre aucun.

Les Républiques délibèrent quand les Monarchies agissent.

Un bon Roi consulte l'opinion publique dans le choix & le renvoi de ses subordonnés.

Les Maîtres & les Rois ne sont jamais plus mal servis, que lorsqu'ils changent souvent de valets & de Ministres.

L'opinion est devenue la Reine du monde, & la plume des Ecrivains a remplacé le sceptre des Monarques.

Tout Gouvernement repose sur la crainte ou sur la confiance; change-t-il de base, il s'écroule.

Dans une République, il n'y a d'esclaves que ceux qui gouvernent; dans une Monarchie illimitée, il n'y a d'homme libre que le despote.

L'homme libre se montre digne de l'être dans l'anarchie. C'est l'abeille qui travaille pour la ruche; mais dégagé de ses fers, l'esclave du despote est un coursier fougueux qui renverse tout ce qu'il rencontre.

Dans les dissensions civiles, le Citoyen violent est le seul écouté; c'est le courtisan qui s'empare de la faveur du Maître, dont il flatte les passions.

Il serait plus facile à l'homme de prescrire des bornes à la mer en courroux, qu'aux Démagogues de contenir le peuple soulevé par eux.

Au fanatisme religieux a succédé le fanatisme politique. L'Europe a changé d'objet de phrénésie; mais qu'a gagné l'humanité!

Dans une insurrection populaire, un peuple éclairé renverse le despotisme sans détester le despote; un

peuple barbare égorge le despote, & laisse subsister le despotisme.

La liberté & la licence sont deux sœurs qui se ressemblent tellement, qu'on les confond souvent ensemble; il y a cependant entr'elles la même différence qu'entre l'amour & la débaûche, l'une, est l'usage des droits de l'homme, l'autre, en est l'abus.

Le coupable puni sans être jugé, est innocent aux yeux du sage.

Pourquoi excuse-t-on *Marius* d'avoir égorgé des milliers de Cimbres vaincus, & ne lui pardonne-t-on pas ses proscriptions? C'est que le premier de ces massacres fut commis dans l'ivresse de la victoire, & le second de sang froid.

Si l'on me demandait, quelle est la meilleure réputation du paradoxe que *le progrès des lumières a détruit l'énergie & l'amour de la liberté*, je répondrais... C'est la révolution actuelle de la France.

BELLES-LETTRES.

(*LE TESTATEUR*, par M. M*****, de Geneve.

Approchez Monsieur le Notaire,
Difait un Noble bas-Normand;
Je touche à mon heure dernière,
Et veux faire mon testament.
Trois enfans, voilà ma famille.
Je lègue à Susanne ma fille
De quoi se cloîtrer saintement.
Mon fils aîné, pour son partage,
Aura mon titre de Baron,
Mes sœurs, & tout mon héritage. —
Et le cadet? — Son apanage,
Sera... mon épée & mon nom.

Un Gentilhomme Vallaisan a fait les vers suivans, pour être placés au bas du portrait de *Gesner*.

Du célèbre *Gesner* s'offre ici la figure,
Par son pinceau riant & par d'aimables vers,
Il embellit la nature;
Il enchanta l'Univers.

En observant que ce Poète n'a pas écrit en vers, cependant, nous avons cru que ceux de son admirateur Vallaisan seraient lus avec plaisir, & qu'ils avaient même quelque intérêt, quelque mérite de plus, que si leur Auteur n'était pas d'un pays qui, quoique propre à inspirer les Poètes, n'en a jamais produits, dont les talens aient été connus.

L'INFIDÉLITÉ de Louise Eléonore de W.....;

R O M A N C E.

Sur l'Air de J. J. ROUSSEAU: *Au pied d'un Saule*, &c.

Un doux ami dans le bois verdoyant,
Triste & chagrin s'en allait sans rien dire,
De tems en tems son cœur navré soupire:
Puis tout à coup il s'écrie en pleurant;
Pleurez Loïse, & mon dolent martyre.

Pleurez Amans! qui tant bien comme moi,
Savez aimer, aimer jusqu'au délire!
Loïse change & son cœur me retire;
Il était mien par l'amour & sa foi.
Pleurez Loïse, &c.

De tant d'amour si qu'étais languissant,
„ Mon bel ami, se mit-elle à me dire,
„ Du verd printems va chercher le sourire,
„ Dans un climat plus doux & mieux plaissant”.
Pleurez Loïse, &c.

Le plus beau ciel, Loïse, est avec vous:
Mais le voulez, mon ame se déchire!
Adieu Loïse! Ah! ne manquez d'écrire;
Souvenez-vous de votre ami tant doux!
Pleurez Loïse, &c.

Moins affaibli, mais non moins amoureux,
Avec l'Été, voici que je revire;
Voici l'asyle où Loïse respire...
Bien vous salue asyle de nous deux.
Pleurez Loïse, &c.

Cent fois salut, Loïse, mes Amours!...
Quoi! mes Amours, n'avez rien à me dire?...
Elle a changé... Mon Dieu! fais que j'expire;
Tout est fini, me faut pleurer toujours.
Pleurez, Loïse, & mon dolent martyre.

LIVRES.

Chez *Jean Mourer*, Libr. Projet d'une déclaration des droits de l'homme & du citoyen, par M. *Servan*, in-8°. 10 sols.

É N I G M E.

* Je brille au second rang, & m'éclipse au premier.

M O R T S.

Magdeleine Pache, veuve de Jean François Baud, de Romanel, âgée de 67 ans.

JOURNAL DE LAUSANNE.

5 SEPTEMBRE 1789.

Le SOLEIL se leve à 5 heures 27 minutes , & se couche à 6 heures 25 minutes.

La LUNE se leve à 6 heures 21 minutes du soir.

Observations Météorologiques.

Dates.	THERMOMETRE.			BAROMETRE.		
	7 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.	7 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.
27 Août	11. 2. °	20. 1. °	16. 2. °	26. p. 7. lig. 0	26. p. 7. lig. 9	26. p. 7. lig. 7
28 . . .	11. 6. °	21. 3. °	16. 7. °	26. 6. 1	26. 6. 0	26. 6. 0
29 . . .	12. 1. °	22. 1. °	17. 8. °	26. 6. 1	26. 5. 8	26. 5. 0
30 . . .	14. 5. °	22. 4. °	15. 0. °	26. 4. 10	26. 4. 11	26. 4. 0
31 . . .	11. 3. °	19. 2. °	13. 2. °	26. 3. 8	26. 4. 11	26. 5. 1
1 Sept.	10. 8. °	20. 3. °	14. 4. °	26. 5. 3	26. 6. 0	26. 6. 2
2 . . .	12. 7. °	19. 2. °	13. 2. °	26. 6. 0	26. 5. 7	26. 6. 0

VOYAGES.

Nous vinmes dîner à Zurich, qui est agréablement située au lieu où le lac forme la Limmat, & qu'on croit être la plus belle ville de la Suisse. Les principaux objets de la curiosité des étrangers sont l'arsenal, la bibliothèque & la maison de ville; cette dernière a été finie depuis peu, & offre une belle masse de bâtimens. Le frontispice repose sur des colonnes d'un beau marbre noir veiné de blanc, qui se trouve dans les montagnes voisines; tous les appartemens & les salles, pour les divers Conseils, sont très-propres. Tout l'édifice est si bien distribué, a tant d'élégance & de noblesse, qu'il serait un beau bâtiment même en Italie. C'est dommage qu'on ait fait disparaître la beauté des murs sous la multitude de sentences latines dont on les a chargés, & qui pour la plus grande partie ne sont que des jeux de mots. J'ai en effet observé, que nos savans hommes se font extrêmement plu à ces subtilités de figures & de mots, & nos esprits Suisses n'ont pu encore sortir des marais de l'anagramme & de l'acrostiche. La bibliothèque est une salle très-vaste, & assez bien remplie. Au dessus est une autre salle occupée par diverses curiosités naturelles, ou par des ouvrages singuliers de l'art. J'y ai vu une carte immense de tout le Canton de Zurich dessinée avec le pinceau,

où l'on peut y distinguer toutes les collines, les petits terres, les fontaines particulières qui se trouvent dans l'étendue de leur domination. J'y parcourus aussi le cabinet des médailles: mais je ne me souviens pas d'y en avoir vu aucune qui soit extraordinaire ou fort rare. L'arsenal y est mieux fourni encore que celui de Berne, & l'on dit qu'il y a des armes pour trente mille hommes.

A environ une journée de Zurich, nous entrâmes dans le territoire de l'Abbé de St. Gall. Il a douze lieues de long sur quatre de large. L'Abbé peut y lever une armée de douze mille hommes bien armés & bien exercés. Il est Souverain du pays, & sous la protection des Cantons de Zurich, Lucerne, Glaris & Schwitz; il est toujours choisi dans l'enceinte de l'Abbaye de St. Gall; chaque Pere ou Frere du couvent a une voix dans son élection, qui doit ensuite être confirmée par le Pape. Le dernier était le Cardinal *Sfondrati*, qui fut promu à la pourpre deux ans avant sa mort. L'Abbé prend l'avis & le consentement de son Chapitre avant qu'il entame aucune affaire importante, comme des levées de deniers ou des déclarations de guerre. Son principal Officier est le Grand-Maitre d'Hôtel ou l'Intendant en chef de la maison, nommé par l'Abbé, & qui a l'administration des affaires sous son inspection. Il y a divers autres Juges désignés pour les différentes parties de

ses Etats : mais dans toutes , on peut en appeler au Prince. Sa résidence est ordinairement dans le couvent des Bénédictins à St. Gall, quoique cette ville soit une petite République protestante, pleinement indépendante de l'Abbé, & sous la protection des Cantons.

C'est une chose admirable que de voir, dans cette petite ville, tant de bourgeois riches & si peu de gens pauvres, dans un lieu qui, à peine, a quelque territoire qui lui appartienne, & qui n'a point ou bien peu d'autres revenus que celui qu'elle retire de son commerce. Mais la grande source des richesses de ce petit Etat, est la manufacture de toile qui occupe tous les âges & toutes les conditions, parmi ses habitans. Tout le pays qui l'environne lui fournit une récolte abondante de lin & de chanvre, & on dit qu'on en fait annuellement quarante mille pieces de toiles, de deux cents aunes chacune. Quelques-unes de leurs manufactures sont égales aux plus belles de la Hollande; car ils ont d'excellens artistes, & de grandes commodités pour le blanchissage. Toutes les prairies autour de la ville sont si couvertes de toiles étendues, que dans l'obscurité du soir je fus trompé, & crus y voir un lac dont les eaux étaient tranquilles. Ils envoient leurs toiles avec des mules en Italie, en Espagne, en Allemagne, & dans toutes les contrées voisines. On compte dans la ville de St. Gall & dans les maisons répandues autour d'elle, environ 10000 ames, parmi lesquelles il y a 1600 Bourgeois. Ils élisent leurs Conseils & leurs Bourg-maitres dans le corps de la Bourgeoisie, ainsi que tous les autres Gouvernemens Suisses, qui sont presque tous de la même nature; la différence n'étant gueres que dans le nombre de ceux qui sont employés pour les affaires d'Etat, qui sont proportionnés à l'étendue des Etats où ils sont employés. L'Abbaye & la ville se haïssent cordialement l'un l'autre: mais dans la Diète générale des Cantons, leurs représentans siègent ensemble & agissent de concert. L'Abbé y députe son Grand-Maitre d'Hôtel, & la ville un de ses Bourg-maitres.

Il y a environ quatre ans que l'Abbaye & la ville en seraient venus à une rupture ouverte, si elle n'avait été prévenue sagement par leurs communs protecteurs. En voici la cause. Un Moine Bénédictin, dans une de leurs processions annuelles, porta sa croix élevée au travers de toute la ville, suivi de trois à quatre mille payfans. Il ne fut pas entré dans son couvent, que toute la ville fut en tumulte, parce qu'un Moine insolent, prenant une route contraire à ceux qui l'avaient précédé, avait osé porter la croix de cette manière. Les Bourgeois prirent tout de suite les armes, & vinrent braquer quatre pieces de canon à la porte du couvent. La procession échappa, comme elle le put, à la fureur des Citoyens, &

n'osa prendre la même route lorsqu'elle revint: mais après que les dévotions des Moines furent finies, ils sortirent par une porte de derrière, & s'enfuirent dans un autre lieu du territoire de l'Abbaye. L'Abbé leva une armée, bloqua la ville par tous les lieux qui faisaient partie de sa domination, & défendit à tous ses sujets d'y porter aucune de leurs productions. Tandis que les choses s'acheminaient ainsi à une guerre ouverte, leurs protecteurs accoururent pour appaiser la querelle, condamnerent la ville, qui avait commis la première agression, à une amende de deux mille écus, & ordonnerent que désormais aucune procession n'entrerait dans ses murs, à moins que la croix ne fut suspendue au cou, & qu'on ne la reprendrait des deux mains que lorsqu'on serait arrivé dans l'enceinte de l'Abbaye.

V A R I É T É S.

FRAGMENT sur les bois, traduit de l'Allemand de M. HIRSCHFELD.

... Les délices de la table redoublent d'attraits dans un bois; on peut choisir des lieux exprès pour cet usage. La situation doit en être dégagée & ornée d'aspects rians; la sortie d'un bois sur une hauteur d'où l'œil peut errer dans le vaste paysage, y paraît sur-tout propre. On est réjoui par la beauté du coup d'œil; on est entouré d'air frais, de liberté, de gayeté, & de la musique des chantres ailés. Le bâtiment peut avoir la forme d'un temple, afin de former un bel objet en perspective. Une promenade découverte au-devant, sert à prendre du mouvement après le repas.

Des scènes bien plus nobles encore, des scènes intéressantes, non uniquement pour les sens & l'imagination, mais aussi pour le cœur, peuvent s'offrir dans un bois. Nous connaissons l'effet des cantons où regne la douce mélancolie, où l'ame est, pour ainsi dire, reconduite en elle-même, par la tranquillité & la solitude; où elle se trouve plus disposée à se livrer à de douces rêveries; à se concentrer délicieusement en elle-même; à se retracer la mémoire, tout à la fois douloureuse & agréable, des jouissances passées de la vie; de ces jours qui se sont évanouis, & nous sont cependant encore présens; de ces événemens qui nous furent chers, & qui nous attendrissent encore; de ces accidens dont nous nous rappelons aujourd'hui l'issue avec étonnement; — à repasser sur nos sentimens les plus chéris, & que tous les cœurs aiment à distinguer dans le cercle de leur existence, ne fut-ce que comme de simples retours d'imagination; — à jeter sur le ténébreux avenir ces regards sérieux & incertains, qui décelent la timide espérance. On sent ce que l'on

a été, & l'on se doute de ce que l'on fera. Nous n'ignorons pas jusqu'à quel point un canton *naturel* a, par lui-même, l'énergie nécessaire pour mettre l'ame dans cette situation, & avec quel empressement il est visité par des cœurs sensibles. Si de plus, on l'ordonne d'une manière qui s'accorde avec son caractère, qui réveille davantage la réflexion, qui tend plus à produire une émotion déterminée de l'ame, il n'est pas douteux que ce canton n'acquiere une impression irrésistible.

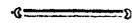
L'on peut ainsi faire naître une abondance de sentimens nobles & importans. On peut faire rentrer l'ame en elle-même; on peut, en lui retraçant un mérite étranger, la remplir d'amour, d'admiration, & d'émulation. Des monumens funebres sont sur-tout propres à cet effet, & ne sont presque jamais mieux placés que dans la partie sombre & solitaire d'un bois.

On peut même y placer des tombeaux. Depuis combien de tems ne s'est-on pas déjà récrié contre la coutume barbare de faire pourrir les cadavres près des maisons, des villes, & même dans les temples consacrés à la Divinité? Serait-il cependant rien de plus facile & de plus convenable, que de voir le possesseur d'une terre placer dans un endroit de son parc, ou dans un bois, un cimetière au moins destiné à sa famille, & d'arranger ce lieu de manière qu'il nourrit & soutient les sentimens moraux.

Avec quel profond attendrissement j'aperçois ici le tombeau de *Roussseau*, de cet homme si attaché à l'humanité dont il eut tant à souffrir! Son esprit est élevé au-dessus de ce théâtre, & parcourt des régions plus heureuses: mais sa dépouille terrestre repose ici en face de la nature, qu'il décrivit avec autant de vérité qu'il la sentait. A lui, à qui la France dut la première aurore qui se leva sur ses jardins, était destiné, non un simple monument, mais une sépulture dans un parc que son ami, le Marquis de *Girardin*, planta à Ermenonville, à dix lieues de Paris, avec tout le goût qu'il a montré dans son ouvrage sur les jardins. Là, sous la protection de la plus noble hospitalité, à l'abri de la persécution des prêtres & des esprits forts, *Roussseau* avait retrouvé la paix du sage qui se suffit à lui-même; là, il passa les derniers jours de sa vie dans une petite maison voisine du château, mais séparée des arbres, & tenant à un bosquet, dans lequel il allait chaque jour se promener & recueillir des plantes. Maintenant, il y dort jusqu'à la fin de la plus longue des nuits, la face tournée vers le lever du soleil, dans l'île que l'on appelait l'île des *Peupliers*, à présent celui de l'*Elysée*. L'eau qui l'entoure, coule sans bruit; le vent semble craindre toujours d'en augmenter le mouvement presque insensible. Le petit lac qu'elle forme, est environné de coteaux qui la

dérobent au reste de la nature, & répandent sur cet asyle un mystère qui n'a rien de sombre ou de triste, mais entraîne au charme si grand d'une douce mélancolie. Les coteaux sont chargés de bois & terminés au bord de l'eau par des routes solitaires, dans lesquelles il ne manque pas d'étrangers sensibles regardant l'*Elysée*, & quelquefois traversant l'eau pour s'y rendre. Au milieu s'élève, au-dessus de ces saintes reliques, un mausolée de six pieds de haut, d'une décoration simple, mais belle. De hauts peupliers sortent d'un terrain tapissé de gazon & orné de quelques roses, & forment un ombrage vénérable qui se prolonge en se réfléchissant dans l'eau paisible. Et l'idée, *ici repose Roussseau*, renferme tout ce qui pourrait augmenter la solennité touchante de cette scène.

(La suite dans une Feuille prochaine.)



SUR l'Histoire ancienne de la Suisse.

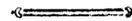
Le plus ancien événement dont les traditions, qui regardent les parties méridionales & septentrionales de la Suisse, fassent mention, est la fondation de *Lausanne*. Elles portent que cette ville fut bâtie par *Arpentinus*, l'un des Capitaines qui accompagnaient *Hercule*, & qu'il l'a nomma de son nom *Arpentina* & *Arpentras*. Elles ne disent pas duquel des 43 *Hercules*, que comptent *Varron* & des Auteurs Grecs, *Arpentinus* était compagnon. Mais plaçant la fondation d'*Arpentina* à l'an du monde 2842, c'est-à-dire, plus de 250 ans après la mort de l'*Hercule* Grec; il est certain que la chronique du Pays-de-Vaud, dépositaire de cette tradition, ne peut être entendue d'un *Hercule* plus ancien.

Selon les traditions répandues dans la Suisse, ses contrées orientales & septentrionales ont eu pour premiers habitans des colonies qui y vinrent des Gaules. L'une y fut conduite par *Salodor*, fils ou proche parent de *Ninus*, qui fonda Soleure l'an du monde 1926, & lui donna son nom.

Une autre colonie fut conduite dans ces parties de la Suisse par *Thuricus*, Roi d'Arles, environ trente ans après que *Salodor* y eut établi la sienne. Ce *Thuricus* jeta les premiers fondemens de Zurich, à qui il donna son nom *Thuricum*.

Une opinion que rapporte *Plantin*, sans en nommer l'Auteur, fait partir d'Arménie, bientôt après le déluge, un *Helveticus*, qui se rendit en droiture dans la Suisse, à qui il donna son nom.

Telles sont quelques-unes des traditions qui, pendant bien des siècles, ont passé pour des vérités incontestables, & auxquelles actuellement l'on est bien éloigné d'accorder la même confiance. (Voyez l'*Abbé Bauier*, *Eluntschli*, *Plantin*, *Loys de Bochat*, &c.)



M É D E C I N E.

AUX AUTEURS DU JOURNAL.

M E S S I E U R S ,

Presque toutes mes dents sont gâtées, & depuis longtems j'en souffrais de vives douleurs, dont je viens d'être délivré comme par un enchantement, en faisant usage du remede suivant, que m'a indiqué le *Journal de Paris*.

Prenez racine de pyrèthre demi once, de tormentille trois gros; concassez les racines, faites-leur prendre un bouillon dans une chopine de vin rouge. En retirant le vaisseau du feu, (& ce vaisseau sera de terre) on jettera dans la liqueur un gros d'opium coupé par petits morceaux, & un gros de camphre qu'on aura pilé, avec trois gros de semence de jusquiame. On laissera infuser hors du feu, & le vaisseau bien couvert, pendant l'espace d'une heure. On passera le tout à travers un linge fin, sans exprimer; on tirera la liqueur au clair: l'usage de cette lotion est une cuillerée à bouche qu'on fait tiédir, & dont on se gargarise. Il faut prendre garde d'en avaler.

ARITHMÉTIQUE POLITIQUE.

De tous les habitans d'un pays, le quart demeure dans les villes, & les trois autres quarts habitent la campagne.

Dans les villages, il meurt environ, par année, 1 individu sur 40: dans les petites villes 1 sur 32: dans les villes du second ordre 1 sur 28: dans les villes du premier ordre 1 sur 24 à 25; & dans tout un pays, il en meurt 1 sur 36, de sorte que de 1000 hommes vivans, il faut compter, par an, 28 morts.

De 1000 enfans nourris du lait de la mere, il n'en meurt tout au plus que 300, & il en meurt 500 sur 1000 abandonnés à des nourrices.

La petite vérole naturelle sur 100 qui en sont atteints en fait périr 8; elle emporte plus de filles que de garçons.

La petite vérole inoculée n'en fait périr que 1 sur 345.

Le nord fournit des exemples étonnans de longivité. On cite deux habitans du Bannat de Temeswar, l'un mort à l'âge de 172 ans, ayant vécu 147 ans avec sa femme morte à 172; le cadet de ses fils ayant, à la mort de son pere, 90 ans. Un paysan du même Bannat est mort en 1724, âgé de 185 ans; le cadet de ses fils en avait alors 97.

Le 20 Juillet 1770, un nommé *Drakenberg*, de Stavanger en Norwege, est mort dans sa 146^e année; il avait visité ses amis la veille de sa mort. Il était

resté célibataire jusqu'à 111 ans; à cet âge il épousa une femme de 60 ans.

A Joigny, l'an 1782, vivait encore une Dame dont le mari était entré au service dans la compagnie des Cadets-Gentils-hommes de Befançon, il y avait alors 90 ans. Le pere de celui-ci était né en 1598, ce qui établissait de la naissance du beau-pere à l'existence de la bru 183 ans.

Il y a plus de vieillards dans les lieux élevés que dans les lieux bas. L'âge de sept ans est celui où l'on peut espérer de vivre le plus grand nombre d'années. Les femmes mariées vivent plus longtems que les célibataires.

Selon l'observation de *Boerhaave*, les enfans les plus sains sont ceux qui naissent en Janvier, Février & Mars, & le plus grand nombre des naissances tombe en Février & Mars. Le nombre des garçons qui naissent est à celui des filles comme 21 à 20, ou 104 à 100: mais comme il meurt dans l'enfance plus de garçons que de filles, le nombre est balancé vers l'âge nubile.

B E L L E S - L E T T R E S .

Le mot de l'Enigme, inférée dans la dernière Feuille, est *Zero*.

Etant à la veille de publier une Traduction française de *l'Anglais aux Indes* d'après *Orme*, par *J. W. d'Archenholtz*, ci-devant Capitaine au service de S. M. le Roi de Prusse, on désirerait savoir si personne ne s'en est déjà occupé, & n'a le même dessein.

É V É N E M E N T .

Hier, à environ une heure & quart du matin, la foudre éclata à Laufanne sur la flèche du clocher de l'Eglise de St. François & y mit le feu, dont les progrès furent promptement arrêtés par le zèle avec lequel on y porta du secours. Ce coup de tonnerre, sa direction & son effet, n'offrent rien d'extraordinaire aux Physiciens: mais il pourrait fournir une nouvelle preuve de l'utilité des Paratonnerres, dont il serait si facile d'armer les bâtimens, sur-tout ceux décorés d'une aiguille, auxquels on n'aurait gueres qu'à adopter un conducteur.

M O R T S .

Gabriel Viredas, fils mineur.
Jeanne Louise Pache, fille mineure.
Demoiselle Marie Thérèse Simian, femme de M. Jean Et.
Féraud, de Lutry, âgée de 42 ans.
Demoiselle Charlotte Baylon, femme de M. Franç. Louis Besseres, de la Corporation Française, âgée de 43 ans.

JOURNAL DE LAUSANNE.

12 SEPTEMBRE 1789.

Le SOLEIL se leve à 5 heures 43 minutes , & se couche à 6 heures 17 minutes.

La LUNE se leve à 10 heures 21 minutes du soir.

<i>Observations Météorologiques.</i>												
Dates.	T H E R M O M E T R E .						B A R O M E T R E .					
	7 heur. du mat.		2 h. après midi.		9 heur. du soir.		7 heur. du mat.		2 h. après midi.		9 heur. du soir.	
3 Sept.	12 3.	o	20. 0.	o	13. 6.	o	26. p. 5. lig. 11	26. p. 5. lig. 10	26. p. 5. lig. 5			
4 . . .	11. 9.	o	20. 1.	o	14. 2.	o	26. 4.	10 26. 4.	o 26. 4.	8		
5 . . .	11. 7.	o	20. 4.	o	14. 8.	o	26. 5.	7 26. 6.	7 26. 6.	6		
6 . . .	12. 6.	o	21. 0.	o	15. 1.	o	26. 6.	9 26. 6.	6 26. 6.	8		
7 . . .	12. 7.	o	19. 2.	o	13. 4.	o	26. 6.	8 26. 6.	7 26. 7.	3		
8 . . .	11. 0.	o	20. 0.	o	13. 3.	o	26. 8.	1 26. 8.	3 26. 9.	o		
9 . . .	11. 2.	o	20. 9.	o	14 8.	o	26. 10.	1 26. 10.	2 26. 11.	o		

P H Y S I Q U E . AUX AUTEURS DU JOURNAL.

Lausanne 5 Septembre 1789.

MESSIEURS,

Vous dites, dans votre dernière *Feuille*, que le coup de foudre, dont vous y faites mention, n'offre rien d'extraordinaire aux Physiciens: cependant, j'ai cru qu'il présentait du moins les observations suivantes.

Le clocher de l'Eglise de St. François se terminant, comme tous les bâtimens gothiques, en pointe aiguë, sert naturellement de conducteur électrique dans les orages. La flèche est, comme vous le savez, Messieurs, entièrement couverte de feuilles de fer-blanc en forme d'écaillés, sans qu'il y ait d'autre ouverture extérieure qu'une lucarne revêtue aussi de fer-blanc, & qu'on ferme à l'ordinaire avec un cademat en dedans. Voilà donc une surface entièrement de métal, depuis la girouette jusqu'à la maçonnerie.

L'effet de la foudre ne s'étant manifesté qu'au quart environ de la hauteur de cette flèche, en comptant depuis la maçonnerie, cet effet singulier a excité ma curiosité, & je suis monté jusques dans la flèche pour en découvrir la cause. Je n'y ai trouvé

aucune trace de la foudre, sinon un petit trou de la circonférence d'un doigt, tout au plus, dans une des feuilles de fer-blanc, & trois ou quatre planches de sapin attaquées, & en partie consumées par le feu. Or il n'est pas probable que la foudre ait frappé horizontalement cette partie du clocher, ni que le fluide électrique, glissant sur une surface métallique, se soit arrêté, sans cause, aux trois quarts du chemin, y ait fait un trou dans le fer-blanc, & ait mis le feu aux planches de sapin qui se trouvaient dessous. Voici donc ce que mes faibles connaissances en Physique me font présumer.

Le trou dans le fer-blanc y aura déjà existé, & fera un effet du tems qui détruit tout. Il pleuvait avant que la foudre éclatât & à l'instant où elle a éclaté. Il est avéré que l'eau est un des meilleurs conducteurs du fluide électrique, & qu'il est singulièrement attiré par le fer terminé en pointe. La masse électrique aura donc frappé le fer auquel la girouette du clocher est attachée, sera descendue le long de la flèche mouillée jusqu'au trou dont j'ai fait mention, s'y sera arrêté, & aura mis le feu aux planches qui étaient dessous. Ces planches étaient peut-être mouillées de la pluie qui aura coulé par cette ouverture, que je suppose avoir existé dans le fer-blanc: cela aura déterminé le fluide électrique à prendre cette direction là, & aura empêché

que le feu ne fit des progrès plus considérables.

Il faut, au reste, que le feu électrique qui a frappé le clocher, n'ait pas été en bien grande masse, ou que son inexprimable rapidité & sa redoutable activité, aient été fort diminuées par la pluie ou par d'autres causes, pour s'être borné à n'attaquer que quelques planches clouées sur la charpente de la flèche, composée entièrement de poutres de sapin. Mais qui nous répondra que nous nous tirerons toujours aussi heureusement d'un pareil danger, & que jamais une masse plus considérable, de ce terrible fluide, ne frappera cette flèche, & ne la mettra en combustion ?

Puisse cet avertissement du Ciel engager nos sages Magistrats à faire armer cette Eglise de Para-tonnerres, dont les effets salutaires sont si connus; ou à pourvoir d'une autre manière à préserver cet édifice & ceux qui en sont voisins, des dangers dont son aiguille les menace dans les tems d'orage, &c.

J'ai l'honneur d'être, &c.

JULES HENRI POTT.

V A R I É T É S.
AUX AUTEURS DU JOURNAL.

MESSIEURS,

Nous n'avons pas de châtaigniers dans ce pays qui soit d'une taille à rendre croyable celle du *Cento Cavalli*, dont parle l'Abbé *Sestini*: il en est de très-gros dans le Chablais, cependant, le tronc le plus vaste que j'y aie vu, n'a que 24 pieds de tour. Je ne dis pas pour cela, qu'il faille révoquer en doute celui dont les voyageurs s'accordent à nous faire admirer la vaste corpulence. Vos Lecteurs ne seront peut-être pas fâchés, de savoir ce que deux autres voyageurs, fort instruits, en ont dit. Voici le passage de M. *Brydone*: "Quelques-uns de ces arbres sont énormes: mais le *castagno de Cento Cavalli* est le plus fameux de tous. Je l'ai trouvé marqué dans une vieille carte de Sicile, publiée il y a près de cent ans, & il fait une très-belle figure dans toutes celles de l'Étna & des environs. J'avoue que je n'ai pas été frappé de son apparence, parce qu'il ne semble pas être un seul arbre: mais un assemblage de cinq... Nos guides nous assurèrent que tout le pays atteste que ces tiges étaient autrefois réunies en une seule; que leurs peres s'en souviennent; que cet arbre était alors l'ornement de la forêt; qu'on venait le visiter de tous côtés: mais que depuis plusieurs années, il était réduit à cet état respectable de caducité où nous le contemplions. Nous l'examinâmes avec plus d'attention, & nous reconnûmes qu'il paraissait effectivement, que ces cinq tiges n'en avaient fait qu'une autrefois. L'ouverture du milieu est à présent prodigieuse, & il faut avoir de la foi, pour

croire qu'un aussi grand espace ait été jadis rempli par du bois. Il n'y a point d'écorce sur le dedans des troncs, ni sur les côtés qui sont opposés l'un à l'autre. Nous l'avons mesuré... & l'avons trouvé de 204 pieds de tour. Si réellement il a été réuni en une seule tige, on doit le regarder comme un phénomène prodigieux dans le regne végétal... Le Chanoine *Recupero*, qui y a conduit des paysans avec des instrumens, m'a assuré que toutes ses tiges étaient réunies en une seule racine; que divers Auteurs en parlent; que *Carrera* dit qu'il y avait assez de bois dans cet arbre pour bâtir un grand palais; que *Massa*, Auteur estimé, dit que le creux d'un des châtaigniers contenait 300 moutons, & que *Baglioni* l'a chanté, & s'exprime ainsi :

*Monstrous fætum stipitis Etna dedit,
Castaneam genuit, cujus modo concava cortex
Turmam equitum haud parvam continet, &c.*

Brydone en a vu deux autres qui n'avaient que 76 pieds de tour: mais dont l'apparence était bien plus majestueuse."

Voici ce qu'en dit le Comte de *Borch*. "Comme mon imagination avait fortement exalté mes idées à ce sujet, je ne fus pas trop content de cet arbre à la première vue: cependant, je changeai bientôt de langage. Succombant sous le poids des années, cet arbre s'est fendu en cinq parties, qui toutes forment des troncs différens. Au premier coup d'œil, il semble que ce soit cinq arbres plantés assez près l'un de l'autre, & dont les troncs ont été fendus par la vieillisse: mais après l'examen, on reconnaît bientôt l'unité de végétation dans cet immense corps, quelque monstrueux qu'il paraisse, & tout doute est banni à cet égard, depuis que le Chanoine *Recupero* a fait creuser à l'entour de l'arbre, & a trouvé que les racines, qui servent à la nourriture de ses cinq troncs, aboutissent toutes à une seule maîtresse racine, qui est elle-même d'une grosseur prodigieuse. De grand diamètre extérieur, cet arbre a 51 pieds de roi, & 29 de petit; son contour est de 178 pieds (1): la hauteur du tronc principal est de 25 pieds, & celle des branches de 80 pieds à peu près. L'épaisseur de la substance ligneuse, encore subsistante & jointe à l'écorce, est d'un pied & demi. Son fruit est de la grosseur de nos châtaignes ordinaires. Dans la petite place qui se trouve au centre de l'arbre, on a bâti une petite maison pour recevoir la récolte immense de fruits que cet arbre donne tous les ans. Son nom lui vient de ce qu'on peut placer cinquante chevaux dedans l'arbre, & cinquante à l'entour.

(1) On trouvera quelque différence entre l'évaluation de ce contour, & celui que donne M. *Brydone*: mais on doit penser que celui-ci parle de pieds anglais plus petits que le pied de roi.

SUITE du Fragment sur les Bois, inséré dans la dernière Feuille.

Souvent un simple monument peut rappeler des souvenirs très-intéressans. Quel ami de la promenade solitaire ne serait pas vivement ému, en rencontrant dans un bois un mausolée érigé à un homme digne de son estime ! Surpris, il s'approche ; il reconnaît celui dont on a consacré ici le mérite. Il voit cette marque extérieure, qui facilite les souvenirs de l'ame, se dérober modestement aux yeux entre des arbres touffus, image de l'homme qui était tout en soi, & cherchait à se cacher en lui-même. Une épaisse enceinte d'arbres entoure ce séjour. Au milieu repose une eau paisible, d'où découle, avec un doux murmure, un petit ruisseau qui se glisse au pied du monument. La lune se leve sur les bosquets, & y répand une lumière qui a quelque chose de solennel ; elle semble retarder sa course dans le Ciel pour regarder ce lieu révéral. Sa face pâle se mire dans les eaux, & le jour argenté qu'elle jette, s'insinue entre les arbres & les buissons, & éclaire le tout d'une aimable lueur. Le mausolée même semble se réjouir du doux lustre qui le relève ; le papillon, image de l'immortalité, devient visible, & l'idée de la mort perd de son effroi. On n'entend aucun son ; à l'entour regne un profond & majestueux silence. Pénétré de l'impression que fait cette scene, enfoncé dans les reflexions & la douleur, l'observateur sensible s'appuye contre un chêne voisin, porte les yeux vers l'endroit où la lune éclaire le nom de *Gessner* ; il détourne la vue ; une larme tombe !

On peut ennoblir encore les émotions de l'ame en plaçant dans les bosquets & les bois, des chapelles, édifices propres à la dévotion & à la priere, & qui dans ces lieux peuvent être du plus grand effet. On fait de quelle vénération les anciens Germains & d'autres peuples Celtes, étaient pénétrés pour leurs bois sacrés. La hauteur formidable & l'antiquité respectable des chênes couverts de mousse, le silence majestueux, l'obscurité, le frémissement respectable des cimes qui allaient se perdre dans les nues, produisaient, malgré le défaut de goût & l'apreté des mœurs, une impression irrésistible sur ces cœurs difficiles à émouvoir ; & avec du goût & du jugement, on peut encore faire naître cette même impression propre à de nobles effets. Lorsque nous entrons sous des voûtes ténébreuses de feuillage, le repos se répand sur tous nos sens ; notre ame se trouve soudain dans une situation qui lui fait retirer son activité en elle-même ; bientôt elle ne s'occupe plus que de soi, elle commence à se livrer entièrement à l'imagination, à rappeler d'anciennes idées, à en créer de nouvelles. La mystérieuse obscurité, la profonde solitude, & le repos qui offre toujours quelque chose de solennel, joints aux grands objets

de la nature, ne laissent pas que de remuer puissamment l'ame dans cette situation, d'enfanter des émotions conformes à tout ce qui s'offre extérieurement, & d'étendre leur action jusques sur les reflexions les plus délicates de l'esprit. Et ces sensations préparatoires, ce frisson religieux, s'accordent très-bien avec les mouvemens relevés que produisent en nous l'idée & l'adoration de l'Être Suprême, la contemplation de sa grandeur & de notre dépendance, le sentiment de ses bienfaits, & la pensée triomphante qu'il est un autre monde au-delà de celui-ci.



BELLES-LETTRES.

AUX AUTEURS DU JOURNAL.

Eh bien ! Messieurs, puisque vous ne voulez pas annoncer *Les Répentiis de l'année 1788, petit in-12*, &c. je vais donc faire une incursion sur vos domaines, & mériter de mes compatriotes la plus vive & la plus juste reconnaissance, en leur faisant connaître un ouvrage aussi intéressant, aussi précieux pour la patrie.

Momentine dit à sa confidente, l'Année 1788, je sens que je n'ai plus que quelques jours à vivre, & le pere *Saturne*, le pere des siècles & des années, m'est absolument nécessaire... Mais, Madame... Eh quoi !... Je crains bien qu'il ne veuille pas venir ; vos extravagances ont fait trop de bruit...

Momentine revient, & c'est pour déclarer à sa maîtresse, accablée de douleur, que le pere *Saturne* est devenu furieux en entendant prononcer son nom, & qu'il répète sans cesse : *la confesse qui voudra.*

Ici l'Année 1788 se trouve mal ; mais l'approche de sa fille la ranime. Ah ! ma fille, lui dit-elle, vous voyez une mere mourante, au désespoir. Entraînée par la séduction, j'accumulai erreurs sur erreurs, & mes jours ne furent plus marqués que par des troubles & par des revolutions... On se foulevait de toutes parts, & l'on me chargeait d'imprécations ; je crus qu'il fallait user de violence, & ce fut mon malheur... Oui, je me répons, & je le dis en présence de la terre & des cieux, d'avoir imaginé des systèmes & des démarches contraires au bonheur des citoyens... Je vous laisse une misérable succession ; ditte d'argent, ditette de blé ; mais vous avez de grandes ressources dans la loyauté d'une nation qui se laisserait égorger par honneur & pour le bien de la patrie. Plus elle est légère dans le commerce ordinaire de la vie, plus elle est mâle & forte dans les grands évènements. Alors les trois ordres de l'Etat ne font qu'un corps & qu'une ame...

Je me répons, & je ne saurais trop le répéter, d'avoir fait circuler mille brochures dangereuses. Je m'accuse outre cela, dit-elle, en se frappant la poitrine, d'avoir suspendu la justice, & dispersé les Ma-

gistrats contre la volonté du Souverain... Je me ré-pens de n'avoir su m'arrêter, quand je vis les esprits irrités... Je me ré-pens des scènes que j'ai données depuis la capitale jusqu'aux extrémités du royaume, & de tous les excès qui ont soulevé les provinces. Si je porte mes vues plus loin, que de malheurs, hélas ! qui me seront imputés. Une guerre... Des vil-lages en poudre... Des habitans à la merci des flam-mes... Trois nations aux prises pour le seul plaisir de se déchirer, de se détruire, & de régner sur des déserts...

Ce qui peut me rassurer, c'est que j'ai conçu le projet des Etats-Généraux, & celui de faire rendre au Tiers Etat la justice qui lui était due... Telles fu-rent les dernières paroles de la malheureuse Année qui expira au milieu des neiges & des glaçons.

La petite 1789 resta toute interdite, & ne sortit de cet état que pour dire : je regrette bien Maman, parce qu'il faut la regretter, mais je ne me conduirai pas comme elle...

Les mois de 1789 ayant appris que l'Année 1788 était sur le point d'expirer, viennent en foule dans l'espoir de recueillir une riche succession : mais quand ils apprennent qu'elle mourrait insolvable, se trouvant sans argent, sans ressource, ils vont se loger aux petites maisons, d'où ils écrivent chacun une lettre à qui voudra les lire.

Ah ! Messieurs, rien, mieux que leurs lettres, ne prouve combien il est vrai que ce monde est un mé-lange de folies, de bigarrures & de bizarreries ; qu'a-près les pleurs reviennent les ris ; qu'au moment même où les uns meurent, les autres se marient.

D'ailleurs, qui est-ce qui n'est pas fou à sa manière ? Il y a mille façons de l'être, tandis que la sagesse ne se montre que sous un même aspect...

Tous les hommes sont fous, & malgré tous leurs soins, Ne diffèrent entr'eux que du plus ou du moins.

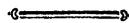
La folie est un ordre comme la chevalerie, avec la différence que presque tout le monde est enrôlé dans le premier ; que ceux qui n'y sont pas compris, sont, à coup sûr, des personnages ennuyeux. Un personnage qu'on encensait depuis quarante ans pour sa douceur & pour sa sagesse, eh bien ! qu'on s'en souviene, un moucheron étant venu se reposer sur son large nez, sa femme ne fait que lui dire : il faut avouer qu'il a trouvé place ! & voilà un tapage, une fureur, comme il n'y en eut jamais. Si ce n'est pas de la belle & bonne folie, qu'on me dise donc ce que c'est.

Le mois de Janvier raconte, que voulant loger tous ensemble à Paris, personne ne voulut recevoir ni lui, ni ses compagnons. On le refusait, lui, parce qu'il coûtait trop en lumières & en chauffage ; Fé-vrier, parce qu'aimant trop la dissipation & les bals,

il avait l'air de pervertir femmes & filles. Mars & Avril étaient porteurs de carême ; ils amenent les vents & les giboulées. Mais ce fut bien pis quand Juillet demanda l'hospitalité : " Par là morbleu, ré-pondit l'hôte, en mettant les deux points sur les deux hanches, vous êtes bien hardi de venir vous présenter ici, après la belle besogne que vous avez faite en répandant la grêle à pleines mains, en rui-nant toutes les moissons. Août, Septembre, Octobre, trouveront bien un domicile, mais chez qui ? chez des religieux mendiants qui les auraient mal nourris. Quant à Novembre & Décembre, c'est de la canaille, disait une femme de la place-Maubert à son mari, ne vois-tu pas comme ils sont mal vêtus, & qu'on ne pourra jamais s'en faire payer. Il n'y eut que Mai, que toutes les filles à bouquet voulaient héber-ger. A la fin de ce petit, mais très-intéressant ouvrage, on trouve quelques prédictions pour l'Année 1789.

Les Etats-Généraux, y prédit-on, ramèneront l'a-bondance & la prospérité ; chacun se livrera à des excès d'allégresse qui honorent le patriotisme, & qui rendent hommage à la bonté du Roi... On ju-gera la gestion d'un Ministre, & l'on conviendra qu'elle ressemble à la brusquerie d'un homme qui prend une bouteille de vin de Champagne dont le bouchon part, dont la liqueur s'enfuit, & qui quitte la table pour n'y plus revenir, laissant chacun le verre en main... où il n'y a qu'un déficit.

Voilà, Messieurs, un aperçu de l'ouvrage dont vous avez dédaigné de parler à vos Lecteurs, ils seront juges entre vous & moi ; & s'ils ne trouvent pas cette production littéraire pleine d'esprit & de sens, s'ils n'aperçoivent pas combien, sur-tout par le ton qui y regne, elle est propre à répandre des connais-sances utiles, à déchirer le voile qui nous cache les plus grandes, les plus sublimes vérités... j'ai tort... j'ai tort....



C H A R A D E.

- * La nuit, dans mon premier, se change en un beau jour,
Le plaisir, bien souvent, y fait place à l'amour.
D'un pauvre quelquefois, mon second fait un riche :
Mais de cette faveur la fortune est bien chiche ;
Et tel pour l'attraper mit son avoir à bout,
Qui, pour vivre, est forcé d'aller porter mon tout.

M O R T S.

Jeanne Cordey, fille mineure.
Un enfant mâle venu mort au monde.
Une fille morte en venant au monde.
Jaques Fontannaz, de Lutry, âgé d'environ 90 ans.

JOURNAL DE LAUSANNE.

19 SEPTEMBRE 1789.

Le SOLEIL se leve à 5 heures 53 minutes , & se couche à 6 heures 7 minutes.

La LUNE se leve à 5 heures 55 minutes du matin.

Observations Météorologiques.

Dates.	THERMOMETRE.			BAROMETRE.		
	7 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.	7 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.
10 Sept.	15. 2. 0	21. 9. 0	17. 3. 0	26. p. 11. lig. 3	26. p. 11. lig. 0	26. p. 10. lig. 3
11 . . .	15. 3. 0	21. 3. 0	15. 2. 0	26. 10. 1	26. 10. 0	26. 9. 3
12 . . .	13. 0. 0	19. 9. 0	12. 2. 0	26. 9. 4	26. 9. 0	26. 8. 1
13 . . .	10. 8. 0	14. 1. 0	12. 9. 0	26. 8. 2	26. 7. 5	26. 6. 10
14 . . .	11. 0. 0	20. 8. 0	13. 5. 0	26. 6. 3	26. 6. 0	26. 5. 0
15 . . .	12. 0. 0	19. 3. 0	13. 0. 0	26. 4. 9	26. 4. 8	26. 4. 8
16 . . .	11. 6. 0	20. 1. 0	14. 2. 0	26. 4. 7	26. 5. 9	26. 5. 11

VARIÉTÉS.

AUX AUTEURS DU JOURNAL.

Lausanne, 12 Septembre 1789.

MESSIEURS,

L’ON mit en question, l’autre jour, dans une assemblée de femmes, dont j’étais du nombre, *quel est l’âge auquel une jeune personne est assez formée pour devenir mere, sans nuire à sa propre constitution, ni à celle des enfans qui en doivent naître?* Chacune de nous eut une opinion différente. Manque des lumieres nécessaires pour examiner, sous toutes ses faces, une question aussi importante, nous n’eumes que la ressource de l’examiner d’après les suites des unions que nous présenta cette ville, & dont nous avions connaissance; & nous vimes avec peine, que le résultat de cet examen ne nous prouvait que trop, combien les unions prématurées étaient une source féconde de dégénération dans l’espece, & d’un grand nombre de maux moraux & physiques.

Mais nous ne rûmes pas à même de convenir de l’âge propre à contracter le mariage. A mon retour chez moi, je fis part de cette conversation à mon mari: je lui demandai de prier son Médecin de ré-

soudre cette question; & voici ce que cet homme de l’art, Médecin qui mérite, à tous égards, la considération dont il jouit parmi nous, a bien voulu avoir la complaisance de me répondre, & que j’ai l’honneur de vous communiquer, Messieurs, dans l’espoir que vous trouverez de l’utilité à le publier.

“ Ce n’est point mon opinion seule que j’expose ici, c’est aussi celle de plusieurs de mes confreres. Non-seulement l’âge de la puberté n’est point celui où il est sage de se marier: mais, sur-tout pour les femmes, l’âge où le cours de l’adolescence vient de finir, ne l’est pas même encore; puisqu’il reste au corps à se développer dans toutes ses dimensions, à acquérir de justes proportions dans les formes des membres & du tronc, c’est-à-dire, à se mouler, à se fortifier.

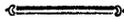
“ En général, la dix-septieme année ou la dix-huitieme, est, dans ce pays, le terme de l’adolescence pour le sexe; & il est rare qu’il ne lui faille encore deux ans, & peut-être le plus souvent trois, pour obtenir le complément de l’existence. La nature n’appelle donc nos jeunes filles au mariage, à la propagation de l’espece, qu’à l’âge de 20 ou 21 ans.

“ Qu’on jette un coup d’œil sur les Cantons de la Suisse, où l’habitant de la campagne est le plus fort, le plus vigoureux; qu’on cherche à en découvrir la cause heureuse, on verra que les parens y éprou-

R r

vent la plus grande répugnance à laisser contracter à leurs enfans des unions prématurées. Qu'on se rappelle que des loix établies par *Licurgue*, celles qui tendaient à donner à Sparte des meres bien constituées, & des enfans sains & robustes, font au nombre de celles qui ont été, & qui sont encore, le plus généralement applaudies. Enfin, que l'on se prête au plus léger raisonnement, l'on sentira bientôt combien ne peut être que grande & funeste la diversion que doivent éprouver les forces de la vie, employées au développement de l'individu, lorsqu'il faut aussi soutenir les incommodités de la grossesse, le travail de l'enfantement, & les fatigues de l'allaitement maternel.

“ Je finirai par observer, que nos loix qui déclarent valides les mariages contractés avant l'âge que je viens d'indiquer, n'en font pas moins très-sages, & n'en tendent pas moins au bonheur de la société, parce qu'elles ont été établies telles relativement aux effets civils, & que, vues sous ce rapport, elles doivent de deux maux, dont l'un ou l'autre est inévitable, soustraire la société à celui qui y produirait de plus funestes effets.... ”



FRAGMENT d'une traduction du Voyage
d'Addisson en Suisse.

Les Citoyens de St. Gall estiment pouvoir former une petite armée de deux mille hommes bien exercés & bien armés, & croient qu'elle suffit pour tenir tête à douze ou quinze mille payfans que l'Abbé peut lever dans son territoire. Il est vrai que les sujets protestans de l'Abbaye, qui font un bon tiers de ceux auxquels elle commande, abandonneraient probablement, en cas de guerre, la cause de leur prince pour celle de la religion.

La ville de St. Gall a un arsenal, une bibliothèque, un hôtel de ville, & des églises proportionnées à l'étendue de son Etat; elle est assez fortifiée pour résister à une attaque soudaine, ou pour donner aux Cantons le tems de venir à son secours. L'Abbaye n'est pas aussi magnifique qu'on devrait l'attendre de ses revenus; l'église est une nef très-grande, avec deux ailes sur ses côtés; à chacune de ses extrémités est un vaste chœur; l'un repose sur de grosses colonnes de pierres, & est formé d'une composition qui ressemble beaucoup au marbre; la voûte & les murs sont couverts de Saints, de Martyrs, de Papes, de Cardinaux, d'Archevêques, de Rois, de Reines, qui ont été de l'ordre des Bénédictins; il y a divers tableaux de ceux qui se sont distingués par leur naissance, leur sainteté ou leurs miracles, avec des inscriptions qui rappellent le nom & l'histoire de ceux qu'ils représentent. J'ai souvent désiré qu'un voyageur voulût bien s'imposer le travail de rassembler

toutes les inscriptions modernes qu'on rencontre dans les pays catholiques romains, comme *Gruther* & d'autres ont recueillis celles des anciens monumens Payens. N'eut-on que deux ou trois volumes de ces inscriptions, sans les observations particulières de l'éditeur, je crois que rien ne serait plus propre que cette collection pour donner une idée nette de la religion catholique romaine; rien qui développa mieux l'orgueil, la vanité, l'intérêt particulier des Moines, l'abus des indulgences, l'absurdité des dévots; en un mot,

.
.
.

On pourrait en remplir plusieurs feuilles à St. Gall, & il est peu de couvens, peu d'églises qui n'y fournit d'abondantes contributions. Comme le Roi de France distribue des pensions dans toutes les parties de la Suisse, l'Abbaye & la ville de St. Gall en reçoivent leur part; il donne mille écus par an à celle-ci, & cinq cents à celle-là. Cette pension n'y avait pas été payée depuis trois ans, ce qu'elles attribuent à ce qu'ils n'ont point encore reconnu le Duc d'Anjou pour Roi d'Espagne.

La ville & l'Abbaye de St. Gall portent un ours dans leurs armes. Les Catholiques ont cet ours en grande vénération, & le représentent comme le premier profélyte que leur Saint ait fait dans ce pays. L'un des plus instruits de ces Moines Bénédictins m'en fit l'histoire avec des larmes d'affection: „ St. Gall, me dit-il, fut le grand Apôtre de l'Allemagne; il vint dans ce pays qui n'était encore qu'un désert; comme il se promenait dans un jour des plus froids de l'année, il lui arriva de trouver cet ours dans son chemin. Le Saint, loin d'être effrayé de cette rencontre, ordonna à cet ours de lui apporter un fagot de bois & de lui faire du feu; l'ours obéit, exécuta ses ordres avec toute l'adresse dont il était capable; & lorsqu'il eut fini, le Saint lui ordonna encore de se retirer dans la profondeur des forêts, & de passer le reste de sa vie sans chasser ni hommes, ni animaux quelconques. Depuis ce tems, me dit le bon Moine, l'ours vécut d'une manière irréprochable, & observa jusqu'au jour de sa mort la loi que le Saint lui avait imposée ”.

J'ai souvent considéré, avec le plus grand plaisir, la profonde tranquillité & la paix dont jouissent les Suisses & leurs Alliés. Il est vraiment admirable qu'une réunion de gouvernemens différens, divisés eux-mêmes sur les objets de la religion, maintiennent une correspondance, une union que rien n'interrompt; qu'aucun d'eux n'envahisse les droits d'un autre, mais demeure content dans les limites de son premier établissement. Ceci, je pense, doit être attribué, en grande partie, au tempérament de ce peuple & à la constitution de leurs gouvernemens. Si quelqu'un de

ces États Suisses était animé par le zèle religieux ou par l'ambition, il voudrait dominer sur les autres, ou du moins sur quelques-uns; s'ils avaient à leur tête un Souverain avide & inquiet, ils troubleraient le repos de leurs voisins, & leur chef sacrifierait le repos de ses sujets à sa propre gloire. Mais comme les habitans de ces contrées sont naturellement d'un caractère froid, d'un tempérament flegmatique, s'il arrive qu'il y ait parmi leurs Magistrats des hommes qui aient plus de feu & d'esprit que les autres, il est promptement arrêté par la froideur & la modération de ces derniers, sans lesquels il ne peut rien. A cette raison nous pouvons ajouter, que les Alpes sont le fond le plus aride pour faire prospérer les conquêtes, & que la plupart des Cantons sont naturellement fortifiés par des bois & des monts presque inaccessibles. De là vient qu'il ne s'éleve pas des dissensions, comme on devrait l'attendre d'un si grand nombre de petits États qui ont souvent de petits intérêts différens; & que dès qu'il y a quelque rupture ouverte entre eux, elle est bientôt arrêtée par la modération & les bons offices des autres qui s'interposent & calment cette fermentation passagère.

Tous les États un peu considérables qui sont répandus dans les Alpes sont des Républiques, & c'est en effet le gouvernement le mieux adapté à la pauvreté & à l'aridité de ces contrées. Nous pouvons y voir, dans un État voisin, les conséquences fatales qui résultent du pouvoir d'un seul, dans le sein d'un pays composé en partie de rochers & de montagnes; car, quoiqu'il possède une bien plus grande étendue de pays, & que le sol y soit bien meilleur que celui des Suisses & des Grisons, le peuple chez ceux-ci y vit dans une plus grande aisance & a une plus grande affluence des commodités de la vie. La Cour d'un Prince a bientôt dévoré tous les revenus d'un État pauvre, & y introduit généralement une sorte de luxe & de magnificence qui oblige chaque particulier à faire une plus grande figure que la somme de ses revenus ne le comporte.

Le grand but des divers Cantons de la Suisse est de bannir d'au milieu d'eux tout ce qui tient à une pompe stérile & aux superfluités. C'est pour cette raison que les Pasteurs de l'église, que les édits du Gouvernement s'élèvent contre les danses, les jeux, les festins & les habits recherchés. Cela est devenu d'autant plus nécessaire, parmi quelques-uns, depuis que les réfugiés Français se sont établis parmi eux. Car, quoique les Protestans de France affectent ordinairement une plus grande simplicité de mœurs que ceux qui, de leur même rang, sont Catholiques romains, ils ont cependant trop d'élégance & de luxe pour le génie & la constitution des Suisses. Si leurs festins, leurs bals, leur manière de se mettre, s'introduit une fois parmi les Cantons, leur rudesse mili-

taire ferait bientôt perdue; leur tempérament deviendrait trop faible pour leur climat; leur dépense excéderait leurs revenus; les objets de leur luxe seraient tirés des nations voisines, & par là leur pays, qui fournit peu de commodités par lui-même, & n'est pas riche en argent monnoyé, ferait insensiblement ruiné.

É C O N O M I E.

Dans le tome premier du *Journal des Sciences, des Lettres & des Arts de Turin*, l'on trouve une dissertation sur la Marne, par M. Giobert, l'un des Rédacteurs de cet ouvrage périodique. Il cherche à y prouver, que l'on a grand tort de se donner tant de peine pour se procurer cette substance, afin de fertiliser les terrains stériles; qu'il n'y a point de canton sur la terre dans lequel on ne puisse aisément retrouver une autre substance qui ait également, & peut-être mieux, les mêmes qualités. La fertilité des terrains, dit-il, dépend de la juste proportion des trois terres élémentaires dont ils sont composés, savoir, la terre pierreuse, la calcaire & l'argilleuse; ainsi, tout le bon effet de la marne consiste à ajouter ou à suppléer à la terre élémentaire qui manque, pour établir dans un terrain cette proportion qu'elle exige pour la rendre fertile. Il conviendra donc de se servir de la marne calcaire, de l'argilleuse, ou de celle qui se trouve fournie abondamment de terre pierreuse, selon que l'on découvrira, dans un terrain, le manque de l'une ou de l'autre de ces terres. Nous invitons nos Agriculteurs éclairés, à nous faire part des objections relatives au Pays-de-Vaud, que pourrait présenter l'opinion de M. Giobert.

B E L L E S - L E T T R E S.

Le mot de la Charade inférée dans le dernier N^o. est *Ballot*.

Il vient de paraître à Londres, & écrit en Anglais, une seconde édition d'un ouvrage très-utile, intitulé le *Maréchal classique, &c.* C'est le plus long traité que nous ayons sur les objets dont il y est fait mention; on y expose avec clarté, & de la manière la plus utile, l'anatomie du cheval, & la guérison de ses différentes maladies. Nous avons appris qu'un particulier de cette ville s'occupait à traduire cet ouvrage, & à nous en donner un Abrégé; nous ne saurions que l'engager à poursuivre son travail, persuadés qu'il sera reçu avec empressement & reconnaissance du Public.

M. *Pasta* a donné, dans une brochure écrite en Italien, l'Histoire de huit guérisons de maladies vé-

nériennes, obtenues par le moyen de l'opium. Il dit en avoir fait prendre en cinquante jours, à différentes doses, environ 800 grains. Quelquefois, il n'a pas trouvé ce remède efficace: mais il ne l'a pas trouvé dangereux. Peut-être ne l'est-il pas administré par des mains habiles: toutefois, aucun Médecin éclairé ne disconvient qu'un tel remède ne fut autant à redouter que le serait, dans les mains d'un ignorant, une épée nue dans celles d'un furieux.

HISTOIRE de la vie & des aventures de la Duchesse de Kingston, nouvelle édition, à laquelle on a joint une notice curieuse sur Stefano Zannowich, prétendu Prince Castriotto d'Albanie, avec les portraits de ces deux célèbres personnages. Londres 1789. & se trouve à Lausanne, chez les principaux Libraires.

Si vous ne connaissez pas, Lecteurs, cette femme si célèbre de nos jours, si vous ne connaissez pas les événemens de sa vie, événemens dont quelques-uns sont si extraordinaires, qu'on a observé que le plus hardi Romancier n'oserait en imaginer de semblables, qu'en en faisant usage avec précaution, lisez cette brochure, & vous ne la lirez pas sans intérêt. Vous trouverez à la fin, rassemblés comme en un tableau, les traits les plus saillans, ou peut-être seulement les plus connus, de la vie de ce fameux imposteur soi-disant Prince d'Albanie, qui après s'être fait un jeu d'en imposer à plusieurs Souverains, après en avoir tiré des sommes considérables, a été mis en prison à Amsterdam, y a été trouvé mort le 28 Mai 1786, & dont le corps, six jours après, fut traîné sur la claie.

Il est sorti dernièrement des presses de *Pierre Galazzi* à Pavie, & écrit en langue latine, le premier volume des résultats d'observations & d'expériences, faites par le Professeur *Carminati*, sur la force des remèdes qui étaient encore douteux, & de ceux qui ont été proposés nouvellement.

Ce premier volume contient six opuscules: le premier traite des facultés médicinales du savon acide, & des différentes manières de le préparer: le second, de l'usage des fleurs du zinc, & du magistère de bismuth en médecine, auxquels il n'a trouvé aucune ou très-peu d'utilité: le troisième, des effets que produisent sur les animaux le sucre & le sel marin: le quatrième, des lézards & des vipères éprouvées sans succès dans les cancers, pris utilement dans la syphilis & dans la galle, & avec beaucoup de succès dans les écrouelles: le cinquième, de la vertu de la valériane celtique comparée à l'officinale, & reconnue comme fort inférieure à celle-ci: le sixième, de la force de l'opium dans la cure de la syphilis,

& de la manière d'en faire usage. — Il a trouvé que le meilleur correctif de l'opium, est le café.

RELATION d'un Voyage à Constantinople, par la Crimée, dans une suite de Lettres adressées par la très-honorable Lady Craven, Princesse de la Grande-Bretagne, à S. A. S. le Margrave de Brandebourg-Anspach & Bareith, pendant les années 1785 & 1786.

Cet ouvrage a paru il y a déjà quelque tems, & il a été jugé avec sévérité: ce qui fait d'autant plus son éloge, que malgré cette sévérité, on est convenu généralement qu'il servait à prouver une belle imagination & un esprit très-cultivé; qu'il est aussi instructif qu'amusant; que son noble Auteur avait évité un écueil auquel il est bien difficile de se soustraire dans une telle production; c'est de n'y offenser personne.

* **LES DEUX ARBRES ET LES CULTIVATEURS, Fable.**

Dans le verger d'une maison champêtre
Deux arbres, côte à côte, étaient garnis de fleurs,
Qu'ils exhalaient d'agréables odeurs,
Seuls ils faisaient les délices du maître.
Le jardinier, la Dame, ses enfans,
Leur donnaient des soins complaisans,
Et près d'eux empêchaient l'herbe oisive de naître.
« Otons ces limaçons; écrasons ces fourmis;
„ Dieu fait le mal que cela peut leur faire. »
On les délivrait donc de tous leurs ennemis.
La nuit, on les couvrait d'un manteau salutaire,
Pour que contr'eux le froid n'exercât ses rigueurs.
Hélas! malgré les soins de ces cultivateurs,
Le Séchard (1), aux arbres contraire,
Souffle, brûle les troncs, & fait tomber les fleurs.

O vous! mes chers enfans, objets de ma tendresse,
Profitez bien de ces leçons;
Ces beaux arbres fleuris offrent votre jeunesse,
Et le Séchard montre les passions.

PENSÉE D'ÉPICTÈTE.

Les trésors de Plutus sont le prix des bassesses,
Les talens à sa Cour ne trouvent plus d'accès;
Et l'aveugle Fortune inite ces Princeses,
Dont l'empire des sens les livre à des valets.

(1) Le Séchard est, comme on le fait, un vent impétueux, dont parle *J. J. Rousseau* dans sa *Nouvelle Héloïse*.

MORTS.

Pierre Henri Dumas, fils mineur.
Christian Vüterich, fils mineur.

JOURNAL DE LAUSANNE.

26 SEPTEMBRE 1789.

Le SOLEIL se leve à 6 heures 55 minutes , & se couche à 5 heures 57 minutes.
La LUNE se leve à 5 heures 55 minutes du matin.

Observations Météorologiques.

Dates.	THERMOMETRE.			BAROMETRE.		
	7 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.	7 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.
17 Sept.	9. 2. 0	11. 0. 0	7. 8. 0	26. p. 5. lig. 11	26. p. 6. lig. 1	26. p. 6. lig. 3
18 . . .	5. 9. 0	11. 3. 0	8. 2. 0	26. 6. 7	26. 7. 0	26. 6. 10
19 . . .	7. 8. 0	14. 3. 0	9 3. 0	26. 6. 0	26. 5. 3	26. 5. 0
20 . . .	8. 4. 0	16. 5. 0	10. 2. 0	26. 5. 10	26. 5. 3	26. 6. 7
21 . . .	9. 0. 0	18. 2. 0	12. 1. 0	26. 6. 1	26. 6. 3	26. 7. 2
22 . . .	8. 7. 0	19. 9. 0	10. 3. 0	26. 7. 9	26. 8. 0	26. 8. 3
23 . . .	9. 0. 0	16. 8. 0	12. 1. 0	26. 8. 2	26. 8. 8	26. 8. 10

ÉCONOMIE.

Rien n'est plus nuisible à la santé, que le pain dont la pâte a été mise au four sans avoir assez levé; & cependant, tous les jours on a des exemples de personnes qui croient & soutiennent qu'il est assez indifférent de prendre cette précaution, avec ou sans beaucoup d'exactitude. Nous avons donc cru, qu'il était utile de placer ici l'observation suivante à ce sujet.

Tous les corps farineux, faits pour éprouver la fermentation, sont des alimens nuisibles quand ils n'ont pas subi cet état. Les Médecins interdisent la bouillie aux enfans, & n'hésitent pas à rejeter sur l'usage de cet aliment, dont la farine est la base, nombre des maladies de cet âge, sur-tout celles d'engorgemens. Beaucoup d'enfans & d'apprentifs de meuniers, finissent par avoir des obstructions, & particulièrement la jaunisse, lorsqu'ils contractent l'habitude de macher à tout instant du grain. On a même observé qu'une fournée de pain mal faite, était capable de donner la rage à toute une meute. La rage avait attaqué celle d'un particulier; il ne faisait à quoi l'attribuer, lorsqu'il découvrit que sa servante se contentait, au moment qu'elle mettait le pain de ses chiens au four, de paîtrir la farine d'orge sans l'avoir faite lever.

Un de nos Correspondans nous demande, quel est le mieux d'employer, pour coller nos vins, ou de la colle de poisson, ou des blancs d'œufs? Il faudrait, pour que nous puissions lui faire une réponse satisfaisante, que tous nos vins fussent de la même qualité. Il est dans la nature du blanc d'œuf, indépendamment de sa qualité visqueuse, une vertu absorbante qui, en peu de tems, entraîne, précipite les parties impures du vin, & les clarifie parfaitement: mais son action rapide produit beaucoup de lie, même dans les vins presque clairs, en altere la couleur, en absorbe le corps; & vraisemblablement, en altere la qualité essentielle.

L'effet de la colle de poisson est plus lent; arrivé au degré de pureté & de limpidité, le vin perd moins de sa couleur, de sa qualité, de sa substance. Mais la plupart des expériences, d'après lesquelles ces observations ont été faites, l'ont été sur des meilleurs vins que nous ayons dans nos vignobles. Cependant, il nous semblerait que pour les vins ordinaires, on ne pourrait obtenir que des succès, en donnant la préférence à la colle de poisson, dont la nature est neutre, nutritive, & par conséquent incapable de nuire à la santé.

L'on emploie depuis quelque tems, & avec un grand succès, un moyen bien simple & bien facile,

d'éviter le danger qui résulte de l'usage des bougies, chandelles ou lampes, pendant la nuit, sur-tout dans des appartemens petits & bas. Souvent dans de tels appartemens, comme on le fait, la respiration, l'effet de la flamme de la bougie & la transpiration, ont diminué le volume & le ressort de l'air, l'ont détruit en partie, l'ont corrompu au point que cessant d'être respirable, il en est résulté les suites les plus funestes pour qui s'y était endormi avec la plus grande sécurité.

Cet expédient consiste dans un grand couvercle de deux pieds de diamètre, auquel on a adapté un tuyau de deux pouces à sa naissance, lequel passe en dehors près des fenêtres de la chambre: ce tuyau a sept ou huit pieds de long, & se trouve réduit à environ un pouce de diamètre au bout faillant en dehors; le tout de fer-blanc: le couvercle est attaché au plafond avec quatre crochets & quatre petits pitons, en sorte qu'on peut l'ôter à volonté. Non-seulement toute la fumée s'échappe par ce tuyau, mais aussi il a le double avantage de produire l'effet d'un ventilateur, en donnant passage à l'air extérieur qui sert à renouveler celui de la chambre, sans avoir l'effet pernicieux des vents coulis, lorsqu'ils frappent directement sur quelque partie du corps; parce qu'il circule dans l'entonnoir, avant que de se répandre dans la pièce.

SUR LES ENGRAIS.

Nous ne donnons point les observations suivantes, comme le fruit d'expériences nouvelles; nous ne les plaçons ici, que dans le but de les faire connaître à qui pourrait les ignorer encore.—On a éprouvé que la pierre à chaux était un très-bon engrais pour les prés trop humides: on place en Février & en Mars, on replace en Mai, ces pierres de chaux dans les rigoles qui distribuent l'eau sur les prés; l'eau en passant dessus les amortit, & absorbe les sels qu'elles contiennent, pour les déposer ensuite par-tout où elle coule; leurs effets dédommagent amplement des frais.

On a observé que le plâtre répandu sur les prairies trop humides, détruisait les plantes aquatiques, telles que le jong, le glayeur, le roseau, &c. On bat le plâtre, on le répand en Mars, lorsqu'il regne un brouillard épais & de fortes rosées; & s'il en reste encore sur les herbes deux jours après, on promène sur son pré une perche pesante enveloppée de buissons. Ce n'est gueres qu'à la troisième année, que les mauvaises herbes ont disparu, que la végétation des bonnes absorbe tout, & donne pendant trois ou six ans d'abondantes récoltes. Cet engrais peut se renouveler sans crainte; il ne nuit point à la terre.

La craie peut encore y suppléer: mais il faut la

mêler avec les cendres du bois, même après qu'elle a servi aux lessives, ou avec de l'argille, ou avec du gravier, selon que les terres sont légères, fortes ou glaiseuses. Cet engrais est bon pour les vignes; il faut s'en servir dans celles-ci avant qu'elles soient en fleurs, & dans les prairies au printemps.

La suie, dans les prés frais, détruit les insectes; la cendre de tourbe, le tan qui a servi, la potasse, les balayures, les platras écrasés, les décombres des murs faits de terre battue, de ceux faits avec la paille & la terre, sont très-avantageux, lorsqu'on peut s'en procurer suffisamment.

Voulez-vous avoir un excellent engrais: dans une fosse que vous aurez fait creuser, vous répandrez des couches alternatives de fumier ordinaire & de chaux, que l'on arrose chaque fois qu'on l'y met; vous y conduirez les eaux des égouts & des écuries; vous y jetterez les recures de fossés, les racines de jardins, les mauvaises herbes, les rebuts des végétaux, le marc du pressoir, &c. Au bout de trois mois, l'on sort ce mélange de la fosse pour en faire un tas, & l'on remplit de nouveau la fosse; on laisse le tas une couple de mois au grand air, puis on le transporte sur les terres. Cet engrais est propre à tout; il ne renferme ni œufs d'insectes, ni insectes, ni mauvaises graines; il est facile à étendre, & il produit des effets étonnans.

AUX AUTEURS DU JOURNAL.

MESSIEURS,

Trahit sua quemque voluptas. Vous avez annoncé, dans votre *Feuille*, diverses recettes pour faire du pain de pommes de terre; c'est fort bien: à Dieu ne plaise que je vous en blâme! Vous avez d'abord pensé à être utile à la partie indigente du public: mais, Messieurs, *cuique suum*, vous n'oubliez pas sans doute que vous devez au moins, pendant le courant de l'année, expédier à chacun son paquet; faire goûter à chacun de son plat. *Exempli gratia*, de vous à moi, la classe aisée de la société, qui aime les gâteaux lorsqu'ils sont sains & succulens, n'est pas la moins nombreuse, & je crois en conséquence qu'elle vous saurait gré de la recette suivante, qui mérite, à tous égards, la plus grande & la plus aveugle confiance; *experto crede Roberto*.

Prenez vingt jaunes d'œufs; battez-les, en y ajoutant une livre de sucre en poudre; fouettez séparément vingt-deux blancs d'œufs; mêlez l'un & l'autre, & ajoutez-y quatorze onces de fécule de pommes de terre; aromatisez avec eau de fleurs d'orange, citron, &c. Enfin, avec telle odeur qu'on jugera à propos. Beurrez le moule, mettez au four: mais

quidquid agis prudenter agas, que le four soit doux & éteint. Quatre heures de cuisson suffisent.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Un Ecolier du College de Lausanne.

«—————»

Il est une matière très-propre à faire d'excellentes mèches pour les lampes, & que peu de personnes, cependant, se font encore avisées d'employer pour cet effet. C'est de l'amadou jaune, tout simple, sans aucune préparation.

«—————»

ARCHITECTURE.

Quelques particuliers en France & en Angleterre, jaloux d'avoir dans leur maison au moins une pièce qui, en cas d'incendie, fût à l'abri des ravages du feu, ont joint à la ressource des voûtes en pierres & en brique, celle d'un plancher où il n'entre point de bois. Il est plus léger que les planchers ordinaires, prend moins d'épaisseur, & n'est pas dans le cas de s'affaïsser comme eux. Il laisse la liberté de placer les cheminées par-tout où l'on veut; n'exige point de chaînes de pierres dans les murs; il peut être carrelé, plafonné sans lattes, & ne diffère cependant en rien de la force extérieure des autres planchers.

Sa construction est bien simple. Il est composé de distance à autre de deux barres de fer plat, posées l'une sur l'autre; l'inférieure est de ligne droite; la supérieure, qui est de ligne courbe, est arrêtée par ses extrémités sur celles de la barre inférieure, & soutenue de place en place par des brides, de manière que ces deux barres assemblées ne peuvent ni s'allonger, ni plier dans toute leur longueur. Entre chaque distance sont placées des côtes de vaches, ou morceaux de petit fer commun, pour soutenir & lier un ourdis de plâtre qui se fait entre les deux barres de fer, dont nous venons de parler.

«—————»

MÉDECINE.

On connaît par-tout actuellement la Coralline de Corse, ou Mousse de mer, comme un très-bon vermifuge. Elle se donne en poudre ou en décoction: mais on répugne, & les enfans sur-tout, à prendre ce remède; c'est ce qui a fait imaginer d'en préparer une gelée, dont nous allons donner ici la recette, dans l'espoir de faire plaisir aux mères de familles qui aiment à préparer elles-mêmes les remèdes pour leurs enfans.

On fait bouillir une once de Coralline de Corse dans une livre d'eau; on passe avec expression; on ajoute une once de sucre, & on clarifie avec douze grains de colle de poisson; on évapore à feu doux jusqu'à ce qu'il se manifeste une pellicule sur la li-

queur qui, en se refroidissant, donne une gelée qu'on peut aromatiser, si on juge à propos.

Cette gelée conserve toute la vertu de la Coralline de Corse, & n'a pas le dégoût de cette substance administrée sous une autre forme.

«—————»

AUX AUTEURS DU JOURNAL.

Si vous me promettez de taire mon nom, je vous dirai, Messieurs, que j'avais la galle; que j'avais tenté, sans succès, plusieurs remèdes; & qu'enfin je m'en suis délivré en faisant usage de la dentelaire préparée, comme je l'avais vu indiqué dans le *Journal de Paris*.

Deux ou trois bonnes poignées de cette racine pilées dans un mortier de marbre; on verse sur cette racine pilée au moins une livre d'huile bouillante; on les agite ensemble pendant trois ou quatre minutes: on met le tout sur un linge; & quand l'huile est passée, on exprime un peu fortement la racine, dont on ne laisse qu'une partie dans le linge en forme de nouet. La manière de s'en servir, est de tremper dans l'huile bien chaude le nouet avec lequel on remue un peu la lie qui y est restée après l'expression de la racine; on frotte, avec ce nouet, toute la superficie du corps. On réitère les frictions de douze heures en douze heures, & on les continue tant qu'il paraît un peu de galle. — Cinq frictions ont cependant suffi pour opérer ma guérison.

«—————»

VARIÉTÉS.

AUX AUTEURS DU JOURNAL.

Lausanne, 21 Septembre 1789.

MESSIEURS,

Je viens de lire dans le *Porte-feuille du Physicien*, ou *Recueil amusant & instructif des actions & des mœurs des animaux*, par M. de la Croix, un fait qui m'a paru bien singulier, bien extraordinaire, dont l'Auteur assure cependant qu'il a été témoin lui-même. Vous le publierez dans votre *Feuille*, ou vous le mettrez de côté, je n'en ferai pas moins toujours disposé à vous fournir ce que je rencontrerai dans ma route, qui me semblera appartenir à votre plan.

J'ai l'honneur d'être, &c.

X. S*.

« M. de la Croix vit, dit-il, un chat qu'on avait mis dans une machine pneumatique, pour démontrer une vérité très-claire & très-évidente, que nous ne pouvons pas vivre sans air & sans respiration. Le Physicien avait déjà donné plusieurs coups de piston. L'animal, qui commençait à se sentir fort

géné dans une atmosphère qui se raréfiait de plus en plus, eut le bonheur de s'apercevoir d'où procédait le danger. Il mit la patte sur le trou qui donnait issue à l'air, & empêcha qu'il n'en sortit davantage. Tous les efforts du Physicien furent inutiles, soit qu'il voulût tirer le piston dont la patte arrêtait le jeu, soit qu'il fit entrer l'air dans le récipient pour déboucher le trou de la platte-forme. Le chat, dont la patte se trouvait alors dégagée, la retirait aussi-tôt: mais au premier coup de piston, qui le privait d'une partie d'air, il se hâta de l'y remettre. Tous les spectateurs applaudirent à la sagacité de l'animal, que l'on fut obligé de délivrer, pour lui en substituer un autre moins intelligent".

Vinaigre de framboises.

Prenez des framboises bien mûres; nettoyez-les sans les laver; mettez-les dans un pot de terre neuf non vernissé; versez dessus assez de bon vinaigre blanc pour les couvrir; attachez fortement sur votre pot un morceau de vessie, ou de parchemin mouillé, de manière à empêcher la communication de l'air; mettez le mélange dans une cave fraîche, & laissez-le fermenter pendant neuf jours, après quoi vous le retirerez; passez-le dans un linge bien propre. Pesez la quantité de jus; ajoutez-y, par livre, vingt-quatre onces beau sucre, faites bouillir le tout jusqu'à consistance de syrop, sur un feu modéré, ce qui doit durer dix à douze minutes. Vous l'écumerez bien pendant le tems de l'ébullition, après quoi vous retirerez votre liqueur; vous la laisserez refroidir; vous la mettrez dans des bouteilles bien bouchées, & vous la garderez pour l'usage. Quand on veut s'en servir, on en fait un mélange avec une quantité d'eau suffisante, pour lui donner un degré d'acidité agréable, & plus ou moins forte, suivant le goût. Cette boisson est saine, rafraichissante, antiputride.

(*Extr. du Journal de Normandie.*)

* Un Seigneur présenta, l'autre jour, un Auteur dans une grande société; cet Auteur sollicitait cette faveur opiniâtement depuis plusieurs mois. Messieurs & Mesdames, dit le Seigneur, j'ai l'honneur de vous présenter l'Ecrivain le plus distingué de la nation, un puits de science, un Ange de lumière, un homme qui n'a pas son égal pour les talens & l'esprit.— Qui vous a dit tout cela, reprend l'Auteur modestement? — Eh! parbleu! c'est vous-même; sans cela, je n'en saurais rien.

BELLES-LETTRES.
LA COURTISANNE CONSCIENCIEUSE.

Mondor entretenait Constance;
Il meurt: "Rends tout, dit l'héritier,
" Tout gain est vol dans ton métier. —
" Je ne le puis en conscience,
" Ton Oncle était si dégoûtant,
" Que j'ai bien gagné son argent".

Par M. M. de Geneve.

L'APPRENTI-ROUÉ.

J'ai des Jockeis, des Wiskis, bonne table,
Nul grenadier ne jure mieux que moi,
Et pour un rien, je me bats comme un diable,
A vos leçons, c'est faire honneur, je croi. —
De nos roués illustrez la cohue,
Tenez Baquet, & jeu dans votre hôtel,
Ecrasez-moi les piétons dans la rue,
Et vous serez.—Quoi?—L'homme universel.

Par le même.

LOGOGRIPE.

* Lecteur, je suis avec ma tête
Non moins utile que sans tête.
Près de moi, quand je suis sans tête;
Je vois souvent des gens de tête,
Fatiguer ou perdre leur tête:
Tandis qu'en reprenant ma tête,
Ceux que je sers avec ma tête
Me quittent plus libre de tête.
Chose incroyable! étant sans tête,
J'ai des pieds: mais avec ma tête,
Lecteur, je n'ai ni pieds ni tête.

ERRATA.

Il s'est glissé dans notre dernière Feuille une faute d'impression, qui rend un peu obscure, ou du moins un peu embarrassée, la phrase où elle se trouve. Dernière page, première colonne, ligne 7, 8 & 9, lisez: *qu'un tel remède ne fut autant à redouter dans les mains d'un ignorant, que le serait une épée nue dans celles d'un furieux.*

Même pag. 2^e col. 5^e lig. *Princesse*, lisez *Paireffç.*

MORTS.

Jeanne Marie Milliquet, veuve de David Duc, de Pandex, âgée de 51 ans.
Jean Brugger, de Thomstetten, au Bailliage d'Arwangué, ouvrier Tailleur de pierres, âgé de 26 ans.
François Neyroud, fils mineur.
Jeanne Marie Blanc, fille mineure.
Jean Louis Joli, fils mineur.

JOURNAL DE LAUSANNE.

3 OCTOBRE 1789.

Le SOLEIL se leve à 6 heures 50 minutes , & se couche à 5 heures 52 minutes.

La LUNE se leve à 9 heures 15 minutes du matin.

Observations Météorologiques.

Dates.	THERMOMETRE.			BAROMETRE.		
	7 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.	7 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.
24 Sept.	11. 3. 0	16. 9. 0	13. 4. 0	26. p. 8. lig. 1	26. p. 8. lig. 1	26. p. 8. lig. 3
25 . . .	10. 9. 0	18. 3. 0	14. 2. 0	26. 7. 7	26. 7. 9	26. 7. 10
26 . . .	11. 2. 0	19. 3. 0	14. 4. 0	26. 7. 0	26. 7. 0	26. 7. 0
27 . . .	11. 3. 0	19. 8. 0	14. 6. 0	26. 5. 0	26. 6. 3	26. 6. 7
28 . . .	11. 4. 0	20. 0. 0	14. 8. 0	26. 5. 1	26. 6. 3	26. 6. 2
29 . . .	12. 2. 0	21. 8. 0	15. 0. 0	26. 5. 4	26. 5. 2	26. 6. 3
30 . . .	10. 8. 0	19. 9. 0	14. 1. 0	26. 5. 0	26. 5. 0	26. 5. 12

VARIÉTÉS.

AUX AUTEURS DU JOURNAL.

Neuchatel , 23 Septembre 1789.

MESSIEURS ,

DE nos jours, les opinions sur l'usage des bains froids ont beaucoup varié; les uns les ont regardés comme très-dangereux, les autres comme très-utiles; on les a même envisagés comme un des objets soumis à l'empire de la Mode....: mais je ne prétends point faire une critique de mon siècle.... D'ailleurs, l'on me saura gré, sans doute, de me taire à propos. En conséquence, je ne me permettrai que d'ajouter un exemple des bons effets d'un tel usage.

Deux particuliers avaient accoutumé de se baigner dans la rivière voisine de leur habitation, depuis le mois de Juin jusqu'au mois de Février; ni la pluie, ni la neige, ni le froid, ne leur paraissaient un obstacle qui put le leur empêcher. L'un d'eux était parvenu, par cette espèce de régime amphibie, à réparer presque entièrement les désordres d'une poitrine délabrée, après avoir tenté infructueusement tous les spécifiques connus. L'autre n'avait pour objet, que de conserver la santé dont il jouissait, en accoutumant son corps aux divers changemens de la tem-

pérature; changemens auxquels se rapporte la cause de nombre de maladies.

J'ai l'honneur d'être, &c.

A. A.

AUX AUTEURS DU JOURNAL.

Yverdon, 26 Septembre 1789.

MESSIEURS ,

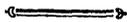
Le fameux Nain *Lucius*, dont *Auguste* donna le spectacle au peuple de Rome, n'avait, dit-on, que dix-neuf pouces de haut, & ne pesait que dix-sept livres; sa voix était tonnante.... Mais nous devons nous en rapporter sur ce sujet, comme sur d'autres bien plus importants, à ce que les anciens ont jugé à propos de nous en dire; & l'amour du merveilleux, par les mêmes motifs qui lui font grossir presque tous les objets, pourrait bien avoir raccourci, diminué *Monsieur Lucius*. Je m'en tiens donc à *M. Bébé*, Nain du Roi de Pologne, pour le regarder comme le Nain le plus petit que nous puissions citer; & je vais, MM, vous adresser, pour faire variété dans votre Feuille, quelques détails sur ce personnage illustre ou fameux, tout comme il vous plaira. Allez d'autres, sans moi, vous parleront des grands hommes, dont nous avons à nous honorer....

S s

Bébé naquit à sept mois dans les Vosges, de deux gens de village, sains, bien faits, & travaillant la terre. Il se nommait *Nicolas Ferri*, & sa mere, malgré toutes les apparences ordinaires, ne pouvait se croire enceinte lorsqu'elle le fut de cet enfant. Aussi n'avait-il, en naissant, que huit pouces de long, & ne pesait-il que quinze onces. Sa mere l'éleva avec beaucoup de peine; sa petite bouche ne pouvant s'appliquer qu'en partie sur le mammelon; nouveau *Jupiter*, une chevre fut sa nourrice. Un sabot, qu'on remplissait de laine à moitié, lui servit longtems de berceau: à l'âge de douze ans, il commença à marcher; on lui fit des souliers de dix-huit lignes de longueur. A six ans, il était haut de quinze pouces. Son accroissement fut proportionné à sa petitesse première, jusqu'à l'âge de douze ans; à cet âge, la nature fit un effort dans quelques parties seulement. Les côtes grandirent plus d'un côté que de l'autre. L'épine du dos s'arqua en cinq endroits, & l'apophyse nasale s'étendit beaucoup. Ce petit individu n'a jamais donné que des marques très-imparfaites d'intelligence... On n'a jamais pu lui faire concevoir une notion de l'Être suprême. Les passions cependant régnerent dans son ame; il était susceptible de colere, de jalousie, & d'emportement dans ses desirs. Il avait tous les organes libres. A l'âge de dix-sept ans, les signes de sa virilité furent très-évidens; & même l'on attribue aux excès de *Bébé*, avec une gouvernante, sa précoce vieillesse; dès l'âge de vingt-deux ans, ce petit être cessa d'être gai; ses forces s'affaiblirent; sa tête se pencha; il commença à tomber dans une espece de caducité où l'on distinguait une enfance marquée. La dernière année de sa vie, (il avoit alors vingt-six ans, & trente-trois pouces de hauteur) il paraissait accablé par le poids des années; il ne pouvait supporter l'air extérieur que par un tems chaud, & marchait à peine cent pas.

On a conservé son squelette qui se voit actuellement dans la Bibliothèque publique de Nancy. M. le Comte de *Tressan* a fait son épitaphe: *Ci-gît Nicolas Ferri, Lorrain, jeu de la nature, merveilleux par la petitesse de sa structure, chéri du nouvel Antonin, vieux dans l'âge de sa jeunesse. Cinq lustres furent un siècle pour lui. Il est mort le 9 Juin 1764.* J'ai l'honneur d'être, &c.

Y. O.



PORTRAIT DE MON AMIE.

Connaissiez-la cette amie précieuse que je voudrais essayer de peindre; si vous êtes sensible, ce portrait vous plaira; vous saurez qu'il y a encore un être aimable pour charmer votre sensibilité, & mériter

vosre estime. — Pour vous qui vivez avec l'objet que j'ai voulu faire connaître, vous vous plaindrez de la faiblesse de mes crayons, & serez charmé de posséder cette ébauche, que vous perfectionnerez en ranimant les traits qui seraient trop faibles, & en ajoutant ceux que j'aurais oublié. — Qu'il me fera doux de retrouver ces traits touchants que ma plume aura fixé! — Combien mon amour propre sera satisfait, d'y reconnaître les traits de mon amie! — Combien mon ame jouira de revoir ici l'objet que l'absence lui a souvent enlevé!

Lise est aussi vive qu'elle est douce, & aussi vertueuse qu'elle est aimable. — Ses pensées agréables & justes acquièrent un nouveau prix, par la naïveté & les graces de leur expression; sa conversation est toujours intéressante, parce qu'elle y fait entendre toujours sa raison, son esprit & son cœur. — Sa conduite est aussi remarquable que ses discours; elle fait le bien par choix, mais on croirait qu'elle le fait par habitude; on ne doute pas qu'elle ne fasse toujours le bien avec plaisir, puisqu'on ne lui voit jamais faire que le bien. — Jugeant les autres d'après elle-même, elle n'imagine pas qu'ils puissent faire le mal: mais elle honore ceux qui l'entourent, en leur prêtant ses pensées & ses vertus. — Elle est toujours heureuse quand elle peut donner des éloges: mais quoiqu'elle ne les prodigue pas, la satire ou la médisance ne furent jamais le prix de ses discours; elle dédaigne de nommer les fautes qu'elle rougirait de faire, & elle fremirait d'écraser par un ridicule, ceux qui pourraient ainsi obtenir sa compassion.

Une activité toujours utile, une imagination prompte & heureuse, frappent bientôt ceux qui la voient: mais quand on l'a vue quelquefois, on s'est bientôt convaincu que la bonté la plus vraie imagine & agit pour elle.

Croyez-vous qu'elle ait de l'amour propre?... Si le sentiment d'avoir bien fait, est un sentiment d'amour propre, n'en doutez pas, elle en est remplie, & elle s'en félicite; c'est l'amour propre de la vertu; c'est la base de son bonheur.

Semblable aux fleurs qui font, sans le savoir, l'ornement de nos prairies, elle ignore seule l'agrément qu'elle donne à la société. Comme la rose, elle attire les regards; elle les rencontre sans les rechercher, & elle en jouit avec surprise. — *Lise* enchante ceux qui la voient; son souvenir se prolonge délicieusement quand on cesse de la voir: mais ce plaisir appelle le regret, & le rend amer.

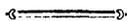
Gaie sans peine, aimable sans art, sensible sans affectation, modeste sans vanité, l'art de plaire est pour *Lise* l'habitude d'être toujours la même. — Les femmes parlent avec intérêt de son aménité;

toutes souhaitent de l'avoir pour amie; toutes, au moins, oublient la médisance après l'avoir nommée. Ses parens répètent ses louanges avec transport; elles font l'histoire de leur félicité, comme celle de la beauté de son caractère, & de l'excellence de son cœur.

Prenez ma plume infortunés! & vous publierez mieux que moi la science bienfaisante de *Lise*, pour rappeler le sourire sur les levres malheureuses qui ne rient plus, & pour soulager l'infortune condamnée à pleurer toujours. Entendez la voix publique; elle annonce la vertu de *Lise*; elle célèbre ses grâces, & admire son esprit. — Il me semble qu'on s'estime davantage, quand on a mérité son estime, & qu'on s'aimerait trop, si l'on gagnait son cœur.

N' imaginez pas pourtant que mon amie soit parfaite; elle n'est pas la plus belle, mais elle est la plus jolie; elle n'est pas la plus spirituelle, mais elle est la plus écoutée; elle n'est pas la plus étonnante, mais elle est la plus aimable.

J'ai fini: si quelqu'un aime *Lise* plus sincèrement que moi, qu'il prenne des pinceaux, qu'il fasse un tableau plus vrai; je lui enverrai sûrement le bonheur d'aimer *Lise* comme elle doit être aimée: mais j'applaudirai à ses succès, & je m'approprierais le tableau qu'il aura fini, pour aimer davantage *Lise*.



VOYAGES.

FRAGMENT de la traduction du Voyage d'Adisson en Suisse.

Le luxe blesse une république dans ses parties les plus vitales, & sa conséquence naturelle sont les rapines, l'avarice, l'injustice; plus un homme dépense, plus il a de besoins, plus il a le désir & sent la nécessité d'augmenter sa fortune: bientôt cette avidité va jusqu'à mettre à prix les suffrages & la liberté même de la république, s'il se trouve quelque puissance étrangère qui veuille l'acheter, ou du moins récompenser vos efforts pour la lui vendre. On ne peut nulle part mieux voir les effets pernicieux du luxe dans une république, que chez les anciens Romains, qui ne se trouverent jamais plus pauvres que lorsqu'ils eurent envahi toutes les richesses de l'Univers. Nous trouvons dans les commencemens, & dans le cours de l'accroissement de cette république, des exemples singuliers du mépris de l'or, parce qu'en effet ses Citoyens ne connaissaient pas & dédaignaient de connaître les plaisirs qu'il procure; ou pour s'exprimer autrement encore, parce qu'ils ignoraient pleinement les arts du luxe. Mais dès qu'ils eurent pris le goût des plaisirs, de la politesse, & de la magnificence, ils se livrerent à mille violences, à des dissentions, à des conspirations, qui les jette-

rent dans tous les désordres, dans tous les maux imaginables, & qui amenèrent enfin la subversion entière de la république. Il n'est donc pas étonnant, que des républiques pauvres, telles que celles de la Suisse, s'occupent avec force du soin de supprimer, de prohiber tout ce qui peut introduire au milieu d'elles, la vanité & le luxe. Outre les diverses amendes imposées sur les jeux, les bals, les fêtes, ils ont conservé différentes coutumes qui contribuent à nourrir leur antique simplicité. Les Bourgeois qui y sont à la tête du Gouvernement, sont obligés, lorsqu'ils se rendent dans leurs Assemblées publiques, d'être vêtus de noir, sans autre marque de dignité que celle que portaient leurs ancêtres. La parure des femmes y est très-simple; ceux de la plus haute qualité ne portent généralement, sur leurs têtes, que des fourrures qui se trouvent & se préparent dans leur pays. Les personnes de différentes qualités, dans les deux sexes, sont distinguées, en effet, par quelques ornemens différens: mais aucuns ne sont d'un grand prix, & tous ont pour but de désigner la qualité, plus que celui de se parer & de faire figure. Les principaux Magistrats de Berne, par exemple, sont distingués par les couronnes de leurs chapeaux, qui sont plus profondes que celles des Officiers d'un caractère inférieur; les paysans y sont, en général, habillés d'une sorte d'étoffe grossière qui se fabrique dans le pays. Les habits des jours de fête, y passent du père au fils, & sont rarement usés, jusqu'à ce qu'ils aient servi à la seconde ou à la troisième génération: de sorte qu'il y est assez commun d'y voir un homme du pays, dans l'habit & les culottes de son arrière grand père.

Il y a beaucoup plus d'élégance, de politesse & de luxe dans Geneve, que dans les Cantons Suisses & aucuns de leurs Alliés; elle est comme la Cour de l'empire des Alpes, & c'est là que les Cantons Protestans envoient leurs enfans pour se perfectionner dans la langue française, & finir leur éducation. Les Genevois, en effet, se sont raffinés, ou comme d'autres le croient, se sont corrompus par la conversation & la fréquentation avec les Protestans Français, qui sont aujourd'hui presque le tiers des habitans qui sont dans son sein. Il est certain qu'ils paraissent avoir bien oublié l'avis que Calvin leur donna dans le Grand Conseil, peu de jours avant sa mort, lorsqu'il leur recommanda, sur toutes choses, une modestie, une humilité exemplaires, & une aussi grande simplicité dans leurs mœurs que dans leur religion. S'ils ont bien ou mal fait d'oublier ce conseil, & de chercher à se distinguer par d'autres moyens, c'est ce que le tems nous apprendra. Il y a diverses personnes d'entre leurs Citoyens, qui craignaient que les grandes sommes qu'ils ont en-

voies en Italie, pour faire leur cour aujourd'hui au Roi de France, ne donnât à celui-ci, dans un tems ou dans un autre, le désir de s'emparer de cette ville opulente & riche.

Comme cet assemblage de petits Etats est plus riche en pâturages qu'en grains, tous sont pourvus de greniers publics, & ont l'humanité de s'en fournir les uns aux autres dans les besoins publics, & lorsque la disette n'est pas universelle. Comme l'administration des affaires relatives à ces greniers, n'est pas bien différente dans chacun de ces gouvernemens particuliers, je me bornerai à donner un précis des règles qu'on observe sur ce sujet dans la petite République de Geneve, où j'ai plus eu de tems que dans aucun autre Etat, pour m'en informer plus particulièrement.

(La suite dans une Feuille prochaine.)

BELLES-LETTRES.

Le mot du Logogryphe inséré dans la dernière Feuille, est *Etable*: ôtant l'E, reste table à jouer, à travailler & à manger; en remettant l'E, on retrouve le mot *Etable*, dont les animaux forment débarrassés de leur licol.

AUX AUTEURS DU JOURNAL.

MESSIEURS,

J'ai trouvé à Martigny les vers suivans, écrits sur la muraille.... Au milieu des sales bouffonneries, dont la plupart des voyageurs se plaisent à couvrir les murs, j'ai été agréablement surpris de trouver des vers, que le sentiment d'un cœur épris paraît avoir inspirés....

J'ai l'honneur d'être, &c.

J'ai vu ces monts sourcilleux,
Vieux enfans de la nature,
Elever jusques aux cieux,
De leurs pics audacieux;
La menaçante structure.
Tantôt j'ai vu sous mes pas
Les glaces ouvrant leurs abymes,
Avec un horrible fracas,
Braver le soleil de leurs cimes
Resplendissantes & sublimes.
J'ai vu d'impétueux torrents
Se précipiter en cascades;
J'ai vu de limpides courants
Rouler leurs gentilles naïades
Sur un tapis de gazon & de fleurs,
Dont le soleil menaçait les couleurs.

Nature, à ton aspect, combien le cœur du sage,
Doit être ému, s'il a frappé
Même ce cœur préoccupé,
Tout plein de ton plus bel ouvrage?

Pardonne, ô ma Sophie! excuse ton amant,
S'il a pu, loin de toi, se distraire un moment;
Que dis-je loin de toi! peut-on, de ce qu'on aime,
S'éloigner un instant, & se quitter soi-même?
Prodige de l'amour que je ne conçois pas!
Mon cœur épris franchissant la distance,
Demeure aux lieux qu'embellit ta présence,
Et tu me suis dans tous ceux où je vas.

De la fauvette le ramage,
Du rossignol les doux concerts,
Des roses l'incarnat, la neige des hivers,
A ta voix, à ton teint, tout venait rendre hommage;
Les bois, les ruisseaux, les déserts,
Je les peuplais de ton image.
Le souffle du zéphir exhalant dans les airs,
Les parfums de la fraise & de la marjolaine,
Me paraissait moins doux, moins pur que ton haleine.
Pour t'ombrager, les arbres se courbaient,
Et les gazons, c'étaient tes pieds qui les foulaient.
C'est ainsi qu'en tous lieux, une heureuse imposture,
Ornait de tes attraits, l'aspect de la nature.

Par le Comte de Montf.... en revenant des
glaciers de Savoie, le 28 Aout 1789.

ENIGME (1) sur deux mots différens, tous
deux monosyllabes; l'un masculin, l'autre féminin.

C'est elle qui le fait, elle est faite par lui,
Quelque élevé qu'il soit, il est au-dessous d'elle.
Il est son protecteur: mais elle est son appui.
Il l'a fait respecter: mais sans elle il chancelle;
Aimons-le; suivons-la. Londres la méprisant,
Sur lui porta jadis une main criminelle.
Il eut toujours nos cœurs; & sur-tout à présent,
Chez nous pour la chérir on n'a pas besoin d'elle.

(1) Cette Enigme, faite par un Français, a déjà paru dans plusieurs Journaux: cependant, nous avons cru que ceux de nos Lecteurs qui se plaisent à ce jeu d'esprit, & qui ne la connaîtraient pas encore, pourraient la voir avec quelque plaisir dans notre Feuille; sur-tout, dans ce moment où elle n'est pas absolument sans à propos.

M O R T S.

Marguerite Tacheron, femme de Jean Daniel Blanc, de Lausanne, âgée de 53 ans.
Un enfant mâle venu mort au monde.
Dlle Sufanne Marie Perrin, de Noiraigues, âgée de 58 ans.
Madame Henriette Burton, née à Londres en 1720.
Noble Dlle Marie de Croufaz, de Lausanne, âgée de 75 ans.

JOURNAL DE LAUSANNE.

10 OCTOBRE 1789.

Le SOLEIL se leve à 6 heures 29 minutes , & se couche à 5 heures 31 minutes.

La LUNE se leve à 9 heures 22 minutes du soir.

Observations Météorologiques.

Dates.	THERMOMETRE.			BAROMETRE.		
	7 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.	7 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.
1 Oct.	10. 9. °	19. 8. °	11. 5. °	26. p. 5. lig. 11	26. p. 5. lig. 10	26. p. 5. lig. 9
2 . . .	9. 6. °	13. 5. °	10. 3. °	26. 4. 8	26. 4. 9	26. 5. 11
3 . . .	8. 3. °	14. 2. °	9. 8. °	26. 6. 3	26. 6. 2	26. 6. 0
4 . . .	6. 4. °	15. 6. °	8. 6. °	26. 6. 0	26. 5. 3	26. 5. 0
5 . . .	5. 5. °	14. 3. °	7. 8. °	26. 5. 7	26. 6. 2	26. 5. 1
6 . . .	7. 2. °	14. 0. °	7. 7. °	26. 5. 0	26. 5. 0	26. 4. 3
7 . . .	6. 9. °	12. 9. °	7. 0. °	26. 5. 3	26. 5. 7	26. 6. 0

PHYSIQUE.

AUX AUTEURS DU JOURNAL.

MESSIEURS,

JE viens de lire qu'un Physicien Espagnol prétend être parvenu à décomposer l'air d'une salle de bal, & à en extraire diverses particules putrides & épidémiques, dont il suppose les unes fiévreuses, scrophuleuses, scorbutiques, asmathiques, ver....., &c. Et je ne fais, MM., si c'est une plaisanterie, ou bien véritablement une expérience nouvelle qu'on doit à ce Physicien; veuillez avoir la bonté de m'éclairer là dessus....

J'ai l'honneur d'être, &c.

(Note des Rédacteurs.) Tout comme notre Correspondant, nous avons lu, annoncée quelque part, la prétendue expérience de cet Espagnol; & avons eu des doutes sur l'authenticité de la découverte. Cependant, il est toujours sage de ne pas se hâter de refuser toute confiance aux découvertes, aux expériences, par la seule raison de ce qu'elles paraissent extraordinaires.

Il est incontestable que l'air que nous respirons n'est pas pur; qu'il n'existe tel nulle part dans l'atmosphère; qu'il l'est bien moins encore dans une

salle de bal, où il doit s'émaner du corps, par la transpiration, par l'haleine, des particules que l'on ne respire pas toujours impunément. L'air que nous appellons le plus pur, celui de la campagne, par exemple, est chargé de particules de soufre, de pierres, de métaux; il est chargé des substances d'animaux morts exposés à l'air, d'émanations abondantes qui sortent des corps des animaux vivans, par la transpiration qu'opere sans-cesse la chaleur vitale. L'air ne dédaigne pas même de se charger de parties excrémenteuses; en voici une preuve entre mille. Il n'y a que quelques années qu'on n'était point dans l'usage, à Madrid, d'avoir des privés dans les maisons; que les rues en servaient la nuit: cependant, l'air enlevait si promptement ces particules fétides, qu'il n'en restait aucune odeur le jour.

Il résulte de ces observations, comme l'a dit V**, qu'une jolie femme qui tombe en syncope de l'odeur de la violette, qu'elle a pris en aversion, respire cependant avec confiance, avec la plus grande gaité, même les substances les plus viles, les plus repoussantes: il en résulte encore, qu'on ne saurait avoir trop de reconnaissance envers ces Savans respectables, qui s'occupent sans-cesse des moyens de rendre plus pur l'air qu'on respire dans les villes, que les hommes qui y sont entassés cor-

rompent continuellement ; & enfin, que dans les villes, à la campagne, dans quelque lieu que l'on habite, l'on ne doit négliger aucune précaution pour respirer un air aussi pur qu'il est possible de se le procurer. Dans une autre *Feuille*, nous parlerons de ces précautions qui sont à la portée d'un chacun ; qu'un grand nombre de personnes connaissent, il est vrai, mais sur lesquelles toutefois nous croyons qu'il est utile de revenir.

—————
M É D E C I N E.

AUX AUTEURS DU JOURNAL.

Geneve, 3 Octobre 1789.

MESSIEURS,

Un Anonyme a publié, dans une de vos dernières *Feuilles*, le remède qui l'a délivré de la gale ; peut-être ceux de vos Lecteurs qui ignorent la cause de cette maladie, ne désapprouveront pas que je la leur fasse connaître.

Ce mal, de la contagion duquel personne ne peut se croire entièrement à l'abri, n'est causé que par de petits insectes, appelés *Mittes*, moins gros qu'un grain de sable ordinaire, qui savent s'insinuer dans la peau, s'y promenant de côté & d'autre, & y vivent du suc qu'ils tirent de la peau & de la chair. C'est en rongant la première, qu'ils y produisent des plaies qui ne discontinuent de suppurer tant qu'ils s'y trouvent.

Ces *Mittes*, examinées au microscope, paraissent d'une figure toute différente de celle des *Mittes* qui vivent dans la farine ; d'où l'on peut conclure qu'elles forment une espèce particulière, quoique plusieurs Naturalistes aient été d'un sentiment contraire.

J'ai l'honneur d'être, &c.

J. B*.

Note des Rédacteurs. L'opinion de notre Correspondant, sur la cause de la gale, a été soutenue autrefois, rejetée ensuite, ou du moins adoptée seulement par un très-petit nombre de personnes ; & enfin, dernièrement, a été exposée d'une manière claire & assez lumineuse, par M. *Jean Ernest Wichman*, dans son ouvrage écrit en langue Allemande, & intitulé, *Æthiologie der Krätze*. Néanmoins, nous nous permettrons d'observer à M. J. B*, que des Médecins très-éclairés doutent encore de l'existence de ces *Mittes*.

—————
É C O N O M I E.

AUX AUTEURS DU JOURNAL.

Morges, 26 Septembre 1789.

Je pense, Messieurs, que vous contribueriez à l'utilité publique, en insérant dans votre *Journal*, les deux avis suivans.

Aux personnes qui voudront faire du pain de pommes de terre, mêlées avec de la farine (1).

Les pommes de terre cuites dans l'eau ou sous la cendre, & assaisonnées de quelques grains de sel, font une sorte de pain tout fait, qui n'a besoin d'aucun secours de l'art pour devenir un aliment très-digestible & très-nourrissant.

Mais il est des gens auxquels il faut absolument du pain, & qui croiraient n'être pas nourris, si l'aliment ne leur était pas présenté sous cette forme. En conséquence, dans ce moment où il pourrait n'y avoir pas assez de grains pour fournir le pain de consommation journalière, il paraît très-important de trouver de quoi y suppléer.

On prend la quantité que l'on veut de pommes de terre cuites, écrasées & broyées aussi-tôt sous un rouleau de bois ; on mêle la bouillie, qui en résulte, avec le levain préparé dès la veille. On prend ensuite une partie égale de farine ; on pétrit bien le tout avec l'eau chaude nécessaire. Quand la pâte est suffisamment apprêtée, on l'enfourne, en observant que le four ne soit pas autant chauffé que de coutume ; que la porte du four ne soit pas fermée, & que le pain cuise plus longtems.

Pour faire le pain de pommes de terre sans mélange de farine.

Après avoir lavé à plusieurs reprises les pommes de terre dans l'eau, on les divise à l'aide d'une rape de fer blanc, montée sur un chassis. Les pommes de terre ainsi rapées, offrent une pâte liquide qui est délayée dans de l'eau ; cette eau passée à travers un tamis, entraîne avec elle la farine que l'on trouve au fond du vase destiné à la recevoir. On enlève le dépôt bien lavé, on le divise par morceaux, & on l'expose dans un endroit chaud, ou à l'air libre pour sécher ; il se tamise fort aisément.

On prend ensuite parties égales de cette farine & de pommes de terre cuites & converties en pulpe ; on y mêle, par livre du total, un gros de levure de bière, demi gros de sel, & quatre onces d'eau que l'on pétrit bien ensemble ; la pâte résultante est mise deux heures après au four, & y demeure environ une heure & demie : on obtient, au bout de ce tems, un pain blanc, qui a un petit goût herbacé, appartenant à la pomme de terre.

(1) (*Note des Rédacteurs.*) Il nous a semblé qu'à ce que nous avons déjà dit sur un sujet aussi intéressant pour le peuple, on ne pourrait que nous savoir bon gré d'avoir ajouté cet article, qui nous a été communiqué par un de nos Correspondans, qui méritent le plus de confiance.

VOYAGES.

SUITE du Fragment de la traduction du Voyage d'Addison en Suisse.

Nous avons dit que l'administration des greniers publics à Geneve, pouvait faire connaitre celle de divers Cantons Suisses. A la tête de cette administration, sont trois membres du petit Conseil, qui sont obligés de veiller pour qu'il y ait toujours des provisions suffisantes pour nourrir le peuple, au moins pendant deux ans, en cas de guerre ou de famine. Ils doivent prendre soin de remplir leurs magasins dans les tems de la plus grande abondance, afin qu'ils puissent l'acheter à meilleur marché, accroître le revenu de l'Etat, & peser le moins qu'il est possible sur ses membres. Aucun des trois administrateurs ne doit, sous aucun prétexte, fournir les greniers publics de ses propres possessions, afin qu'ils n'aient point la tentation de le faire payer à un trop haut prix, ou de donner au Public des bleds gâtés ou mauvais. Ils ne doivent acheter des bleds qu'au-delà de quatre lieues de Geneve, afin qu'en remplissant leurs magasins, ils ne nuisent pas à l'abondance des marchés, & n'y fassent pas monter le prix des provisions qu'on y apporte. Pour qu'un tel amas de grains ne se gâte pas en le gardant trop longtems, toutes les hôtelleries & les boulangeries publiques, sont obligées de se fournir là de cette denrée; & ainsi se forme une des branches les plus considérables du revenu public, parce qu'on leur vend le bled, ou le pain qu'on en fait, à un prix bien plus haut qu'on ne l'achete. De maniere que la plus grande partie des pensions, que la République paye à ses Magistrats & à ses Ministres, se leve sur les étrangers, sur les voyageurs, & sur ceux de ses habitans qui jouissent d'assez d'aïssance, pour aller depenser de l'argent dans les logis & les tavernes.

Il est d'usage, à Geneve & en Suisse, de partager également ses biens entre tous ses enfans; par ce moyen, tous vivent à leur aise sans devenir dangereux à la République; car on pense bien, que lorsque la fortune immense d'un richard tombe dans les mains de plusieurs enfans, elle se divise en assez de parties pour rendre riches les héritiers, sans les élever trop au-dessus du niveau des autres Citoyens. Ceci est absolument nécessaire dans ces petites Républiques, où les riches Commerçans sont loin de depenser tout ce qu'ils acquierent, & amassent de grandes sommes chaque année qui les rendraient formidables à leurs Concitoyens, & rompraient l'égalité qui est le fondement de ces sortes de gouvernemens: mais s'ils ont plusieurs héritiers, ses richesses se dispersent sur plusieurs membres de la République sans lui nuire. A Geneve, il y a des Commerçans qui sont reconnus posséder deux cent mille écus, &

qui n'en dépensent pas au-delà de cinq cent chaque année.

Quoique les Cantons Catholiques & les Protestans sachent bien que leur intérêt commun est d'observer une paisible neutralité dans toutes les guerres qui s'élevent entre les Etats de l'Europe, ils ne peuvent s'empêcher de se diviser au moins dans leurs affectations & leurs discours. Les Catholiques sont des partisans zélés de la France, & les Protestans se glorifient dans les richesses, la puissance & les prospérités de l'Angleterre & des Provinces-Unies, qu'ils regardent comme les boulevards de la Réformation. Les Ministres, en particulier, ont souvent déclamé en chaire contre ceux de leurs Concitoyens qui s'engagent pour servir le Roi de France: mais aussi longtems que les Suisses y trouveront leur intérêt, leur pauvreté les retiendra à son service. Ils y ont, à la vérité, l'exercice de leur religion; ils y ont même leurs Ministres ou Aumoniers: ce qui est d'autant plus remarquable, que le même Prince refusait même à ceux de l'Eglise Anglicane, qui se trouvaient avec leur Roi, *Jaques II*, à St. Germain, l'exercice public de leur religion.

 ACTE D'HUMANITÉ.

Le 20 Septembre dernier, vers les dix heures du matin, par un très-grand orage, on découvrit depuis Ouchy, à l'aide d'un Téléscope, à environ deux lieues en avant sur le lac, vis-à-vis de Morges, un bateau qui paraissait être en danger, & aller aux grés des vents. Aussi-tôt, treize jeunes bateliers ou pêcheurs de l'endroit, eurent le courage & la générosité de s'embarquer sur deux bateaux, malgré la violence des vagues & au plus fort de la tempête, pour porter du secours à ceux qui étaient menacés du naufrage. Un particulier d'Ouchy leur donna une bouteille d'eau-de-vie, qu'ils lui rendirent sur le champ, en disant: *Nous n'avons pas besoin d'eau-de-vie pour avoir du courage & de la bonne volonté, quand il s'agit de secourir des malheureux.* Ils atteignirent le bateau à environ une lieue d'Ouchy, & le trouverent sans bateliers, moitié plein d'eau, avec une arche fariniere, neuve, dessus le couvert, & une ancre pendante à sa chaîne; ils le ramenerent heureusement au port d'Ouchy, en présence de plus de cent spectateurs. Le bateau était de médiocre grandeur, & appartenait à un Savoyard, qui vint le reclamer le lendemain, disant que le vent l'avait emporté malgré une ancre qui le tenait à terre, près de Thonon. Ce bateau eut été brisé près de Vidi où il aurait été jetté, sans le courage des treize jeunes bateliers, qui furent encore assez généreux pour ne vouloir rien recevoir du Savoyard.

Le Seigneur Baillif de Lauſanne, inſtruit de cette belle action, en a rendu compte à LL. EE. du Sénat de Berne, qui lui ont ordonné d'en témoigner leur contentement & leur ſatisfaction à ces braves gens, & de donner à chacun d'eux une récompense de L. 12 de France. Leurs noms ſont, *Gamaël Mogeon, Pierre Mogeon, David Noverraz, Schwander fils, André Roux, Pierre Louis Mogeon, Charles Perrin, François Perrin, Abram Daniel Clerc, Louis Verboux, Louis Daccord, Benjamin Duport & Jacob Fornay.*

Au mois de Juillet dernier, *Louis Daccord* avec *Jacques Perrin, & Samuel Déloſea*, ſe font jettés à la nage pour ſauver *Jean Antoine Jaquier*, Savoyard, qui ſe noyait, & qu'ils ramenerent heureuſement à terre.

V A R I É T É S. AUX AUTEURS DU JOURNAL.

Yverdon, 5 Octobre 1789.

MESSIEURS,

Vous avez bien voulu publier, dans votre dernière Feuille, la Lettre que j'ai eu l'honneur de vous adreſſer, & où je vous parlais du Nain du Roi de Pologne. L'on a obſervé qu'il eut été mieux de vous entretenir de *M. Borwſlaski*, plus intéreſſant, ſous tous ſes rapports, que ne l'a été *Bébé*. Je vais donc, Meſſieurs, vous en dire un mot (1).

M. Borwſlaski, Gentilhomme Polonois, étoit à Luneville en 1760, à la fuite de Madame la Comteſſe *Humięska*, Grande Porte-Glaive de la Couronne de Pologne, & parente du Roi *Stanislas*. Sa ſtature étoit plus ſurprenante que celle de *Bébé*: à l'âge de vingt-deux ans, il n'avoit que vingt-huit pouces de hauteur. Sa taille étoit bien priſe, ſes membres bien proportionnés; il avoit de beaux yeux, & les traits affez agréables; il jouiſſoit d'une bonne fanté, avoit beaucoup de force, ne bûvoit que de l'eau, mangeoit peu, & dormoit bien. Cette miniature vivante étoit pleine de graces, danſoit avec juſteſſe, & avoit l'eſprit auſſi bien fait que le corps; il avoit la mémoire bonne, le jugement fort ſain, un cœur ſenſible & ſans méchanceté. Il étoit fort inſtruit dans la religion Catholique, liſoit, écrivait bien; il ſ'exprimoit facilement en Allemand & en François. Son pere & ſa mere étoient de taille ordinaire, & ont eu ſix enfans; l'ainé de *M. Borwſlaski* n'a eu que trente-quatre pouces; une de ſes ſœurs n'avoit que vingt-un pouces à l'âge de ſix ans, & ſes trois ca-

(1) (*Note des Réſacteurs.*) Ce mot a été exactement copié d'après *Bomare*, article *Nain*; mais nous laifferons à nos Lecteurs d'approuver ou de blâmer le plagiat de *M. Y. O.*, ſuppoſant encore qu'ils l'enviſagent comme tel.

dets ont eu chacun cinq pieds & demi. La mere eſt toujours accouchée à terme. Ces Nains, en venant au monde, repréſentaient une maſſe informe, preſqu'auſſi large que longue; leur tête, leur membre, leur corps, ne ſe font déployés que par degrés. J'ai l'honneur d'être, &c. Y. O.

BELLES-LETTRES.

Les deux mots de l'Enigme inférée dans la dernière Feuille, ſont *Loi & Roi*.

LE MAITRE DE DANSE.

Dans un palais le fameux *Des-beaux-bras*,
Vantait ſon art comme le plus ſublime.
Qu'enſeignez-vous?—Je prévienſ les faux pas;
Dont le beau ſexe eſt ſouvent la victime.
Je forme un homme, & ſur-tout un Seigneur.—
Je vous entends, lui dit le Gouverneur;
L'art de Socrate eſt ſans doute le vôtre; l
Aux paſſions, Monsieur dicte la loi! —
Fi, le bel art! J'apprends à paſſer, moi,
Élégamment un pied par deſſus l'autre.—
Quel prix par mois mettez-vous à vos ſoins?—
Quatre ducats.—Pour un Maître de danſe;
C'eſt beaucoup trop.—Votre diſcours m'offenſe;
Un Précepteur ne gagne gueres moins.

Par *M. M*****, de Geneve.

LE VIEILLARD.

De jour en jour tout dépérit,
Et la Nature dégénere,
Difait un vieillard décrépité:
Les femmes n'ont plus l'art de plaire;
Les hommes manquent de vigueur;
Les fruits ont perdu leur ſaveur,
Comme le ſoleil ſa lumiere;
Les fleurs ont un parfum moins doux.—
Vieillard! Rien n'a changé que vous.

Par le même.

ERRATA.

Dans la précédente Feuille, pag. 166, prem. colon. & dernière ligne, *menaçait*, liſez *nuançait*. — Colonne ſuivante, dernier vers, *la chérir*, liſez *le chérir*.

MORTS.

Mademoiſelle *Françoïſe Georgette Fevot*, fille mineure.
Jeanne Marie Gruffel, fille mineure.
Monsieur *Benjamin Daniel Secretan*, Banneret du Pont;
Citoyen de Lauſanne, âgé de 65 ans.
Jeanne Marie Martin, veuve de *Jean David Panchaud*, de Lauſanne, âgée de 55 ans.

JOURNAL DE LAUSANNE.

17 OCTOBRE 1789.

Le SOLEIL se leve à 6 heures 40 minutes , & se couche à 5 heures 18 minutes.

La LUNE se leve à 4 heures 45 minutes du soir.

<i>Observations Météorologiques.</i>															
Dates.	THERMOMETRE.						BAROMETRE.								
	7 heur. du mat.		2 h. après midi.		9 heur. du soir.		7 heur. du mat.		2 h. après midi.		9 heur. du soir.				
8 Oct.	5. 6.	o	12. 2.	o	7. 9.	o	26. p.	6. lig.	3	26. p.	6. lig.	2	26. p.	7. lig.	3
9 . . .	8. 8.	o	13. 0.	o	7. 3.	o	26.	8.	o	26.	8.	o	26.	7.	11
10 . . .	6. 2.	o	12. 1.	o	6. 9.	o	26.	7.	10	26.	7.	o	26.	6.	9
11 . . .	4. 9.	o	14. 3.	o	7. 4.	o	26.	6.	3	26.	6.	o	26.	5.	8
12 . . .	3. 5.	o	15. 4.	o	8. 3.	o	26.	5.	3	26.	5.	3	26.	5.	2
13 . . .	6. 0.	o	15. 9.	o	8. 4.	o	26.	4.	11	26.	4.	11	26.	4.	o
14 . . .	7. 6.	o	16. 3.	o	9. 5.	o	26.	5.	9	26.	8.	8	26.	6.	3

ÉCONOMIE.

*LETTRÉ des habitans des vallées du Jurat ,
aux propriétaires des troupeaux de la plaine.*

Le 9 Octobre 1789.

MESSIEURS,

Nous fûmes allarmés, l'année dernière, par l'Épizootie qui régna parmi le bétail du Baillage de Nion, &c. Délivré de ce terrible fléau par les soins vigilans de notre Auguste Souverain, nous avons éprouvé, cette année, un revers non moins cruel, par les neiges qui ont couvert, en différentes fois, les sommets des monts, destinés aux paturages d'été; enforte que plusieurs de nos vaches & des vôtres, MM., sont périés de la faim & du froid. Ce mal, causé par les froids inattendus, & contre lesquels on ne s'est point précautionné, fait certainement plus de dommages au bétail du Pays-de-Vaud, que l'Épizootie même, parce qu'il est de beaucoup plus fréquent.

On peut compter que, dans l'espace de six ans, nous éprouvons au moins deux fois ces retours de froid, dont les montagnards du pays Allemand & de la Franche-Comté ne souffrent point, parce qu'une longue expérience les a rendus assez sages pour y remédier, en recueillant une certaine quantité de

foin, qui sert à nourrir les vaches dans les mauvais tems. D'ailleurs, leurs montagnes sont disposées de telle manière, que le propriétaire d'une *Alpe* supérieure possède aussi l'inférieure, où l'on descend le troupeau lorsque la neige couvre les sommets.

Chez nous, on a négligé ces précautions. La plupart des fermiers ont faits des contrats onéreux; & pour être en état de les remplir, ils extirpent les bois autant qu'ils le peuvent, afin que les paturages puissent nourrir un plus grand nombre de vaches en étendant les parcs. On n'a pas toujours agrandi proportionnellement le chalet, enforte que, dans les jours de neige, le bâtiment ne pouvant loger le troupeau, il reste en partie au dehors, non-seulement privé de nourriture, mais encore exposé à toute la rigueur des élémens. C'est ainsi que les vaches, que vous aviez amodiées pour être nourries & soignées, ont subi, au milieu des neiges, des jeûnes de quarante heures; & que celles qui étaient aux sommets des monts, ont lutté, pendant soixante heures, contre la faim & le froid. Ne soyez donc point surpris, MM., si vos troupeaux sont descendus diminués, ou du moins, dégradés & affaiblis. Ces admodieurs vous feront des plaintes; vous demanderont des rabais: c'est à vous de vous plaindre; c'est aux maîtres de ces montagnes de dédommager leurs fermiers.

V v

Pour corriger ces abus, nous vous invitons, MM. de vous joindre à nous, afin de supplier Notre Juste & Bienfaisant Souverain, d'établir des experts qui décideront, au printemps, si la saison permet d'Alper, ou monter les vaches. — S'il y a de l'herbe pour fournir à leur pâture. — Si le nombre, destiné à chaque montagne, n'excede pas ce qu'elle en peut entretenir. — S'il y a des citernes ou abreuvoirs, en quantité suffisante. — S'il y a des arbres pour servir d'abri aux vaches contre les pluyes & l'ardeur du soleil. — Si les étables peuvent contenir tout le troupeau, & sur-tout s'il y a du foin en réserve pour nourrir ce troupeau, au moins deux jours, en cas de neige.

Nous nous flattons, MM, que vous accepterez notre invitation, & que vous nous seconderez dans les représentations que nous ferons, pour nous préserver, à l'avenir, de la duperie de ces Pâtres, avides & fainéans, qui abusent depuis trop longtems de notre facilité, & de votre confiance *avugle*.

Nous avons l'honneur d'être, &c.

É V È N E M E N T.

Abraham Daniel Clerc & Frédéric Roux, d'Ouchy, le premier âgé de 16 ans, l'autre de 24, partirent d'Ouchy le premier de ce mois, par un vent favorable, avec un bateau à deux voiles, appelé *Brigantin*, & chargé de huit tonneaux vides, destinés à contenir du gyps qu'ils allaient chercher à Ville-Neuve. Lorsqu'ils furent vis-à-vis de Cully, ils effuyèrent un vent appellé, dans ce pays, *Vaudaire*, qui les obligea d'aller du côté de la Savoye, proche des rocs de Meillerie: de-là, un autre vent les porta proche de St. Gingoud où ils se trouverent vers les cinq heures du soir, sans pouvoir aborder nulle part. Vers les huit heures, un tourbillon, accompagné de pluye & de grêle, vint tout à coup les affaillir; justement aillarmés, lorsqu'ils virent que leur bateau commençait à s'emplier d'eau, alors ils se mirent à crier au secours: mais ce fut en vain, parce que n'étant point apperçus à cause de l'obscurité qui les enveloppait, ceux qui entendirent leurs cris, crurent qu'ils portaient de quelcun qui demandait du secours depuis les rochers.

Un moment après, le bateau, qui s'était empli d'eau, chavira, & les deux bateliers sauterent dans le lac tout habillés. Etant, & bien heureusement, de très-bons nageurs, ils atteignirent d'abord leur bateau qu'ils eurent le bonheur de trouver un peu couché sur le côté, ce qui fit qu'ils purent se tenir plus ferme avec les mains, & le corps dans l'eau.

Voyant que personne ne venait à leur secours, le plus jeune se mit à nager pour aller contre le

bord, éloigné du bateau d'environ cent pas: mais son camarade le pria de revenir vers lui, ce qu'il ne put faire qu'avec beaucoup de peine. Alors ils se promirent de ne plus se quitter, & passerent ainsi, dans cette position affreuse, sans chapeau & le corps dans l'eau, jusques vers les sept heures du matin, qu'un bateau de St. Gingoud vint à leur secours.

Contre le matin ils eurent froid, & furent obligés de se tenir plongés dans l'eau, aussi bas qu'il leur fut possible, afin de conserver assez de chaleur pour pouvoir se tenir accrochés, par les mains, au bateau. Ils crurent cependant un moment de périr, parce que les vagues qui leur passaient par dessus la tête, les empêchaient, pendant de grands momens, de respirer.

Le lendemain, des bateliers d'Ouchy étant allés à l'enquête de ce qu'ils étaient devenus, les trouverent à St. Gingoud, où on leur a fait tout le bien possible. On a retrouvé le chapeau du plus jeune batelier vers le milieu du lac, & tous les tonneaux vides; ils ont aussi retrouvé dans le bateau l'argent qu'ils avaient pour payer le gyps, & n'ont perdu que leurs voiles, un des mâts, les planches du bateau non clouées, & le chapeau de l'un d'eux. Ils sont actuellement tous les deux très-bien portans.

(*Note des Rédacteurs.*) *La relation de cet événement nous a été communiquée avec l'attestation suivante.*

Je soussigné, déclare que la relation ci-dessus m'a été faite, du ton de la vérité, par les susdits bateliers, que je crois de très-bonne foi, & que de plus, elle m'a été attestée & par ceux qui sont allés les chercher en Savoye, & par les Savoyards même qui ont vu le bateau chavirer, & les bateliers sortant de l'eau.

L. CAREY, *Commis des Péages.*
Ouchy, 10 Octobre 1789.

VOYAGES.

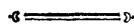
SUITE du Fragment de la traduction du Voyage d'Addisson en Suisse.

Avant de quitter la Suisse, je dois observer que les idées & les superstitions des forciers regnent encore avec force dans cette contrée. J'ai souvent été fatigué des récits de ce genre par des hommes qui me paraissaient d'ailleurs avoir du sens, & qui sont remplis d'histoires, de contes ridicules, qui sont arrivés, à ce qu'ils assurent, autour d'eux & sous leurs yeux. Il est certain qu'il y a eu beaucoup d'exécutions juridiques, fondées sur ce prétendu crime; & dans le Canton de Berne, quelques personnes furent conduites au supplice sur cette accu-

sation, durant mon séjour à Geneve. Le peuple y est si généralement infatué de ce préjugé, que si une vache y tombe malade, on ne manque jamais de l'attribuer à quelque vieille femme, qui est bientôt trainée en prison; & si cette malheureuse créature se croit elle-même être un peu forcieri, tout son voisinage, tout le pays demande qu'elle soit pendue sans miséricorde (1). Nous trouvons en effet dans les Cantons montueux & stériles, que les mêmes préjugés y dominent. Serait-ce que la pauvreté & l'ignorance, qui regnent dans ces contrées, persuadent à quelques misérables qu'ils peuvent trouver du profit dans ces pratiques obscures, ou que les mêmes raisons rendent le peuple crédule & superstitieux, & toujours prêt à s'élever & à sévir contre ceux de leurs membres, qu'ils regardent comme un poids inutile dans leur pays?

Une grande affaire qui occupe actuellement la politique des Suisses, est la succession de la Duchesse de Némours pour le Comté de Neuchatel. Le Prince de Conti y prétend: mais les habitans de Neuchatel ne peuvent vouloir se soumettre à un Prince qui est Catholique & sujet de la France. Ils ont sous leurs yeux sa conduite relativement à la Principauté d'Orange, qu'il aurait dû gouverner avec toute la douceur, toute la modération imaginable, s'il eut voulu se rendre recommandable aux Neuchatelois. Mais quoiqu'il ne put ignorer que son plus grand intérêt était de ménager ses sujets Protestans dans ce pays; quoiqu'il leur eut donné les plus fortes assurances de les protéger dans tous leurs privilèges, & particulièrement dans le libre exercice de leur religion, il a bientôt après vendu sa Principauté au Roi de France pour une somme d'argent. On croit généralement, & l'on a des raisons pour le croire, que le Prince de Conti aurait été préféré, si le même respect qui l'a conduit à céder sa Principauté à son Roi, ne le conduirait, dans un autre tems, à céder de même celle de Neuchatel & aux mêmes conditions. Le Roi de Prusse a, pour réclamer le Comté de Neuchatel, les mêmes droits qu'il avait sur celle d'Orange, & il est probable qu'ils feront reconnus pour les meilleurs aux yeux des Neuchatelois: on dit cependant qu'ils seraient fort disposés à se dé-

clarer une République libre, si les Suisses voulaient les soutenir & les protéger. Les Cantons Protestans paraissent disposés à le faire, si la Duchesse cessait de vivre, tandis que le Roi de France a tant d'affaires, & de tous les côtés. Ils sont certainement fort intéressés à ne pas souffrir que la France établisse son autorité en deça du Mont-Jura, sur les frontieres de leur pays; car il n'est pas aisé de prévoir ce qu'une somme d'argent, ou la crainte d'une rupture avec la France, peut produire chez un peuple qui a souffert, avec docilité, que la Franche-Comté fut enlevée à l'Espagne, qui lui formait une barrière contre ses entreprises, & qu'on éleva une forteresse à la portée du canon d'un de ses Cantons.



BELLES-LETTRES.

TABIEAU général de la Suede, par M. CATTEAU, 2 vol. in-8°. A Lausanne, chez J. Mourer Libraire 1789.

« C'est ce pays qu'ont illustré tant de grands hommes, dit l'Auteur dans sa Préface; ce pays qui a été longtems l'arbitre de l'Europe, & qui a résisté, pendant vingt & un ans, à des puissances nombreuses liguées contre lui; c'est ce pays qui, après sa chute même, a mérité l'attention de l'observateur, par ses révolutions domestiques, & par les efforts qu'il a fait pour réparer ses malheurs; c'est ce pays qui combat maintenant, avec courage, un voisin redoutable & puissant, que je me propose de faire connaître ».

Et M. Cateau remplit cette tâche d'une manière à lui assurer, nous ne craignons pas de le dire, une place distinguée parmi le petit nombre des bons Ecrivains.

On sent la difficulté de resserrer dans des bornes étroites l'analyse d'un tel ouvrage: on nous pardonnera donc, de ce que nous nous contenterons d'en citer quelques extraits pris au hasard, mais qui néanmoins, ce nous semble, feront désirer de connaître l'ouvrage même.

L'Auteur fait passer du ton simple & noble de l'Histoire à celui du genre descriptif. Par exemple, dans le chapitre qui traite des propriétés géographiques & physiques de la Suede, on lira, sans doute avec plaisir, le tableau suivant. « Les grandes routes de Suede sont fermes & larges; allant toutes en serpentant, elles ménagent des surprises qui préviennent l'ennui. Les sites pittoresques se présentent en foule; il y en a dont le payagiste peut tirer le plus grand parti, & qui portent un caractère romantique, qu'on trouverait difficilement ailleurs. L'œil se plaît à fixer ces masses de rochers tristes & sauvages, sus-

(1) *Note des Rédacteurs.* Si Addison eut écrit dans ce moment, il aurait pu observer que cette absurde superstition n'influe plus dans nos Cantons sur l'ordre Judiciaire; que si quelquefois on y fait encore subir la prison à de prétendus forciers, ce n'est jamais que pour les punir d'avoir abusé, par leurs impostures, de la crédulité des personnes faibles, ignorantes, qui ont fait la sottise d'y ajouter foi, & qui, au reste, ne peuvent se trouver que chez le bas peuple, qui tient encore chez nous, comme par-tout ailleurs, à l'amour & à la recherche du merveilleux.

pendues sur une verte prairie; ces bois obscurs, épais, qui s'ouvrent pour laisser entrevoir, dans leurs sombres réduits, des champs & des troupeaux; ces cabanes paisibles, adossées à des monts sablonneux, sur la pointe desquels le vent agite quelques sapins épars. Vous avez gravi péniblement une montagne escarpée; arrivé à la cime, vous découvrez une plaine liquide, embrassée par une forêt dont elle réfléchit les arbres. Vous traversez cette forêt solitaire, silencieuse, & vous vous croyez loin des hommes & de leurs habitations; soudain la scène change; votre horizon s'étend, & vous apercevez des hameaux & des champs, où des bras robustes & nerveux exercent les travaux champêtres”.

A la fin du *Précis Historique*, que l'Auteur donne, du Royaume dont il trace le tableau, & où faisant remonter les Lecteurs à un demi siècle environ avant l'Ere Chrétienne, il les reconduit jusqu'à nos jours, M. C. donne cette esquisse du portrait de la mere du Roi régnant. “ En 1782, mourut *Louise Ulrique*; cette Reine fixera les regards de la postérité. Elle avait une de ces ames vives, ardentes, sensibles à la gloire; une de ces ames dont l'activité fuit le repos, & qui ressemblent à la flamme dévorante que tout nourrit, & que rien ne peut éteindre; elle prit donc part aux troubles qui agiterent le regne de son Epoux. Le succès eut plus souvent couronné ses efforts, si la franchise & la noble fierté de son caractère ne l'eussent trop éloignée de cette politique, qui trouve sa sûreté dans une défiance continuelle, & les moyens dans les formes différentes qu'elle fait revêtir.....

L'ouverture & la clôture de la Diète présentent un grand & beau spectacle..... Tout captivé dans cette scène imposante: mais on est sur-tout frappé du rôle qu'y jouent les paysans; qu'il est beau de voir le laboureur, dans son costume simple & rustique, prendre sa place à côté des autres Citoyens; approcher du trône avec assurance; parler au Prince sans embarras, sans crainte! Infortunés Russes & Polonais, que vous êtes loin de cette noble existence!.....

(La suite dans une Feuille prochaine.)

C O U R S.

M. Gindroz, l'ainé, reprendra le 2 Novembre prochain, ses leçons publiques de Géométrie-pratique, & celles sur l'art de tenir les Livres en parties doubles. Le même jour, il commencera son cours particulier de Géométrie & de Mathématiques.

AUX AUTEURS DU JOURNAL.

Geneve, 14 Octobre 1789.

Nous vous prions, Messieurs, de vouloir bien annoncer dans votre *Journal*, que nous recevrons dans le courant de ce mois, & mettrons en vente le 1 Nov. le second Supplément aux *Œuvres de J. J. Rousseau*, renfermant la suite de ses *Confessions*, & un nouveau choix de ses *Lettres*. Savoir, en 2 vol. 4°. faisant le tome 16 & 17 de ce format, prix L. 20 broché. — En 3 vol. 8°. faisant les tomes 31, 32 & 33 du format 8°. prix L. 10 broché. — Et en 3 vol. grand in-12. *ibidem*, prix L. 7.. 10 f. broché. — Ces trois éditions sont exactement conformes pour les formats, papiers & caractères à celles de la *Collection* publiée en 1782. — A la demande de plusieurs personnes, nous nous sommes, en même tems, procuré la suite des *Confessions* avec les *Lettres*, pour leur compléter cette partie des ouvrages de l'Auteur, en 3 vol. in-12, prix L. 7.. 10 f. broché; & cette même suite, sans les *Lettres*, en 2 gros vol. 8°. gros caractères, prix L. 6. broché. — Le tout avec étiquettes sur le dos des volumes, & les prix indiqués en argent de France.

Nous avons l'honneur d'être, &c.

BARDE, MANGET & Comp.

Il circule, depuis quelques jours, le Prospectus d'une Réimpression du *Journal de Paris*, proposée par souscription. Manque de place, nous n'avons pu encore en faire mention dans notre Feuille: mais ayant déjà été annoncée dans d'autres papiers publics, nous nous contenterons d'observer qu'on continue d'y souscrire à Lausanne, chez les Editeurs, Hignou & Comp. & par-tout ailleurs, chez les principaux Libraires.

L I V R E S D I V E R S.

Chez M. Mourer Libraire à Lausanne.

Supplément aux *Œuvres de J. J. Rousseau*, contenant la seconde partie de ses *Confessions*, & un nombre de *Lettres* du dit Auteur, qui ont rapport à cette partie de sa vie. — Ce Supplément est imprimé en trois formats, 2 vol. in-4°. — 3 vol. in-8°. — 3 vol. in-12. — La suite des *Confessions*, sans les *Lettres*, se vend séparément en 2 vol. in-8°. de plus de 600 pages chacun, L. 6. de France.

M O R T S.

Un enfant mâle, fils de Louis Parisod, mort avant le baptême.
Jean Pierre Rochat, fils mineur.

JOURNAL DE LAUSANNE.

24 OCTOBRE 1789.

Le SOLEIL se leve à 6 heures 50 minutes , & se couche à 5 heures 6 minutes.

La LUNE se leve à 29 minutes après midi.

Observations Météorologiques.

Dates.	THERMOMETRE.			BAROMETRE.								
	7 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.	7 heur. du mat.	6. lig.	3	26. p.	7. lig.	2	26. p.	7. lig.	0
15 Oct.	5. 6.	0 12. 2.	0 7. 9.	0 26. p.	6. lig.	3	26. p.	7. lig.	2	26. p.	7. lig.	0
16 . . .	8. 8.	0 13. 0.	0 7. 3.	0 26.	7.	1	26.	8.	1	26.	9.	1
17 . . .	6. 2.	0 12. 1.	0 6. 9.	0 26.	9.	0	26.	8.	4	26.	7.	5
18 . . .	4. 9.	0 14. 3.	0 7. 4.	0 26.	6.	11	26.	6.	10	26.	7.	0
19 . . .	3. 5.	0 15. 4.	0 8. 3.	0 26.	7.	0	26.	7.	3	26.	7.	2
20 . . .	6. 0.	0 15. 9.	0 8. 4.	0 26.	6.	9	26.	6.	10	26.	7.	0
21 . . .	7. 6.	0 16. 3.	0 9. 5.	0 26.	7.	1	26.	7.	3	26.	7.	5

LE nombre des Souscripteurs pour la Rédaction du Journal de Paris, dont nous avons fait mention dans notre dernière Feuille, étant déjà suffisant pour donner à cette entreprise la confiance nécessaire, les Editeurs désirent que nous annoncions, qu'ils ne tireront d'exemplaires qu'un nombre égal à celui des Abonnés; qu'en conséquence, ils prient les personnes disposées à en augmenter le nombre, de vouloir bien incessamment se faire inscrire.

L'abonnement (pris à Lausanne) sera de L. 8 argent de Suisse, soit L. 12 argent de France, pour les 52 Cahiers, de 16 pages grand in-8°. chacun, qui compléteront l'année, & dont la première livraison se fera le 3 Nov. prochain.

Dans le courant de Novembre & de Décembre prochain, on délivrera à chaque Souscripteur vingt-cinq Cahiers, contenant la Rédaction du Journal de Paris, depuis l'ouverture des Etats-Généraux; & cette marche rétroactive leur donnera un tableau intéressant des délibérations de cette auguste Assemblée; objets relatifs aux grands intérêts qui fixent aujourd'hui l'attention de toute l'Europe; objets qui concernent les Belles-Lettres, l'Agriculture, la Physique, &c. Cours des Fonds publics, &c. &c. Aucun des articles importants sur ces divers sujets ne sera supprimé.

On souscrit à Lausanne, chez les Editeurs, MM. Isaac Hignou & Comp.; à Berne, chez M. Em. Haller; à Neuchâtel, chez M. Fauche-Borel; à Geneve, chez M. Bonnant au Bureau d'Avis, & par-tout ailleurs chez les principaux Libraires. On payera les Liv. 8 de Suisse à la réquisition des premiers. Pour le moment, il suffira de donner avis de l'intention où l'on est de s'abonner.

VARIÉTÉS.
AUX AUTEURS DU JOURNAL.

Yverdon, 12 Octobre 1789.

MESSIEURS,

Je vous prie de vouloir bien soumettre aux Fauteurs du Magnétisme animal, qui lisent votre Feuille, le trait suivant, que rapporte Bartholin dans les Actes de Dannemarck, vol. 5. p. 162. Ces Messieurs pourront peut-être me disposer à y ajouter foi.

Un enfant de quatorze ans, dit-il, qui n'avait jamais pu rien apprendre, malgré tous les soins que ceux qui en étaient chargés, avaient pris de son éducation, fut attaqué d'une fièvre rouge, & en même tems de délire. Il refusait de prendre tous les médicamens qu'on lui présentait; son agitation était continuelle. Le troisième jour, ce malade, qui avait toujours eu beaucoup de peine à parler, prononçait avec une facilité étonnante, avec une érudition & un bon sens qu'on ne lui avait jamais remarqué. Ce qu'il disait sur la dissolution du corps, était d'un vrai philosophe. Quelquefois il parlait latin avec pureté, lui qui, avant sa maladie, n'avait jamais pu plier sa mémoire aux premiers élémens de cette langue. Enfin, il demanda les secours de l'Eglise, & une demi-heure après, le délire étant revenu, la

X x

faiblesse & l'oppression augmentant, il mourut avant la fin du jour.

..... Ces Messieurs auraient encore une bonne action à faire, ce serait celle de contribuer à excuser *Erasme*, d'avoir pris la peine de nous assurer qu'il avait connu un Italien qui, sans avoir été en Allemagne, ni vu d'hommes, ni de livre de cette nation, parlait bon Allemand dans le cours d'une maladie..... Je leur fais grace de nous expliquer, comment des gens qui étant malades, ignorant même jusqu'au nom de la poésie, ont composés néanmoins des vers qui auraient fait mourir de dépit & *Voltaire*, & *Racine*, & *Chaulieu*, &c. &c.....

J'ai l'honneur d'être, &c.

Y. O.

Note des Rédacteurs. Nous ne ferons pas assez injustes envers M. Y. O., pour craindre qu'il ne nous approuvât pas d'avoir retranché de sa Lettre quelques expressions, que sûrement il aurait ou changées, ou supprimées, s'il avait pris la peine de la relire.

A. N E C D O T E S.

Un Charlatan arriva dernièrement dans une grande ville de province; il guérissait les bossus, les boiteux, les manchots même: & les bossus, & les boiteux, & les manchots, d'accourir en foule à lui. Un homme trappu, bossu, manchot & boiteux, tout parfumé d'essences, tout plein d'amour propre, vint à lui, &, du ton léger de nos petits-maitres, lui dit: *Monsieur, guérissez, s'il vous plait, cette lentille qui me dépare la joue; ce maudit défaut me fait passer pour un homme contrefait.* — Mais, M., indépendamment de ce défaut, vous en avez bien d'autres qui..... — *Oh! ce n'est rien que cela.* — Votre bossu? — *On ne s'en aperçoit pas.* — Votre jambe? — *Ce n'est rien.* — Votre bras? — *Cela ne se voit pas.....*

V O Y A G E S.

FRAGMENT de la traduction du Voyage d'Addisson en Suisse.

Une nouvelle secte s'élève aujourd'hui en Suisse, & se répand beaucoup parmi les Cantons Protestans. Les Docteurs de cette secte se donnent le nom de *Piétistes*, & comme l'entousiasme entraîne par-tout les hommes en de semblables extravagances, ils diffèrent peu de divers sectaires qu'on trouve en divers pays. Ils prétendent en général à une grande perfection dans ce qui regarde la pratique du Christianisme & dans l'observation des règles suivantes. Eloignez-vous des conversations des gens du monde. Tenez-vous dans

un repos profond, dans une grande tranquillité d'ame. Dans cet état de calme & de silence, attendez ces secrettes inspirations du Saint-Esprit qui remplissent les ames de paix & de consolations, de joie & de doux transports. Pour favoriser ces inspirations secrettes, ils abandonnent entièrement leur conduite à ses directions, & ne parlent, ne se meuvent, n'agissent que par les impulsions qu'ils éprouvent dans leur ame. Ils se bornent sévèrement dans les convenances & les nécessités de la vie. Ils se font une règle de résister aux plaisirs des sens, évitent de respirer le parfum d'une rose ou d'une violette, & détournent leurs yeux d'une perspective brillante qui les flatte. Ils évitent autant qu'il est possible, ce que le monde appelle d'innocens plaisirs; de peur que leurs affections ne prennent la teinte de la sensualité, & ne les éloignent de l'amour de celui qui est la seule consolation, le repos, l'espérance, & les délices de tout leur être. Cette secte domine parmi les Protestans d'Allemagne, ainsi que parmi ceux de la Suisse, & a fait promulguer plusieurs Edits contre elle dans le duché de Saxe. Leurs Docteurs sont accusés de toutes les mauvaises pratiques, qui peuvent ou semblent être les conséquences de leurs principes, comme d'attribuer toutes leurs actions malhonnêtes ou condamnables, nées de leurs tempérament vicieux aux inspirations de l'Esprit saint. On prétend encore que les deux sexes, sous le prétexte d'une conversation dévote, se visitent l'un l'autre à toutes les heures & dans tous les lieux, sans égard à la décence commune; que souvent ils couvrent des actes, que la morale condamne, du masque de la religion, & que les plus sages d'entr'eux sont possédés d'un orgueil spirituel, & d'un mépris profond pour tous ceux qui ne sont pas de leur secte.

Les Catholiques romains qui reprochent aux Protestans leur division en une multitude de sectes diverses, ont certainement adopté le meilleur moyen pour tenir leur troupeau réuni. Je ne parle pas de leur intolérance & des châtimens qu'ils infligent, regardés comme leur méthode principale pour détourner les hommes de tout écart loin du giron de l'église, quoiqu'on ne puisse nier qu'ils ne soient un puissant reprimant pour les éloigner d'une doctrine différente de la romaine. Mais je vois une des grandes causes qui préviennent les sectes au sein de l'église Romaine, dans la multitude de couvens qui sont élevés dans tous les lieux où elle est reçue, & qui servent de receptacles à toutes ces horreurs acres de dévotion qui pourraient fermenter & mettre cette église en flamme, si elles étoient réunies dans le même lieu. Tous les hommes d'un tempérament sombre, peuvent trouver des couvens assortis à leurs obscures rêveries, à leurs degrés divers de mélancolie & d'enthousiasme, & y trouver des compagnons aussi

fombres qu'eux-mêmes. De manière que ceux que les Protestans appellent des fanatiques, ne font dans l'Eglise romaine que des moines de tel ou tel ordre. C'est une observation que je fis à l'occasion d'un marchand de Londres, qui après de grands déceptions éprouvés dans le monde, voulait se faire ou Quaker, ou Capucin : car dans un changement de religion, les hommes qui n'ont qu'une portion commune d'entendement, considèrent moins les principes que la pratique dans ceux auxquels ils aspirent de s'unir.

De St. Gal, je me rendis au Lac de Constance qui en est situé à deux lieues, il est formé par le Rhin. C'est le seul Lac qui dispute de grandeur avec celui de Genève : il paraît plus beau au premier aspect ; mais n'a pas les champs fertiles & les excellens vignobles qui bordent l'autre. Il reçoit son nom de Constance, la plus grande ville qui soit sur ses bords. Lorsque les Cantons de Berne & de Zurich proposèrent dans une Diette générale, d'incorporer Genève aux Cantons, ceux du parti Catholique romain, craignant que cette ville n'ajoutât une grande force au parti Protestant, proposèrent à leur tour, d'y recevoir aussi Constance, pour faire un contrepois ; les Protestans n'y consentirent pas, & le projet fut abandonné.

Nous traversâmes le Lac pour nous rendre à Lindau, & observâmes qu'il est rempli de bulles d'air qui se forment au fond, & se rendent à la surface. Les bateliers nous dirent qu'elles se forment toujours dans le même lieu, & croient qu'elles annoncent des sources qui dégorgent au sein du Lac. Lindau, est une petite ville impériale, sur une petite île située à trois cents pas du continent auquel un pont de bois la joint, &c. &c.



BELLES-LETTRES.

SUITE de la Notice du Tableau général de la Suede, par M. CATTEAU. (Voyez notre Feuille précédente.)

Tout le Royaume de Suède est partagé en vingt-huit gouvernemens ; relativement à l'administration de la justice, il l'est en quatre Cours Royales. Un Archevêché & treize Evêchés formaient la répartition ecclésiastique.

Les corps qui président au nom du Roi à la direction des affaires publiques, sont nommés Collèges ; celui de la guerre ; de l'Amirauté ; de la Chancellerie ; de la Chambre ; des mines ; du commerce ; de la révision de la Chambre, & le Collège de Médecine. Tous ces Collèges siègent à Stockholm.

Toutes les affaires sont décidées en dernier ressort.

au Conseil du Roi, qui n'y a que deux voix dans les affaires de justice, & a la voix décisive en cas de parité.

Les Suédois ont eu longtems de l'éloignement pour tous ceux qui n'étaient pas de la confession d'Augsbourg ; & même les Docteurs qui manifestaient les principes d'une sage modération, étaient sûrs d'exciter le courroux de leurs confrères. Au commencement du siècle, il s'était formé deux communautés assez considérables ; l'une Hollandaise, sous la protection du Ministre de Hollande ; l'autre, Anglo-Française, sous celle du Ministre d'Angleterre : cette dernière demanda au Gouvernement le libre exercice de sa religion ; l'obtint, bâtit un temple dans la capitale ; & cette époque y fut celle de la tolérance.

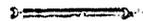
On tolérait en Suede, vers l'an 1753, une sorte de Piétistes, gens bizarres. Indignés du désordre dont ils voyaient la terre inondée, ils résolurent de chercher dans la mer du Nord quelque île déserte où ils fussent à l'abri de toute communication avec le reste des mortels. Malheureusement il n'y eut personne parmi eux qui sût gouverner un vaisseau : à peine furent-ils en mer qu'ils s'aperçurent du danger où ils s'exposaient. Alors ils trouverent qu'il valait mieux de rester parmi les profanes humains que de périr dans la mer du Nord.

Malgré tous les efforts du Gouvernement pour favoriser les progrès de la population, il s'en faut de beaucoup que la Suede soit peuplée à proportion de son étendue.

C'est dans les entrailles de la terre que ce Royaume trouve ses plus grandes richesses, & ce sont les Allemands qui y ont fait connaître l'art d'exploiter les mines.

Les bois, les eaux, les marais, les rochers, les bruyères occupent près de la moitié de cette vaste étendue qui forme la Suede ; mais tous les ans l'industrie y fait des conquêtes sur la nature ; on défriche les terres, on fait sauter les rochers, on éclaircit les bois & l'on arrache les bruyères.

Le style de M. Cateau est ce qu'il doit être pour nous avoir engagé à en faire l'éloge avec lequel nous en avons parlé (*voy. Feuille dernière*) ; cependant, comme il en est si souvent des plus belles étoffes, il n'est pas absolument sans tache : par exemple page 40, on lit que dans les tems les plus reculés, le prince, dans la cérémonie du couronnement, buvait d'une corne ou d'un crane ; l'on est très-surpris que l'auteur se soit exprimé aussi incorrectement ; mais une grande surprise dans de pareils cas a toujours quelque chose de flatteur.



STANCES irrégulières sur J. J. ROUSSEAU,
par M. R.

Il n'est plus, ce puissant génie,
A qui la Langue des Français
Doit sa chaleur, son énergie,
La raison, sa marche hardie,
Et la liberté, ses succès!

Grand en morale, en politique,
Enchanteur en peignant l'amour;
Orphée & Platon tour à tour,
C'est dans son cœur qu'est sa Logique;
Sa plume est un rayon du jour.

Abhorrant la doctrine impie
Que les faux sages d'aujourd'hui
Osent nommer Philosophie;
Seul contre tous, fort sans appui,
Il ruina leur affreux système.
Il ne pensa que par lui-même,
Et son siècle pensa par lui.

On l'a vu, par son éloquence,
Confondre, aux yeux de l'Univers,
Des Savans la fière ignorance,
Faire rougir l'intolérance,
Et montrer aux peuples leurs fers.

Quand il vit, au sein des lumières,
Les loix complices des forfaits,
Des arts les faveurs meurtrières,
Tous les maux, fruit de nos progrès,
Il rendit l'homme à la nature;
Et sous son magique pinceau,
L'homme heureux, sans art, sans culture,
Nous sembla créé de nouveau.

Respire enfin, tendre jeunesse!
Et béni ton libérateur.
C'est dans les jeux que la sagesse,
Sous lui va fleurir dans ton cœur;
Plus d'esclavage, plus de larmes.
Sa plume fit tomber les armes
Aux tyrans de notre bonheur.
L'enfance reprit tous ses charmes,
Et l'homme connut sa grandeur.

Aussi-tôt, l'ardent fanatisme
Accourut, la crosse à la main,
Pour dénoncer au despotisme
Ce bienfaiteur du genre-humain.
Les décrets, l'exil, les outrages,
Jusques sur nos ingrats rivages
Pourfuivirent son cœur flétri.
Hélas! Il n'eut dans ces orages,
Que sa vertu pour tout abri.

C'est ainsi que, par son exemple,
Il prouva, comme en ses écrits,
Que se rendre digne d'un temple,
C'est se dévouer aux mépris.
Ah! Quand le sage instruit la terre,
Les préjugés lui font la guerre;
On redoute, on fuit son flambeau;
N'est-il plus? Vaine récompense!
Le regret succède à l'offense;
Et l'on pleure sur son tombeau.

Pleurons donc sur ses tristes restes.
Talens! Vertus! prenez le deuil.
Mais vous, respectez son cercueil!
Beaux arts! sur ses cendres modestes,
Craignez d'étaler votre orgueil.

Ou si notre siècle, peut-être,
Ne fait pas encor t'honorer,
Avec tes écrits, ô mon Maître!
Seul, j'irai m'instruire & pleurer.
J'invoquerai pour t'admirer,
Une postérité plus sage,
Qui, par un immortel hommage,
Soit digne de te célébrer.

ÉPIGRAMME.

La fille d'honneur d'une Reine
Avait mis au jour trois bambins,
Les Courtisans, toujours malins,
Lui prêtaient la demi-douzaine.
Elle s'en plaint, la Reine rit:
„ Cette calomnie est trop noire;
„ Ne fais-je pas qu'il ne faut croire,
„ Que la moitié de ce qu'on dit?

ÉCONOMIE.

AUX AUTEURS DU JOURNAL.

Je ne fais, Messieurs, si l'on connaît dans nos campagnes un moyen très-simple & à la portée d'un chacun, de préserver le froment de la *Brouine*; & peut-être rendriez-vous un service essentiel en le publiant dans votre *Feuille*. Il consiste à employer de la chaux & de l'alun. J'ai l'honneur d'être, &c.

(*Note des Rédacteurs.*) Dans un de nos prochains Nos, nous répondrons au désir de notre Correspondant, en y publiant le moyen dont il fait mention.

LIVRES.

LE MAL, Poème philosophique, en quatre Chants, suivi de remarques & de dissertations relatives au sujet, par M. SALCHLI. A Berne, chez *Emanuel Hortin & Comp.* — Dans une *Feuille* prochaine, nous donnerons une notice de cet ouvrage.

JOURNAL DE LAUSANNE.

31 OCTOBRE 1789.

Le SOLEIL se leve à 7 heures, & se couche à 5 heures.

La LUNE se leve à 3 heures 30 minutes après midi.

Observations Météorologiques.

Dates.	THERMOMETRE.			BAROMETRE.						
	7 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.	7 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.				
22 Oct.	9. 0.	16. 3.	10. 3.	26. p.	7. lig.	26. p.	7. lig.	26. p.	7. lig.	9
23 . . .	9. 6.	16. 0.	9. 8.	26.	7.	26.	8.	26.	9.	11
24 . . .	8. 1.	13. 7.	8. 2.	26.	8.	26.	8.	26.	7.	3
25 . . .	7. 3.	12. 3.	7. 3.	26.	8.	26.	8.	26.	8.	9
26 . . .	6. 2.	13. 9.	6. 5.	26.	9.	26.	9.	26.	10.	1
27 . . .	6. 6.	13. 1.	7. 1.	26.	10.	26.	9.	26.	9.	3
28 . . .	7. 1.	9. 8.	6. 3.	26.	9.	26.	8.	26.	8.	0

PROJET DE BIENFAISANCE.
AUX AUTEURS DU JOURNAL.
MESSIEURS,

LE Sage dit, qu'il y a *un tems de rire, & un tems de pleurer*; ces deux tems partagent, dans une mesure inégale à la vérité, la vie du général des hommes; il en est peu, disons, il n'en est point qui, dans le cours de sa carrière, ne fasse l'expérience de l'un & de l'autre; les plus fortunés ont leurs momens d'amertume: & quand même ils n'auraient pour eux-mêmes que des sujets de *rire*, n'en auraient-ils pas fréquemment de *pleurer* pour les autres? L'homme peut-il, sans dépouiller ce qui fait son caractère essentiel, *l'humanité*, voir, d'un œil sec, les misères d'autrui? Et que d'objets affligeans ne s'offrent pas sans-cesse à ses regards? Le sain voit par-tout des malades; les lamentations de *la maison de deuil* se font entendre souvent au sortir de *la maison de festin*; & le riche rencontre chaque jour des pauvres sous ses pas. À cette vue, sa sensibilité ne peut qu'être douloureusement affectée; il faut, pour sa propre satisfaction, ou qu'il la soulage par des secours accordés aux malheureux qui excitent & réclament sa compassion, ou qu'il fasse diversion à ce sentiment involontaire & pénible, en se portant vers

des objets dont le riant aspect efface les noires impressions des premiers; mais ni l'une ni l'autre de ces ressources ne peuvent être toujours mises en usage. Les misères peuvent être quelquefois si générales, & les malheureux en si grand nombre, qu'on ne peut ni les soulager, ni les éviter tous.

À la rigueur, il ne serait pas impossible d'apporter des remèdes efficaces à ce genre de maux, qui viennent de la privation des choses nécessaires à la vie. La masse des richesses est assez grande dans le monde, & même dans chacune des sociétés entre lesquelles les hommes sont partagés, pour que l'excédent des uns pût suffire à suppléer au déficient des autres, & qu'ainsi les souffrances des indigens fussent heureusement soulagées par les libéralités des riches.

Il est vrai que cette effusion de bienfaisance, de la part de ceux-ci, les obligerait à des retranchemens de superfluités que l'habitude leur a rendues comme nécessaires, & dont la privation leur paraîtrait peut-être aussi dure que les besoins réels le sont aux pauvres. N'exigeons donc pas d'eux des sacrifices aussi coûteux.

Non, Riches, nous ne pensons point à vous dépouiller des prérogatives de votre état; conservez votre *fortune*, vos équipages, vos ameublemens, votre chère, votre *luxé*, qui donne un air de grandeur,

& qui fait affurement la douceur de votre vie ; mais si au moyen des dépenses qu'exige ce *train*, aussi essentiel, sans doute, à votre bien-être que la nourriture, le vêtement le sont aux pauvres, vous ne pouvez pas soulager les besoins des nécessiteux, épargnez du moins à ces malheureux, vos *créanciers* naturels, épargnez-leur la douleur de sentir leur misère aggravée par le contraste de votre opulence fastueuse & insouciant, qui annonce, par l'éclat de vos plaisirs & le bruit retentissant de vos divertissemens, (que vous payez d'une main prodigue) votre insensibilité à leur sort : c'est un ménagement que la politique seule pourrait vous inspirer dans ces tems désastreux, mais que, indépendamment de toute autre considération, la simple humanité vous recommande avec force ; des dépenses éclatantes, des réjouissances bruyantes, sont une insulte à la misère publique.

Cependant cette abstinence vous paraît-elle encore trop dure ? auriez-vous trop de peine à vous sévrir de cette *montre*, qui ajoute aux plaisirs de la jouissance ceux de l'opinion, & flatte l'amour-propre autant & plus que les sens ? il est un moyen de vous ménager, en conciliant l'éclat, & si vous voulez, la faste, avec la bienfaisance.

Vous savez que dans les lieux consacrés à la religion, & où tout respire la charité, on ne se contente pas de l'exciter en présentant une boîte où la main bienfaisante peut déposer son offrande, on place encore des troncs destinés à recevoir les aumônes volontaires qu'on offre en secret au Dieu de charité, en faveur des pauvres membres de son église : eh bien ! Riches, suivez cet exemple, placez dans vos salles de festins, d'assemblées ou de bals des troncs destinés, à recevoir les contributions charitables des convives, des membres de l'assemblée, des assistans à la fête ; j'ai assez bonne opinion du cœur humain pour croire que ces troncs ne seront pas de simples meubles de parade : l'inscription, *offrande à la charité*, annonçant leur destination, réveillerait la charité assoupie ; & une fois mise en jeu, la douceur que l'on éprouvera, en l'exerçant, donnera une pointe aussi neuve que piquante aux plaisirs qui suivront ; l'idée que l'on a contribué au soulagement des nécessiteux, répandra dans l'âme un baume plus suave que la faveur des mets n'est flatteuse pour le palais, ou que les sons de la musique ne le sont pour l'oreille ; & chacun des contribuans remportera chez soi, au sortir de l'assemblée, la satisfaction de penser que ces heures qui se seraient dispersées en amusemens passagers, laisseront après elles des suites heureuses & durables dans les secours procurés aux indigens.

Alors, heureux du siècle ! vos plaisirs & vos jouissances, loin d'être regardées comme des insultes faites à l'humanité souffrante, seront pour elle des vrais

jours de fêtes, elle en verra le retour avec joie ; vos ris essuieront les pleurs, &, en jouissant de vos dons, elle fera des vœux pour la durée de votre prospérité.

L'intérêt tendre que je prends au bonheur des riches & des pauvres, dont je suis placé à une égale distance, & qui me sont également chers, m'a dicté cet avis aux premiers pour l'avantage des uns & des autres ; mais n'ayant aucune voye de le leur faire parvenir que celle de votre *Journal*, je vous l'adresse, Messieurs, dans cette vue, au cas que vous le jugiez digne d'y être inséré.

J'ai l'honneur d'être.

Homo sum, &c. &c.

V A R I É T É S.

AUX AUTEURS DU JOURNAL.

Yverdon, 16 Octobre 1789.

J'en conviens, Messieurs, c'est dans *Bomare* où j'ai puisé l'article que je vous ai fourni sur Mr. *Bortwilaski* ; votre observation à ce sujet, m'impose de me hâter de vous dire, que celui que j'ai l'honneur de vous communiquer, est en partie extrait d'un petit ouvrage intitulé : *Lettres sur les aveugles, à l'usage de ceux qui voient*, avec cette épigraphe : *passunt, nec posse videntur*.

L'Auteur fait d'abord mention d'un aveugle né qu'il a connu ; il demeurait au Puiffaux en Gatois ; il était Chymiste & Musicien ; faisait lire son fils avec des caractères en relief, & jugeait fort exactement des symétries. Sa définition du miroir est bien subtile, bien ingénieuse : *un miroir, disait-il, est une machine par laquelle les choses sont mises en relief hors d'elles-mêmes*. Il définissait les yeux, un organe sur lequel l'air fait l'effet d'un bâton sur la main, avait la mémoire des sons à un degré surprenant, & il était autant frappé de la diversité des voix, que nous le sommes de celle que nous observons dans les visages. Au lieu d'avoir des yeux, disait-il, il aurait préféré d'avoir de plus longs bras.

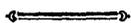
Il distinguait une rue d'un cul-de-sac, ce qui prouve que l'air n'était jamais pour lui dans un parfait repos. Son aversion pour le vol était prodigieuse : enfin, il avait peu ou point d'idée de la pudeur ; *Dio-gene* n'aurait point été pour lui un Philosophe.

Après nous avoir donné ces détails sur cet aveugle, l'Auteur passe à un autre aveugle très-célebre ; c'est le fameux *Saunderson*, Professeur de Mathématiques à Cambridge en Angleterre. La petite vérole lui fit perdre la vue dès sa plus tendre enfance, au point qu'il ne se souvenait point d'avoir jamais vu. Malgré cette privation, il fit des progrès si surprenans dans les Mathématiques, qu'on lui donna la

chaire de Professeur, de ces sciences, dans l'Université de Cambridge. Ces leçons étaient d'une clarté extrême. En effet, il parlait à ses élèves comme s'ils eussent été privés de la vue. Or un aveugle qui s'exprime clairement pour des aveugles, doit gagner beaucoup avec des gens qui voient. Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'il faisait des leçons d'optique : mais cela ne paraît surprenant qu'à la multitude. Les gens instruits concevront aisément qu'un aveugle, sans avoir d'idée de la lumière & des couleurs, peut donner des leçons d'optiques, en prenant, comme font les géomètres, les rayons de lumière pour des lignes droites, qui doivent être disposées suivant certaines loix, pour produire les phénomènes de la vision, ou ceux des miroirs & des verres.

Saunderson, en parcourant avec les mains une suite de médailles, discernait les fausses, même lorsqu'elles étaient assez bien contrefaites pour tromper les bons yeux d'un connaisseur. L'Auteur finit sa Lettre par la fameuse question de *M. Molineux*. On suppose un aveugle né qui ait appris, par le toucher, à distinguer un globe d'un cube : on demande si, quand on lui aura restitué la vue, il distinguera d'abord le globe du cube sans le toucher ? Désirant que cette Lettre puisse vous paraître mériter une place dans votre *Feuille*, comme variétés, j'ai l'honneur d'être, &c.

Y. O.



DE L'AUTOMNE, traduit de l'Allemand de
M. HIRSCHFELD.

Dans cette saison la nature n'est plus occupée qu'à livrer la récolte de ses derniers fruits, & se prépare insensiblement à son repos. Les feuilles commencent à se flétrir & à tomber ; la force végétative & vivifiante s'affaiblit ; tout, jusqu'au jour, tend à décroître. Cependant l'automne ne manque pas d'attraits, même indépendamment des scènes joyeuses de la dernière moisson & des fêtes de la vendange. L'ardeur tempérée du jour ne fait plus éprouver qu'une douce chaleur. Un calme imposant plane sur les champs & les forêts. Le ciel se pare d'une sérénité moins éclatante ; de légers nuages se montrent quelquefois à sa voûte azurée ; semblables à des miroirs d'argent ou à de petits tableaux, ils rompent la monotonie générale de la teinte, & paraissent imiter tantôt des collines rougeâtres, accompagnées de vallons de couleur grise, tantôt d'autres objets champêtres. Les brouillards du matin, qui détruisent lentement le feuillage des arbres, raniment la verdure mourante du gazon. Et quels spectacles pittoresques, lorsque la lumière du jour se déploie en les dissipant, & qu'une nouvelle création s'élève avec une beauté ressuscitée, pour ainsi dire ! Un

sentiment paisible de volupté & de reconnaissance qu'inspirent les derniers bienfaits de la nature ; une douce mélancolie à l'aspect de ces scènes qui ne laissent plus rien à espérer, scènes tristes de fragilité, sont les deux sentimens dominans que cause l'automne. L'esprit s'abandonne au repos, pour s'occuper de réflexions sérieuses ; & telle qu'une belle soirée d'automne qui répand sur les nuages de rosée légers & flottans, dont elle est accompagnée, une aimable couleur de rose, une certaine douceur qu'on ne saurait décrire, s'étend sur toutes les sensations.

Dans cette saison, les bois & les bocages présentent à nos yeux un nouveau spectacle en fait de coloris. Pendant l'été, toute la nature était revêtue de verd. Maintenant, il passe d'un ton de couleur à l'autre ; du verd pâle au jaunâtre & jusqu'au rougeâtre, au rouge foncé & au brun, avec une variété infinie de dégradations & de nuances. Ce seul changement du feuillage fournit à la nature des tableaux, que n'offrent ni le Printemps, ni l'été, malgré tous leurs charmes.

Cette métamorphose de teintes s'étend, à la vérité, presque sur tout le règne végétal, & les feuilles se couvrent, dans les forêts & dans les vergers, de différentes nuances rougeâtres & jaunes. — Cependant, quelques arbres & quelques arbrisseaux montrent en particulier un changement pittoresque dans leur feuillage, le verd y passant à un rouge vif. D'autres arbrisseaux sauvages portent en Automne des baies jaunes, bleues, & principalement rouges, qui non seulement donnent aux bosquets & aux buissons une apparence gaie & jolie, mais qui animent encore la scène en attirant les oiseaux, & en favorisant l'oïselerie.

L'automne est sur-tout le tems de la maturité d'une foule d'excellens fruits, dont la récolte est une véritable fête que fournit la nature. Flore même embellit encore ses derniers jours. Presque toutes les fleurs dont se pare cette saison, conservent plus longtems leur beauté que les enfans tendres & fugitifs du printemps.

Cependant, vers les derniers jours de l'automne, tout court au-devant de sa destruction. Les feuilles tombent & crient sous les pieds du promeneur ; la forêt offre sa nudité transparente, & l'orage agite ses cimes en sifflant. Décolorées & désertes, les collines semblent en deuil. Le peu de verdure & de fleurs que le brouillard & les gelées n'ont pas détruites, sont les derniers efforts de la nature épuisée. L'air ne rétentit plus que du croassement plaintif des corbeaux & des sons aigus des oiseaux de passage qui, rassemblés en troupes & mis en fuite par les terreurs de notre hiver, vont chercher des pays à l'abri de ses rigueurs.

D'après ce caractère, un jardin d'automne admet encore, dans des cantons séparés, où il n'offre que les dernières scènes de la destruction, des objets affortissans à son impression, ou même capables de la renforcer. Des ruines, des colonnes brisées, un mausolée à moitié tapissé de mousse, une cabane détruite, dernière demeure d'un vieillard décédé, tout ce qui, en réveillant cette image, peut augmenter le sérieux, la réflexion & la douce mélancolie, convient à ce spectacle touchant de la fragilité.

◀————▶

BELLES-LETTRES.

LES DEUX GÉNIES, Conte.

*A Mademoiselle de L***.*

Autrefois c'était en Ionie, que l'on trouvait les plus belles femmes du monde. — Elles ont fait bien du chemin depuis lors, vous dira l'Abbé. Mais ce n'est pas de cela dont il est question.

Vous pensez déjà que ces Ioniennes faisaient les renchéries & les tigresses avec leurs beaux yeux, leur profil à la grecque, & leur taille charmante : mais ces pauvres filles avaient bien autre chose à faire. Un vieux forcier, vrai Corsaire, avec des os recouverts de parchemin ; des yeux éraillés & chafieux ; une effroyable gueule, & quatre dents plus longues encore que noires, était le Génie du pays. Et comme il n'était pas diable pour rien, le vilain gouffre mangeait sans cesse ; marchait jour & nuit ; dévorait hommes, bêtes, & tout ce qu'il rencontrait. Il buvait à sec les plus grandes rivières ; détruisait les villes ; & ce qui pis est, flétrissait de ses caresses toutes les filles du pays.

Allons donc, dirait le Sultan ; ceci est un peu fort, & c'est sans doute quelque songe que vous nous racontez. Et Sa Majesté aurait eu raison.

Mais dans ce même pays régnait un autre Dieu, aussi puissant que l'horrible *Hohouhou*, aussi doux & charmant que l'autre était dégoûtant & vorace. C'était vraiment le plus joli garçon du monde ; & quoique forcier, comme un démon qu'il était, il n'avait jamais que les meilleures intentions. Il embellissait la beauté même ; lui seul donnait de la grace à une taille bien prise ; lui seul connaissait la tournure d'un joli pied ; & si l'on avait rencontré votre visage par le pays, on eût cru, de bonne foi, que c'était lui qui l'avait fait : mais ce qu'il faisait encore de mieux que tout cela, c'est qu'il donnait du plaisir, & délivrait les belles Ioniennes de l'insupportable tyrannie de *Hohouhou*. Et pour toutes ces peines-là, le pauvre garçon ne demandait aux filles du pays, que le baiser que l'impitoyable vieillard leur eut ravi, sans même avoir la politesse de les en prier.

En pareil cas, charmante Ionienne,
Eussiez-vous donc, au vilain Hohouhou,
Abandonné la taille Circassienne,
Et les beaux yeux dont je suis fou ?
Vous auriez bien voulu renvoyer l'un & l'autre ;
Mais devant vous laisser croquer
Vous eussiez dit un Patenôtre ;
Puis... au joli Grec de vous abandonner.

C'est dommage que le Bramine n'ait pas été en humeur d'achever ce beau conte, pour savoir ce que vous auriez fait : mais comme c'était l'heure de se mettre jusqu'au col dans le Gange, il me quitta brusquement.

Les pauvres Ioniennes, me disais-je à moi-même, être forcées de choisir entre un vieux diable & un joli démon ! cela est bien affreux !

J'allais me livrer à de profondes réflexions sur tout cela, lorsque je vis une troupe de jeunes Nymphes sortir d'un bois de myrthes, pour aller faire leur dévotion, c'est-à-dire, pour aller danser un ballet autour de l'autel consacré au bon Génie.

Au corset verd, à sa taille légère,
A son œil vif, à son regard mutin,
Mais sur-tout à son pied, je connus ma bergère ;
Faut-il que tant d'appas deviennent le butin,
D'un décrépît & vieux Cerbere ;
D'un lubrique & cruel Lutin ? —

Me disais-je en soupirant ; mais imaginez ce que je devins, quand je vis le monstre descendre du rocher & s'approcher de vous ! Vous fîtes un cri ; déjà il allait vous saisir, lorsque vous arrachâtes un rameau du myrthe consacré au bon génie. Aussi-tôt le vieillard disparut, & je m'éveillai.

Le vieillard, c'est le Temps, & l'autre, c'est l'Amour.
A l'un, ou bien, à l'autre diable,
On vous destine sans retour.
Choisissez bien ; c'est le sens de ma fable.
Pensez que les momens dérobés au plaisir
Sont les menus profits du temps impitoyable,
Qui nous laisse à la fin avec le repentir.
Le myrthe, toujours verd, est l'image fidele]
Du Dieu que vous devez servir ;
Éclos au souffle du desir,
Lui seul peut garantir de l'haleine mortelle
Qui moissonne à la fois la Reine & le plaisir.
T. O.

◀————▶

M O R T S.

Jean J. Buloz, de Villards le Comte, âgé de 52 ans.
Jeanne Henriette Décastel, fille mineure.
Jeanne Cargnan, veuve de Daniel Décotterd, d'Essertes, au Bailliage d'Oron, âgée de 76 ans.
Un enfant mâle mort en venant au monde.
Jean Jaques David Schopffer, de Sanen dans le Gessenay, Culotier, âgé de 50 ans.

JOURNAL DE LAUSANNE.

7 NOVEMBRE 1789.

Le SOLEIL se leve à 7 heures 12 minutes, & se couche à 4 heures 12 minutes.
La LUNE se leve à 8 heures 25 minutes du soir.

Observations Météorologiques.

Dates.	THERMOMETRE.			BAROMETRE.		
	7 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.	7 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.
29 Oct.	6. 3. 0	9. 4. 0	6. 2. 0	26. p. 8. lig. 2	26. p. 8. lig. 3	26. p. 8. lig. 11
30 . . .	5. 6. 0	12. 3. 0	7. 2. 0	26. 8. 10	26. 8. 7	26. 7. 3
1 Nov.	4. 2. 0	4. 7. 0	2. 0. 0	26. 7. 7	26. 8. 0	26. 7. 9
2 . . .	0. 0. 0	5. 3. 0	1. 9. 0	26. 7. 3	26. 7. 0	26. 6. 11
3 . . .	1. 0. 0	5. 4. 0	2. 2. 0	26. 6. 7	26. 6. 3	26. 5. 8
4 . . .	2. 9. 0	5. 2. 0	3. 0. 0	26. 5. 5	26. 4. 0	26. 5. 8
5 . . .	0. 3. 0	5. 3. 0	2. 0. 0	26. 5. 3	26. 5. 0	26. 4. 7

BELLES-LETTRES.

VERS sur J. J. ROUSSEAU.

DÉFENSEUR de l'humanité;
De préjuges, sans nombre, il délivra la terre;
Il releva le caractère
De l'homme dégradé par la Société :
Et, par son éloquence imposante & sévère,
Il confondit l'orgueil, brisa sa tête altière,
Ou, près de lui, s'allia avec fierté,
Et ne connut, dans la nature entière,
D'autre tyran que la nécessité.

On a publié, il y a déjà quelque tems, une *Lettre d'un Voyageur à son ami à Zurich*; brochure attribuée à M. le Comte de Sanois. Cette petite production n'est point de lui; nous sommes autorisés à l'annoncer ici.

VARIÉTÉS.

ADRESSE aux impotens & aux infirmes.

Mes très-chers collègues,

Je me fais un plaisir de vous rappeler une facétie qui nous conduit naturellement à un plan, lequel ne saurait que vous être agréable.

Un bossu fixa jadis, sous divers prétextes, à tous ceux qu'il avait pu découvrir, un rendez-vous chez lui. A l'heure indiquée les bossus arrivent en foule dans la salle qu'il leur avait faite préparer; & dès que l'assemblée fut complète, un orchestre nombreux, pareillement composé de bossus, se mit à jouer l'air si connu de Polichinel, & au même instant la porte d'une chambre contigue à la salle s'ouvre pour les recevoir; c'est là qu'était, majestueusement, dans un fauteuil, enveloppé d'un manteau, le maître du logis, qui leur exprima, avec une abondante effusion de cœur, combien sa joie était grande d'avoir rassemblé autour de lui une compagnie aussi respectable. Les bossus, vivement irrités de la plaisanterie, commençaient à se fâcher d'une manière qui aurait pu devenir très-sérieuse, s'il n'eut promptement quitté tout ce qui le voilait à leurs regards; mais dès qu'ils furent convaincus que celui qui les plaisantait, était encore plus difforme qu'eux, alors le rire succéda aux injures, & un repas des mieux ordonnés acheva de dissiper entièrement tous les nuages. L'assemblée, desirant refaire souvent la même orgie, s'érigea dès lors en confrérie, connue sous le nom de la *confrérie des bossus*. Ils déterminèrent que la présidence serait toujours donnée de préférence à ceux dont la bosse était la plus saillante; qu'il n'y aurait absolument que des bossus qui pourraient s'immiscer parmi eux,

Z z

& que des bossus seuls feraient à leurs gages.

L'union des sociétés dépend, vous le savez comme moi, mes chers collègues, principalement du rapport de l'humeur & du caractère; plus ces rapports sont semblables, & plus ceux qui vivent ensemble passent la vie agréablement; mais il en est encore d'autres qui ne sont pas à négliger, ce sont ceux qui naissent de l'analogie physique; quoiqu'en apparence beaucoup moins nécessaires, ils le sont, néanmoins, plus qu'il ne paraît au premier abord. Il est beaucoup de personnes qui aiment à plaisanter, fort peu qui plaisantent bien, à propos, & un plus petit nombre encore de ceux qui, quoique railleurs impitoyables, s'achent entendre raillerie. Par exemple, mes chers collègues, ne devrions-nous pas être parfaitement à l'abri de toute plaisanterie sur nos infirmités? & ne devrait-on pas, au contraire, par des égards toujours renaissans, chercher à nous les rendre plus supportables? Je conviens, qu'en général ceux qui nous plaisantent, ne cherchent nullement à nous affliger; il est, sans doute, peu d'hommes assez stupidement cruels pour se rendre coupables d'un semblable délit; mais, quoique le but ne soit pas méchant en lui-même, il n'en résulte pas moins que nous éprouvons un sentiment bien amer & bien douloureux toutes les fois qu'on nous met dans le cas de réfléchir sur la perte de nos organes; c'est ainsi qu'on afflige un pauvre homme qui peut à peine clopiner dans sa chambre, en l'invitant à profiter du beau temps, pour faire une partie de montagne; un aveugle, à ne pas se fatiguer la vue, &c.

Il est, à la vérité, peu de villes où les habitans soyent aussi doux & aussi humains qu'à Lausanne; la bonne foi, les mœurs y sont encore singulièrement révérees, & la quantité d'étrangers qui y abondent de toutes parts, n'a point encore rendu le luxe dangereux en diminuant les ressources du pauvre. Oui, il est peu de villes, j'aime à le répéter, qui renferment plus de mœurs & de vertus avec tant de causes propres à les détruire; mais, malgré cela, nous ne sommes pas moins plaisantés, quelquefois, par les meilleures gens du monde: or, l'influence de la plaisanterie est toujours forte, quand elle part d'une personne dont le physique est complètement bien organisé; au contraire, quand c'est l'impotent lui-même qui se permet de plaisanter son semblable, la plaisanterie est ordinairement bien reçue.

Ce sont ces observations, mes très-chers collègues, qui m'engagent à vous présenter un projet de société, merveilleux, ce me semble, pour jeter quelques charmes sur notre triste existence; réunis par le malheur, je vous propose donc de l'être encore par l'amitié, formons une confrerie, qu'on pourra appeler, si on le juge convenable, la *confrerie des in-*

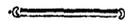
firmes & des impotens; nous nous aiderons tous réciproquement, & rien ne nous empêchera de rire à nos dépens, quand il nous en prendra fantaisie; celui qui a l'usage des jambes, servira de soutien à l'impotent qui ne peut marcher seul; le sourd conduira l'aveugle, & l'aveugle, en reconnaissance, aura soin de satisfaire, autant qu'il le pourra, à la curiosité du sourd.

Quoique les bossus ne soient ni impotens, ni infirmes, il conviendrait, néanmoins, de ne pas les exclure de la confrerie, j'ai observé que les bossus étaient propres à faire effet; ils sont pour l'ordinaire plaisans, &, de plus, leur bosse ferait un siège commode pour transporter ceux qui ne pourraient en aucune manière faire usage de leurs jambes; la gratitude d'ailleurs nous oblige à ne pas les oublier; &, s'ils se permettaient de railler des membres de la confrerie, l'énormité de leur loupe dédommagerait amplement celui qui ferait l'objet de leurs sarcasmes; enfin, cette confrerie devrait être, à mon avis, combinée sur celle des bossus; & tous les membres qui la composeraient, ayant une somme d'infirmité suffisante pour être mutuellement intéressés à se soulager & à se prévenir par toutes les douceurs & tous les égards possibles, trouveraient des charmes inépuisables dans une telle réunion.

Oh! mes chers collègues, quel spectacle varié & intéressant présenterait la salle où tant d'infirmes & d'impotens de toute espèce seraient rassemblés! Du foyer de l'infortune même se rependrait alors sur chacun de nous le baume qui l'adoucirait sans cesse & la rendrait toujours moins insupportable; car tel est l'homme, il est affligeant de le dire, le malheur d'autrui lui rend le sien plus supportable. „ Un malheureux que le bonheur des autres consolait de son malheur, dit un Moraliste moderne, ferait un homme bien respectable ”.

Les avantages qui résulteraient de la confrerie dont je viens de vous occuper, me paraissent, mes très-chers collègues, être assez grands & assez précieux pour mériter toute votre attention; aussi, je ne doute pas que vous ne vous en occupiez très-sérieusement, & dans l'espoir consolant où je suis que vous me ferez savoir, par la même voie que j'emploie, les moyens les plus propres au perfectionnement & au succès de l'objet que je vous propose, je demeure avec le tendre intérêt que l'on doit prendre, à tant de titres, aux infortunés.

Votre très-dévoûé Serviteur, * *.



* * Un perruquier, ou soi-disant tel, a lu dans l'Histoire ancienne, que les hommes des tems reculés vivaient plus longtems que nous. En réfléchissant à

la grande quantité de barbe qui tombe de nos jours sous son rasoir & ceux de ses confrères, il a été frappé de ce trait de lumière, & n'a pas manqué d'attribuer à cet usage l'abréviation de la vie humaine. Voici comme il le prouve.

Il n'est point d'homme, quelque peu robuste qu'il soit, à qui il ne pousse une ligne de barbe par semaine, & il est bien des personnes qui en fourniraient le double. C'est donc cinquante-deux lignes, ou quatre pouces, quatre lignes de barbe que produit par an le menton de l'homme le moins fort. Si cet homme vit soixante ans, en supposant qu'il ait eu de la barbe à dix-huit ans, ce qui est bien modéré, il se trouvera avoir dépensé quinze pieds deux pouces de barbe. Que ce sera-ce si nous calculons sur septante ans de vie d'un homme vigoureux? A deux lignes par semaine, nous aurons trente-huit pieds, trois pouces de barbe; somme énorme, somme effrayante sans doute. Songez donc, Messieurs, à la quantité d'esprits animaux qu'il faut pour produire cette quantité de substance animale. N'en doutons point, voilà la vraie cause de notre faiblesse. Cessons de raser nos barbes, & nous verrons revenir le siècle des *Samson* & des *Scanderbeg*.



AUX AUTEURS DU JOURNAL.

De la Forelas, dans la paroisse d'Ormond dessus,
28 Octobre 1789.

MESSIEURS,

Nous avons lu, avec le plus grand plaisir & le plus vif intérêt, la relation que vous avez publiée dans votre *Feuille* d'une fête d'agriculture, où est élu un *Roi-Agriculteur*; & nous verrions avec reconnaissance que vous voulussiez bien y faire mention aussi de notre *Roi-Pasteur*.

Dès que nous sommes arrivés sur les montagnes qui servent de *pâturages d'été*, nous procédons à son élection, & la pluralité des suffrages détermine notre choix. L'intrigue, les factions, d'immenses richesses n'ont jamais porté un de nos bergers sur le trône. Ordinairement celui de nous qui parvient à ce degré éminent d'élevation est celui qui s'est distingué, en délivrant la Société d'un de ses plus redoutables ennemis, comme d'un loup, d'un ours, ou d'autres êtres aussi infociables; & qui a témoigné le plus d'humanité envers les animaux utiles soumis à ses soins, à sa direction. Rien n'est plus imposant, rien n'est plus auguste à nos yeux que la cérémonie qui a lieu lorsqu'il doit porter un jugement, rien ne nous paraît plus sacré & plus respectable que l'exacte exécution de sa sentence. Assis sur un vieux tronc de bois sous l'arbre le plus grand & le plus antique de notre montagne, ayant à la main un gros bâton

nouveaux qui lui sert de sceptre, & revêtu, orné de la peau de l'animal qu'il a tué, laquelle lui sert de manteau royal, il exerce despotiquement, mais jusqu'à présent toujours avec sagesse, son autorité sur le berger qui s'est livré à des juréments, à des excès qui troublent l'ordre & l'harmonie de notre Société; sur celui qui a maltraité ses vaches ou quelque autre des bêtes dont il doit être & le gardien & le protecteur.

Nous avons l'honneur d'être, &c.

Note des Rédacteurs. Nous avons cru appercevoir de l'utilité à publier cette lettre, d'autant plus qu'on nous a fait observer que l'habitant de la plaine attache moins d'importance que n'y en met l'habitant de la campagne, à traiter ses troupeaux avec humanité. Nous nous permettrons de citer ici le trait suivant. Un charretier maltraitait ses chevaux dans un certain quartier de Londres; la populace en fut indignée, le conduisit sur le champ chez le Juge de paix, qui le condamna à cinq schellings d'amende, & le menaça de la prison en cas de récidive.



EXTRAITS. — MORALE.

LE LAIT DE LA PAROLE, contenu dans un Catéchisme, des Prières & un Sermon, par C. E. F. MOULINIÉ, Ministre du St. Évangile; se vend à Genève chez l'Auteur, & à Lausanne chez Mrs. Heubach, Durand & Comp.

„ La vérité répand avec abondance & de tous
„ côtés les rayons les plus vifs, nous en sommes
„ inondés & éclairés de manière à dissiper les ténè-
„ bres les plus épaisses de l'ignorance & de la fu-
„ perfition. Tel est le langage de la plupart de
„ ces modernes *instituteurs du genre humain* qui, sub-
„ stituant aux préceptes de la religion, les décisions d'une
„ philosophie qu'ils appellent naturelle, ont abusé de
„ la crédulité de leurs sectateurs, à qui ils tachent de
„ persuader qu'ils sont seuls les dépositaires & les dis-
„ pensateurs de cette vérité qu'ils annoncent avec em-
„ phase, & qu'ils enveloppent de nuages pour l'étouf-
„ fer s'ils le pouvaient, en faisant adopter à sa place
„ des opinions, des sentences, des maximes, des
„ pensées souvent vides de sens; & qui n'ont pas tou-
„ jours le mérite d'être présentées sous une forme nou-
„ velle ou agréable. Les esprits en garde contre les
„ prestiges de la fausse philosophie, conviennent que,
„ jusqu'à présent, les leçons si vantées qu'on en a reçu,
„ n'ont pas produit des fruits bien avantageux à l'hu-
„ manité. Ce n'est pas le lieu de prouver combien on
„ est loin encore du but auquel on se flattait d'attein-
„ dre, & de la perfection qui nous était promise; il
„ me semble même que nous sommes dans des cir-

confiances qui exigent qu'on fasse sentir, par tous les moyens possibles, que jamais la Société ne sera plus heureuse qu'en devenant plus chrétienne, & que cette philosophie mondaine, cette *Reine des opinions* qu'on a voulu mettre sur le trône à la place de la religion, n'est qu'un tyran qui a fait le malheur de ceux qui se sont soumis aveuglement à ses loix.

On ne peut donc que savoir un gré infini à l'Auteur de l'ouvrage que je vous annonce, Messieurs, de ce qu'il a consacré à un travail rebutant, mais utile, des talens qui pouvaient le faire briller parmi les Auteurs les plus distingués.

Sans annoncer son Catéchisme, comme devant convenir à toutes les communions chrétiennes, M. *Moulinié* paraît avoir cherché à détruire tout esprit de secte, en éloignant toute controverse, en inspirant la vraie tolérance & en n'admettant que des principes fondamentaux communs à tous les Chrétiens. C'est dans ce petit ouvrage même qu'il faut voir le plan que l'Auteur a choisi, & de quelle manière il l'a rempli; un extrait ne le ferait connaître qu'imparfaitement, je me contenterai de remarquer que ce plan, très-différent de celui de tous les Catéchismes reçus, a facilité le moyen de traiter des questions presque entièrement négligées jusqu'ici, & que chaque section est terminée par une prière qui a rapport à la matière de la section, ce qui forme une suite de prières sur les principaux points de la religion. L'Auteur a ajouté, comme un complément de son ouvrage, un Sermon sur les liaisons chrétiennes, lequel joint, à la plus vive onction, une simplicité d'expression qui en rend la lecture facile aux jeunes gens.

Je pourrais en citer plusieurs morceaux qui justifieraient ce que je viens de dire, mais le morceau suivant sur le culte domestique, qui est une partie du culte particulier, fera mieux apprécier le mérite de l'ouvrage que tous mes éloges.

„ Voulez-vous que le langage religieux ne vous al-
 „ larme jamais, & que dans vos épreuves la piété
 „ remplisse les vus du Dieu de patience & de consolation? Faites assidûment des prières & de saintes
 „ lectures d'un commun accord. Combien est heu-
 „ reuse cette famille chrétienne dont la maison est
 „ le temple de Dieu; où se trouve l'arche du Sei-
 „ gneur; où, assis respectueusement autour de l'E-
 „ vangile comme aux pieds de la Sageesse éternelle,
 „ on écoute avec componction de cœur les leçons
 „ de Jésus? Ils brûlent ces cœurs; avec quelle
 „ promptitude je vous vois prosternés en terre! Il
 „ est là ce Dieu de patience & de consolation que
 „ vous adorez: c'est parce qu'il est dans vos cœurs,
 „ que ces cœurs sont tout enflammés. Père respectable!
 „ c'est dans ce moment que tu bénis ta famille avec

„ efficace: mere tendre & pieuse! tu pries, & la
 „ Grace descend, cette Grace qui va sauver les en-
 „ fans que Dieu t'a donnés. Vous priez, enfans
 „ chrétiens! & vos prières, portées au ciel par le
 „ zèle & la charité, vont y chercher le bonheur
 „ pour vos parens, des consolations pour les mal-
 „ heureux, des bénédictions pour l'Eglise & la pa-
 „ trie, la conversion des pécheurs & les moyens de
 „ glorifier Dieu. Vous priez, ames chrétiennes! &
 „ la charité coule par torrens dans votre intérieur,
 „ & la vertu ne vous coûte plus rien, & vos larmes
 „ sont essuyées, & la paix de Dieu vous gardant
 „ par Jésus-Christ; c'est dans le sein de votre fa-
 „ mille qu'on trouve la sérénité, la confiance & le
 „ bonheur”.

J'ai l'honneur d'être, &c.

G..... l'ainé.

M É D E C I N E.

AUX AUTEURS DU JOURNAL.

Lausanne, 25 Octobre 1789.

MESSIEURS,

Depuis quinze ans j'étais surpris, toutes les nuits, d'une attaque de crampe à la cuisse, réveillée par la douleur qu'elle me causait, contraint de me lever & de me promener par ma chambre jusqu'à ce que cette cruelle incommodité fut passée. De divers moyens tentés pour m'en garantir, je n'en avais point trouvé de plus efficace que le camphre, mais dont la forte odeur était un désagrément & pour moi & pour ceux qui m'approchaient; lorsque je m'avisai de passer autour de ma cuisse, en me couchant, une courroie, à l'extrémité de laquelle était une boucle coulante, puis dès que la crampe me réveillait de ferrer la courroie jusqu'à ce que la douleur fut apaisée: ce remède, si simple & si facile, eut un plein succès, & ne m'a jamais manqué depuis. En le publiant par la voye de votre *Feuille*, Messieurs, j'ai cru pouvoir rendre service à ceux de vos Lecteurs qui se trouveraient dans le même cas que moi.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Signé P A P U S.

M O R T S.

Jeanne Marie Curchod, femme de Jean Pierre Curchod, de Dommartin, âgée de 60 ans.

Jean Samuel Crépin, fils mineur.

Louise Judith Bulloz, fille mineure.

Demoiselle Susanne Louise Trachsell, de Lausanne, âgée de 28 ans.

Une fille morte avant le baptême.

Jeanne Esther Duflon, veuve de Pierre Robin, de Lausanne, âgée de 85 ans.

Jean Samuel Blanc, de Lausanne, âgé de 47 ans.

Un enfant mâle mort avant le baptême.

JOURNAL DE LAUSANNE.

14 NOVEMBRE 1789.

Le SOLEIL se leve à 7 heures 22 minutes, & se couche à 4 heures 38 minutes.

La LUNE se leve à 3 heures 38 minutes du matin.

Dates.	THERMOMETRE.			BAROMETRE.								
	7 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.	7 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.	26 p.	4 lig.	3	26 p.	4 lig.	0
6 Nov.	3. 9.	7. 0.	4. 0.	26. p.	4. lig.	7	26. p.	4. lig.	3	26. p.	4. lig.	0
7 . . .	4. 0.	9. 2.	5. 9.	26. 3.	1	26. 2.	8	26. 2.	0			
8 . . .	3. 2.	5. 2.	0. 4.	26. 1.	3	26. 2.	9	26. 3.	7			
9 . . .	0. 1.	5. 2.	2. 0.	26. 4.	3	26. 5.	3	26. 6.	4			
10 . . .	0. 9.	7. 1.	3. 2.	26. 7.	1	26. 7.	0	26. 6.	5			
11 . . .	1. 0.	8. 9.	3. 0.	26. 6.	6	26. 6.	0	26. 6.	7			
12 . . .	0. 5.	8. 8.	3. 3.	26. 6.	2	26. 6.	1	26. 6.	6			

BELLES-LETTRES.

LE MAL. Poème philosophique en quatre chants, suivi de remarques & de dissertations relatives au sujet, par M. SALCHLI. A Berne chez Emanuel Hortin & Comp. 1789. grand 8°. de 450 pages.

ON trouve dans l'ouvrage même un tableau du plan qu'y a suivi l'Auteur : &, comme il est exact, nous croyons ne pouvoir mieux faire que de le transcrire ici. „ Le but de ce Poème est de faire voir que le *Mal*, qui était inévitable dans la constitution de l'univers, tend, par la direction de la Providence, à la perfection universelle, au bonheur de la société en général, & à celui de chaque individu en particulier. Pour cet effet on y prouve deux grandes vérités : 1°. Le dessein suprême & le grand but de la Providence est de rendre heureux tous les êtres intelligents. Ainsi l'homme est destiné au bonheur. 2°. Le Mal est le grand moyen dont elle se sert pour amener les hommes à un but général.—La première de ces vérités fait le sujet du premier chant ; la seconde est contenue dans les deux chants suivans. Le quatrième chant, enfin, contient les principes de morale qui découlent de ce système, & quelques exhortations à se convaincre de plus en plus de ces grandes vérités. Ainsi le premier chant a pour objet

les vues de la Providence ; le second, le Mal métaphysique & physique ; le troisième, le Mal moral ; le quatrième, la morale, & des exhortations à l'étude de la philosophie & de la religion ”.

Nos Lecteurs, partageront, sans doute, nos regrets de ce que, contraints de nous resserrer dans des bornes étroites, nous ne pouvons suivre l'Auteur dans le développement qu'il a donné à des objets d'une aussi haute importance ; dans les difficultés qu'il a surmontées souvent avec un plein succès, & qui naissaient non seulement du sujet, mais encore de la tâche qu'il s'est imposée de le traiter en vers, de l'affervir aux règles, à la marche d'un poème didactique.—A la première lecture de cette production, on est d'abord tenté de se permettre quelques remarques critiques ; mais l'Auteur a sçu les prévenir presque toutes, & les combattre par des notes qui, souvent instructives & intéressantes, satisfont alors entièrement le Lecteur.

On sent que de courtes citations, à l'égard d'un tel ouvrage sur-tout, ne contribuent que bien faiblement à le faire connaître ; néanmoins nous en allons placer ici, mais prises au hazard.

Soutiens ma faible voix, ô Sageffe éternelle !
Que l'homme, en admirant ta bonté paternelle,
Soit, enfin, convaincu que, dans tous ses revers,
Ton bras, en le frappant, ne brise que ses fers.

A a a

Le trop sensible *J. J. Rousseau* a dit, comme on le sait : *Les hommes sont méchants mais l'homme est bon.* L'on ne pourra que s'en rappeler en lisant : dans ce poème ;

Tous les hommes sont bons , mais l'homme seul est pervers.

Mais , avec un peu d'attention sur ce qui précède & sur ce qui suit ce vers dans l'ouvrage de *M. Salchli* , l'on verra que son opinion ne s'éloigne pas néanmoins de beaucoup de celle du *Philosophe Genevois*.

Nous terminerons notre notice par la citation suivante.

O nature ! ô principe ! ô source de la vie !
O toi qui si souvent enflammas mon génie !
Que de fois ton aspect, ton éclat enchanteur,
A consolé mon ame au sein de la douleur !
Que de fois n'ai-je pas, sous tes sacrés ayles,
Goûté d'heureux momens, & des plaisirs tranquilles !
Lorsque, tantôt assis sur un roc sourcilleux,
Dans un vaste horizon, tu t'offrais à mes yeux ;
Ou tantôt, lorsqu'au fond d'une grotte attrayante,
Ou sous l'abri voué d'une roche pendante,
Ou dans l'enfoncement de nos sombres forêts,
D'un esprit recueilli, j'admirais tes bienfaits.
Là, je m'abandonnais à des pensers sublimes ;
Je méditais du Mal le ténébreux abîme,
Le plan du Créateur, le triomphe du bien,
Et d'un immense Tout l'universel lien.

—————

LE Pere d'un supplicé à son Ami.

L'opprobre est à mes jours attaché pour jamais :
Il ne m'a rien servi d'abhorrer les forfaits ;
D'atteindre vertueux le terme de ma vie,
Dans un emploi pénible , utile à la patrie.
Mon fils meurt criminel !... Je vis déshonoré.
Le préjugé flétrit un vieillard vénéré.
Chaque regard m'insulte : on craint de me connaître...
Où le crime n'est pas, la honte peut-elle être?...
Mon fils a mérité son déplorable sort :
Mais n'a-t-il pas aux loix satisfait par sa mort ?
Dans ce qui lui survit, faut-il qu'on le punisse ?
Je suis son pere, hélas ! mais non pas son complice.
Ah ! s'il n'eût pas rendu mes soins infructueux,
Mon fils vivrait encore... il vivrait vertueux...
Mais l'éducation n'a pu changer son ame !
Et son supplice, ô ciel ! rend sa famille infâme !
De cet infortuné le spectre qui nous fuit,
Ses longs gémissemens entendus dans la nuit,
Son morne désespoir, les chaînes qu'il agite...
Et ce peuple inhumain qui se presse à sa suite...
N'est-ce pas trop déjà de ces affreux tableaux,
Sans ajouter encore l'infamie à nos maux ?

Non, les loix contre nous ne l'ont point décernée ;
A me priver d'un fils, leur rigueur s'est bornée.
Je ne suis pas déchu du rang de Citoyen...
Mais quel pere osera mêler son sang au mien ?
Le préjugé ravit un époux à ma fille,
Nous ferme tous les cœurs, isole ma famille.
Répoussé des autels, des camps & du barreau,
Mes fils & leurs enfans, proscrits dès le berceau,
A peine ils connaîtront qu'il est des loix, des crimes...
Déjà l'ignominie en fera ses victimes...
Puisse jamais pour eux ne luire la raison !
Qu'ils soient tous moissonnés dans leur jeune saison !
Le désespoir bientôt en leur cœur pourrait naître ;
Punis en criminels, ils apprendraient à l'être.
L'estime qu'on obtient répond de nos vertus ;
C'est le frein d'un cœur fier... Tremblez s'il ne l'a plus.
Oui, barbares humains ! l'opprobre héréditaire,
Qui descend sur mes fils de l'échafaud d'un frere ;
Cet avilissement qu'ils ne méritent pas,
Peut les conduire un jour au fort des scélérats.
A la société, que doivent-ils?... la haine.
Ils ont tout à venger, & rien qui les retienne.
Craindraient-ils le trépas que d'un bras forcené,
Sous les pleurs d'une mere ils se feraient donné?...
Loin de les arrêter, moi, qui miné par l'âge,
N'ai plus qu'un jour, peut-être, à dévorer l'outrage.
(De la religion, la voix parlait en vain,)
De ce funeste jour j'allais hâter la fin.
Que n'avez-vous, cruels, consommé l'injustice !
Quand l'honneur est perdu, qu'importe le supplice ?
Sur le même échafaud, que n'avez-vous trainé,
Ses freres ; las du jour, son pere conferné,
Sa mere gémissant d'avoir été féconde,
Sa sœur que le chagrin va retrancher du monde !...
Sans doute on nous eut plaints de périr innocens...
De l'indignation les cris rétentissans,
Rendant à l'infortune une justice prompte,
Nous eussent, en mourant, affranchis de la honte.
Dans l'intérêt commun peut-être enveloppés,
A l'opprobre, avec nous, mon fils eût échappé...
On eût frémi de voir une famille entiere
Payant de son supplice une faute étrangere :
Mais ôtez l'appareil, les bourreaux, les témoins ;
Nous souffrons davantage, & ne mourrons pas moins.
Et c'est dans le mépris que notre mort s'acheve !
O mon ami ! quel fort ! tout mon sang se souleve...
Pardonne-moi ce nom qui ne m'est plus permis...
Je le fais ; mon malheur ne laisse point d'amis.

(*Extrait de l'Esprit des Journaux.*)

—————

ESSAI sur le Tonnerre, considéré dans ses effets moraux sur les hommes : & sur un coup de foudre remarquable. Par *J. LANTIERES*, Professeur Honoraire en Langue & Belles-Lettres Françaises à Lausanne. Suivi de notes de *M. le Professeur DE SAUS*.

SURE de Geneve: avec cette épigraphe: *Felix qui potuit rerum cognoscere causas*; brochure in-8°. de 56 pages, 1789. A Laufanne, chez J. P. Heubach, Durand & Comp.

“ Il n'est point, peut-être, (observe l'Auteur) de phénomène de la nature qui, plus que le tonnerre, ait fixé à la fois, & à peu près au même degré, l'attention de l'homme du monde, de l'homme du peuple, de l'homme instruit, & de l'homme ignorant; qui leur ait inspiré plus de crainte & plus d'effroi, & les ait tous engagés, à proportion de leurs facultés intellectuelles, dans plus de conjectures fausses, dans plus d'erreurs, en recherchant la cause qui le produit, & en voulant expliquer ses effets”.

Dans la première partie de cet Essai, M. Lantier présente quelques conjectures sur la différence des impressions morales dont ce météore frappe ces diverses classes de la société; il jette un coup d'œil sur les idées que s'en formaient les anciens, sur celle qu'en conçoivent les modernes.

Dans la seconde, il donne la relation d'un coup de foudre remarquable qui, cette année-ci, a fait périr une fille, la dépouillant complètement de tous ses habits, & les élevant même en partie à plus de 60 pieds au-dessus d'elle. Il expose les doutes qu'il s'est permis de hasarder sur la marche & les effets de la matière fulminante dans cette circonstance. Cette brochure est terminée par des Notes utiles & très-instructives, que M. de Sauffure de Geneve a bien voulu prendre la peine d'ajouter à cette seconde partie.

Nous ne donnerons point à cette notice une plus grande étendue, mais nous nous permettrons de renvoyer le Lecteur à l'ouvrage même. On peut conjecturer le genre d'embarras que doit éprouver l'auteur, chaque fois que, pour remplir sa tâche de Journaliste, il est appelé à annoncer de ses propres ouvrages dans une Feuille dont il est le principal Directeur.

LOGOGRIPE.

Je lie, pour un tems, les plus puissans mortels;
Quiconque rompt mes nœuds viole les autels:
Mon nom ne fut jamais sacré pour cette race
Avide de forfaits, toujours pleine d'audace,
L'opprobre des cités, digne d'un nom connu
Composé de mon corps, dans mon corps confondu.
De nos membres communs, Lecteur, veux-tu connaître,
Combien de nouveaux corps peuvent recevoir l'être?
Essaye de trouver leur nombre merveilleux;
Le voilà, qui déjà se présente à tes yeux.
Vois-y d'abord celui qui, d'une main coupable,
Fit le premier trembler & périr son semblable.

Vois, après ce méchant, cet oiseau voyageur,
Qui mange nos maisons, que poursuit le chasseur.
Un ornement de l'œil; un port pour les navires;
Un défaut de la peau. Quoi? déjà tu m'admires!
C'est trop tôt. Vois encor un espace de tems;
Ce que l'oiseau léger va sans cesse *agitant*,
Une place du corps aux hanches contiguë;
Un fil qui naît du bois dont la liqueur nous tue,
Lorsque nous en buvons ou trop, ou trop souvent.
Un très-piquant légume, à l'oignon ressemblant;
Un animal sans cœur, de l'homme esclave utile;
Un tissu fait d'osier; de la France une ville.
Une étendue d'eau que ne forma point l'art;
Une autre qu'il créa, sans que nature eût part
A sa formation. Un oiseau aquatique
Du genre féminin. Une espèce de pique;
Le lieu où s'en servaient autrefois nos ayeux,
S'exerçant aux combats sur des courriers fougueux.
Une plante que l'homme estime pour l'écorce.
Un animal des bois, dont les dents font la force.
En Alsace un torrent qui va grossir le Rhin;
Un sédiment impur que font l'huile & le vin.
Un nom d'homme, un badaud, en Judée une ville (*).
L'habit d'un animal aux humains fort utile.
Ce qui d'un prisonnier augmente le malheur,
Ou qui des animaux reprime la fureur.
Un fleuve dont les eaux procurent l'abondance;
D'Italie un comté, aux confins de la France.
Enfin, si la grammaire a pour toi des attraits,
Et si tu t'applaudis de tes premiers succès,
Garde-toi, cher Lecteur, de quitter tes besicles
Avant d'avoir encor découvert deux articles;
Un pronom relatif, & deux démonstratifs;
Deux tems du même verbe, & deux mots négatifs.

ÉCONOMIE.

. Lorsque la rareté des grains a eu lieu, non seulement il est à craindre que quelques cultivateurs n'aient pas attendu, pour les récolter, que les bleds aient été suffisamment mûrs, mais encore qu'on employe avant, leur parfaite dessiccation, ceux qui seront parvenus à leur entière maturité. Dans l'un & l'autre cas, particulièrement lorsque la saison est froide & humide, les grains se broient difficilement, ils en grappent les meules & graissent les bluteaux; ils donnent une farine qui n'est pas de garde, dont la pâte est molle, d'où il résulte un pain compacte, fade, moins nourrissant, & qui peut, dans plusieurs cas, produire de mauvais effets. Pour prévenir ces inconvéniens, il suffit d'enlever aux grains leur excès d'humidité, soit en les laissant, quelques jours, expo-

(*) Dans l'ancienne Judée, avant d'être divisée.

sés au soleil, soit en les passant au four après que le pain en a été retiré. On a soin encore d'employer, pour faire le pain, un levain plus abondant, & même une plus grande quantité de sel.

PHYSIQUE.

M. Kienmayer a trouvé un amalgame électrique qui surpasse en activité & en vigueur, dit-on, tous ceux dont nous nous sommes servi jusqu'à présent. Il consiste en deux parties de mercure, jointes à une partie de zinc purifié, & une autre partie d'étain, sans aucun mélange de craie ou de blanc d'Espagne.

VARIÉTÉS.

MANIERE de préparer les confitures de différentes especes de fruits, sans le secours du feu, spécialement celles d'Abricots.

On prend une certaine quantité de vinaigre blanc de la meilleure qualité, & proportionnée au nombre de livres de confiture que l'on veut préparer. On y jette une quantité suffisante de sucre fin réduit en poudre, pour que ce vinaigre puisse, au bout de quelque tems, se changer en un sirop acéteux où l'acide ne domine point trop. C'est dans ce sirop que l'on met confire les fruits que l'on veut conserver. Il faut avoir la précaution de choisir ces fruits dans leur parfaite maturité, & par un tems très-sec. Si l'on veut faire de la confiture d'abricots ou de pêches, il faut enlever le noyau de ces fruits. Au bout de six ou sept mois, le sirop de vinaigre les pénètre si parfaitement que l'on croirait qu'ils ont été soumis à l'ébullition, & par conséquent à l'action du feu. Le vase de grès, dans lequel on prépare ces confitures, doit être tenu dans un endroit ni trop chaud, ni trop froid. Confits de cette manière aussi simple & aussi économique, les fruits conservent toute leur saveur, & ont un petit goût aigrelet qui les rend fort agréables.

MANIERE de conserver les œufs pendant très-longtems.

On profite du tems où les poules pondent le plus tard. On fait cuire leurs œufs à demi, & on les conserve dans du sable bien sec, ou dans de la cendre passée au crible: on a la précaution de les numéroter, & d'employer toujours les plus anciens les premiers; c'est-à-dire, d'achever de les faire cuire pour les manger dans l'hiver, ou lorsque les circonstances l'exigent. Or pour parvenir facilement à prendre toujours les œufs les plus anciens, on doit les encaquer, ce qui est les mettre dans un petit tonneau à double fond, mobile. Lorsque ce tonneau a

été rempli complètement à fur & à mesure que l'on a ramassé les œufs, on le ferme de la manière la plus exacte, & on le renverse de façon que le fond inférieur se trouvant au-dessus, les œufs de la plus ancienne date se présenteront toujours les premiers, lorsqu'on sera dans le cas de recourir à une pareille provision. On tient ces tonneaux ou ces caisses remplies d'œufs & de cendres, dans un endroit sec, & qui soit à l'abri de la grande chaleur.

MOYEN de préserver le froment de la brouine.

Pour cinq septiers de froment, mesure de Paris (*), on prend deux livres d'alun, & on les fait fondre dans un chauderon sur le feu. Quand cet alun est fondu, on verse dessus de l'eau dans un baquet ou grand cuvier. On met par dessus de l'eau froide, & l'on y jette de la chaux vive: quand la chaux est éteinte, on y met le grain avec assez d'eau pour qu'il y en ait trois ou quatre doigts au-dessus. On remue bien le tout avec une pelle de bois; on tire ensuite, avec une écumoire, le mauvais grain qui surnage; puis on laisse reposer le tout pendant deux heures; après ce tems, on remue encore tout le grain, on l'écume, s'il le faut. Au bout de deux heures, on retire le grain de l'eau par le moyen d'un panier, pour ne pas perdre cette même eau qui servira à une autre cuve de pareil grain, en y remettant moins d'alun. On répand le grain égoutté sur une planche, & on a soin de le remuer souvent, afin qu'il ne se prenne pas par grumeaux, & pour le sécher plus vite. Chaque fois qu'on le remue, on le fait poudrer avec de la chaux vive au travers d'un panier couvert d'une forte toile. Il ne faut pas être plus de quatre ou cinq jours sans mettre en terre le grain ainsi préparé.

M. Wogler à Weilbourg a fait plusieurs expériences sur les avantages que la Teinture pourrait retirer de la semence du trefle rouge, dont le résultat a été d'en obtenir de bonnes teintures vertes & jaunes, & qui, en conséquence, semblerait prouver que, sous ce rapport seul, cette semence mériterait déjà la plus grande attention.—La semence de la luzerne lui a donné, à peu près, les mêmes résultats.

(*) Le septier fait environ le poids de 240 livres de 16 onces.

MORTS.

Etienne Elie Bujard, fils mineur.
Hélène Marguerite Chauvin, femme de David Hübman, du Hôssi, Jurisdiction de Thannegg, dans la Turgovie, âgée de 47 ans.

JOURNAL DE LAUSANNE.

21 NOVEMBRE 1789.

Le SOLEIL se leve à 7 heures 31 minutes, & se couche à 4 heures 29 minutes.
La LUNE se leve à 10 heures 52 minutes du matin.

Observations Météorologiques.

Dates.	THERMOMETRE.			BAROMETRE.		
	7 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.	7 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.
13 Nov.	0. -6.	0 4. 2.	0 3. 1.	0 26. p. 6. lig. 6	0 26. p. 6. lig. 8	0 26. p. 6. lig. 8
14 . . .	2. +3.	0 5. 6.	0 3. 9.	0 26. 7.	0 26. 6.	0 26. 6. 7
15 . . .	3. 3.	0 9. 9.	0 7. 2.	0 26. 5.	0 26. 6.	0 26. 6. 1
16 . . .	6. 4.	0 12. 4.	0 8. 3.	0 26. 6.	0 26. 6.	0 26. 6. 5
17 . . .	4. 5.	0 12. 3.	0 8. 2.	0 26. 6.	0 26. 6.	0 26. 6. 1
18 . . .	4. 0.	0 4. 5.	0 3. 2.	0 26. 5.	0 26. 5.	0 26. 5. 10
19 . . .	2. 0.	0 6. 7.	0 2. 1.	0 26. 5.	0 26. 5.	0 26. 5. 9

BELLES-LETTRES.

LE mot du Logogriphe, inséré dans la dernière Feuille, est *Alliance*; où l'on trouve les mots suivants: Canaille, Cain, Caille, Cil, Calc, Cal, An, Aile, Aine, Nille, Ail, Ane, Claie, Caen, Lac, Canal, Cane, Lance, Lice, Lin, Laie, Jll, Lie, Jean, Calin, Cana, Laine, Lien, Nil, Nice, le, la, en, ce, cela, a, aie, ni, ne.

HISTOIRE NATURELLE.

AUX AUTEURS DU JOURNAL.

MESSIEURS,

Il est très-singulier de voir, sous notre latitude, les quadrupèdes libres ou captifs, revêtir, dans les mois d'Octobre & de Novembre, leur habit d'hyver, & nous annoncer, par l'intensité de leur fourrure, ce que nous avons à craindre ou à espérer de la rigueur de la saison qui nous menace.

J'ai observé, depuis plusieurs années, les nuances dont ces fourrures sont susceptibles dans différens animaux, & l'époque de leur apparition. Je peux vous assurer qu'elles m'ont donné des résultats très-justes; c'est-à-dire, que plus la fourrure était garnie, plus l'hyver était rigoureux.

Des remarques aussi faciles, ont un degré d'utilité

marquée, puisqu'elles peuvent servir à se précautionner contre une intempérie trop forte, ou trop prolongée.

Quelqu'intéressant que soit ce fait en lui-même, il ne peut satisfaire le Naturaliste, qu'autant qu'il peut en pénétrer la cause; elle a été pour moi un profond mystère jusqu'à présent, malgré les recherches que j'ai pu faire. Peut-on présumer gratuitement, que la nature prévoyante fournisse aux besoins des animaux, sans les faire pressentir à l'homme? Ou doit-on croire que le tissu de la peau étant affecté d'une manière particulière dans les quadrupèdes, par les influences de l'atmosphère, diminue alors ses excréations pour augmenter le nombre de ses poils?

Si pour résoudre ce problème, qui me paraît instructif & satisfaisant, vous pouviez mettre à contribution la volonté & les lumières de quelque amateur instruit & éclairé, vous m'obligeriez sensiblement; mais alors on le prierait d'expliquer aussi, s'il est possible, qu'un oignon qui, pendant l'été, ne fournit qu'un poil, en donne plusieurs en hyver; s'il peut exister dans la peau des bulbes stériles pendant les chaleurs, & féconds à l'approche des froids; enfin, si la multiplication spontanée des oignons est vraisemblable.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Un de vos fideles Abonnés.

M É D E C I N E.

NOUVELLE DÉCOUVERTE d'une méthode, peu connue, efficace & assurée, de traiter tous les hommes décédés, afin de rappeler à la vie ceux qui ne sont morts qu'en apparence; publiée pour le bien de l'humanité par J. G. C. A. Baron de HUPSCH, Seigneur de Kirchelshausen, Membre de plusieurs Académies, &c. à Cologne 1789.

L'opinion de M. le Baron de Hupsch est, que l'électricité mise en usage avec la méthode & les règles qu'il indique, est le moyen le plus sûr, le plus facile & le plus prompt pour se convaincre si un homme est réellement décédé. Une expérience qui fut faite, l'année dernière, sur une Dame de distinction vient à l'appui de la confiance qu'il accorde à ce moyen.

◀────────▶

A G R I C U L T U R E.
AUX AUTEURS DU JOURNAL.

Permettez-moi, Messieurs, quelques remarques sur l'Agriculture de notre pays: je m'intéresse aux Cultivateurs, & je voudrais pouvoir leur donner des conseils utiles.

Le dépérissement & les débris des végétaux sont les moyens dont la nature se sert pour nourrir la force végétative de la terre: la chute des feuilles & le bois pourri fertilisent les forêts; l'herbe qui échappe à la faux, se pourrit l'hiver, & rend à la terre ce qu'elle a fourni aux plantes dans les prairies. Mais les champs fournissent les plantes qui nourrissent l'homme, sans en être fertilisés; la partie de l'épi, la racine du blé sont bien une espèce d'engrais, mais elles sont loin de suffire. Il faudrait des fumiers, & l'on n'en a pas suffisamment; de là est venue la coutume de laisser reposer les champs pendant un ou deux ans; repos inutile à la terre & funeste au propriétaire.

Il est facile de voir que la terre ne se repose jamais; ce n'est plus alors du bled qu'elle produit, ce sont des herbes, la plupart sans usage pour la nourriture des bestiaux. On voit sous ses yeux que les prés produisent sans cesse, & ne perdent jamais leur force végétative; on voit les vignes produire toujours, les arbres grossir chaque année & se couvrir de fleurs & de fruits; les jardins se couvrent tous les ans de légumes qui se succèdent les uns aux autres, sans s'épuiser. Pourquoi les champs seuls auraient-ils besoin de repos?

Il faudrait, chaque année, y répandre un peu de fumier, & on en manque. Je sens cette raison; mais je vois aussi qu'on pourrait avoir davantage de ces engrais que les forêts, les chemins dans les villages, les fosses pourraient en fournir une plus grande quantité: d'ailleurs on n'ignore pas qu'en variant les

productions, on donne à la terre la force végétative que la répétition des mêmes objets lui ôtent. A un champ qui vient de vous donner des moissons abondantes, faites succéder une prairie artificielle; vos richesses annuelles seront égales, sans être les mêmes, & elles vous serviront d'engrais pour vos champs. Ne les laissez subsister, si vous le voulez, que l'année destinée aux jachères dans les pays propres aux prairies; dans celles qui le sont moins, laissez les subsister plus long-tems. Ce conseil est celui d'une longue expérience; elles restitueront à la terre ce que les graines lui auront enlevé.

La prairie artificielle, qu'on a trouvée plus propre pour remplir ce but, est le treffle; il ne coûte aucun travail pour le semer; pendant l'hiver, il lie la terre, & s'oppose à ce que les eaux l'entraînent; il résiste aux plus fortes gelées.

Il peut servir & d'engrais & de fourrage. Au mois de Mars on le sème, dans un tems qui présume la pluie, dans les champs ensemencés de bled; la pluie suffit pour le recouvrir; & s'il ne pleut pas, il faut y promener la herse chargée, pour qu'elle ne ressaute pas. Cette opération poudre les bleds, & brisant les mottes, elle leur est utile, bien loin de leur nuire. Les moissons se font, le treffle se mêle à la paille & la rend plus nourrissante & de meilleur goût: l'hiver arrive, & on peut y mettre paître les bestiaux sans danger. Si l'on veut avoir une bonne récolte pour l'année suivante, il faut y semer du plâtre qui double le produit, ou de la craie, qui fait un peu moins aussi. Dès qu'il est en fleur on le fauche; si la pluie vient, vous faites une seconde récolte; si elle ne vient pas, vous y menez paître vos bestiaux jusqu'à ce que le tems de labourer arrive; vous enterrez le treffle avec la charrue, ou avec la bêche, & vous avez un champ bien engraisé, propre à recevoir la semence, & qui vous donnera, l'année suivante, une récolte abondante.

La vesce est, après le treffle, la plante qu'il faut préférer pour de telles prairies; elle produit, à peu près, les mêmes effets, & donne presque les mêmes avantages.

◀────────▶

V A R I É T É S.

L E T T R E A L'AUTEUR DU JOURNAL.

Hélas! Monsieur, qu'il est difficile d'être heureux! que la sagesse est voisine de la folie! que le goût des choses utiles est voisin de l'habitude & de la manie! & combien de gens disent comme cette Catin d'une vieille chanson:

Deformais je serai sage,
Encor celui-là!

J'ai une femme bonne, honnête, aimant son mari, son ménage, sa famille, voulant le bien de tous ; mais qui, d'abord économe, cherchant à n'acquérir qu'à bon marché, est devenue insensiblement une espece de maniaque ; elle est toujours en action, toujours affairée, & elle ne s'aperçoit pas que, pour son bien, que pour le mien & celui de tous ses amis, elle ferait beaucoup mieux de ne s'occuper qu'à ne rien faire ; & ce qui serait plus avantageux pour notre fortune, d'être moins bonne économe.

Mes plaintes vous paraîtront singulieres, peut-être folles ; mais attendez, s'il vous plaît, que je vous ai peint ma femme, & que vous connaissiez sa manie, & vous reconnaîtrez que ce n'est point sans de fortes raisons que je me recrie sur une qualité estimable, sans doute, mais qui doit avoir ses bornes, & surtout être bien entendue.

Ma femme a ouï dire à sa grand' tante qu'une bonne ménagere ne doit avoir rien à acheter, qu'elle doit avoir tout ce qui lui est nécessaire sous la main, & qu'elle doit profiter de toutes les occasions de se fournir de tout ce qui est utile, au moindre prix possible. Ces maximes sont entrées dans les canaux de son entendement & les ont obstrués ; elles regnent seules dans sa tête, & avec un peu d'intelligence, on peut déjà en prévoir l'effet. Elle ne se borne pas à les enseigner, à les commander, elle les pratique. Elle n'est pas du nombre de ces babilardes philosophiques qui se bornent à la théorie, & qui n'apprennent des sentences que pour les répéter. Chaque jour elle se souvient de ses maximes & en fait usage ; si elle sort, elle fait des additions continues à ses magasins de meubles & d'ustensiles de réserve ; elle ne regarde pas une boutique sans y appercevoir quelque chose dont elle a besoin, ou dont un jour il est possible qu'elle ait besoin, & il lui est absolument impossible de passer devant une maison dont on vend les meubles à l'enchere, sans y pénétrer & sans y assister à l'encan jusqu'au bout, pour s'assurer si elle n'y trouvera pas qui lui convient, ou qui puisse un jour lui convenir.

Dès qu'une chose lui paraît à bon marché, elle croit que son devoir lui impose de l'acheter. Et, par une suite nécessaire de cette maxime, nous sommes accablés d'une multitude de meubles inutiles. Les domestiques peuvent à peine arriver à leurs lits à travers l'entassement des coffres & des boîtes qui les entourent. Le menuisier est employé un jour par semaine à former des cloisons & à placer des tablettes, qui donnent à ma maison l'apparence d'un vaisseau destiné pour les colonies.

J'ai remarqué que les annonces & les avis mettaient son imagination en activité ; & pour égaler son économie, j'ordonnai de ne plus recevoir les papiers publics ; mais ma prudente précaution a été déjouée.

Je ne fais quelle fatalité lui procure tous les catalogues de ventes & toutes les annonces de nouveaux magasins qui s'ouvrent ; elle fait toujours, & même avant ses voisines, quand le fonds d'un marchand qui se retire est vendu à bon marché & comptant.

Cette information est pour ma chere économe le chant mélodieux de la Sirene. Il n'y a point d'après dinés ni de soirées, il n'y a ni bals, ni concerts, ni devoirs, ni intérêt qui puisse la détourner d'assister à une vente, & je l'en vois toujours revenir avec de nouveaux effets, & se glorifiant de son adresse à conclure un marché. Le porte-faix dépose son fardeau dans sa salle ; & sa premiere occupation, son plus grand plaisir est d'étaler ses acquisitions nouvelles autour d'elle, & de leur chercher une place : des jours entiers sont employés à cette délicieuse recherche. Comme elle ne supporte pas l'idée de posséder quelque chose d'incomplet, une acquisition en nécessite toujours une autre. Elle a quinze lits de plus qu'elle ne peut employer ; mais dans une des dernieres ventes, elle acheta une piece de toile courtable, propre à faire des draps, & cinq courtes pointes, parce que le Marchand lui dit qu'il les céderait à bon marché, si l'on prenait le tout ; & vous pensez bien qu'il a fallu s'affortir pour le reste.

Par ces achats multipliés, ma maison devient chaque jour plus étroite. La salle à manger est si remplie de tables, qu'on peut à peine y servir le diner. Celle du plain-pied est si décorée de porcelaine qu'on n'y entre qu'en tremblant d'y en mettre une en pieces ; il y a une pendule à chaque coin des escaliers, & la moitié des fenêtres du second étage ont été bouchées, afin de pouvoir y placer des tablettes. Libre dans ses goûts, je voudrais au moins l'être dans les miens. J'agis peu, je suis délicat, & elle me condamne à vivre de viande salée. Elle fait ou croit qu'on perd d'acheter en détail ; elle veut des quartiers de bœuf, ou des cochons tout entiers ; il faut les saler pour les conserver ; souvent une partie se gâte avant d'être mangée.

Elle ne néglige point ce qu'elle possède, & c'est un nouveau malheur pour moi. Elle veut que les pieces de bœuf soient employées dans l'ordre où elles ont été achetées ; que le second sac de légumes secs ne soit entamé que lorsqu'il ne reste plus rien du premier ; que chaque lit de plume serve à son tour ; qu'on tire chaque mois les tapis de leur armoire pour les battre ; qu'on étende, de tems en tems, les pieces de toiles devant le feu ; elle s'informe chaque jour, si l'on n'a point inventé quelque nouvelle fourriciere d'un usage plus sûr ; sans cesse elle fait faire des fumigations dans les chambres pour détruire les vers. Elle employe, de tems en tems, des ouvriers pour remettre en bon état fix horloges qui ne vont jamais, pour nettoyer des tourne-broches, qu'on

renvoje ensuite se rouiller dans les greniers ; une femme du voisinage est entretenue pour écurer la batterie de cuisine , qui est remplacée ensuite pour se ternir de nouveau ; & chaque jour je vois , au travers d'un nuage , une armée de gens occupés à épouffeter , à déplacer , à réplacer les meubles & les porcelaines.

Elle voit toujours le moment où telle chose lui fera utile , & toujours elle accumule . Elle a quatre grandes glaces qui ne peuvent être placées dans la maison ; mais il est possible que nous ayons un jour des appartemens plus élevés ; elle a loué une chambre basse pour placer une cuve , parce que si nous allons un jour à la campagne , elle pourra nous être nécessaire.

Ce genre de vie me déplaît , & je n'y vois pas de remède : je prends patience ; mais enfin cette patience aura un terme , & je crois que je finirai par mettre en vente ma maison , devenue un amas de magasins . Peut-être serait-ce un plaisir pour elle que d'y assister.

EXTRAIT d'une Lettre adressée à M. De la R....

...J'ai lu , nous dit-il , j'ai lu , Messieurs , tout ce que les plus grands Moralistes ont écrit sur l'HUMILITÉ ; néanmoins j'ai cru devoir m'en occuper moi-même , & voici le résultat de mes profondes méditations . „ Je fais , Messieurs , que l'humilité chrétienne , d'après la définition évangélique , est l'héroïsme de la vertu ; mais l'humilité selon le monde , n'est que le manteau de l'orgueil . Dans ce sens , il ne faut pas s'y méprendre , l'orgueil mène à l'utilité : l'homme orgueilleux , s'il est bien organisé , (& avec le secours de l'expérience) finira par devenir humble ; mais l'homme humble ne reviendra jamais à l'orgueil . Voulez-vous ramener un orgueilleux , prouvez-lui que l'humilité est le dernier terme de l'orgueil ; & vous en avez mille exemples à lui citer.... Il y a , Messieurs , humilité de paroles & humilité d'action . L'humilité d'action peut se définir quelquefois une épigramme d'action ; par exemple , une profonde révérence hors de place....”

„ L'avarice , continua-t-il , est , à mon avis , le comble de la générosité , & , très-souvent la générosité est le comble de l'avarice.... L'avare ne vit que pour son prochain ; il lui prépare des jouissances , dont il veut bien se priver lui-même ; il entasse pour ses enfans , ses proches ou ses héritiers , & ne se réserve absolument que le pénible du travail . L'homme généreux , au contraire , ne vit que pour soi ; il veut , à tout prix , jouir de la considération publique , & il dérobe à sa postérité le fruit de ses travaux , pour boire à longs traits dans la coupe des jouissances . L'avare entasse , dans son grenier , pour femer ensuite à pleines mains , & il laisse la moisson

à son prochain . L'homme généreux sème uniquement pour lui-même , & ne laisse sur ses pas que le chaume de sa moisson . Voulez-vous guérir l'un & l'autre , dites à l'avare que sa grande économie est le *nec plus ultra* de la générosité ; dites le contraire à l'homme généreux , &c....”

Note des Rédacteurs. Nous nous sommes permis de supprimer de cette Lettre tout ce qui aurait pu y paraître des applications ou des personnalités ; mais , peut-être , ou le Public ou l'Auteur ne lui accorderont-ils pas , telle qu'elle est ici , une pleine & entière approbation.

AUX AUTEURS DU JOURNAL.

Lausanne , 18 Nov. 1789.

MESSIEURS ,

L'établissement du *Café Littéraire* , formé dans cette ville par feu mon frere , F. La Combe , ayant répondu , par ses succès , au but de l'Entrepreneur , à l'utilité , à l'agrément du Public ; ces considérations , jointes à l'espoir (sur lequel il me paraît injuste de ne pas me confier) d'éprouver des encouragemens plutôt que des contrariétés dans le développement de mon zèle & des secours assurés que je me suis procurés , m'ont engagé à continuer , non-seulement cet établissement , mais encore celui du commerce de Librairie duquel il dépend . Vous m'obligeriez , Messieurs , en voulant l'annoncer , par la voie de votre *Feuille* , & en ajoutant que je vais prendre incessamment des précautions pour être pourvu constamment de papiers publics les plus intéressans , sur-tout dans les circonstances actuelles , & de toutes les nouveautés littéraires qui pourraient contribuer à me mériter la confiance du Public .

J'ai l'honneur d'être , &c.

LA-COMBE.

ERRATA.

Dernière Feuille , seconde page , première colonne & cinquième ligne . Tous les hommes sont bons , mais l'homme seul est pervers . Lisez : *Tous les hommes sont bons , l'homme seul est pervers.*

MORTS.

Sr. Jean George Hoffmann , Musicien , Bourgeois de Chavannes-Bogis , âgé de 76 ans.
François Baudet , de Prilly & de Bottens , Vigneron , âgé de 55 ans.
Charlotte Baud , fille mineure.
Mr. Pierre François La-Combe , de Begnien , Marchand Libraire , âgé de 45 ans.
Jeanne Julie Judith Meylan , fille mineure.
Noble & Vertueuse Jeanne François de Montherand , de Lausanne , âgée de 65 ans.

JOURNAL DE LAUSANNE.

28 NOVEMBRE 1789.

Le SOLEIL se leve à 7 heures 39 minutes, & se couche à 4 heures 21 minutes.

La LUNE se leve à 1 heures 54 minutes après midi.

Observations Météorologiques.

Dates.	THERMOMETRE.			BAROMETRE.		
	7 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.	7 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.
20 Nov.	0. -5.	0 0. 4.	0 2. 0.	26. p. 5. lig. 9	26. p. 5. lig. 11	26. p. 6. lig. 0
21 . . .	1. -0.	0 6. 2.	0 0. 17.	0 26. 6.	0 26. 6.	2 26. 6. 3
22 . . .	-1. 0.	0 4. 9.	0 0. 0.	0 26. 6.	4 26. 6.	5 26. 6. 6
23 . . .	-3. 0.	0 5. 0.	0 -1. 0.	0 26. 7.	11 26. 8.	3 26. 8. 2
24 . . .	-2. 1.	0 0. 12.	0 -2. 0.	0 26. 8.	1 26. 8.	8 26. 8. 9
25 . . .	-2. 6.	0 0. 1.	0 -5. 0.	0 26. 9.	10 26. 9.	0 26. 8. 3
26 . . .	-7. 8.	0 -; 9.	0 -8. 7.	0 26. 7.	3 26. 7.	1 26. 6. 5

VARIÉTÉS.

A L'AUTEUR de l'Adresse aux impotens & aux infirmes.

J MONSIEUR, JE n'ai d'abord vu, dans votre adresse, qu'une tournure ingénieuse pour faire sentir aux personnes, physiquement bien organisées, la révérence & les égards qu'elles doivent à ceux que des événemens malheureux ont rendu infirmes, ou privés de quelque membre. Vos leçons, moitié gaies & moitié sérieuses, ne peuvent certainement que produire un bon effet sur toutes les personnes qui, pour réfléchir, n'ont besoin que d'être invitées à le faire; & considérée sous cet unique point de vue, votre Adresse, Monsieur, doit vous mériter de ces personnes, ainsi que des infirmes & des impotens, la plus vive gratitude.

Il se peut que vous n'avez eu d'autre motif que celui dont je viens de parler, comme il se peut aussi que vous ayez pensé sérieusement au projet que votre Adresse renferme; je suis actuellement d'autant plus tenté de le croire, qu'après avoir réfléchi sur sa possibilité, je n'y vois presque aucun obstacle: mais n'importe, soit qu'en effet vous ne l'avez regardé que comme un cadre propre à renfermer des moralités, ou que vous désiriez réellement en voir

le succès, permettez-moi, je vous prie, Monsieur, de vous exposer mes idées à cet égard.

La plupart des entreprises ont, comme vous le savez, leurs difficultés; de ce nombre sont particulièrement celles qui tendent à détruire les abus qui s'opposent au bien public, vu que de tels abus sont le plus souvent *la pierre philosophale* des intrigans & des frippons, accrédités par les ressources mêmes que ces abus leur fournissent.

Dans l'établissement que vous proposez, de semblables obstacles ne pouvant l'entraver, le succès doit en être, par cette raison, très-facile: mais avant d'entrer dans aucun détail, j'imagine, Monsieur, que vous devez être curieux, de savoir à quels titres je désire si ardemment l'exécution de votre projet. En conséquence, vous saurez que ma taille est de quatre pieds, sept pouces & cinq lignes; que j'ai une loupe très-grosse sur chaque épaule; une autre qui ne l'est gueres moins au-dessus de l'oreille droite. Je passe sous silence le grotesque qu'il y a dans l'ensemble de mes traits: mais je dois vous dire que j'ai les jambes tellement tortues & inégales, que je ne puis faire un pas sans être armé de béquilles. Il est vrai que la Providence a, d'un autre côté, rendu mes miseres supportables; en me donnant de la patience & de la gaieté, ainsi que quelques talens agréables; car peu de personnes jouent mieux que moi de

Ccc

tambourin, du fifre & des castagnettes, & je vois toujours avec plaisir, quand je suis en compagnie, que ma voix & mes chansons y jettent de nouveaux charmes : de plus, on me trouve généralement de la vivacité & de la justesse dans l'esprit. Vous direz, sans doute, que j'ai passablement de vanité : mais comme je vous avoue ingénument mes difformités, il faut bien pareillement vous avouer ce qui peut me les rendre supportables : d'ailleurs, vous me paraissez trop philosophe, pour ne pas préférer la vanité qui se montre à la vanité qui se cache : celle-ci plus à la mode, a par conséquent plus de défenseurs ; mais je ne vous crois pas un homme à la mode. Vous voyez que sans avoir l'honneur de vous connaître personnellement, je vous devine en partie, & que les titres ne me manquent pas pour vous traiter de confrere. Sachez donc, mon très-cher confrere, à propos de vanité, que dès que votre Adresse fut connue, je vis abonder chez moi des estropiés de toute espece qui, du ton qu'inspire l'amour propre, me congratulèrent en se félicitant d'avance de m'avoir pour chef de la confrerie. Comme j'espère avoir l'avantage de me trouver beau à mon tour, quand elle aura acquis toute l'expansion & la célébrité dont je la crois susceptible, j'ai ri de très-bon cœur de leurs plaisanteries, en leur faisant néanmoins observer qu'ils ne feraient pas des moins propres à occuper la premiere place.

Vous voyez combien est grand l'empressement à exécuter votre projet, & j'espère que par la suite, cet empressement fera tel, qu'il n'y aura point de villes un peu considérable en Europe sans confrerie d'infirmes & d'impotens. Ne perdez donc pas courage, mon très-cher confrere, je vous en conjure ; & j'ose le dire, vous trouverez toujours en moi l'homme le plus propre à féconder vos intentions. Voici maintenant quelques observations que je soumets à votre jugement & à vos lumieres.

Je crois que dès l'origine de la confrerie, il conviendrait de l'organiser d'une maniere propre à éviter tout ce qui pourrait tendre à la dissoudre ; ainsi, on n'y devrait absolument recevoir que des personnes reconnues pour avoir des mœurs & de la probité : cependant, comme l'école du malheur est ordinairement la plus salutaire, on y recevrait ceux qui, depuis leur accident, auraient montré une conduite irréprochable, quoiqu'auparavant elle n'eut pas été telle : mais la confrerie rayerait sans merci, de son tableau, tous ceux qui deviendraient pour elle un sujet de scandale.

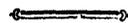
Dès qu'il serait arrivé un accident à quelqu'un, les membres de la confrerie, qui en auraient eu un semblable, devraient aller fréquemment chez le malade, afin de porter la consolation dans son ame ; &

d'indiquer en même temps, aux parens & aux gens de l'art, les moyens les plus efficaces qu'on a employé pour les soulager, ou ceux que des consultations trop tardives leur ont fait en vain connaître. Il ne faut qu'un peu d'humanité & de réflexion, pour sentir les avantages qui en résulteraient dans bien des cas.

Je désirerais aussi beaucoup que les femmes, infirmes & impotentes, fussent admises dans la confrerie ; j'y verrais un très-grand bien : mais d'un autre côté, comme elle ne pourrait subsister longtems sans l'esprit de fraternité & de concorde, il y aurait peut-être, en vertu de cette considération, de l'inconvénient à les admettre ; je sou mets sur-tout, très-cher confrere, cet important objet à vos sages réflexions.

Il me reste encore bien des observations à vous faire, qui ne peuvent trouver place ici : mais je compte, non sans fondement, que votre intelligence & votre zele ne manqueront pas de vous les suggérer, je me bornerai seulement à vous dire, pour notre encouragement mutuel, que le riche étant, ainsi que le pauvre, exposé à tous les maux auxquels l'humanité est sujette, nous ne devons point douter que la confrerie, dont nous nous occupons, ne fut singulièrement favorisée par toutes les personnes opulentes qui y seraient agrégées. Eh ! qu'y aurait-il de plus satisfaisant pour elles, que de soulager ceux d'entre leurs confreres dont la situation serait trop resserrée ! Car il n'est pas besoin d'observer que ceux qui sont infirmes ou impotens, ont nécessairement plus de besoins que ceux qui jouissent pleinement de toutes leurs facultés. Et en s'occupant des individus privés de fortune, les personnes, dont il est question, ne manqueraient pas de donner, par fois, à la confrerie de petits festins, que la gaieté assaisonnerait, & où chacun ferait, ainsi que moi, usage de ses talens, pour varier & multiplier les plaisirs. Puissé-je, mon très-cher confrere, me trouver d'accord avec vos sentimens, & jouir, avant qu'il soit peu, du plaisir de m'occuper avec vous des moyens les plus favorables pour accélérer une entreprise qui ne peut qu'être utile à l'humanité souffrante, & qu'adoucir singulièrement le sort de tous ceux qui sont infirmes, ou privés de l'usage de quelque membre, ou, ainsi que moi, victimes des caprices de la nature. Agréez, mon très-cher confrere, les sentimens d'estime & de vénération avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

De G*****.



On desire de savoir, quelle est la cause de l'abus qui a engagé le Magistrat à ordonner de ne point

vendre aux bouchers de veaux que lorsqu'ils ont atteint l'âge requis, pour que leur viande soit bonne & saine: est-ce ignorance? est-ce coutume? est-ce défaut de calcul? Il serait facile de leur démontrer qu'ils trouveraient un profit réel à ne les vendre que lorsqu'ils auront acquis une certaine grosseur; puisqu'il est connu qu'en Angleterre il est des particuliers, bons calculateurs, qui gardent des vaches uniquement pour nourrir & engraisser des veaux, qu'ils achètent, tout jeunes, de différentes personnes: pourquoi cette spéculation ne ferait-elle pas aussi bonne en Suisse qu'en Angleterre?

(Note des Rédacteurs. Cet article nous a été communiqué.)

BELLES-LETTRES.

SUITE des Confessions de J. J. ROUSSEAU, 2 vol. 8°. de 5 à 600 pages chacun.

De tous les Ouvrages que nous avons annoncés jusqu'à ce moment, aucun ne nous a présenté autant de difficultés pour en parler d'une manière conforme à l'opinion qu'en pourront prendre nos Lecteurs.

Il était attaché à la destinée de *Rousseau*, de n'avoir pour partisans que des enthousiastes, pour détracteurs que des ennemis acharnés; c'est du moins ce qui a été souvent répété, ce qu'on répète encore tous les jours. Une telle observation est-elle bien vue; est-elle bien juste? Nous ne nous permettrons point d'en décider: mais la cause qui la fait naître, est certainement l'obstacle qui s'opposera à ce que la notice, que nous allons donner, obtienne une approbation générale.

Nous nous abstiendrons de placer ici les motifs sur lesquels s'appuient ceux qui blâment ce grand homme d'avoir publié *ses Confessions*. Ces motifs sont assez connus. *Rousseau* les avait su prévoir en partie; il avait senti combien il allait donner de prise à ses ennemis; combien il avait à redouter d'être improuvé, même du plus grand nombre de ses partisans.—Loin de nous joindre au nombre de ceux qui croient devoir ne le lui jamais pardonner: si nous étions appelés à discuter sur ce sujet, nous n'hésiterions pas, au contraire, à élever notre faible voix pour concourir à prouver qu'il était animé des plus nobles motifs, lorsqu'il s'imposa cette tâche unique & étrange. Nous observerions, que si en la remplissant, il n'a pas évité de compromettre des noms respectables; que si, comme on l'a dit, un fonds immense d'amour propre, & une sensibilité portée à un degré sans exemple, lui ont dicté cet ouvrage surprenant, il est assez difficile de comprendre comment cet amour propre & cette sensibilité ne lui ont pas dicté aussi de ne point compromettre & ces per-

sonnes & lui-même; ce qui est un des plus grands griefs dont on ait chargé sa mémoire.

Convenons que *Rousseau* avait raison, lorsqu'il a dit que la nature eut un moule particulier pour le former. Alors les rapports d'après lesquels nous le jugeons, disparaîtraient pour faire place à d'autres; qui nous rapprocheraient, dans nos diverses opinions, sur son caractère, sur ses ouvrages, & peut-être même sur les effets que ces derniers ont produit. Nous le haïrions moins, nous l'admirerions tout autant, & nous le plaindrons davantage.

Reserrés dans les bornes étroites de notre Feuille, nous ne parlerons point ici des deux premiers volumes de cet ouvrage: d'ailleurs, chacun les connaît, les a lus, les a jugés. Nous ne nous occuperons donc que des deux derniers, qui paraissent dans ce moment; ayant recours à des citations, autant qu'il nous sera possible, un tel ouvrage n'étant pas susceptible d'une analyse suivie.

« Tous les papiers que j'avais rassemblés pour suppléer à ma mémoire, (dit l'Auteur) & me guider dans cette entreprise, passés dans d'autres mains, ne rentreront plus dans les miennes.... L'objet propre de mes Confessions, est de faire connaître exactement mon intérieur dans toutes les situations de ma vie. C'est l'histoire de mon ame que j'ai promise; & pour l'écrire fidèlement, je n'ai pas besoin d'autres mémoires; il me suffit, comme je l'ai fait jusqu'ici, de rentrer au dedans de moi... Je me suis laissé dans ma première partie, partant à regret pour Paris, déposant mon cœur aux Charmettes, y fondant mon dernier château en Espagne, projetant d'y rapporter un jour aux pieds de Maman, rendue à elle-même, les trésors que j'aurais acquis, & comptant sur mon système de musique comme sur une fortune assurée »....

Il s'arrête quelque tems à Lyon pour y voir ses connaissances, arrive à Paris dans l'automne de 1741 avec quinze louis d'argent comptant, sa comédie de *Narcisse*, quelques recommandations, & son projet de musique pour toute ressource. Sa comédie & son projet de musique eurent à peu près le même sort; il n'en recueillit que l'avantage de faire de nouvelles connaissances, dont l'une lui procura de remplacer, à Venise, le Secrétaire de M. de M. qui y était en ambassade. Après y avoir joué une espece de rôle dans les affaires politiques, y avoir eu quelques aventures assez singulières, il quitta S. E. dont il avait à se plaindre, revint à Paris, y porta des plaintes contre elle, n'obtint aucune satisfaction, & reprit le travail d'un opéra qu'il avait interrompu pour aller à Venise, logé dans son ancien Hôtel St. Quentin.

« Là m'attendait, dit-il, la seule consolation réelle

que le ciel m'ait fait goûter dans ma misère, & qui seule me la rend supportable... Nous avions une nouvelle hôtesse qui était d'Orléans. Elle prit, pour travailler en linge, une fille de son pays, d'environ 22 à 23 ans, qui mangeait avec nous, ainsi que l'hôtesse. Cette fille, appelée *Thérèse le Vasseur*, était de bonne famille. Son père était Officier de la monnaie d'Orléans; sa mère était marchande. Ils avaient beaucoup d'enfants. La monnaie d'Orléans n'allant plus, le père se trouva sur le pavé; la mère ayant essuyé des banqueroutes fit mal ses affaires, quitta le commerce, & vint à Paris avec son mari & sa fille, qui les nourrissait tous trois de son travail".

"La première fois que je vis paraître cette fille à table, je fus frappé de son maintien modeste, & plus encore de son regard vif & doux, qui pour moi n'eut jamais son semblable"....

L'on fait qu'il est ici question de cette fille que *J. J.* se donna pour compagne, qu'il épousa après avoir vécu si longtems avec elle, qu'on accuse assez généralement d'avoir été la principale cause de la plupart des maux qui, depuis cette époque, l'ont rendu si malheureux, & que cependant, il n'a jamais cessé d'aimer, de chérir, de respecter même (1).

Comme nous l'avons déjà observé, il nous devient impossible de suivre l'Auteur dans les divers évènements de sa vie, ou plutôt de son ame, pour nous exprimer comme lui. Nous passerons donc à la citation suivante, où il parle de celui de tous ses ouvrages qui, peut-être, fait le plus époque dans sa vie littéraire. Il allait souvent à Vincennes et voir son ami *Diderot*, qui y était détenu prisonnier.

"Peu en état de payer des fiacres, à deux heures après midi (pendant les grandes chaleurs de l'été 1749.) j'allais à pied quand j'étais seul, & j'allais vite pour arriver plutôt.... Je m'avisai, pour modérer mon pas, de prendre quelque livre. Je pris un jour le *Mercur de France*, & tout en marchant & le parcourant, je tombai sur cette question proposée par l'Académie de Dijon, pour les prix de l'année suivante: *Si le progrès des sciences & des arts a contribué à corrompre ou à épurer les mœurs? A l'instant de cette lecture, je vis un autre univers,*

(1) Un Genevois, qui a vécu avec *Rousseau* pendant les vingt dernières années de sa vie dans la plus grande intimité, m'a peint souvent l'abominable caractère de sa femme. Les sollicitations atroces que cette mère dénaturée lui fit éprouver pour mettre ses enfans à l'hôpital, ne cessant de lui répéter, que ceux qu'il croyait ses amis, s'efforceraient d'inspirer à ses enfans une haine mortelle contre lui, tachant enfin de le remplir, par ses calomnies & ses feintes frayeuses, de douleur & de défiance. (*Lettres sur les Ouvrages & le caractère de J. J. Rousseau, par Madame de Stahl.*)

& je devins un autre homme... Arrivant à Vincennes, j'étais dans une agitation qui tenait du délire. *Diderot* l'aperçut; je lui en dis la cause, & je lui lus la *Prosopopée de Fabricius*, écrite en crayon sous un chêne. Il m'exhorta de donner l'essor à mes idées, & de concourir au prix. Je le fis, & dès cet instant je fus perdu. Tout le reste de ma vie & de mes malheurs fut l'effet inévitable de cet instant d'égarement. Mes sentimens se monterent avec la plus inconcevable rapidité au ton de mes idées. Toutes mes petites passions furent étouffées par l'enthousiasme de la vérité, de la liberté, de la vertu.... Quand cet ouvrage fut fait, je le montrai à *Diderot*, qui en fut content, & m'indiqua quelques corrections....

"L'année suivante 1750, comme je ne songeais plus à mon discours, j'appris qu'il avait remporté le prix à Dijon. Cette nouvelle réveilla toutes les idées qui me l'avaient dicté, les anima d'une nouvelle force, & acheva de mettre en fermentation, dans mon cœur, ce premier levain d'héroïsme & de vertu, que mon père, & ma patrie, & *Plutarque*, y avaient mis dans mon enfance. Je ne trouvais plus rien de grand & de beau, que d'être libre & vertueux, au-dessus de la fortune & de l'opinion, & de se suffire à soi-même. Quoique la mauvaise honte & la crainte des sifflets m'empêchassent de me conduire d'abord sur ces principes, & de rompre brusquement en visière aux maximes de mon siècle, j'en eus dès lors la volonté décidée, & je retardai à l'exécuter, qu'autant de tems qu'il en fallait aux contradictions pour l'irriter, & la rendre triomphante".

(La suite dans une Feuille prochaine.)

QUATRAIN pour la tombe de *Rousseau* à *Ermenonville*.

De l'ami des humains là repose la cendre.
Là, victime du sort, dupe d'un cœur trop tendre;
Loin de ses envieux, & du fracas des Cours,
Après de *Girardin Rousseau* finit ses jours.

Par *M. MALLET* de *Geneve*.

M O R T S.

Jean Planques, Français réfugié, âgé de 85 ans.
Jeanne Suzanne Bonnet, de *Renens*, âgée de 55 ans.
Jeanne Catherine Antoinette Chapuis, femme de *Daniel Steltz*, Charpentier, âgée de 54 ans.
Jacob Burky, Bourgeois de *Diesbach*, Manœuvre, âgé de 46 ans.

JOURNAL DE LAUSANNE.

5 DÉCEMBRE 1789.

Le SOLEIL se leve à 7 heures 45 minutes, & se couche à 4 heures 15 minutes.

La LUNE se leve à 7 heures 12 minutes du soir.

Observations Météorologiques.

Dates.	THERMOMETRE.			BAROMETRE.		
	7 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.	7 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.
27 Nov.	-10. 0.	0 -4. 6.	0 -8. 9.	26. p. 6. lig. 3	26. p. 7. lig. 1	26. p. 6. lig. 6
28 . . .	-10. 9.	0 -0. 8.	0 -7. 5.	26. 8.	26. 9.	26. 10.
29 . . .	-7. 8.	0 +3. 0.	0 -1. 2.	26. 10.	26. 11.	26. 10.
30 . . .	-3. 0.	0 +3. 7.	0 -2. 6.	26. 9.	26. 8.	26. 8.
1 Déc.	-5. 9.	0 +2. 6.	0 -2. 8.	26. 7.	26. 7.	26. 7.
2 . . .	-3. 5.	0 +1. 0.	0 -2. 2.	26. 6.	26. 6.	26. 6.
3 . . .	-2. 0.	0 +3. 1.	0 -0. 6.	26. 7.	26. 7.	26. 6.

COMMERCE.

AUX AUTEURS DU JOURNAL.

MESSIEURS,

Je viens d'être présent à une conversation sur les causes de la cherté actuelle des graines. Quelques personnes l'attribuaient à la défense, maintenant levée, d'en faire entrer dans le pays depuis l'étranger, & paraissaient désirer qu'il ne subsistât jamais de telle défense.

Ces idées m'ont engagé à jeter les miennes sur le papier, & je prends la liberté de vous les communiquer.

Il me semble d'abord, Messieurs, que c'est mal connaître les circonstances locales de notre pays, que d'y vouloir établir, ni en général, la liberté du commerce des graines, ni seulement une libre importation indéfinie du dehors. Je ne me bornerai aujourd'hui qu'à ce dernier objet. Il est indubitable que les provinces étrangères qui nous entourent, telles que la Souabe, l'Alsace, la Franche-Comté & la Savoie, ont un sol beaucoup plus fertile que celui du Canton; les vivres y sont à meilleur marché; les journées plus basses, & le payfan y est moins accoutumé à un certain bien-être que le nô-

tre. De tout cela, il résulte nécessairement que nos voisins pourront fournir notre pays de graines à un prix auquel l'habitant même ne les peut donner qu'à perte. Qu'arrivera-t-il donc si l'entrée des graines est toujours libre? Notre payfan, hors d'état de soutenir la concurrence, abandonnera la culture des champs, & en fera, ou des prairies artificielles, ou peut-être des vignes, qui lui rapporteront davantage.

Cet ordre des choses sera très-bon, aussi longtems que nos voisins auront du bled de reste, & qu'ils voudront bien consentir à nous nourrir. Mais, MM., que fera-ce, quand ils éprouveront eux-mêmes la disette, comme à présent? ou lorsque la guerre, ou seulement des motifs politiques, les engageront à ne plus pourvoir à nos besoins. Nos champs d'autrefois rapporteront des raisins & de l'herbe: mais ce n'est ni avec du foin, ni avec du marc, qu'on nourrit les hommes. La plus affreuse disette deviendrait alors notre partage inévitable, & ce serait le triste fruit de l'imprudente liberté que sollicitent quelques personnes, sans réfléchir à ses conséquences infaillibles.

C'est donc à tort qu'on attribue la cherté actuelle aux sages réglemens qui gênent l'entrée des graines étrangères.

Nous en trouverons plutôt la source dans les troubles malheureux de la France; dans la guerre d'Hongrie, qui attire de ce côté-là toutes les graines de

la Souabe & des Cercles voisins; dans la défense de fortie des Etats du Roi de Sardaigne; & peut-être, plus que tout cela, dans l'avidité des monopoleurs du pays même.

Il me reste à vous dénoncer, MM., une dernière cause de la rareté des graines; c'est la transformation annuelle des meilleurs champs en vignes, dans une grande partie du pays-de-Vaud. Cela est à un point, qu'on ne peut s'empêcher de le regarder comme un chancre qui ronge incessamment la prospérité générale du pays.

Il y a telle petite ville où il y avait, il y a peu d'années, plus de vingt charrues, & où il n'y en a plus une seule. En vain, notre gracieux Souverain a défendu ces changemens. Souvent, les premiers de l'endroit donnent l'exemple, les autres le suivent; personne n'ose parler, & les loix les plus salutaires restent sans exécution.

Le mal qui en résulte est très-grand. Non seulement c'est un terrain enlevé à la production des graines, mais encore les vignes, en absorbant prodigieusement d'engrais, & en ne fournissant rien pour en faire de l'autre, causent un tort extrême, & toujours croissant, aux champs restans, qui, mal embumentés, ne peuvent donner que de faibles récoltes. Encore si ces champs étaient convertis en prairies artificielles, à la bonne heure! L'augmentation des engrais, qui en ferait la suite, pourrait faire produire une pousse de champ autant que deux auparavant. Mais les mettre en vignes! la perte est claire & nette.

Cette augmentation continuelle des vignes me paraît être un mal, pour le pays, encore sous un autre point de vue; c'est-à-dire, en diminuant la masse de la richesse nationale. Cette assertion paraîtra très-fausse à ceux qui ne calculeront que la valeur du produit des vignes comparé à celui des champs: mais ce n'est pas de quoi il s'agit. En augmentant nos vignes, nous n'augmentons pas nos objets d'exportation, mais seulement la consommation intérieure d'un article qui est bien moins de première nécessité que de luxe, & nous l'augmentons aux dépens des mœurs, & de l'assiduité au travail du paysan.

En diminuant nos champs, nous augmentons l'importation de la denrée la plus nécessaire, & encore c'est aux dépens de notre indépendance politique. C'est-à-dire, que nous augmentons d'un côté notre dépense, & que de l'autre, nous n'augmentons pas notre recette; & voilà ce que j'entends.

Ce qui fait la vraie richesse de tout état, c'est la possession des objets de première nécessité. Il faut avoir assez de pain, de laine, de sel & de fer. On peut, au besoin, se passer de vin, de soye, d'épi-

ces & d'or. Ainsi, ne changeons plus nos champs nécessaires en vignes superflues.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Un de vos Abonnés.

BELLES-LETTRES.

Les Aventures de Milord Edouard, avec six planches en taille-douce, 8°. 240 pages, chez Jean Mourer.

(*) Une épître dédicatoire, très-bien écrite, nous apprend que ce Roman est traduit ou plutôt imité de l'Allemand; le Traducteur s'étant permis d'y faire de très-grands changemens.

Si le Titre d'un ouvrage est souvent un préjugé en sa faveur, bien souvent aussi il produit un effet contraire, & les Aventures de Milord Edouard, écrites par une autre main que celle de *Roussseau*, doivent naturellement inspirer un peu de défiance. Il est si dangereux de marcher sur les traces d'un grand homme; il est si fort à craindre que l'éclat de son génie ne fasse pâlir & n'efface même une plus faible lumière. On peut répondre: il est vrai que *Roussseau* avait tracé le précis de ces Aventures & que l'Auteur de cet Ouvrage ne fait que de les développer. Mais ici se présente une réflexion assez naturelle: pourquoi l'Auteur de l'Héloïse s'est-il contenté d'esquisser les amours de Milord Edouard? pourquoi n'a-t-il fait que d'indiquer le caractère de la Marquise & celui de Laure? Ne serait-ce pas qu'il a cru que le sujet ne comportait pas un plus grand développement? N'a-t-il pas craint, en dévoilant les lâchetés, les bassesses, & même les crimes que la passion effrénée de la Marquise lui fait commettre, de prostituer le saint nom d'Amour, & de présenter un tableau ou dangereux ou dégoûtant? D'un autre côté, le caractère de Laure offre mille beautés. Mais si la vie entière de Julie peut à peine pallier sa première faute; si *Roussseau* a su la rendre sublime & l'élever, pour ainsi dire, si haut qu'il ne fut plus possible d'apercevoir la tache qu'il lui avait imprimée, que n'aurait-il pas fallu faire pour qu'on oubliât le premier état de Laure? *Roussseau* lui-même n'aurait pu peindre une seconde Julie, & on peut croire qu'il n'a pas voulu nous effrayer par l'horrible tableau de la surprise. Il semble que son but ait seulement été de nous faire voir que les fautes par ignorance sont susceptibles d'être réparées, comme celles que l'amour nous fait commettre, & que cette passion, si pure dans les âmes vertueuses, peut conduire à d'affreux désordres, lorsqu'on ne leur donne aucun frein.

Nota des Rédacteurs. Cette Notice nous a été communiquée.

Après avoir fait connaître les difficultés que nous croyons voir dans le sujet de ce Roman, nous nous arrêterons avec bien plus de plaisir aux beautés qu'on y trouve.

Le style en est brillant, agréable & facile; il est plein d'images heureuses; & si l'on y trouve quelques légères fautes de goût, elles sont si rares qu'elles semblent plutôt être échappées à l'Auteur que lui appartenir. Pour justifier nos éloges, nous citerons la lettre sur l'éruption du Vésuve, qui est écrite avec force. La lettre vingt-sixième de Bonifon à Laure, qui renferme des consolations douces & tendres, & qui respire une vertu pure, sans être trop austère. Il est nombre de lettres de Laure qu'on lira avec plaisir; & pour donner une idée du talent du Traducteur, nous rapporterons la lettre suivante.

„ Laure était sur un sofa, ses deux mains croi-
sées soutenaient sa tête. Elle avait les yeux fer-
més, ses joues humides; quelques larmes, qui
brillaient en s'échappant au travers de ses doigts,
me firent juger qu'elle venait de pleurer & de s'en-
dormir. A côté d'elle était un chapelet: il ne
manquait qu'un cadran solaire, une tête de mort,
& c'eût été la plus belle image de Magdelaine
pénitente.

„ Ah! si un génie bienfaisant avait pu me tranf-
mettre son pouvoir, avec quel plaisir n'aurais-je
pas donné des années de ma vie pour soulager
l'ame de cette pauvre fille accablée sous le poids
de ses peines! Je la contemplai quelques instans,
& je me retirais aussi doucement que je m'en étais
approché”.

Enfin, car le devoir d'un Journaliste est de dire les défauts comme les beautés; & une critique modérée peut, même en n'étant pas juste, faire naître des réflexions utiles & intéressantes à l'Auteur; peut-être, y aura-t-il beaucoup de Lecteurs qui n'approuveront pas qu'Edouard épouse Laure, & que ce soit Julie qui fasse faire ce mariage, & seront étonnés de l'inaction de St. Preux qui avait promis de périr plutôt que de le laisser faire.



V A R I É T É S.

AUX AUTEURS DU JOURNAL.

MESSIEURS,

Je crains de faire de faux jugemens, cependant je ne puis m'empêcher de croire que vous êtes un peu de ces hommes qui se prosternent devant les Dames quand ils les voient, & les foulent aux pieds dès qu'elles ne sont plus devant eux. C'est sans doute par cette raison que vous cherchez, que du moins on croirait que vous cherchez, à jeter du ridicule sur les objets de votre culte momentané. S'agit-il de ré-

pondre à une lettre un peu insolente sur le commerce, c'est une vieille Baronne bien orgueilleuse que vous allez déterrer; un vieux Baron aussi sot, aussi orgueilleux qu'elle, n'est pas un animal bien rare; pourquoi ne pas le faire paraître sur la scène? S'agit-il de montrer les funestes effets que peuvent avoir les mœurs des Grands inspirées aux personnes de l'état moyen, c'est une certaine Dame que vous amenez là pour en donner l'exemple; un homme aurait pu le donner. Et, pour ne pas aller fouiller plus loin dans vos Feuilles déjà presque oubliées, s'agit-il de peindre une économie ridicule, c'est encore une femme qui forme le tableau, & c'est un insolent mari qui en est le peintre.

Si vous n'aviez pas été de son avis, n'auriez-vous pas fait quelques remarques sur le ton impertinent dont il parle de sa femme? Il est tel, que lorsqu'il fait pressentir son dessein de mettre en vente tout le fruit des économies prévoyantes de celle qu'il aurait dû respecter, j'ai cru qu'il méditait de la mettre en vente elle-même avec ses meubles. Et ne fentez-vous pas que ce n'est point celui des bonnes mœurs?

Mais, puisque j'ai à me plaindre, je me plaindrai sans crainte d'offenser la majesté des hommes: puisque ce sot époux a mis la planche, je m'en servirai après lui; & si on me blâme, c'est lui sur-tout à qui l'on doit s'adresser. Je veux, à mon tour, peindre un époux entaché d'un ridicule plus frappant encore que celui de la femme sottement économe.

On m'a dit si souvent que j'étais jolie, qu'il m'est bien permis d'en croire quelque chose, par la même raison, & par d'autres encore, je crois n'être pas sans esprit, ni sans grâces; je dois donc être un peu fâchée de voir mon époux me préférer un objet brillant à ses yeux; mais où il ne peut trouver de l'esprit, puisqu'il n'y en cherche point, & qui n'a, ce me semble, de grâces pour personne: c'est une bibliothèque.

Je lui fus unie que j'étais jeune encore; il n'avait pas les qualités qu'inspire l'amour; il n'avait pas les défauts qui excitent la haine; je l'aimais donc médiocrement; mais j'avais l'espoir de vivre avec lui heureuse & tranquille, & c'était là l'objet de mes vœux.

Il a vécu, dans sa jeunesse, avec un homme très-riche, qui avait une bibliothèque superbe; & comme on exaltait son goût, son mérite, qu'on lui témoignait le plus grand respect, il a confondu ces hommages, rendus à l'homme riche, à ceux qu'on rendrait à l'homme qui avait beaucoup de livres; il s'est persuadé que l'esprit des autres qu'on couvrait d'une reliure propre, devenait alors notre esprit. Il a vu quelques Savans qu'on visitait pour leur bibliothèque plus que pour eux-mêmes, & il s'est confirmé dans son erreur. Elle s'est placée dans sa tête; elle y a, chaque jour, poussé de nouvelles racines, de nou-

velles branches , & aujourd'hui , elle semble s'être emparée de la tête toute entière , & s'oppose à ce qu'il s'y niche aucune autre idée nouvelle.

Il y a six ans que nous achetâmes une belle maison de campagne : son premier soin fut de chercher l'endroit propre à sa bibliothèque déjà croissante , il choisit la chambre qui m'aurait plu davantage pour moi-même ; mais comme il y en avait une à côté qui avait à peu près les mêmes agrémens , je cédaï sans résistance.

J'espérais que cette maison , située à la campagne , affaiblirait son goût ; je me suis trompée ; elle était encore trop voisine de la ville : chaque jour il s'y rend , visite les libraires , lit les feuilles d'avis , va dans les maisons où l'on fait des encans , chez ces especes de ravaudeurs qui les suivent & achètent souvent les bouquins qu'ils y trouvent. Il achete tout ce qui a un air savant , ou tout ce qui peut lui donner la réputation d'un homme de goût , d'un homme de grande érudition ; il agit en bon pere de ces livres longtems négligés , abandonnés à la fumée , aux rats , à la poussiere ; il les fait nettoyer avec soin , les fait habiller richement chez un relieur , les fait apporter , comme en triomphe , dans l'asyle qu'il leur destine , & quand il les a placés , il s'assied & contemple , avec une satisfaction rayonnante , les objets de sa bienfaisance , & s'applaudit de l'effet qu'ils produisent sur le rayon qu'ils doivent orner.

C'est là sa grande jouissance , & on le croirait un homme très-important à le voir se promener au milieu de sa vaste bibliothèque , enveloppé de sa robe de soie , jettant des regards satisfaits autour de lui ; on le dirait un Roi au milieu de ses sujets , & quelquefois il répète avec une emphase , qui me fait rire de pitié , ces vers qu'il a pris soin d'apprendre.

Qui , tout m'attache ici , j'y goûte ce plaisir ,
Les charmes peu connus d'un innocent loisir ;
J'y vis tranquille , heureux , à l'abri de l'envie ;
La folle ambition n'y trouble point ma vie.
Content d'une fortune égale à mes souhaits ,
J'y sens tous mes desirs pleinement satisfaits.
Je suis seul en ce lieu sans être solitaire ,
Et toujours occupé sans avoir rien à faire.
D'un travail sérieux veux-je me délasser ,
Les Muses aussi-tôt viennent m'y caresser ;
Je ne contracte point , grace à leur badinage ,
D'un Savant orgueilleux l'air farouche & sauvage ;
J'ai mille courtisans rangés autour de moi :
Ma retraite est mon Louvre , & j'y commande en Roi.

Je pourrais lui pardonner d'imiter le Philosophe marié , s'il l'imitait en tout ; s'il se souvenait au moins qu'il aimait sa femme , & que je vaux bien fa Mérite.

J'aurais désiré qu'on lui fit sentir , combien une tête comme la sienne est mal sèante dans une bi-

bliothèque , ou combien sa bibliothèque est étrangere à sa tête : il me semble voir un Roi d'Egypte au milieu d'une armée de momies couvertes de bandelletes magnifiques. Je veux bien croire que la plupart de ces livres sont instructifs : mais ils me paraissent parler une langue qui lui est étrangere. Enfin , ils sont muets pour lui ; il les ouvre quelquefois , & ne les consulte jamais. Il en est le gardien , non le possesseur ; il aime les connaître , non pour les lire , mais pour les montrer. Et quoiqu'il n'ait jamais été en état de publier que des cartes de visites , encore remplies de fautes , néanmoins ceux qui viennent le voir , aussi sots que lui , le croient savans , parce qu'il a su ranger sur des planches les ouvrages de ceux qui l'étaient ; ils le louent , l'admirent , & flattent , sans le vouloir , sa folie ; ils le regardent comme un homme de mérite , parce qu'il a celui d'acheter du papier sur lequel la presse a imprimé de certains caracteres.

Je pourrais souffrir qu'il se rendit ridicule & qu'il me négligeât : mais je ne voudrais pas que son goût exclusif otât toute latitude aux miens. La chambre qu'il avait choisie a été bientôt occupée par ses pagodes , c'est-à-dire , par ses livres ; il a fallu en choisir une autre , & malheureusement c'est sur la mienne qu'est tombé son nouveau choix. Après quelque résistance , il m'a fallu déloger. Bientôt la maison entière sera une bibliothèque , & il faudra , pour fuir l'invasion de ces nouveaux barbares , nous réfugier au grenier ou dans la grange

Ce n'est pas là ma dernière plainte. Il s'est introduit une mode nouvelle , & j'ai voulu m'en parer ; je lui ai demandé l'argent nécessaire , & il a eu l'impertinence de me refuser. Cependant , il en avait pour donner à ses infatigables relieurs , & le jour même il les paya pour les livres dont il chargea une tablette entière. Je crois pourtant bien valoir de tristes bouquins ; je crois mériter aussi bien qu'eux , d'être reliée *en propre*. Ecoutez , Messieurs , je vous pardonnerai vos sentimens despectueux pour les femmes , pourvu que vous essayez de persuader à mon Epoux , que les livres sont faits pour nous ; que nous ne sommes pas faits pour eux ; que le mérite n'est pas d'en avoir , mais de savoir s'en servir ; qu'il ne faut vivre avec les morts , que lorsque les vivans sont las de nous. Enfin , persuadez-lui du moins , qu'il ordonne à ses héritiers de ne vendre sa bibliothèque que dix ans après sa mort , afin que les acheteurs puissent croire qu'il était assez instruit pour y entendre quelque chose. C'est le dernier conseil que le soin de sa gloire me dicte , & c'est à ce prix , que je mets mon indulgence envers vous.

LIVRES. Observations du Comte de Lally-Tolendal sur la Lettre écrite par M. le Comte de Mirabeau au Comité des Recherches , contre M. le Comte de St. Priest , Ministre d'Etat , 8°. 1789. A Laufanne , chez A. Fischer. Prix 10f.

JOURNAL DE LAUSANNE.

12 DÉCEMBRE 1789.

Le SOLEIL se leve à 7 heures 49 minutes, & se couche à 4 heures 11 minutes.

La LUNE se leve à 2 heures 27 minutes du soir.

Observations Météorologiques.

Dates.	THERMOMETRE.						BAROMETRE.					
	7 heur. du mat.		2 h. après midi.		9 heur. du soir.		7 heur. du mat.		2 h. après midi.		9 heur. du soir.	
4 Déc.	-1. 0.	0 +2. 7.	0	+2. 7.	0	-0. 3.	0	26. p. 6. lig. 3	26. p. 6. lig. 3	26. p. 6. lig. 0	26. p. 6. lig. 0	26. p. 6. lig. 0
5 . . .	-0. 0.	0 +3. 3.	0	+3. 3.	0	+0. 6.	0	26. 6.	0 26. 6.	5 26. 6.	5 26. 6.	5 26. 6.
6 . . .	-1. 2.	0 +2. 6.	0	+2. 6.	0	-0. 7.	0	26. 6.	11 26. 7.	8 26. 8.	8 26. 8.	8 26. 8.
7 . . .	-3. 8.	0 +2. 4.	0	+2. 4.	0	-0. 6.	0	26. 7.	7 26. 7.	0 26. 8.	0 26. 8.	0 26. 8.
8 . . .	-1. 6.	0 +2. 0.	0	+2. 0.	0	-0. 4.	0	26. 8.	1 26. 8.	1 26. 9.	1 26. 9.	1 26. 9.
9 . . .	-0. 9.	0 +2. 3.	0	+2. 3.	0	-0. 9.	0	26. 9.	2 26. 9.	3 26. 10.	3 26. 10.	3 26. 10.
10 . . .	-3. 0.	0 +2. 2.	0	+2. 2.	0	-0. 5.	0	26. 10.	1 26. 10.	8 26. 10.	8 26. 10.	8 26. 10.

VARIÉTÉS.

L'HOTELLERIE de Bagdad, ou le Pavillon d'honneur, par M. MALLET de Geneve.

Bagdad, ou le Commandeur des Croyans, le puissant *Haroun-Al-Raschid*, & sa favorite la Sultane *Scheherazade*, cette inépuisable conteuse, tenaient une Cour aimable, polie & magnifique. Bagdad, par son commerce, sa position sur l'Euphrate, & la résidence des Califes, était le rendez-vous des nations, & la capitale de l'Orient.

Il y avait dans le Caravenferail le plus fréquent de cette superbe ville, un pavillon délicieux, meublé avec toute la recherche du luxe & de la mollesse Asiatiques, & placé au milieu d'un vaste & beau jardin, ombragé par un bosquet de Sycomores & de Platanes, qu'arrosait un ruisseau lymphide. Ce pavillon était surmonté d'un Belvedere, d'où l'on dominait tout Bagdad: de-là, la vue s'étendait d'un côté sur le Bazar couvert de boutiques, où l'on étalait, avec pompe, les perles, les pierreries, les étoffes, & toutes les riches productions de l'Orient, de l'autre, sur les rives fertiles de l'Euphrate, & dans le lointain, l'on apercevait les ruines de cette antique Babylone, dont les jardins suspendus réalisaient les songes des Poètes, & les miracles de la Féerie.

Ce pavillon, divisé en quatre appartemens, exposés & meublés suivant les différentes saisons de l'année, n'était point occupé par le premier venu. L'hôte s'était fait une loi, de ne le donner qu'au plus considérable des étrangers, que la curiosité, l'intérêt, ou le désir de s'instruire, attirait à Bagdad.

Un Allemand, un Chinois, un Turc & un Romain, arrivant le même jour, l'Allemand, fier de son titre de Comte du St. Empire, & sur-tout de ses trente-deux quartiers, qui lui donnaient entrée dans tous les Chapitres de la terre, prétendait que l'hôte du Caravenferail ne pouvait lui refuser cette marque de distinction en faveur de sa noblesse.

Si c'est à ce titre que vous la revendiquez, lui dit le Chinois, ces deux étrangers décideront qui de nous deux y a de meilleurs droits. Vous avez trente-deux quartiers de noblesse, & je n'en ai pas moins que vous: mais en Europe, le mérite d'un pere, & plus souvent encore la faveur ou l'argent, anoblit des descendans qui jouissent orgueilleusement de cet avantage, sans se mettre en peine de le mériter. En Chine, au contraire, l'homme qui a bien servi l'Etat voit, pour sa récompense, ennoblir ses ancêtres. Je suis Mandarin d'épée; & pour avoir sauvé la vie de l'Empereur de la Chine dans une bataille, la nation a déclaré mes ayeux nobles, sans que mes enfans participent à cet honneur.

Ecc

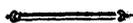
Je crois, dit le Turc, prenant la parole, devoir donner la préférence au Chinois, si je ne la méritais moi-même. Mes peres, ni mes enfans, ne m'ont point transmis la noblesse, & cependant, je suis le premier noble de l'Empire, après le Sultan, par ma place de Visir. Il est vrai, que si demain j'étais déplacé, je ne serais pas plus noble que le dernier Bostangi de ses jardins, ou le dernier Eunuque de son Serrail : mais tant que je suis Visir, je suis le premier de l'État, & nul de vous ne peut, je crois, me disputer la prééminence.

Hors moi, dit le Prince Romain, qui n'avait point encore parlé, j'ai pour aïeux ces anciens maîtres du monde, dont le dernier Citoyen était au-dessus des Rois, & mes ancêtres comptaient plus d'images dans leur famille que les vôtres ne comptent de quartiers. Ce mot d'images ne paraît pas vous être familier; voici ce qu'il signifie, & ce qui constituait une espèce de noblesse chez ce peuple Républicain & Roi, dont je descends. Chaque Citoyen Romain, que les suffrages de ses compatriotes avaient élevé à la Magistrature, avait le droit de faire faire sa statue, & mes ancêtres en ont vu plus de trente-deux dans leur galerie.

Voilà, dit l'hôte, qui dans un coin du salon avait écouté jusqu'alors ces débats orgueilleux sans rien dire, voilà de beaux titres pour vos aïeux. Cependant, je l'avoue, je suis fort embarrassé à décider entre vous quatre; & si vous m'en croyez, vous vous en remettrez au jugement de ces trois Marchands de Bassora qui sont entrés en même tems que vous dans l'hôtellerie, & qui vous ont écouté avec une singulière attention.

Ces trois Marchands, inconnus à l'hôte lui-même, n'étaient autres que le Calife Haroun, son grand Visir Giasar, & Mefrou, Chef de ses Eunuques, qui s'étaient déguisés tous trois pour connaître ce qui se passait dans la capitale.

Haroun prenant la parole, dit aux quatre étrangers: plus de dispute, Messieurs, sur votre noblesse; c'est l'effet du hazard; c'est un avantage frivole & chimérique, hors celle du Turc & du Chinois; avantage fondé sur un préjugé aussi absurde qu'injuste, car l'honneur n'est point un patrimoine. Pour vous mettre d'accord, comme le pavillon est divisé en quatre parties, je suis d'avis que vous en occupiez chacun une aile. Les hommes naissent tous égaux; le sage doit préférer celui qui a le plus de mérite, & l'hôte... celui qui le paye le mieux.



Messieurs Barde, Manget & Comp. Imprimeurs-Libraires à Geneve, croient se devoir à eux-mêmes

& au Public, de le désabuser au sujet d'une nouvelle édition, soit contrefaçon de la suite des *Confessions de J. J. Rousseau*, projetée à Neuchatel en Suisse, & annoncée par un Prospectus qui offre l'attrait d'une édition plus complete que la leur, en accusant celle-ci d'avoir été faite sur une copie falsifiée, tronquée, mutilée, &c. &c.

Les susdit Libraires de Geneve, déclarent ici solennellement, & à la face de l'Europe, qu'ils ont fait leur édition sur le *manuscrit original de la main même de Rousseau*, qu'ils ont déposé chez un Notaire Public, chez qui chacun peut le voir, en attendant qu'il soit transmis à la Bibliothèque du Roi, pour y attester l'authenticité de leurs éditions de cet ouvrage, dans lesquelles ils ne se sont permis ni additions, ni changemens quelconques, ni aucun autre retranchement que celui des noms de la plupart des personnes qui y sont impliquées, & environ deux pages de grossières & basses insultes envers quelques personnes vivantes, qui n'ajoutaient aucun mérite, aucune importance au texte, & qui n'étaient pas plus glorieuses à leur Auteur qu'aux personnes injuriées; retranchemens dictés par la décence, l'honnêteté, & la moins rigoureuse délicatesse même, & sans lesquels cet ouvrage n'eût été, ou ne fera jamais qu'un vrai libelle diffamatoire.

Les mêmes Libraires préviennent aussi le Public, que la contrefaçon qu'on lui annonce, ne peut être faite que sur une copie de l'original qu'ils possèdent, & cela, de l'aveu même du propriétaire de cette copie. (Lisez la *Déclaration de M. Dupeyrou* dans le *Mercur* de France, N°. 47, du 21 Novembre 1789, page 63 & suivantes.) Ils laissent à chacun juger du degré de confiance que méritera cette nouvelle production qui, quoiqu'annoncée en 4 volumes, ne peut être, suivant toute apparence, recrutée que de quelques Lettres de particuliers, indifféremment sacrifiées, ou déjà rebutées, & de quelques rapsodies que *Rousseau* lui-même aurait jugées indignes de voir le jour.

Les Editeurs de Geneve déclarent en même tems, qu'ils entendent comprendre, dans ce qu'ils appellent leurs Editions, celles en 2 vol. in-4°, en 3 & 2 vol. in-8°, & en 3 vol. in-12. annoncées de même chez M. Maradan, Libraire à Paris, & chez tous les principaux Libraires de l'Europe — Prenant ici, au surplus, l'engagement formel, que dans le cas où M. Dupeyrou persisterait, contre leur gré, à rétablir les retranchemens qu'il a dénoncés, & dont il est question ci-dessus, ils feront eux-mêmes, de ces retranchemens, un Appendix très-exact d'après leur original, qu'ils feront parvenir gratis à tous ceux qui auront acheté l'ouvrage chez eux, & à tous

les Libraires qui auront acquis d'eux leurs différentes Editions.

Geneve 5 Décembre 1789.

BARDE, MANGET & Comp.

«—————»

BELLES-LETTRES.

ETRENNES HRLVÉTIENNES ET PATRIOTIQUES, pour l'In de Grace 1790. A Lausanne, chez Henri Vincent.

Il n'est point de tâche que nous remplissions avec plus de plaisir, que celle d'annoncer ce petit ouvrage, qui se soutient avec succès, & le mérite sous tous les rapports. On trouve, dans celui qui vient de paraître, entr'autres morceaux intéressans, plusieurs fragmens de Lettres écrites du Pays Grison. L'Editeur observe que ces extraits sont tirés de quelques feuilles échappées à la perte d'un Voyage fort étendu & fort détaillé, qu'un accident fâcheux a anéanti, & qui n'étaient point destinées à être imprimées, sans avoir reçu les corrections de style dont elles pouvaient avoir besoin. Néanmoins, ces morceaux, tels qu'ils paraissent dans les *Etrennes Helvétiques*, n'en contribuent pas moins à enrichir réellement cet ouvrage intéressant, où tout respire l'amour du bien, celui de la liberté, & le plus tendre attachement à la patrie.

«—————»

SECONDE & dernière Notice de la suite des Confessions de J. J. Rousseau.

Il faut l'avouer, Rousseau apercevait, (s'il était permis de s'exprimer ainsi) au travers du microscope de son extrême sensibilité, chez ses amis, ses connaissances, ses protecteurs, des torts, des trames obscures & souteraines, qui paraissent le plus souvent n'avoir existé que dans son imagination inquiète, ardente & malade. Mais cette cruelle erreur la rendu trop malheureux, pour qu'elle n'ajoute pas un nouvel intérêt à sa mémoire. Par exemple, nous n'avons pu comprendre la légitimité de tous ses griefs contre Diderot. Nous n'avons pu de même voir, comme lui, dans le projet de le rappeler à la ville, des menées sordides & perfides....

Un intérêt bien vif que l'Auteur avait su ajouter à sa *Nouvelle Héloïse*, c'était celui de disposer le lecteur à croire que ce Roman célèbre & inimitable reposait sur des faits, qu'il s'était peint lui-même dans *St. Preux*. On lit dans ses *Confessions*, que tous les personnages en sont imaginaires; que même il n'a choisi le Pays-de-Vaud pour le théâtre où il les a mis en action, qu'après avoir hésité entre les Isles Boromées. Surement, un grand nombre de lecteurs auraient préféré de n'être pas défabulés.

Décrété de prise de corps pour son *Emile*, Rousseau, comme on le fait, passa en Suisse, fit quelque séjour à Yverdon, puis vint s'établir à Motiers. "Ayant quitté tout-à-fait la Littérature, dit-il, je ne songeai plus qu'à mener une vie tranquille & douce, autant qu'il dépendrait de moi..... Je m'avisai, pour ne pas vivre en sauvage, d'apprendre à faire des lacets. Je portais mon couffin dans mes visites, où j'allais, comme les femmes, travailler à ma porte, & causer avec les passans...." Le voisinage lui fit faire la connaissance de Milord Keith, connu sous le nom de Milord Maréchal. L'ame du lecteur, affligée de lui voir si souvent adopter des soupçons injurieux sur l'objet de ses liaisons, s'arrête, & se repose, avec un plaisir bien doux, sur les éloges animés & soutenus qu'il donne à cet homme respectable.

Convenant toutefois que Milord Maréchal n'était pas absolument sans défauts: "il donne, ajoute-t-il, ou envoie à l'instant ce qui lui passe par la tête, de grands prix ou de nulle valeur, indifféremment.— Un jeune Genevois désirant entrer au service du Roi de Prusse, se présente à lui; Milord lui donne, au lieu de lettre, un petit sachet plein de pois, qu'il le charge de remettre au Roi. En recevant cette singulière recommandation, le Roi place à l'instant celui qui la porte. Ces génies élevés ont entre eux un langage que les esprits vulgaires n'entendent jamais....".

Le Roi de Prusse avait chargé Milord Maréchal de lui donner douze louis: "le bon Milord, dit Rousseau, embarrassé d'une pareille commission, & ne sachant comment s'en acquitter honnêtement, tâcha d'en atténuer l'insulte, en transformant cet argent en nature de provisions, & me marquant qu'il avait ordre de me fournir du bois & du charbon pour commencer mon petit ménage; il ajouta même, & peut-être de son chef, que le Roi me ferait volontiers bâtir une maison à ma fantaisie, si j'en voulais choisir l'emplacement. Cette dernière offre me toucha fort, & me fit oublier la mesquinerie de l'autre. Sans accepter aucune des deux, je regardai Frédéric comme mon bienfaiteur.... A la paix qu'il fit, peu de tems après, je témoignai ma joie par une illumination de très-bon goût; c'était un cordon de guirlandes, dont j'ornaï la maison que j'habitais, & où j'eus, il est vrai, la fierté vindicative de dépenser presque autant d'argent qu'il m'en avait voulu donner. La paix conclue... voyant qu'il ne désarmait pas, je craignis qu'il ne profitât mal de ses avantages, & qu'il ne fut grand qu'à demi. J'osai lui écrire à ce sujet, &, prenant le ton familier, fait pour plaire aux hommes de sa trempe, porter jusqu'à lui cette sainte voix de la vérité, que si peu

de Rois sont faits pour entendre.... Milord envoya la lettre, sans s'informer de son contenu. Le Roi n'y fit aucune réponse; & quelque tems après, Milord *Maréchal* étant allé à Berlin, il lui dit seulement que je l'avais bien grondé. Je compris par là, que ma lettre avait été mal reçue, & que la franchise de mon zèle avait passé pour la rusticité d'un pédant".

Nous l'avons déjà observé dans notre première notice; cet ouvrage doit être lu, médité, & ne peut supporter une analyse suivie; le recours des citations, fussent-elles longues & très-fréquentes, serait même insuffisant pour le bien faire connaître.

Le quatrième volume finit d'une manière qui surprend un peu, qui semble aussi supposer quelque lacune dans l'ouvrage. "On verra dans ma troisième partie, si jamais j'ai la force de l'écrire, comment, croyant partir pour Berlin, je partis en effet pour l'Angleterre, & comment les deux Dames qui voulaient disposer de moi, après m'avoir, à force d'intrigues, chassé de la Suisse où je n'étais pas assez en leur pouvoir, parvinrent enfin à me livrer à leur ami".

"J'ajoutai ce qui suit dans la lecture que je fis de cet écrit à Madame la Comtesse d'*Egmont*, à M. le Prince *Pignatelli*, à Madame la Marquise de *Mcsmé*, & à M. le Marquis de *Juigné*".

"J'ai dit la vérité: si quelqu'un fait des choses contraires à ce que je viens d'exposer, fussent-elles mille fois prouvées, il fait des menfonges & des impostures, & s'il refuse de les approfondir & de les éclaircir avec moi, tandis que je suis en vie, il n'aime ni la justice, ni la vérité. Pour moi, je le déclare hautement & sans crainte: Quiconque, même sans avoir lu mes écrits, examinera, par ses propres yeux, mon naturel, mon caractère, mes mœurs, mes plaisirs, mes habitudes, & pourra me croire un malhonnête homme, est lui-même un homme à étouffer..."

ÉPIGRAMME.

* Comment! cette satire a pris le jour chez vous?...
Ah! qu'Apollon vous la pardonne!
De mon côté, je vous absous,
Et n'en dirai mot à personne.
Une autre fois, ménagez-moi;
Vivons dans une paix profonde:
Je serais en état, si vous ne restez coi,
De la montrer à tout le monde.

F A B L E.

Un vaisseau balotté des vents,
Allait tant bien que mal, victime du gros tems.
Les passagers & l'équipage,
Pouvaient, en s'unissant, résister à l'orage.
Point du tout, on délibéra;
Au lieu d'agir on pérorra.
A la manœuvre! on est en risque!
Criaient par-ci par-là quelques marins prudents,
Et nous prenons mal notre bisque,
Pour disputer; soyons moins éloquens,
Et faisons quelque chose. A ce soin salutaire,
Et dont l'avis pressant venait fort à propos,
Un Orateur soutint, mais non en quatre mots,
Qu'il était d'abord nécessaire,
De discuter l'origine des vents.
Ajoutez, dit un autre aussi-tôt, les courans:
Fi, dit quelqu'un, croyant résoudre
La chose encor plus savamment:
Il faut, *primo*, contre la foudre,
Qui gronde épouvantablement,
Etablir un paratonnerre.
Enfin, tous ses avis, raisonnés longuement,
Et convenables seulement,
Pendant le calme, ou bien à terre,
Retardent la manœuvre; & les vents & les flots,
Sur une côte affreuse éteignent l'espérance.
Vaisseaux, passagers, matelots,
Tout périt par trop d'éloquence.

M O R T S.

Catherine Dekennen, fille mineure.
Jérémie Junod, de Sainte-Croix, Maréchaussée, âgé de 40 ans.
Catherine Tappy, veuve de Jean Pernet, de la nouvelle Corporation, âgée de 45 ans.
Louis Chatelan, fils mineur.
Abraham-Samuel Petit, de Criffier, âgé de 50 ans.
Une fille morte 24 heures après sa naissance.
Jeanne Chapuis, femme de François Benjamin Pricat, de la nouvelle Corporation, âgée de 42 ans.

AVIS. Le prix de la Souscription, pour ce *Journal*, est de L. 4 de Suisse, pris à Lausanne, & de L. 6 expédié franc de port dans le pays. — L'on en renouvelle les Abonnemens, à Lausanne, chez M. le Professeur LANTEIRES.

JOURNAL DE LAUSANNE.

19 DÉCEMBRE 1789.

Le SOLEIL se leve à 7 heures 51 minutes, & se couche à 4 heures 9 minutes.

La LUNE se leve à 9 heures 13 minutes du soir.

Observations Météorologiques.

Dates.	THERMOMETRE.			BAROMETRE.		
	7 heure. du mat.	2 h. après midi.	9 heure. du soir.	7 heure. du mat.	2 h. après midi.	9 heure. du soir.
11 Déc.	-1. 0.	0 +2. 7.	0 -0. 3.	26. p. 10. lig. 14	26. p. 10. lig. 11	26. p. 10. lig. 0
12 . . .	-0. 0.	0 +3. 3.	0 +0. 6.	26. 7.	26. 7.	26. 6.
13 . . .	-1. 2.	0 +2. 6.	0 -0. 7.	26. 5.	26. 5.	26. 5.
14 . . .	-3. 8.	0 +2. 4.	0 -0. 6.	26. 5.	26. 6.	26. 6.
15 . . .	-1. 6.	0 +2. 0.	0 -0. 4.	26. 6.	26. 6.	26. 6.
16 . . .	-0. 9.	0 +2. 3.	0 -0. 9.	26. 7.	26. 7.	26. 7.
17 . . .	-3. 0.	0 +2. 2.	0 -0. 5.	26. 6.	26. 6.	26. 6.

M O R A L E.

L E T T R E de M*. à M**.

MONSIEUR,

JE ne vous ai jamais parlé, je ne vous connais pas même de vue : mais je n'ignore pas, quel est malheureusement votre système au sujet de la Religion; il m'afflige. Je n'en discuterai pas avec vous la fausseté, les dangers, la faiblesse; ce que je vous proposerais contre, ferait sans succès, puisque les réponses solides qui ont été faites plusieurs fois à vos objections, & sur-tout les réfutations triomphantes & publiques de tous les ouvrages où vous avez puisé, ne vous ont pas ramené; ou vous les avez lues, & dans ce cas, on n'a rien à vous dire de nouveau; ou vous ne les avez pas vues, & dans cette supposition, vous n'avez pas souhaité d'être éclairé; ce serait une disposition d'esprit bien fatale. On est difficilement persuadé, quand on a résolu de ne pas l'être; on ne cherche pas à changer d'opinion, quand on se fait une gloire de répandre la sienne; il n'y a plus de ressource humaine pour ramener des esprits si prévenus, si l'on ne peut toucher leur cœur. Le vôtre est-il si peu sensible, qu'il ne puisse être ébranlé, & salutairement inquietté par la lecture de l'écrit sui-

vant, si vous vous donnez la peine d'en déchiffrer les informes caractères?

Feu Monsieur H. E. Gentilhomme Anglais, connu pour avoir été dans les principes des incrédules, écrivit, signa, & fit imprimer cette lettre, à la date du 28 Juin 1733. Il y découvre au Public, le douloureux état de son corps & de son ame. Elle est adressée à un autre vieillard, qui avait honorablement vécu dans des sentimens très-opposés aux siens.

Lettre d'un Philosophe âgé & mourant, à un vieillard Chrétien.

De 1 Mars 1755.

« Quelle affreuse chose que la vieillesse! à peine
 » suis-je l'ombre de ce que j'ai été! les ressorts de
 » mes organes sont usés par l'âge & par la débauche!
 » mes infirmités augmentent à tout moment,
 » & me font passer les jours & les nuits dans des
 » tourmens insupportables! Mes jambes, autrefois
 » mon ornement & l'admiration des bals & des as-
 » semblées, sont étendues sans mouvement sur une
 » chaise! mes joues, où l'on a vu briller l'embon-
 » point, sont sèches & rétrécies par les rides! Il
 » n'y a plus sur mes lèvres qu'une peau flétrie & li-
 » vide! J'ai perdu, non-seulement le pouvoir de
 » jouir des plaisirs, mais jusqu'au goût même de la
 » joie! On me fuit comme un objet triste & dégoû-

Fff

„ tant; & loin de me plaindre de la solitude où l'on
 „ me laisse, je voudrais, s'il était possible, me fuir
 „ moi-même; voilà une partie de mes misères”.

„ Mais comment pourrai-je vous exprimer la frayeur
 „ insurmontable que me cause l'approche de la mort!
 „ Je tremble, malgré moi, de quelque chose qui me
 „ menace, & que je m'efforce en vain de ne pas
 „ croire; mon cœur se glace d'horreur! Je suis effrayé
 „ de je ne fais quoi; de cet avenir que j'ai tourné
 „ mille fois en ridicule, & que j'ai regardé comme
 „ une chimère. Qu'est-ce donc qui cause mon trouble?
 „ Est-ce incertitude? Ah! que dois-je penser de
 „ cet affreux avenir! Y aurait-il des biens à espérer
 „ auxquels je ne puisse pas prétendre? Ou ce qui
 „ ferait bien plus terrible, aurais-je à craindre quel-
 „ que malheur, dont le pressentiment me met déjà
 „ hors de moi-même? Misérable que je suis! je me
 „ perds dans cette confusion de pensées & de sen-
 „ timens”.

„ Hélas! vous à qui j'écris, vous êtes aussi pro-
 „ che que moi de la mort, & vous paraissez l'at-
 „ tendre sans la craindre. Pourquoi êtes-vous si tran-
 „ quille? Je me suis toujours conduit par les loix
 „ de l'honneur; j'ai gardé fidèlement ma parole. Je
 „ n'ai jamais fait tort ni injure à personne; j'ai suivi
 „ les principes de la nature; ne fussent-ils pas pour
 „ le gouvernement de notre vie? Le flambeau de la
 „ raison est allumé pour nous conduire; s'il nous
 „ égare, est-ce à nous que sa faiblesse doit être re-
 „ prochée?”

„ Je vous ai vu pratiquer scrupuleusement les
 „ maximes de la Religion; j'ai ri, je l'avoue, de
 „ votre crédulité: cependant, vous êtes tranquille,
 „ & je ne le suis pas; aveu désespérant que la vé-
 „ rité m'arrache! Ma raison m'a donc trompé; elle
 „ était donc devenue incapable de faire la règle de
 „ ma vie, puisqu'elle est trop faible pour me défen-
 „ dre contre les frayeurs de la mort; je vois trop
 „ tard la funeste étendue de mon erreur? Cette hon-
 „ nête morale, dont j'ai fait mon idole, n'était que
 „ l'ombre des devoirs auxquels j'ai manqué. Hélas!
 „ qu'est-ce que l'homme sans la piété? Qu'est-ce que
 „ d'avoir été fidèle à mon ami, lorsque j'ai été re-
 „ belle à mon Dieu? Non, non, la raison ne suffi-
 „ fait pas pour m'éclairer; elle n'a eu de force que
 „ pour m'enorgueillir & me séduire; elle n'en a pas
 „ même assez pour soutenir jusqu'à la fin l'imposture;
 „ elle m'abandonne. Qui réparera les maux qu'elle
 „ m'a fait? Il ne me reste qu'un souffle de vie, que
 „ mes remords achevent d'éteindre. O Dieu! est-il
 „ tems encore de lever les yeux vers vous? Aurez-
 „ vous pitié d'un mourant infortuné, qui vous invo-
 „ que pour la première fois!”

„ Vous voyez, Monsieur, la mortelle agonie de

„ mon cœur; je n'en puis plus; faites publier ma
 „ lettre, & qu'on juge, par mon exemple, s'il est
 „ d'un homme de bon sens, de vivre dans un systé-
 „ me où il n'oserait mourir”. H. E.

Cette lettre annonce, Monsieur, une ame affreu-
 sement agitée. Si quelques Philosophes du tems ont
 pu mourir sans marquer extérieurement leur crainte,
 le nombre des esprits téméraires, incrédules pen-
 dant leur vie, angoissés & doutans aux portes de la
 mort, est beaucoup plus considérable (1). V** mé-
 me, ses partisans, ont vainement voulu le cacher,
 V**, si décidément incrédule & si ferme, il sem-
 blait, a douté, a écrit, a cru, dans ses dernières
 heures: il a cru, mais tremblé, parce qu'il avait
 résisté à la vérité; audacieusement répandu l'impos-
 ture. Sa fin fut affreuse! Le moment qui terrassa le
 maître, n'aura-t-il rien de redoutable pour ses disci-
 ples? Il abjura son irrégulier système, pourquoi ses
 sectateurs lui seraient-ils plus fideles? Il detesta sa
 doctrine, pourquoi ses partisans la chériraient-ils en-
 core? Elle ne peut pas leur paraître plus solide
 qu'elle ne l'ait paru à lui-même; sous quel prétexte
 la soutiendraient-ils toujours, puisqu'il l'abandonna
 enfin? Ses sarcasmes, ses fades & perpétuelles plai-
 santeries, les séduisirent, les égarent. S'ils sont
 conséquens, ses terreurs, son désespoir, ne les ra-
 mèneraient-ils point à la vérité?

*Pour se faire une idée de l'état d'Oréste poursuivi
 par les Furies, il faut avoir vu mourir V***, disait
 à cette époque un homme célèbre, témoin de cet
 horrible combat; quel avis! quel exemple!

Monsieur, je laisse votre cœur, s'il lui est encore
 possible, en tirer les justes conséquences.

M É D E C I N E.

Extrait de l'Essai médical de JACOB MENEGHETTI, Docteur en Médecine.

Quoique de l'antiquité la plus reculée les maladies
 du Sexe fixerent l'attention principale des Médecins,
 que l'art de les guérir ait fait des progrès considéra-
 bles, néanmoins leur soit est certainement plus à
 plaindre que le nôtre, vu qu'elles sont plus sujettes
 à beaucoup de maladies communes aux deux sexes,

(1) (Note des Rédacteurs.) Quoique nous respectons
 infiniment les intentions louables qui ont porté l'Auteur
 de cette Lettre à nous l'adresser, pour être insérée dans notre
 Feuille; que nous nous soyons empressés, en l'y publiant,
 de concourir avec lui au même but, nous croyons néan-
 moins devoir observer, que le manteau de l'anonyme sous
 lequel il a jugé à propos de s'envelopper, doit prescrire
 au lecteur de lire ce qu'il dit ici de la mort de M. V**,
 avec quelque précaution.

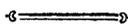
& qu'elles en ont un grand nombre d'autres qui leur sont particulières. Ce n'est point mon intention de parcourir la liste de leurs maux, mais bien de mettre sous un point de vue général un usage très-mauvais, devenu aujourd'hui extrêmement familier, je dirai même presque universel, chez les femmes de tout âge & de toute condition. C'est l'usage des *chauffe-rettes*, appellées plus vulgairement *chauffepieds*, & je prétends donner aux femmes les preuves les plus convaincantes des suites très-dangereuses qu'entraîne cette manière de se chauffer. Il est aisé de voir que la grande chaleur qui s'éleve de ces chauffe-rettes, dans le vuide interne des habilemens des femmes, doit produire les accidens les plus graves. La chaleur, comme on le fait, ouvre excessivement les pores cutanés, fait perdre par-là à la peau son élasticité naturelle; il en résulte aussi des varices dont plusieurs Dames se plaignent tant; il est très-vraisemblable encore que c'est à cette cause que plusieurs d'entr'elles doivent attribuer les engelures aux pieds, & les érisipelles, par tout le corps, dont elles sont atteintes. J'ajouterai, les fleurs blanches résistant à tous les secours de la médecine, l'irrégularité des menstrues & les maux qui en dépendent, les accouchemens prématurés & leurs suites terribles, enfin toutes sortes d'attaques de nerf, que l'on observe cependant plus généralement chez les personnes qui ont la fibre délicate & sensible.

Je fus un jour consulté pour un cas particulier. Une jeune femme se plaignait du cruel inconvénient d'avorter toutes les fois qu'elle devenait grosse dans le fort de l'hiver, malgré toutes les précautions qu'elle prenait pour éviter cet accident. Je lui conseillai d'abandonner sa chauffe-rette, & depuis lors elle a mis au monde, à terme, tous les enfans qu'elle a eue ensuite.

Un autre exemple est celui d'une jeune Dame fort aimable, affligée de fleurs blanches qui la réduisaient à un état de maigreur allarmant. Cette incommodité augmentait lorsqu'elle se servait de chauffe-rette. Je lui en proscrivis la privation, & bientôt elle recouvra sa santé.

Un troisième exemple est celui d'une femme qui, depuis plusieurs années, éprouvait, pendant l'hiver, un cours irrégulier de ses menstrues, qui devenaient plus régulières au printemps; je crus devoir encore l'at-

tribuer à la même cause; je lui défendis cette manière de se chauffer, & sa santé se rétablit.



A R T S.

AUX AUTEURS DU JOURNAL.

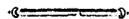
MESSIEURS,

Comme il doit être du ressort de votre intéressant Journal de faire connaître ce qui est utile & honorable au pays, j'ai cru vous féconder dans votre plan, en vous proposant d'y annoncer, dans la personne de M. *Du Moulin* de Vevey, un Artiste que sa trop grande modestie a rendu presque ignoré jusqu'à ce moment.

Ayant manifesté, dès sa première jeunesse, un goût marqué pour le dessin & la peinture en général, M. *Du Moulin* s'y est appliqué, seul & sans Maître, jusqu'à l'époque où, appelé en Angleterre & de là aux îles Anglaises de l'Amérique, il a pu voir les plus beaux chefs-d'œuvres, les admirer & les étudier avec beaucoup de fruit, quoique livré néanmoins à des occupations différentes de celles où son goût le portait sans cesse.

Rappelé dans sa patrie, il a fait plusieurs tableaux admirés même des connaisseurs les plus éclairés, soit pour le mérite de leur grandeur extraordinaire pour la peinture à la gouache, soit, sur-tout, pour la richesse des sujets, & la beauté de leur exécution; on ne peut, par exemple, contempler avec indifférence deux paysages qui représentent, l'un le riant séjour de M. *Wolmar*, & l'autre le château de Chillon, près duquel *Julie* fut la victime de sa tendresse maternelle.

Depuis peu de tems M. *Du Moulin* s'est appliqué à la gravure avec un succès égal à celui qu'il a obtenu dans la peinture; &, entre plusieurs essais qui prouvent ces progrès dans ce genre, il a exécuté un sujet qui lui a obtenu de grands éloges, d'autant plus mérités qu'il ne donne à ces occupations que les instans de loisir que lui laisse son état de Négociant. J'aurais beaucoup de choses à ajouter sur l'amabilité de cet Artiste, si je n'en avais déjà trop dit pour sa modestie, quoique trop peu pour ses talens.



V A R I É T É S.

AUX AUTEURS DU JOURNAL.

Vevey, 11 Décembre 1789.

MESSIEURS,

Je suis un petit homme qui, sans être précisément vieux, ai tous les goûts du bon vieux tems; c'est pourquoi, ne trouvant aucun plaisir dans les soirées, les journées, les fréquentes visites & contrevisites,

dans toutes ces fades & puérides imitations des manières de Cour; je me plais beaucoup mieux chez moi que chez les autres; & ma récréation la plus agréable & la plus ordinaire, est de passer l'avant souper, au coin du feu de ma cuisine, à fumer la pipe avec un ou deux de mes bons amis, du même goût que moi, malgré une grosse dondon de fervante qui nous avertit, presque à chaque instant, de ne pas cracher dans les pots. Quoique j'aie beaucoup de peine à suspendre en hyver cette antique habitude, ma femme, qui ne pense pas tout-à-fait comme moi, m'engagea l'autre jour à l'accompagner chez une de nos connaissances, pour y prendre le thé, & être spectateurs d'une partie de danse entre de jeunes personnes, parmi lesquelles se trouvaient malheureusement mes deux filles. Le son du violon, qui me transportait dans ma jeunesse, fit encore frémir mes pieds vieux & gouteux; & malgré les gestes menaçans & impératifs de ma femme, qui voulait à toute force que je me tinsse tranquille, je ne pus m'empêcher de battre la mesure avec une telle véhémence, que j'épouvantais, m'a-t-on dit, & les musiciens & les danseurs. Ce délire continua jusqu'à me mettre hors d'haleine, tant que l'on dansa des ménuets & des contredanses françaises: mais comme j'en rabattis! lorsque je vis exécuter une maudite danse que je n'avais jamais connue. Voici comme elle commença: je m'aperçus que les jeunes Messieurs passaient tout doucement & sans compliment, leurs bras droits autour de la taille des jeunes Demoiselles, que les jeunes Demoiselles, à leur tour, passaient leurs bras sur ceux des Messieurs, & que cinq à six paires allaient en dandinant, tout-autour de la chambre, au son d'une musique efféminée & languissante qui ne m'invitait plus à frapper la mesure; tout-à-coup, je vis ces Messieurs, comme des furieux, saisir leurs Demoiselles des deux mains, les Demoiselles se cramponner effrontément aux épaules de leurs Messieurs, & tous, tourner en suite comme des enragés, se heurtant çà & là, renversant chaises, tables, lustres, enfans, en un mot, tout ce qui avait le malheur de se rencontrer dans la sphere d'activité de cet effroyable tourbillon; je n'y aurais pas résisté moi-même, si je ne fusse pas resté tapi dans un coin, où j'étais tout occupé à tenir d'une main mon chapeau, & de l'autre à garantir ma perruque: mais si je fus exempt de coups de pieds, je ne le fus pas d'être éventé de la belle manière par les jupes des Dames qui, le croirait-on? s'élevaient, en tournant, jusqu'à venir me frapper non seulement les genoux, mais encore le visage!.....

Cet horrible manège se répétait de tems en tems, & toujours après avoir fait le tour de la chambre

en sautillant & dandinant: enfin, je vis ces belles Dames toutes essouffées, & échevelées comme des Bacchantes, se jeter à corps perdu sur les sièges, sur les canapés, sur leurs Mamans; pour comble d'infortune, j'en eus deux ou trois qui pensèrent m'écraser. Ne comprenant rien à tout cet affreux tintamare, je courus vers l'un des Musiciens lui en demander l'explication: mais quoiqu'il eut l'impertinence de rire de mon air surpris & effrayé, il daigna cependant m'apprendre que c'était une danse très-goutée depuis quelques années, & qu'on l'appellait la *Waltz*. Un peu confus, je retournai dans mon coin, pestant & fulminant contre la *Waltz*, & me promettant bien de la défendre dès le même soir à mes filles, sous peine de mon indignation, & d'être pour toujours privées de la danse. Plus j'y ai réfléchi depuis lors, plus je me suis convaincu qu'un tel amusement est aussi préjudiciable à la santé, qu'il blesse & les mœurs, & la décence; & j'ai cru remplir un devoir de bon citoyen, en publiant dans votre Feuille, Messieurs, la dénonciation d'une danse méritant l'indignation de tout pere de famille, qui désire que l'honnêteté, un maintien décent, accompagnent les filles dans leurs plaisirs.... Ah! Messieurs, que ne substitue-t-on à cette maudite & impertinente *Waltz*, les danses de mon tems, comme les *Ronds*, les *Allemandes*, les *Greulettes*, les *Grebatannes*, les *Friburgoises*!.....

La Direction charitable des pauvres habitans de cette ville, donne Avis à tous les paysans du Bailiage qui voudront aspirer aux Primes qu'elle distribue annuellement, pour encourager l'industrie dans les campagnes, suivant l'intention du généreux Fondateur, qu'elle ne fixe, cette année, aucun objet particulier de fabrication, mais qu'elle en laisse le choix libre à chaque concurrent. Elle exige seulement que les ouvrages des aspirans soient présentés, à mesure, au Pasteur & à un Juré du lieu, afin qu'ils puissent attester qu'ils ont été faits depuis le mois de Décembre de cette année, au mois d'Avril prochain, sans avoir négligé les ouvrages de la terre. Ces attestations devront être adressées avant le 15 Mai 1790, à M. F. Boutan, Secrétaire de la Louable Direction.

M O R T S.

Jacques François Mermoud, fils mineur.
Jeanne Louise Chevally, femme de Pierre Daniel Boulogne, de Prilly, âgée de 54 ans.
Une fille venue morte au monde.
Anne Barbe Völmy, femme du Sr. Jean Abraham Moyse Fiaux, de Lausanne, âgée de 37 ans.

AVIS. Le prix de la Soufcription, pour ce *Journal*, est, pris à Lausanne, payable à l'avance, de L. 4 de Suisse, & de L. 6 expédié franc de port dans le pays. — L'on en renouvelle les Abonnemens, à Lausanne, chez M. le Professeur LANTEIRES.

JOURNAL DE LAUSANNE.

26 DÉCEMBRE 1789.

Le SOLEIL se leve à 7 heures 50 minutes, & se couche à 4 heures 10 minutes.

La LUNE se leve à 1 heure 12 minutes après midi.

Observations Météorologiques.

Dates.	THERMOMETRE.			BAROMETRE.		
	7 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.	7 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.
18 Déc.	-1. 3.	o +3. 0.	o +0. 8.	o 26. p. 6. lig.	o 26. p. 6. lig.	o 26. p. 7. lig.
19 . . .	-0. 0.	o +2. 7.	o +2. 0.	o 26. 7.	o 26. 7.	o 26. 7.
20 . . .	+1. 0.	o +5. 1.	o +3. 1.	o 26. 8.	o 26. 8.	o 26. 8.
21 . . .	+1. 1.	o +3. 1.	o +0. 9.	o 26. 8.	o 26. 9.	o 26. 9.
22 . . .	+0. 1.	o +2. 0.	o +1. 0.	o 26. 9.	o 26. 10.	o 26. 11.
23 . . .	+0. 0.	o +4. 0.	o +2. 5.	o 26. 10.	o 26. 10.	o 26. 9.
24 . . .	-1. 0.	o +1. 3.	o +0. 0.	o 26. 10.	o 26. 9.	o 26. 8.

VARIÉTÉS.

AUX AUTEURS DU JOURNAL.

Charmey. le 29 Nov. 1789.

MESSIEURS,

EN fouillant mes papiers, il y a quelques jours, je trouvai la remarque que je fis en lisant le nouveau Recueil, ou *Choix des Causes célèbres*, par M. des Essarts. Je l'avais communiquée à un ami, en le priant de défabuser l'Ecrivain qui attribuait à la Législation Helvétique une Loi aussi cruelle & aussi barbare, que l'aurait été celle qui aurait condamné le Bigame à être séparé en deux. M. des Essarts ayant, malgré sa promesse, négligé la rétractation d'une erreur qu'il a répétée dans son *Essai sur l'Histoire générale des Tribunaux de toutes les nations*, j'ai cru, MM., qu'il ne serait peut-être pas indifférent à une grande partie de vos Abonnés, de lire, dans votre *Journal*, une copie de la lettre de mon Correspondant, & la réponse de l'Auteur; & qu'en conséquence, vous voudriez bien les insérer dans vos Feuilles prochaines.

J'ai l'honneur d'être, &c.

P. LÉON PETTOLAZ.

A M. DES ESSARTS, Avocat en Parlement, Membre de plusieurs Académies, Auteur du Recueil des Causes Célèbres, Hôtel de Momy, rue Dauphine.

MONSIEUR,

Permettez que je reclame ici, au nom de ma nation, contre une note insérée dans le quatrième volume de votre choix des nouvelles *Causés Célèbres*, où vous dites, sur la foi d'un des plus célèbres Arrêtistes de France, que lorsque deux femmes réclament un mari en Suisse, & que le crime de bigamie est prouvé, les Juges ordonnent que le corps du Bigame sera coupé par la moitié, pour être divisé en deux parties.

Indépendamment de la barbarie d'une pareille Loi, qui n'a jamais pu exister chez un peuple Chrétien & policé, j'ose vous assurer que quelque créance que mérite d'ailleurs votre Arrêtiste, il s'est trompé grossièrement sur cet article. Tous les Tribunaux de la Suisse & de ses Alliés, ont toujours exactement suivi, & suivent encore en matière criminelle, le *Code Criminel de Charles V*, vulgairement appelé *la Caroline*. Vous y verrez, Monsieur, page 177, Article 121, quelle punition est décernée au crime de bigamie, qui, même dans les circonstances les plus aggravantes, ne peut aller qu'à une peine capi-

Ggg

tales, égale à celle de l'adultère. Depuis très-long-temps, elle est sans exemple, & modifiée, pour de pareilles fautes, en Suisse comme par-tout ailleurs. Ce trait, Monsieur, me rappelle l'idée qu'on a généralement en France de la sévérité & de la barbarie des punitions usitées parmi la nation & les troupes Suisses. J'ai vu, même des gens instruits, soutenir, que jadis on sciait en deux, dans la plaine des Sablons près Paris, les soldats du régiment des Gardes Suisses, qui avaient mérité la mort.

Il est fâcheux, Monsieur, que dans le dix-huitième siècle, des Gens-de-Lettres & des Historiens, puissent donner dans des préjugés aussi absurdes; c'est de quoi ma nation a droit de se plaindre en plus d'une occasion. J'espère, Monsieur, que vous ne trouverez pas mauvais que je rende ma lettre publique.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LE BLANC, Paris, Hôtel de Luynes.

R É P O N S E.

Paris, 26 Janvier 1786.

M O N S I E U R,

Plusieurs Criminalistes Français ont répété l'affertion contre laquelle vous reclamez au nom de votre nation. J'apprends, avec plaisir, qu'ils se sont trompés; & comme c'est un devoir pour tout Historien, de rectifier les erreurs qui ont pu lui échapper, je m'empresse moi-même de détruire l'impression qu'a pu faire ma note relative au supplice des Bigames, & la rétractation se trouvera dans l'ouvrage même. Je crois, Monsieur, que cette rétractation d'une erreur, que vous ne devez attribuer qu'à ceux qui l'ont commise, vaudra mieux que la publicité que vous pourriez donner à votre lettre. Au reste, Monsieur, vous prendrez, à cet égard, le parti que vous jugerez à propos. J'espère seulement, que vous ne me reprocherez d'autre faute que celle d'avoir ajouté foi aux assertions de Jurisconsultes, qui avaient droit de m'inspirer de la confiance.

J'ai l'honneur d'être, &c.

DES ESSARTS.

AUX AUTEURS DU JOURNAL.

Neuchâtel, 16 Décembre 1789.

Je viens, Messieurs, de lire dans votre *Journal* N°. 50, un Avis de Messieurs Barde, Manget & Comp. de Genève, relatif à l'édition que j'ai annoncée de la suite des *Confessions* de J. J. Rousseau, & qu'ils s'efforcent de discréditer. Je me bornerai à prier le Public impartial, de suspendre son jugement, jusqu'à ce qu'il puisse comparer mon édition avec celle de ces Messieurs.

Quant à eux, j'observerai qu'il ne suffit pas d'annoncer au Public, qu'ils ont déposé leur manuscrit chez un Notaire: mais qu'il faut nommer ce Notaire, à moins que son nom ne soit un de ceux sur lesquels ils ont promis de garder le secret.

Quant aux augmentations que j'ai annoncées pour un quatrième volume, & dont M. M. Barde, Manget & Comp. parlent avec tant de mépris, je leur prédis qu'ils seront très-charmés de pouvoir s'en enrichir eux-mêmes, ainsi que de l'Appendix qu'ils promettent gratis aux acheteurs de leur édition.

Au reste, cette déclaration finale insérée dans votre *Journal*, se trouve déjà dans la Collection qu'ils ont imprimée & répandue sous le titre de *Pieces relatives à la publication de la suite des Confessions de J. J. Rousseau*: sur quoi je dois leur observer, qu'il est un peu étrange, que dans cette collection ils aient omis une pièce très-essentielle, qui répand le plus grand jour sur celles qu'ils ont produite, & qui leur était parfaitement connue, savoir, la suite à la déclaration relative aux *Confessions* de J. J. Rousseau, du 19 Novembre passé, accompagné d'un *Post scriptum* du 21 même mois, le tout signé du Peyrou, à moins que cette omission volontaire ne soit encore un de ces actes de l'honnêteté & de la délicatesse de leurs principes, qui, sans doute, les empêcheront aussi de joindre en Appendix, à leur Collection, la réponse de M. du Peyrou, à leur Lettre datée du 5 Décembre; qu'à leur défaut, nous tâcherons d'obtenir de M. du Peyrou pour la faire paraître.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LOUIS FAUCHE-BOREL, Imprimeur du Roi.

Neuchâtel, 14 Décembre 1789.

Messieurs Barde, Manget & Comp. Libraires-Imprimeurs à Genève, ayant répandu plusieurs pièces relatives à la publication de la suite des *Confessions* de Rousseau, qui toutes concernant ces Libraires eux-mêmes, le Dépositaire du manuscrit sur lequel ils ont imprimé, & M. du Peyrou qu'ils attaquent vivement, celui-ci croit devoir leur répondre,

Que M. M....., ce seul dépositaire légitime à lui connu, ne lui avait pas défendu de publier & même de montrer la copie qu'il lui confiait, pour que ses héritiers ou d'autres, pussent, quand il leur plairait, vendre l'original avec plus d'avantage, & les Libraires à qui ils le vendraient, débiter l'ouvrage avec plus de profit, ni pour qu'on pût, à son aise & impunément, en altérer le texte, mais uniquement, parce que Rousseau avait voulu que cet Ecrit ne fut publié que LONGTEMPS après sa mort, & celle des personnes intéressées. L'Ecrit publié, l'engagement qu'avait pris M. du Peyrou, n'a plus d'effet. Il peut,

tout en qualifiant d'action malhonnête la violation d'un dépôt, donner sa copie à qui bon lui semble ; & s'il l'avait vendu, ces Messieurs, du moins, ne feraient pas en droit de l'en blâmer. Cependant, si l'homme qui lui écrit par la voie de l'impression, & qui n'ose se nommer, quoi qu'il prétende n'avoir rien fait que d'honnête, peut prouver que Mr. du Peyrou ait vendu sa copie, qu'il ait le moindre intérêt pécuniaire dans cette affaire, qu'il en ait eu aucun dans la publication d'un livre quelconque, celui-ci s'engage à lui payer une somme égale à celle de son Manuscrit. Eh ! pourquoi n'accepterait-il pas cet argent comme l'autre, lui qui a vendu ce qu'il ne devait pas vendre, & a converti en un legs d'argent, l'honorable dépôt de l'amitié ?

Signé, Du PEYROU.

—
AUX AUTEURS DU JOURNAL.

MESSIEURS,

Je dois justifier l'anonyme Auteur de la lettre insérée dans votre 51 Feuille, Article MORALE ; c'est une obligation que m'impose le correctif qui vous a paru nécessaire dans l'Avis au Lecteur.

Le manteau d'anonyme n'est pas toujours une preuve qu'il faille se précautionner contre ce qu'il couvre, s'il en est sorti des impostures insignes & des fraudes pieuses, souvent aussi il cachait la vérité ; c'est ainsi qu'elle se trouve dans l'article qui vous a paru sujet à précaution (1). Il est toujours pénible d'en prendre, & l'état de doute est désagréable. Il faut épargner cette fatigue à vos Lecteurs, en leur indiquant les sources où puisait l'anonyme. Je les renvoie donc aux *Helviennes*, ou *Lettres Provinciales* ; ils trouveront dans une note de cet excellent ouvrage, je ne me rappelle ni la page, ni le tome, la très-sérieuse anecdote sur la mort de V**. J'ose croire que les noms justement célèbres du témoin qui représente, avec tant d'énergie, les angoisses du Philosophe mourant, & de l'Ecrivain qui a consigné à la postérité ses expressions remarquables, ne laisseront point de doute sur l'importante vérité du fait.

J'ai l'honneur d'être, &c.

(1) (*Note des Rédacteurs.*) Malgré cette observation, qu'on nous permette de croire encore qu'il sera toujours de notre devoir, lorsque nous insérerons quelque lettre qui portera sur des objets importants, & que l'Auteur aura jugé à propos de garder l'anonyme, même avec nous, d'en avertir alors nos Lecteurs, pour qu'ils la lisent avec les précautions qui leur paraîtront nécessaires.

AUX AUTEURS DU JOURNAL.

Vevay, 16 Décembre 1789.

MESSIEURS,

J'occupe une chambre dont la cheminée fumait de façon à ne pouvoir y avoir de feu, sans laisser la porte ouverte ; incommodité qui me faisait redouter d'y passer un second hiver. Un ami, témoin de cette incommodité, me dit avoir été dans le même cas à Paris, & après plusieurs essais inutiles, avoir trouvé un moyen qu'il m'a indiqué, & qui lui a parfaitement réussi.

A l'instant j'ai voulu en faire usage : pour cela nous avons pris deux plaques de tôle, d'environ deux pieds de large, & par des clous rivés, nous les avons ajustées ensemble, de la longueur de l'intérieur de la cheminée ; puis, après leur avoir donné la courbure d'un demi-cylindre, & avoir fait un rebord plat & percé de quatre trous, à l'un des côtés, qui doit être assujéti au dessous du devant de la cheminée, par quatre petits cloux, elles y ont été arrê- tées, & un peu de plâtre a achevé de fermer toute issue à la fumée.

Cette espèce de tambour réunit l'avantage de donner à ma cheminée une tournure agréable, & celui de renvoyer une assez bonne dose de chaleur, ce qui n'est pas tout à fait indifférent, au moyen de quoi je ne suis plus, ni gelé, ni étouffé dans ma chambre ; délivrance, dont on croira sans peine que je sens tout le prix.

Une expérience, d'environ un mois, constate ce que j'ai l'honneur de vous communiquer, Messieurs, & me fait désirer que quelqu'un, en pareil cas que moi, s'avise d'un expédient aussi peu coûteux, aussi aisé, & que j'ose croire d'un succès généralement assuré ; puisqu'il est bien facile de concevoir, qu'en resserrant le canal d'une cheminée, le courant d'air, devenu plus fort, chassera mieux la fumée, qui d'ailleurs, s'il lui prenait la fantaisie de redescendre, serait forcée de remonter par le rebondissement qu'elle devrait éprouver en roulant dans le tambour.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Un de vos Abonnés.

—
AUX AUTEURS DU JOURNAL.

Geneve, 18 Décembre 1789.

Nous vous prions, Messieurs, de vouloir bien annoncer, dans votre Feuille, que le Notaire, chez qui est déposé le manuscrit original de la *suite des Confessions de Rousseau*, (à nous appartenant) est M. BOIN, Notaire public, à Geneve.

Nous avons l'honneur d'être, &c.

BARDE, MANGET & Comp.

B E L L E S - L E T T R E S .

Douce AMITIÉ ; bonheur de tous les âges ,
 Tu fais charmer les Enfans & les Sages !
 Deux jeunes cœurs enchainés par tes nœuds ,
 Chaines de fleurs qu'un seul Été fit naître ,
 (Il est un tems, se voir, c'est se connaître,)
Auguste, Henri, (1) sentaient déjà tes feux.
 L'hiver arrive, & met fin à leurs jeux.
Auguste part. Adieu séjour champêtre !
 Adieu beau lac ! . . . Il laisse au jeune *Henri*,
 Un souvenir dans son cercle chéri.
 On s'est quitté, non sans beaucoup de peine ;
 Avec son cercle *Henri* parcourt la plaine,
 Où tant de fois, ensemble, ils l'ont roulé.
 Seul aujourd'hui, mais pourtant consolé,
 Un beau matin, (hélas ! il n'avait garde,
 De croire au tour que le destin lui garde,)
 La cuisinière avait mis par mégarde,
 Le cercle au feu ; le cercle était brûlé.
 A quels regrets son ame s'est ouverte !
 Comme il s'afflige ! Un cercle est à huit ans,
 Ce qu'est maitresse à de plus grands enfans ;
 C'était son tout. Dans une île déserte
 Tel *Philodote* un jour pleurait la perte,
 De l'arc qu'*Hercule* en ses mains a laissé.
 A la douleur dont son cœur est pressé,
 Quelqu'un croyant voir un remède unique,
 (Un cercle, il semble, est bientôt remplacé,)
 Lui dit, jeune homme : allons dans la boutique
 D'un tonnelier, pour t'en offrir, il en a cent,
 Et vous pourrez choisir, rien n'est plus juste,
 En cut-il mille, hélas ! répond l'enfant,
 Je n'y saurais trouver celui d'*AUGUSTE*.

DON PATRIOTIQUE.

Mardi dernier, il fut présenté, de la part d'un Anonyme, aux T. H. S. du CONSEIL de cette ville, dix médailles en argent, accompagnées d'une adresse conçue en ces termes.

„ Un particulier Patriote, qui desirer n'être point connu, prend la liberté de présenter au Noble Conseil de la ville de Lausanne, dix Médailles en argent, dont le coin demeurera à la disposition dudit Noble

(1) (Note des Rédacteurs.) Nous croyons qu'il serait mieux, en Poésie, de toujours aspirer l'h, dans le mot *Henri*. Mais s'il est vrai qu'il est des vers qu'il ne faut point lire, & juger avec trop de sévérité, ceux-ci, ce nous semble, doivent bien être du nombre. L'Auteur n'ayant eu d'autre prétention, que d'y configner un trait charmant, VRAI sur-tout, & ayant rempli son but d'une manière qui prouve combien il lui aurait été permis d'en avoir de plus grandes encore.

Conseil, aussi longtems qu'il jugera à propos de l'employer à l'usage ci-après.

„ Ces Médailles sont destinées à honorer des vertus faites pour servir d'exemple & dignes d'être mises au jour, à faire connaître des actes de courage, d'humanité, de patriotisme, & toutes autres actions vraiment louables ; enfin à récompenser des services rendus au Public ou à la Société, & non payés d'ailleurs, & cela sans distinction de Bourgeois & d'Étranger. Elles doivent servir de témoignage de l'estime & de la reconnaissance publique, dont le Magistrat est singulièrement appelé à être l'organe dans toute l'étendue de son ressort.

„ Si le Noble Conseil juge à propos d'en faire frapper en or, pour honorer des vertus, des actions, ou des services d'un ordre supérieur, il en est parfaitement le maître, & l'Anonyme n'a rien à lui indiquer, encore moins à lui prescrire à cet égard. Mais quel que soit le métal qu'on y employe, on doit se souvenir que ce n'est pas la matière dont ces Médailles seront composées qui doit en faire le prix. Prodiguées sans discernement, ou décernées par la faveur, elles seraient bientôt réduites à la valeur d'une simple monnaie du même poids.

„ C'est avec la plus parfaite confiance en la sagesse du Noble Conseil, & dans l'espérance que l'usage qu'il en fera, pourra contribuer à inspirer les genres d'émulation les plus louables & les plus à désirer, que l'Anonyme prend la liberté de lui offrir cette faible marque de sa considération & de son estime.

Cette Médaille présente, d'un côté, une vue de la ville de Lausanne avec cette légende : *Sunt hic etiam sua premia laudi*, & pour exergue *Lausan. civit.*

Au revers, une couronne civique avec ces mots dans le milieu : *Bene merito Civi.*

AUX AUTEURS DU JOURNAL.

Vervey, 20 Décembre 1789.

Les Dames *Brélaz* se proposant d'établir, dans cette ville, une *Ecole de pension de jeunes Demoiselles*, & cet établissement ayant, sous tous ses rapports, le droit de fixer l'attention, & la confiance du Public, je crois, Messieurs, que vous ne vous éloigneriez pas de votre plan, en l'annonçant dans votre Feuille.

J'ai l'honneur d'être, &c.

M O R T S .

Jean Samuel Daccord, fils mineur.

Jeanne Givel, femme de Marc Antoine Laune, de la Corporation Française, âgée de 31 ans.

AVIS. Le prix de la Soucription, pour ce *Journal*, est, pris à Lausanne, payable à l'avance, de L. 4 de Suisse & de L. 6 expédié franc de port dans le pays. — L'on en renouvelle les Abonnemens, à Lausanne, chez M. le Professeur LANTEIRES, & chez M. CHARLES, au Pont.